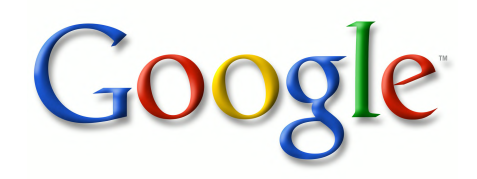


XVIe SIÈCLE

MÉMOIRES ANONYMES

SUR LES

TROUBLES DES PAYS-BAS

1565-1580

AVEC NOTICE ET ANNOTATIONS

PAR

J. B. BLAES

TOME DEUXIÈME



BRUXELLES
F. HEUSSNER LIBRAIRE

LA HAYE
MARTIN NIJHOFF LIBRAIRE

MDCCCLX

COLLECTION DE MÉMOIRES

relatifs

A L'HISTOIRE DE BELGIQUE

MÉMOIRES ANONYMES SUR LES TROUBLES DES PAYS-BAS. **— 1565-1580**

XVI[e] SIÈCLE

[Société de l'histoire de Belgique, Brussels]

MÉMOIRES ANONYMES

SUR LES

TROUBLES DES PAYS-BAS

1565-1580

AVEC NOTICE ET ANNOTATIONS

PAR

J. B. BLAES

TOME DEUXIÈME



BRUXELLES
F. HEUSSNER LIBRAIRE

LA HAYE
MARTIN NIJHOFF LIBRAIRE

MDCCCLX

MÉMOIRES ANONYMES

SUR

LES TROUBLES DES PAYS-BAS

(1565-1580)

Ce pendant lesdicts sieurs des Estatz donnarent commission audict sieur président Sasboult pour aller en Hollande traicter avecq ceulx d'Amsterdam, qui ne se vouloient submectre soubz le gouvernement dudict seigneur prince; et le conseillier Micault, avecq aultre commission, fut envoyé en Frize, où l'on ne vouloit recevoir aultre gouverneur que monsieur de Ville[1], y ayant esté estably par Sa Majesté et Estatz généraulx; par lesdicts envoyz, desdicts sieurs président et conseillier Micault èsdictes commissions, n'y avoit conseillier plus proche que le conseillier d'Assonleville, mal répuťé dudict commun pour avoir le scel du Roy, si est-ce, disoient-

[1] Georges de Lalaing, comte de Rennebourg ou Renneberg, baron, puis marquis de Ville, gouverneur de Frise pour les États généraux, dont plus tard il trahit la cause. Il était le second fils de Philippe, comte de Lalaing, et d'Anne de Rennebourg. Il mourut à Groningue, le 22 juillet 1581.

ilz, que ledict président l'auroit trop légièrement laissé ès mains d'icelluy d'Assonleville[1].

Durant lesquelles manières de faire, lesdicts lieux de Louvain, Mallines, Liere et Vilvoorde, ensamble ledict chasteau de la ville d'Anvers, refusoient recevoir garnisons, démonstrans estre plus affectionnez les habitans d'iceulx lieux vers ledict don Jan que pour la patrie, et signament ceulx dudict chasteau d'Anvers, où estoit mis de par ledict don Jan le sieur Trélon[2], lequel avoit promis et juré fidélité d'union

[1] Don Juan avait emporté avec lui, au château de Namur, le sceau du Roi, ce qui gênait fort les États-généraux et les empêchait d'expédier les affaires avec toute la célérité qu'elles comportaient. Plus tard, ils eurent recours au sceau du grand conseil de Malines ; voici la dépêche qu'ils adressèrent à cet effet, à cette assemblée, le 13 décembre 1577 :

« Messeigneurs, comme le sceau du Roi nostre Sire, ayant reposé dessoubz le président du conseil privé, n'est devant la main, ains hors du povoir dudict S^r président, par où pluisieurs dépesches se postposent au grand détriment et intérest des parties et retardement de la justice, et que ne sommes résoluz de encoires faire ung sceau nouveau, vous avons bien voulu requérir de vouloir tant faire en faveur de justice et advancement des parties, ou nous prester celuy reposant lez vous et faire apposer iceluy aux enseignemens, commissions et aultres lettraiges que doresenavant recepvrez de nous par billet ou autrement, soubz la signature de Cornélius Weellemans, nostre greffier. En quoy nous ferez singulier plaisir et grand advancement à la justice, et nous confians que ne ferez difficulté en chose sy raisonnable, finirons ceste avec noz très-affectueuses recommandations, après avoir pryé le Créateur vous octroyer, messeigneurs, en santé bonne et heureuse vye. De Bruxelles, le xiij^e de décembre 1577. » — Archives du Royaume, *Dépêches des rebelles*. t. I.

[2] Louis de Blois, chevalier, seigneur de Trélon, maître de l'artillerie. Par commission du 5 septembre 1566, un seigneur de Trélon, le même sans doute que celui-ci, reçut le commandement de cent arquebusiers à cheval que Marguerite de Parme

avec lesdicts Estatz généraulx, n'ayant icelluy don Jan esté content du gouverneur mis par iceulx des Estatz de la personne du seigneur de Willerval[1]; par où lesdicts des Pays-Bas en furent fort troublez et eu grande perplexité, et mesmement ceulx dudict Bruxelles, lesquels estoient journellement menachez de ny laisser pierre sur pierre, pour ce qu'iceulx de Bruxelles ne vouloient (ayant l'exemple d'aultres villes voysines) mectre les armes bas sur la demande et menaches dudict don Jan, veullant entrer audict Bruxelles avec trois cens mousquetères, choze trop barbare de user de telles fachons de faire contre sesdictes promesses et juremens, y estant venu tant doulcement, démonstrans faire grand service ausdicts Pays-Bas et de les maintenir en leurs droictz et privilèges susdictz.

Mais aucuns que l'on estimoit estre bons seigneurs à la patrie, si comme les comtes de Lallaing et d'Egmont, les seigneurs de Hèze et de Bersele, ensamble le seigneur de Cappres, cerchèrent moyens pour résister à la malicieuse entreprinse de Son Altèze, qu'estoit d'entretenir par lettres et dons pluisieurs seigneurs et capitaines de tenir de son costé pour Sa

faisait lever pour sa garde. Il ne faut pas le confondre avec Guillaume de Blois, dit Trélon, qui figura parmi les gentilshommes confédérés et devint par la suite amiral de Hollande.

[1] Adrien d'Ongnies, ou plutôt d'Ongnyes, comme il signait, chevalier, seigneur de Willerval, ancien confédéré, se montrait alors l'ennemi acharné du despotisme espagnol; le prince d'Orange le fit entrer au nouveau conseil d'État. En 1579, il s'unit aux mécontents et, plus tard, se rallia au prince de Parme. Il mourut en 1608. Il avait été gouverneur de Tournay pour les États-généraux.

Majesté[1], sans recevoir aucune garnison de la part desdicts Estatz généraulx, ayant faict présent à ceulx dudict chasteau d'Anvers de six mois de gaiges,

[1] Don Juan, qui d'après ses écrits semblait être plein d'intentions conciliantes et pacifiques, ne négligeait aucun moyen de faire tomber en discrédit l'autorité des États-généraux. En voici un exemple. Dans le courant du mois d'août, les États d'Artois furent invités à se réunir pour donner leur avis sur certaines affaires qui devaient leur être soumises. Don Juan l'ayant appris, adressa aussitôt aux seigneurs de Beaufort, de Bailleul, de Morbecque, de Steenbecque, de Rumenghen, de la Thieulloye, de Cappres et de Beaumont; au vicariat d'Arras, aux chapitres de Notre-Dame-lez-Arras et de Saint-Omer, au prieur de Saint-Vaast, aux abbés d'Anchin et de Mont-Saint-Eloy; aux villes d'Arras, de Saint-Omer, de Béthune, Bapaume, Hesdin et Saint-Pol, une lettre circulaire dont la minute fut rédigée par le secrétaire Berty, et dont voici la teneur :

« Vous sçavez qu'il n'est permis aux vassaulx et subjectz de quelque Estat et pays bien policié et moins à ceulx de pardeçà, de faire quelzques jointes ou assemblées en forme d'Estat ny autrement, que par ordonnance et commandement exprès de Sa Majesté ou du lieutenant et gouverneur général des pays de par deçà, comme icy a esté tousjours usé, et que tout ce qui s'est fait autrement est illicite, contre l'autorité et Majesté du Roy, et que ce que se fait au contraire ne peult estre à quelque bonne fin ny pour bon effect, sinon au déservice de Dieu, de Sadicte Majesté et contre le bien du pays. Par quoy, ayant entendu que l'on voūs a appellé de nouveau à comparoir en forme d'Estat d'Arthois avec les autres, nous vous avons bien voulu faire sçavoir que c'est sans nostre sçeu ny ordonnance, meismes contre nostre volunté, et conséquemment que c'est par ceulx qui usurpent ceste auctorité contre la majesté royalle et contre leur debvoir, serment, fidélyté et obéyssance. Vous requérant partant et néantmoins au nom et de la part de Sadicte Majesté ordonnant bien expressément, soubz paine de désobéyssance et d'encourir l'indignation de Sadicte Majesté, que n'ayez à comparoir à telle assemblée illicite en façon que ce soit, comme le meisme escripvons à autres. Et vous requérons aussi que le faites entendre à ceulx qui vous semblera bien convenir d'ainsi le faire, pour ne faire ceste faulte de se trouver aux

comme beaucoup d'aultres estoient gaignez par telles voyes de dons et promesses, de manière que ung nommé Osse[1], aman dudict Bruxelles, avoit faict refuz de recevoir audict chasteau dudict Vilvoorde quelque trois cens d'arquebousiers y envoyez par lesdicts Estatz. Suyvant quoy ledict seigneur de Cappres, monstrant acte de fidélité, déclara audict Osse, qui avoit l'estat de chastellain dudict chasteau de Vilvoorde, que, s'il y contredisoit encoires, luy mesmes en feroit la justice, estant icelluy aman avecq aultres de la loy dudict Bruxelles tenuz, entre ledict commun, pour flateurs et adhérens aux mallins de la patrie.

En ce temps perdit le Roy de France une bataille vers la Rochelle[2], où demeurarent grand nombre de gens d'ung costé et d'aultre, voires des principaulx

Estatz au mand de ceulx qui n'ont ce povoir. Et si le faites ainsi, comme espérons, nous ne fauldrons en avoir la mémoire, en toutes occasions qui se présenteront de recognoistre le service que faites à Sa Majesté et bénéfice au pays. Veu que n'avons cerché et ne cerchons que la pacification, le service de Dieu et de Sa Majesté, et le repoz et tranquillité publique, selon qu'aurez entendu par diverses noz lettres qu'en avons envoyé partout, si tant est toutesfoiz que ces mal intentionnez, procurans la guerre à voz despens, ne les ayent supprimé, comme ilz sont bien coustumiers de faire, en quoy povez recognoistre leur bonne foy et intention de vous celler le vouloir de Sadicte Majesté et le nostre. A tant, etc. Escript à Namur, le xxiij^e jour d'aoust 1577. » — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 171.

[1] Messire Antoine Van Oss, seigneur d'Heembeke, Ransbeke, etc. Il avait été nommé châtelain de Vilvorde le 22 novembre 1567. Remplacé le 27 mai 1578, par Philippe-Réné d'Oyenbrugghe, drossard de Grimberghe, il fut rétabli en 1585. — A. Wauters, *Histoire des Environs de Bruxelles*, t. II, p. 481.

[2] *Voy.* Sismondi, *Histoire des Français*, t. XIII, p. 447. Edition de la Société typographique belge.

d'icelluy Roy de France, que refroida et retarda l'entreprinse dudict don Jan.

Et estant le seigneur de Liedekercke[1], lequel s'estoit paravant mal acquitté au gré dudict peuple, envoyé pour gouverneur audict Anvers, assambla quelques soldatz affectionnez au service desdicts Estatz généraulx, et, à l'assistence desdits bourgeois d'Anvers, lesquelz avoient estez tant tourmentez et travaillez, comme dict est, chassèrent et tuèrent aucuns desdicts Allemans y estans encoires en garnison, assçavoir lesdicts portans lesdicts rameaux audict massacre d'Anvers, si qu'ilz prindrent incontinent la fuyte sur le bruit de l'abordement dudict seigneur de Lydekercke et ses gens en petit nombre, par où ledict seigneur de Lydekercke recouvra grand honneur.

Cependant messire Pontus de Noyelle, chevalier, seigneur de Bours, Belval, etc., en ce temps capitaine et chief de trois vielles compaignies ordinaires de gens de piedt, temporisoit attendant soigneusement l'occasion de se faire maistre dudict chasteau d'Anvers au nom du Roy et desdicts Estatz, suyvant la charge qu'il en avoit, estant en garnison avecq aultres compaignies audict chasteau d'Anvers de par lesdicts Estatz. Mais icelluy seigneur de Bours estoit en craincte que la compaignie de monsieur de Wavrou[2] ne se joindit avecq celle dudict seigneur duc d'Arschot ou du seigneur prince de Symey son filz,

[1] Charles de Redelghem dit Hannaert, chevalier, vicomte de Bruxelles et de Lombeke, baron de Liedekercke, Zombeke, etc., chef des finances. *Voy.* t. I, p. 199 et suivantes.

[2] Ne serait-ce pas Robert de Helfault, seigneur d'Havroult ?

appellée audict chasteau la mauvaise compaignie. Pourquoy estoient aucuns soldatz journellement en querelle, les ungz veullans tenir la part dudict don Jan, et les aultres pour lesdictz Estatz générauls au nom de Sa Majesté. Et finallement, en ayant icelluy seigneur de Bours gaigné quelque partie à sadicte intention, advint le jour Saint-Pierre, premier jour d'aoust dudict an 1577, que ladicte mauvaise compaignie sortoit de garde, estant ladicte compaignie dudict seigneur de Bours et celle du seigneur de Phillomme[1] jointes ensamble pour lesdicts Estatz, se présentirent contre ceulx dudict party de Trélon, gouverneur d'illecq, qui commenchèrent aucuns d'eulx à avaller[2] leurs picques; mais comme ceulx dudict party du seigneur de Bours donnarent dedens par furie telle qu'ilz en abatirent par terre, lors crièrent lesdicts adversaires, du moingz grand partie d'eulx : *Vivent les Estatz.* Et les ayans icelluy seigneurs de Bours vertueusement, en grand vaillantize, vaincu, s'addressa avecq lesdicts siens amys vers ledict gouverneur Trélon et le saisirent prisonnier, le tenant dois lors captyf audict chasteau pour ses sallaires d'avoir contrevenu à ladicte union par luy promise et jurée. Et ledict seigneur de Bours, comme valeureux capitaine, parvint à sadicte intention, demeurant maistre et gouverneur dudict chasteau d'Anvers, au nom de Sa dicte Majesté[3]. Tant que

[1] Nous trouvons mention d'un seigneur de Philomez, fils du seigneur de Willerval, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. VI, p. 237.

[2] *Avaller*, abaisser.

[3] En récompense du service qu'il venait de rendre aux États, Pontus de Noyelles obtint le gouvernement de Malines. Dans la

ausdictz adversaires et ennemys desdictz Estatz, se sauvèrent ceulx povant eschaper, et se retirarent avecq lesdictz Allemans en ladicte nouvelle ville, jusques au lendemain qu'ilz furent constrainct de sortir par le commandement que leur fut faict, sans aultrement les payer de leurs mérites; mais lesdictz bons affectez du costé desdictz Estatz furent payez de six mois de gaiges et eurent chascun deux mois de don de ceulx de ladicte ville d'Anvers.

Le mesme jour, second dudict mois d'aoust 1577, fut appréhendé ledict Osse, aman dudict Bruxelles et chastellain dudict Villevoorde, auquel l'on feist signer lettres à ceulx de la garde d'icelluy chasteau, affin qu'ilz eussent à recevoir ceulx desdictz Estatz, que estoient aucuns bourgeois dudict Bruxelles y estans envoyez, ayant pour leur chief ung bourgeois dudict Bruxelles, ung cordewannier nommé Hubelo[1]

Au mesme temps, furent renvoyez lesdictz seigneurs de Rassenghien et de Boussu, esquelz ledict commun n'avoit trop de confiance, vers ledict don Jan, pour sçavoir absolutement son intention[2]. Et si

suite, il abandonna le parti de l'union et livra la ville dont les Etats lui avaient confié la garde au prince de Parme. Il mourut en 1581 au siége de Tournay.

[1] Jean Hubelo, qui fit partie plus tard du collége des dix-huit et exerça pendant quelque temps un grand ascendant sur le peuple de Bruxelles.

[2] Pour les négociations qui eurent lieu entre les États-généraux et don Juan d'Autriche, après la retraite de ce dernier au château de Namur, on lira avec intérêt le *Mémorial et Recueil, etc., rédigé par escript par le sieur Grobbendoncq,* dans les *Bulletins de la Commission d'histoire,* première série, t. x, p. 172 et suivantes.

Nous ferons observer ici que le seigneur de Rassenghien, por-

furent aussy mandez par lettres aucuns seigneurs estantz près dudict don Jan, affin de eulx purger de leur serment, qu'ilz avoient faict avecq lesdictz des Estatz.

Cependant vindrent quatorze batteaux de guerre avecq gendarmerie devant ladicte ville d'Anvers[1], ayant aussy ledict seigneur prince d'Orenge envoyé le seigneur Saincte-Aldegonde audict Bruxelles avecq aultres seigneurs capitaines de sa part, lesquelz tenoient la main avecq les bons seigneurs des Estatz patriotz, pour parvenir au bien et repos d'iceulx, advisant l'Excellence d'icelluy seigneur prince de ce que se passoit par dechà, pour y estre pourveu convenablement.

Et comme lesdictz de Vilvoorde et Lière différoient encoires recevoir garnison de par lesdictz Estatz, ledict seigneur comte d'Egmont y fut envoyé avecq quelques gens de piedt et de cheval, pour les amener et induire à la bonne intention desdictz Estatz. A quoy ilz s'accordèrent aucunement aprèz se avoir mocquez desdictz soldatz bourgeois dudict Bruxelles, les renvoyant à ceulx de la ville pour avoir entrée, et ceulx de la ville à ceulx dudict chasteau de Villevoorde, plus par craincte que par bonne affection patriale qu'ilz avoient, voyant que lesdictz ville et chasteau d'Anvers estoient assubjectez, par

teur des propositions de don Juan, arriva à Bruxelles le 29 juillet, qu'il repartit aussitôt après avoir exposé aux États l'objet de sa mission, et que le lendemain les États envoyèrent à Namur, avec leur réponse, le comte de Boussu et Adolphe de Meetkercke.

[1] La venue à Anvers de ces bateaux de guerre, conduits par le seigneur de Houtain-le-Val, fit retirer les soldats allemands qui

où ilz n'attendoient estre secouruz, ains de estre rigoreusement traictez s'ilz n'y consentoient, aussy que lesdictz bourgeois de Bruxelles démonstrèrent vouloir mectre le feu à la porte dudict chasteau. Et estantz iceulx bourgeois de Bruxelles entrez dedens ledict chasteau par ordonnance dudict seigneur comte d'Egmont, suyvant la charge qu'il en avoit desdictz Estatz généraulx, fut dict par le curé dudict Villevoorde : *Que dira don Jan?* Et de là en avant couroit ce terme entre le peuple, par mocquerie : *Que dira don Jan?*

Et le lendemain, tiers jour d'aoust 1577, du soir, arrivèrent audict Bruxelles lesdictz seigneurs duc d'Arschot et de Havré[1] avecq les femme et enffans d'icelluy seigneur duc, courant ung bruit entre le peuple qu'iceulx seigneurs estoient eschappez dudict Namur, arrière dudict don Jan, estans poursuyvyz en diligence d'aucuns de la part dudict don Jan à cheval, de sorte que par la grand course desdictz chevaulx se disoit en estre demeurez deux morts, sans qu'iceulx seigneurs duc et Havré furent ratainctz, tenant chemin contraire tant qu'ilz vindrent au lieu de Hévre[2] appartenant audict seigneur duc d'Arschot. Et la dame et espouze dudict seigneur de Havré[3] estoit demeurée ou détenue audict

s'étaient réfugiés dans la nouvelle ville.—*Bor*, liv. xi, fol. 273 *a*. *Mémoires autographes du duc Charles de Croy*, publiés par le baron de Reiffenberg, p. 11.

[1] Le 2 août, à la nouvelle de la réduction du château d'Anvers, ils avaient quitté furtivement Namur, sous prétexte de faire une promenade. — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. iv, p. xlviii.

[2] Héverlé, près de Louvain.

[3] Diane de Dommartin, comtesse de Fontenoy, fille de Guil-

chasteau de Namur. On disoit qu'icelle dame, douée d'excellente beaulté, plaisante et désirée, ayant coustumièrement les tétins atrayans descouvertz, estre en la grâce d'icelluy don Jan non marié. Et estans iceulx seigneurs audict lieu de Hévre eschapez, comme dessus, le prince de Simey[1], fils dudict seigneur duc, feist demander à ceulx dudict Bruxelles si ledict seigneur duc, sadicte compaigne et seigneur de Havré pouroient retourner en icelle ville; à quoy luy fut respondu par advis desdictes nations que oy, moyennant qu'ilz vinssent pour bien et non pour trahyson. Suyvant quoy, furent ordonnez ledict seigneur comte de Lallaing et ledict seigneur de Capres, lequel s'estoit eschappé dudict Namur des premiers, d'aller à la porte dudict Louvain pour les recevoir et affin que ceulx de la ville dudict Bruxelles estantz de la garde d'icelle porte, n'en fussent troublez, pour ce qu'ilz n'estoient en grâce dudict commun peuple, entre lesquelz se disoient lesdictz eschapemens faictz à poste, pour traicter audict Bruxelles avecq lesdictz Estatz par secrète intelligence et correspondance d'icelluy don Jan; ayant icelluy comun peuple, comme prophètes, dict que ladicte pacification n'estoit que pour abuser ledict seigneur prince d'Orange, et à intention que tous luy feroient la guerre avecq luy.

Le vj^e dudict mois d'aoust 1577, aprèz que ledict

laume de Dommartin et de Philippine de la Mark. Elle avait épousé en premières noces Jean-Philippe de Daun et de Kirbourg, comte de Salm, tué le 3 octobre 1569, à la bataille de Montcontour, où il commandait les reîtres, au service du roi de France.

[1] Chimay.

Trélon fut amené prisonnier dudict chasteau d'Anvers audict Bruxelles, et mis audict lieu de *Brootkuys*, ledict duc d'Arschot fut mandé du matin de venir près desdictz Estatz assamblez sur la maison de ville dudict Bruxelles, accompaigné des seigneurs de Goigniez et de Cappres, qui alloient devant lesdictz seigneurs duc d'Arschot, ledict prince son filz et ledict Havré. Et ayant esté en communication en icelle maison de ville quelque peu de temps, sortirent hors, que lors fut criez par aucuns bourgeois estans sur le marché, près la descente de ladicte maison de ville, ces motz en thiois : *Daer zyn de veraeders!* Qu'est en franchois: *Voylà les terraistres!* Pour quoy iceulx seigneurs estoient en craincte, estans iceulx bourgeois impatientz de tant de menées et communications d'entretenemens abusifz, sans faire fin. Néantmoingz, par la prière d'aucuns seigneurs, iceulx bourgeois s'apaisèrent, sans aultres inconvéniens d'émotion ny aultrement, pour y avoir entre lesdictz bourgeois pluisieurs discrêtes personnes supportans le tout pour ung mieulx soubz espoir de bon succès; demeurant tousjours audict Namur près dudict don Jan, ledict conseillier d'Assonleville avecq ledict scel du Roy à luy délaissé, comme dict est; comme aussy demeuroient lesdictz docteur del Ryo, Foncq et Boosschot[1], tous trois conseilliers nouveaux dudict privé conseil, lesquelz trois conseilliers avoient gracieusement esté eslargyz avecq ledict d'Assonleville, oires qu'ilz fussent mal renommez entre ledict peuple, de tendre par leurs ambi-

[1] Jean-Baptiste Boisschot, ancien avocat fiscal au conseil de Brabant.

tion et avarice, rachines de tous maulx, à plus haultz estatz et honneur à eulx non convenable. En ce temps d'aoust 1577, revint ledict seigneur de Boussu audict Bruxelles dudict Namur, où il avoit paravant esté envoyé de par lesdictz Estatz comme ambassadeur, ayant la résolution dudict don Jan fourée, comme l'on disoit entre ledict peuple.

Ce pendant ledict seigneur comte d'Egmont mist garnison de ses gens, soubz la charge du capitaine Bernard[1], en la ville de Liere, qui longtemps paravant en avoit faict refuz le recevoir par ledict seigneur comte de Lallaing, gouverneur d'Haynaut et capitaine général des Pays-Bas estably par lesdictz Estatz. Et fut lors aussy commis et estably ung conseil de guerres de six ou sept seigneurs appellez patriotz pour ledict faict de guerre, où ne se debvoit trouver plus nulz prélatz et gens d'église, pour n'y estre treuvé convenable, ains seullement pour ordonner avecq aultres desdictz Estatz des deniers appartenans ausdictz gens de guerres et aultres affaires politiques d'iceux pays.

Et le lendemain, vij[e] dudict mois d'aoust 1577, reçeurent ceulx de Nyvelle en Brabant garnison de par les Estatz, ce qu'ils auroient acceptez aprèz pluisieurs difficultez, pour avoir, du moingz les magistratz, charge et intelligence secrète avecq ledict don Jan, comme se disoit, et qu'icelluy don Jan avoit, par ne sçay quelle praticque, proposé d'environner ladicte ville de Bruxelles, se tenant lors asseuré desdictz chasteau et ville d'Anvers, ensamble des villes

[1] Nicolas Bernard, cité dans la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV, p. 304.

de Mallines, Louvain, Villevoorde, Liere, Nyvelle et Hault; mais par ladicte surprinse dudict chasteau d'Anvers icelle proposition s'arresta, icelles villes ayantz démonstrez tenir le party d'icelluy don Jan en l'obéissance desdictz Estatz, n'estant néantmoings encoires asseurez desdictes villes de Mallines et Louvain.

Au mesme temps, ledict seigneur duc d'Arschot manda aucuns bourgeois dudict Bruxelles près de luy pour faire ses excuses et sçavoir si que l'on l'admetoit. Lesquels bourgeois, oyant ses excuses par grands juremens, luy remonstrèrent comment il avoit voulu faire entrer les gens dudict comte de Roeux audict Bruxelles et aussy faict sortir hors d'icelle ville lesdictz Roda et capitaine Julien[1] avecq ledict seigneur comte de Mansfelt, et aultres faultes, comme dict est, qui les occasionnoit le tenir suspect d'estre contraire à ladicte patrie.

Ledict jour, ledict don Jan manda ausdictz Estatz par le trésorier général Schets[2] son intention et demande, et entre aultres qu'iceulx des Estatz eussent à rendre lesdictz chasteau et ville d'Anvers avecq ledict Trelon prisonnier, en tel estat qu'ilz les avaient trouvez, Liere, Mallines et Vilvoorde, et que lesdictz Estatz se vinssent tenir à Louvain, et de faire la guerre audict seigneur prince d'Oranges[3]; demandant aussy luy estre livré ledict seigneur Sainte-Aldegonde, contraire à ladicte pacification

[1] Le mestre de camp Julien Romero.

[2] Gaspar Schets, seigneur de Grobbendonck, trésorier général des finances.

[3] *Voy.* le *Mémorial et recueil*, etc., dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1re série, t. x, p. 184 et suiv.

qu'icelluy don Jan avoit promis et juré de en tous ses poinctz accomplir. Et, en cas de refuz, il mectroit tout au feu et à l'espée, comme il avoit advisé Sadicte Majesté par lettres[1] qu'il n'y voyoit aultre moyen pour chastier les rebelles et héréticques des Pays-Bas, oires qu'iceulx luy eussent monstré tout honneur et obéissance, comme appartient de faire à bons et loyaulx vassaulx et subjectz à leur prince et seigneur, lesquelles lettres furent descouvertes et destroussées en chemin, et apporté le pacquet à ceulx desdictz Estatz; par où se démonstroit de plus en plus estre vray ce que le comun avoit prédict de ladicte paix fourée, tendant à fin vénimeuse, comme par aultres lettres venant d'Espaigne, aussy descouvertes, que Sa Majesté, entre aultres, escripvoit audict don Jan, qu'il avoit entendu que lesdicts pays s'estoient de nouveau révoltez et qu'ilz ne se vouloient renger à la foy catholicque et romaine, dont il s'esmerveilloit veu qu'il estoit envoyé pour les pacifier et y mectre le bien, et que partant icelluy don Jan euist à en faire le mieux, comme il treuveroit convenir; ayant aussy advisé d'exécuter par l'espée pluisieurs seigneurs et nobles des Pays-Bas qui démonstroient estre affectionnez de résister contre ladicte perverse intention, ne veullans estre subjectz et captyfz, voires esclaves, des maranes et barbares gouverneurs et conseilliers estrangers, lesquelz ne tachoient à aultre fin que de tenir à tous le pied sur la gorge, se vantant qu'ilz gouverneroient toute l'Europe.

[1] Les fameuses lettres interceptées en France et publiées par ordre du prince d'Orange.

Au mesme temps, ceulx dudict Anvers commenchèrent à faire ung rampar avecq grand nombre de pionniers, de bourgeois, femmes et enffans, pour clore ladicte ville depuis la porte Saint-Georges jusques au coing dudict chasteau vers Berchem, lequel chasteau estoit ainsy compris en icelle ville, et lesdictz bourgeois se équipoient en armes pour la garder, estans joyeulx d'eulx treuver libres desdictz ennemys mutins.

Le xij^e d'aoust 1577, la ville de Berghes sur le Zoom, occupée et tenue par les Allemans en nombre de iiij enseignes dont estoit chief le collonel Caerle Focre[1], fut mise en obéissance par le seigneur de Hèze et ses gens, assisté du régiment de monsieur de Montigny[2] et aussy du régiment de monsieur de

[1] Charles Foucker, l'un des colonels allemands avec lesquels don Juan avait négocié à Malines, avant de s'emparer du château de Namur. MM. Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick ont confondu ce personnage avec le conseiller Jean Fonck, dans les *Documents historiques inédits concernant les troubles des Pays-Bas*, t. II, p. 454.

[2] Philibert-Emmanuel de Lalaing, baron de Montigny, seigneur de Condé, vicomte de Bourbourg et par sa femme, Anne de Croy, marquis de Renty. D'abord partisan de la cause de l'indépendance nationale, il ne tarda pas à changer d'opinion, devint le chef du parti des mécontents et se réconcilia avec le roi d'Espagne par l'entremise du seigneur de la Motte. En 1581, il fut présent au siége de Tournay; l'année suivante il fut nommé grand-bailli de Hainaut, puis amiral de Flandre et créé chevalier de la Toison d'Or. Il contribua pour une large part à la prise de Dunkerque, qui eut lieu le 16 juillet 1583. En 1587, au siége de l'Écluse, il fut blessé au bras d'un coup de mousquet et perdit dans cette affaire son fils unique, Alexandre de Lalaing. Lui-même mourut à Mons, le 27 décembre 1590, laissant une fille, Jeanne de Lalaing, qui épousa Jean de Croy, comte de Solre, chevalier de la Toison d'Or.

Champaigney[1]. Et fut détenu prisonnier ledict Caerle Focre. Lesquelz Allemans, ensamble ceulx de Steenberghe, furent conduictz hors du pays. Et s'en allèrent lesdictz régimentz à la Tolle et à Bréda aussy garnye d'Allemans, d'environ vij enseignes qui le détenoient soubz umbre de leurdict payement, comme dict est, ainsy que faisoient les Allemans de la garnison de Boisleduc avecq aultres de leur suyte, y survenuz pour renforcher leur mutinerie.

Pendant lesquelles menées et entretènement, ledict don Jan se fortiffioit tousjours audict quartier de Namur, y mectant force vivres et munitions dedans le chasteau à son plaisir, sans luy estre donné empeschement comme l'on euist peu faire, veu qu'il se fortiffioit illecq, ayant aussi lors quelques archiers, hallabardiers, chantres et aultres ses gens qui s'en revenoient d'eulx-mesmes, pour ne vouloir le party dudict don Jan, comme ilz disoient.

Audict temps, vindrent deux enseignes d'Allemans devant le lieu de Gibloux de la part dudict don Jan, et y entrèrent par menaches et force, sans que lesdictz Estatz les secourassent, comme ilz debvoient faire, en temps deu, mais se démonstroit en tout et par tout le peu d'affection patrialle qu'il y avoit entre

[1] On lit en marge du manuscrit : « Lequel démonstra loyaux « debvoirs au repoulsement des Allemans estans en garnison « audict Berghes et aultres places de ce quartier ; mais quoy! « icelluy peuple, plain de deffiance, disoit que ledict seigneur de « Champaigney et aultres seigneurs estoient ainsy en crédit « pour acconduire les affaires à l'intention dudict don Jan, pour « en aprez ainsy tenir icelles places à leur intention, que l'on « disoit contraire à celle dudict seigneur prince et d'aultres ré- « putez bons patriotz. »

aucuns seigneurs en ayans charge. Lors fut aussy faict entreprinse par l'archevesque de Cambray[1], filz dudict Berlaymont, de mectre cincq enseignes d'Espaignolz audict Cambray, et aultres compaignies de Franchois à Saint-Omer, Ayre et Douay, de la part dudict don Jan, faisant ainsy mynes de tous costez. Mais Dieu voulut par sa saincte grâce contremyner, en sorte que le tout fut descouvert, aucuns d'iceulx malveullans prins, et ledict archevesque tant hault monté, comme estoient aussy lesdicts seigneurs d'Hierges, de Floyon[2], celuy estant parvenu au mariaige de la niepce dudict seigneur comte de Meghem trespassé sans hoirs[3], et aultres ses frères, de manière que entre ledict peuple se disoit avoir ledict seigneur Berlaymont faict plus que Dieu, assçavoir sesdictz enffans plus grandz queluy, se sauva icelluy archevesque hors dudict Cambray; estant icelluy

[1] Louis de Berlaymont, deuxième archevêque de Cambray élu par le chapitre le 5 septembre 1570 et mort à Mons le 15 février 1596.

[2] Florent de Berlaymont, seigneur de Floyon, sixième fils de Charles de Berlaymont. Le 10 avril 1578, il fut nommé chef et colonel de dix enseignes d'infanterie wallonne, et le 20 juin de la même année, le prince de Parme lui fit expédier des patentes de capitaine de la bande d'ordonnance, vacante par la mort de son frère Lancelot.

[3] Lancelot de Berlaymont, seigneur de Beauraing, deuxième fils de Charles de Berlaymont, gratifié, en 1570, d'une commanderie de 1,000 florins de rente sur les revenus des biens confisqués des chevaliers de l'ordre, plus tard capitaine d'une bande d'ordonnances. Il fut quelque temps gouverneur de Charlemont. Il épousa Marie, fille de George de Brimeu et nièce de Charles de Brimeu, dernier comte de Meghem, laquelle lui apporta en dot le comté de ce nom. Devenue veuve, cette dernière épousa en secondes noces, à Aix-la-Chapelle, le 3 septembre 1580, Charles de Croy, duc d'Arschot, prince de Chimay.

don Jan en ce temps appelé entre ledict peuple Jehan de Namur.

Lors vindrent nouvelles que le secours des gens de chevaulx soubz le duc de Brunswyck[1], en nombre de 4,000, levez pour ledict don Jan, furent deffaictz ou destournez par ung sien présent, ce que amoindrissoit peu à peu la force prétendue d'icelluy don Jan contre ses Pays-Bas. Et, le 17 dudict mois d'aoust 1577, fut amené ledict Caerle Focre prisonnier audict Bruxelles, et mis entre ceulx de la garde audict Bruxelles de bon matin, dont le peuple murmuroit que l'on ne l'amenoit publicquement de jour, pour estre veu d'ung chascun à exemple d'aultres, disant aussy que telz prisonniers ne debvoient avoir tant de faveur, ayant esté cause d'ung si horrible et cruel massacre et ruyne que dessus. Lors vindrent autres nouvelles que Morillon avecq aultres de sa suyte avoient esté prins au quartier d'Allost, estans poursuyviz d'aulcuns bourgeois harquebousiers dudict Bruxelles en nombre de cincquante, dont estoit chief ledict Hubelo, par ordonnance dudict seigneur comte de Lallaing. Il y avoit bruit entre le peuple que ledict Morillon faisoit collecte de grand nombre de deniers entre les prélatz et gens d'église, par dispensation et auctorité papale, liguez avecq nostre

[1] Éric II, fils d'Éric Ier, duc de Brunswick-Wolfenbuttel, bien qu'élevé dans la religion luthérienne, avait embrassé le catholicisme. Il prit part à la guerre de Charles-Quint contre les protestants d'Allemagne, assista à la bataille de Mulhberg et fut un de ceux que Philippe II retint à sa solde dès le commencement des troubles. Il mourut en 1584, décoré du collier de la Toison d'Or. Il avait reçu en partage les principautés de Calenberg et de Gottingen, et possédait aux Pays-Bas la seigneurie de Woerden.

Roy, l'empereur[1], le roy de France[2], le duc de Savoye[3], le duc de Florence[4], le duc de Mantua[5], le duc de Parma[6] et le prince son filz[7], tous joinctz avecq aultres potentatz et confédérez pour parvenir à leur dicte dévotion tyranyque, au lieu, comme le peuple disoit, qu'icelluy pape[8], appellé Sainct-Père, debvoit, par toutes voyes de clémence et miséricorde, moyenner les troubles à bonne fin.

Le lendemain, ledict comte de Lallaing envoya lettres de par les Estatz que on eslargyt ledict Morillon et les siens prins comme dessus, estant amenez près dudict Bruxelles au lieu dict Bogarde[9],

[1] Rodolphe II, fils et successeur de Maximilien II, né à Vienne en 1552, couronné roi de Hongrie, en 1572, et roi des Romains à Ratisbonne, le 27 octobre 1575; élu empereur en 1576. Il fut détrôné par son frère Mathias en 1611.

[2] Henri III.

[3] Emmanuel-Philibert, ancien gouverneur général des Pays-Bas. *Voy.* t. I, p. 1.

[4] François de Médicis, deuxième grand-duc de Toscane, fils et successeur de Cosme I[er]. Il régna de 1574 à 1587 et surpassa son père en tyrannie.

[5] Guillaume de Gonzague, duc de Mantoue et de Montferrat, né le 14 avril 1538, de Frédéric II de Gonzague et de Marie Paléologue. Il succéda à son frère aîné François III, sous la tutelle de sa mère et du cardinal Hercule de Gonzague, son oncle. Il mourut le 14 août 1587. Il avait épousé, en 1561, Éléonore d'Autriche, fille puinée de l'empereur Ferdinand I[er], morte le 5 août 1594.

[6] Octave Farnèse, deuxième duc de Parme, fils aîné de Pierre-Louis Farnèse, duc de Parme et de Plaisance.

[7] Alexandre Farnèse, né à Rome en 1544, futur gouverneur général des Pays-Bas.

[8] C'était alors Grégoire XIII, dit *Buoncompagnoni*. Il avait succédé à Pie V en 1572; il mourut en 1585.

[9] Bigard ou Grand-Bigard, localité près de Bruxelles, sur le chemin d'Alost.

dont le peuple ne se contentoit, parce qu'il estoit fort suspecté de tenir plus le party desdictz mutins et ennemys de la patrie, que le bien et advancement d'icelle, disant entre icelluy peuple que ce n'estoit que mocquerie et abusion de ainsy commander de appréhender les gens et les eslargir sans eulx estre purgez convenablement, et disoient aussy qu'icelluy Morillon estoit favorizé comme aultres prisonniers, et qu'il falloit qu'il y eust des affectez audict don Jan entre les seigneurs desdictz Estatz, ayant secrète intelligence avecq lesdictz mutins et rebelles, par dons et aultrement, mectant de costé touttes vertuz de bien et honneur, que doibvent ensuyvre principallement les seigneurs et gens ayans charge de gouvernement ou administration de la républicque, de quelle condition que ce soict.

Ledict jour, fut faicte une proposition et demande d'argent de chascune teste, pour lever gens et les payer; mais lesdictes nations de Bruxelles, avant que de résouldre, demandèrent, comme gens saiges et vertueux, où que l'on employroit lesdictz gens de guerre et argent, puisque les Estatz par ladicte proposition disoient ne sçavoir si don Jan et les siens estoient ennemys, et que partant ilz demandoient sçavoir quelz estoient tenuz pour ennemys et que l'on euist à les déclarer publicquement, et ilz treuveroient argent. Le mesme jour, que l'on attendoit les députez envoyez vers Son Altèze audict Namur, fut accordé sur ladicte proposition d'argent une année de rente, tant des gens d'église que séculiers, pour mener la guerre contre tous les ennemys et invasions desdictz pays, sans aucunement déclairer

iceulx ennemys. Et pour entretenir et affectionner le peuple, vindrent nouvelles que le fort de Charlemont, estant prins et tenu par subtilz moyens et ruse dudict seigneur d'Hierge adjoinct avecq ses père et aultres frères audict don Jan, comme dict est, estoit mis en l'obéissance desdictz Estatz et qu'icelluy seigneur d'Hierge estoit prins de ses gens propres, que aprèz fut treuvé n'estre que vent et nouvelles feyntes aux fins susdictes d'abusion.

Aprèz retournèrent audict Bruxelles lesdictz commissaires de Namur, si comme lesdictz évesque d'Ypre[1] et abbé de Sainct-Ghillin[2] avecq ledict trésorier général Schets, lequel le peuple suspectoit, ayans iceulx députez raporté ausdicts Estatz ne sçay quelles excuses dudict don Jan[3], qu'icelluy ne demandoit la guerre, se veullant accorder avecq lesdictz Estatz; à quoy le peuple ne se vouloit arrester, disant que ce n'estoit que miel pour soy tant mieux apprester audict faict de guerre contre lesdictz pays, comme paravant et depuis son entrée en cesdictz pays il avoit assez démonstré n'y aller de bonne foy, ains par touttes voyes de doulceur et menées tendantes à sadicte dévotion tiranyque, dont il s'estoit

[1] Martin Rythove, ancien professeur au collége de Dillingen, puis doyen de l'église Saint-Pierre à Louvain, créé évêque d'Ypres, lors de l'augmentation du nombre des évêchés. Il mourut à Saint-Omer, le 9 octobre 1583, de la peste, à ce que l'on croit. *Voy.* les *Mémoires de Viglius et d'Hopperus*, p. 96.

[2] Mathieu Moullart, abbé de Saint-Ghislain. Il avait succédé, en 1577, à l'évêque d'Arras, François de Richardot. Il mourut à Bruxelles le 2 juillet 1600.

[3] *Voy.* le *Mémorial et recueil*, etc., dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1re série, t. x, p. 188 et suivantes. — *Bor.*, liv. xi, fol. 276 *b*.

vanté dois son commencement d'entrée audict pays de Luxembourg, disant aux députez que luy estoient envoyez pour le recevoir au gouvernement desdictz pays, soubz conditions raisonnables, ensuyvant lesdictz franchizes et privilèges à eulx promis et jurez, comme devant, qu'il estoit venu à boult de tous ses affaires et entreprinses du passé et qu'il viendroit aussy bien à fin de celle de ces pays.

Tost aprez, sur l'extrême poursuyte de ceulx d'Anvers, les Estatz mandèrent d'abatre et desmolir ledict chasteau du costé de la ville; mais, environ trois heures aprez, par les persuasions d'aucuns desdictz Estatz fut contremandé de ne l'abatre; de quoy les bourgeois dudict Bruxelles, s'en sentans aggravez aussy que lesdictz d'Anvers, se treuvèrent en bon nombre sur ledict marché, veullant que lesdictz seigneurs des Estatz le auroient à commander de rechief incontinent par lettres de le faire, ou qu'ilz sçavoient ce qu'ilz avoient à faire, comme ilz feirent prestement à la poursuyte et forme de menaches susdictes faictes par ung maistre Cornille Vander Straeten advocat, ung nommé Hujoel, ledict Hubelo et aultres bourgeois ses adjoinctz, qui s'employoient journellement, en grand diligence et travail, nuict et jour, pour l'advancement des affaires requises en cesditz pays, et signament au quartier de Bruxelles. Et si voulurent lesdictz bourgeois sçavoir quelz estoient les contredisans à ladicte rompture dudict chasteau, qui furent sçeu, assçavoir : les seigneurs de Zweveghem, Rassenghien, le seigneur de Mouscron, grand bailly de Gandt[1], avecq aultres pen-

[1] Ferdinand de la Barre, seigneur de Mouscron, Frenois,

sionnaires des villes de ces Pays-Bas, que l'on disoit n'y avoir entre eulx que deux affectez à la patrie. Et craindant iceulx bourgeois de Bruxelles estre faict ledict mandement d'abatre ledict chasteau frivolement et pour les abuser, comme devant, envoyarent à la mesme heure ung messagier audict Anvers pour sçavoir la vérité. Il y avoit bruit que les jésuistes d'Anvers y estans encoires faisoient offre de trois tonneaux d'or pour ne le point desmolir et le tenir pour ledict don Jan. Et, la nuict Sainct-Bartholoméi dudict an 1577, lesdictz d'Anvers commenchèrent en diligence par grand nombre, jusques aux femmes et enffans, à rompre ledict chasteau, aprez avoir par les soldatz y estans faict difficulté de y consentir, sans premier estre asseurez des six mois de gaiges que leur avoit esté promis, pour ladicte surprinse avec ledict seigneur de Bourse, comme dessus.

Devant ledict Gyblou que les Allemans avoient surprins quelque peu paravant, comme dict est, furent tellement chargez d'escarmusades iceulx Allemans, qu'ilz sortirent par constraincte, se rendans à la miséricorde desdictz Estatz généraulx; suyvant quoy furent aussy reprins les fortresses d'Olhain[1], Sombrech[2] et aultres places à l'entour dudict Namur, prinses et occupées par ledict don Jan de Na-

Acren, Vael, Aelbeke, conseiller et chambellan du Roi, souverain-bailli de Flandre, avait échangé cette charge contre celle de bailli de Gand, en 1570. Il mourut en 1578. Il épousa en premières noces Marie de Thiennes, fille du seigneur de Castre et de Catherine d'Ongnies, et en secondes noces Jacqueline de Montmorency, fille de Baudouin, seigneur de Croisilles.

[1] Ohain. [2] Sombreffe.

mur, qu'ils appelloient. Le 20 dudict mois d'aoust 1577, estant ledict seigneur de Hèze avecq aucunes compaignies de ses gens près Breda, envoya deux enseignes d'iceulx pour trenchir devant icelle ville de Breda; mais comme en icelle ville y avoit grand nombre d'Allemans, jusqu'à xv^{c} et plus, sortirent grand partye d'iceulx sur lesdictz nostres faisantz ledict trenchiz, dont ilz furent en grand danger. Mais par le secours et ayde des gens dudict seigneur prince d'Orenge, ilz repoulsèrent lesdictz Allemans estans sortyz, non sans perte d'aucuns d'eulx, comme aussy en demeurarent aucuns desdictz du seigneur de Hèze. Et peu aprez, poursuyvant les nostres la fortune qui se présentoit, ensérèrent ceulx dudict Breda et de Boisleduc, de manière qu'ilz estoient en grand nécessité de vivres. Ce pendant lesdictz régimentz de Champaigney et de Montigny avecq aultres qui s'estoient venu rendre aux Estatz, approchoient dudict Namur, où ledict don Jan avoit receu garnison de piedt et de cheval. Lors commencèrent lesdictz de Gandt, sicomme le 26 dudict mois d'aoust 1577, à desmolir en grand diligence le chasteau d'illecq, dont ilz avoient esté tant bridez et tenuz en captivité.

Le lendemain, estans les seigneurs comte de Lallaing et de Cappres, par charge desdictz Estatz, allez en Arthois et en Haynaut pour mectre ordre aux gens et argent qu'estoit dict de lever, se partirent de Bruxelles lesdictz duc d'Arschot et aultres seigneurs pour Gandt pour faire le mesme avecq les Estatz de Flandres.

Aprèz fut amené ung anglois de Louvain, ayant

espeuzé la vefve Van der Tomme, en la ville de Bruxelles, ayant esté prins audict Louvain par aucuns soldatz bourgeois dudict Bruxelles, lesquelz y estoient allé par charge desdictz Estatz, estant icelluy anglois chargé d'avoir voulu trahir la Royne d'Angleterre, et le avoit icelle Royne mis à ung tonneau d'or. Fut aussy amené le mesme jour audict Bruxelles, ung capitaine prisonnier nommé Hopman Cornélis, frère d'ung chapelier dudict Bruxelles, natyf de Scharebeke, lequel estoit chargé d'avoir comme terraystre esté lieutenant du collonel Anibal[1] et soy treuvé audict massacre d'Anvers, ayant promis et juré fidélité aux bourgeois dudict Anvers; et avoit peu paravant esté prins près de Mastrecht où il estoit venu avecq quatre enseignes d'Allemans ramassez, qui furent surprins et deffaictz des gens dudict seigneur prince d'Orange. Encoires fut amené ung prisonnier audict Bruxelles et mis au logis dudict seigneur de Berssele[2], estant chargé d'avoir porté lettres de l'empereur audict don Jan pour son secours; et ung autre prisonnier y fut aussy amené, ayant esté treuvé près de Nyvelle en Brabant avecq lettres dudict don Jan et dudict comte du Rœux audict seigneur baron de Rassenghien, contenant, entre aultres, estre joyeulx de son eschappement de

[1] Sans doute le comte Annibal d'Altaemps, colonel d'un régiment de gens de pied allemands.

[2] L'hôtel des seigneurs de Beersel, saccagé par les Bruxellois en 1489 ou 1490, était situé rue des Foulons, aujourd'hui rue du Lombard. Isaac de Wavre, fondé de pouvoirs du comte de Berghes, en vendit quelques parties en 1603, et le restant fut cédé plus tard au gouvernement, qui le convertit en mont-de-piété.—Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, t. III, p. 161.

Bruxelles, et qu'il euist à entretenir les Estatz tant que ses gens seroient prestz[1].

Ce pendant le seigneur comte de Mansfelt, qui avoit dict aprèz son eslargissement, estant au pays de Luxembourg, ne vouloir tenir le party dudict don Jan et ne se mesler de riens, ariva avecq secours de gens audict Namur, contraire à l'union par luy promise ausdictz des Estatz, aprèz qu'ilz le avoient eslargy comme dessus[2]. Et demonstrans de plus en plus par iceulx seigneurs leur malicieuse entreprinse avecq ledict don Jan, ledict seigneur de Rassenghien se treuva, comme gouverneur, au quartier de Douay, où il prétendit faire et créer des capitaines à sa poste sur les bourgeois, mais iceulx le ayant entendu se misrent tous en armes et choisirent d'aultres capi-

[1] Il serait assez difficile de découvrir les noms de ces prisonniers ; à cet égard, un manuscrit de la Bibliothèque royale, intitulé : *Brief recueil et discours des choses plus mémorables passées ès-Pays-Bas, de* 1564 *à* 1588, n° 15,888, contient le passage suivant qui peut-être un jour mettra sur la voie de plus amples découvertes : — « Et combien que l'exemple de tant de pri- « sonniers susdits me deust donner occasion de me contre- « garder n'estre du nombre d'iceux, si ne me sçeu-je tenir mé- « riter de l'estre le jour Nostre-Dame à mi-aoust par ordonnance « des Estats à Bruxelles, à cause de quelques lettres secrètes « prinses à un courrier allant à Namur. Mais par monsieur de « la Motte qui m'excusa, j'en sortis le même jour. » L'auteur de ce récit a gardé le voile de l'anonyme ; on sait seulement qu'il occupait un emploi du gouvernement espagnol à Bruxelles, qu'il suivit le duc d'Albe dans la plupart de ses expéditions, et qu'après le départ de Bruxelles de don Juan, il remplit pendant quelque temps « l'office du général des postes illecq. »

[2] Il y a aux Archives du Royaume, dans la collection des Papiers d'État, une longue correspondance entre don Juan d'Autriche et le comte de Mansfelt; cette correspondance renferme de très-curieux détails sur les services que le comte rendait au prince.

taines d'entre eulx, et tindrent la nuict suyvante ledict seigneur de Rassenghien comme prisonnier, mais la matinée le laissèrent sortir.

En ce temps dudict mois d'aoust 1577, lesdictes nations de Bruxelles appercevant que aucuns desdictz Estatz avecq ceulx des magistratz d'icelle ville, retardoient tousjours les bons debvoirs requis et nécessaires pour résister aux perverses menées que dessus, ordonnèrent deux de chascune nation, faisant xviij hommes, dont estoient lesdictz Vander Straeten, Hujoel, advocatz, et Hubelo, pour mectre ordre ad ce que seroit de besoing à ladicte ville contre tous ennemys, sans la voix desdictz magistratz, lesquelz ne auroient aultre connoissance que des procédures[1].

Et aprèz que ceulx de Marienbourg eurent adverty et mandé qu'ilz se rendoient ausdictz Estatz, se rendirent audict don Jan[2], pour les promesses d'estre

[1] Outre les dix-huit hommes nommés par les nations, huit autres personnes furent encore désignées pour faire partie du nouveau comité: messire Libert Vander Dussen, échevin, messire Adolphe de Douvrin, receveur, Nicolas de Beckere et Philippe Boots, par le premier membre de la ville; et messire Antoine Pipenpoy, Jean de Fraye, Jean Van den Ghersmoirtere et Melchior Guebels, par le second membre. Les délégués des nations furent Jean Jacops, Adolphe Hujoel, Jérome Vanderheyden, Hubert de Vaddere, Guillaume Cerbo, Guillaume Desmet, Jean Vandenbeempde, maître Jean Vandenbossche, Pierre Vanderborch, le brasseur à l'*Ane*, Charles Van den Horicke, Jean Bont, maître Corneille Van der Straeten, Hugues Gaillaert, François Beydaels, Denis Jacops, Jean Schot et Jean Hubelo. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, t. I, p. 462 et 463.

[2] Invité par don Juan à lui faire remise de la place qu'il occupait, le seigneur de Rongy, gouverneur de Marienbourg, avait répondu, le 17 août, qu'il était tout prêt à obéir à Son Altesse en ce qu'il lui plaisait de lui commander, mais qu'ayant

payez de leurs arriéraiges, à quoy lesdictz des Estatz ne avoient tenu la bonne main de les appaiser, comme ilz debvoient, à cause, comme se disoit entre le peuple, qu'ilz laissoient, par les secrêtes practiques et correspondance avecq ledict don Jan, faire le pont d'icelluy et se fortifier contre lesdictz pays tant appovriz et troublez, que le peuple enduroit à grand paine et travail de veoir les continuelles charges et oppressions.

Lors vint de retour ledict seigneur duc d'Arschot audict Bruxelles de la ville de Gand, où les Estatz de Flandres s'avoient assemblez pour résouldre de leur intention contre lesdictz ennemys de la patrie. Et le lendemain furent amenez dudict Anvers huict pièces d'artilleries, canons renforcez de bronse, et quattre canons de fer et aultres pièces de campaigne, jusques en nombre de vingt-cincq. Et, le second de septembre dudict an 1577, se portyt ledict seigneur comte de Lallaing, chief et capitaine général de l'armée, dudict Bruxelles vers ledict Namur, pour veoir et remarcquer la place plus commode à asseoir le

prêté serment au Roi et aux États, il lui semblait ne pouvoir abandonner le lieu dont la garde lui avait été confiée, sans en avoir reçu l'ordre exprès de ces derniers. Les soldats de la garnison avaient fait une réponse à peu près semblable; ils avaient déclaré qu'ils étaient délibérés de tenir leur serment comme ils y étaient naturellement obligés, et de continuer « en tous debvoirs de bons et léaulx soldats. » Toutefois, quelques jours après, ébranlés par l'espoir d'être payés de ce qui leur était dû, ils enlevèrent les clefs de la ville au seigneur de Rongy, s'emparèrent de sa personne et se déclarèrent en faveur de don Juan d'Autriche. Gilles de Berlaymont, qui se trouvait alors à Charlemont, s'empressa de faire part de cette bonne nouvelle à don Juan. Nous publions sa lettre, datée du 22 août, à la suite de ce volume.

camp, que, le peuple disoit, debvoit avoir esté faict paravant et si tost qu'icelluy don Jan eust surprins ledict chasteau de Namur, sans y laisser avoir faict une forteresse du costé de la montagne et se pourveoir de gens et vivres audict Namur, que démonstroit assez quel desseing avoit icelluy don Jan à ceulx n'estans aveuglyz par dons et aultrement.

En ce mesme temps vindrent nouvelles que le roy de France avoit faict aultre paix avecq les confédérez pour la religion, ses subjectz[1], que l'on n'estimoit de tant ne sçay quelles paix fourées, comme dessus. Et comme le povre peuple et signamment ceulx dudict Bruxelles se malcontentoient, disant que lesdictz Estatz ou aucuns d'eulx ne cerchoient que retarder l'advancement du bien desdictz pays par leurs dictz entretènemens et paroles sans effect, iceulx des Estatz envoyèrent lettres audict don Jan[2], le iiij^e^ dudict mois de septembre 1577, pour la dernière fois, comme se disoit, qu'il euist à abandonner les ville et chasteau de Namur, et aultres places par luy tenues et occupées, et se retirer hors des pays déans iiij jours, sur paine de estre tenu pour ennemy, ou qu'il vinst avecq lesdictz Estatz, et se règler selon ladicte pacification, comme paravant il avoit promis, et que l'on n'entendoit aultrement plus

[1] La paix de Bergerac, en Périgord, signée le 17 septembre 1577.

[2] C'était leur réponse aux propositions qui leur avaient été soumises le 25 août par le seigneur de Grobbendoncq, et à celles contenues dans une lettre de don Juan du 28 du même mois. — *Voy.* le *Mémorial* cité, dans les *Bulletins de la Commission d'histoire*, 1re série, t. x, p. 196 et suivantes. — *Bor.*, liv. xi, fol. 278 et suivants.

rescripre ne recevoir pour gouverneur, oires que par diverses telles quelles ses excuses il faindoit de vouloir cercher paix.

Tost aprez ariva audict Bruxelles ledict seigneur de Lume, lequel se venoit présenter pour servir les Estatz[1]. Icelluy seigneur de Lume avoit paravant servy ledict seigneur prince d'Orenge et prins la Brille en Hollande, comme dict est, et faict pluisieurs aultres vaillantz exploix de guerre audict quartier de Hollande contre ledict duc d'Alve et ses adhérens; mais en la fin fut détenu prisonnier par ledict seigneur prince certaine espace, pour quelque faulte qu'icelluy seigneur prince avoit treuvé, selon le bruit, de manière qu'icelluy seigneur de Lume fut démis de son gouvernement de ladicte Brille et se retira arrière dudict seigneur prince assez mal content, comme se disoit. Ce pendant furent encoires envoyées audict Bruxelles de Gandt cincq pièces de bronse, doubles canons et doubles courtaulx. Et après avoir traicté et accordé avecq ledict seigneur

[1] C'est sur l'invitation des États généraux que Guillaume de la Marck se rendit à Bruxelles. Ils lui adressèrent le 30 août 1577 la lettre suivante, que nous extrayons du Ms. de la Bibliothèque royale, n° 9238, p. 237 :

« Monsieur, comme vous tenons l'ung des plus affectionnez à la patrie et désirerions grandement vous communicquer quelque nostre affaire importante pour la défence de nostre commune patrie, vous prions bien instamment vous transporter, au plus tost que possible est, en ceste ville, et espérant que n'y ferez faulte, prions Dieu vous maintenir en sa saincte grâce, nous recommandant bien affectueusement en la vostre bonne. De Bruxelles, le xxx[e] d'aoust 1577. »

« Voz très-affectionnez et bons amys,
« Les Estatz généraulx. »

de Lume, luy fut présenté charge de trois cens chevaulx qu'il ne voulut accepter; aucuns d'entre le populare ne avoient trop bonne confiance de sa fidélité à la patrie, pour ce qu'il s'estoit party dudict seigneur prince avec sa mal grâce, craindant que par sa légièreté il pouroit avoir esté gaigné dudict don Jan, pendant qu'icelluy seigneur de Lume se avoit tenu longtemps en Liége coyment, sans se mesler de riens, du moings qui venoit à congnoissance.

Lors se mutinarent quelques compaignies dudict seigneur de Hèze devant Breda, en temps requis de faire service, soubz umbre de leur payement, chassant leurs capitaines; comme aussy se mutinarent ledict régiment dudict seigneur de Montigny, paravànt dudict Dragon, et y eult grand désordre près Giblou où l'on entendoit dresser ledict camp, estans leurs capitaines, voires ledict seigneur de Lallaing leur chief d'armée, constrainctz de eulx retirer ailleurs, par où aucuns dudict peuple disoient estre ce faict à poste et y avoir quelque trahyson sur la main, ayans iceulx nostres ainsy crédit ou moyen d'ensuyvre ladicte fachon de mutinerie des estrangers, dont on cergeoit[1] le plus leurs chiefz et capitaines que le commun disoit ne faire leurs debvoirs à l'entretènement de leurs gens, mais iceulx chiefz et capitaines s'excusoient que lesdictz Estatz ne leur furnissoient argent, et icelluy commun disoit estre grandement esmerveilliez qu'estoient devenuz et où estoient employez tant de deniers infiniz donnez en aydes par ceulx desdicts Pays-Bas; et ne s'en contentoient trop iceulx commun que lesdictz Estatz ou

[1] *Cergeoit*, chargeait.

aucuns d'eulx n'estoient d'advis recevoir les gens dudict seigneur prince et aultres d'Escoche et Angleterre pour assistence[1], comme ilz se présentoient, et partant ilz doubtoient de bon ordre entre ceulx desdictz Estatz, par subtile menée pour entretenir la foy catholicque et romaine, sans y vouloir pourveoir par assemblée desdictz Estatz, en conformité de ladicte pacification[2]. Audict temps vindrent nouvelles

[1] Les États-généraux avaient envoyé le marquis d'Havré en Angleterre pour exposer à la reine Elisabeth l'état de leurs affaires et solliciter son appui contre don Juan. Sa commission, datée du 31 août, est à la suite de ce volume. Il fut fort bien accueilli en Angleterre et trouva la reine et les principaux seigneurs du conseil très-disposés à satisfaire à la demande des États. « Sa Majesté, écrivit-il de Windsor, le 28 septembre, ne « veult rien obmectre de ce que servira à nostre juste querelle, « et de non seulement maintenir les amitiés et alliances passées, « mais les confirmer plus estroictement qu'oncques, estimant à « beaucop la grande sincérité et bienveillance avecq laquelle « elle et tous les seigneurs de son conseil traictent avec nous. » Mais les États, tout intéressés qu'ils étaient au succès des négociations, montrèrent une incroyable lenteur. La correspondance du marquis d'Havré et celle du conseiller de Meetkercke, qui lui fut adjoint, sont remplies de plaintes sur le retard que les États apportaient à prendre une décision. Ils gagnèrent ainsi l'hiver et furent forcés de refuser les troupes dont ils avaient sollicité le secours. Lorsque peu de temps après ils eurent de nouveau recours à la reine Elisabeth et qu'ils réclamèrent l'envoi des soldats qui leur avaient été promis, ce fut la reine à son tour qui refusa: elle craignait de dégarnir ses États. — *Recueil concernant l'histoire des Pays-Bas au XVI[e] siècle*, Ms. de la Bibliothèque royale, n[os] 5884-5925, fol. 106 à 144.—*Pièces curieuses touchant les troubles du XVI[e] siècle*, Ms. du même dépôt, n[o] 7199, fol. 316 *b*.

[2] En cet endroit du manuscrit, nous lisons en marge, écrites d'une autre main que le reste de l'ouvrage, les lignes suivantes : « Ce pendant fut résolu, le vj[e] du présent, par les Estats géné- « raux estants à Bruxelles de requérir monseigneur le prince « d'Oranges de venir en leur assemblée, et furent choisis pour

de la destruction d'ung cloistre en Espaigne[1] par la fouldre de tonnoire, lequel cloistre nostre dict Roy y avoit faict ériger en grand magnificence et richesse inestimable, où Sa Majesté se tenoit.

Le 7 dudict mois de septembre 1577, estant ledict évesque de Liége pour venir audict Bruxelles vers lesdictz Estatz, affin de traicter aultrefois de ladicte paix, fut ledict voyaige changé, entendant qu'il ne seroit trop bien venu desdictz bourgeois de Bruxelles, pour les faulses menées qu'il avoit traictées paravant avecq lesdictz députez de l'empire et nonce du pape, tendant, selon le bruit entre le peuple, à une grandissime trahyson comme dict est. Ledict évesque y envoya partant quelque son délegué dudict Liége avecq ung aultre, lesquelz, estans arivez audict Bruxelles, furent le mesme jour renvoyez sans que l'on traicta avecq eulx, par ce qu'il en avoit assez mal usé[2]. Et furent envoyées incontinent lettres aux nobles et aultres estans audict Namur près dudict don Jan, contenant que les ayant veues, ilz eussent à venir sans délay comparoir par devant lesdictz des Estatz, pour eulx purger, sur paine de corps et biens[3]. Et le lendemain se partirent ledict seigneur comte d'Egmont et aultres seigneurs vers Anvers

« envoyer vers Son Excellence, messieurs Jean Vander Linden, « abbé de Sainte-Geertrud, Fréderícq Perrenot, chevalier, baron « de Renaix, seigneur de Champaigney, colonnel d'un régi- « ment d'infanterie wallonne; Elbertus Léoninus, docteur et « professeur ès droits; et l'advocat Liesvelt. »

[1] Saint-Laurent-le-Royal, qui fut en partie détruit le 24 juillet 1577. Voy. *Bor.* liv. XI, fol. 283 *a*.

[2] *Voy.* le *Mémorial* cité, p. 202 et suiv.

[3] *Voy.* Groen Van Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange Nassau*, t. VI, p. 164.

pour communicquer les affaires desdictz pays avecq l'Excellence dudict seigneur prince et le recevoir, comme se disoit, pour chief et gouverneur[1]. Et fut ce pendant envoyé argent vers lesdictz lieux de Gybloux et Breda, pour contenter lesdictz nostres mutins, comme dict est, estans iceulx en grandt nécessité, comme ilz disoient.

Audict mois de septembre dudict an 1577, se partyt le prince archevêque de Cambray par la poste vers Rome[2], voyant que lesdictes entreprinses estoient descouvertes et destournées, ayant dict qu'il se vengeroit de la prinse dudict comte de Barlaymont son père. Et les Allemans, environ huict cens, sortirent en ce temps dudict Breda pour y amener quelques bestiaulx et aultres munitions de vivres qu'ils pouroient recouvrer, mais ceulx estans trenchez devant la ville, comme dict est, en nombre d'environ cincq à six cens, les assaillirent et donnèrent si vaillante escarmussade qu'ilz deffeirent plus de trois cens d'i-

[1] Par résolution du 6 septembre, les États-généraux avaient chargé Jean Vander Linden, abbé de Sainte-Gertrude à Louvain, Frédéric Perrenot, seigneur de Champagney, le docteur Elbertus Léoninus et l'avocat Liesvelt de se rendre auprès du prince d'Orange à Gertrudenberg, et de le supplier de venir immédiatement à Bruxelles, afin que les États pussent aviser avec lui sur les besoins du pays. L'instruction de ces envoyés a été publiée dans les *Archives de la maison d'Orange Nassau*, t. VI, p. 155, mais d'une manière très-incomplète. Ils étaient également porteurs d'une lettre de créance, datée du 6 septembre, et que le lecteur trouvera dans le manuscrit de la Bibliothèque royale, n° 16,123, fol. 75.

[2] Nous publions parmi les Pièces justificatives, imprimées à la suite de ce volume, une curieuse lettre adressée à don Juan d'Autriche par Louis de Berlaymont, et dans laquelle ce dernier énumère les raisons qui l'ont porté à se retirer des Pays-Bas. Cette lettre porte la date du 8 août 1577.

ceulx Allemans sur la place, par où on esperoit avoir à meilleur marché ledict Breda.

Le 12 dudict mois de septembre 1577, ledict trésorier général Schets, qui avoit été envoyé de par lesdictz Estatz vers ledict don Jan, ariva audict Bruxelles avecq la dernière intention desdictz Estatz allencontre dudict don Jan et ses adhérens. Et estant icelluy trésorier venu jusques au marché dudict Bruxelles, aucuns bourgeois le prétendirent mettre sur ledict *Broothuys* prisonnier, demandant sçavoir ce qu'il avoit apporté dudict don Jan, ce qui ne fut faict, et s'assamblèrent sur ce lesdictes nations dudict Bruxelles le lendemain, jusques à deux heures aprez midy. Et fut treuvé l'intention dudict don Jan estre de abandonner les places qu'il tenoit, assçavoir lesdictz ville et chasteau de Namur, Charlemont et Mariebourg, et soy retirer, moyennant que ledict comte de Barlaymont et ses enffans fussent remis en leurs Estatz, ledict seigneur de Licques en ladicte citadelle de Cambray, ledict Trelon gouverneur desdictz ville et chasteau d'Anvers, comme il estoit paravant, et aussy que l'on quicteroit les armes, ce faict, se retireroit en Luxembourg tant qu'il y auroit gouverneur venu en ces pays de par Sa Majesté[1]. De laquelle dernière intention dudict don Jan ainsy conditionnée ledict peuple se contentoit encoires moingz que paravant, parce qu'icelles conditions ne tendoient, disoient-ilz, que de mal en pire fin.

Le xvj[e] jour dudict mois de septembre dudict an 1577, se partyt aultrefois ledict trésorier Schets

[1] *Voy.* le *Mémorial* cité, p. 202 et suivantes.

vers ledict don Jan, dont le peuple dudict Bruxelles murmuroit, parce qu'il avoit esté dict de n'y plus envoyer, disant que c'estoient continuelz entretenementz, par quoy ilz n'estoient d'advis le laisser sortir ladicte ville; mais par le moyen d'aucuns desdictz bourgeois principaulx dudict Bruxelles, lesquelz vindrent remonstrer à ceulx de la porte que l'on n'y envoyeroit plus aprez celle fois, icelle garde obéyt, et le laissèrent sortir.

Et entendans icelles nations dudict Bruxelles que ledict seigneur prince d'Orenge se délibéroit de venir en brief audict Bruxelles, envoyèrent aucuns personnaiges, tant de leurs nations que desdictz sermentz, vers ledict seigneur prince, pour luy remonstrer que Son Excellence seroit bien venue audict Bruxelles, et qu'ilz le requeroient bien affectueusement pour leur chief et gouverneur. Ce pendant se préparoient les logis pour la venue d'icelle Son Excellence en très-grand joye et liesse. Suyvant quoy, le 18 dudict mois de septembre 1577, icelluy seigneur prince feist son entrée audict Anvers en ung chariot à coche, accompaignié de quelque peu de gens de pied et de cheval, et estoit son logis préparé audict cloistre Saint-Michiel, ayant couché la nuict précédente à Hoochstraete. Auquel lieu d'Anvers icelle Son Excellence fut honorablement et avecq grand allégrie reçeue de pluisieurs seigneurs dudict pays de Brabant et aultres[1], lesquelz se y es-

[1] Aussitôt que les États-généraux apprirent la venue du prince d'Orange à Anvers, ils chargèrent les abbés de Villers et de Maroilles, le sénéchal de Hainaut et les seigneurs de Capres et de Frésin, d'aller le complimenter et le prier de se rendre à Bruxelles. Le magistrat de cette dernière ville envoya de son

toient treuvez, assistez de huict milz harquebousiers bourgeois dudict Anvers en fort brave ordre et équipaige d'armes, enseignes et tambourins, avecq ceulx des sermentz qui estoient restablyz en leurs confrairies suyvant les octroys par eulx obtenuz longtemps paravant; mais fut deffendu ausdictz bourgeois de ne tirer pour éviter que quelque desgrâce ou malveullance ne advint d'harquebousade, et que l'on ne pouroit sçavoir le malheureux qui l'auroit tiré, par où demeureroit la mort et meurdre de quelque seigneur inpugny, et en pouroit ensuyvre plus grand mal de massacre et aultrement, considérant les malheureuses actes advenues du passé, servant à tous seigneurs de miroir et exemple. Et nonobstant ladicte deffense, lesdictz bourgeois, tant altérez et délibérez de bonne affection vers ledict seigneur prince, ne se sçeurent contenir de faire une salve ou deux, estant ledict seigneur prince près de son logis à Saint-Michel, avecq une si grand résonnance d'arquebousades qu'il sambloit ung tremblement dudict Anvers, sans povoir congnoistre l'ung l'aultre ny veoir l'air pour la grand fumée d'icelles harquebousades. Et estant ledict seigneur prince en icelle ville se descouvra certaines lettres de change pour furnir grand somme d'argent audict don Jan, qui ne cessoit de myner à tous costez, à cause duquel descouvrement furent plusieurs comptoirs fermez et, entre aultres, d'Ytaliens et d'Espaignols; aucuns furent constituez prisonniers.

côté messire Libert Vander Dussen, Philippe Diertyts et le secrétaire Jean Melyn. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, t. I, p. 465. Gachard, *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV, pp. IX et 19.

Et le 20[e] dudict mois de septembre l'appoinctement se feist avecq les Allemans estans en la ville de Boisleduc, place forte et nuysable audict pays de Brabant pour estre assize en lieu aquaticque et à descouvert, de sorte qu'il eust convenu faire de grand despence et perte de gens pour la reconquester par force; estant ledict appoinctement tel qu'ilz Allemans sortiroient, en les payant cincq mois en drap et argent. Et se parlementoit en ce mesme temps avecq ceulx dudict Breda, lesquelz estoient en division, assçavoir ceulx y ayant esté paravant en garnison contre ceulx qui sortirent dudict Anvers, lorsqu'ils furent chassez d'illecq, comme dict est; de manière que l'on espéroit en brief parvenir à la wydanghe d'iceulx mutins allemans ainsy en division, par laquelle touttes places et pays ne peuvent estre de durée.

Ce pendant retourna ledict trésorier Schets audict Bruxelles dudict Namur, où il avoit esté envoyé par lesdictz Estatz pour la dernière fois sans plus, comme dict est, apportant aultres lettres dudict don Jan[1], contenant estre content, comme devant, se retirer moyennant que lesdictz de Berlaymont, le comte du Rœulx, monsieur de Licques et seigneur de Trélon[2]

[1] *Voy.* le *Mémorial* cité, p. 215 et suivantes. — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV, p. XXIII.

[2] Jeanne de Blois, sœur de Louis de Trélon, ne cessait de solliciter auprès de don Juan pour qu'il s'occupât de faire rendre la liberté à son frère. Voici une requête qu'elle lui adressait le 20 septembre 1577, et que nous trouvons dans la collection des *Papiers d'État et de l'Audience*, aux Archives du Royaume liasse 171 :

« Monseigneur, comme il a pleu à Vostre Altèze me paroistre par sa lettre d'estre en soing de monsieur de Terlon, mon frère,

fussent remis en leurs Estatz et gouvernements, sur quoy estoit dict et arresté que ce se remectoit à l'assamblée desdictz Estatz généraulx.

En aprèz, le 27[1] dudict mois de septembre an susdict, feist ledict seigneur prince son entrée en ladicte ville de Bruxelles, par la porte de la nouvelle rivière, où estoient appareillez quelques batteaux en brave équipaige, riches et triomphantz de paintures et tapisseries. Et se jouoient sur lesdictz batteaux, à la entrée d'icelluy seigneur prince d'Orange, les histoires de Joseph ayant esté vendu par

pour sa relaxation, m'oblige rendre grâce et très-humble marchiement à Vostre Altèze, voyant que plait à icelle l'honorer de sa faveur, que je tiens pour le plus grand heur que luy sçauroit advenir au monde, dont je prens tout bon espoir et m'allège grandement la peine que j'ay reçeu depuis sa retenue, suppliant très-humblement Vostre Altèze le tenir pour jamais au nombre de ses très-humbles et obéissantz serviteurs. Et comme j'entens que le sieur de Grobbendonck est à présent vers Vostre Altèze, je la suplie avoir pitié de moy, ayant mémoire de ma prière, n'ayant nul moyen de vivre sans estre dressée de ce qui m'est deu, et par faulte d'avoir assignation particulière sur quelque terre, il y at trois ans que n'ay rien reçeu. Qui me cause de rechieff supplier très-humblement Vostre Altèze m'accorder l'ordonnance sur la terre de Binch pour trois milz florins par an. Ce faisant, je seray toute ma vie obligée prier Dieu permestre à Vostre Altèze le parfaict de ses meilleurs désirs, baisant les mains d'icelle très-humblement. De Thuyn, le xx[e] jour de septembre 1577.

« De Vostre Altèze,

« Très-humble et très-obéisante,

« JENNE DE BLOYS. »

[1] Ce fut le 23 septembre, à quatre heures de l'après-midi, que le prince débarqua à Bruxelles. — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV, p. XIII.—*Histoire de Bruxelles*, t. I, p. 465 et suivantes.

ses frères et racheté des Philistins, ensamble de la captivité des Ysraëlistes soubz le roy Pharaon et du prophète réal David ayant deffaict le grand Golias, démonstrans touttes les tiranyes du roy Pharaon et aultres, et les victoires divines sur ce ensuyvies. Ce faict, vint ledict seigneur prince avecq ses gens descendre à terre à ung rivayge illecq faict avecq quelques dégretz et ung portal magnifiquement paré, estant convoyé de trois cens bourgeois dudict Anvers harquebousiers pour sa garde en fort brave équipaige d'armes, estant aussy accompaignié des seigneurs comte d'Egmont, son frère maisné[1], le comte de Houtkercke[2], ayant espouzé la seconde fille dudict feu seigneur comte d'Egmont, et monsieur de Hèze, avecq les députez dudict Bruxelles qui le estoient allé recevoir audict Anvers. Et fut aussy reçeu ledict seigneur prince de 26 enseignes d'arcquebousiers desdictz bourgeois de Bruxelles, lesquelz vindrent audevant Son Excellence et l'amenèrent ainsy en ordre très-honorablement par le marché dudict Brnxelles, ladicte gendarmerie devant; auquel marché luy fut présenté à boire, mais ne le vouloit accepter si on ne beuvoit à luy, que lors quelque desdictz sermentz beut à Son Excel-

[1] Philippe d'Egmont, fils du célèbre Lamoral, eut deux frères: Lamoral, deuxième du nom, qui mourut à Bruges, le 23 mai 1617, et Charles, qui fut fait prisonnier en même temps que son frère aîné, à la prise de Ninove, et qui mourut à la Haye, le 18 janvier 1620, après avoir obtenu le collier de la Toison d'Or, et rempli les fonctions d'ambassadeur en Allemagne et en Danemarck.

[2] Georges de Hornes, comte de Houtekercke, époux d'Éléonore d'Egmont. *Voy.* t. I, p. 167.

lence, disant qu'icelle estoit bien venue, suyvant quoy Son Excellence feist raison. Les seigneurs comte d'Egmont et sesdictz beau-frère et frère maisné alloient devant avecq ledict seigneur de Hèze; aprez suyvoient pluisieurs seigneurs et gentilzhommes, et aprez ledict seigneur prince accompaigné dudict seigneur duc d'Arschot et ung ambassadeur d'Angleterre[1]. Et oires qu'il fut deffendu de tirer, comme audict Anvers, lesdictz bourgeois de Bruxelles ne se sçavoient garder de faire aucunes salves en chemin vers sondict logis, et mesmes à la seconde porte de Flandres. Et passé les bailles, approchant la porte d'icelluy son logis, dict la maison de Nassau, grand nombre de chambres pozées sur les bailles préparées, donnèrent si grand et horible bruit qu'il sambloit estre foudre du ciel, comme feirent aussy lesdictz bourgeois de pluisieurs coupz d'arquebousades, faisant une telle résonnance et obscurité de fumée en l'air, que l'on ne voyoyt ny entendoit en ce quartier de ladicte maison de Nassau; de sorte que pluisieurs pierres, ardoises et d'aultres couvertures de thoys et murailles environ lesdictes bailles se crevèrent, saillant l'une dechà et l'aultre de là en pièces, sans en advenir, par l'ayde de Dieu, aucun mal. Et fut ainsy reçeu ledict seigneur prince en si grand honneur et allégresse desdictz bourgeois de Bruxelles, que aucuns avoient les larmes aux yeulx de ayse et liesse de veoir ung tant grand, noble et vertueux seigneur et prince retourner en ses biens, dont il avoit esté privé et tenu hors de ces pays par longue espace de temps,

[1] Cet ambassadeur s'appelait Davidson.

oultre la cauteleuse furte[1] du noble seigneur comte de Bure[2], son filz, lequel avoit esté emmené de par le duc d'Alve, estant servy d'aulcuns malveullans de Louvain, où qu'icelluy seigneur comte de Bure enfant estoit mis à l'estude, et d'aultres ennemys et adhérens dudict duc d'Alve. Ce que ledit seigneur prince avoit enduré et souffert, se deffendant tant qu'il povoit, comme à tel noble et vertueux seigneur et chevallier appartient pour la garde de sa noblesse, ayant néantmoingz esté désadvancé de sa bonne fortune par aucuns le servant à double face, comme à diverses fois s'est démonstré, où les exploictz vertueux se présentoient, tant en Zélande, Hollande, Brabant, que ailleurs, assez notoire, n'estant besoing d'en faire plus long récit.

Et ayant ledict seigneur esté quelque peu en son logis, sortyt ledict duc d'Arschot allant vers le sien. Icelluy seigneur prince le suyvit tost aprez avecq quelque peu de sa garde desdictz bourgeois d'Anvers, lesquelz demeuroient en nombre susdict de trois cens audict Bruxelles, tant que la garde ordinaire dudict seigneur prince viendroit. Et estant ledict seigneur prince près des bailles de la court dudict seigneur duc d'Arschot, icelluy seigneur duc accompaigné de monsieur le prince de Chimey, son filz, et d'aultres ses gentilzhommes, luy vindrent audevant et le reçeurent à l'entrée d'icelles bailles

[1] *Furte*, de *furtum*, larcin, vol.

[2] Philippe-Guillaume de Nassau, comte de Buren, fils aîné du prince d'Orange, que le duc d'Albe avait fait enlever de l'université de Louvain et conduire en Espagne. Il revint aux Pays-Bas avec l'archiduc Albert et mourut à Bruxelles en 1618. Il épousa Éléonore de Bourbon, fille du prince Henri de Condé.

avecq grande révérence et accolade. Et y demeura ledict seigneur prince ce soir là de sa venue audict Bruxelles au souper. La nuict ensuyvant, fut continuée grand allégrie et joyeuseté de feuz et aultres récréations par lesdictz bourgeois de Bruxelles, devant leurs maisons, du moing d'aucuns ses amys et amateurs du bien de la patrie.

En ce temps se descouvra encoires ung aultre venin audict Anvers, de 5,000 casaques de légière estoffe tirant sur le blancq, en trois ou quatre lieux, si comme au logis d'ung Espaignol et aultres gens d'église, qui se excusoient disant que c'estoient casaques pour des pionniers y gardées de longtemps, choze que sembloit audict peuple controuvée et moings que véritable, qu'icelluy peuple disoit estre practiquée pour y massacrer, à la comodité dudict don Jan, les bons et loyaulx seigneurs et bourgeois dudict Anvers affectionnez à ladicte patrie, n'estant ledict seigneur prince trop asseuré, selon l'opinion de pluisieurs ses amateurs, pour n'estre tous ses amys qui le saluoient et faisoient honneurs et caressies avecq masques et farderies de beaux semblans et ryantes mynes judayques.

La matinée ensuyvante, 24 dudict mois de septembre 1577, allèrent au logis dudict seigneur prince d'Orange, les seigneurs des finances, asscavoir les trésorier Schets, commis Damhoudre, Ringout et Oyenbrughe[1], avecq le receveur général

[1] Josse de Damhoudere, chevalier, Jacques Reingout et Engelbert d'Oyenbrugghe étaient tous trois conseillers et commis des finances ; le premier était de plus garde des chartes et *lettriaiges ;* le deuxième, trésorier de l'épargne.

Baert[1], et saluèrent Son Excellence, luy donnant la bien venue et aultres présentations qu'ilz feirent d'amytié et services qu'ilz démonstroient.

Pendant lesquelles menées estoient secourues les villes de Mariebourg et aultres places occupées par ledict don Jan, de vivres et munitions de guerre, sans y estre remédié convenablement par lesdictz Estatz, venant icelluy secours par la voye de Mallines, Louvain et Liere, qui leur donnoient secours soubz umbre de leur tenir comme neutres, comme se faisoit par la voye d'Anvers et de Liége. Iceulx des Estatz feirent refus de signer la commission contenant que ledict don Jan euist à sortir avecq ses adhérens, en brief jours, des places qu'il occupoit, sur paine d'estre rebelle au Roy et déclairé ennemy desdictz Estatz, et ceulx de ses adhérens prétendans estre remis en leurs estatz et honneurs se retireroient en Liége, place neutrale, où ilz demeureroient comme prisonniers, tant que par lesdictz Estatz généraulx assamblez en seroit aultrement ordonné. A raison duquel refuz icelluy seigneur prince déclara ausdictz Estatz que tel estoit son intention, sans plus délayer, ou aultrement qu'il s'en pouroit retourner de où il estoit venu. Que lors fut icelle commission signée, et furent députez le Revérendissime évesque de Bruges et ledict seigneur de Willerval, pour aller vers ledict don Jan avecq icelle commission, par dessus la dernière fois d'envoy[2].

La nuict Sainct-Michiel dudict an 1577, estant le-

[1] Nicolas Baert, receveur général des finances du Roi.

[2] *Voy.* le *Mémorial*, etc., p. 216 à 220. — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV, p. XXVIII.

dict seigneur duc d'Arschot choisy et commis gouverneur de Flandres[1] par lesdictz Estatz généraulx, se feist procession générale audict Bruxelles, et se partyt le conseil desdictz Estatz ayant esté assamblez de bon matin sur ladicte maison de ville dudict Bruxelles avecq ledict seigneur prince, lequel se retira en son logis avecq sa garde d'aucuns bourgeois dudict Bruxelles, et lesdictz seigneurs duc d'Arschot, comte d'Egmont et ses frères, monsieur de Hèze et son frère, le comte de Houtkerke, les seigneurs du privé conseil et des finances allèrent à ladicte procession. Entre le peuple se parloit diversement de ladicte allée à la procession, disant aucuns que c'estoit pour esprouver ledict seigneur prince, qu'ilz disoient ne faire cas d'icelle tradition romaine; aultres disoient qu'il n'y alloit pour éviter aucuns inconvéniens de trahison que journellement se practiquoient, comme des pistollez en façon de torses et aultres inventions barbares, pour amener les bons princes et seigneurs à leur dévotion de massacre, comme du passé s'estoit iniquement practiqué, soubz l'umbre de bonne dévotion de mariaige et aultrement.

Le lendemain, jour Sainct-Michiel[2], se feist aultre procession générale, mais lesdictz seigneurs prince, duc d'Arschot, d'Egmont, de Lallaing et aultres desdictz Estatz demeurèrent en conseil sur ladicte maison de ville, et y disnèrent, dont pluisieurs fu-

[1] Le duc d'Arschot avait été nommé gouverneur et capitaine général de Flandres par acte des Etats-généraux du 20 septembre 1577.

[2] Le 29 septembre.

rent assez remplyz de vin, ayant le bancquet esté plus sumptueux et réal[1] que du passé; dont icelluy seigneur prince démonstroit ne faire grand cas de bancquètz, mais bien de aller à la portion ordinaire, sans excès, ce que entretenant discrètement, les affaires et bonne occasion ne s'oublient, ains chascun se peult mieux conduire et régler à la raison, comme disoient aucuns d'entre le peuple, qu'il estoit bien requis sobrier[2] et vigiler en temps convenable.

Ce mesme jour vindrent lettres des députez envoyez par lesdictz Estatz pour aultre dernière fois sans plus, comme se disoit, que ledict don Jan ne leur avoit encoires donné audience[3], usant, comme ledict peuple disoit, de ses ruses et subtilz entretenemens, pour, par telz moyens, advancer sondict pont, que se souffroit trop indiscrètement faire, faisant lesdictz bancquetz.

Lors vindrent aussy nouvelles que nos gens avoient attaché une escarmousse devant ledict Namur, tellement qu'ilz eussent peu entrer s'ilz eussent poussé oultre leur fortune, ayant tant vaillamment chassé et faict fuyr lesdictz ennemys en icelle ville de Namur où y avoit grand nombre de gendarmerie; mais quoy! ce n'est tout d'entrer en ung lieu, ains convient adviser la sortye, par où et comment l'exploit que l'on commenche[4], regardant les choses de loing, selon l'apparence du temps et lieu. Si est-ce que

[1] *Réal*, royal.
[2] *Sobrier*, être sobre.
[3] *Voy.* la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV, p. XXXV.
[4] Cette phrase n'est pas complète; nous croyons qu'il faut lire *par où et comment s'accomplit l'exploit que l'on commenche*.

souvent s'est veu par les vaillantz et hardyz seigneurs, chiefz et capitaines entreprendre sur leurs ennemys sans les craindre, oires qu'ilz fussent trois contre ung, et estre vainqueurs d'iceulx leurs ennemys, non sans bon ordre et conduicte de leurs chiefz, requise en toutte armée et exploix de guerre, à la mienne vollunté que si pluisieurs de passé ne s'eussent tant oubliez et mal advisèz, cesdictz pays ne fussent en telz désordres.

Ledict jour Sainct-Michiel au soir s'assamblèrent lesdictz seigneurs au souper dudict seigneur comte d'Egmont, ayant deux jours paravant ledict comte de Lallaing donné son bancquet, non trop aggréable audict seigneur prince, pour estre, disoit ledict peuple, le temps assez convenable de postposer tous bancquetz et festins, et s'employer en tous bons debvoirs requis et nécessaires aux affaires desdictz pays plus importantes. Ce pendant noz gens commenchoient à approcher ladicte ville de Namur, assez tard, disoient aucuns dudict peuple, et que noz gens se debvoient avoir approché en diligence, si tost que ledict don Jan eust démonstré son desseing par ladicte surprinse de chasteau dudict Namur; mais il sambloit audict peuple qu'icelluy don Jan ne faisoit telle entreprinse, sans avoir entre lesdictz des Estatz aucuns amys, lesquelz donnoient conseil et advis contraire, selon sadicte dévotion d'icelluy don Jan. Car, disoient-ilz aussy, que moyennant qu'il y eust fidélité et union patriale, les Espaignolz ny aultres nations estranges[1], leurs adhérens, n'estoient bastans pour vaincre ces dictz pays, avecq l'ayde de

[1] *Estranges*, étrangères.

Dieu, duquel procèdent les principales gardes et protections, en soy conduisant aussy selon qu'il nous en at donné l'entendement, pour comprendre nostre bien et salut.

Le mesme jour Sainct-Michiel vindrent nouvelles que ladicte ville de Breda estoit rendue par les Allemans ès mains des Estatz. Et s'estoient aussy les députez de la ville d'Amsterdam, qui avoient ce jour là estez près dudict seigneur prince, comme accordé soubz son gouvernement d'Hollande, dont ilz avoient faict grande difficulté, comme dict est. Si que en fut faict grand joye et allégrie de feuz et aultrement, mesme sur les tours et maisons de pluisieurs seigneurs et bourgeois audict Bruxelles. Lequel accord estoit estimé grand advancement d'avoir assubjectiz et mis en obéissance une telle ville et porte de derière fort nuysante aux aultres villes dudict Hollande, et qui avoit causé beaucoup de mal audict Herlem et à l'environ, et ne ozoient bonnement les ennemys et occupeurs d'icelles villes tenir pour ledict don Jan, entendant ladicte venue dudict seigneur prince audict Bruxelles en Brabant.

Lesdictz Allemans sortyz dudict Boisleduc, comme dict est, avecq aucuns bourgeois qu'ilz ennemys mutins avoient choysiz pour hostagiers, ne vouloient tenir leurdict accord sans estre payez, entretenans ainsy lesdictz Estatz, par quelque intelligence dudict don Jan et aultres desdictz Estatz, ses bienveullans et ennemys de ladicte patrie, que ledict peuple appelloit, menant ainsy par ledict don Jan lesdictz Estatz sans résouldre sur lesdictz articles à luy envoyez pour la dernière fois, comme dessus. Et feist

tant icelluy don Jan, non sans grand ayde et faveur d'aucuns nostres, comme le peuple disoit, qu'il obtint trèves de trois jours, lesquelz s'expiroient le second dudict mois d'octobre dudict an 1577. Comme aussy ne vollurent les Allemans tenir leur dict accord faict de iiij mois, en livrant ledict Breda et leur collonel Fronsberghe[1], disant qu'ilz ne treuvoient bon le livrer, ayant iceulx Allemans envoyez certains députez vers ledict Bruxelles, pour traicter avecq ledict seigneur prince, lequel, entendant qu'ilz députez estoient en chemin, manda par trois costez gens pour les treuver, affin qu'ilz se retirassent, et qu'il ne vouloit faire aultre traictement et les oyr parler. Et tant que ausdictz d'Amsterdam, iceulx démonstroient aussy ne vouloir tenir leurdict accord.

En ce temps, ung réputé vaillant et hardy capitaine nommé Marnau[2], dudict Mons en Hainaut, passyt la Meuse, tirant vers Maestrecht, avecq sept enseignes de gens de piedt dudict régiment de Cham-

[1] Georges de Frondsberg ou plutôt Freundsperg, d'un château situé près de Schnawat, dans l'Erschland, seigneur de Mindelheim, de Pétersbourg et de Stertzingen, en Souabe, colonel d'un régiment d'infanterie allemande. Il s'était distingué au massacre d'Anvers, et pour perpétuer le souvenir des services qu'il rendit alors à la cause royale, on fit frapper, en son honneur, une médaille, avec cette légende : *Georgius baro a Freundtsberg, dynasta in Mindelheim. Aetatis* 42. Au revers, on voyait les soldats des Etats-généraux, chassés de la ville, se jeter par troupes dans l'Escaut, avec cette autre légende : *Perseverantia rerum victrix. Anno* 1576. — Van Loon, *Histoire métallique*, etc., t. Ier, p. 221.

[2] Le capitaine Marneau, ou Morneau, rendit d'importants services au parti des Etats. Le 23 juin 1578, en récompense de ses actions d'éclat, il fut créé chevalier par l'archiduc Mathias.

paigny et quelques chevaulx de sa bende; estans en ung lieu mal accomodé de vivres furent treuvez des gens dudict don Jan, d'environ de 4 milz d'Allemans, entremeslez de pluisieurs Bourguignons, Franchois, Ytaliens et Espaignolz, accoustrez à la mode d'Allemans, et estoit leur chief ledict capitaine Dragon. Auquel lieu, les nostres se monstrèrent vaillantz soldatz à l'arrivée desdictz mutins; mais comme iceulx ennemys les serrarent et enclоèrent soubdainement de tous costez par le grand nombre de gens qu'ilz estoient contre le peu desdictz nostres, lesquelz se deffendoient vaillament, tant qu'ilz furent rompuz, de manière qu'en demeurarent environ trois cens des nostres, entre lesquelz y avoit mortz aucuns capitaines et enseignes, et desdictz ennemys en demeurarent petit nombre. Iceulx ennemys abusèrent noz gens à leur abordée vers eulx, parcequ'ilz ne monstroient estre que quattre enseignes; à cause de quoy lesdictz nostres Wallons, toujours fort altérez et délibérez, comme de coustume, à faire bon exploict de guerre, aventureusement, sans craincte, dirent audict Marnau qu'ilz marchassent vers iceulx ennemys, n'estimans leurdict nombre qu'ilz monstroient, comme dict est, ignorans les Espaignolz estant embuschez avec cincq çens chevaulx; mais ledict Marnault qui prévoyoit l'advenir de plus loing, ne estoit d'advis de y demeurer, ains de se retirer, comme en icelle deffaicte ne se auroit treuvé, tenans ainsy les ennemys la place, où ilz harquebousarent environ cincquante desdictz nostres, tous dépoullez, desquelz s'en eschapirent aucuns à courre, et entre aultres deux capitaines que l'on avoit estimez mortz

au lieu de ladicte deffaicte. On avoit promis secour de chevallerie ausdictz nostres, mais, par quelque démenée secrête, lesdictz des Estatz n'en feirent debvoir, par où noz gens avoient souvent du pire, et oires que pluisieurs continuellement présentoient service de chevallerie, fort nécessaire avecq noz gens de piedt, estans en assez bon nombre, si est-ce qu'iceulx Estatz généraulx ou aucuns d'eulx n'y vouloient entendre, démonstrant, comme disoit ledict peuple, vouloir l'advantaige ausdictz noz ennemys de povoir entrer en pays et nous destruire et massacrer plus que devant, ordre et conduicte trop misérable.

Tost aprez, sur ce que commission fut envoyée par les Estatz aux souldoyers du chasteau dudict Lille, qu'ilz eussent à remectre icelluy chasteau entre leurs mains, estant ceulx d'icelle ville de Lille prest de le rompre et l'abatre avecq instrumens de massons et aultres en tel cas nécessaires, iceulx dudict chasteau feirent refuz, disant qu'ilz le tenoient pour le Roy et leur gouverneur et capitaine ledict Rassenghien, et qu'ilz n'entendoient le rendre sans charge d'icelluy leur capitaine, par lequel leur estoit faict deffence de n'y consentir, ayans touttesfois lesdictz soldatz offre desdictz de la ville de Lille de les maintenir en leurs gaiges leur vie durant.

Ce pendant le duc de Guise[1] se préparoit avecq gens et artillerie pour venir à l'ayde dudict don Jan[2].

[1] Henri de Lorraine, duc de Guise, prince de Joinville, surnommé le Balafré, assassiné dans l'antichambre du Roi, au château de Blois, le 23 décembre 1588.

[2] Le 3 octobre 1577, le seigneur de Gomiécourt écrivait de Novian à don Juan : « J'ay maintenant entendu que le duc de

Et se partyt lors, 3 du mois d'octobre 1577, icelluy don Jan de Namur vers Luxembourg, ayant délaissé audict Namur bonne garnison et munitions de vivres, ayant eu temps et loysyr assez de ce faire, estant retourné ledict Rassenghien dudict Namur audict Bruxelles, par la poste, ce jour mesme, et apporté nouvelles, entre aultres dudict partement d'icelluy don Jan[1]. Et l'on atendoit cestuy jour au disner lesdictz commissaires envoyez audict Namur, comme ilz viendrent ensuyvant icelluy disner, apportant la résolution dudict don Jan, contenant entre aultres qu'il s'esbahysoit que lesdictz Estatz avoient ozé entreprendre contre Sa Majesté, et mesmes d'abatre les fortresses et chasteaux des pays, et reçeu le prince d'Orange en leur ayde[2], et qu'il pensoit

« Loraine est party de Nancy pour aller à Méricourt et doiz là « à Janville, où s'attend le Roy de France, et est grand bruit « qu'il dresse un grant appareil pour se jetter sur les Pays-Bas, « etc. » — Archives du Royaume, *Papiers d'Etat et de l'Audience*, liasse 172.

Dès les premiers jours de septembre, les Etats avaient envoyé Gilles de Lens, baron d'Aubigny, et le seigneur de Willerval auprès de la reine de Navarre et du duc d'Alençon, afin de les engager à s'employer auprès du Roi pour qu'il désapprouvât les préparatifs du duc de Guise. — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV, p. XVIII.

[1] Le 2 octobre, avant de quitter Namur, don Juan avait adressé aux Etats une lettre qui laissait peu d'espoir d'arriver à un accommodement; il ne faisait que s'y plaindre des nouveautés contenues dans leur dernier écrit. Cette lettre est en flamand dans *Bor*, liv. XI, fol. 289 *a*. Voy. aussi le *Véritable récit des choses passées aux Pays-Bas*, in-4°, Luxembourg, 1577.

[2] L'arrivée du prince d'Orange servit de prétexte à la rupture des négociations; le fait est que don Juan ne demandait pas mieux que de rompre ouvertement avec les Etats-généraux. M. Gachard a fort bien établi ce point dans la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV, p. XXXV et suivantes. Puisque le

bien que Sa Majesté ne l'oubliroit vollantiers, et aussy qu'il s'en alloit retirer à March en Famine, attendant les responces du Roy; se préparant aussy lors ledict comte Charles de Mansfelt, avecq ses gens de piedt et de cheval, en France, pour venir assister ledict don Jan, avecq ledict seigneur de Guyse, à ruyner et massacrer lesdictz Pays-Bas, où qu'il avoit reçeut tant de bien et honneur.

Et le iiij[e] jour dudict mois d'octobre 1577 lesdictz Allemans de Breda se voyant fort enserrez, ayant faulte de vivres, sans apparence de secours, se rendirent aux nostres, suyvant le susdict appoinctement par eulx faict de payer les trois enseignes y ayans esté paravant en garnison, mais les aultres enseignes par aprez y survenues à sauveté hors ladicte ville d'Anvers auroient patience, et seroit livré leurdict collonel Fronsberghe en leurs mains, comme il fut, pour le mener audict Bruxelles, surquoy fut mandé par ledict seigneur prince de le retenir audict Breda tant qu'en seroit aultrement ordonné, ayant icelluy Fronsberghe bien le moyen de payer les esleux.

En ce temps mesme, aprez pluisieurs difficultez débatues, fut mandé par les Estatz de rompre et desmanteler ledict chasteau de Lille, estant ledict seigneur de Rassenghien audict Bruxelles, comme dessus, moyennant que ceulx dudict Lille donnoient trente milz florins pour la descharge d'icelle ville et trente milz audictz Estatz généraulx. Et estans quel-

Roi exigeait qu'il restât aux Pays-Bas, son esprit inquiet voulait de la vie et du mouvement. La guerre devait lui fournir cette existence active et aventureuse qui lui plaisait.

ques compaignies de Wallons du régiment monsieur d'Hierge mis en garnison à Bovigne de par ledict don Jan, prindrent leur capitaine et se rendirent ausdictz Estatz[1], qu'estoit estimé ung grand advancement pour avoir ledict Namur, par ce que ledict lieu de Bovigne estoit sur la Meuse et propice pour empescher le passaige des vivres par ladicte Meuse audict Namur[2]. Audict temps fut aussy faict poursuyte par les bourgeois de Béthune d'avoir abatu leur chasteau, ce que l'on accorda, et le desmantelèrent du costé de la ville.

[1] La collection des *Papiers d'État*, aux Archives du Royaume, nous fournit une lettre relative à cet événement; elle est adressée par le comte du Rœulx à don Juan :

« Monseigneur, je viens d'entendre par voye commune que les deux compaignies qui sont à Bouvignes ont promis de servir les Estatz sur condition de trois mois de gaiges qu'ilz doibvent recepvoir. Je ne scay s'il est vray. Touttesfois me samble, sauve correction, que Vostre Altèze fera bien d'y envoyer et les contenter, ou y remédier comme elle trouvera le mieulx convenir. J'en escripz aussi un mot à monsieur de Hierges comme estans de son régiment. Et n'ayant aultre chose à escripre à Vostre Altèze, suplieray le Créateur, monseigneur, donner à icelle longue et heureuse vie, me recommandant très-humblement en sa bonne grâce. De Namur, le iiij[e] d'octobre 1577. »

« De Vostre Altèze,

« Très-humble et obéissant serviteur,

« JAN DE CROY. »

[2] La prise de Bouvignes contrariait fort les projets des ennemis. Dans unè lettre qu'il écrivait le 6 octobre à don Juan, le comte du Rœulx disait encore : « Ce seroit beaucoup de ravoir « Bouvignes, si Vostre Altèze en sçavoit le moyen, pour la li- « berté du passaige qu'ilz nous ostent ; il n'y a que deux cens « testes dedens, mal muniz de toutes choses. » — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 172.

Et ainsy que les soldatz levez d'un costé et d'aultre vouloient avoir argent, vivoient à discrétion, travaillans et branscatans les villaigeois et maisons à leur plaisir, qu'iceulx soldatz ne appelloient lors branscatz, ains brulaiges, sans en administrer justice et discipline militaire, estans en ce soustenuz et permis, l'on voulut sçavoir en ce temps qu'estoient devenuz tant d'aydes d'argent, de centième, vingtième et aultres parties de biens donnez, oultre les prestz faictz par ceulx desdictz pays, et mesmes depuis trois mois paravant que avoient esté délivrez ausdictz Estatz dix-huict cens milz florins, comme se disoit par aucuns en ayantz faict délivrance de bonne partie; et vivant néantmoings lesdictes gendarmeries ainsy à discrétion, se plaindans toujours du payement de leurs gaiges, sans avoir aussy advance les bendes d'ordonnance, tant nécessaire pour eulx monter, lesquelles partant n'entendoient faire service sans recevoir du moingz ung an, que estoit peu assez, veu les longz arriéraiges à eulx deuz de douze mois. Par lesquelz retardemens et menées advantaigeuses pour nos ennemys, demeuroient celles de ces pays tant nécessaires en dérière, oires que ledict seigneur prince y eust volluntiers remédié proposant ausdictz dez Estatz moyens convenables pour y satisfaire; mais, comme disoit le peuple, l'on n'y vouloit venir, ains aucuns desdictz Estatz l'empeschoient secrètement, mesmes estoient iceulx des Estatz, ou aucuns d'eulx, refusans de accepter ladicte présentation de secours des gens de piedt et de cheval anglois et escochois faicte par la Réginale Majesté d'Angleterre, payez pour trois mois, ou en

partie, acceptant finallement lesdictz des Estatz les cent mil livres sterling aussy présentées par icelle Réginale Majesté en prest, sans interrest, qu'estoit un tour d'amytié et favorable assistence de voysin[1]. Lors se treuva le seigneur comte de Lallaing audict Bruxelles près dudict seigneur prince d'Orange, pour y traicter des affaires nécessaires desdictz pays, démonstrant icelluy seigneur comte de Lallaing avoir bonne affection de deffendre et soustenir allencontre des ennemys d'iceulx pays, mais pluisieurs dudict peuple disoient ne s'en tenir trop asseurez.

En ce temps dudict mois d'octobre 1577, furent imprimez certains livres de justifications desdictz Estatz, contenant pluisieurs causes et raisons pourquoy iceulx des Estatz généraulx de ces pays estoient forcez et constrainctz, à leur très-grand regret,

[1] Le 11 octobre 1577, les États-généraux écrivirent au marquis d'Havré qu'ils avaient été fort joyeux d'apprendre la bonne affection que la reine Élisabeth avait manifestée à leur égard, et principalement de ce qu'elle avait consenti à les aider d'une somme de cent mille livres sterlings, remboursables en huit mois, et d'un secours de mille chevaux et de cinq mille hommes de pied sous la conduite du comte de Leycester. Ils avaient envoyé Nicolas de Carenzoni à Anvers, pour négocier le recouvrement des deniers, en le faisant accompagner de quelques-uns de leurs députés; mais quant au secours d'hommes et de chevaux, ils ne croyaient pas pouvoir l'accepter en ce moment; la saison était déjà fort avancée et ils désiraient tout au moins se débarrasser des Allemands qui leur restaient encore en grand nombre, avant d'engager de nouvelles troupes. Ils chargeaient le marquis d'Havré de prier la reine de vouloir tenir ses forces à leur disposition et de les leur envoyer, quand elles leur seraient nécessaires. Le même jour ils écrivirent dans le même sens à la reine. Le lecteur trouvera cette dernière lettre aux *Pièces justificatives*.

soustenir guerre contre ledict don Jan et ses adhérens[1], pour leur deffence de si cruelle guerre menachée de faire contre ceulx de cesdictz pays, comme icelluy don Jan avoit escript, entre aultres diverses lettres descouvertes, qu'il ne sçavoit aultre remède que de mectre lesdictz pays au feu et à sang, protestant devant Dieu et les hommes de tous maulx et inconvéniens qui en pourroient advenir. Et pour par icelluy don Jan parvenir à tel son inhumain desseing, auroit induict lesdictz collonelz allemans, lorsqu'il estoit audict lieu de Mallines, comme dict est, de tenir bon contre lesdictz Estatz et qu'ilz seroient bien récompensez, les persuadans que lesdictz Estatz tachoient à les frustrer de leurs gaiges, au lieu de les avoir accordez, par tous bons moyens convenables de les payer et faire sortir en conformité de ladicte pacification. Et, comme à sondict partement dudict Bruxelles vers Mallines il avoit promis de faire comme dict est, dont est apparu par l'une des dictes lettres descouvertes mentionnées en ladicte justification, ensamble d'une lettre aussy

[1] La querelle entre don Juan d'Autriche et les États-généraux a donné lieu à différentes publications devenues aujourd'hui assez rares. Voici les titres des principales : *Sommaire discours des justes causes et raisons qu'ont constrainct les Éstats-généraulx des Pays-Bas de pourveoir à leur deffence contre les emprinses de don Jehan d'Austrice,* Anvers, Sylvius, 1577, petit in-4° (n° 26,516 du catalogue Van Hulthem); *Apologie contre certain discours émis soubs le nom des Éstats-généraulx des Pays-Bas,* par Philippe Le Franc, Ardenois, sans lieu, 1577, petit in-8° (n° 26,521); *Véritable récit des choses passées aux Pays-Bas depuis la venue de Jehan d'Austrice,* Luxembourg, 1577, in-4° (n° 26,524); *Response aux lettres de don Jehan d'Austrice sur le faict des troubles dernièrement advenus au Pays-Bas,* Anvers, Jehan le Goust, 1577, in-8° (n° 26,527). *Voy.* aussi *Bor,* liv. XI, fol. 289 *b.*

audict seigneur de Trélon, auquel icelluy don Jan avoit escript de bien garder et tenir ladicte place et chasteau d'Anvers, faisant mention obscurément de l'assistence d'ung petit et grand amy, que l'on présumoit estre monsieur d'Hierges et monsieur de Floyon, frères et enffans dudict seigneur de Barlaymont, lequel Floyon se estoit paravant treuvé en quelque rencontre desdicz mutins près de Liere, où il fut prins et quelque peu de ses gens deffaictz, estant au service desdictz Estatz. Si aueroit aussy ledict d'Hierges, son frère, démonstrant pareillement estre audict service des Estatz, faict sortir les Allemans hors de Grave, mais dès lors ledict commun en murmuroit, disant qu'il n'y faisoit trop bon se fier, et qu'ilz de Berlaymont n'estoient mis en service desdictz Estatz que pour avoir crédit et moyen de faire passer ledict don Jan, comme en aprez ilz ont démonstré avecq ledict comte de Berlaymont leur père, ayant esté prins ledict chasteau de Namur par icelluy don Jan, comme devant est déclairé; par où l'on ne se doibt trop arrester ny confier aux ennemys réconseilliez qui souvent monstrent une queuwe vénimeuse.

En aprez, le 9 dudict mois d'octobre, ung Loys Carlier, pensionnaire ou greffier de ladicte ville de Mons, estant assamblé avecq aultres desdictz Estatz audict Bruxelles, fut d'advis de renvoyer aultrefois vers ledict don Jan; comme aussy quelques aultres desdictz Estatz mectoient en avant certaines allégations tendans à trahyson, ledict seigneur prince d'Orange reprint ledict greffier, déclairant qu'il estoit ung meschant, monstrant icelluy seigneur

prince une lettre par où se voyoyt que ledict don Jan estoit adverty de ce que se passoit en leur conseil; de sorte qu'icelluy Loys Carlier et l'évesque d'Ypre, craindans de plus prez estre recerchez, se levèrent et sortirent hastivement de ladicte maison de ville[1].

En ce temps fut prins audict Bruxelles le secrétaire dudict comte du Rœulx et ung Espaignol accoustré en paysan; mais ledict peuple disoit que ce n'estoient que jeuz et farses de prendre des gens prisonniers et les laisser aller, sans les deuement examiner et faire justice exemplaire, que causoit aux terraistres et espiez estre tant plus hardyz en leurs entreprinses.

Audict temps d'octobre 1577[2], ledict seigneur prince invita lesdictz dix-huict hommes de nations dudict Bruxelles à disner, ayant proposé se retirer le lendemain vers Breda; mais son partement fut retardé, et promist qu'il estoit pour le bien de la patrie et qu'il ne les laisseroit jusques à la dernière gouste de son sang, et, sur ce, beut à pluisieurs bourgeois dudict Bruxelles estans en sa court fort resjouyz de oyr le reconfort d'ung tel noble seigneur et prince. Lesdictz bourgeois, oyant sa noble vollunté estre tant affectionné au bien de la républicque, luy prièrent, aprez le disner achevé, qu'il pleut à Son Excellence de tenir la main et estre leur protecteur, se confiant bien qu'il ne laisseroit de

[1] Ce fait eut lieu le 7 octobre. — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV, p. XXXVIII.

[2] Le 13 octobre. — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV, p. LIX.

faire tous bons debvoirs requis pour remectre les pays en paix et transquilité, hors de servitude et captivité des estrangers leurs malveullans. Sur quoy icelluy seigneur prince respondit qu'il en feroit son pousible avecq l'ayde de Dieu. Entre lesquelz bourgeois y survint une femme de qualité, laquelle voyant la bonne affection dudict seigneur prince, se mist à genoul, priant pour l'amour de Dieu vouloir avoir en recommandation cesdictz Pays-Bas, estant en grands péril et danger, comme dict est; et l'ayant faict soubdainement lever, ne demandant telle révérence à luy estre faicte, luy dict, comme devant, qu'il feroit tout ce qu'il luy seroit pousible.

Lors vindrent nouvelles au logis dudict seigneur prince que grand nombre d'Ytaliens et Espaignolz avoient demandé passaige par le pays de Piémont, ce que on estimoit ledict seigneur duc de Savoye ne vouloir refuser, par ce que ledict duc estoit de ladicte ligue du pape, de nostre Roy et de l'empereur, et aultres potentas, comme dessus est déclairé, comme aprez se descouvrera. Et comme ledict seigneur prince avoit en personne esté hors de la porte de Caudeberghe pour y enseigner et remarquer les places haultes au devant des murailles, nuysables à ladicte ville de Bruxelles, par ce que pluisieurs montagnes dominent sur icelle, ordonna de y faire des forts de plateformes en tryangle, la poincte d'iceulx fortz vers les ennemys, en nombre de sept, depuis la porte de Scharebeque, et qu'il failloit que cela se feist en diligence, disant icelluy seigneur prince que ung jour en vailloit cent, et, se délibérant aprez s'en aller vers Anvers, pour entendre aux affaires

nécessaires des quartiers d'Anvers et Breda, lesdictz bourgeois de Bruxelles prièrent qu'icelle Son Excellence voulsist encoires retarder quelques jours son dict partement, comme il feist, pour lesdictes nouvelles de Piémont, et mectre meilleur ordre à tout, par ce que aucuns desdictz Estatz contredisoient à faire guerre audict don Jan [1], lequel ne laissoit de tousjours se préparer avecq l'ayde de ses adhérens,

[1] Le prince d'Orange prolongeait son séjour à Bruxelles pour d'autres motifs encore, qu'il est nécessaire, croyons-nous, d'expliquer ici. Au mois d'octobre 1576, avant qu'on eût eu connaissance aux Pays-Bas de l'arrivée de don Juan d'Autriche, le seigneur de Mælstede avait été envoyé à Vienne par les États-généraux, ostensiblement pour solliciter de l'empereur Maximilien II qu'il intimât aux troupes allemandes la défense de se joindre aux Espagnols, mais secrètement pour engager l'archiduc Mathias à venir aux Pays-Bas. L'arrivée de don Juan fit avorter la négociation, qui fut reprise au mois de septembre 1577. A cette époque, le duc d'Arschot, après s'être brouillé avec don Juan, en s'enfuyant de Namur à la nouvelle de la réduction du château d'Anvers, ne pouvait plus désirer un rapprochement entre ce prince et les États; or, il craignait, d'un autre côté, que le prince d'Orange, dont il redoutait la supériorité, ne finît par se substituer au frère de Philippe II. Il s'entendit donc avec les principaux membres de la noblesse catholique pour appeler de nouveau l'archiduc Mathias. Ce fut encore le seigneur de Mælstede, cousin germain de la duchesse d'Arschot, qui conduisit cette négociation secrète. On sait que Mathias accepta les propositions qui lui furent faites, et qu'il quitta Vienne dans la nuit du 3 au 4 octobre. Son arrivée, que le duc d'Arschot annonça le 9 aux États, avait jeté dans la consternation les partisans de Guillaume de Nassau, et ils n'avaient trouvé d'autre moyen de contrebalancer l'influence que l'archiduc allait, sans nul doute, exercer, que de proposer aux États-généraux la nomination du prince d'Orange comme *ruward* ou gouverneur du Brabant. C'était surtout pour favoriser le succès de cette proposition que le prince restait à Bruxelles. — *Voy.* la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV, p. XLIII et suivantes.

pour faire la guerre contre cesdictz pays, par telle rigeur et voye cruelle que dict est.

Et le 14 dudict mois d'octobre 1577, aprez longues communications et difficultez d'aucuns desdictz Estatz, furent acceptez les soldatz de chevaulx et de pied escochois et anglois, offertz de longtemps, comme dessus, payez pour trois mois par ladicte Réginale Majesté d'Angleterre en favorable prest[1]; les-

[1] Voici quelques détails au sujet de cette négociation avec la reine Élisabeth, négociation sur laquelle l'auteur ne semble pas avoir eu des données bien exactes. A la lettre des États du 11 octobre, citée plus haut, le marquis d'Havré avait répondu le 17 (Ms. cité, nº 9,238, p. 289 et suivantes):

« Messieurs, vous ne sçauriez croire en quelle paine avons esté « de n'avoir reçeu responces sur nos lettres envoyées par le « sieur de Famas et les articles y joincts, tellement que voyans « hier vostre pacquet de l'ungziesme de ce mois, sommes esté « réjouys, pensant que c'estoit vostre charge absolute sur le « tout, mais le lisant n'avons trouvé autre résolution fors que « que sur deux poinctz, sçavoir qu'avez députez quelques ungs « avec Nicolas Carenzoni pour négotier en Anvers le recouvre- « ment de cent mil livres sterlings que la Royne d'Angleterre « est contente vous prester et estre levez sur son crédit, et le « second poinct, que n'aurez sitost besoing de mil chevaulx et « cinq mil hommes de pied, pour estre la saison jà fort advancée « et qu'auparavant désirez vous faire quictes des Allemans, « nous chergeant touttefois de supplier Sa Majesté que quand « les dictes forces vous seront nécessaires, vous les vouloir en- « voier; de sorte que ne fauldra remercier Sa Majesté de sa « bonne volunté, affection et offres, et donner à entendre vostre « instention à icelle, selon le contenu de vos lettres, ne vous « veuillant touttefois céler qu'appercevons bien que les sei- « gneurs de pardeçà se commencent à refroidir, estimans que « leur nation est désestimée et que l'on ne se veult servir « d'icelle...... »

Outre cette cause de refroidissement, il s'en vint présenter d'autres. Le 12 octobre, Davidson, agent anglais à Bruxelles, avait écrit au secrétaire d'État Walsingham « que les Estatz du « Pays-Bas, ayans entendu que monsieur l'archiduc Mathias

quelz ayant faict ladicte difficulté de ne les accepter démonstroient amplement, comme disoit ledict peuple, qu'ilz estoient plus affectionnez audict don Jan que au bien et repos desdictz pays, et qu'ilz avoient

« estoit en chemin, sont esté fort altérez et tumbez en dissen-« tion et contrariété d'opinions, disans aulcuns que l'on le deb-« voit faire venir à Nymèghe, aultres à Mons en Haynnault, « aultres que l'on ne le debvoit point recevoir pour plusieurs « grands considérations et suspicions, mesmes point en la ville « de Mons, estant place de grandissime importance, et aultres « d'aultres advis, y joinct que monsieur le prince d'Oranges « s'estoit retiré vers Breda en intention de point retourner. » Walsingham communiqua cette lettre au conseiller de Meetkercke, et lui dit « que ceste diversité d'opinions estoit fort dan-« gereuse en ceste conjoncture et sembloit tendre à la rompture « de l'union et accord des Estatz;.... que la royne et toutte ceste « court estoit fort estonnée et altérée de ces nouvelles tant sou-» daines, mesmes considéré que ledict archiduc, combien qu'il « pouvoit estre de bon naturel et grande expectation, touttes-« fois n'avoit encores nulle des trois chozes requises à ung « prince, qui pourroient servir aux Estatz, sçavoir ny expé-« rience ou conseil, ny forces, ny trésor pour les secourir et « assister; et encores qu'on eut mandé ledict archiduc en toutte « sincérité et pour le bien du pays, touttefois le roy (Philippe II) « qui est plein de vindicte et simulation se servira de cette « bonne occasion pour se venger des injures et indignitez qu'il « pense luy estre faictz, et luy seroit facile de suborner ledict « seigneur archiduc pour estre son neveu et frère de la royne;... « tellement que l'acceptation dudict prince Mathias pourroit « causer la totale ruyne et horrible vengeance du pays. » Walsingham assura Meetkercke qu'en présence d'une telle situation « messieurs de ce conseil (le conseil privé d'Angleterre) ne « vouldroient jamais conseiller à la royne de secourir les Estatz « de deniers et de gens de guerre par elle offertz, les affaires « estans en telz termes et en danger d'un grand discord, dissen-« tion et tumulte, où son secours ne serviroit de riens fors que « tirer la guerre sur ce royaulme (celui d'Angleterre) sans fruict « ou propos. » Meetkercke, qui ignorait que la retraite du prince d'Orange fût un faux bruit, eut beau répondre que l'absence du prince n'était que momentanée, « que l'on ne se debvoit esbahir

quelque secrète intelligence et correspondance avecq icelluy don Jan.

Lors vindrent nouvelles que ceulx de ladicte ville d'Amsterdam estoient accordez avec ledict seigneur

« si en une si grande assemblée des Estats il y avoit aulcunes « fois diversité d'opinions, et que hors celà on ne pouvoit « inférer quelque dissention ou désunion, d'aultant que en tous « consaulx celà advenoit, et que néantmoins par bonne confé- « rence les opinions se venoient après à concilier et accorder, « comme sans doute se feroit aussy entre lesdictz Estatz; » Walsingham ne parut pas très-convaincu. (*Verbal d'une conversation que le conseiller de Meetkercke eut à Windsor, le* 18 *octobre* 1577, *avec le secrétaire Walsingham*, Ms. de la Bibliothèque royale, n° 15,901, fol. 339.)

Le lendemain, en transmettant aux États un résumé de cette conversation, le marquis d'Havré ajoutait : « Aussy de vray « trouvons, depuis ceste dernière despêche du xj, les affections « non seulement refroidies, mais aussi altérez, de ce que plus « vivement on ne se prépare contre les forces que s'amassent de « tous costelz pour nous oppresser, voyant les intelligences que « don Juan dresse partout et que les François le favorisent tant « ouvertement. La royne mesme, le jour d'hier, après luy avoir « délivré voz lettres et remonstré ce qu'avons de charge, et « aultres seigneurs de son conseil me feirent assez entendre le « ressentiment qu'ilz avoient des longues résolutions de par « delà et qu'ilz prévoyoient à leur très-grand regret nostre to- « tale ruyne, voyant apparence que serons oppressez tout en « ung soudain, et que par faute d'ung bon et vray accord nous « estions pour tomber en plus grand erreur que du passé. A « quoy j'ay contreminé, tesmoingnant la sincérité de nostre « union et combien estions obligez à nous maintenir l'ung l'au- « tre, en procurant par touttes voyes le bien et salut de la patrie, « et que les exemples passez estoient assez souffisants pour « establir noz résolutions prinses, sans se laisser suborner, par « voyes directes ou indirectes, à donner pied ou entrée à ceste « tirannique nation qui ne cerche que l'occasion pour se venger « de leur sortie et planter absolument leur domination tant « préjudiciable. A quoy je vous prie, messieurs, prendre soi- « gneux esgard et pour chose que ce soit ne vous laisser decep- « voir, en maintenant pour ce toute meilleure correspon-

prince, leur gouverneur, aprez longues menées et traictemens, assçavoir que lesdictz d'Amsterdam demeuroient en leurs entiers sans y avoir garnison, mais les sermentz, ayans longtemps estez tenuz hors de leurs confraries sans povoir porter armes, furent remiz en leurs privilèges et octroyz, comme ilz estoient paravant. Et si furent envoyez au mesme temps quelque nombre de gens desdictz Estatz devant la ville de Remunde[1] en Gheldre, où il y avoit huict enseignes d'Allemans, portant environ deux milz cincq cens hommes, soubz leur chief collonel

« dance.... veu que c'est chose certaine que nostre ennemy, « qui est à présent inférieur à nos forces, taschera à nous dis- « joindre par tous moyens jusques à ce que ayt forces bastans « pour nous chastier et faire que tous princes s'y dégousteront « de nous ayder et favoriser, cognoissans nos légièretez et en- « treprinses si peu résolues, et le peu d'arrest de nos affaires. « Par quoy je crains fort que si je n'ay bientost de vos nouvelles « plus absolutes et que démonstrez ouvertement la confidence « que désirez avoir en ceste royne, veu la promptitude en la- « quelle elle s'est démonstrée en tout ce que s'est traicté de « vostre part, déterminant de faire ceste vostre cause sienne, « que nostre négociation irat en fumée, sans aulcung progrès; « et vous conseille de tascher par tous moyens de luy donner « tout raisonnable contentement en faisant entendre que désirez « estre promptement assistez de ses forces, desquelles elle juge « avez besoing, puisque l'ennemy en prépare si grand nombre, « comprenant que leur principal mescontentement est qu'on « désestime leur nation et que on ne se veult servir d'eulx, « sinon de leurs deniers, ce pendant que du costel de France on « arreste ses basteaux pour nostre occasion, et pour estre « joints avecq nous....» (Ms. cité, n° 9,238, p. 292 et suivantes).

Ce fut seulement le 23 novembre, que les États, après avoir demandé l'avis du prince d'Orange, donnèrent l'ordre au marquis d'Havré d'accepter les propositions de la reine d'Angleterre.

[1] Ruremonde, sur la Meuse. Voy. *Bor*, liv. XI, fol. 303.

Polwildre[1], tenans icelle ville pour l'ayde dudict don Jan, estant icelle ville de Remunde de grand importance, parce que iceulx de Namur en estoient grandement assistez.

Aprez, le 17 dudict mois d'octobre 1577, ung Jacques Van Melle, huyssier dudict conseil d'Estat lez ledict don Jan, vint audict Bruxelles, envoyé ausdictz Estatz avecq lettres d'icelluy don Jan[2], par lesquelles il escripvoit à ceulx dudict privé conseil, des finances, à Pierre Per (?) et à ses commis, messagiers d'escurie, ensamble à ceulx de la chapelle de la court, qu'ilz eussent à venir vers luy, aussy à certains archiers de sa garde qui s'en estoient paravant retirez, ne veullans disoient-ilz, servir ledict don Jan contre les Estatz, prétendant y aussy avoir iceulx desdictz Estatz généraulx.

Ce pendant s'approchoient de nostre camp près Namur les vielles garnisons des frontières[3]. Et ayant

[1] Nicolas, baron de Polweiler, grand-bailli et gouverneur de Haguenau, colonel d'un régiment de gens de pied allemands. *Voy.* t. Ier, p. 223.

[2] Ces lettres sont du 14 octobre. Voy. *Bor,* liv. XI, fol. 294 *b.*

[3] Les lettres adressées à don Juan et conservées dans la collection des *Papiers d'État et de l'Audience,* aux Archives du Royaume, liasse 172, nous fournissent quelques détails sur les mouvements opérés, vers cette époque, par les troupes des États. Nous en extrayons les passages suivants :

« Audict Chimay entrarent hier, 18e de ce mois, deulx com-
« paignies d'infanterye soubz la conduicte des sieurs de Bourse
« et Avrou, et cent et cincquante chevaulx conduictz par le
« sieur de Roisin, savoien, se retrouvant lesdictz susnommés
« avecques le sieur de Philome audict Chimay, ne sçachant à
« quelle entente. » (Lettre de Florent de Berlaymont, de Marienbourg, 20 octobre 1577).

« Ceulx de Philippeville et Chimay se sont avant-hier assem-

par ledict seigneur de Lume descouvert certains deux Anglois qui levoient gens en Liége pour ledict don Jan, les envoya ausdictz des Estatz généraulx pour en estre faict telle justice qu'il appartiendroit. Tost aprez audict mois d'octobre 1577, lesdictz de Bruxelles présentèrent aultre requeste, tendant d'avoir garnison esdictes villes de Mallines, Louvain, Diest et Tillemont, et que les conseilliez desdictz consaulx d'Estat, privé et des finances, suspectez,

« blez en nombre de six à sept cens harquebouziers pour se- « courir Fumay sur le bruyt qui couroit que le voulions aller « assiéger, et après avoir miz audict Fumay quelzques vivres « et pouldre, se retirarent les ungz audict Philippeville et les « aultres audict Chimay. » (Lettre de Gilles de Berlaymont, de Charlemont, même date).

« Les compaignies de pied de Bours et Avroulx et celle de « cheval de Roysin, qui estiont entrées dedens Chimay, sont « parties et retirées vers Beaumont, Avesnes, Trélon et aultres « lieux circumvoysins, estans seullement vennes audict Chi- « may, à ce que je puis entendre, que pour secourir Fumay « qu'ilz entendiont que nous allions assiéger. » (Lettre du même, de Charlemont, 23 octobre 1577).

« Le comte de Lalaing est arrivé depuis trois jours au camp « de Templou ; à Philippeville est arrivé le sieur d'Allouaigne, « envoyé de la part des Estatz pour revisiter la fortiffication, à « laquelle l'on commence besoigner en diligence; audict Phi- « lippeville y a quatre compaignies de gens de pied en garni- « son, à Bouvignes y en a trois, reparties tant à l'abbaye de « Molin et aultres petitz fortz circumvoysins. » (Lettre du même, de Charlemont, même date).

« Mon frère de Floyon m'escrit avoir advertence que alentour « d'Avesnes et de Chimay s'assemblent quelzques gens de pied « et de cheval, courant le bruyt d'entre eulx que c'est pour aller « rencontrer aucuns Espaignolz qui viennent en ce pays. J'en- « tendz aussi que auprès de Philippeville marchent quelzques « enseignes venans de Haynnau et Artois vers Bouvignes ; au- « cuns d'entre eulx discourent et disent que c'est pour s'aller « mettre entre Marche et Namur. » (Lettre du même, de Charlemont, 27 octobre 1577).

ensamble tous magistratz et pensionnaires, treuvez contraires au bien de la patrie et comme telz ayans favorizé et adhéré aux gouverneurs duc d'Alve, commandeur don Loys et don Jan, et par eulx esté mis en estatz et offices, fussent démis et destituez incontinent, et y constituez et mis aultres patriotz affectionnez au bien et transquilité desdictz Pays-Bas; aussy que l'on auroit à accepter le seigneur duc Jehan-Cassemir[1] avecq ses gens pour la garde et assistence d'iceulx pays[2]. A quoy pluisieurs, rempliz de gloire, ambitions et avarice, vouloient mal entendre, y donnant des traverses d'empeschemens tant qu'ilz povoient, comme disoit le peuple, craindant que la clarté ne descouvra l'ordure si longtemps cachée, et d'estre destituez de leurs estatz et dignitez.

Le 21 dudict mois d'octobre 1577, fut accepté ledict seigneur prince d'Orange pour gouverneur de Brabant, aprez pluisieurs difficultez par aucuns desdictz Estatz, et entre aultres ceulx de Louvain[3]. Duquel accord lesdictz de Bruxelles en furent fort joyeulx, soubz espoir qu'ilz avoient d'estre mainte-

[1] Jean-Casimir de Bavière, comte palatin du Rhin, frère de l'électeur palatin Louis VI, dit *le Facile*, et fils de Frédéric III, dit *le Pieux*.

[2] La requête dont il est question ici avait été présentée aux États-généraux, en séance du 8 octobre, par l'avocat Van der Straeten, un des chefs les plus ardents de la bourgeoisie bruxelloise. Elle est aux Archives du Royaume, sous ce titre : « Certains articles qui sont esté proposez à ces derniers jours aux « Estats généraulx des Païs-Bas, de la part des xviij des nations « de la ville de Bruxelles. » — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV, p. LXI.

[3] *Voy.* la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV, p. LXI et suivantes.

nuz en leurs privilèges etlibertez, donnez et confirmez par leurs feuz seigneurs et gouverneurs de la duccé de Brabant. Mais le lendemain fut faicte difficulté par aucuns desdictz Estatz de recevoir ledict seigneur prince à serment d'icelluy gouvernement de Brabant à luy accordé au grand contentement de pluisieurs amateurs de la patrie, et signament en ladicte ville de Bruxelles, qui en avoient faict le soir devant feuz de joye par la ville; à cause, comme disoient aucuns desdictz Estatz, que ledict seigneur prince auroit à maintenir la religion catholicque et romaine, à quoy ledict seigneur prince avoit respondu qu'il ne vouloit aller contre ladicte pacification et aultres parolles en substance. Et aprez pluisieurs débatz et argumentz, feist ledict seigneur prince ledict serment en présence desdictz Estatz généraulx, comme il le demandoit à faire, et non présentz les Estatz de Brabant, seulement par le moyen des bourgeois dudict Bruxelles qui soustenoient que ainsy se feroit, estantz fort animez de tant d'abusions ne veullans faire la guerre contre ung tel ennemy que ledict don Jan et ses assistens. Et le lendemain Son Excellence se partyt du matin vers sa ville de Breda qu'il ne avoit veu de longtemps. Le mesme jour se partyt aussy ledict duc d'Arschot dudict Bruxelles vers Gand, avecq sa commission de gouverneur de Flandres, donnée par lesdictz Estatz généraulx.

En ce temps dudict mois d'octobre arriva le seigneur Mathias, archeduc d'Austrice, jeune filz, frère de l'empereur, que l'on disoit n'estre Espagnolizé, au quartier de Mastrecht, estant venu

arrière dudict seigneur empereur son frère secrètement, sans argent ny accoustremens aultres qu'il avoit vestu, estant conduict et mené du seigneur de Malstede[1], lequel avoit entreprins le voyaige de aller quérir icelluy seigneur archeduc et de l'amener en ces pays pour les gouverner. Et le 26 dudict mois d'octobre s'approchoit ledict seigneur archeduc vers Liere, et fut reçeut en chemin desdictz seigneurs comte d'Egmont et de Bersele avec pluisieurs aultres seigneurs, qui le amenèrent et conduirent jusques audict Liere, où il fut reçeut en grand honneur et allégrie, estans fort joyeulx qu'ilz auroient ung tel hault et noble seigneur pour gouverneur, pourquoy se disoit estre venu par deçà. Mais entre aucuns du peuple y avoit murmure de son advénement, ne povant entendre comment il avoit esté mandé, parce que aucuns des Estatz disoient n'en rien sçavoir et que ce avoit esté advisé par quelque seigneur particulier sans le sçeu des aultres[2], par où ledict peuple commenchoit dere-

[1] Gauthier Van der Gracht, chevalier, seigneur de Mælstede, écuyer tranchant de l'empereur Rodolphe II. Le 18 octobre, les États-généraux écrivirent aux provinces pour les informer de l'arrivée de l'archiduc Mathias. A leur lettre, ils joignirent un projet de capitulation dont le prince devait jurer l'accomplissement avant d'être accepté au gouvernement général des provinces. Sauf quelques légers changements, ce projet était le même que celui qui fut approuvé le 8 décembre suivant, et qui est imprimé dans *Bor*, liv. XII, fol. 7.

[2] On soupçonnait surtout et avec raison, le duc d'Arschot d'être le principal auteur de la venue de l'archiduc aux Pays-Bas. Lorsque ce seigneur fut arrêté à Gand quelques jours plus tard, on l'interrogea sur les raisons qui avaient motivé sa conduite et le secret qu'il avait gardé vis-à-vis des États-généraux. Sa réponse fut : « Après que le seigneur don Jean

chief avoir suspition de mauvais desseing plus que paravant, de tant que ledict seigneur archeduc avoit esté mis en une des fortes villes du pays de Brabant, sans venir le droict chemin en ladicte ville de Bruxelles, où on le eust peu recevoir en tout honneur et magnificence, selon que à sa noble haulteur appartient, en venant pour le bien et confort desdictz Pays-Bas tant ruynez, comme devant est déclairé, demeurant partant tousjours en doubte de bon succès, ainsy que entre ledict peuple se disoit.

« d'Austrice avoit rompu avecq les Estatz, lorsqu'il s'estoit « saisy du chasteau de Namur en la manière chascun cognue, « et pour avoir voulu entreprendre sur la citadelle d'Anvers, « il avoit semblé à aucuns prélatz, seigneurs et gentilzhommes « de qualité, que le corps des Estatz avoit besoing d'un chief, « et pour observer inviolablement le fondament de l'union des « Estatz, à sçavoir le maintenement de la religion anchienne « catholicque et romaine et l'obéissance deue à Sa Majesté, « qu'il fusse catholicque et tel qu'il ne debvroit apparentement « desplaire à Sa Majesté pour estre de son sang et de la maison « d'Austrice, son cousin germain et beau-frère et seulement « filz troisiesme de feu l'empereur Maximilien le second de « glorieuse mémoire; sy que pour ces respectz l'avoient voulu « présenter ausdictz Estatz et leur proposer pour en résouldre « par ensemble, toutesfois ne l'admectre ny recepvoir abso- « lutement pour gouverneur, ains soubz le bon plaisir et ag- « gréation de Sa Majesté, pour ne donner à icelle occasion d'en- « courir jalouzie malfamilière à tous princes, et cela comme à « l'improveu et le plus secrètement que faire se pouroit pour « retrencher toutes les practicques sinistres au contraire et « l'empeschement que l'empereur Rudolphe, frère dudict sei- « gneur archiducq, l'impératrice leur mère, le seigneur don « Jean et la nation espaignole eussent peu donner tant au « partir de la cour de l'Empereur que par les chemins, pour « divertir une si bonne intention et salutaire résolution. » — Ms. de la Bibliothèque royale, n° 16,890, intitulé : *Récit circonstancié de tout ce qui est arrivé à Gand pendant les troubles sous Philippe II, depuis l'an* 1577 *jusqu'en septembre* 1579, fol. 14.

Lors fut desmoly le chasteau de Vallenchiennes[1], aprez pluisieurs argumentz et disputes de le laisser ou de le rompre. Et le 27 dudict mois d'octobre dudict an 1577, vindrent nouvelles de Paris que ledict don Jan estoit venu secrétement en icelle ville[2], où estoit envoyé le seigneur d'Aubigny[3] de par les Estatz vers le Roy de France, ad ce qu'icelluy seigneur d'Aubigny moyenna vers ledict Roy de France de ne donner ayde et assistence audict don Jan, comme

[1] Dans un avertissement, daté du 26 octobre 1577 et adressé à don Juan par un certain Philippe Dubois, on lit : « Le chas« teau de Valenciennes est abattu, ayant le conte de Lalaing, « le xxij[e] de ce mois d'octobre 1577, donné les cincq premiers « coups, et avoit ung taffetas devant luy en forme d'escor« coys, pour ne gaster ses chausses. » — *Archives du Royaume*, registre intitulé : *Arrivée et réception de l'archiduc Mathias*.

[2] Ce voyage se rattachait-il à cette confédération secrète et factieuse qui aurait été formée entre don Juan et les Guise sous le titre de *défense des deux couronnes*, confédération que Perez signale dans son *Mémorial* comme ayant motivé de la part de Philippe II l'assassinat d'Escovedo? On sait que don Juan, contraint de renoncer à cette expédition d'Angleterre qui était le rêve favori de son imagination, avait fréquemment manifesté le dessein de quitter les Pays-Bas où il se considérait comme en exil, et de se rendre en France à la tête des troupes espagnoles, pour y soutenir les princes de la maison de Guise avec lesquels il entretenait d'étroites relations. — Mignet, *Antonio Perez et Philippe II*, passim.

[3] Gilles de Lens, baron d'Aubigny, avait été renvoyé en France par les États-généraux, en même temps que Guillaume de Maulde, seigneur de Mansart, grand-bailli et gouverneur d'Audenarde. Ils avaient charge de solliciter de nouveau Henri III de ne point secourir don Juan et d'interdire au duc de Guise de continuer ses armements en faveur de la cause espagnole. Ils devaient s'adresser dans le même but à Catherine de Médicis. Nous donnons à la suite de ce volume la réponse du roi et celle de la reine-mère, datées toutes les deux du 17 novembre. M. Groen Van Prinsterer a fait connaître dans les

d'aultre costé ladicte Réginale Majesté y avoit mandé le semblable, aultrement elle luy méneroit la guerre; par lequel moyen ledict peuple avoit bon espoir de vaincre lesdictz ennemys et malveullans de ces pays tant foullez et tirannizez.

Le 28 dudict mois d'octobre 1577, estant ledict seigneur duc d'Arschot reçeut en grand honneur en ladicte ville de Gand, de 29 enseignes de bourgeois d'icelle ville en bon équipaige de gendarmerie, ayant entendu qu'icelluy seigneur duc estoit choisy et esleu pour gouverner le païs de Flandres, comme dict est, par commission desdictz Estatz généraulx, se descouvra une lettre que maistre Jacob Hessele, conseillier au Conseil en Flandres, escrivoit audict seigneur comte de Roeux, en date du 26 dudict mois d'octobre, par laquelle lettre icelluy Hessele advisoit que ceulx ayant l'intelligence du pays de Flandres avoient desjà réduict des plus notables magistratz à la dévotion de Son Altèze, et qu'il estoit nécessaire qu'icelle Son Altèze envoya homme instruit de parolles et de crédence pour faire entendre la bonne volunté de Sa Majesté aux favorables de la cause, singulièrement à monsieur d'Oigny[1], le seigneur de Moscron, le seigneur de Zweveghem, le

Archives de la maison d'Orange-Nassau, t. VI, p. 242, une lettre du duc d'Anjou aux États-généraux, du 12 novembre et relative également à l'ambassade des seigneurs d'Aubigny et de Mansart; nous croyons qu'on nous saura gré de publier la réponse que firent les États-généraux au frère d'Henri III, pour le remercier de l'affection qu'il manifestait en leur endroit, et le prier de les soutenir dans leur juste querelle.

[1] Philippe d'Ongnies, chevalier, seigneur dudit lieu, de Wastinnes, de Nevele, bailli de Bruges.

président du Conseil en Flandres[1] et tous les aultres que sçavez qui sont de bonne dévotion d'acconduire ledict duc d'Arschot à faire tout ce que l'on le persuadera estant d'humeur que congnoissez.

Ce pendant estant noz gens devant Namur, furent envoyez quelques deux soldatz d'entreprinse accoustrez en paysans, pour tuer les centenelles près d'ung fort que les ennemys avoient faict du costé dudict Namur, et ayant tué les deux centenelles, venant iceulx soldatz à la iij^{e}, en faisant tousjours signe qu'ilz vouloient estre audict Namur, sans parler, cria icelle iij^{e} centenelle : *allarme!* de sorte que sur ledict cry d'armes sortirent cincq ou six enseignes; mais aucunes compaignies des nostres soubz la conduite dudict seigneur vicomte de Gand se monstrèrent si vaillantz qu'ilz en deffeirent plus de deux cens desdictz soldatz sortyz, tant espaignolz, bourgoignons que aultres, dont les aucuns retournèrent vers ledict don Jan sans oreilles et nez[2].

Peu aprèz furent prins aucuns batteaux de guerre anglois, qui avoient peu paravant eu quelque perte en mer par lesdictz franchois, qui venoient en nombre de quatre milz hommes pour entrer en Flandres et surprendre aucunes villes par l'intelligence secrète menée par quelques seigneurs acconduisant l'intention dudict don Jan.

Suyvant ledict descouvrement de lettre dudict conseillier Hessele, survint à grands course de che-

[1] Guillaume de Pamele, président du conseil privé en 1581, mort en 1592.

[2] Jean de Croy, comte du Rœulx, rendit compte de cette escarmouche à don Juan d'Autriche, le 30 octobre 1577. Voyez sa lettre aux *Pièces justificatives*.

val audict Gand le seigneur de Ryhove[1], grand bailly de Terremonde, renommé bon et fidelle patriot, lequel avoit esté en Anvers vers ledict seigneur prince d'Orange, treuvant icelluy seigneur grand bailly qu'iceulx de Gand avoient, peu paravant son arivement illecq, faict demande audict seigneur duc leur gouverneur de ravoir leurs privilèges entièrement, à quoy icelluy seigneur duc ne auroit respondu aultrement qu'il feroit son mieux qu'ilz leur seroient renduz, dont ilz bourgeois de Gand n'estoient appaisez. Que lors icelluy seigneur de Ryhove et maistre Jan Van Inbyze[2], hommes riches et estimez de grand sçavoir, advisèrent lesdictz bourgeois qu'ilz estoient tous trahyz, disant entre aultres : *Chiers bourgeois*, en langue thyoise, *que chascun se arme, pour se mectre à deffence et appréhender les terraystres*[3]. Mais treuvèrent convenable

[1] François de la Kethulle, seigneur de Ryhove, grand-bailli et gouverneur de Termonde, fils de Philippe, seigneur d'Assche, de Haverie, de Volkeghem, etc., et de Françoise de Deurnaegle. Il devint grand-bailli de Gand après la mort de Ferdinand de la Barre, seigneur de Mouscron. Ses désordres contribuèrent puissamment, en même temps que ceux d'Hembyse, à favoriser le parti de la réaction.

[2] On connaît l'histoire de ce tribun fameux devenu premier échevin de la Keure, à la suite du coup de main exécuté par Ryhove, le 28 octobre. On sait comment il s'empara, le 28 juillet 1578, de l'autorité supérieure; comment il fut destitué par le prince d'Orange, au mois d'août suivant, des fonctions qu'il avait illégalement acquises; son exil volontaire à Frankenthal, son retour à Gand le 24 octobre 1583, et enfin sa mort tragique le 4 août de l'année suivante.

[3] *Voy.* Sur les événements de Gand et sur l'arrestation des seigneurs, la *Correspondance de Guillaume le Taciturne,* t. IV, p. LXVIII et suivantes.

de cesser pour lors et attendre la nuict ensuyvant dudict 28e jour d'octobre, comme ilz feirent incontinent deffence à ceulx de la garde aux portes de ne laisser sortir personne. Et environ la minuict estoient tous en armes et saisyrent pluisieurs logis, si comme celuy dudict seigneur duc d'Arschot, lequel ilz feirent lever de son lict et accoustrer, et l'amenèrent prisonnier avecq ledict seigneur prince de Chymey son filz; allèrent aprez au logis du président du Conseil en Flandres, lequel ilz ne treuvèrent, s'estant eschappé par ung thoit nud ou en sa chemise [1], ayant laissé ses accoustremens illecq treuvez en sa chambre; prindrent aussy les seigneurs de Rassenghien et Zweveghem, ensamble le seigneur de Mouscron et ses deux filz[2], avec le seigneur d'Eeke[3] et ledict conseillier Hessele, et prindrent encoires le conseillier La Porte[4] et quelques aultres[5], lesquelz furent tous constituez prisonniers ès maisons d'aucuns seigneurs dudict Gand avecq bonne garde. De laquelle prinse aucuns murmuroient disant icelle avoir esté faicte à tort, et que ladicte lettre estoit forgée à poste[6]; aultres disoient que

[1] On lit dans le Ms. cité, n° 16,890, fol. 7 : « Ledict président se « sauva avecq pareille grâce et bénéfice de Dieu, hors la ville « de Gand, le jour de Sainct-Martin, unziesme de novembre « ensuyvant. »

[2] Guillebert, seigneur de Frenois, et Jean, seigneur d'Acren.

[3] Cornélius de Scheppere, seigneur d'Eecke.

[4] Jean de La Porte, ancien membre du conseil des troubles, conseiller et avocat fiscal au conseil de Flandre.

[5] Parmi ces derniers, se trouvaient les évêques d'Ypres et de Bruges, messire Jacques de Salempin, chanoine de Sainte-Pharaïlde à Gand, Adolphe de Pamele, frère du président de Flandre et Jean Van der Straeten, gouverneur du prince de Chimay.

[6] Le comte du Rœulx se défendit d'avoir jamais été en rela-

ceulx l'ayant faict faire sçavoient assez quelle conspiration lesdictz seigneurs prisonniers avecq leurs adhérens avoient faicte contre cesdictz pays, comme cy-aprez sera touché plus amplement.

Ce pendant, le 5e jour du mois de novembre 1577, ceulx de nostre camp escarmouchoient sur les saillyes que faisoient ceulx dudict Namur[1], ausquelz es-

tions bien intimes avec le conseiller Hessel. Voici ce qu'il écrivait au sujet de cette lettre interceptée, le 15 novembre suivant, à don Juan : « Touchant ce que Vostre Altèze « désire d'entendre si j'ay eu cy-devant familiarité avecq Jehan « de Hessele, duquel se dict estre signée la copie que j'ay en- « voyé à Vostre Altèze, je cognoy fort bien ledict Hessele, pour « estre ung des premiers conseilliers du conseil en Flandres ; « mais d'avoir eu familiarité ni estre ung de mes plus grandz « amys, non, s'il n'est reconseillé depuis que je l'ay veu. Par- « quoy croiroie que ce seroit une chose composée par le prince « d'Orenges ou ses adhérens, veu aussi que je suis adverty en- « coires ce jourd'hui que l'originalle n'est jusques à ceste heure « mis en lumière, sinon ladicte copie. Je sçais que de longtemps « ledict Hessele est fort mal volu dudict prince et les siens. » — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 172.

[1] Voici des extraits empruntés aux lettres du comte du Rœulx à don Juan et qui donnent quelques détails sur ce qui se passait au camp des États vers cette époque :

« Quant aux nouvelles d'icy n'y a riens survenu depuis mes « dernières, sinon que monsieur de Lume avecq ses gens est « venu depuis deux jours à Bouvesse pour se joindre avecq les « aultres. Toutesfois j'ay entendu ce matin qu'il seroit retiré « allentour de Hougarde, je ne scay à quelle occasion, si ce se- « roit par le partement du collonnel Mondragon. Ilz attendent « aussi à Templou le régiment de monsieur de Cappres et aul- « tres. Je n'ay encoires nouvelle que l'artillerie soit partie de « Bruxelles. » (Namur, 2 novembre 1577).

« Quant aux nouvelles d'icy, les ennemiz sont tousjours en « leur lieu accoustumé et se renforcent journelement de gens. « Monsieur de Lume y arrivat hier avecq son régiment. Sy vint « aussi quelques capitaines de reytres demandant leur quartier « au sieur de Goingnies. » (Namur, 7 novembre 1577).

toit venu secour de huict enseignes de haulx Bourgongnons soubz la charge du collonel baron de Chevreau [1]. Comme faisoit ledict comte de Hollach avecq tous ses assistens à l'ayde dudict seigneur prince d'Orenge tous debvoirs de guerre devant Remunde que l'on disoit estre en nécessité extrême. Et démonstrant lesdictz Dragon et Billy faire lever le camp devant ledict Remunde, marchèrent celle part avec xv enseignes de fanterie et quattre cens chevaulx, mais ny tardèrent, ains retournèrent court vers ledict Namur avecq perte de leurs gens.

En ce temps ledict seigneur comte d'Egmont ayant festoyé ledict seigneur archeduc audict Liere et luy délivré quelque bonne somme d'argent à luy envoyée par lesdictz Estatz, revint audict Bruxelles, et tost aprez s'en alla en nostre camp devant ledict Namur [2], où estoient mandez de venir tous aultres

« Les reytres que vous avoie escript dernièrement sont à ce « que j'entens quatre cens et soubz la charge du sieur de Groeninghe. Ilz nous menassent tousjours et principallement du « costé du fort. » (Namur, 9 novembre 1577). — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 172.

[1] Henri de Vienne, baron de Chevreaulx, colonel, en 1573, de 1,000 arquebusiers bourguignons. Par commission du 31 octobre 1573, le duc d'Albe l'avait nommé mestre de camp général de tous les gens de guerre, tant de pied qu'à cheval, Espagnols, Wallons, Allemands et autres, logés depuis Alkmaer jusqu'à Harlem. Lors de la reprise des hostilités, en 1578, il fut nommé gouverneur des villes de Diest, Sichem et Arschot, tombées au pouvoir des Espagnols. Jean-Baptiste de Monte le remplaça dans cette dernière charge le 29 mai 1578.

[2] Le comte du Rœulx écrivait encore à don Juan le 13 novembre : « Quant aux nouvelles, il n'y a encoires artillerie au « camp des ennemiz et n'y at apparence qu'il en viengne. Ilz font « ung fort entre leur camp et ceste ville où ilz veullent mettre « quelques gens. Monsieur d'Egmont arrivat avant-hier au soir

collonelz et capitaines pour mectre ordre audict camp entre les soldatz qui foulloient et branschatoient à leur plaisir les povres paysans de ce quartier, sans respecter justice, mise soubz le pied, bannye desdictz pays, comme il sambloit audict peuple entre lequel se disoit que ledict seigneur de Lallaing ne s'en acquictoit comme à sa qualité de général d'armée appartenoit.

Et aprez l'examination amiable desdictz seigneurs prisonniers sur les charges à eulx inposées, feirent imprimer leur justiffication d'icelles prinses, dont la teneur s'ensuyt : *Sommaire d'aucuns poinctz et articles pourquoy le saisissement et arrest des seigneurs et aultres personnes est advenu, comme estant icelluy arrest faict trop nécessairement pour diverses raisons cy-aprez déclairées*[1] :

« Car si ledict arrest et saisissement n'eust esté « faict, la disjunction et dissensions d'entre ceulx de « ces Pays-Bas estoit dois lors évidament advenue « et l'infraction de la paix et accord générale des Es- « tatz et Pays-Bas, ce que eust faict retourner la dé- « solation et ruyne, ensamble la tiranye des Espai- « gnolz par telz moyens en iceulx ces Pays-Bas, « contre lequel chacun, désirant son bien et bon por- « tement avecq leurs femmes, enffants et leurs biens, « debvroit affectionnellement résister et deffendre, « ayant encoires devant les yeux fresche mémoire

« à Templou. » — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 172.

[1] Cette justification est reproduite dans le Ms. n° 16,890, fol. 16. Elle est suivie d'une seconde justification datée du 3 décembre et beaucoup plus étendue que la première. *Voy.* aussi *Bor*, liv. XI, fol. 308 *b*.

« des oultraiges, meurdres et pilleries, et pitoyables « forces et violences de femmes et filles, à nostre « grand regret et desplaisir.

« Car entre lesdictz seigneurs et aultres prison- « niers, en la dernière assamblée des Estatz de « Flandres en la ville de Gand, fut faict certain « protest et icelluy dict par le seigneur des Cham- « pigny et escript par les mains du seigneur de « Zweveghem, contre le gouvernement de Brabant « auquel le prince d'Orange estoit choisy par les « Estatz de Brabant et aggréé par les Estatz géné- « raulx de ces pays.

« Lequel protest estoit pour despourvoir et empes- « cher ledict gouvernement audict seigneur prince « d'Orange et ainsy mectre désunion et discord d'en- « tre lesdictz Pays-Bas, et signament d'entre Bra- « bant et Flandres.

« Et estoient aussy d'intention de amener l'ar- « cheduc Mathias, frère de l'empereur, avec gar- « nison de gens de guerre, en la ville de Termonde, « pour ainsy tenir frontière contre Brabant, et ainsy « séparer les Pays-Bas.

« Et par dessus ce faire ledict Mathias fort et puis- « sant en Flandres, et le mectre gouverneur géné- « ral desdictz Pays-Bas, sans le sçeu et auctorité de « Sa Majesté et aussy sans aggréation desdictz Es- « tatz généraulx, et faire et former à Gand ou à Ter- « monde ung nouveau Conseil d'Estat à leur fan- « tasie.

« Le tout au préjudice de la générale pacification « et union de ces Pays-Bas, ensamble d'amener au- « dict Gand gens de guerres, pour ainsy détenir de

« force les villes et oster les testes de ceulx qui « avoient poursuyvy les privilèges de la ville en dé« sirant les avoir mis en exécution, pour ainsy dé« tenir leurs privilèges accordez et ne les en laisser « joyr, usant ad ces fins de divers propos, disant « que l'on treuveroit bien les demandeurs des privi« lèges et avant longtemps les corrigeroit de leur « mis en avant, les appelans comme mutins, re« belles et sédicieux.

« Et si ledict seigneur prince d'Orange ne eult « voulu céder ledict gouvernement de Brabant et « accorder diverses choses contre la générale paci« fication, estoient d'intention de remener la guerre « contre luy, et plus, faire revenir les Espaignolz, « Ytaliens et haulx Bourgoingnons, ensamble les « Franchois en ces Pays-Bas, que de faillir à leur « entreprinse, et, comme telz, mectre lesdictz Pays« Bas à générale désolation, misère et destruction, « dont nous veulle le tout-puissant seigneur def« fendre, ensamble de telz division et périlz.

« Comme aussy icelles menaches et desseingz « sont plus que assez descouvertz, estant advenu à « Douay en leur dernière assamblée, comme ayant « volut arrester illecq les deniers servant à la gé« néralité, pour employer à la guerre de division « de ces pays et contre le prince d'Orange et ceulx « de ces pays, ce que on pourra informer de ceulx « de Douay, comment et en quelle manière ce est « advenu, tout ce que en temps et lieu apparaîtra « pertinament.

« Par où l'on peult sçavoir grand grâce à ceulx « qui de Dieu ont esté réveillez, d'arrester et saisir

« lesdictz seigneurs pour empescher telz et d'aultres « mauvais desseingz et conspirations.

« Ainsy envoyé hors par charge des nobles, no- « tables et commun de la ville de Gand, ce ix[e] de no- « vembre 1577. Par ordonnance de mesdictz sei- « gneurs, *soubsigné* SANDERS. »

Et aprez pluisieurs poursuites vers ceulx de Gand pour avoir estargy ledict seigneur duc d'Arschot, et signament par les prières et requeste dudict seigneur prince d'Orange et des révérendz abbez de Marolle[1] et de Saincte-Geertruy[2] avecq aultres desdictz

[1] Frédéric d'Yve, abbé de Maroilles, se montra, dans le principe, un des plus fermes soutiens de la cause des confédérés. Don Juan avait tenté de se l'attacher en le nommant son chapelain, mais sans réussir. Le 29 décembre 1577, le prince d'Orange le fit entrer au nouveau conseil d'État et par acte du 9 avril 1579, les États-généraux l'envoyèrent aux négociations du congrès de Cologne. Là, paraît-il, il se laissa gagner par le duc de Terranova, ambassadeur de Philippe II. La continuation de sa charge de conseiller d'État, une pension de 5,000 ducats sur le monastère de Saint-Bertin, à Saint-Omer, l'agréation par le roi de l'administration qu'il avait exercée sur ce monastère, par commission des États-généraux, telles furent les conditions que Frédéric d'Yve mit à son retour à l'obéissance; le duc de Terranova y souscrivit au nom de Philippe II, et des lettres patentes du 30 novembre 1579 confirmèrent l'abbé de Maroilles dans sa charge de conseiller. Toutefois ce ne fut qu'au mois de janvier 1581, après de longs pourparlers avec les États d'Artois et de Hainaut, que Frédéric d'Yve reprit sa place au conseil. Il mourut à Mons le 9 avril 1599.

[2] Jean Van der Linden, élu abbé de Sainte-Gertrude à Louvain, par les religieux de ce monastère, le 9 août 1569, s'était signalé aux États de Brabant par son opposition au gouvernement espagnol. Lors du soulèvement des provinces, en 1576, il se montra l'un des plus chauds partisans du prince d'Orange et l'on croit qu'il ne fut pas étranger à l'arrestation des membres du conseil d'État. Il signa la pacification de Gand, et lorsque les États-généraux, après leur rupture avec don Juan, eurent

Estatz généraulx, relaxèrent icelluy seigneur duc lybre[1], à condition qu'il ne reprocheroit ou feroit jamais aucune recerche contre ceulx de Gand ny de Flandres, et confesseroit n'avoir esté prins sans cause, aprez s'en aller tenir en Bruxelles et aultrement. Suyvant quoy fut envoyé homme exprès vers ceulx dudict Bruxelles, pour sçavoir s'ilz vouloient recevoir ledict seigneur duc, lesquelz de Bruxelles ne veullans désobéyr consentirent qu'il reviendroit, de manière que le 26 dudict mois de novembre icelluy seigneur duc rentra audict Bruxelles, et, tost aprèz, de l'aprez-disner, madame la duccesse sa compaigne et ledict prince de Chymey, son filz, et deux filles[2] leurs enffans, ayant icelluy prince de Chymey esté relaxé le lendemain au matin de ladicte prinse[3]

résolu d'appeler auprès d'eux le prince d'Orange, il fit partie de la députation qui alla trouver Guillaume de Nassau à Gertrudenberg. Il entra également au nouveau conseil d'État, fut envoyé au congrès de Cologne et s'y laissa gagner, comme l'abbé de Maroilles, par le duc de Terranova. Des lettres patentes données à Madrid le 30 novembre 1579 le confirmèrent dans sa charge de conseiller. A partir de cette époque, il se montra l'ennemi acharné du prince d'Orange et, dans cette haine subite qu'il avait épousée avec la faveur du roi, il conçut un jour le projet de faire assassiner celui dont il avait jadis défendu la cause. Il mourut le 22 janvier 1583.

[1] Il fut relâché le 10 novembre, en même temps que Jean Van der Straeten, gouverneur du prince de Chimay.

[2] Anne et Marguerite de Croy. La première épousa, le 4 janvier 1587, Charles, prince d'Arenberg et du Saint-Empire; elle mourut le 26 février 1635, et fit passer dans la maison d'Arenberg les terres de Croy et d'Arschot. Sa sœur Marguerite épousa, le 2 septembre 1584, Pierre de Hennin, comte de Boussu, dont elle n'eut pas d'enfants.

[3] Ceci ne semble pas exact; le prince de Chimay avait réussi à s'échapper de Gand le soir même qu'eut lieu l'arrestation de

et envoyé en Allost où estoit demeuré ladicte dame duccesse sa mère. Entre le commun peuple dudict Bruxelles se disoit que ledict seigneur duc d'Arschot, sa dicte compaigne et enffans, s'en estoient allé de Bruxelles vers Gand fort contentz, ayant dict qu'ilz estoient aises de sortir hors dudict Bruxelles, arrière des mutins; mais icelluy peuple disoit qu'ilz estoient encoires plus aises de leur dict retour audict Bruxelles. Et le soir dudict jour de l'arivée d'icelluy seigneur duc en Bruxelles, lesdictz xviij hommes mandèrent ledict maistre Corneille Van der Straete, avecq aultres de leur collège, vers l'Excellence dudict seigneur duc, luy donnans la bien venue, et qu'ils se confioient leur estre fidelle amy, comme il promist estre en s'excusant que l'on ne l'euist à tenir pour ennemy et qu'il n'estoit tel qu'il s'estoit dict de luy[1].

Ce pendant lesdictz Ganthois se voyant avecq force d'armes et desbridez dudict chasteau qu'ilz avoient desgourdimé du costé nuisable à la ville, ne voulu-

son père. On lit dans le Ms. cité, n° 16,890, fol. 7 : « Et la susdicte « nuict du 28e jour, Croovelde alla chercher ledict seigneur « prince de Chimay pour le loger près de son père; mais il « estoit eschappé, et à paine sorty la maison par l'huys de der- « rière, lorsque Croovelde entra en la chambre. Et deux jours « après déguisé en habit de varlet portant la malle de Loys « Luucx, seigneur de Zwevezele, sortit avecq luy et avecq mes- « sire Frédéricq Perrenot, chevalier, baron de Renaix et sei- « gneur de Champaingny, lequel avoit obtenu passeport dudict « Hembieze. »

[1] Par résolution prise en séance du 16 novembre 1577, les États-généraux avaient également envoyé au duc d'Arschot une députation pour lui présenter leurs compliments de condoléance et l'engager à reprendre sa place dans leur assemblée. — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV, p. LXXIX.

rent perdre l'occasion que se présentoit de ravoir leurs dictz privilèges telz que le comte de Flandres ne povoit rien faire sans l'opinion d'iceulx Ganthois. Les mestiers avoient grand trésor de vaisselles et joyaulx d'inestimable valeur, et si avoient aussy ung estandard appelé en thyois *calffvel*[1] soubz lequel, au son d'une cloche qu'ilz appelloient Roland[2], en peu de temps s'assambloient en campaigne cincquante milz hommes desdictz Ganthois et aultres en deppendant, esquelz mestiers et offices dudict Gand nulz estrangers ne povoient entrer par achaptz, ny aultrement estre pourveu par leur souverain seigneur, mais appartenoient seullement les droictz d'iceux mestiers et offices aux lignées et successeurs de ceux les exerçeant, ou aultrement, ainsy qu'ilz trouveroient bon en disposer.

Lesquelz privilèges avoient lesdictz prédécesseurs desdictz Ganthois acquis et obtenuz pour avoir fourny bonne somme de deniers promise à la descharge du pays et comté de Flandres joué et engaigé par ung seigneur comte d'icelluy pays de Flandres[3],

[1] Notre auteur commet ici une étrange erreur. Le *calfvel* n'était pas un étendart, mais un décret de l'empereur Charles-Quint, daté du 11 avril 1515 et confirmant les stipulations de la paix de Cadsand. Loin d'être un privilége, il rappelait au contraire aux Gantois la perte de leurs libertés. Aussi fut-il lacéré par le peuple, lors de l'insurrection de 1539, et ses fragments furent portés par les factieux aux bords de leurs chapeaux en signe de ralliement.

[2] La cloche Roland fut confisquée par Charles-Quint, par sentence rendue le dernier d'avril 1540. Mais, soit que ce souvenir de l'antique splendeur de la commune n'eût pas trouvé d'acheteur, soit qu'il ait même trouvé grâce aux yeux du vainqueur, toujours est-il que le magistrat la fit replacer en 1544.

[3] L'auteur fait allusion à un prétendu privilége que les Gan-

et partant iceulx privilèges leur debvoient ensuyvir et ne les oster sans cause légitime. Touttesfois seroit advenu au temps de madame Royne d'Hongrie[1], sœur dudict feu seigneur empereur, que icelle royne les auroit subtillement fait cercher et prendre avec leurs dictz vaiselles et joyaulx. Ce que ayant entendu lesdictz Ganthois s'en mal contentèrent d'estre ainsy surprins et privez de leur dicte léalle acqueste de privilèges, et prétendirent de par voye de faict avecq assistence de quelque grand seigneur les ravoir. Dont estant adverty ledict seigneur empereur passant par la France, venant d'Espaigne, feist diligence de se treuver audict Gand, l'an 1539, avecq quelques gens de guerre, où, estant légièrement advisé du Conseil d'Espaigne, lequel cerchoit lors, comme paravant, avoir la domination de cesdictz pays, en feist exécuter douze ou treize à deux fois par l'espée, et à pluisieurs aultres les feist venir scan-

tois désignaient sous le nom d'*achat de Flandre*, mais dont ils ne sont jamais parvenus à prouver l'existence. S'il faut en croire une vieille tradition, un comte en Flandre, après avoir perdu tout son argent au jeu en Hollande, se serait avisé un jour de mettre son pays au hasard d'un coup de dé. Trahi par la fortune, il allait voir passer son patrimoine à la maison de Hollande, sans l'intervention d'un membre de l'illustre famille de Borluut, qui l'aurait fait racheter avec l'argent des Gantois ses concitoyens. Le prince, pour récompenser ces derniers des sacrifices qu'ils venaient de faire, leur aurait accordé un privilége en vertu duquel la Flandre ne pouvait être imposée qu'avec leur consentement. Ce privilége joua un grand rôle pendant les troubles de 1539. Les Gantois révoltés prétendirent que l'on avait violé le secret de la ville et soustrait l'*achat de Flandre*.

[1] Marie d'Autriche, sœur de Charles-Quint, née à Bruxelles le 1er octobre 1505, morte en Espagne, en 1558. En 1521, elle épousa Louis, roi de Hongrie, tué à la bataille de Mohatz, en 1526. Elle fut gouvernante générale des Pays-Bas de 1531 à 1556.

daleusement en deul et grand partie d'iceulx en chemise avecq le licol au col, que redondoit à une infâme reproche desdictz Ganthois. Ce que estant par aprez remonstré audict feu seigneur empereur tel deshonneur et schandale faict audict lieu de sa nativité, icelle impériale Majesté accorda ausdictz Ganthois de eulx deffendre contre ceulx qui les traicteroient de reproches, voires s'ilz en commectoient homicide, de n'en estre reprins ne recerchez. Et pour assubjectir et brider ceulx dudict Gand, ledict feu seigneur empereur fut conseillié de y faire ériger ledict chasteau et fortresse imprenable contre icelle ville. Ce que lesdictz Ganthois auroient dissimulé et souffert jusques aprez ladicte pacification illecq d'entre lesdictz Estatz et le dict seigneur prince d'Orange, qu'icelluy chasteau auroit esté desgoudiné ensuyvant icelle pacification, comme dict est, s'estant ainsy remis en leurs privilèges à eulx anciennement accordez avecq réserve d'aucuns poinctz que iceulx de Gand n'entendoient avoir que en la mesme forme et manière qu'ilz avoient joy et usé paravant, ainsy qu'ilz délibéroient de en ce estre entretenuz et gardez[1].

Et quelque peu de jours aprèz ledict eslargisse-

[1] On lit en marge du manuscrit : « Puisque lesdictz des Es« tatz généraulx ou pluisieurs d'iceulx, doublons masquez, ne « faisoient léaulx debvoirs de chasser et repoulser lesdictz enne« mys hors de ces pays, pour aprez redresser le tout par l'as« samblée desdictz Estatz généraulx, suyvant ladicte pacifica« tion, ains qu'iceulx masquez fuyoient la résolution d'icelle « assamblée, comme ledict peuple disoit, donnant continuel pas« saige ausdictz ennemys, pour ne descouvrir l'ordure si long« temps cachée. »

ment dudict seigneur duc d'Arschot, quelque aultre desdictz prisonniers que l'on disoit estre le seigneur d'Eeke prétendit s'eschaper par quelque thoyt, mais fut ratainct de quelques soldatz, par où lesdictz Ganthois s'estoient mis tous en armes, pour ce qu'il se disoit y avoir trahyson, qui irritoit et animoit lesdictz Ganthois, estans aucuns en paine, voires des aultres villes de Flandres[1] et de Brabant pour l'obscure intelligence que l'on avoit encoires de la prinse desdictz seigneurs, sans le descouvrir amplement. Si est-ce qu'il se disoit estre faict à bonne intention et juste cause, laquelle se descouvreroit en temps et lieu. Ledict de la Porte fut en ce temps deschargé des soldatz qui l'avoient en garde en son logis.

Et le xj[e] dudict mois de novembre dudict an 1577, s'apperçut une estoille à queuwe ou comette, vers le soir; laquelle queuwe estoit longue et largue, flamboïante plus que les anchiens n'avoient veu ny oy parler, signifiant, selon l'opinion d'aucun docteur, estre les opérations d'icelle fort terribles et espouventables tant en Turquie, Ytalye, Espaigne, France, que aprez en ces Pays-Bas. A quoy ne convient s'arrester, pour estre telles verges futures en la seulle providence divine, laquelle on ne doibt laisser de prier continuellement vouloir destourner son ire et nous monstrer sa grande et saincte miséricorde.

Au mesme temps de novembre 1577, ledict col-

[1] Les magistrats d'Ypres, entre autres, firent des démarches pour obtenir quelques renseignements sur les motifs des arrestations opérées par Ryhove. On trouvera dans les *Documents historiques inédits, concernant les troubles des Pays-Bas*, t. I[er], p. 4, la réponse que les magistrats de Gand adressèrent à leurs collègues.

lonel Fronsberghe ayant esté détenu en ladicte ville de Breda prisonnier par la rendition d'icelle ville, comme dict est, le seigneur prince d'Orange, qui le povoit ranchonner à son prouffit, feist tel party et advancement ausdictz Estatz qu'icelluy collonel fut eslargy moyennant de payer ce que avoit esté promis aux Allemans ayant faict ladicte rendition de ville, que portoit plus de cent milz florins. Lors fut prins ung villaige avecq une petite fortresse appartenant audict seigneur duc d'Arschot, près dudict Charlemont, appelé Chymey[1], lequel fut abandonné par

[1] A la même époque, les Espagnols se rendirent également maîtres de Fumay, sur la Meuse. Le 13 novembre, Gilles de Berlaymont annonçait ce succès à don Juan : « Monseigneur, suy« vant la charge qu'il a pleu à Vostre Altèze me donner, ay faict « encheminer vers Fumay le régiment du sieur de Sainct-Bal« mont et quelques deux aultres enseignes que j'avoie icy allen« tour, ayant aussy sacqué de Charlemont deux pièches d'artil« lerie pour réduire ledict lieu à l'obéissance de Vostre Altèze, sy « les soldatz des Estatz quy estiont tant dedens le chasteau que « dedens l'esglize au nombre de quarante cincq, s'y fussent oppi« niastrez. Mais entendans iceulx l'arrivée dudict regiment au « village de Herve, qui fust le xe de ce mois, et que l'artillerye « fust embarqué, abandonnarent la place la nuict ensuyvant. « Je les eusse bien serré de sorte qu'ilz n'en fussent nulz es« chappé, mais je craindois qu'ilz ne s'oppiniatrassent et qu'ilz « ne nous eussent donné la payne de desbarquer et rembarquer « nostre artillerye et gaster pouldre et bouletz, que n'eust aussy « esté que perdre temps à l'appétit de quarante bellistres les« quelz en parfin l'on eust esté empesché de prendre. » Lancelot de Berlaymont écrivait également à la même date à don Juan la lettre suivante, que nous extrayons des *Papiers d'Etat et de l'Audience*, liasse 172 :

« Monseigneur, encoires que ne doubte que ne soyez bien particulièrement adverty par les lettres de monsieur de Hierges, mon frère, de la réduction du chasteau et ville de Fumay, à l'obéissance de Sa Majesté et de Vostre Altèze, sy est que pour mon debvoir, n'ay vollu obmettre par cestes en toucher quel-

aucuns paysans y estant pour le garder, voyant, disoient-ilz, qu'ilz ne povoient résister contre la force dudict Don Jan en nombre de xv enseignes de fanterie et quelque chevallerie; mais iceulx de Don Jan ayant traicté trop cruellement ceulx qu'ilz treuvèrent audict villaige, l'abandonnèrent tost aprez, estans adverty de noz gens, lesquelz y venoient en grand dilligence et en rataindirent aucuns à la queuwe.

Ce pendant vindrent iceulx de Don Jan passer la

que mot à icelle, pour advertir qu'après avoir monsieur de Hierges rendu toutte la peine possible pour dresser l'équipaige tant d'artillerie que munitions de guerre nécessaires pour battre ledict chasteau, ceulx qui estoient dedens, au nombre de quarante-septz soldatz, sentantz les forces approcher que Vostre Altèze y avoit envoyez, aussy par leurs espions entenduz l'arrivée de l'artillerie, laquelle estoit desjà parvenue à une lieuwe près d'eulx, trouvarent en leur conseil et meure délibération d'abandonner le susdict chasteau et prendre la fuyte. La principale thour qui est en icelluy at quarante-septz piedz en diamètre, scituée sur le bord de la rivière de Meuze, et ne se povoit gaigner en sorte que ce feusse, sans pièce de batterie. Il ne reste plus que Bouvignes pour avoir la rivière franche depuis Mézières jusques à Namur. Sy Vostre Altèze estoit servie d'envoyer encor ung régiment des gens de piedz à monsieur de Hierges, je m'asseure qu'avecque six pièces de batterie que avons desjà touttes pretz et dadvantaige, s'il en feusse besoing, l'aurions bien tost réduycte à la raison. Et selon ce que Vostre Altèze advertira à monsieur de Hierges de ce qu'il aurat at faire, selon ce, me conduiray pour aller trouver icelle à Luxembourg. Monseigneur, je prieray au Créateur donner à Vostre Altèze longhue et heureuze vie avecq offres de mes recommandations très-humbles à la bonne grâce d'icelle. De Hierges, ce 13e, en novembre 1577. »

« De Vostre Altèze,

« Très-humble et très-obéissant serviteur,

« Lancelot de Berlaymont. »

Meuze, mais furent si vaillamment poursuyvyz des nostres qu'iceulx furent constrainctz d'eulx retirer non sans perte de leurs gens[1]. Lors y survindrent

[1] La collection des *Papiers d'Etat et de l'Audience*, liasse 172, aux Archives du Royaume, nous fournit encore des extraits de lettres, où l'on trouve quelques détails sur les opérations des deux armées et sur ce qui se passait au camp des Etats :

« .... Les ennemyz ont gens de guerre dedens deux maisons « de monsieur de Monjoye, l'une nommée Havaille et l'aultre « Hour, ayans avant-hier reçus vivres, pouldre et argent; es- « tans aussy avant-hier à huyt heures du matin entrées deux « compaignies de gens de pied avec six tonneaulx de pouldre « dedens Bouvignes, oultre les trois qu'il y avoit auparavant, « lesquelles sont venues accompaignées de deux cens chevaulx, « qui estions encoires hier logez à l'abbaye du Molin. Différent « bruyt court entre eulx, disans les ungz qu'ilz se veullent em- « parer de Poilvache et la fortiffier; les aultres de faire ung fort « sur la montaigne viz-à-viz de Bouvignes, du costel de Di- « nant; ilz ne seront point peu de garder ce qu'ilz tiennent de ce « costel de la rivière, sans empiéter de l'aultre. » (Gilles de Berlaymont à don Juan, Charlemont, 18 novembre 1577.)

« A cest heure m'est venue advertence qu'il est arrivé près du « camp de ce costé icy dix enseignes du prince d'Orenges et « cincq à Perwe, avecq deux compaignies de chevaulx qui nous « menassent, et disent qu'ilz feront davantaige que les aul- « tres..... Les ennemis se vantent de venir loger à Bouge, et une « aultre partie passe l'eauwe à Floreffe pour nous assiéger de « deux costez. » (Jean de Croy à don Juan, Namur, 19 novembre 1577.)

« J'envoyay hier cincq cens harquebuziers wallons à Bouge « et y fut le baron de Chevreau, son lieutenant le sieur de « Floyon, et aultres, et après l'avoir recognu ledict baron re- « tourna vers moy et me dict que si je y laissoie les gens que je « y avoie envoyé, qu'ilz estoient en grand hazard d'estre tous « mis en pièche et que pour garder le lieu il y convenoit pour le « moingz deux mille hommes pour la grandeur qu'il at, comme « j'ay aussy recogneu avec le sieur de Billy et le collonnel Mon- « dragon, qui fut cause que le soir je retiray mes gens...... Es- « cripvant ceste m'est venue nouvelle que monsieur de Boussu « est arrivé en leur camp et que le sieur de la Motte est allé à

en ayde de nostre dict camp le régiment dudict seigneur de Lume en nombre de xv enseignes de vaillante apparence avecq six cens chevaulx harquebousiers en bon ordre et équipaige de soldatz.

Lors fut prins ung dict De Hertoghe d'Anvers[1], greffier de la Chambre des aydes, et quelque autre soubz les Estatz généraulx audict Bruxelles assamblez, chargez d'avoir malversé au faict de leur besoingné par composition et exaction de certains poursuyvans leurs demandes et requestes près lesdictz Estatz généraulx. Et se disoit qu'icelluy De Hertoghe avoit dict, en quelques compaignie bancquetant, ces motz, ou en effect: *Que ne m'en chaut-il! Tousjours ay-je prouffité quatorze cens florins de rente par an.* Qui causoit au peuple de penser qu'il avoit usé desdictes compositions, d'avoir en moingz d'un an que lesdictz Estatz avoient traicté des affaires et prétentions des poursuyvans d'estatz et offices, ensamble des traictemens de leurs gaiges pour leurs services de guerre contre lesdictz mutins, amassé tant de rente, et qu'il falloit bien que aultres de leur collège de plus grande qualité eussent fourfaict beaucop davantaige. Par lesquelles voyes illicites et indirectes, ledict peuple disoit y avoir peu d'amendement de bien conduire et administrer la républicque en droict et raison, mieulx que du passé; que justice n'avoit

« Bruxelles pour avoir, à ce qu'ilz disent, artillerie. » (Le même au même, Namur, 20 novembre 1577.)

[1] Abraham De Hertoghe, greffier de la Chambre des aides; il avait occupé le même emploi à la Chambre des comptes d'Anvers. — *Voy.* Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, *Documents historiques inédits, etc.*, t. II, p. 451.

lieu, ains estoit comme mise soubz le pied, prendant le ply et ranck d'injustice et d'infidélité.

En ce temps fut exécuté par la corde ung soldat capitaine dict Poke, sur le marché dudict Bruxelles, de bon matin, pour lequel y fut dressé le gibet, le jour paravant, qu'estoit ung dimenche, chargé icelluy Poke d'avoir commis pluisieurs foulles et branscatz sur les villaiges; laquelle justice par extrême poursuyte des intéressez, pour ce que aucuns justiciers n'ayant de long temps faict correction sur telz et semblables branscateurs, le vouloient encoires eslargir, retardant ainsy le train de justice, qu'est le souverain remède pour l'entretenement du bien publique.

Et démonstrans lors vouloir ensuyvre la discipline militaire entre les soldatz, furent harquebousez certains soldatz en nostre camp devant ledict Namur, chargez d'avoir usé de grand force et violence et branscaté les villaiges de ce quartier de Namur, et mesme d'avoir voulu user de trahyson en nostre dict camp. Ung nommé Jérome, fourier dudict don Jan, fut aussy prins audict Bruxelles, lequel disoit pour ses excuses qu'il s'estoit eschappé arrière d'icelluy don Jan, mais ledict peuple, que c'estoit pour espier et retirer en les biens qu'il avoit en Brabant, comme aultres avoient faict et faisoient journellement, sans y donner empeschement. Et soubz tel umbre d'eschapement pluisieurs s'enhardissoient de y venir estimant que ceulx dudict Bruxelles et signament ceulx de la justice traictoient les prisonniers d'une douce fachon, ne les appréhendant que pour donner contentement audict peuple, lequel murmuroit par ce

qu'ilz estoient journellement eslargyz, sans en faire correction, comme dict est, estant néantmoingz leur desseing et conspiration contre la patrie assez clères, comme par l'eslargissement de aucuns prisonniers s'est montré et, entre aultres, desdictz Barlaymont père et filz, del Ryo, d'Assonleville, Foncq, Berthy, Scharenberghe et plusieurs aultres qui se treuvoient journellement avecq lesdictz mutins et rebelles perturbans le bien et repos desdictz Pays-Bas. Au mesme temps ceulx d'Amsterdam s'accordèrent soubz ledict gouvernement dudict seigneur prince d'Orange, aprèz longues menées et difficultez par eulx faictes, comme devant est déclairé[1].

Le 21 dudict mois de novembre ledict seigneur archeduc d'Austrie feist son entrée audict Anvers[2]; le ayant esté recevoir ledict seigneur prince d'Orange avecq bonne compaignie de seigneurs de sa court et d'aultres des plus notables seigneurs et marchans d'Anvers, tous à cheval en ordre honnorable, plus de demye lieuwe dudict Anvers, où icelluy seigneur archeduc fut reçeut en très-grand magnificence et triumphe de plus de huict milz bourgeois dudict Anvers, en bravissime équipaige d'armes, tambourins et enseignes en nombre de 27; comme ne mancquoient aussy les sermentz d'icelle ville de faire

[1] On lit en marge du manuscrit : « En icelluy temps de no« vembre 1577, fut publié ung placcart de Sa Majesté sur la « haulche des monnoyes d'or et d'argent ayans cours ès pays de « pardechà, et ce par forme de tolérance et provision. »

[2] La peste faisait de grands ravages à Lierre, et, par résolution du 15 novembre, les États-généraux avaient autorisé l'archiduc à s'établir à Anvers. — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV, p. 82.

aussy leurs debvoirs d'allégrie, n'espargnans la pouldre d'une infinité d'arquebousades et cannonades aux rampars de ladicte ville, tellement qu'icelle ville et à l'environ estoit en tremblement, et ne se voyoit la ville pour la grand fumée desdictz innumérables coupz d'arquebousades et cannonades durant icelle entrée, environ le soir que l'Altèze dudict seigneur archeduc fut ainsy allégrement amenée au logis dudict seigneur prince qui estoit au cloistre Sainct-Michiel. Et icelluy seigneur s'en alla aprez loger au logis des Focres[1] près la porte Sainct-Jean, vers le costé de l'eauwe dudict Anvers. De laquelle venue ledict peuple en parloit diversement pour avoir esté tant secrète et tournoyé le quartier de Mastrecht en divers lieux et puis aprez audict Liere plus de quattre mois, sans sçavoir clerement pourquoy et à quelle fin c'estoit, disant les aucuns qu'il estoit accepté gouverneur desdictz Pays-Bas et qu'iceulx s'en porteroient de mieulx, mais aultres estoient encoires en doubte, disant qu'il n'y auroit amendement par icelle sa venue audict gouvernement, aussy qu'il estoit de la maison d'Austrice qu'icelluy peuple disoit favoriser les Espaignolz et aultres ennemys de la patrie. Si est-ce que la plus grand partie dudict peuple, lassez de tant de foulles, charges et tourmens hors touttes raisons, voires tiraniques, comme dessus, disoient qu'il convenoit le tout mectre en la main de

[1] Les Foucker, célèbres banquiers d'Augsbourg, avaient à Anvers d'importants comptoirs, et étaient établis dans cette ville depuis près d'un siècle. Le colonel Charles Foucker, dont il a déjà été question plusieurs fois dans le cours de cet ouvrage, appartenait à la même famille.

Dieu le tout puissant remédiateur, en espérant bon et heureux succès, de tant plus que le bruit couroit n'avoir l'Altèze dudict seigneur archeduc oncques esté en Espaigne et n'estre affecté ausdictz Espaignolz et leurs suytes, partie adverse de cesdictz Pays-Bas. Aucuns d'entre le peuple disoient que ledict seigneur prince se confieit trop en ceulx réputez ses ennemys, et que luy en pouroit mal advenir, remémorant les trahysons et meurdres du passé, pour s'estre trop confiez aux ennemys reconseilliez masquez d'amytié, ne suffisant de dire que ce que Dieu garde est bien gardé, mais avecq icelle sa saincte garde la plus seure convient à l'homme se garder aussy, prévoyant les dangers et périlz selon que Dieu luy at donné l'entendement naturel et raisonnable pour le comprendre allencontre ses ennemys, l'ayant formé à sa samblance.

Suyvant ledict accord faict entre ledict seigneur prince et ceulx d'Amsterdam, n'y vouloient recevoir garnison dudict seigneur prince leur gouverneur, ains entendoient de demeurer libres à leur plaisir et vollunté, par où ledict seigneur prince n'estoit trop asseuré de leur fidellité vers luy plus que paravant, ayant iceulx d'Amsterdam, comme se disoit entre le peuple, esté cause des maulx advenuz en ce quartier par les estrangers et ennemys de la patrie qu'ilz avoient soustenuz et favorizez; ce pendant faisoient provision de vivres et munitions qu'ilz avoient de besoing en la ville. Advint que les Estatz dudict Zélande et Hollande permirent à aucunes compaignies de soldatz dudict seigneur prince de aller surprendre

ladicte ville d'Amsterdam[1], sans le sçeu dudict seigneur prince, comme se disoit entre le peuple. Et estans arrivez en certains batteaux devant ledict Amsterdam, le samedy 23 du dict mois de novembre 1577, entrèrent dix ou douze d'iceulx soldatz dudict seigneur prince en icelle ville, et passant par la porte leur fut faict laisser les armes, comme ilz feirent disant qu'ilz alloient pour prendre leur réfection. Et ayant faict quelque petit desjeuné se retirarent vers ladicte porte, où se meut question entre ceulx de la garde, estans à ladicte porte, et aucuns desdictz douze soldatz, à cause de la restitution de leurs dictes armes qu'ilz disoient estre changées. Tellement que venant de parolles en faict, furent tuez quelques ungz d'icelle garde, que lors y survindrent soubdainement quatre enseignes estans esdictz batteaux, faisant environ cincq cens hommes, dont estoient leurs chiefz et capitaines le sieur Hellinghe[2], collonel, le capitaine Ruyckhave[3] et deux aultres des plus vaillants capitaines que le seigneur prince avoit entre les siens. De mode que iceulx ayant gaigné et saysy ladicte porte, lanchèrent[4] en icelle ville jusques au marché, pendant quoy s'apprestèrent les bourgeois en armes, y estans trois enseignes de leurs bourgeois que ladicte ville avoit longtemps entretenuz à gaiges; commencèrent iceulx bourgeois à crier en thyois : *sus, tue! tue!* Et lesdictz du seigneur prince cryoient tousjours qu'ilz n'estoient venuz pour mal;

[1] Par résolution du 1er novembre 1577. Voy. *Bor*, liv. XI, fol. 309 *b*.

[2] Herman Van Hellingh. [3] Nicolas Ruyckhaver.

[4] *Lanchèrent*, s'élancèrent.

nonobstant quoy lesdictz bourgeois ne se veullans contenter, s'attachèrent ausdictz du prince, et, à leur abordée, furent incontinent tuez aucuns capitaines et sergentz de bendes d'ung costé et d'aultre, et s'augmentoit le combat et meslée. Si furent lesdictz du seigneur prince rechassez jusques près ladicte porte où iceulx du prince prindrent une tour. Pluisieurs desdictz bourgeois leur avoient promis fidélité au besoing, mais n'en fut treuvé que ung ou deux, par où ilz furent abusez. Et dura ladicte meslée depuis les neuf heures jusques environ le midy dudict jour, que lors fut force ausdictz du seigneur prince de sortir par ladicte porte, avecq perte de leurs gens d'environ cincquante et quelque dixhuict y détenuz prisonniers. Et desdictz bourgeois en furent treuvez mortz environ septante; la plus grand partie des officiers, si comme capitaines, lieutenantz, enseignes et sergeantz de bendes, tant d'ung costé que d'aultre, et entre aultres, ledict sieur collonel Hellinghe et ledict Ruyckhave avecq quelques aultres; de laquelle perte d'iceulx ledict seigneur prince estoit fort mary, pour les vaillantz exploix de guerres qu'ilz avoient faictz pour son service contre ses ennemys, et dont lesdictz du prince furent fort animez audict quartier d'Hollande, pour ce qu'ilz avoient traicté leurs gens tant villainement que de avoir traisné les corps morts de leurs gens par les rues et jecté en l'eauwe devant ladicte ville, qu'est ung brach de mer. Dont ledict peuple en parloit diversement, les ungz que lesdictz d'Amsterdam avoient ce faict à bonne cause, pour avoir contrevenu audict accord; aultres disoient qu'ilz avoient en ce perversement

usé et qu'il n'estoit convenable qu'iceulx d'Amsterdam demeurassent en leur dicte liberté et que estant de rechief le pays d'Hollande invahy, ilz se pouroient, comme devant, destourner dudict seigneur prince et faire pont à sesdictz ennemys, par où lesdictz des Estatz d'Hollande treuvoient bon d'assubjectir ladicte ville à la raison, pour éviter à tous ultérieurs inconvéniens[1]. Et se disoient aussy qu'en pouroit advenir de plus grand mal et que ceulx d'Amsterdam le payeroient quelque jour. Et si eussent les seigneurs d'icelle ville d'Amsterdam bien peu moyenner et remédier ledict désordre, s'ilz eussent estez amateurs du bien et repos public. Dieu par sa saincte grâce y veulle pourvoir ad ce qu'il y aye milleure union contre les ennemys de la patrie, et non les ungz contre les aultres, par où advient souvent la ruyne desdictz villes et pays.

Le 27 dudict mois de novembre 1577, fut par ceulx de Gand présenté requeste ausdictz Estatz généraulx, affin d'avoir commissaires patriotz pour renouveller leur loy, telz que ledict seigneur prince d'Orange, monsieur de Hèze, monsieur d'Egmont et monsieur d'Inchy[2], au lieu de monsieur de Barlay-

[1] Don Juan s'empressa de mettre à profit les sentiments hostiles que la ville d'Amsterdam nourrissait contre le prince d'Orange. Il écrivit, le 12 décembre, aux habitants pour les remercier de leur vigilance et de la fidélité qu'ils gardaient au Roi. Dans cette lettre, que le lecteur trouvera parmi les documents imprimés à la suite de ce volume, don Juan promettait aussi aux habitants d'Amsterdam un secours d'argent afin de les mettre à même d'entretenir deux enseignes de six cents bourgeois pour la garde de la ville.

[2] L'auteur confond Baudouin de Gavre, seigneur d'Inchy, avec Jacques de Hennin-Liétard, baron de Haussy ou d'Auxy.

mont, monsieur de Rassenghien, de Zweveghem et d'Oigny, que leur fut finallement accordé, aprez pluisieurs argumentz mis en avant de procurer l'eslargissement desdictz seigneurs prisonniers et aultrement[1].

En ce temps, s'estant voulu eschaper ledict Hessele, fut mis ès prisons du Chaucelet[2] sur le marché de bled dudict Gand, en menant icelluy Hessele allentour du gibet illecq estant, luy demandant s'il le voyoyt et qu'il le avoit bien mérité. Surquoy il respondit que oy. Et avoit icelluy Hessele paravant faict mectre pluisieurs povres gens esdictes prisons et les faict exécuter trop légièrement avecq l'adjunction dudict inquisiteur, doyen de Renaix, plus par ambition d'avoir de plus en plus hault degret que par bonne affection requise à ladicte patrie.

C'est ce dernier qui fut commissaire pour le renouvellement de la loi de Gand, en même temps que le prince d'Orange et le comte d'Egmont.

[1] Le 19 novembre, les Etats-généraux avaient invité les nobles, notables et commune de Gand, à vouloir procéder sans plus tarder à l'élargissement des personnes arrêtées par Ryhove dans la nuit du 28 octobre. La lettre des Etats est insérée dans le Ms. cité, n° 16,890, fol. 24.

[2] Le Châtelet, par corruption *Sausselet, Chastelette* et *Saestelette*. On appelait ainsi un vaste bâtiment construit en pierres, situé sur le Marché aux grains, vis-à-vis de la grande porte de l'église de Saint-Nicolas, et dans lequel le maire de l'ancienne ville de Gand exerçait les fonctions de geôlier. Cet édifice communiquait avec la Lys au moyen d'un canal; il fut enveloppé, en même temps que les privilèges qui y étaient attachés, dans la confiscation de 1540; loué depuis lors à la commune jusqu'au 10 juillet 1716, il fut à cette époque vendu aux Gantois pour une somme de 9,000 florins, outre une redevance de 30 florins par an, afin qu'on élevât sur son emplacement l'édifice appelé la Factorerie. — Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. II, p. 119.

Le lendemain 28 dudict mois de novembre, fut faicte proposition par lesdictz Estatz généraulx ausdictes nations de Bruxelles assamblées sur la maison de ville, où estoient assistens lesdictz dix-huict hommes, contenant icelle proposition que l'on auroit à recevoir icelluy archeduc au gouvernement desdictz Pays-Bas, et qu'il se auroit à régler selon les articles de ladicte pacification. Et aprez avoir icelles nations esté conseilliées par ensamble respondirent que quant à eulx ilz estoient contens de recevoir ledict seigneur archeduc pour ledict gouvernement, moyennant que ledict don Jan fut déclairé ennemy avecq ses adhérens, d'aultant que ne convenoit, disoient-ilz, avoir tant de gouverneurs, estant ce pendant ledict seigneur archeduc toujours entretenu audict Anvers près dudict seigneur prince.

Lors au mesme temps vindrent nouvelles que ledict comte Hollach estoit blessé au camp devant ledict Remunde[1], estant fort plaint pour estre ré-

[1] Voici quelques détails sur les dispositions prises par les États pour le siége de Ruremonde, et sur la composition de l'armée. Ils sont extraits d'un rapport adressé par le seigneur de Gomiécourt à don Juan d'Autriche ; ce rapport porte la date du 27 décembre 1577 et fait partie de la collection des *Papiers d'État* aux Archives du Royaume :

« Premièrement, le comte de Holoch a soubz son régiment quatorze enseignes de gens de pied, lesquelles compaignyes ont esté jusques icy souldoiées par les Estatz de Hollande et en chacune enseigne seullement 150 hommes.

« Les Hollandois devant la venue dudict Holloch avoient envoyé six enseignes de gens. Les Geldrois trois, chacune en nombre de soldatz comme dessus. Sur lesdictes neuf enseignes est colonnel le sieur d'Horst. Lesdictes enseignes ont été levées par les Geldrois et souldoyées par eulx, mais leur payement est tardif. Ainssy sont devant ladicte ville xxiij enseignes. L'on tient qu'il y a ausdictes compaignies de bons et expérimentez sol-

puté tant vaillant et vertueux capitaine. Et continuoient toujours les évocquez à l'audition des comptes des confiscations, estant la chambre d'iceulx mue et changée du logis dudict seigneur d'Egmont en la

datz. Lesdictes enseignes sont campées du long de la Meuse, allentour de ladicte ville de Ruremonde, aux villaiges de Oel, Harten, Meeren, Masseracht, Lyn, Massveele, Lewen et Asseldt, excepté une enseigne quy est logée sur le bord de la Meuse.

« Le sieur de Holloch a environ cent chevaulx pour sa garde, lesquelz sont à présent au pays de Falckenborg. De la part des Geldrois sont audict siége 150 chevaulx sur lesquelz le sieur de Walbegt, Gilles de Buckholtz et Frédéric de Westrum commandent, et sont logez çà et là aux villaiges nommez et en aulcune maiteries.

« A Cruthen et Berck sont logez quelques 150 chevaulx de wallons appelez les casacques bleues, d'aultant qu'ilz sont tous vestuz de bleu, sur lesquels commande ung hannoyer nommé Mornau.

« Les noms des aultres capitaines n'a on sçeu asseurément sçavoir.

« Devant lesdictz villaiges et censes où sont logez lesdictz gens de guerre, ilz ont faict de grandz fossez et gabions.

« Devant Asselt plus bas de la ville, joignant la cense du sieur de Schnyf, ilz ont faict une forte platte-forme, de sorte que si lesdictz gens de guerre estoient attaquez ilz vouldroient sur ladicte platte-forme s'asseurer et deffendre.

« Tout joignant ladicte platte-forme, il y a sur la Meuze deux batteaux chargez de grosses pièces d'artillerye et leurs munitions.

« Encore en bas de ladicte ville sur ladicte rivière il y a deux aultres basteaux chargez de pièces de campaigne et leurs munitions, aussy garnison de quelques soldatz. Lesquelz basteaux sont venuz avec le sieur de Holloch et tiennent le passaige de la rivière libre, de façon que batteaux peuvent avaller et monter francement.

« De la ville d'Utrecht, six grosses pièces d'artillerie avecques les nécessaires munitions sont arrivées en la ville de Venlo, et les debvoit-on user devant ladicte ville de Ruremonde. Lesdictes pièces sont en ladicte ville de Venlo dans l'abbaye de Geinwerde.

court dudict Bruxelles, sur la porte d'icelle court. Mais l'on ne oyoyt, ny entendoit estre treuvez aucuns desdictz receveurs des confiscations en pluisieurs faultes et abus de leur recepte, comme entre le peuple y ayant eu à faire se disoit estre commis, par ce, comme il commun peuple disoit, que lesdictz receveurs estoient portez et favorizez desdictz maistres et auditeurs en leurs dictz comptes[1], courant oultre ce le bruit entre ledict peuple que plus amplement se pouroient descouvrir leurs dictz abus par recerche pertinente en quelle manière qu'iceulx receveurs ou aucun d'eulx estoient en si brief temps parvenuz en si grand richesse.

Le premier de décembre 1577 s'approcharent près de nostre camp[2] devant ledict Namur vingt ensei-

« La ville de Venlo avoit ordonné au commencement du siége six pièces de campaigne et aussy envoyé icelles au siége. L'on les a ramenez à Venlo.

« Ung gentilhomme de la ville de Grave nommé Ysselstein est campé de l'aultre costé de la Meuse au pays de Kessel, ayant sept enseignes de gens de pied, chacune enseigne de 150 hommes. »

[1] Ce que dit l'auteur n'est pas tout à fait exact. L'épuration des comptes de la recette des confiscations fut faite avec une grande sévérité. Le receveur Antoine del Rio, seigneur de Claydaele, dont la gestion offrait un déficit assez considérable, fut arrêté à cette occasion; il séjourna en prison pendant plusieurs mois et ne fut remis en liberté qu'en vertu d'un compromis qui l'obligea à de fortes restitutions. — Archives du Royaume, *États-généraux*, t. 1er, *passim*.

[2] Les fragments suivants de lettres adressées à don Juan, fragments extraits comme les précédents des *Papiers d'État et de l'Audience*, aux Archives du Royaume, nous donnent de nouveaux détails sur les opérations de l'armée des États et sur ce qui se passait en leur camp :

« Je viens à cest instant de recepvoir l'advertissement comme

gnes de Franchois soubz la charge dudict seigneur comte Charles de Mansfelt, contre lesquelz furent envoyez les seigneurs viconte de Gandt, de Montigny et de la Motte, pour leur donner empesche-

« au camp des Estatz y seroyent arrivez jusques à deux mil « escossois et six cents reyters, et que ceulx de Philippeville, « Cymay, Wallecourt, de Chastellet et aultres avecq quattre « cents chevaulx ont délibéré de se venyr jecter sur les villaiges « circonvoysins de ceste place affin de nous empescher la com- « modité de vivres et de fourraige pour la cavailleryе, ce qu'ilz « ont moyen de fayre, se joyndant toutz ensamble, bien que « seroyent faciles à faire rettirer au cas qu'ilz se viennent ainsy « à exécuter sur lesdictz villaiges. » (Florent de Berlaymont, de Marienbourg, 29 novembre 1577.)

« J'ay reçeu ce matin lettre dudict sieur de Hierges de « Spontin, et m'escript que les ennemiz sont passez la rivière de « Meuze bon nombre de gens devant Bouvignes à intention de « combattre les nostres. Je luy donneray d'icy toute l'assistence « qu'il me sera possible tant de pouldre, vivres que gens. » (Jean de Croy, de Namur, 1er décembre 1577.)

« Depuis avoir escript à Vostre Altèze que l'ennemy estoit « passé la rivière tant à pied qu'à cheval à Bovignes, au lieu de « passer plus de gens, ilz sont à ce que l'on m'a dict repassé la « rivière et tiré vers Temploe; faulte de bonnes advertences, de « vivres et pouldre, m'ont empesché de faire quelque bon ex- « ploict, d'aultant que d'une part l'on me faysoit le rapport qu'ilz « estiont passé la rivière en beaucoup plus grand nombre qu'ilz « n'aviont faict, et que d'aultre les gens de guerre aviont esté « plus de huict jours sans pain et cervoise et sans aultre pouldre « que celle qu'ilz aviont en leurs flasques. » (Gilles de Berlaylaymont, de Gesve, 2 décembre 1577.)

« J'escripvay avant-hier à Vostre Altèze que les ennemiz en « bon nombre tant d'infanterie que cavallerie passarent la ri- « vière de Meuze vers Bouvignes. Depuis après avoir faict quel- « que escarmouche de petite importance contre les régimens du « conte de Mandrechet et seigneur St-Balmont, où estoit mon- « sieur de Hierges, lequel je ne doubte en aura adverty Vostre « Altèze, ilz se sont retirez en leur camp et repassez par le « meisme chemin qu'ils avoient prins. Ceulx qui occupoient le « chasteau d'Everhaille l'ont abandonné et suyvy les aultres.

ment de passaige, accompaigniez de deux milz hommes et quelques compaignies de chevallerie. Et estans passé la Meuze vers lesdictz Franchois se treuvarent lesdictz nostres en nécessité de vivres l'espace de deux jours, tellement que se disoit n'avoir moyen de poursuyvre lesdictz Franchois qui commenchoient à eulx retirer. Et comme aucuns aventuriers s'advancèrent pour attacher quelque escarmusade furent incontinent environnez d'aucuns nostres entre lesquelz y avoit le seigneur de Luchin, lequel reçut ung coup de mousquette au corps, dont il morut. Et escarmussant lesdictz nostres feirent retirer lesdictz Franchois avecq quelque perte de leurs gens et aucuns prisonniers. Et estans iceulx Franchois ainsy retirez jusques ung certain fort et villaige illecq prochain, se tindrent tellement que les nostres n'y savoient mordre, comme se disoit, ains retournèrent en nostre dict camp. Aucuns d'entre le

« ..... Le bruict est toujours entre les ennemiz qu'ilz veullent « répartir leur camp en deux, l'ung à Bouge, et l'aultre entre les « rivières de Sambre et Meuze; mais il y a si longtemps qu'ils « le disent que je ne le peux croire..... Ils ont trois ou quatre « pièches d'artillerie de campaigne et quelques aultres cincq ou « six qu'ils ont au chasteau de Walhain. » (Jean de Croy, de Namur, 3 décembre 1577.)

« ..... Ceulx de Philippeville sont venuz donner sur la com- « paignie du capitaine Filot quy estoit à Givet et delà, de sorte « qu'une grande partie de la compaignie à ce que l'on m'at ad- « verty sont volontairement allé avecq les ennemis et ont pillé « le villaige, là où il n'y avoit guerre dedans. » (Gilles de Berlaymont, de Gesve, 3 décembre 1577.)

« Il leur arrivat hier trois compaignies de Franchois soubz la « charge du sieur de la Garde, qui est ung des favoritz du « prince d'Orenges. » (Jean de Croy, de Namur, 5 décembre 1577.)

peuple murmuroient d'avoir ainsy laissé renforcer ledict don Jan, et que l'on y eust peu remédier[1], n'ayant quelque intelligence secrète d'aucuns sei-

[1] Les États ne pouvaient que peu de chose : intercéder auprès du duc d'Anjou. Le 18 novembre, en informant le duc qu'ils étaient décidés à recevoir l'archiduc Mathias en qualité de gouverneur par provision, et après avoir exprimé l'espoir que cet acte ne serait pas interprété comme si le zèle et l'affection qu'ils portaient au duc eussent été en rien diminués, ils avaient ajouté : « Sur laquelle confiance, après avoir très-humblement « remercié Vostre Altèze de ce qu'il luy a pleu escripre et mander « à monsieur le duc de Guise pour se retirer avecq ses forces de « la frontière et de ne donner aulcune secours, tant de gens de « guerre que de vivres et de munitions, à noz ennemis, nous la « supplierons très-humblement de ne trouver mauvais que lui « en faisons ceste rencharge pour le supplier aultre fois qu'il « luy plaise nous faire réellement et par effect sentir le fruict « final de ceste tant signalée faveur commencée en nostre en- « droict, veu que de tous costez on nous advertit que noz en- « nemys ne laissent d'estre assistez et secourruz tant soubz « main que aultrement, non seullement de vivres et de muni- « tions, mais aussy de force remarquable de gens de guerre que « journellement se joignent à luy du costel de France; ce qui « tourneroit certes à ung extrême préjudice, d'autant que nous « espérons que par la grâce de Dieu la guerre que nous pourroit « faire don Jehan avecq les Espaignolz et Italiens sans ledict « secours de France, ne nous pourroit estre grandement dom- « mageable, là où au contraire avecq ledict secours nous ne « pouvons attendre sinon ung grand dégast de nostre pauvre « patrie. Or, comme nous nous asseurons que Vostre Altèze ne « voudroit volontiers voir la ruyne et désolation d'ung pays « auquel elle a tant de serviteurs très-humbles et affectionnez, « et mesme auquel icelle par cy-après pourroit avoir encores « bonne part, nous la supplions très-humblement de vouloir à « bon escient tenir la main envers la Majesté du roy de France « que lesdictes forces et secours puissent par effect estre des- « tournées et nihilées et qu'à ceste fin il plaise à Sa Majesté faire « ung édict et ordonnance à ce que sur paine d'encourir son « indignation, icelles ayent à se retirer et du tout cesser. » — Ms. cité, nº 7,199, fol. 298 *b*.

gneurs contrepatriotz en nostre camp, par où se voyoit le peu d'amendement de désordre, ains d'ung mal en pire, augmentant le pont dudict don Jan, auquel estoit aultant pousible d'avoir attainct si avant sur ces pays que toucher le ciel, s'il ne eust eu continuelle ayde et faveur.

En ce temps dudict mois de décembre 1577, advint èsdict quartier de Frize certain différent et commotion à cause de leurs anchiens privilèges qu'ilz demandoient avoir maintenuz, et signament ceux dudict Groeningue, ville capitale dudict Frize, où les Estatz des Ommelandes furent convocquez pour traicter et mectre ordre audict différent[1]. Et y estans assamblez iceulx des Estatz d'Ommelandes se treuvèrent appréhendez de ceulx dudict Groeninghe, assçavoir cinq abbez et vingt-quatre nobles et gentilzhommes, avecq leurs secrétaires ou *landscryvers* illecq appellez et pensionnaires. Et estoit ledict différent que lesdictz de Groeninghe maintenoient par leurs dictz privilèges, que lesdictz d'Ommelandes ne brasseroient, ne feroient pain ny tueroient aucuns bestiaulx que pour leur vivre et esseillement en leurs maisons, et pour le surplus, le veullant vendre en débit, seroient tenuz de le venir acheter audict Groeninghe et de y mener tous bestiaulx, grains et aultres chozes pour les y présenter vendre avant que de les povoir transporter ou esseiller hors leurs maisons et pourpris; demandant aussy n'avoir gouverneur ny aultres pour y régir et administrer quelque estat ou office, que leurs propres naturelz du pays, disant

[1] Voy. *Bor*, liv. XI, fol. 313 *b*.

entre aultres que par le gouvernement et administration des estrangers ilz povoient cheoir en ultérieure servitude et oultrageux traictement d'iceulx estrangers, leur servant de miroir les foulles et oultraiges tiraniques qu'ilz avoient endurez et souffertz du passé; comme semblablement ne prétendoient estre ceulx de Geldres gouvernez ny administrez leurs pays que par gens naturelz d'iceulx. Suyvant ce, ceux desdictz Ommelandes vindrent présenter requeste en court, tendant avoir eslargissement desdictz Estatz prisonniers par ceulx de Groeninghe, comme dessus, du moingz par provision, tant que aultrement en seroit de droict et raison ordonné. Sur quoy ledict seigneur Saincte-Aldegonde fut député avecq quelques aultres pour y aller mectre ordre convenable, suyvant l'instruction donnée par lesdictz Estatz généraulx[1].

Au mesme temps de décembre 1577, lesdictes nations de Bruxelles s'assamblèrent à diverses fois sur la proposition à eulx faicte par lesdictz Estatz généraulx, affin de résouldre s'ilz vouldroient accepter ledict seigneur archeduc d'Austrice pour gouverneur. Sur quoy icelles nations délibérarent par ensamble de recevoir icelluy seigneur archeduc audict gouvernement, à condition de déclairer préallable-

[1] En cet endroit, on lit en marge du manuscrit : « Ce pendant « le seigneur de Nave, ayant servy paravant ès temps dudict « feu seigneur empereur et de son filz, comme servoit encoires « soubz ledict don Jan de général de vivres, est employé ès « quartier de Luxembourg et Lembourg, pour acconduire les « habitans d'illecq d'eulx joindre à la dévotion dudict don Jan, « sans espargner les promesses accoustumées sans les entre- « tenir, comme le peuple disoit. »

ment ledict don Jan et les siens ennemys, disant icelles nations, comme devant, n'estre convenable d'avoir en iceulx Pays-Bas deux gouverneurs, comme il leur sambloit par ladicte proposition vouloir faire.

Ce pendant ceulx de Gand saisirent quelque temps les comptoirs d'icelle ville et les fermèrent, détenans aucuns receveurs de ce quartier, tant ceulx ayans eu l'administration des domaines de Sa Majesté, que ayant eu la maniance des biens confisquez dudict quartier. Arivèrent aussy lors ung ambassadeur du roi de Portugal[1] assisté du facteur d'illecq, avecq l'intention d'icelluy seigneur roy de Portugal sur les lettres de réquisition à luy peu paravant envoyées touchant qu'il pleut à Sa Majesté de délivrer cer-

[1] C'était alors le roi chanté par Camoëns, don Sébastien, petit-fils du roi Jean III, auquel il avait succédé en 1557. L'agent de Portugal mentionné dans le texte s'appelait Nunius Alvarez Pereira. Nous n'avons point trouvé les documents dont il est question. Toutefois, dans la collection des *Papiers d'État*, aux Archives du Royaume, volume intitulé : *États-généraux*, t. Ier, fol. 109, il y a copie d'une lettre des États des Pays-Bas à don Sébastien, datée du 14 décembre 1577, et dans laquelle les États se plaignent très-vivement de don Juan d'Autriche, dont les menées les ont obligés à prendre les armes, pour garantir leurs femmes et leurs enfants, et pour se garantir eux-mêmes d'une servitude semblable à celle qu'ils avaient endurée; ils prient le roi de Portugal de s'entremettre auprès de Philippe II, afin d'obtenir le rappel de don Juan et l'envoi d'un nouveau gouverneur. Le 2 septembre 1577, les États-généraux avaient écrit directement à Philippe II et à peu près dans les mêmes termes; leur lettre se trouve reproduite dans une déclaration du roi, datée de Madrid, le 20 décembre de la même année, et que M. Gachard a insérée dans les *Analectes Belgiques* qu'il a publiées en 1830. C'est dans cette déclaration que Philippe II annonce qu'il a fait choix du baron de Selles pour apaiser les troubles des Pays-Bas et remettre le tout au même état que sous l'empereur Charles-Quint.

taines lettres desdictz Estatz au Roy nostre sire en ses mains propres, pour estre adverty de la vérité de ce que se passoit en cesdictz Pays-Bas, par aucuns ses malveullans qui le abusoient journellement par faulses lettres, destruisant par ce sesdictz Pays-Bas, ses bons et loyaulx subjectz.

Et, le 7 dudict mois de décembre 1577, fut résolu unanimement par lesdictz Estatz d'accepter ledict seigneur archeduc d'Austrice ausdictes conditions et aultres cy-aprez déclairées. Mais ceulx du privé Conseil feirent refuz de le signer[1]; si est-ce que estant au mesme temps mandés devant l'assamblée desdictz Estatz généraulx, le signèrent, treuvant difficulté de déclairer ledict don Jan ennemy avecq ses adhérens[2]. Et tost aprez, le septième de décembre dudict an 1577, fut publié au lieu accoustumé de publication audict Bruxelles, de par les prélatz, nobles et députez des provinces et villes représentant lesdictz Estatz généraulx des Pays-Bas, qu'ilz tenoient ledict don Jan et tous ses adhérents pour ennemys et perturbateurs du bien et repos publicq de cesdictz Pays-Bas, avecq déclaration de leurs biens confisquez et signamment de ceulx desdictz Pays-Bas qui assistoient ledict don Jan de conseil et aultrement, se tenans absentz hors de ces pays arrière desdictz Estatz généraulx; ordonnant à tous justiciers et offi-

[1] *Voy.* Groen Van Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. VI, p. 260.

[2] On lit en marge du manuscrit les lignes suivantes : « Mais « quoy! entre ledict peuple se disoit qu'icelle signature de dé- « claration ne tiendroit lieu, puis qu'iceulx desdictz Estatz, je « dis grand partie, l'avoient signé avecq telle dilation et diffi- « culté que dict est. »

ciers d'iceulx pays d'entendre deuement à l'appréhension et saisissement de leurs biens et debtes quelz qu'ilz fussent; et que ung chascun seroit tenu de dénuncer ce qu'il povoit congnoistre de leurs dictz biens et appertenances, déans huict jours, à paine d'estre tenuz pour faulteurs; et aussy que ceulx ayans estatz ou offices ainsy absentz seroient tenuz de comparoir pardevant lesdictz Estatz déans quinze jours pour le moingz, affin de respondre ad ce que l'on les vouldra charger; le tout plus amplement contenu au placart émané desdictz Estatz généraulx, en date du 7 de décembre 1577, et, par le Roy, signé MESDACH[1].

Et fut aussy déclairé quant et quant ladicte publication que lesdictz Estatz généraulx entendoient ledict don Jan et les siens ennemys, dois le temps qu'il avoit surprins ledict chasteau de Namur. Mais ledict commun peuple ne s'en contentoit, disant, comme dessus, que l'on avoit retardé ladicte publication et que lesdictz ennemys et malveullans s'en advanchoient, ayans entre aultres dudict Flandres aucuns malaffectionnez de la ville de Bruges demonstré encoires leur affectionnelle rebellion d'adversaires de ces Pays-Bas, pour avoir faict tous debvoirs d'empescher la publication dudict placcart d'inimitié et rebellion, néantmoingz par le moyen du principal commun peuple qui soustenoit disant qu'il se publieroit aussy bien que audict Bruxelles et ailleurs, fut finallement faicte ladicte publication;

[1] Ce placard est imprimé dans *Bor*, liv. XI, fol. 317 *b*. — Il fut adressé au grand conseil de Malines par lettres closes du 11 décembre, et publié dans cette dernière ville le 15 du même mois.

comme l'on n'estoit trop asseuré de ladicte ville de Mastrecht qui ne voulloit recevoir garnison de par lesdictz Estatz, y ayant seullement une compaignie de monsieur de Berssele, non bastante pour résister contre lesdictz ennemys qui tachoient par tous moyens de le surprendre, soubz grande promesse dudict don Jan, par où l'on demeuroit en doubte d'icelle place tant importante auxdictz Pays-Bas.

Le xij[e] dudict mois de décembre 1577 se partirent dudict Bruxelles les seigneurs duc d'Arschot et de Frézin[1], avecq les révérens seigneurs abbez de Marolle et de Saincte-Geertruy, pour aller vers ledict seigneur archeduc d'Austrice, estant accepté, comme dict est, audict gouvernement, ayant icelluy seigneur duc les articles[2] contenant en quelle manière icelluy archeduc auroit à recevoir ledict gouvernement, comme plus amplement sera déclairé cy-aprez. Ce pendant il y eust question et débat, avant ledict partement dudict seigneur duc qui fut retardé pour ce que aucuns prélatz vouloient toucher esdictz articles arrestés pour ledict gouvernement dudict seigneur archeduc, d'avoir asseurance de l'entretenement de la religion catholicque et romaine et de leurs estatz. A quoy fut dict et résolu par lesdictes

[1] Charles de Gavre, comte de Beaurieu, baron de Frésin, fils de Louis de Gavre et de Jeanne de Rubempré, colonel d'infanterie au service des États, nommé surintendant général des vivres en 1576, membre du Conseil d'État en 1577. En 1581, il trahit la cause nationale en livrant Breda aux Espagnols. Sous le gouvernement des archiducs Albert et Isabelle, il fut gouverneur et châtelain d'Ath. Il avait épousé Marguerite de La Marck.

[2] Ces articles sont imprimés en flamand dans *Bor*, liv. XII, fol. 7.

nations de Bruxelles que ce que s'estoit traicté en ladicte pacification s'entretiendroit.

Lors ledict chancellier du Conseil en Brabant feist refuz de aller en Anvers pour renouveller la loy. Mais sur ce que luy fut mandé que on le y feroit mener, se transporta illecq quelques jours aprez. Et se meut aussy quelque différent entre ceulx d'Anvers à cause dudict renouvellement de la loy que aucuns mal affectionnez demandoient encoires retarder, pour ne estre changez les justiciers et officiers d'icelle ville.

Ce pendant furent sollempnisées les nopces du révérendissime évesque de Colloigne[1] avecq la fille du seigneur comte d'Arenberghe, où se treuvoient ledict don Jan, lesdictz de Barlaymont et ses enffans, avecq aultres de leurs humeurs; de laquelle alliance pluisieurs d'entre le peuple en murmuroient pour estre ledict seigneur comte de Lallaing allié à madame sœur d'icelle fille d'Arenberghe[2], mais se disoit qu'il ne failloit doubter dudict seigneur comte de Lallaing, son frère[3], par ce que l'on le tenoit pour bon patriot.

[1] Salentin, de la maison d'Isembourg-Salentin, archevêque de Cologne depuis le 23 décembre 1567. Le 21 avril 1574, il avait été nommé administrateur de l'évêché de Paderborn. Il abdiqua le 13 septembre 1577, pour donner sa main à Antoinette, fille de Jean de Ligne, comte d'Arenberg. Il n'avait jamais reçu les ordres, mais jusqu'à sa résignation, il se montra favorable à la cause catholique.

[2] Philippe de Lalaing avait épousé Marguerite de Ligne, fille de Jean, comte d'Arenberg.

[3] Sans doute Emmanuel de Lalaing, baron de Montigny, qui n'était que le demi-frère du gouverneur du Hainaut. Charles, comte de Lalaing, deuxième du nom, père de Philippe, avait

Au mesme temps ledict seigneur comte, général de l'armée près de Namur, envoya quelques enseignes de fanterie wallonne, assistées de quelque chevallerie, vers le chasteau de Selle[1], ayant pour chief

épousé en secondes noces Marie de Montmorency; de ce mariage était né, le 5 mai 1547, Emmanuel de Lalaing, baron de Montigny.

[1] Seilles, sur la Meuse, entre Namur et Huy. Nous avons vainement cherché, dans les *Papiers d'État et de l'Audience*, quelques documents relatifs à la prise de ce château; nous n'avons recueilli que les détails suivants. Le 20 décembre 1577, Jean de Croy écrit, de Namur, à don Juan : « Les ennemiz font ung « fort vis à vis du chasteau de Seilles, en une petite isle qui est « au mitant de la rivière. Il ne nous est bonnement possible les « empescher, d'autant que n'avons gens à la main, et aussy « qu'il conviendroit passer par batteaux. Ilz sont en nombre de « six ou sept cens hommes, aux environs dudict chasteau de « Seilles. » Le 22 décembre, Gilles de Berlaymont écrit à son tour, d'Harsez : « Le conte du Rœulx m'escript que les enne- « mys font ung fort en une petite isle qui est en la Meuse, vis à « vis du chasteau de Celes. Je ne scay sy ce seroit pour plus « aysément faire ung pont pour passer la rivière ou bien pour « tant mieulx empescher les batteaulx de passer. »

Quant au château de Sampson, dont il est question plus loin, nous savons que les États avaient écrit, dès les premiers jours d'octobre, au seigneur de Warizoul, qui y commandait, pour l'engager à leur remettre la place. Le 12 octobre, le comte du Rœulx mandait à don Juan : « Je ne peulx laisser d'escripre à « Vostre Altèze que je reçeupz hier advertence que ceulx des « Estatz ont quelque emprinse sur le chasteau de Sampson, « meismes que le chastelain d'illecq, qui est le seigneur de Wa- « rizoul, auroit intelligence avecq eulx, ayant, pour obvier à « cest inconvénient, s'il estoit possible, envoyé le capitaine « Floyon avecq environ cent quatre-vingtz hommes vers là. » A la même date, le seigneur de Warizoul écrivait lui-même au comte du Rœulx, en lui transmettant les lettres des États :

« Monseigneur, j'ay reçeu voz lettres des mains de monsieur le capitaine Floyon, par où vostre seigneurie m'escript qu'on vous auroit faict rapport que les États poursuyvoient de mectre gens cy-dedens, ce qu'est vérité, comme vostre seigneurie

le seigneur comte d'Egmont, assisté du seigneur comte de la Motte, de grand réputation en faictz de guerre et bon patriot, comme se disoit; mais pluisieurs en doubtoient disant que ledict de la Motte estoit trop espaignolizé et qu'il démonstroit ainsy quelque debvoir d'amytié pour avoir tant plus grande réputation et crédit, et amener ainsy les nostres en danger d'une boucherie. Par laquelle place ceulx dudict Namur avoient ayde et secour, pour estre scituée sur ladicte Meuze, à deux lieuwes près d'icelle ville de Namur. Et estant iceulx nostres arivez devant ledict chasteau, par la neige et fange, bien encoraigez et délibérez oires qu'ilz avoient esté plus de vingt-quatre heures sans manger, du moings pluisieurs qui n'avoient faict provision de vivres, comme leur estoit commandé faire pour trois jours, si fust icelluy chasteau sommé de se rendre, à quoy

voirat par les lettres qu'ilz m'ont escript et la response que leur ay donnée, lesquelles vous euist instamment envoyé par ung de mes gens, ne feuist esté la venue dudict seigneur de Floyon, comme j'envoye encoir par la présente joinct à ceste. Je pensoy bien que vostre seigneurie ne tarderoit d'envoyer icy, pour ce que l'avoys dict en secret à ung des hallébardiers du chasteau de Namur, appellé Anthonis, qu'il en feist rapport à monseigneur d'Yve, lequel en debvoit advertir vostre seigneurie. Monseigneur, je n'avoys garde de passer plus avant, et m'en garderoy fort bien, et désire bien qu'envoyés souvent icy quelcun, au moingz sy j'estoy pressé de povoir avoir secours. Je désire bien qu'il vous en plaise en advertir Son Altèze, à ceste fin que je ne soye surprins; et s'il est question d'avoir gens, je prie que n'ay point d'Espaignolz, mais des Wallons. Et ne servant ceste, monseigneur, à aultre fin, sinon que prie le Créateur vous avoir en sa saincte garde. De Sampson, ce xij^e^ d'octobre 1577.

« Vostre serviteur,

« PHILIPPE DE WARIZOUL. »

quelque vingt soldatz y estans demeurez demandèrent temps pour eulx conseillier, ce que leur fut accordé jusques le lendemain au matin. Que lors sur quelque refuz qu'ilz feirent de eulx rendre, fut commandé de y amener le canon, ce que lesdictz soldatz de dedens entendans, se rendirent incontinent, et furent iceulx soldatz amenez en nostre dict camp, mectans quelques de noz soldatz audict chasteau pour le garder, avecq munitions convenables, par où lesdictz de Namur n'avoient si bon moyen de secour, ayant perdu cestuy passaige de l'eauwe et quelques batteaux chargez d'importance. Et estoient nos gens poursuyvans leur fortune pour prendre ung aultre fort nommé Sampson.

Lors vindrent nouvelles de l'arivement à Luxembourg de trois milz de fanterie espaignole et de quinze cornettes de chevaulx légiers[1], qui estoit grand renforcement audict don Jan, dont ledict peuple murmuroit, disant que l'on ne y avoit donné empeschement, comme se debvoit, par tous moyens plus convenables, et ne laisser croistre ainsy noz ennemys sans amuser une telle armée de gens, au grandissime despens desdictz Pays-Bas, à prendre ne scay quelz fortz feintement et avecq secrète intelligence de nosdictz ennemys, comme entre ledict peuple se disoit, pour le ainsy mener et entretenir tant que

[1] C'étaient les troupes levées en Italie et que, par ordre du Roi, le prince de Parme, Alexandre Farnèse, amenait au secours de don Juan; elles n'arrivèrent à Luxembourg que dans les derniers jours de décembre. — Gachard, *Correspondance d'Alexandre Farnèse*, 1re partie, p. 12. — Voy. *Bor*, liv. XII, fol. 11 *b*.

quelque occasion advantaigeuse se présenteroit pour ledict don Jan. Mais aultres disoient que les Estatz besoingnoient plus qu'ilz ne pensoient, et que ce n'estoit riens de la force dudict don Jan, comme estoit vray, en menant par les nostres guerre droicturière et de bon zèle, requise à ladicte patrie. Aussy disoient-ilz que les Franchois venuz à son assistence se retiroient et séparoient chà et là, ne veullans servir ledict don Jan, et que ceulx de ladicte religion en France recommenchoient la guerre contre leur Roy, lequel estoit infracteur de la dernière paix qu'ilz avoient traictée, entre aultres de ne donner ayde ny secour audict don Jan. Duquel bruit semé abusivement[1] par lesdictz masquez, icelluy commun peuple se contentoit aucunement.

[1] Don Juan recevait, en effet, des informations toutes contraires. Le 29 novembre 1577, Florent de Berlaymont lui écrivait de Marienbourg : « Monseigneur, craindant que les advertances « que j'ay faict à Vostre Altèze par mes dernières du xxj[e] ne « feussent des plus asseurées, ne laissay envoyer au mesme « instant homme exprès vers Rocroy pour entendre à la vérité « ce que en estoit, et n'ay entendu aultre chose que l'infan- « terye françoise qui estoit logée aulx villaiges circonvoisins « dudict Rocroy, s'estoit retirée plus dedans France, à intention « de faire leur assemblée au Chesne-Bouzy, par delà Mozon, « quatre lieues ; et déclarent lesdictz Françoys de venir tous au « service de Vostre Altèze. La retraicte dezquels vers le Chesne « avoit causé le bruict de la nouvelle altération des huguenotz « contre leur Roy. Mais, ad ce que j'ay peu entendre, ilz ne se « bougent aulcunement, fors seullement qu'ils remparent ung « port de mer appellé Brouage, à quatre lieues de la Rochelle, « lequel monsieur le duc de Guise avoit faict dernièrement des- « manteller. Et court le bruict que quelques trouppes desdictz « huguenotz se seroient embarquez à ladicte Rochelle pour « venir au service du prince d'Orenge. »—Archives du Royaume *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 172.

Le 19 dudict mois de décembre, aprez que ledict seigneur archeduc eult accepté ledict gouvernement, suyvant lesdictz articles à luy envoyez[1], contenant en effect que Son Altèze entretiendroit ladicte pacification; de ne riens résouldre que par advis desdictz Estatz généraulx, ou aultres ad ce commis, touchant levées d'argent et de gens, ensamble le cassement d'iceulx; et lesdictz Estatz généraulx feront tant qu'il leur plaira, comme icelle Son Altèze ne pourra aussy pourvoir d'aulcuns estatz ou offices, sans l'advis desdictz Estatz ou d'aultre conseil, comme dessus; tout ce qu'icelle Son Altèze auroit ainsy signé; dont fut faict grand triumphe et allégresse audict Anvers, de feuz de joye, sans espargner le son de pluisieurs canonnades et des cloches d'icelle ville; se retourna lors ledict duc d'Arschot audict Bruxelles, avecq ses adjoinctz députez, où il en feist raport ausdictz Estatz généraulx.

Ce pendant les dix-huict hommes dudict Bruxelles députèrent aucuns de leur collége vers les dix-huict de Gand, pour entretenir l'union qu'ilz entendoient avoir entre les pays de Brabant et de Flandres[2], et assister l'ung l'aultre d'advisement, de conseil et de faictz en toutte fidellité, contre tous et chascun leurs adversaires. A quoy ne mancquoient de leurs bons debvoirs les dix-huict aussy choisyz et députez audict

[1] Le lecteur trouvera aux *Pièces justificatives* la lettre par laquelle l'archiduc Mathias informait les États-généraux qu'il acceptait les articles qui lui avaient été présentés. Cette lettre est datée d'Anvers, le 17 décembre 1577.

[2] Il s'agissait surtout de renouveler le traité conclu entre le Brabant et la Flandre, le 3 décembre 1339. *Voy.* Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, t. I, p. 482.

Anvers pour le faict de la garde et fortiffications d'icelle ville.

Ce pendant le régiment de soldatz escochois, en brave equipaige, dont estoit chief et collonel le sieur Balfour[1], brave gentilhomme de guerre d'anchienne maison d'Escosse, s'advanchoient en chemin vers nostre dict camp[2]. Et vindrent nouvelles que ladicte royne d'Angleterre envoyoit iiij^{m} Anglois piétons et deux milz Escochois[3], et les payeroit pour trois mois à commencher dois leur descente en ces Pays-Bas, ayant déclairé davantaige ladicte royne que si lesdictz Estatz en avoient encoires besoing qu'elle ne les laisseroit en danger de gentz et argent, qu'estoit grandissime tour de voysins et amys qu'iceulx Pays-Bas treuvoient en leur nécessité. D'aultre costé ap-

[1] Au mois d'octobre précédent, les États-généraux avaient chargé le seigneur de la Motte de négocier avec le colonel Balfour la levée d'un régiment de deux mille soldats écossais. — Diegerick, *Correspondance de Valentin de Pardieu*, p. 10.

[2] La correspondance du comte du Rœulx constate l'arrivée de nombreux renforts au camp des États. Le 27 décembre, ce seigneur écrit de Namur à don Juan : « Il arrivat hier au camp des « ennemiz dix enseignes de bas-Allemans entremeslez d'aultre « nation, soubz la charge du conte de Boussu. » Le lendemain il dit encore : « D'aultre part j'escripvay hier à Vostre Altèze « qu'il estoit arrivé au camp des ennemiz dix enseignes de bas- « Allemans, j'ay depuis eu rapport qu'il en arriva quinze tant « desdictz bas-Allemans que d'Écossois, sans celles qu'ilz atten- « dent encoires journellement. Ilz peuvent à ceste heure estre « en nombre de cent enseignes. » — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 172.

[3] Quant à l'arrivée des troupes anglaises, on verra plus loin que cette nouvelle était prématurée. La reine Élisabeth, tout en promettant d'envoyer aux Pays-Bas un corps d'armée que le comte de Leicester s'était offert à commander, trouva moyen d'aider les États-généraux sans dégarnir son royaume.

prochoient vers ledict don Jan six milz Franchois, entre lesquelz estoient grand partie desdictz trois milz qui estoient venuz et aprez séparez et retirez arrière dudict don Jan, comme aucuns appostez faisoient courre le bruit, abusant ainsy ledict peuple.

Tost aprez, le 28 dudict mois de décembre 1577, le seigneur prince se partyt dudict Anvers par eauwe vers Gand, par le chemin de Tamyse où il coucha ce soir là. Et le lendemain ariva audict Gand accompaignié dudict seigneur comte de Zwartsenbourg[1] et aucuns de ses reyters. Auquel lieu de Gand les bourgeois l'avoient attendu quinze jours paravant en grande affection, ayans préparez jeuz d'hystoires et triumphes de joyeuse venue et recuel. Et fut icelluy prince d'Orenge reçeut de ceulx dudict Gand, de pluisieurs seigneurs et gentilzhommes de la ville, ensamble de grand nombre de bourgeois, le tout en brave ordre et équipaige d'armes à enseignes et tambourins. Et fut présenté à l'Excellence dudict seigneur prince par une brave et excellente pucelle ung lion avecq ung ceur d'or ouvert, garny de diverses pierres de grand valeur, luy suppliant de vouloir recevoir icelluy ceur ouvert de bonne part, pour la bonne assistence qu'il avoit faict à ces Pays-Bas, lesquelz sans l'ayde d'icelle Son Excellence estoient ruynez, voires perduz, priant partant son noble plaisir estre vouloir demeurer en leur protec-

[1] Gunther, comte de Schwartzenburg, seigneur d'Arnstadt et de Sunderhausen, mort à Anvers en 1582. Il avait épousé une sœur du prince d'Orange, Catherine de Nassau. Un de ses frères, Albert de Schwartzenburg, avait épousé Julienne de Nassau.

tion. Si suyvoient aultres pucelles en bon nombre en grand magnificence. Oultre ce, par les coingz des rues où passoit Son Excellence, y avoit des hourdaiges et théâtres richement parez, et sur iceulx diverses histoires de significations exemplaires. En brief, fut icelle Son Excellence tant joyeusement et magnifiquement receue que se disoit ne avoir esté veu de si triumphante et magnifique réception de prince, voires d'empereur.

Au mesme temps l'Impériale Majesté et les seigneurs ellecteurs de l'Empire mandèrent par leurs ambassadeurs audict don Jan, qu'il se retirât hors des Pays-Bas[1], ou aultrement qu'ilz le feroient retirer

[1] Don Juan avait envoyé le marquis de Varambon auprès de l'empereur Rodolphe, afin d'obtenir de ce souverain qu'il interdît les levées de guerre qui se faisaient en Allemagne en faveur des États des Pays-Bas, et qu'il lui plût de faire observer les mandats et les décrets publiés sur le fait de la paix publique. Le marquis de Varambon avait été également chargé de prier l'empereur de s'entremettre pour obtenir la liberté des colonels allemands détenus par les États. A l'accueil qu'il reçut, aux réponses ambiguës et incertaines qu'on lui fit, il comprit qu'il était « mal venu », et qu'on recherchait « tous les moyens pour le renvoyer. » L'empereur avait trouvé « bien aigre » la lettre que don Juan lui avait écrite, et il avait fait entendre « que cy- « après il serait expédient d'escrire plus doulcement. » Cette parole et d'autres tenues par des membres du conseil aulique, avaient fait dire au marquis de Varambon dans un avertissement donné à don Juan, qu'il serait expédient que le Roi écrivît « de « fort bonne encre tant à Sa Majesté impériale que aux princes « électeurs. »

Le 28 décembre 1577, l'empereur avait envoyé « sans en faire « aucune mention audit sieur marquis, » vers les électeurs de Saxe et de Brandebourg, le cômte Bernard de Handhec, et vers les électeurs du Rhin, le sire de Heisseustain, « pour leur com- « muniquer ce qu'il avoit reçu de la part de Son Altèze et des « Estats, et avoir leur advys touchant l'observation des décrets

et que l'on avoit choysy ung aultre gouverneur. Ce néantmoingz entre ledict commun peuple y avoit continuelle craincte et doubte de fidélité, obstant les dictes longues menées et abusions par aucuns tenans du costé de don Jan.

Et s'estantz aucuns bourgeois dudict Bruxelles informez de longue main desdictes abusives menées, en formèrent une remonstrance aux Estatz générauls[1], laquelle fut mise ès mains desdictz dix-huict députez dudict Bruxelles, lesquelz la présentirent ausdictz Estatz générauls, contenant pluisieurs faultes et abuz d'aucuns seigneurs et entre autres dudict seigneur de Champaigny, qu'ilz disoient

« de ladicte paix publicque. » L'un des envoyés, le sire de Heissenstain, avait la réputation d'être un hérétique et d'être « très-« mal disposé pour négocier vers lesdicts électeurs comme il « conviendroit pour le service de Sa Majesté (Philippe II). » Le comte de Handheo jouissait d'une réputation semblable et l'événement la justifia, car le 2 janvier on apprit à Vienne que le duc de Saxe et le marquis de Brandebourg s'étaient engagés à favoriser l'archiduc Mathias « envers et contre tous. »

Tout en manifestant des sentiments peu favorables à don Juan d'Autriche, l'empereur ne s'en était pas moins tenu pour obligé d'interposer sa médiation afin d'empêcher la guerre entre le gouverneur espagnol et les États des Pays-Bas. Il avait écrit à ces derniers le 2 et le 26 décembre 1577. Dans sa dernière lettre il les informait de l'envoi du comte Schwartzenberg et du baron de Winnenberg, pour négocier une trêve entre les parties belligérantes; il avait invité l'évêque de Liége et le duc de Juliers à déléguer des commissaires dans le même but; il réclamait également la liberté des prisonniers, entre autres, du baron Georges de Freundtsperg, sujet de l'Empire. — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 173.

[1] Cette remontrance a été imprimée dans les *Documents historiques inédits concernant les troubles des Pays-Bas*, t. II, p. 448. Une première remontrance avait été présentée aux États-généraux par les bons bourgeois de Bruxelles, le 21 décembre 1577.

estre natyf d'Espaigne; le chargeoient et imposoient certaines malversations, si comme d'avoir tenu rière conseil au logis dudict nonce avecq le prévost de Tournay, Morillon susdict, ledict docteur Léoninus et aultres, et que par iceulx noz ennemys estoient journellement advertyz de ce que se passoit entre les nostres, et mesmes par aucuns desdictz Estatz généraulx, lesquelz on disoit toutesfois estre tant affectionnez au bien et repos de ces pays. Et estoit chargé ledict docteur qu'il s'avoit advancé de dire qu'il avoit esté adviseur et instructeur dudict seigneur duc d'Arschot, lequel il avoit entretenu de sorte qu'il ne s'estoit meslé de riens; en oultre, qu'icelluy docteur avoit grandement advancé ses enffans, et mesme ung sien filz[1] estudien à estat de capitaine, lequel eult mieux fait de s'entretenir à son estude, disoient-ilz.

Et aprez qu'icelle remonstrance fut leute en l'assamblée desdictz Estatz généraulx où estoient aucuns desdictz bourgeois entendans lesdictes charges, ledict seigneur de Champaigny sortyt hastivement d'icelle assamblée, ayant demandé copie d'icelle remonstrance, laquelle luy fut donnée environ les neuf heures du soir. Le bruit couroit qu'il s'en excuseroit bien et qu'il estoit homme de gallant esprit, assez savant pour s'en deffendre. Aucuns disoient que ce n'estoit bien faict de accuser ung homme de bien sans sçavoir prouver les charges que l'on luy imposoit, et que partant il en vouldroit estre réparé

[1] Élias Léoninus, ancien lieutenant de la cour féodale du duc d'Arschot et capitaine d'une compagnie de chevaux au service des États-généraux.

honnorablement. Aultres disoient que ladicte remonstrance ne avoit esté faicte par gens qui n'entendoient leur mis en avant, ains qu'ilz sçavoient comme ilz en debvoient respondre par voye de justice convenable en tel cas. Et se disoit aussy entre ledict commun peuple que ledict feu seigneur comte d'Egmont n'avoit eu tant libre moyen de se deffendre et justiffier des charges vindictement à luy imposées, comme dict est.

Si est-ce que lors ne fut faict autre choze dudict Champaigny[1], seullement qu'ilz bourgeois ou lesdictes nations soustenoient qu'icelluy seigneur de Champaigny ne auroit entrée en ladicte assamblée desdictz Estatz, ny en aultre Conseil de ces pays, comme aussy ne seroient ledict docteur Léoninus et aultres seigneurs qu'ilz tenoient pour suspectz d'avoir secrète intelligence avecq nosdictz ennemys, les advisant de ce que audict conseil se traictoit; et mesmes ceulx ayans estez prisonniers, ilz n'entendoient estre dudict Conseil d'Estat ny aultre, sans eulx estre premier purgez des charges que leur estoient imposées. Sur quoy il y avoit grand débat, ne veullans les aucuns recevoir ledict seigneur Saincte-Aldegonde audict Conseil d'Estat, disant qu'il estoit contraire à la religion catholicque et romaine; et

[1] L'auteur se trompe; il fut fait autre chose du seigneur de Champagney. Le 29 décembre 1577, il est « ordonné et accordé « par messieurs les Estatz généraulx des Pays-Bas assamblez « à Bruxelles, que le seigneur de Champaigney, baron de Renaix, sera chief des finances de Sa Majesté au lieu de monsieur le comte de Berlaymont. » — Archives du Royaume, registre intitulé : *États-généraux*, t. Ier, allant de septembre 1576 à juin 1578, fol. 116.

d'aultres entendoient n'y vouloir aussy le seigneur abbé de Hanon[1] et quelques aultres estans desjà dénommez et esleuz par lesdictz Estatz, non trop affectionnez au bien de la républicque, ains d'humeur tirannique dudict don Jan, selon le bruit[2].

[1] Jacques de Fraye, abbé d'Hasnon.

[2] M. Groen Van Prinsterer donne dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. VI, p. 270 et suiv., de nombreux détails sur la formation du nouveau conseil, cependant nous croyons devoir dire quelques mots sur cet événement. Le 20 décembre, les députés envoyés vers l'archiduc Mathias proposèrent aux États-généraux, comme candidats, les abbés de Sainte-Gertrude et de Maroilles, le comte de Boussu, les seigneurs de Fromont, de Frésin, de Willerval, de Sainte-Aldegonde et de Steenbecque, le docteur Léoninus, le conseiller de Meetkercke et l'avocat Liesvelt. On vota le 21 décembre; sept des candidats seulement réunirent un nombre de voix suffisant : l'abbé de Sainte-Gertrude, le comte de Boussu, les seigneurs de Frésin, de Fromont et de Willerval, le conseiller de Meetkercke et le docteur Léoninus. L'abbé de Maroilles, Marnix, Steenbecque et Liesvelt échouèrent et furent remplacés par le président Sasbout, le conseiller Pierre de Beveren, le marquis d'Havré et le seigneur de Champagney, qui n'avaient point figuré parmi les candidats proposés. Lorsque ce résultat fut connu, les nations et les dix-huit hommes de Bruxelles protestèrent; ils remirent aux États les remontrances que l'auteur mentionne plus haut et s'adressèrent au prince d'Orange afin qu'il voulût faire en sorte que la composition du nouveau conseil fût modifiée. L'intervention du prince eut plein succès. Sasbout et Champagney se retirèrent, le dernier pour accepter les fonctions de chef des finances; le marquis d'Havré refusa et reçut peu de temps après, en récompense de « ses bons et agréables services, » une pension de treize cents livres d'Artois par an. Par suite de ces trois démissions, on procéda le 29 décembre à un nouveau vote, et le conseil d'État se trouva définitivement composé des abbés de Sainte-Gertrude et de Maroilles, du comte de Boussu, des seigneurs de Fromont, de Frésin, de Willerval et de Steenbecque, des conseillers de Meetkercke et de Beveren, de Léoninus, Liesvelt et Marnix. Le 27 janvier 1578, les États-généraux réglèrent les traitements des membres. Aux deux abbés, au comte

Et aprez les différentz débatuz en résolurent establissant pour ledict Conseil d'Estat ledict seigneur prince d'Orenge pour chief, monsieur de Frézin, monsieur de Fromont[1], le seigneur de Saincte-Aldegonde, monsieur de Willerval, l'advocat Liesfelt[2], l'abbé de Marolle, le pensionnaire de Bruges Metkercke[3], ledict docteur Léoninus et quelques aultres; les secrétaires d'icelluy Conseil furent le docteur Scille et ung dict Asseliers[4]. Mais

de Boussu, aux seigneurs de Fromont, de Willerval, de Frésin, de Steenbecque et de Sainte-Aldegonde, ils accordèrent deux mille cinq cents livres monnaie d'Artois; ce chiffre fut réduit à dix-huit cents livres, même monnaie, pour Pierre de Beveren, Elbertus Léoninus, Adolphe de Meetkercke et Thierry de Liesvelt. Les secrétaires eurent chacun mille livres d'Artois, outre « le traictement et prouffitz de leurs estatz de secrétaires « du Conseil privé. » Tous les membres du Conseil purent retenir leurs offices pendant un an, hormis Pierre de Beveren, qui avait renoncé à sa charge de conseiller de Flandre. — Archives du Royaume, *États-généraux*, t. 1er, fol. 123.

[1] Jean de Bourgoigne, seigneur de Fromont et de Han-sur-Sambre, était gouverneur de Namur, lorsque don Juan s'empara du château de cette ville. Il avait épousé Louise de Croy, sœur du marquis d'Havré.

[2] Thierry de Liesvelt, avocat, conseiller du prince d'Orange, et l'un de ses plus chauds partisans.

[3] Adolphe van Meetkercke ou de Meetkercke, chevalier, receveur du quartier du Franc, créé échevin du Franc, par commission du 27 mars 1577. Il fut l'un des plus habiles diplomates de son temps et rendit d'utiles services à la cause patriotique. Il avait pris part aux négociations de Marche-en-Famenne et accompagné le marquis d'Havré en Angleterre au mois de septembre 1577. Le 12 juillet 1580, il fut nommé président du nouveau Conseil de Flandre, établi par l'archiduc Mathias. Lorsque le prince de Parme eut achevé la soumission des Pays-Bas, Meetkercke s'exila volontairement à Londres où il mourut le 4 octobre 1591. Il fut inhumé à Saint-Paul, où son épitaphe se voit encore.

[4] Nicaise de Sille et Jean Van Asseliers, tous deux secrétaires

y avoit encoires différent entre lesdictz Estatz généraulx pour l'estat de lieutenant dudict seigneur archeduc gouverneur général desdictz Pays-Bas; demandant les aucuns, si comme les Estatz de Flandres, Artois et aultres, suyvant la requeste desdictz dix-huict hommes déρutez de Bruxelles leurs adjoinctz, que ledict seigneur prince d'Orange fut accepté audict estat de lieutenant de gouverneur général et gouverneur absolut dudict Brabant[1].

Ce pendant le seigneur archeduc escrivit lettres[2] ausdictz Estatz généraulx contenant en effect que à son grand regret il entendoit avoir débat et question entre eulx pour affaires particulières, auxquelles ne se failloit arrester, mais estoit besoing de besoingner aux affaires de guerres, à lever argent et gens, plus nécessaires pour chasser hors d'iceulx pays les ennemys qui s'efforchoient de plus en plus de nous assubjectir et ruyner. Pourquoy Son Altèze disoit estre prest de venir audict Bruxelles, et de avecq eulx y moyenner et pourvoir ensuyvant les articles qu'il avoit pleu ausdictz Estatz luy envoyer, l'ayant accepté d'ung commun accord pour gouverneur d'iceulx pays, comme dict est.

Desquelles questions et débatz l'on disoit estre motyfz les dix-huict hommes dudict Bruxelles, voires que aucuns disoient qu'ilz vouloient régir lesdictz pays ne tenans de la résolution desdictz

du Conseil privé. Le premier, né à Malines, devint pensionnaire d'Amsterdam en 1584 et mourut en 1600.

[1] Pour la nomination du prince d'Orange en qualité de lieutenant général de l'archiduc Mathias, *voy.* la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV. introd., p. LXXXVI et suivantes.

[2] Nous n'avons point trouvé cette lettre de l'archiduc.

Estatz généraulx. Mais aultres disoient que ce n'estoit sans juste cause, qu'ilz ne vouloient aggréer certaines résolutions desdictz Estatz généraulx, qu'ilz doubtoient ne tendre à bonne fin, et que partant iceulx dix-huict hommes prétendoient y remédier par juste voye pour la conservation du bien et repos desdictz Pays-Bas et éviter ultérieures abusions.

Ce pendant furent prins par lesdictz de Gandt le receveur des confiscations nommé Jan Van de Poele[1], et constitué prisonnier audict Gandt, et quelques aultres que l'on disoit n'avoir voulu estre à la réception dudict seigneur prince, à l'entrée de Son Excellence illecq, démonstrant y avoir, comme se disoit entre le peuple, quelque secrète menée à nostre désadvantaige.

Au mesme temps, y avoit aussy question entre aucunes villes de Hollande pour l'entretenement de leurs priviléges et faict de marchandises et aultrement, et d'avoir déclairé ceulx dudict Amsterdam ennemys par les aultres villes d'Hollande pour la cause susdicte.

Et le dernier de l'an 1577, le seigneur marquis de Havré ariva audict Bruxelles de retour d'Angleterre[2] où il avoit esté envoyé, avant la prinse des-

[1] Jean Vandepoele, receveur de l'extraordinaire de Flandre et de Lille, Douay et Orchies.

[2] Le rapport du marquis d'Havré se trouve aux archives des anciens États d'Artois, à Arras. Le 9 janvier 1578, les États des Pays-Bas adressèrent à milord Koyper, chancelier d'Angleterre, une lettre de remercîments pour les bons offices qu'il leur avait rendus et l'appui qu'il avait prêté à leurs ambassadeurs. Dans cette même lettre, ils recommandaient également au chancelier le seigneur de Famars, qu'ils avaient envoyé de nouveau en Angleterre.

dictz seigneurs à Gand, comme ambassadeur au nom desdictz Estatz généraulx vers la Réginale Majesté dudict Angleterre, pour ayde de gens et argent, comme icelle Sa Réginale Majesté avoit paravant offert ausdictz Estatz, ce qu'icelluy seigneur marquis obtint. Et de faict fut ordonné de dépescher pour le secour desdictz Estatz 8000 tant Anglois que Escochois, oultre les aultres desjà en chemin vers le camp audict Namur, ensamble 800,000 florins qu'icelle Royne d'Angleterre présentoit furnir moyennant que les Estatz luy eussent, entre aultres conditions, à envoyer hostagiers, et mesmes vj des principaulx des Pays-Bas à son choix pour asseurance desdictz deniers, ce que lesdictz Estatz généraulx différoient encoires de faire et accepter, demeurant partant en débat et question ; ce que estoit besoing de bien employer, sans désordre ambitieux, considérant que l'on pouroit bien treuver faulte d'amys à la longue, du moingz tant affectez.

Et d'aultre costé ledict don Jan avoit aussy envoyé vers ladicte Réginale Majesté, comme ambassadeur, le seigneur de Gaste[1], hault-bourguignon, pour

[1] Jean Marmier, chevalier, seigneur de Gastel, gentilhomme de la bouche du Roi, membre du conseil de guerre sous le prince de Parme et capitaine de cent chevau-légers bourguignons, appartenait à la noblesse du comté de Bourgogne. Sa famille donna un président au parlement de Dôle : Hugues Marmier, seigneur de Gastel, ancien lieutenant général au baillage d'Amont, nommé président vers 1518 et suspendu de ses fonctions par sentence de l'empereur Charles-Quint rendue à Tolède le 18 juin 1545. Nous donnons à la fin de ce volume une très-curieuse lettre du seigneur de Gastel à don Juan. Elle est datée de Londres, le 26 novembre 1577, et renferme d'intéressants détails sur l'accueil que reçut ce seigneur à la cour de Windsor. Elle

empescher qu'icelle Royne ne assistât lesdictz Estatz généraulx, ains euist à favorizer ledict seigneur Roy d'Espaigne, auquel icelle Royne ne demandoit que amytié. Mais ayant entendu ladicte ligue faicte avecq ledict Roy de France, son anchien ennemy, ne tenoit nostre dict seigneur Roy pour son amy, veu mesme lesdictes trahysons conspirées contre Sa Majesté Réginale et ses pays, comme dict est. De sorte que ledict Gaste ne sceut riens gaster audict Angleterre, et ne se faisoit illecq cas de luy ny dudict don Jan son maistre avecq ses adhérens.

Et au commenchement de l'année suyvante 1578, vindrent nouvelles que se faisoit grand armée de gens en Ytalie et en Espaigne pour envoyer vers don Jan, avecq grand nombre de muletz chargez d'argent, pour son secour; et venir mectre les Pays-Bas au feu et à l'espée, voires sacager jusques aux enffans ès ventres de leurs mères, selon les menaches qu'iceulx noz ennemys, comme tirans et barbares contre ces Pays-Bas, faisoient. Qu'estoit une cruelle et horrible estraine[1] d'Espaigne pour cedict nouvel an ausdictz povres désolez d'iceulx Pays-Bas; mais quoy! pluisieurs d'entre le peuple n'estimoient lesdictes menaches que vent servant d'advisement et garde pour y résister avecq tous bons et loyaulx debvoirs et par iceulx approuver que les menachez vivent de coustume longuement, comme ayant l'advantaige de eulx préparer et employer.

Si continuoient lors lesdictes nations de Bruxelles

est en partie chiffrée, mais nous avons été assez heureux d'en retrouver le chiffre.

[1] *Estraine*, étrenne.

en leur prétendue couronne [1], soubz laquelle ilz avoient anchiennement résoluz, en leur collége sur la salle de la dicte maison de ville dudict Bruxelles, par les doyens et jurez d'icelles neuf nations, selon les opinions arrestées par chascun d'eulx, y ayant à l'entour d'icelle couronne neuf chandeilles en signe desdictes neuf nations. Laquelle résolution se faisoit de par et au nom de toutes lesdictes nations, jurans par iceux doyens et jurez soubz ladicte couronne, par la clarté reluisante sur icelle couronne, qu'ilz l'entretiendroient. Fut ainsy lors leur dict privilège de couronne restitué.

Et persistans aussy par icelles nations que ledict seigneur prince seroit gouverneur absolut dudict pays de Brabant et lieutenant général dudict seigneur archeduc accepté gouverneur desdictz Pays-Bas, comme dict est, fut finallement, aprez pluisieurs débatz et questions, le 10 du mois de janvier dudict nouvel an 1578 [2], accordé ledict gouvernement absolut de Brabant et ledict estat de lieutenant

[1] Suivant une vieille coutume, les nations avaient l'habitude de déléguer chacune deux membres pour délibérer en commun sous une couronne suspendue au plafond de leur salle d'assemblée. Par édit du 18 juin 1528, la reine Marie de Hongrie, réformant l'ancienne organisation communale, avait aboli cette coutume, comme mauvaise et déraisonnable, et elle avait comminé une peine de vingt années de bannissement contre ceux qui tenteraient de la rétablir. La couronne fut alors enlevée. Le 5 janvier 1578, les nations la replacèrent dans leur salle de réunion. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, t. I, p. 339 et 475.

[2] La résolution des États-généraux est du 8 janvier 1578, et non pas du 10, ainsi que le dit l'auteur. *Voy.* la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. IV, introd., p. XCIV.

général desdictz Pays-Bas audict seigneur prince, tant que par l'assamblée desdictz Estatz généraulx seroit aultrement ordonné. Dont ledict peuple en estoit fort resjouy pour l'espoir qu'il avoit de milleur traictement par les bons moyens et advis qu'icelluy seigneur prince, tenu et reputé de grand et vertueux sçavoir, pouvoit donner, mesme considérant son anchien eage et expérience de pluisieurs ses conduites et gouvernemens, selon le bruict que en couroit entre ledict peuple, voires qu'il en estoit esmerveillé de l'avoir veu tant valeureusement soustenir contre pluisieurs grands seigneurs et potentas ses ennemys. Mais aucuns d'entre ledict peuple estoient encoires en doubte de bon succès, pour y avoir, disoient-ilz, trop de brebis roingneuses en la bergerie, et que pour éviter ultérieur danger et inconvéniens remémorant le passé, convenoit de faire séparation.

Au mesme temps ariva ung ambassadeur de la Réginale Majesté audict Bruxelles, appellé le capitaine Leychte[1], gouverneur de l'ysle de Gernese

[1] Le seigneur de Leyton, chevalier, gouverneur de l'île de Guernesey, était porteur d'une commission délivrée à Hampton-Court le 22 décembre 1577 et que nous publions aux pièces justificatives. Il avait charge de négocier une suspension d'armes entre les États-généraux et don Juan d'Autriche. Sa mission n'eut pas de succès. Nous lisons dans le Manuscrit de la Bibliothèque royale, n° 9,238, p. 259, que le 28 janvier 1578 « le « sieur de Leyton, gouverneur de l'isle de Gernesée et ambassa- « deur de la Royne d'Angleterre, qui avoit ces jours passez esté « vers don Jehan en Luxembourg, est retourné en l'assemblée « des Estatz et faict rapport que ledict sieur don Jehan ne « luy auroit voulu donner audience en ladicte ville de Luxem- « bourg, ains l'avoit faict cheminer après luy à Marche, où, le

audict Angleterre, lequel estoit parvenu à grand honneur et réputation pour ses bons et vertueux services. Et s'en alloit icelluy ambassadeur vers ledict don Jan, pour luy déclairer l'intention d'icelle Réginale Majesté sa maistresse, sur l'entreprinse qu'icelluy don Jan avoit sur et contre ces Pays-Bas, ses proches voysins et amys d'anchienneté qu'icelle Royne entendoit de assister et ayder davantaige que faict n'avoit, si le cas le requeroit, et qu'icelluy don Jan se eust à déporter et retirer sans plus tourmenter ny travailler lesdictz Pays-Bas.

Ce pendant marchoit le secour dudict don Jan

« xxiij° de ce mois, il avoit eu audience et luy proposé au nom « de ladicte Royne sa maîtresse qu'il voulust faire abstinence « et cessation d'armes, et qu'il induiroit les Estatz généraulx « faire le semblable pour quelque temps, pendant lequel icelle « Sa Majesté Réginale tacheroit de tous moyens appaiser les « présentes troubles de ces Pays-Bas et de les renconciler avecq « Sa Majesté Catholicque vers laquelle elle avoit envoié en « Espagne son aultre ambassadeur, passé jà quelque temps. « Sur quoy icelluy sieur don Jehan avoit respondu qu'il ne « pouvoit entrer en communication de quelque appoinctement, « ny moins faire quelque tresve ou abstinence de guerre, et « qu'il ne peut plus différer, comme ayant ses forces prestes, « attendu qu'il a commission de Sadicte Majesté Catholicque de « nous faire bonne guerre, adjoustant qu'il ne se soucioit pas « des Anglois, des François, ny de l'Empereur, contre lequel il « fera descendre le Turcq en Hongrie, pour l'empescher de « donner secours à l'archiduc son frère, en menassant ledict « seigneur archiduc de le traicter de mesme faict que tous les « autres de ce Pays-Bas, etc.... Quoy oy et entendu les Estatz « ont requis le susdict ambassadeur qu'il veuille faire la mesme « déclaration à Sadicte Majesté Réginale, à son retour audict « Angleterre, et, pour ces causes, que luy plaise tenir la bonne « main que en diligence elle veuille envoïer les cincq ou six « mille hommes de guerre qu'elle avoit promis.... »

Leyton retourna en Angleterre le 16 février.

vers Remunde[1], devant lequel lieu ledict seigneur de Hollach estoit, assisté de quelques gens de pied et de cheval, non bastant pour soustenir contre ledict

[1] Voici une lettre de Gilles de Berlaymont à don Juan, qui donne quelques détails sur ce qui se passait du côté de Ruremonde :

« Monseigneur, à cest instant est retourné le gentilhomme que le baron de Poilwyeler avoit envoyé doiz Ruremunde vers Vostre Altèze, lequel son filz avoit renvoyé pour essayer d'entrer dedens ledict Ruremunde, mais n'a passé plus avant que Aix, d'aultant que tous les passaiges estoient jà prins par la cavallerie. Et dit ledit gentilhomme avoir trouvé le baron de Fronsperger dedens la ville dudict Aix, lequel luy a dit avoir, depuis dix jours ençà, passé par Weerdt, où il avoit entendu du conte de Nyenewenaer que ung jour ou deux auparavant estoit entré ung soldat ou messaigier dedens ladite ville de Ruremunde, et que incontinent qu'il fust entré, ceulx de dedens firent salve et une sallie, de façon qu'ilz firent quicter aux ennemyz deux trenchez ; et que le bruyt estoit à Aix que ausdictz ennemyz n'estoit encoires venu plus de gens, et que la cavallerie en nombre d'environ cincq cens chevaulx, qui estoit auparavant répartie à Cruchten et Hillenroy, est repassée de ce costel de Ruremunde. L'on disoit que le conte de Hollach avoit eu par deux foiz commandement des Estatz de se retirer et s'en aller au camp à Templou, à quoy il n'auroit voulu obéyr, disant ne vouloir avoir ceste honte de se retirer de devant une ville si foible sans l'emporter, et que ce n'estoit ce que les Estatz luy avoient promis, asscavoir de luy envoyer artillerie et munitions pour la batre. Ledit baron de Fronsperger n'ose sortir d'Aix, à cause des gens de Morgnault qui l'attendent au passaige ; néantmoins doibt incontinent aller trouver Vostre Altèze. Que sera l'endroit où je fineray ceste, pryant Dieu donner à Vostre Altèze, monseigneur, en santé longue et très-heureuse vie, me recommandant très-humblement à la bonne grâce d'icelle. De Harsey, le 26 de décembre 1577, à deux heures après midy.

« De Vostre Altèze,

« Très-humble et très-obéyssant serviteur,

« GILLES DE BERLAYMONT. »

secour qui estoit de iiij^m piétons et xv^c chevaulx, et partant estoit besoing luy envoyer assistence de nostre dict camp près Namur, comme ledict seigneur général de l'armée y envoya assez tardt de quelque régiment de fanterie wallonne[1]. De sorte qu'icelluy seigneur comte de Hollach, voyant qu'il n'estoit suffissant de garder les trenchyz du lieu où il estoit campé près dudict Remunde, se retira. Que lors ledict secour et ravitaillement dudict don Jan y entra facillement, sans empeschement[2]. Et vindrent

[1] Jean de Croy écrit à don Juan, le 30 décembre 1577 : « Il y « a le jour d'hier au soir party quelque trouppe de gens du camp « de l'ennemy, allant, à ce que j'entens, vers Ruremonde. » Le lendemain, il écrit encore : « J'escripvay hier à Vostre Altèze « que avant hier au soir il partit quelques gens du camp de « l'ennemy, allans vers Ruremonde ; j'ay à ceste heure eu rap- « port du nombre qui estoit de trois compaignies, lesquelles « toutesfois sont retournées audict camp. Il y a quatre régi- « mens esleuz pour marcher vers ledict Ruremonde, assçavoir « celluy du conte d'Egmont, de messieurs de Montigny, Hèze « et Lume ; mais ilz ne veullent partir sans argent et disent que « nonobstant l'asseurance que on leur donne de le recepvoir là, « qu'ilz ne bougeront s'ilz ne le reçoipvent présentement. » — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 172.

[2] Voici des extraits de lettres adressées à don Juan et qui donnent quelques détails sur le secours de Ruremonde ; elles font partie de la collection des *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 173, aux Archives du Royaume :

« Vostre Altèze aura entendu par mes lettres du dernier « de décembre passé que je partois le jour ensuyvant pour « effectuer son commandement et secourir la ville de Rure- « monde. Ledict jour, premier de ce mois de janvier, nous ar- « rivames à Gulpen dois Hève, le second à Herl, le iij^e à trois « ou quatre lieues au pays de Clèves, et le iiij^e environ les « unze heures devant Ruremonde, où les ennemys (estantz fortz « de trois mille hommes de pied et quatre cens chevaulx) le « matin aviont mis le feu dedens leur quartier abandonnant « tous les fortz et trenchyz (saulff celluy d'Oille sur la rivière

d'ung chemin près dudict Mastrecht pour le surprendre, avecq l'intelligence qu'ilz avoient d'aucuns des principaulx de la ville, lesquelz avoient quelques

« de Meuze.) Et comme il restiont encoires douze enseignes, « essayames de donner dessus; mais le fort estoit tel qu'il ne « fut pour lors trouvé convenir de l'assaillir, d'aultant que ce « n'eust servy que de perdre gens .... Les ennemys avions quel- « ques gens dedens la maison de Zwartzenbourch à Hève, les- « quelz s'enfuyarent et abandonnarent ledict lieu trois ou « quatre heures avant que le coronnel Mondragon (qui alloit « avec deux compaignies de harquebouziers à cheval devant) y « arrivât. Il nous vint fort à propoz d'aultant que y laissames « deux cens soldats, avec tous les bagaiges et vivres qui nous « embarassoient, de sorte que fussions demouré deux jours dad- « vantaige en chemin. » (Lettre de Gilles de Berlaymont, écrite « de Hulenberg, près de Ruremonde, le 4 janvier 1578.)

« Monseigneur, je ne puis laisser d'advertir Vostre Altèze que « comme nous arrivasmes hier devant la ville de Ruremunde, les « ennemyz qui la tenoyent assiégée, se sont retirez de l'aultre « costé de la rivière, abandonnans tous les fortz et tranchiz, « de fachon que ceulx de dedens sont présentement fort satis- « faictz et contens, comme plus amplement fera récit à Vostre « Altèze le capitaine Lescan, porteur de cestes, lequel mon frère, « le baron de Hierges, envoye vers Vostre Altèze à cest effect. » (Lettre de Lancelot de Berlaymont, écrite de Hulenberg, près de Ruremonde, le 5 janvier 1578.)

« Je tiens que le capitaine Lescan sera arrivé vers Vostre Al- « tèze avec l'advertence du secours qu'avons faict à Ruremonde, « ayans depuis les ennemys abandonné tous les fortz qu'ilz te- « noient sur la rivière, et se retiré, comme j'ay eu advertence, « les ungz vers Hollande et les aultres vers Brabant, ayans « laissé dedens leurs fortz beaucoup d'armes, pain et servoise.... « Les ennemys avions laissé quelque nombre de gens au chas- « teau de Montfort distant une lieue de Ruremonde; je feiz, il y « a deux jours, encheminer le régiment du conte de Manders- « cheyt vers là, et ay reçeu advertence à cest instant du lieute- « nant coronnel que la nuyct passé lesdictz ennemys se sont « enfuys. » (Lettre de Gilles de Berlaymont, écrite du château de Steyn, le 8 janvier 1578.) — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 173.

gens dudict don Jan en icelle ville, y entrez par subtilité, qui estoient en ung lieu secret près la porte équipez d'armes, pour gaigner et tenir ladicte porte, affin de y faire entrer lesdictz de don Jan, estans à demy lieuwe près attendant l'heure comode pour y povoir entrer. Ausquelles fins ledict don Jan avoit escript lettres ausdictz de Mastrecht[1]

[1] Dans cette lettre, qui porte la date du 19 décembre 1577 et que nous publions à la suite de ce volume, don Juan engageait les habitants de Maestricht à persévérer dans l'obéissance qu'ils devaient au roi et à la religion catholique; il les priait de ne point recevoir la garnison que les États-généraux voulaient introduire dans la ville, et de chasser même les quelques soldats qui s'y trouvaient déjà, afin, disait-il, de ne point laisser opprimer leur liberté, ce qui était une assez singulière parole dans la bouche du représentant de Philippe II. Le baron de Hierges, chargé de faire tenir la précieuse missive aux habitants de Maestricht, la leur transmit le 24 décembre et l'accompagna d'une lettre dans laquelle il faisait, de son côté, briller aux yeux des habitants les avantages signalés que la ville retirerait nécessairement de sa soumission : « Jamais n'a esté n'y est, « ajoutait-il, le désir de Son Altèze aultre que de maintenir et « entretenir ce pays en bonne paix et repos, avec l'entretienement et conservation de la religion catholicque romaine et de « la deue obéissance de Sa Majesté, lesquelz deux poinctz nous « nous asseurons que vous ne trouverez griefz à entretenir, « n'ayant jamais esté aultre vostre intention et vouloir. Et puis « qu'ainsy est, ce seroit chose bien estrange que pour le désir et « à l'appétit de quelques perturbateurs, empeschans le bien « commun du pays et inventeurs de nouvelletez, vous vous « laisseriez desvoyer et entrelasser et mener si avant que de « prendre les armes contre vostre seigneur et prince naturel, « et, en lieu d'estre en repos, de vous mectre en trouble perpétuel, ayans le moyen au contraire d'y pourveoir et remédier « par aultre voye ; laquelle seroit que vous feriez sortir le peu « de soldatz et garnison que vous avez maintenant en vostre « ville, lesquelz n'y ont esté jamais à aultre fin que pour forcer « des bourgeois une porte, quand ilz se tiendront asseurez de « vous, pour allors y faire entrer telle garnison que bon leur

estans de sa dévotion, qu'il estoit joyeux qu'ilz n'avoient voulu recevoir garnison desdictz Estatz, leur promectant bon traictement en continuant en iceux leurs bons debvoirs vers luy. Lesquelles lettres ils envoyarent ausdictz Estatz, demandant avoir secour. Mais le seigneur de Mérode, avecq aultres bien veullans audict Mastrecht, feist telz debvoirs, sans s'arrester ausdictes feintyses, que la trahyson fut descouverte, et entrirent lors ceulx desdictz de nostre camp, envoyez pour secour desdictz du comte Hollach, audict Mastrecht, en nombre de unze enseignes [1].

« semblera, et puis après vous traicter à leur discrétion et « plaisir, comme ne doubtons vous estre manifesté parce qu'ilz « ont voulu faire à Amsterdam, et conséquemment nous vous « laissons penser et imaginer le dommage et malaise que par « celà vous recepvrez. Et nous vous pouvons bien asseurer que « le Roy ne se laissera en telle sorte spolier de ce qu'appartient « à Sa Majesté. Partant, deschassant vostre garnison susdicte, « et vous rangeant sans user de quelque hostilité ou inimitié « contre les gens de guerre de Sa Majesté et de Son Altèze, « vous tiendrons en voz franchises, priviléges et coustumes de « la mesme sorte comme vous en avez usé du temps de haulte « mémoire l'empereur Charles cincquiesme de ce nom, et lais- « sera la ville en vostre garde et à vostre charge sans vous « gréver d'aucune garnison. Et davantaige sera commandé à « tous gens de guerre de ne toucher à biens aucuns appartenans « à vostre ville, vous priant bien considérer ce que dict est « cy-dessus de cestes, vous asseurant et promectant aussy de « nostre part, en tous cas et occasions où nous aurons moyen de « vous complaire, de faire quelque plaisir et service, que nous « le ferons de bon cœur, comme nostre Seigneur Dieu le sçait. » — Ms. cité nº 7,199, fol. 255 *b*.

[1] Le 13 janvier, le comte du Rœulx écrit de Namur à don Juan : « Le seigneur de Hèze est desjà audict Maestrecht avecq son régiment. » — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 173.

Lors fut aussy mise garnison au lieu de Venloo[1], place forte, importante pour la garde des pays de Geldres et de Frize, ensamble dudict Brabant. Auquel lieu de Venloo y avoit aussy menée de trahyson par aucuns de la ville pour y faire entrer ceulx de don Jan, lequel avoit ainsy partout forgé des amys, mais ilz comptirent à chasque fois sans leurs hostes, pour les contremenées que leur estoient faictes de bonne heure[2]. Car si lesdictz nostres eussent demeuré encoires demy heure à venir, iceulx de don Jan eussent faict leur entrée audict Mastrecht et eulx saisyz d'aultres lieux là environ, par où ledict exploit estoit grandement à nostre advantaige et louable pour avoir asseuré ce passaige de Brabant tant importable.

[1] Lorsqu'on apprit à Venloo la levée du siége de Ruremonde et la retraite des Hollandais, le peuple fut « fort estourdy et en « grande murmuration. » Les bourgeois prirent les armes et voulurent « tuer monsieur Van Horst, disant que c'estoit sa « faulte du partement du camp. » (Lettre adressée à Charles d'Arenberg, et datée de Venloo, le 6 janvier 1578.) — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 173.

[2] Le 7 janvier 1578, les États-généraux requirent Ottho Van Appelteren, seigneur d'Oersinghen, et Bernard de Winthem, bourgmestre de Deventer, de se transporter en toute hâte vers les États de Gueldres et les principales villes du duché, pour leur faire part « des entreprinses du sieur don Jehan et ses adhérens sur ledict pays et le pays d'Outremeuze. » Ils devaient « pryer lesdictz Estatz et villes de vouloir faire tout l'effort « possible pour donner tout empeschement ausdictes forces du « sieur don Jehan, tant pour luy coupper le chemin et passaige, « que les vivres, et les pryer de vouloir tenir bon contre ledict « don Jehan et adhérens avec les Estatz, les asseurans de la « part desdictz Estatz qu'on leur envoiera en toutte diligence « le secours qu'on trouvera convenir pour résister aux forces « des ennemys. » — Manuscrit cité, n° 7.199, fol. 264.

Lors vindrent nouvelles que le roy de France contremandoit ses gens en nombre de 140 enseignes, qui marchoient vers don Jan, pour aller contre les hughenotz qu'ilz appelloient, lesquelz avoient gaignez quatre villes. Mais fut aprez treuvé icelles nouvelles escriptes abusivement pour endormir le peuple affectionné à une bonne fin, ad ce que les bonnes préparations requises pour le bien de la patrie se retardissent; nonobstant iceulx prétenduz empeschemens, par telle continuelle semence de faulses nouvelles, aucuns bons seigneurs, affectez à ladicte patrie, estoient en continuelle vigilence.

Le xij[e] jour de janvier 1578, fut publié audict Bruxelles que les bourgeois d'icelle ville eussent à faire touttes honorables et magnificques préparations pour recevoir en joye et allégrie, ledict seigneur archeduc, déclarant pluisieurs pris de moutons et de vins aux plus belles et triumphantes rues. Suyvant quoy pluisieurs s'emploient ausdictes préparations pour le bon et joieux contentement qu'ilz avoient de sa noble venue, soubz espoir qu'iceulx de Bruxelles avoient de réception de tant de gouverneurs d'en avoir finallement ung milleur et plus affecté à les consoler et soulager de tant de charges, tourmentz et travaulx qu'ilz supportoient incessament. Laquelle venue d'icelluy seigneur archeduc fut retardée jusques au samedy ensuyvant, pour le renouvellement de la loy que se debvoit faire audict Gand[1], et que ledict seigneur prince d'Orange pou-

[1] Les États-généraux avaient remis au prince d'Orange une commission dont la forme ne plaisait pas aux Gantois; ils

roit venir aprez ledict renouvellement de loy audict Anvers pour accompaigner ledict seigneur archeduc.

Ce pendant advint grand trouble en la ville de Sainct-Omer, pays d'Arthois, pour une lettre qui fut treuvée, à la porte ouvrir, tendant à trahyzon d'icelle ville, dont l'on prétendoit charger ung nommé Signoguet, lieutenant d'une compaignie bourgeoise; contenant icelles lettres, qui addressoient audict lieutenant, qu'il s'euist à tenir prest avecq les siens, à telle heure, pour ce qu'il sçavoit, et estoient icelles lettres cachetées des armes du seigneur d'Esquerde[1]. Et y avoit bruit que le seigneur baron de Licques estoit au quartier de Boulenois en ung sien chasteau, avecq quelque nombre de gens, ayant intelligence de ladicte trahyson, pour entrer et surprendre ladicte ville de Sainct-Omer[2]. Mais icelluy lieutenant s'excusoit,

avaient remontré « qu'aucuns articles seroient contenus en la « forme de ladicte commission contrevenans à leurs privilèges. « partant qu'il seroit beaucoup plus expédient, pour éviter tous « retardemens et empeschemens qui pourroient survenir, de « suivre la forme anchienne; » et ils avaient demandé que cette commission fût modifiée et rédigée comme on avait coutume de le faire du temps de l'empereur Charles-Quint. C'était là la cause du retard qu'éprouvaient le renouvellement du magistrat et le départ du prince d'Orange. Il y a dans le manuscrit de la Bibliothèque royale, nº 7,199, fol. 270 et 271, deux lettres relatives à cette affaire et adressées aux États-généraux, l'une des commissaires au renouvellement de la loi, l'autre des échevins de la ville de Gand.

[1] La *Correspondance de Valentin de Pardieu* mentionne, p. 25 et 180, un seigneur d'Esquerdes, capitaine d'une compagnie française à Saint-Omer.

[2] Il y a aux Archives du Royaume, dans la collection des *Pa-*

disant en estre innocent; se mist incontinent ès mains d'iceulx bourgeois, déclarant qu'ilz eussent à faire de luy à leur plaisir, s'il estoit treuvé culpable. De sorte que lesdictz bourgeois ainsy troublez les ungz contre les aultres, se préparoíent de leurs harquebouses et mousquettes avalées pour donner les ungz sur les aultres, et partant estoit apparant de y avoir grand boucherie; mais à la prière du seigneur de Rumeghen[1], frère dudict seigneur comte du Roeulx, gouverneur dudict Sainct-Omer, s'appaisèrent aucunement lesdictz bourgeois, si qu'il n'y eult de bonne adventure nulz maulx ny inconvéniens. Et fut lors deschargé ledict lieutenant, estant lesdictes lettres feyntes par quelques malveullans, comme l'on disoit, pour mectre lesdictz bourgeois en disention, par les lettres dudict don Jan avecq son conseil envoyées tant audict Sainct-Omer, Aire, que aultres places de ce quartier d'Arthois, aux magistratz des lieux pour les induire et persuader d'estre des siens, soubz grandissimes promesses et recompenses, pensant par ces moyens abusifz gaigner et absubjectir les habitans d'icelles à son intention susdicte. Mais par l'ayde de Dieu et

piers d'État et de l'Audience, de très-curieuses lettres du baron de Licques, sur les intrigues qu'il ourdissait en faveur de don Juan d'Autriche. Elles mériteraient d'être recueillies et publiées.

[1] Eustache de Croy, chevalier, seigneur de Rumeughen, Warnecque, etc., gouverneur de Saint-Omer. Il ne faut pas le confondre avec Eustache de Croy, seigneur de Querecques, grand-maître de l'artillerie du Roi, nommé, le 12 mars 1578, grand-veneur du pays et comté de Flandres en l'absence du comte de Berlaymont « tenant partie contraire à la patrie. » — Archives du Royaume, *Dépêches des rebelles*, t. I, fol. 110.

des bons patriotz, se descouvroient journellement leurs conspirations et entreprinses sur ces Pays-Bas.

Et pour plus grand seureté, ayans les bourgeois dudict Sainct-Omer et Aire, avecq aultres places dudict pays d'Arthois, prins les armes, choisy capitaines de leurs bourgeois, et renouvellé le mot du guet, furent en aprez les loix renouvellées et les chasteaux de Béthune, d'Aire et aultres desgourdinez en cedict quartier d'Arthois, sans que le gouverneur, monsieur de Morbeque, s'en meslât ou povoit contredire, se tenant coyement hors ladicte ville d'Aire. Mais aucuns d'entre le peuple se esmerveilloient de ce que ledict seigneur de Rumeghen estoit gouverneur dudict Sainct-Omer, place tant importante et qui avoit tant de fois esté en danger d'estre surprinse par diverses subtilitez; mais aultres disoient que, oires qu'il fut frère dudict comte de Roeux, il estoit bon patriote et avoit eu longtemps hayne et inimitié allencontre d'icelluy son frère, voires mortelle; mais aucuns remémoroient l'inimytié d'Hérode et Pilate, laquelle se convertyt en amytié à la passion et mort de Jhésus nostre rédempteur; mais quoi! icelluy peuple estoit parfois tant passionné qu'il ne sçavoit ce qu'il disoit, ne se confiant, ne veullant arrester aux dictz ny faictz, fors que de ceulx que bon leur sembloit, obstant lesdictes continuelles menées et abusions.

Au mesme temps les religieux et couvent de l'abbaye de Sainct-Bertin audict Sainct-Omer refusarent de recevoir ledict seigneur de Marolles pour leur abbé, suyvant la commission qu'il en avoit de par

lesdictz Estatz généraulx, ne le veullant congnoistre pour tel[1]. Et pendant qu'icelluy seigneur de Marolles s'estoit retiré vers lesdictz Estatz pour avoir provision convenable d'entrer en possession, le supérieur dudict couvent, tenant le lieu d'abbé, esleu par iceulx religieux, ayant par avant l'entière recepte et administration d'icelluy couvent, se retira vers France, lieu de sa nativité, avecq le plus grand trésor qu'il avoit sçeu emporter ou emmener, bien de dix à douze milz florins vaillant selon le bruit,

[1] Frédéric d'Yve fit dresser acte du refus fait par les religieux, prieur et couvent de Saint-Bertin de le recevoir en qualité d'abbé, le 14 novembre 1577. Les religieux se fondaient « sur ce que, de la part de Sa Majesté, il leur avoit une fois esté « insinué et deffendu qu'ilz n'eussent à procéder à quelque élec- « tion, postulation ou dénomination, ny agréer personne à pré- « lat que soubz l'auctorité et noble plaisir de Sadicte Majesté, « en conformité de quoy, icelle auroit déléghué commissaires « de messeigneurs les révérendissimes d'Ypres, de Marchiennes, « et maistre Pierre Couronnel, premier conseiller de sa chambre « d'Arthois, pour par eulx informer desdictz religieux, prieur « et couvent, sur les bonnes vyes et ydointé d'aucuns d'iceulx, « pour en aprez par Sadicte Majesté dénommer celluy que son « noble plaisir trouverat plus capable et ydoine pour ladicte « prélature. » Les religieux de Saint-Bertin n'auraient pu trouver cependant un prélat plus complaisant que l'abbé de Maroilles. Celui-ci « arrivant à ladicte abbaïe de Saint-Bertin et « voïant que les religieux ne le voulliont rechevoir pour abbé, « leur dict qu'ilz n'avioni raizon de le refuzer et qu'ilz n'eussent « sçeu choisir ung abbé qui leur fût plus convenable, car sy « voulliont avoir ung qui fut jhésuiste, qu'il l'estoit, si ung « yvrongne, que aussi estoit-il, sy ung homme retiré, qu'il le « seroit, sy ung bon compagnon, ny plus ny moins, sy ung « courtizan, qu'il en sçavoit fort bien le mestier, sy ung lour- « dault, pareillement; enfin qu'il se formeroit tel qu'il voul- « driont. » (Lettre du seigneur de Vaulx à don Juan d'Autriche, Paris, 6 janvier 1578.) — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 173.

mais aucuns carabins de ce quartier d'Arthois luy vindrent couper passaige et le ramenèrent avecq sa proye audict Sainct-Omer ès mains dudict seigneur gouverneur de la ville, qui sert assez d'instruction de ne pourvoir estrangers de telz estatz ny d'aultres d'importance, ains à bons et vertueux naturelz.

Le xiiij[e] jour dudict mois de janvier 1578, feist ledict seigneur archeduc d'Austrice son entrée audict Mallines, estant conduict et convoyé de notables seigneurs et de trois cens bourgeois dudict Anvers en brave équipaige d'armes, avecq enseignes et tambourins, estant reçeut desdictz de Mallines de pluisieurs seigneurs assistez de bon nombre de bourgeois aussy en brave équipaige d'armes, en grand honneur. Mais entre le peuple se disoit que aucuns des principaulx du grand conseil et des magistratz dudict Mallines estoient continuellement tendans à la dévotion dudict don Jan, et de tenir la ville, comme pluisieurs aultres places, pour la comodité d'icelluy don Jan. Et aultres du comun peuple disoient pour leurs excuses qu'ilz dissimuloient pour l'acquict de leurs sermentz paravant faictz à Sa Majesté et aux précédens gouverneurs, sans les avoir renouvellez, si est-ce, disoit icelluy peuple, que le bon seigneur naturel se debvroit conduire et régler selon les occasions que se présentent en leur patrie, sans nulle dissimulations, ne respecter aucunes promesses d'accroissement de biens particuliers, ains tendre à augmentation de vertuz pour le bien général.

En ce temps nostre dict camp[1] s'aprocha dudict

[1] Les lettres adressées à don Juan d'Autriche par le comte du Rœulx et conservées dans la collection des *Papiers d'État et de*

Namur, mais pour la discomodité de la place se retirarent d'ung aultre costé de la ville, environ demy lieuwe près d'icelle ville, aprez avoir faict quelque escarmussade contre aucuns qui saillirent hors sur

l'Audience, liasse 173, aux Archives du Royaume, renferment de nombreux détails sur ce qui se passait au camp des États. En voici quelques extraits :

« Je ne doubte que Vostre Altèze aura reçeu la mienne que « luy ay envoyé par le soldat franchois, qui s'estoit venu rendre « du camp de l'ennemy au service de Sa Majesté, duquel elle « aura entendu tout ce qui se passoit au camp. Depuis n'est « riens survenu sinon que hier y est arrivé dix-sept compai- « gnies d'Escossois bien en ordre. Il y a party quelques gens « des leurs, et à ce que j'entens sont tiré vers la chaussée non « en grand nombre, et se dict qu'il en doibt partir encoires.... « Hier, environ les neuf heures du soir, j'eu advertence du « sieur de Warizou que quelques gens des ennemiz estoient « passez la rivière de Meuze et qu'ilz escarmouchoient contre « les gens du sieur de Chaleux qui sont à Andenne. Je y en- « voyay incontinent cincq ou six cens harquebuziers tant Wa- « lons que Bourguignons. » (Namur, 7 janvier 1578.)

« Ceulx des Estatz ont prins, après avoir longtemps combattu, « les gens du sieur de Chaleux qui estoient à Ben gardant « l'églize, où les ennemiz ont bouté le feu, de fachon qu'ilz ont « esté constrainct de se rendre. Il en y a quinze prisonniers. « J'y envoyay le capitaine Floyon, avecq quelques gens pour « les secourir, mais ilz vindrent trop tard. » (Namur, 9 janvier « 1578.)

« ..... Avant-hier, partit cincq compaignies du conte d'Eg- « mont et hier cincq aultres allantes en garnison, partie en la « ville de Louvain et partie en celle de Tillemont. Le régiment « du sieur de Hèze doibt partir vers Bruxelles et deux ou trois « aultres régimens vers Ruremonde, à ce que disent nos espies « et ceulx que avons icy prins de leur camp, où y demeurent les « bas-Allemans du conte de Boussu, les Escossois, les régimens « des sieurs de Champagney et Montigny et partie de la caval- « lerie. » (Namur, 12 janvier 1578.)

« Ce matin est party tout le camp de l'ennemy pour se mectre « à Bouges, où il y a jà quelque nombre des leurs. » (Namur, 12 janvier 1578.)

ceulx faisant ledict approchement, sans perte ou peu d'ung costé et d'aultre, ayant lesdictz nostres laissé au lieu duquel ilz estoient descampez quelque partie

« Le camp des ennemiz s'est arresté à Sainct-Martin et aux « villaiges d'allenviron. » (Namur, 15 janvier 1578.)

« Le camp des ennemiz n'est encoires bougé de Sainct-Martin, « Sainct-Denys, Aymine et villaiges d'allentour. J'ay ce jour- « d'huy eu rapport que les soldatz ne veullent marcher sans « argent. Il se dict que les contes de Lalain et de Boussu sont « allez remonstrer aux Estatz la pauvreté qu'il y a entre les « soldatz. Ilz espèrent à leur retour d'avoir payement et sçavoir « ce qu'ilz feront. La commune voix est qu ilz doibvent tirer « vers la chaussée et aller à Maestricht, mais je ne le peulx « encoires croire. Ilz ne sont trenchez ny hutez que allentour « de l'artillerie qui est audict villaige d'Aymine, et sont les « soldatz en grand craincte et mescontentement. J'ay envoyé ce « jourd'huy la compaignie du capitaine Monchepagant avecq « les chevaulx que avions icy et quatre ou cincq cens piétons « les recognoistre. Il ne s'est passé nulle escarmouche qui vaille « et commenchoient à venir grande trouppe de gens de cheval « et de piedt contre les nostres lesquelz se sont retirez voyans « qu'ilz ne povoient riens gaigner. Ils seront contrainctz se re- « tirer bientost d'où ilz sont parceque les vivres leur deviennent « fort chiers, et que noz gens les copent entre Templou et où ilz « sont à présent, tellement qu'ilz ont ramené hier et aujour- « d'huy quelque quantité de soldatz et de vivendiers avec leurs « charettes chargées. » (Namur, 16 janvier 1578.)

« Avant-hier, il partit cincq compaignies du régiment du « sieur de Montigny vers Tillemont, les ungs disent que c'est « pour aller vers Maestricht, les aultres pour y demeurer en « garnison. Ilz se trenchent à Aymine et villaiges où ilz sont. » Namur, 19 janvier 1578.)

« .... Hier après la minuict partit du camp de l'ennemy en- « viron de deux mille hommes tant de cheval que de pied, et se « mirent en embusce auprès de ceste ville; et comme nous les « avions descouvertz, ne laissay sortir personne des nostres. Ils « se commencharent à retirer environ le midy vers leur lieu « accoustumé. Lors envoyay quelques soldatz pour donner sur « la quewe et recognoistre s'il n'y avoit nulz à l'escart, ce que « ne fut trouvé. « (Namur, 22 janvier 1578.)

de leurs gens pour garder ce passaige où ilz avoient faict ung fort. Et au lieu où ilz se estoient campez, comme dict est, estoit ung passaige de ceulx de Liége, lesquelz assistoient lesdictz ennemys de Namur de vivres et aultres munitions ; mais par le moyen du dernier camp des nostres ainsy transporté, estoit ledict passaige coupé ausdictz assistens de Liége.

Ce pendant furent prins aucuns de la loy d'Axelle[1] et le procureur général de Flandres[2], lequel tenoit prison en son logis audict Gand, avecq garde. Et aucuns, que l'on disoit malaffectez à la patrie, des magistratz et pensionnaire de Bruges, favorizant lesdictz nos ennemys par le moyen dudict comte du Rœulx, avecq lequel ils avoient, selon le bruit, secrète intelligence, s'absentèrent hors dudict Bruges, démonstrans par ce en estre culpables, comme entre ledict peuple se disoit.

Le 15 dudict mois de janvier vindrent nouvelles audict Bruxelles d'Anvers, d'une trahyson conspirée

« Quant aux nouvelles de noz ennemiz ilz sont encoires à leur « ordinaire. Ilz sont au nombre de six régimens d'aucuns assez « mal furniz, et environ mille chevaulx. Un soldat des leur qui « s'est venu rendre à ceste heure, dict que la plus part des sol- « datz sont fort mal contens et ne sçaivent qu'ilz veullent faire. « Le conte de Lalain, d'Egmont, Boussu ne sont de retour et se « dict qu'ilz ne retourneront poinct. Le bruict va par leur camp « que le visconte de Gand doibt tenir la place dudict de Lalain. » (Namur, 24 janvier 1578.)

[1] Jacques Roelandt, bailli d'Axel, et Martin Musaert, greffier de la même ville. Ces deux personnages ne tardèrent pas à être exécutés par les ordres du fameux capitaine Mieghem, l'âme damnée d'Hembyse. Les formes de justice qui accompagnèrent cet acte ne lui enlevèrent pas le caractère d'un assassinat.

[2] Pierre Le Cocq, procureur général de Flandres, depuis 1567.

sur l'isle de Zélande, au lieu dict *Oilkensplat*[1], lieu important pour assubjectir les ysles de Walcker et aultres places de ces quartiers maritains. Laquelle conspiration fut descouverte par aucuns bons vigilateurs dudict Anvers qui en feirent advertence ausdictz xviij de Bruxelles. Et estoit l'entreprinse telle que soubz umbre de mener trois régimentz de fanterie d'Allemans et aultres de ces pays ramassez, en Portugal, pour assister le roy de ce pays-là, lequel disoit, par son ambassadeur estant lors en Anvers, ès lettres addressantes ausdictz Estatz généraulx, estre oppressé des Mores, et que partant luy estoit nécessaire avoir ledict secour de gens avecq munitions d'artilleries, pouldre et mèches, que ledict roy de Portugal requéroit luy laisser suyvre hors ces pays, en les payant, comme lesdictz Estatz généraulx avoient accordé[2]. Suyvant quoy ledict ambas-

[1] *Oelkensplaet* ou *Oeltjensplaat*, localité du pays d'Over-Flakke, en Zélande.

[2] Une copie d'une lettre datée de Bruxelles, le 14 janvier 1578, et traduite de l'allemand, mais qui ne porte ni signature ni suscription, contient quelques détails sur cette affaire; nous en extrayons le passage suivant : « Et pour ce que présentement « le roy de Portugal est intentionné d'employer en Affricque « contre les Mores, quatre mil Allemans, et à cest effect de« mande avec autres la reste de noz soldatz du régiment du feu « conte d'Overstein, ont les Estatz et le prince d'Oranges sur la « poursuyte faicte vers eulx par l'ambassadeur dudict seigneur « roy, luy accordé le place de monstre et passaige sur la mer. « Et comme ledict ambassadeur vouldroit au plustost mectre « sur les navieres lesdictz gens de guerre, luy convient en pour« suyvre la dépesche. Lazarus Muller leur est illecq donné pour « chef par ledict prince. Il m'a présenté plusieurs bonnes con« ditions qui ne sont poinct à refuser. Il leur mancquent en« cores les lettres patentes de l'empereur. Et combien qu'ilz « estoient bien délibérez de partir sans icelles, toutesfois leur

sadeur avoit soubdainement apppresté plus de cent pièces d'artilleries et aultres munitions y requises à l'advenant, se délibérant de ainsy s'enbarquer et les emmener avecq lesdictz trois régimentz d'Allemans, dont ung des chiefz et conducteurs estoit ledict Anderlecq[1], ayant obtenu l'estat de prévost général. Mais ledict enbarquement se retarda par ledict bruit de trahyson, laquelle advenant, lesdictz Pays-Bas demeuroient encoires en plus grand danger de ruyne et perdition que paravant, d'aultant, comme aucuns d'entre le peuple disoient, n'estre temps convenable d'envoyer telz secours affoiblissant lesdictz Pays-Bas, pour y estre encoires les ennemys à la porte, et partant lesdictes munitions y estoient bien

« ay si bien remonstré certaines scrupules des institutions impériales qu'ilz ont pour ceste cause dépesché quelqu'ung vers « la court dudict seigneur empereur. *Et quia per hanc tabellionem paulò liberiòr scribendi copia mihi data est*, je puis « escripre que se traictent icy beaucoup d'estranges praticques « que ne se peuvent bonnement escripre. » — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 173. — Voy. *Bor*, liv. XII, fol. 22*b*.

[1] André d'Anderlecht, ancien gentilhomme du comte de Meghem, et prévôt général des Pays-Bas et de l'hôtel de Sa Majesté. Nous lui avons donné par erreur le prénom de Mathieu, t. Ier, p. 106, note 2. Par lettres patentes données à Malines, le 19 juin 1577, don Juan l'avait autorisé à « prestement lever et « retenir en service vingt-quatre hommes à cheval et aultres « vingt-quatre à pied, ung lieutenant, ung confesseur, ung « clercq et ung maistre des haultes-œuvres, pour avecq iceulx « servir tant au faict de son office que à l'appréhension et puni- « tion des soldatz, gens de guerre, vagabonds et aultres faisans « foulles et oultraiges sur le plat-pays. » En vertu de lettres données à Anvers, le 20 février 1578, par l'archiduc Mathias, il avait été remplacé dans son office de prévôt par Jean de Hartevent, écuyer. Le 27 août 1585, il fut nommé droessart du Brabant.

nécessaires. Mais aultres disoient que ce n'estoit riens puisque lesdictz Estatz généraulx l'avoient accordé, par aggréation de ladicte royne d'Angleterre et dudict seigneur prince d'Orange, gouverneur dudict Zélande et Hollande, et que ledict roy de Portugal estoit tenu pour amy de cesdictz Pays-Bas, et que partant il estoit licite de l'accomoder pour son argent, et que ausdictz Pays-Bas ne manqueroient gens ne munitions de guerres, demeurans néantmoins pluisieurs d'entre ledict peuple craintyfz et en doubte de bonne fin, effectuant ledict secour audict roy de Portugal, lequel en pouroit faire part à noz ennemys d'Espaigne.

Lors y avoit aussy aultre entreprinse d'aultre costé, audict lieu de Venloo, par ung Alleman et aultres ses adhérens soubz ledict comte Hollach, lequel s'estoit confié en iceulx de grand fidélité; mais estant la trahyson descouverte, furent iceulx terraistres, affectez audict don Jan et ses adhérens, deffaictz, et mis garnison audict lieu de Venloo, place d'importance, comme dict est, pour la garder.

Et le lendemain, 16 dudict mois de janvier 1578, aprez avoir esté renouvellé la loy audict Gandt, se partyt icelluy seigneur prince d'illecq vers Willebroucq par le chemin de Tenremonde, estant conduict de bonne garde de ceux dudict Gandt jusques audict Willebroucq, où le vindrent recevoir une enseigne de braves soldatz de trois cens bourgeois dudict Bruxelles, comme se y treuvarent une enseigne de soldatz bourgeois d'Anvers bien en ordre, pour y recevoir Son Excellence et par ensamble receurent Son Altèze venant de Mallines vers Bruxelles,

accompaignié d'une brave compaignie de soldatz bourgeois dudict Mallines, lequelz acconduirent icelle Son Altèze plus avant vers Bruxelles.

Et estant venu jusques devant la ville près du molin de Scharebeque, icelle Son Altèze, ledict seigneur prince, comtes d'Egmont et de Boussu, et aultres nobles et gentilzhommes l'accompaignans, s'arrestèrent au hault d'une montaigne, où se feist une escarmussade par les bourgeois soldatz dudict Bruxelles, lesquelz y estoient venu en bon ordre et équipaige, pour recevoir Son Altèze et luy donner la bien venue, jusques au nombre de xxviij enseignes, assistez de pluisieurs seigneurs de la ville et sermentz d'icelle aussy en brave équipaige d'armes.

Et estant icelle escarmussade finie pour récréation d'icelle Son Altèze, sans avoir espargné, par lesdictz bourgeois de Bruxelles, le son d'ifinité d'harquebousades et cannonnades d'artilleries estans sur les murailles là environ, pour la salution et bien venue d'icelle Son Altèze, marchèrent avant vers la porte de Louvain, cincq de rancq, si qu'ilz entrèrent par icelle porte le xviij^e dudict mois de janvier 1578, vers les iiij heures de l'aprez-disner. Aprez ledict train desdictz soldatz marchoient grand nombre desdictz seigneurs et gentilzhommes; aprez suyvoient le seigneur comte Jean de Nassau, frère dudict seigneur d'Orange, les seigneurs comtes d'Egmont et de Boussu, les seigneurs marquis de Havré, le prince de Chymey, le séneschal d'Haynaut et le seigneur de Bours; aprez, les seigneurs duc d'Arschot et prince d'Orange, ensamble le seigneur comte de

Zwartsenbourg[1]. Lors suyvoit ung herrault d'armes devant Son Altèze, accosté de loing du comte de Zwartsenberg[2], estant envoyé pour ambassadeur de l'Empire.

Et fut sa réception ainsy tant triumphante et magnificque audict Bruxelles dois la porte de Louvain, par le marché jusques à la court, que se disoit ne avoir esté faict à aultres gouverneurs précédens desditcz pays, fors que audict seigneur don Jan dernier gouverneur d'iceulx, comme dict est; estant aussy les rues du passaige de Son Altèze tendues, en grand pompe et richesse, d'or, d'argent, velour et soye, et ès coingz de chascune rue et sur le grand marché divers personnaiges sur hourdaiges et théâtres magnificques, démonstrans par signes pluisieurs hystoriales tiranicques, traictement du passé, et le droict chemin d'ung roy, gouverneur, et de leurs lieutenans, justiciers et officiers pour la garde du bien et repos de leurs pays et subjectz, comme appartient de droit divin et naturel à tous seigneurs potentas, leursdictz lieutenans et administrateurs de leurs pays, terres et seigneuries.

Et le lendemain d'icelle joyeuse réception et entrée audict Bruxelles, le seigneur prince d'Orange, ledict seigneur duc d'Arschot, le comte d'Egmont et pluisieurs aultres nobles et gentilzhommes, ensamble

[1] Gunther, comte de Schwartzenburg, seigneur d'Arnstadt et de Sunderhausen.

[2] Othon-Henri, comte de Schwartzenberg, seigneur de Lantsberg, conseiller et grand maréchal à la cour de l'empereur Rodolphe II. Il vint aux Pays-Bas en compagnie du baron Philippe de Winnenberg, chef du conseil aulique, et remit ses lettres de créance au Conseil d'État, le 28 janvier 1578.

tous aultres desdictz Estatz généraulx, vindrent saluer et donner le bon jour à icelle Son Altèze en ladicte court, et lesdictz de Mallines et d'Anvers, retournans en leurs maisons, passèrent par ladicte court, donnant le bon jour et adieu de pluisieurs harquebousades.

Et le jour ensuyvant, lundy xx[e] dudict mois de janvier 1578, estant la gallerie de ladicte maison de ville dudict Bruxelles tendue et parée de rouge, couleur d'icelle ville, avecq ung excellent et magnificque ciel de drap d'or et d'argent au millieu d'icelle gallerie, vindrent une enseigne desdictz sermentz dudict Bruxelles, en brave ordre et équipaige, en ladicte court de Son Altèze, requérant humblement que son noble plaisir fut de vouloir venir audict lieu préparé de ladicte maison de ville, ce que incontinent icelle Son Altèze feist, venant vers ledict marché accompaignié desdictz seigneurs duc d'Arschot, comtes d'Egmont et de Boussu, le marquis de Havré et séneschal d'Haynaut, et pluisieurs aultres nobles et gentilshommes, et marchoient devant iceulx nobles lesdictz du serment; estant ce pendant ledict seigneur prince d'Orenge besoingnant de grand matin avecq lesdictz Estatz générauly en ladicte maison de ville, attendant la venue de Son Altèze, laquelle y estant parvenue monta sur ladicte gallerie, estant suyvy et accompaignié desdictz nobles. Lors se vint mectre soubz ledict ciel ledict chancelier de Brabant avecq lesdictz seigneurs duc d'Arschot, comte d'Egmont et aultres nobles, et au mitan[1] d'iceulx nobles se présenta ledict hault et

[1] *Mitan*, milieu.

très-puissant noble seigneur, l'archeduc d'Austrice, duc de Bourgoingne, ayant longtemps sa teste nue, démonstrant une très-grande, doulce et bénigne face, dont pluisieurs s'en réjouissoient jusques à pleurs, ayant espoir de par son noble gouvernement estre mieux traictez à l'advenir. Et estant ainsy Son Altèze soubz ledict ciel, y vint ledict seigneur prince d'Orenge, estant lors près de douze heures de disner. Ledict greffier Welleman[1] se mist à lire en présence desdictz Estatz généraulx, estans à deux costez du long de ladicte gallerie, où y avoit aussy regardant ung innumérable peuple hault et bas dudict marché, et lesdictz sermentz en brave équipaige d'armes à tambourins et enseignes aux piedz d'icelle gallerie; estant ladicte lecture lesdictz articles suyvant ladicte pacification, que Son Altèze debvroit ensuyvre en sondict estat de gouverneur général desdictz Pays-Bas. Suyvant icelle lecture Son Altèze feist le serment sollempnel[2] sur les sainctes évangilles illecq mises sur ung cousin de velour rouge, couleur de ladicte ville, de garder et entretenir iceulx articles. Ce faict, ledict greffier Welleman leut aussy aultres articles que debvoit entretenir ledict seigneur prince en son estat de lieutenant général desdictz Pays-Bas, ce qu'il jura et promit aussy

[1] Cornélius Weellemans, greffier des États de Brabant. Il remplissait ces fonctions depuis plus de vingt ans. Le 17 janvier 1578, les États-généraux, pour récompenser ses bons offices et les services qu'il leur avait rendus en remplissant également auprès d'eux la charge de greffier, le nommèrent conseiller à la chancellerie de Brabant. — Archives du Royaume, *États-généraux*, t. Ier, fol. 120.

[2] Il est en flamand dans *Bor*, liv. XII, fol. 10.

de faire et entretenir par le serment[1] qu'icelluy seigneur prince feist solempnellement. Que lors Son Altèze luy présenta la main que ledict seigneur prince print et le baisa faisant la révérence bien bas, touchant leurs mains dextres sur les épaules l'ung de l'autre en forme d'acollade.

Aprez lesquelles sollempnitez desdictz sermentz avecq son de clarons et trompettes, ensamble d'infinité d'harquebousades desdictz bourgeois estant sur ledict grand marché en brave ordre, comme dessus, fut Son Altèze raconduicte jusques en ladicte court avecq sadicte noble compaignie, où que pluisieurs présentèrent requeste à icelle Son Altèze, tendans à grâce d'homicide et aultres délictz en faveur de sa noble et joyeuse venue en ces Pays-Bas et acception au gouvernement d'iceulx. Par laquelle acception d'icelluy hault, noble et magnanime seigneur audict gouvernement, Dieu le seigneur tout puissant médiateur veulle par sa saincte grâce changer et muer lesdictes calamitéz et désolations en joye et consolation desdictz Pays-Bas; que ne fault doubter, en s'employant fidellement d'ung cœur ouvert, sans se destourner de la voye directe requise à tous naturelz patriotz pour n'estre du nombre des infidelles et malheureux, et par ce nous conserver contre tous nos ennemys et adversaires à l'augmentation et accroissement louable desdictz Pays-Bas tant affoiblyz.

Suyvant laquelle joyeuse venne et acception dudict seigneur archeduc audict gouvernement général desdictz Pays-Bas[2] ainsy exposez en proye et cala-

[1] Voy. *Bor*, liv. xii, fol. 10*b*.

[2] Des lettres furent dépêchées, le 24 janvier, par les États-

mitez, fort foullez et tiranizez de pluisieurs ennemys et perturbateurs d'iceulx pays, comme cy-devant est déclairé, ledict seigneur prince, son lieutenant gé-

généraux, aux chancelier et gens du Conseil du roi en Brabant, et aux différentes cours de justice des autres provinces pour annoncer à ces corps l'acceptation de l'archiduc Mathias au gouvernement général des Pays-Bas. Voici la teneur de ces lettres : « Messieurs, comme pour parvenir, moyennant la grâce « de Dieu, à une bonne paix tant désirée et nécessaire en ces « pays, et y mectre le meilleur ordre que seroit possible, on a « trouvé entièrement requiz et nécessaire pour l'unicque re- « mède de faire devers monseigneur l'archiduc d'Austrice, « frère et nepveu du Roy nostre sire, à ce que Son Altèze se « voulsist transporter en cesdictz pays pour accepter le gouver- « nement d'iceulx; lequel, comme prince tant clément et meu « de bon zèle vers ceste patrie (mesme soubz ferme espoir que « Sa Majesté Royalle le continuera en icelluy gouvernement) et « pour faire service à icelle et à la patrie, s'y est condescendu, « et en a print et accepté la charge, en ayant desjà faict le ser- « ment solempnel, donnant grand tesmoignage de son bon sens, « sincérité et amour vers ceste; et mesmes aussy Son Altèze, « pour poinct estre si bien imbue des affaires de par deçà, a « advoué et déclaré monsieur le prince d'Orenges pour son lieu- « tenant-général au gouvernement desdictz Pays-Bas, lequel « aussy à nostre très-instante réquisition en a accepté la charge, « et aussy faict le serment requis. Dont nous avons bien voulu « advertir par ceste, affin que le faictes aussy entendre de nostre « part à tous officiers et magistratz des villes et lieux du pays, « et où que le trouverez convenir, pour faire exhorter le peuple « à faire dévotes prières et oraisons, et que Dieu par sa bonté « divine le veuille conserver et donner grâce qu'il puisse gou- « verner lesdictz pays avecq son conseil et autres principaulx « seigneurs estans lez luy, au bien, repos et tranquillité « d'iceulx; et au surplus affin que vous et ung chascun puis- « sent sçavoir où s'addresser pour choses et affaires dont sera « besoing d'advertir et consulter la court et avoir recours à « icelle, et mesmes que luy soit porté respect et obéissance en « ce qu'il pourra mander et ordonner de la part de Sa Majesté « et de la sienne. A tant, messieurs, prions Dieu le Créateur « vous maintenir en sa saincte grâce. De Bruxelles, ce xxiiij^e de « janvier 1578. » — Ms. cité, n° 9,238, p. 126.

néral, vint le lendemain, 21 dudict mois de janvier 1578, de grand matin, donner le bon jour à Son Altèze, comme feist tost aprez ledict seigneur duc d'Arschot, comte d'Egmont et aultres nobles seigneurs, et ayant comuniqué quelque temps par ensamble, icelluy seigneur prince avecq le comte de Zwartsenbourg s'en allèrent en leurs logis. Et quelque peu aprez sortist Son Altèze de ladicte court accompaignié desdictz seigneurs duc d'Arschot, comte d'Egmont, comte de Boussu, les seigneurs séneschal d'Haynaut, de Bours, de Berselle avecq pluisieurs aultres seigneurs et gentilzhommes; allèrent ainsy à la messe en l'église Sainte-Goudele, laquelle achevée, allèrent à la procession générale, aussy accompaigniez des Estatz généraulx, ceulx de ladicte chancellerie de Brabant, ceulx de la chambre des comptes illecq, ceulx du privé Conseil, ceulx des finances et pluisieurs aultres seigneurs et gentilzhommes allant devant Son Altèze accosté de loing du seigneur comte de Zwartsenborgh, ambassadeur de par l'Empire; et aprèz iceulx seigneurs et gentilzhommes, alloient devant Son Altèze lesdictz seigneurs duc d'Arschot, comte d'Egmont, comte de Boussu, les seigneurs de Bours et séneschal d'Haynaut et aultres seigneurs, ayans tous une hache ou torse en la main.

Aprèz laquelle sollempnité de procession, allèrent disner en la maison de ville dudict Bruxelles, où icelluy disner estoit préparé sumptueusement, sans espargner argent, y employé, selon le bruit, plus de trois milz florins. Auquel bancquet se treuva ledict seigneur lieutenant général et ledict comte de

Zwartsenbourg, et environ les six heures du soir dudict jour, Son Altèze se retira d'illecq accompaigné desdictz seigneurs et gentilzhommes jusques en ladicte court. Aucuns d'entre ledict peuple parloient diversement de ce que ledict seigneur lieutenant général n'avoit allé à ladicte procession, disant par aultres qu'il ne luy estoit convenable de y aller, obstant ladicte religion qu'il tenoit exercée en Hollande et Zélande, tant que par lesdictz Estatz généraulx en seroit aultrement ordonné suyvant ladicte pacification faicte audict Gandt. Entre lesquelles deux religions, si comme celle appellée calviniste et celle appellée papiste ou romaniste, n'y avoit différence que de ces motz : *et romaine,* que pluisieurs n'entendoient ensuyvre que de la saincte Église catholicque et appostolicque, aultrement dicte la religion réformée de l'Évangile. Et d'aultres disoient qu'il n'estoit temps de disputer d'icelles religions, ains préallablement d'avoir les ennemys et oppresseurs desdictz Pays-Bas hors d'iceulx, et que lors s'en pouroit aultrement traicter et résouldre à la raison[1].

« Et quelques jours ensuyvant, xxvij^e de ce mois de janvier, les seigneurs du Conseil d'Estat, nouvellement érigé dudict seigneur lieutenant général chief d'icelluy, le seigneur du Mont-Saincte-Aldegonde, le seigneur Liesfelt, le seigneur de Fromont, le seigneur de Frésin, l'abbé de Marolle, le docteur

[1] Le manuscrit de la Bibliothèque royale présente ici une lacune de douze feuillets. Pour y suppléer, nous avons recours au manuscrit des Archives du Royaume, en ayant soin d'enfermer de guillemets les passages que nous lui empruntons.

Albertus Léoninus, le pensionnaire de Bruges Metkercke, le conseiller du Conseil en Flandres, maistre Pieter de Bevere, et quelques aultres, prestèrent le serment, présent Son Altèze, comme aussy feirent le serment solempnel en tel cas requis, les seigneurs marquis de Havrech et de Lykercke, establyz pour chiefz des finances de Sa Majesté, ensamble les comis d'icelles finances, Damhoudere, Ringout et Oyenbrugghe, et le trésorier général Schets et receveur général Baert; leurs greffiers estans continuez en leurs estatz, Sterc[1] et Croonendael[2], le prestèrent aussy. La résolution de cedict Conseil d'Estat ne se feist sans grand débat, demandans lesdictz tenant de ladicte religion ung aultre au lieu dudict docteur Léoninus, et ceulx de ladicte religion romaine demandoient de y avoir ung aultre au lieu dudict Aldegonde, chascun pour le maintiennement de sa religion.

« Le dernier dudict mois de janvier 1578, aprez que le camp desdictz Estatz généraulx, soubz ledict seigneur chief général d'armée comte de Lallaing, eust esté entretenu à peu d'advancement contre ledict don Jean, icelluy camp se leva d'auprès de la ville de Namur, environ les neuf heures du matin, tirant vers Gembloux[3]. Suyvant icelle levée de camp

[1] Philippe Sterckx, greffier des finances du Roi, aux gages de trois cens livres, du prix de quarante gros, monnaie de Flandre.

[2] Paul Van Croonendaele, greffier des finances du Roi, aux mêmes gages que le précédent.

[3] La collection des *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 173, aux Archives du Royaume, nous fournit la lettre suivante que le comte du Rœulx écrivait à don Juan, le 29 janvier 1578 :

vindrent environ sept cens chevaulx lanchiers et harquebousiers desdictz de don Jan, lesquelz ruarent d'une furie sur la riergarde desdictz du camp des Estatz, qu'estoient grand partie Escochoys avecq quelques Walons et Franchoys, qui se deffendirent vaillamment en leur monstrant teste; mais pour n'estre secondez de la chevallerie desdictz en petit nombre, ains fuyrent travers icelle riergarde d'infanterie, furent deffaictz et mis en route, et à l'instant iceulx de don Jan secondez d'aultres chevallerie et fanterie allyrent plus avant, poursuyvant leur victoire, s'attachèrent la bataille desdictz de l'armée des Estatz, estant leur avant-garde assez près dudict Gembloux, icelle bataille fut incontinent aussy mise en route, et l'avant-garde monstrant quelque deffence, se retirat jusques audict Gybloux où ilz se sauvèrent en nombre de dix-huict enseignes avecq leur artillerie, estant leur amoni-

« Monseigneur, Oultremont s'est trouvé à ceste heure vers moy me dire que ce matin a eu deux rapports que les ennemiz ont dès hier après-disner faict partir leur artillerie et bagaiges avecq leurs malades qui sont en grande quantité, et tirent vers Gyblou, toutesfois qu'il est arrivé sept compaignies de peonniers et besongnent encoires aux trenchiz. Ledict Oultremont at encoires deux personnaiges audict camp, lesquelz (s'il part) le doibvent venir incontinent advertir. Ce que ne fauldray de mander en diligence à Vostre Altèze, en cas que ledict camp part avant son arrivée icy; n'ayant pour le présent aultre chose, supplieray le Créateur, monseigneur, donner à Vostre Altèze longue et heureuse vie, me recommandant très-humblement en la bonne grâce d'icelle. De Namur, le xxixe de janvier 1578.

« De Vostre Altèze,

« Très-humble et très-obéissant serviteur,

« Jan de Croy. »

tion perdue par quelque trahyson ou cas fortuyt de feu, dont en furent pluisieurs bruslez; estant leurdict chief général d'armée audict Bruxelles avecq aultres principaulx d'icelle tryumphant chà et là en grandissimes bancquetz[1], et aultrement à leurs plaisirs, ayans laissez les soldatz en désordre, sans les acconduire à l'advancement desdictz Estatz contre lesdictz ennemys, qui furent vainceurs et victorieux en ceste journée.

« Aprez vindrent hastivement assiéger ledict Gembloux, estans ceux de Bruxelles fort enbranlez et troublez. Et pour les conforter ledict prince lieutenant général vint aux rampars encorageant les bourgeois qui besoingnoient en diligence jusques aux enffans pour fortifier iceux rampars de bolewers par hors la ville, ordonnez en divers endroictz alentour les fossez d'icelle par l'advis d'icelluy seigneur lieutenant général qui donnoit bon espoir auxdictz bourgeois que ledict Gembloux seroit secouru, en tenant encoires trois sepmaines, comme il disoit avoir entendu qu'ilz tiendroient. Mais le contraire advint le iiij^e de febvrier ensuyvant de ceste année 1578, que lesdictz retirez et sauvez audict Gembloux se rendirent[2] sans eulx deffendre, par tel

[1] La plupart des chefs de l'armée des États avaient quitté le camp pour assister aux noces du baron de Beersele et de Marguerite de Mérode, nièce du marquis de Berghes.

[2] Ce n'est pas le 4, mais le 2 *février*, que Gembloux capitula. A cette dernière date, don Juan écrivait à la garnison de Limbourg : « Depuis ceste escripte se sont renduz ceulx de la ville « de Gyblou où il y avoit trois mil soldatz et plusieurs capitaines « et chiefz avecq lesquelz je suis complissant l'accord que s'est « faict avecq eulx. » A cette date aussi, Adrien de Bailleul, sei-

appointement que le seigneur de Goigny marischal du camp desdictz Estatz demeuroit prisonnier avecq aultres principaulx; ceulx desdictz soldatz y veullans servir ledict don Jean demeureroient, et aultres ne se veullans renger en icelluy service contre lesdictz Estatz furent renvoyez, leurs vies sauves, sans armes.

« Desquelles deffaicte dudict camp et prinse de Gembloux aucuns en inculpoient lesdictz seigneurs général d'armée et de la Motte, général d'artillerie[1], voires ledict seigneur de Goigny prisonnier, disant que ce avoit esté mené et practicqué avec intelligence dudict don Jean; et aultres en inculpoient ledict seigneur lieutenant général pour ne se y estre treuvé en personne; mais chascun s'en excusoit disant que le prince lieutenant général s'estoit confyé en la conduicte de ladicte armée, et ledict chief général, qu'icelluy seigneur lieutenant général et aultres des Estatz le avoient mandé de se trouver audict Bruxelles. Et quoy que en fut, les povres désolez de Bruxelles et de là entour s'en trouvoient le

gneur d'Evere, informait le colonel Mondragon que les capitaines, officiers et soldats enfermés avec lui dans la place, acceptaient les conditions offertes par don Juan. — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 174.

[1] Valentin de Pardieu, seigneur de la Motte, lieutenant de l'artillerie, gouverneur de Gravelines, bien qu'il eût adhéré à la cause des États, entretenait depuis le mois de décembre 1577 une correspondance secrète et très-suivie avec don Juan d'Autriche. Il fut l'un des instruments les plus utiles et les plus actifs de la réconciliation des provinces wallonnes. Une tache ineffaçable restera à jamais sur son nom : ce fut lui qui servit d'intermédiaire entre le prince de Parme et Gaspard d'Anastro, lors de l'attentat de Jean Jauregui.

plus agravez et en danger d'estre ruynez par lesdictz ennemys qui menachoient lesdictz de Bruxelles plus que touttes les aultres places du pays. »

..... Allemans du régiment dudict Carle Focre vindrent au villaige de Laken près de Bruxelles, ayant leurs centenelles au pont dudict Laken, démonstrans vouloir tenir le passaige illecq pour la comodité dudict don Jan, en attendant plus grand compaignie de ses gens pour fermer le passaige de la nouvelle rivière d'Anvers audict Bruxelles. Mais les bourgeois d'illecq, de ce fort animez et délibérez, allèrent vers ledict Laken en dilligence, où les ayant incontinent environnez avecq assistence d'aucuns soldatz dudict seigneur prince, tuèrent lesdictes centenelles et quelque peu d'aultres, et le reste se prindrent à courir, fuyant par la milleure voye qu'ilz povoient, abandonnant leurs armes. Et par comandement de ne les tuer, les laissirent courir fors aucuns de leurs chiefz qui furent amenez prisonniers audict Bruxelles.

Ce mesme jour fut de rechief prins ledict conseiller Boosschot, mal famé d'entre le peuple, et amené prisonnier par ceulx de la garde dudict Bruxelles, l'ayant treuvé sorty hors la porte dudict Louvain pour aller vers ledict don Jan, comme entre le peuple se disoit. Et estant amené au logis dudict seigneur gouverneur de Bruxelles, le comte de Boussu, icelluy seigneur de Boussu le laissa aller quelque temps aprez, dont ledict peuple n'estoit content que l'on ne procédoit contre ung tel mal famé, selon ses mérites, et que l'on s'estoit assez abusé pour en avoir tant eslargy sans correction exemplaire.

Le jour ensuyvant, septième dudict mois de febvrier, ledict seigneur comte de Boussu feist serment sur le marché dudict Bruxelles d'estre fidelle gouverneur d'icelle ville, comme aussy luy promisrent les bourgeois et soldatz y estans de l'obéyr en toutte fidélité.

Ce pendant au mesme temps se descouvra une trahyson en ladicte ville d'Anvers, qui estoit proposé faire par ung son de trompette, y ayant quelque nombre de terraistres et pluisieurs harquebouses trouvées en certain logis d'ung chanoine, preparées pour faire massacre et meurdre audict Anvers, suyvant les ruses et pervers moyens continuez par lesdictz ennemys tirans et barbarisez. Lesquelles iniques practicques se menoient, comme disoit ledict peuple, par aucunes opinions quarées estans en conseil, et d'aultres nouveaux termes qu'iceux d'entre le peuple usoient par impatience d'estre ainsy mal menez et conduictz par lesdictz gouverneurs à doublons; mais quoy! aultres disoient pour reconfort que Dieu ne permectroit jamais l'effect de leur malheureuse intention et qu'il en convenoit prier incessament sa saincte grâce nous vouloir préserver d'icelle intention perverse.

Ledict jour ung Escochoy, ayant esté prins et eschappé dudict Bruxelles vers ledict don Jan, fut reprins; comme fut aussy trouvez grand quantité de grains et bonne somme d'argent, se descouvrant ainsy peu à peu par aucuns bienveullans à la patrie l'ordure cachée soubz la blanche couleur.

En ce mesme temps les églises de Meulebeque et d'Opbruessele ès faulbourgx dudict Bruxelles furent

bruslées[1], avecq pluisieurs aultres édifices y estans, pour plus grande asseurance d'icelle ville contre les ennemys, lesquelz y eussent peu fortiffier et tant plus aisément gaigner la ville. Comme aussy se fortiffioient ceulx de Mallines, bruslant le béguinaige où estoient dix-huict cens femmes et filles, lesquelles par leur grand moyen assistoient ledict don Jan.

Et estant ledict seigneur prince audict Anvers, retourna en diligence, le 8 dudict mois, audict lieu de Willebroucq, où il feist faire ung fort pour la garde de ladicte nouvelle rivière nécessaire ausdictz de Bruxelles, oires qu'il y avoit garnison de ceulx d'Anvers et d'aultres soldatz audict Mallines, pour ce que l'on doubtoit la surprinse dudict Vilvoorde, estant lors lesdictz ennemys à Louvain et à Wavre, gastant et pillant le plat-pays, se munissant des vivres qu'ilz y trouvoient.

Audict temps ledict seigneur de Bours, ayant par le moyen de ladicte garnison y entrée, assubjecty la ville de Mallines qui estoit importante pour la garde desdictes villes de Bruxelles et d'Anvers, de tant que l'on entendoit y avoir pluisieurs malveullans et affectez à la dévotion dudict don Jan, furent prins prisonniers aucuns d'iceulx malveullans et adversaires, ayant ladicte garnison d'Anvers y entrée, comme dict est, faict bons et louables debvoirs d'assister ledict seigneur de Bours, à ladicte subjection d'icelle ville. Entre aultres d'iceulx prisonniers furent ledict président du grand Conseil

[1] Voy. *Histoire de Bruxelles*, t. 1er, p. 481.

illecq[1] et ung Bouvekerke[2]. Par où ledict don Jan faillyt l'entreprinse qu'il avoit sur ladicte ville de Mallines. Si augmentoit ainsy la bonne réputation d'icelluy seigneur de Bours par les bons debvoirs qu'il démonstroit estre affecté à la patrie; mais aucuns d'entre le peuple ne s'y confioient trop, disant qu'il leur sambloit qu'icelle subjection des villes et prinse desdictz malveullans n'estoient que menées pour les abuser, de tant que l'on n'en faisoit la justice requise.

Ce pendant fut descouvert grand somme d'argent que le pater du cloistre de Scheute près dudict Bruxelles envoyoit audict don Jan; et tombit par subtil moyen ès mains d'aucuns de nostres vigilans, et mis ès mains desdictz Estatz. Et comme icelluy pater se pensoit retirer hors dudict Bruxelles, accoustré à la soldadèze[3], fut appréhendé et luy faict demande de quelque ayde d'argent pour lesdictz Estatz; dict qu'il n'en avoit poinct, déniant en avoir envoyé audict don Jan; mais fut esbahy quant on le feist venir veoir ledict argent qu'il avoit envoyé, comme dict est.

Lors se présentirent lesdictz ennemys devant

[1] Jean de Berghes, chevalier, seigneur de Waterdyck, président du grand Conseil.

[2] Guillaume de Clercq, chevalier, seigneur de Boevekercke ou de Bovenkercke, nommé écoutète de Malines par Charles-Quint, en 1554, et révoqué, le 5 mars 1578, par l'archiduc Mathias et les États-généraux. Des lettres patentes du 5 octobre 1579 le rétablirent dans sa charge, qu'il résigna volontairement le 18 avril 1594. M. de Boevekercke entretenait des relations assez étroites avec Granvelle.

[3] *Accoustré à la soldadèze*, habillé en manière de soldat.

Bovigne soubz la charge dudict comte Charles[1], et quelques chevaulx légiers devant Tillemon, où y avoit garnison de quelques compaignies dudict régi-

[1] La conduite de cette entreprise avait été confiée à Gilles de Berlaymont. Voici des extraits de lettres adressées par ce seigneur à don Juan, et relatives à l'attaque de Bouvigne :

« Ceulx de Bovines à ce que je puis entendre font semblant « de tenir bon et ont hier, environ les trois ou quattre heures « après le disner, mis le feu en quelques maysons, tenant la ville; « ne soit qu'ilz soyent deslogez ceste nuict, ilz le poulront fort « mal faire doresenavant, d'aultant que vers le midy y arrive- « ront les Haultz-Allemans et les deux régiments de Mander- « scheyt et Sainct-Bellemont, et les logeray au plus prez de la « ville qu'il me sera possible. » (Bien, 4 février 1578.)

« Le conte de Meghem, mon frère, les ferat ce soir serrer de « sy prez qu'ils n'auront moyen de se retirer ny saulver. Et je « me porte à cest instant vers Charlemont pour faire haster l'ar- « tillerie, tant que me sera possible. Ce pendant je supplie très- « humblement à Vostre Altèze qu'il luy playse me faire envoyer « argent par icy pour canonniers, peionniers et chevaulx d'ar- « tillerie, et oultre ce ordonner à monsieur de Gomicourt et « aultres officiers de l'artillerie de s'encheminer incontinent « vers ledict Bovines avecq les chevaulx d'artillerie quy sont à « Namur, ou à Giblou. J'ay faict mettre quattre cens soldatz « vis-à-vis de Bovines du costé de Dinant, et comme à Wavre- « mont, Spontin et Everhaille, y a quelques gens de piedt et « de cheval, je supplie très-humblement à Vostre Altèze vouloir « faire commandement qu'ilz se viennent joindre avecq lesdictz « quattre cens soldatz, laissant en chasque chasteau cincq ou « six soldatz, pour garder les portes. » (Wespin, 5 février 1578.)

« Suyvant ce que Vostre Altèze m'ordonne ne fauldray de me « haster tant qu'il me sera possible pour réduire la ville de Bo- « vines en son obéissance, estans les soldatz quy y tiennent gar- « nison sy obstiné qu'ilz publient d'y vouloir tous mourir ou la « défendre. A l'occasion de quoy, je suis icy empesché à sacquer « l'artillerie, assçavoir quattre canons, quatre demy canons et « deux coeuleuvres, espérant de l'avoir demain avecq les muni- « tions y servantes bien prez de Bovines, mais je craings fort « qu'elle ne serat assise pour s'en servir avant le dimence au « matin. » (Charlemont, 6 février 1578.)

ment de monsieur d'Egmont, lesquelz aprez avoir démonstré quelque résistence, le abandonnèrent[1] et se retirarent en la ville de Diest, appartenant audict seigneur prince d'Orange. Et ladicte villette et chasteau de Bovignes fut rendue par la garnison y estans, par appointement qu'ilz sortirent avecq leurs armes et hardes.

Ce pendant les forces desdictz Estatz se rassambloient la pluspart audict Bruxelles, où les bourgeois ne cessoient de besoingner ausdictz fortz d'icelle ville, petitz et grandz sans en nulz excepter, n'y povant demeurer que ung seul en chascune maison, oires qu'iceulx bourgeois fussent fort chargez de soldatz, l'ung de quattre, de six et davantaige, selon la faculté d'icelles maisons. Mesmes pour encorager lesdictz ouvriers, hommes, femmes et petitz enffans ausdictes fortiffications, avoient leurs tambourins et enseignes, assçavoir les femmes et jeunes filles, chascune à part soy, allant et venant de l'ouvraige; de manière qu'il y avoit grand tintamare

« Il me desplaist que l'emprinse de Bovignes aye esté sy tardive par faulte d'équippaige; il nous at convenu tirer noeuf « cens coups, et qui pis est sont éventez deux canons. Salsedo « porteur de cestes dirast à Vostre Altèze tout ce que s'y est « passez et comme celluy qui s'est trouvez à tout et qui at tra- « vaillé sa part, lequel j'anvoye vers Vostre Altèze à cest effect. « Le comte de Ro est passez quelques jours arrivez icy en « intention d'aller trouver Vostre Altèze, mais se présentant « l'occasion de ceste emprise, n'at voulu passer oultre sans pre- « mièrement en voire la fin, ayant monstrez le désir qu'il a de « s'employer au service de Vostre Altèze. » (Dinant, 12 février 1578.) — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 174.

[1] Tirlemont se rendit, le 7 février, à Octavio de Gonzague. Voy. *Strada*, trad. par Du Ryer. Bruxelles, 1739, t. II, p. 353.

de tambourins du matin et du soir d'iceulx ouvriers montant et descendant de l'ouvraige, oultre de ceulx qui alloient à la garde chascun soir hors la ville ès dictes fortresses, tous desjà en deffence, plus de seize enseignes jour par jour, tant bourgeois que aultres soldatz Escochois, Allemans, Flamens, Wallons que Franchois.

Le xij^e dudict mois de febvrier dudict an 1578, fut la ville d'Amsterdam en Hollande rendue et mise ès mains dudict seigneur prince leur gouverneur[1], aprez que les habitans d'icelle ou aucuns d'eulx eurent faict pluisieurs refuz et résistence, comme dict est, en payant par ceulx de la ville cent iiij^xx milz dalders à l'advanchement de la guerre, et de y recevoir garnison de par ledict seigneur prince, qui y fut mise de quattre enseignes.

Lors feist ledict seigneur de Glymes, estant pour gouverneur audict Vilvoorde abatre et brusler le cloistre de *Troost*[2], près dudict Vilvoorde, où que les ennemys tâchoient de y fortiffier pour après approcher et surprendre ledict Vilvoorde avecq la secrète intelligence qu'iceulx povoient practicquer d'ayde d'aucuns terraistres de dedens. Et le 15 dudict mois, estans iceulx ennemys devant ladicte ville de Vilvoorde[3], aucuns de la garnison y estans sortirent hors la ville et par icelle saillye repoulsèrent lesdictz ennemys, de sorte qu'ilz furent constrainctz

[1] Suivant M. Groen van Prinsterer, Amsterdam rentra sous le gouvernement du prince d'Orange le 8 février. — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. VI, p. 298.

[2] Onse-Lieve-Vrouwe-ten-Troost, ou Notre-Dame de Consolation, à Vilvorde.

[3] Voy. *Strada*, t. II, p. 353.

eulx retirer non sans perte de leurs gens et abandonnement de quelques pièces d'artilleries qu'ilz avoient dressez aux trenchiz par eulx faictz. Aucuns d'iceulx ennemys estans amenez prisonniers audict lieu de Vilvoorde, furent jectez en l'eauwe de hault en bas des murailles dudict Vilvoorde.

Lors furent envoyez quelques compaignies du régiment de monsieur de Champaigny tant mal famé, comme dessus, pour estre en garnison audict lieu de Hault[1], ville importante et requise de y avoir bonne garde pour la deffence dudict Bruxelles, distant d'environ deux lieuwes et demy l'ung de l'aultre. Et tost aprez y ayant esté ledict seigneur de Champaigny avec lesdictz de son régiment, icelluy se retira en la ville de Mons près dudict seigneur de Lallaing. Et estans ainsy en garnison audict Hault démonstrèrent bons debvoirs, faisant quelques saillyes avecq ayde des bourgeois tant qu'ilz amenèrent aucuns desdictz ennemys prisonniers audict Hault. Comme furent aussy amenez prisonniers audict Bruxelles d'iceulx ennemys par les *vrybuyters* aventuriers, à l'asistence d'aucuns banniz pour avoir paravant tuez des cerfz et aultres bestes sauvaiges contre les ordonnances et placartz de la court sur le faict de la vénerie, lesquelz furent rappellez de grâce esdictz pays. Et ceulx de la garnison de Nyvelle en Brabant en amenèrent aussy aucuns prisonniers, et d'aultres s'estans sauvez en une église furent bruslez. Si qu'iceulx de don Jan ne povans parvenir à leur desseing devant ledict Nyvelle, où ilz s'estoient venu

[1] Hal.

camper aprez leurdicte retraicte de Vilvoorde[1], marchèrent vers Genape, estans partout en grand danger de vivres qui ne leur povoient suyvre[2].

Ce pendant ledict secrétaire Prats, mal noté dudict peuple de Bruxelles, fut prins prisonnier, ayant ung pasport, sur le nom d'ung aultre, pensant

[1] Charles de Mansfelt était venu camper devant Nivelles le 16 février; la veille il écrivait de Floreffe à don Juan : « Demain « je seray au matin là où Vostre Altèze me commande d'aller, « qui est à Nivelle. Si je n'ay que faire d'artillerie, pour y entrer, « j'espargneray les munitions de Vostre Altèze, et si je juge en « estre besoing, Vostre Altèze en sera quand et quand avertie; « mais il me semble que ce nom d'artillerie estonne fort les Fla- « mens, par quoy elle devroit tousjours suivre. — Archives du Royaume, » *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 174.

[2] Charles de Mansfelt faisait une triste peinture des misères qui accablaient ses soldats; le 20 février il écrivait à don Juan : « Il fault qu'avecq beaucoup de juste occasion je face mes do- « léances à Vostre Altèze que jamais, des égiptiens ont esté si mi- « sérablement traictés et abandonnés que moy et mes gens; nous « marchons par un païs où il y a six mois que vos ennemis ont « tout ruyné, de sorte que il n'y a que vent et air et quatre mu- « railles. Vos munitionaires m'ont depuis trois semaines donné « quatre mil pains, de sorte que de faim et pure misère me sont « morts plus de deux cents, et beaucoup de perdus allant çà et « là cercher à vivre; enfin, monseigneur, l'extrême nécessité « me contraint de dire à Vostre Altèze que je ne sçaurois plus « vivre si Vostre Altèze n'y donne ordre, car je veux n'encourir « aucun hazard de honte en ma charge, pour la paresse de ces « messieurs des munitions, à qui Vostre Altèze l'a tant com- « mandé; je ne sçaurois comme j'ay dit, monseigneur, plus « vivre ainsi, et ne vous demande que du pain, et si le commo- « dité permit d'en treuver, je n'en demanderais de cette façon; « mais je souffre beaucoup jusques à pâtir faim moy et ma « maison. Je supplie très-humblement Vostre Altèze qu'il luy « plaise y donner ordre et que les soldatz puissent au moins « avoir quelque bon prest pour subvenir à l'extrême nécessité. » — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 174.

sortir dudict Bruxelles, et furent mis ung capitaine Escochoy avecq grand partie de sa compaignie en sa maison pour le garder et luy tenir compaignie à disner, qui rendoit ledict secrétaire à criéveceur de tant qu'il estoit accoustumé de prendre largement et recevoir de son estat de secrétaire audict Conseil des troubles et aultrement, comme dict est, si qu'il estoit parvenu de riens à grand richesse et honneur, que luy debvoit causer le recongnoistre vers ceulx des Pays-Bas, sans procurer leur ruyne tiraniquement, comme icelluy peuple disoit qu'il avoit faict durant ledict Conseil des troubles.

En ce temps dudict mois de febvrier, y avoit grand trahyson conspirée et practicquée contre les villes de Douay et Bouchin par le seigneur de Licques ayant intelligence avecq aucuns des principaulx magistratz d'icelles villes, desquelz en furent apprehendez aucuns, mais ung des aucteurs de ladicte trahison nommé de la Tour[1], se sauva avecq aultre de l'université d'illecq. Lors fut aussy prins desdictz ennemys la duccée d'Arschot[2] par faulte de secour,

[1] Robert de Longueval, seigneur de la Tour.

[2] Don Juan ayant requis ceux d'Arschot de recevoir garnison, les drossard, mayeur, bourgmestres, échevins et conseil de cette ville cherchèrent à s'en excuser, dans une lettre qu'ils lui adressèrent le 14 février. Ils se fondaient sur ce qu'ils s'étaient maintenus en la due obéissance du Roi et n'avaient jamais cessé d'observer la religion catholique romaine; ils n'avaient non plus jamais consenti à recevoir garnison des Etats ni fait refus de procurer des vivres aux troupes royales qui logeaient aux environs. Ils prétextaient également que la ville appartenait au duc d'Arschot, et qu'ils ne pouvaient accepter ni recevoir garnison, sans connaître son avis et sa résolution. C'était une vieille coutume qui avait été observée par tous les gouverneurs, même du

dont le peuple s'esmerveilloit que ledict seigneur duc d'Arschot l'avoit ainsy abandonné sans le pourvoir de garnison en temps requis, comme faire povoit y ayant esté affecté ; doubtant partant par aucuns d'entre icelluy peuple qu'il n'y eust encoires plus grand trahyson sur la main d'entre aucuns seigneurs qui disoient être masquez, si comme ledict seigneur comte de Lallaing, chief et général de l'armée, ayant esté diligent à tirer grand traictement sans néantmoingz riens exploicter avecq ladicte armée, comme euist peu faire durant le temps de six mois qu'il avoit entretenu nostre camp près de Namur, comme dict est; ledict seigneur de Champaigny pour estre frère dudict cardinal aucteur de tous lesdictz troubles, selon que le bruit couroit entre ledict peuple, et aultres charges à luy imposées par

temps du duc d'Albe et du grand commandeur. Ils priaient don Juan de leur donner un délai de deux ou trois jours pour qu'ils pussent informer de sa volonté le duc d'Arschot, « leur bon seigneur et maistre. » Don Juan ne fit aucune attention à cette demande; il répondit d'Héverlé, le 15 : « Nous avons leu ce que « nous escrivez par vostre lettre du jour d'hier et vous pouvez « bien asseurer que ne sommes aulcunement intentionnez de « vous grever ni préjudicier en chose que ce soit. Toutesfois « comme pour les occurrences du temps, il convient que en la- « dicte ville soit mise quelque garnison, et qu'ayans advisé « qu'il y entre une compaignie, vous regarderez de la recep- « voir, loger et accommoder, de plus que n'entendons qu'elle y « séjourne longuement, mais que pendant qu'elle y sera se con- « duise comporte et gouverne modestement, dont enchargerons « bien acertes leur capitaine, de manière que ne serez fundez « de prétexer aulcun refus, ni nous donner occasion d'y pro- « céder par voye de rigeur, laquelle sera force, à nostre grand « regret, de intenter, si avant que de vostre costel ne veuillez « entendre à ce que par la présente vous est ordonné. » — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 174.

ceulx dudict Anvers et de Bruxelles; ledict seigneur duc d'Arschot, pour ne se avoir plus vertueusement employé à la résistence desdictz ennemys, comme à sa noble qualité appartenoit; ledict seigneur de Goingny, pour ne soy estre fidellement acquicté, tant en Anvers que en qualité de marischal dudict camp près de Namur et à la deffaicte d'icelluy devant Giblou, comme il debvoit; et aussy suspectez d'estre espaignolizez, comme ilz ne tenoient moindre condition, ledict seigneur de la Motte, général de l'artillerie au lieu dudict seigneur Trélon, avecq le seigneur de Capres, ayant charge d'ung régiment de Wallons, et d'aultres qu'ilz disoient avoir veu estre au service ès temps des seigneurs duc d'Alve, don Loys de Requesens, et en aprez dudict don Jan, ausquelz ilz avoient démonstré grande affection et adhérence à leurs dévotions barbares.

Lors vindrent nouvelles de la révolte que se disoit estre advenue en Ytalye contre les Espaignolz et aultres leurs adhérens tenans grand partie des Ytalies en subjection, et que le vice-roy de Naples estoit tué d'une harquebousade[1]. Mais pluisieurs d'entre ledict peuple voyant plus loing ne l'estimoient que nouvelles semées à poste, comme journellement se semoient par espiez et aultres apostez dudict don Jan,

[1] Les mayeur et échevins de Saint-Omer écrivaient le 23 février au seigneur de la Motte : « .... La chose est certaine que le « viceroy de Naples a esté massacré avecq dix ou douze des « siens, et y at eu grande révolte, de fachon que l'on at ren- « forché la garnison du chasteau de Milan, et si a-t-on espoir « que les forces qui debvoyent passer encoires par deçà en seront « empeschées. » — *Correspondance de Valentin de Pardieu*, p. 196.

pour entretenir et abuser ledict povre peuple, comme aprez ne fut treuvé n'estre que fables.

Le 19 dudict mois de febvrier, ledict lieu de Genape fut prins par apoinctement aprez quelque résistence qu'ilz feirent contre lesdictz ennemyz[1]. Lors furent aussy démoliz les cloistres et aultres édiffices estans en ladicte ville de Gand et aussy loing d'icelle qu'ilz povoient estre nuysant et à l'advantaige desdictz ennemys qui les vouldroient venir assiéger et assaillir.

En ce mesme temps ledict appellé terraistre escochoy, prisonnier, fut eslargy, en rendant par ledict don Jan certains prisonniers qu'il tenoit audict Na-

[1] La ville seule se rendit le 19 février; le château fit une plus longue résistance. Voici ce que Charles de Mansfelt écrivait, le 20, à don Juan : « Suivant le commandement de Vostre Altèze que m'a aporté le capitaine Perrache, j'ay encheminé mes « trouppes en ce lieu de Genappe, là où j'ay logé ceste nuit. Le « chasteau est assez grand sur le bord d'un estang, environné « d'eau, mais du tout hors de moyen de l'escaler, tant pour « n'estre que corps de logis hault eslevé, que pour la largeur de « l'eau, qui bien qu'elle soit fort glacée, ne nous sert de rien. Je « les ay fait sommer à l'arrivée de la part de Vostre Altèze; ils « ont fait responce qu'ils ne cognoissoyent que Dieu, le Roy et « les Estats, et ne sont que vingt coquins dedans. Aulcuns de « ce bourg me donnent espérance de me le faire mettre entre les « mains, mais ces petite (sic) bicocques, s'ils ne voyent aparence « de quoy les forcer, en feront mille bravades, et s'ils ne se « veullent rendre, on ne leur peult offencer sans canon, que de « prendre la lune aux dents; et estime ceste petite place meil- « leure beaucoup que Nivelle. » Le lendemain, il dit encore : « Ce chateau de Genappe qui est très-fort sera Dieu aydant en « peu de jours en l'obéissance de Vostre Altèze, par le moyen « d'une chaussée que j'ay commencée à coupper, et estant l'eau « à sec, j'iray à la sappe le mieux que je pourray; je n'ay pics « palles et utils que ceux que je fais forger touts les jours. » — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 174.

mur, prins à ladicte deffaicte près Giblou. Entre ledict peuple se disoit qu'icelluy prisonnier escochoy estoit beau père dudict don Jan pour avoir hanté et courtizé madame de Blonberghe, sa mère[1]. Lors fut prins le pensionnaire de Bruxelles pour avoir sauvé grand partie de son bien, et qu'il avoit ung faulx pasport sur le nom d'ung aultre pour faire emporter hors dudict Bruxelles ce qu'il y avoit de reste. Que causoit audict peuple de penser y avoir de plus mauvaise conspiration sur la main audict Bruxelles, veu que tel pensionnaire sur lequel se reposoient les affaires de la ville, sauvoit ses biens et sa personne, choze non séante et de mauvais exemple, disant entre ledict peuple que ce ne se debvoit passer sans en faire justice exemplaire, et que on debvoit changer la loy dudict Bruxelles pour leur mauvaise réputation, et que de faict ilz les avoient assez démonstré vers eulx commun peuple.

Tost aprez, le 24 dudict mois de febvrier dudict an 1578, lesdictz ennemys s'approchèrent dudict Diest qu'ilz prindrent[2] par appoinctement et à mil-

[1] Barbe Blumberg, de Ratisbonne, qu'en 1573, Philippe II eut un moment l'intention de faire enlever des Pays-Bas, et transporter en Espagne pour l'enfermer dans un cloître. Elle se permettait, paraît-il, certaines licences qui ne plaisaient guère au roi, et ne faisait nul mystère de son équivoque parenté avec le fils légitime de Charles-Quint. La *Correspondance de Philippe II*, t. II, passim, contient d'intéressants détails sur les faits et gestes de cette dame.

[2] Le prince de Parme, Alexandre Farnèse, s'empara de Diest le 26 février. A cette date don Juan écrit, de Sichem, à Charles de Mansfelt : « ..... La ville de Diest, devant y avoir esté planté « l'artillerie s'est à cest après disner rendue et remise à l'obéys- « sance de Sa Majesté. »—Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 174. *Voy.* aussi *Strada*, t. II, p. 357.

leur marché qu'ilz ne avoient faict la ville de Zychen[1] où leur fut monstré telle résistence et deffence contre pluisieurs leurs assaulx qu'ilz y laissèrent plus de six cens hommes esdictz assaulx, avant que le avoir peu gaigner par force; où estans entrez iceulx ennemys y feirent grand massacre de ceulx qu'ilz y treuvèrent d'hommes, femmes et enffans, en les lyans aucuns d'eulx deux et trois ensamble, les jectèrent en l'eauwe[2]. Entre lesdictz 600 de perte desdictz ennemys esdictz assaulx, y avoit aucuns chiefz et capitaines de grande réputation entre iceulx ennemys.

Icelluy peuple se malcontentoit du long retardement de la venue de la chevallerie, que paravant avoit esté tant rejectée et refusée, disant qu'il n'estoit besoing; que si et fort nécessaire puisque l'on n'entendoit de payer et employer les bendes d'ordonnance, comme ilz se présentoient, affin d'empes-

[1] Sichem, sur le Démer. Cette place fut prise par le prince de Parme, le 22 février. — *Strada*, t. II, p. 353.

[2] Voici comment don Juan justifia les atrocités commises à Sichem par son lieutenant. Dans une lettre datée de l'abbaye d'Oplinter, le 23 février 1578, et adressée à Charles de Berlaymont, à Namur, il dit : « Je suis arrivé en ce lieu passés deux « jours déans lesquelz a esté premièrement prinse la ville de « Sichem, et finablement, après résistence de ceux qui estoient « dedans, le chastelent dudict lieu, non sans chastoy de ceulx « qui s'estoient opiniâtré d'adtendre le canon sur place tant « foible, estant bien mary qu'ilz ayent esté tant mal advisez que « de ce non s'estre renduz quant ont esté requis et qu'ilz ayent « voulu donner occasion que contre mon naturel je les ay faict « mal traicter, pour servir d'exemple à aultres qui se pourroient « aussi obstiner, s'ilz eussent veu que à ceulx de Sichem eult « esté remise une tant grande oultrecuidance. » — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 174.

cher ausdictz ennemys de ne plus fourcourir le plat pays à leur plaisir sans leur donner rencontre; mais quoy! ledict peuple disoit que ledict Conseil quarré ne l'entendoit faire pour donner continuel pont et passaige audict don Jan et ses adhérens, leurs amys, deffaillant ainsy l'ordre et conduicte de droict requise se debvoir tenir pour le bien et repos desdictz Pays-Bas.

Et estans ceulx demeurez de ladicte garnison de Diest, assçavoir quattre enseignes du régiment dudict seigneur comte d'Egmont, ainsy renduz, contraire au bruit que s'estoit abusivement mené de avoir vaillamment résisté et soustenuz trois assaulx, furent constrainctz et tant persuadez de bons traictemens, par industrie, comme se disoit, que de servir soubz ledict don Jan[1]. Et une enseigne d'icelluy régiment dudict seigneur comte d'Egmont estant à Leauwe[2] n'y veullans consentir, furent massacrez en chemin près dudict Leauwe, eulx retirans vers les nostres, avecq pasport que leur avoit esté donné par ledict don Jan, suyvant ledict refuz de se rendre à son service.

Au mesme temps dudict mois de febvrier 1578, fut estably ung seigneur de Steenbeke[3], gouverneur de Lille, Douay et Orchies, au lieu dudict seigneur

[1] Voy. *Strada*, t. II, p. 358.

[2] Léau, dont le prince de Parme s'était rendu maître le 27 février.

[3] Messire Hugues Bournel, chevalier, seigneur de Steenbecque, Courrières, etc., nommé gouverneur de Lille, Douay et Orchies, en l'absence du baron de Rassenghien, par lettres patentes données à Bruxelles le 1er février 1578. — Archives du Royaume, *Dépêches des rebelles*, t. Ier, fol. 26.

de Rassenghien encoires détenu prisonnier audict Gandt. Et si furent mis en inventoire les biens, relicquaires et cloches servant à l'Église romaine, des églises et cloistres, premièrement en Flandres et aprez en Brabant, pour s'en ayder à l'extrême occasion de l'entretenement de ceste deffence contre les continuelles foulles et invasions desdictz ennemys, n'y ayant moyen de treuver argent convenable esdictz Pays-Bas, tant pluchez et rongez desdictz ennemys, voires jusques aux évesques, abbez et aultres prélatz qui disoient ne avoir moyen de faire advancement d'aucuns deniers tant nécessaires, pour ce que, comme se disoit entre ledict peuple, ledict don Jan les avoit prévenuz et faict collecter et lever bonne somme par le gras prévost Morillon et aultres ses ministres y sollicitans en diligence vers ceulx des abbayes et aultres de ladicte Église romaine, affin d'affoiblir de plus en plus les forces desdictz Estatz généraulx et renforcer icelluy don Jan pour parvenir à leurdicte dévotion, estans encoires victorieux et tenant grandement l'advantaige; mais la partie n'estoit encoires gaignée pour les longues chasses non jouées.

Le 27 dudict mois de febvrier 1578, fut faicte exécution de deux aventuriers ou *vrybuters*, sur le marché de Bruxelles. Et estant l'ung d'iceulx quelque peu monté sur l'eschelle, requist à l'officier de l'attacher à icelle échelle pour n'estre reproché à ses gens d'avoir esté pendu au gibet, ce qu'icelluy officier feist et le poulsa jus de ladicte eschelle. Et n'estant le lycol mis que simplement, par abus ou par convenance qu'il en avoit faicte avecq ledict patient ou

aultres ses amys, icelluy lycol rompit et cheut icelluy patient en terre, de où se relevant soubdainement, se sauva au logis de *la Rose* scitué près dudict gybet, où il fut tost aprez reprins et pendu et estranglé audict gibet par ung aultre officier boureau ou maistre des haultes-œuvres pour ce qu'icelluy premier officier bourreau ayant failly de faire deuement son office fut, à l'instant de ladicte cheute dudict patient en terre, massacré sur ledict marché des soldatz y estans qui luy donnèrent pluisieurs coupz aprez sa mort; luy ayant partant esté une misérable faulte et convenance qui l'aueroit amené à sa mort premier qu'icelluy patient, lequel avecq sept ou huict ses adjoinctz estoient accusez et chargez d'avoir pilliez et destroussez les amys, contraire leur auctorité et povoir, lequel ne s'extendoit plus avant que sur les ennemys et perturbateurs du bien et repos de ces pays, à la garde et préservation d'iceulx. Par où y avoit lors commenchement de bon réglement au faict de ladicte correction et discipline militaire des malfacteurs et délinquans, si longtemps paravant injustement cachée, espérant ainsy les povres oppressez y avoir milleur ordre et advancement de prospérité contre nosdictz ennemys.

En ceste fin dudict mois de febvrier 1578, l'ambassadeur de ladicte Sérénissime et Réginale Majesté d'Angleterre faict promesse au nom d'icelle Sa Majesté Réginale, sa maîtresse de fidelle confédération avecq ledict seigneur gouverneur général ou son lieutenant et aultres desdictz Estatz généraulx d'iceulx Pays-Bas. Et fut lors publié audict Flandres que tous hommes de fiefz et arrierfiefz s'eussent à

équiper et faire prestz en armes, à cheval, pour le ij[e] du mois de mars prochain 1578[1]. Suyvant quoy pluisieurs en faisoient debvoirs, que on appelloit les volluntaires; comme se levoit aussy force gens au païs et comté d'Arthois et ès pays de Zélande et Hollande, ensamble ès contrées circumvoysines, et signament audict Flandres le vingtiesme homme, qui fut aprez mandé lever le dixiesme.

Ce pendant lesdictz ennemys treuvèrent rencontre par une saillye que feirent ceulx de la garnison de Philippeville, de sorte qu'iceulx ennemys furent

[1] Le 15 février 1578, des lettres patentes de placard furent adressées par l'archiduc Mathias au Conseil de Flandre, par lesquelles il était ordonné « que incontinent et sans délay, au « son de cloche, s'ayent à assembler tous gens de deffence doiz « l'eaige de xvj ans en avant, » avec injonction de « faire pu- « blyer ledict placcart par toutes les villes et lieux du pays et « conté de Flandres où l'on est accoustumé faire cry et publi- « cations. » Le 10 mars suivant, l'archiduc écrivit encore d'Anvers à Oudart de Bournonville, commis au gouvernement de l'Artois, en l'absence du vicomte de Gand : « Monsieur de Capres, « comme pour la conservation du pays de par deçà, des bons « subjectz, femmes, enffans et biens d'iceulx, soit besoing « avoir grant nombre de gens de guerre, de cheval et de pied, « tant natifz de par deçà que estrangiers, ayans partant na- « gaires requiz de en toute diligence practicquer la levée du « xx[e] homme par tous les villaiges et le XL[e] ès villes, pour « secours et augmentation de la gendarmerie, par où vous « requérons et néantmoins au nom et de la part du Roy ordon- « nons bien acertes que incontinent et sans délay ayez par « dessus ce à faire lever, monter et esquipper tous les gentilz- « hommes du pays et conté d'Artois, tant ès villes que aux vil- » laiges, pour venir servir là et ainsi que de par nous leur sera « enjoinct et ordonné, selon que pour le service et le bien du « pays et d'eulx-mesmes en particulier sera trouvé convenir, « sans y vouloir faire faulte. A tant, etc. » — Archives du Royaume, *Dépêches des rebelles*, t. I[er].

vaillament repoulsez avecq perte d'environ de cent de leurs gens[1]. Et comme journellement pluisieurs estrangers, que l'on laissoit paisibles en ces pays, ne se sçavoient contenir de user de faveur ou trahison pour adviser lesdictz ennemys et practicquer avecq eulx pour leur advancer l'entrée en cesdictz pays, fut faicte une publication que tous estrangers et

[1] Voici quelques détails sur ce qui se passait du côté de Philippeville : « J'avoyz escript à Vostre Altèze que j'avoyz icy « retenu trois enseignes du régiment de Manderscheit pour « le faict de la négociation de monsieur de Rossignol, desquelles « l'une estoit entrée à Bouvignes et les autres deux estoient de- « meurez à Perfonteville, villaige distant une grande lieue d'icy, « sur la rivière de Meuze, estimant que nostre négociation seroit « plus briefve, et que aussi ilz seroyent sur leur garde. Et pas- « sant hier à l'après disner par là, je diz aux capitaines, en pré- « sence de monsieur de Rossignol et de pluisieurs soldatz, qu'ilz « estoyent fort mal logez, et que la nuyt ilz se debvroyent retirer « dedens l'église et une maison assez bonne qui y estoit apper- « tenant à Nicolas Marot; meismes que j'avoyz advertence que à « Philippeville se préparoyent pour faire quelque sortie dehors. « A quoy me respondirent les capitaines qu'ilz estoyent fort bien « sur leur garde et que si les ennemys venoyent ilz trouve- « royent à icy parler. Cependant ceulx de Philippeville sont « venuz ce matin environ les trois heures et ont trouvé lesdictes « deux enseignes logées à l'escart et les ont deffaict à platte « cousture, y estans les capitaines demeurez morts. » (Gilles de Berlaymont à don Juan, Namur, 22 février 1578.)

« Ces jours passez la compaignie de monseigneur d'Averou et « celle de monsieur de Bours sont entrées à Philippeville, et « comme ledict seigneur d'Averou avoit habbandonné Beaul- « mont, Terlon et Glayson, hier matin sont rentré audicts lieux « aultres gentz de guerre, et à Cymay cinquante harquebouziers « à cheval, plus de ceulx qu'il y avoit auparavant. A Philippe- « ville ilz sont fort de neuf enseignes d'enfanterye et environ « de cent chevaulx et font samblant de vouloir tenyr bon jus- « ques au dernyer. » (Florent de Berlaymont à don Juan, Marienbourg, 26 février 1578.) — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 174.

signament les Espaignolz et Ytaliens, tant marchans que aultrés habitans ès villes de Bruges, Anvers que aultres places où ilz traictoient leurs négoces de marchandizes, s'eussent à maintenir coyement, sans donner empeschement au bourgeois ny aultrement préjudicier les ordonnances de Son Altèze et desdictz Estatz, ou se retirer hors d'iceulx pays, comme pluisieurs faisoient, voyant que l'appareil ne se faisoit à leur intention, par où ilz se treuvèrent abusez qu'ilz ne s'estoient tenuz coyz, veu les grand richesses et honneurs auxquelz ilz estoient parvenuz esdictz pays, si qu'il n'y avoit que eulx pour braver et triumpher. Comme aussy fut lors commandé aux gens d'église d'eulx accoustrer et entretenir suyvant leurs ordres et professions.

Ce pendant les villes de Mallines, Villevoorde et Bruxelles estoient fort travaillez de grand nombre de gendarmerie[1] y mise pour garnison, oultre pluisieurs impostz et nouvelles aydes que s'accordoient journellement pour subvenir à l'entretenement d'icelle gendarmerie, sans le grand travail que ceulx de Bruxelles supportoient le plus de aller à la garde et de pionner ausdictes fortifications, où les soldatz estoient de garde trois enseignes chascun jour, et les bourgeois huict enseignes aux portes et rampars d'icelle ville de Bruxelles; esquelz fortz vindrent assister audict pionnaige lesdictz Allemans et Franchois[2] avecq aultres y estans en garnison, pour les

[1] La ville de Bruxelles seule renfermait une garnison de quatre mille soldats. Claude de Witthem écrivait, de Louvain à don Juan, le 23 février : « Dedens Bruxelles il sont environ quatre mil combatans, sans les bourgeois. »

[2] Suivant ce qu'écrivait Claude de Witthem à don Juan, les sol-

parachever hastivement, voires y venoit aussy ledict seigneur comte de Boussu, gouverneur d'illecq, avecq ses gens, et, pour donner couraige aux ouvriers, aydoit à porter terre, signament sur les rampars du fort de ladicte porte de Caudeberghe, qui fut nommé le fort de Boussu, dont icelluy seigneur comte estoit grandement loué de pluisieurs qui disoient que le feu seigneur comte de Boussu, son père[1], avoit esté tant vertueux chevalier de la Thoyson et qu'ilz se confioient que ledict seigneur comte, son filz, l'ensuyvroit en fidélité et vaillantize, et que partant aucuns d'entre ledict peuple s'abusoient de le tenir suspect soubz umbre du service qu'il avoit faict en son gouvernement de Hollande soubz la charge dudict duc d'Alve.

Au mesme temps dudict mois de febvrier, en la fin d'icelluy, furent les affaires desdictz Pays-Bas, tant foullées, voires empoisonnées et mal curables sans bon remède, mises ès mains dudict seigneur prince, lieutenant général, et de ses adjoinctz, par

dats français refusaient de travailler aux remparts. Dans une lettre du 1er mars, il dit : « Il y at eu à Bruxelles trouble à raison « que les Franchois qui sont là ne veulent ouvrer à leur forti- « fications. Ung soldat at mis la main à l'espée contre monsei- « gneur de Boussu, qui at esté pendu, et autres vraisbutres « entre quelles estoit ung capitaine que les soldats bas-almans « ont voulu ravoir. » — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 175.

[1] Jean de Hennin-Liétard, seigneur de Boussu, Gamerages et Blangis, chevalier de la Toison d'or, gentilhomme de la chambre et grand écuyer de l'empereur Charles-Quint, capitaine général de ses armées, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes, grand maître des eaux et forêts du comté de Hainaut, mort au château de Boussu le 12 février 1562. La seigneurie de Boussu fut érigée en comté en 1555.

où pluisieurs amateurs et bien veullans en estoient resjouyz et s'encouraigeoient, espérant la purgation dudict venin et poison, et que les playes, avecq la médecine du Seigneur Dieu tout-puissant, souverain chief et médecin, se guariroient à sa saincte gloire et perpétuel honneur et louange de tous bons fidelles médiateurs.

Lors audict temps s'approchèrent lesdictz ennemys de Mastrecht pour le surprendre, avecq l'ayde d'aucuns terraistres y estans, tant soldatz que bourgeois de la ville, comme ledict don Jan et les siens ne failloient de les solliciter à tous costez par dons et promesses de grand récompense advenant à leurdicte entreprinse[1]. Mais les seigneurs de Mérode et

[1] Au commencement du mois de février, don Juan avait envoyé Jean-Baptiste de Taxis auprès de l'évêque de Liége, pour l'engager à favoriser ses desseins sur Maestricht, lui, don Juan, ne pouvant faire moins « que de prendre à cuer les affaires de son « gouvernement général et suivant essayer de réduire les villes « par ung bout ou par l'autre au service et l'obéyssance de Sa « Majesté. » Gérard de Groesbeek avait répondu à Taxis « qu'il « n'avoyt james esté aliéné de telle volonté, et que pour tesmoi- « gnage, au commencement, il avoyt casi tenu tousjours en « ladicte ville de Maestric, en son nom, deux gentilshommes de « ses plus adhérens et de confiance, affin de leur persuader « qu'il (sic) ne laissassent entrer en nulle sorte gens des Estats, « leur faisant mettre en avant aucunes raysons efficaces et suffi- « santes, pour exécuter son conseil; ce que commençoit avoir « aucun effect, si n'eust esté la crainte qu'il (sic) eurent de me- « naces des Francoys, au secours de Raymonde, qui feurent « cause qu'ils reçeurent les Estats, de sorte que ses susdicts « gentilshommes furent forcés s'en retourner non sans danger « de leur persone; et aussi que depuis il at reçeu lettres des « Estats en forme de menaces pour avoir voulu divertir l'entrée « alheur (sic) gens en ladicte ville de Maestriec. » Malgré cela, il avait promis « de faire son devoir et cercher aucun moyen « pour réduire ladicte ville à la deue obéyssance, lui semblant,

de Hèze y donnèrent empeschement, comme aulcuns disoient, du moingz d'aulcuns des soldatz et bourgeois d'icelle ville affectez au bien et repos desdictz pays. Si que ladicte trahyson fut descouverte, par où ilz ne sçeurent parvenir à leurdicte atente, et furent pluisieurs terraistres et malveullans appréhendez, tans desdictz soldatz que bourgeois, desquelz fut tost aprez faicte exécution par la corde et aucuns jectez en l'eauwe pour plus briefve exécution de justice, mesme de quelque compaignie de chevaulx légiers dudict don Jan qui y estoient entrez avecq faulses enseignes et signature dudict seigneur prince, lesquelz faillirent à trouver le chemin pour en sortir.

Tost aprez, le tiers jour du mois de mars, fut descouverte une trahyson audict Villevoorde d'aucuns soldatz avecq leur capitaine, soubz la charge de monsieur de Lume, estans mis illecq en garnison avecq aultres compaignies; lesquelz de Lume avoient practicqué de livrer ladicte ville et chasteau qu'ilz avoient rendu; pourquoy y fut incontinent mandé le seigneur de Boussu ou son commis avecq quelques soldatz escochois, affin de y pourvoir convenablement, comme fut faict, de sorte que lesdictz ter-

« — écrivait Taxis à don Juan, — que s'allargant ou s'augmen-
« tant Vostre Altèze en ces quartiers, se rendrayt la chose plus
« facile, tant pour la distance de leur gens, que pour n'avoir
« toute celle union qu'ils vouldroyent entre eux, lui ayant en-
« cores aucuns bons. Et selon j'ay peu entendre, en ceste ville
« il (sic) sont plus armé de peur que d'autre chose. » (Lettre de Jean-Baptiste de Taxis à don Juan, datée de Liége, le 17 février 1578.) — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 174.

raistres ne sçeurent livrer ladicte ville. Comme lors y avoit mauvais bruit en la ville de Mons dudict seigneur de Lallaing, duquel pluisieurs ne s'estoient de longtemps trop confiez[1].

En aprez, le vj[e] jour dudict mois de mars 1578, ayant le seigneur de Montigny, frère d'icelluy seigneur de Lallaing, charge de collonel du régiment paravant soubz la charge dudict seigneur Dragon, en furent mises deux compaignies d'icelluy régiment, la plus grand partie d'iceulx Lorainoys et Luxembourgeois, en garnison audict Nyvelle. Icelles

[1] Le 7 mars 1578, le comte du Rœulx écrivait, de Namur, à don Juan : « A mon arrivée en ceste ville, j'ay trouvé ung de « mes subjectz du Rœulx qui m'a dict que le conte de Lalaing « est enfuy hors la ville de Mons,... et que les bourgeois se sont « révoltez de fachon contre luy, qu'ilz le vouloient harque- « bouzer, disans qu'il estoit traistre, pour ce qu'il vouloit mectre « trois compaignies d'infanterie dedens ladicte ville, et qu'ilz « mouroient plus tost sur le rampart que d'accepter garnison, « de manière que le tout y est en trouble, et y at apparence que « si Vostre Altèze s'approchoit de ce costé là, qu'ilz se rende- « roient à l'obéissance de Sa Majesté, comme aussy ceulx de « Binch, qui ne veullent recepvoir gensdarmerie disans qu'ilz « garderont bien leur ville. Le bruict est que ledict conte de « Lalaing s'est retiré à Vallenchiennes. » Les soupçons qui planaient sur le comte de Lalaing étaient assez fondés. Ce seigneur cherchait, paraît-il, à entrer en négociation avec don Juan. C'est au moins ce que nous apprend une lettre de Gilles de Berlaymont, qui, le 29 mars, écrivait de Marienbourg à don Juan : « Le seigneur Ottavio de Gonzaga m'at envoyé les lettres « que le conte de Lalaing et seigneur de Montigny m'ont escript, « ausquelles il m'ast faict entendre avoir respondu. Mais comme « je trouve la lettre dudict conte de Lalaing ne tendre à aultre « fin que pour commencher quelque correspondance, m'ast « semblé que ce seroit grandement le service de Sa Majesté et « de Vostre Altèze, si l'on pouvoit encommancher quelques « traictés avec ledict conte. » — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 175.

deux enseignes furent mandez audict Bruxelles, entendans qu'il y avoit quelque trahyson sur la main entre eulx. Et passant lesdictes deux enseignes sur le grand marché dudict Bruxelles, cincq de ranck, l'on en appréhendit cincq des principaulx pour mutins et rebelles, pourquoy faire s'estoient mis en armes tous les soldatz dudict Bruxelles[1] qui ne sçavoient aultre que ce estoit pour aller faire quelque entreprinse sur lesdictz ennemys, qui marchoient lors vers ledict Nyvelle, assçavoir ledict seigneur comte Charles de Mansfelt avecq ses dictes compaignies franchoises de environ 4000 piedtons avecq quelques aultres assistens de chevaulx, lesquelz peu paravant avoient feynt de eulx retirer en France, se treuvant partout mal asseurez de vivres, que aucuns bons des nostres empeschoient et destroussoient.

En ce mesme temps, ayant lesdictes deux enseignes renouvellé leur serment et promis de faire tous bons et loyaux services ausdictz Estatz généraulx, furent envoyez et conduictz au villaige de Scharebeque, près dudict Bruxelles, où ilz furent accomodez de vivres, retenans lesdictz cincq prisonniers pour en faire justice, selon que seroit treuvé appartenir, ainsy qu'iceulx Estatz généraulx

[1] Le 12 mars, Claude de Witthem écrivait de Louvain à don Juan : « J'ay ce matin eu diverses advertences entre aultres que « l'on at passé avant hier monstre générale au parcq de Bruxel- « les, à tous soldars tant de cheval que de pied, et que l'on vat « former ung camp à Tubeke, entre Haulx et Bruxelles, sur le « costé, dont où pluisieurs gens de chevaulx sont jà arrivez, « jusques au nombre de mille, qu'ilz sont la plupart d'Arthois « et de Haynnau, avecque espoir d'avoir brief aultre secours. » — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 175.

faisoient courre le bruit, sans néantmoins en riens s'effectuer.

Lors se retira ledict conseillier Booschot aultrefois hors dudict Bruxelles, faisant courre le bruit, pour couvrir son ordure, qu'il s'en alloit à Coloingne; mais c'estoit, comme disoit ledict peuple l'ayant longtemps paravant suspecté et reputé pour terraistre, pour aller vers ledict don Jan, aprez avoir veu et entendu ce que s'estoit passé entre les nostres, dont icelluy don Jan estoit ainsy continuellement adverty par telz et semblables doublons masquez remplis d'ambitions. Mais quelque temps aprez se treuva icelluy Booschot audict Anvers avecq aultres ses confrères dudict Conseil privé, se tenant illecq plus asseuré et incongneu.

Et le viij[e] jour dudict mois de mars 1578, estans lesdictz ennemys, si comme lesdictz comte Charles et ses gens, devant ladicte ville de Nyvelle, commenchèrent iceulx ennemys incontinent à le battre et assaillir[1], comme enragez au pillaige des villes à eulx promis par ledict don Jan. Mais les bourgeois dudict Nyvelle demonstrèrent tans de debvoirs de vaillantz gens de bien vertueuz, assistez d'aultres de leur suyte, des cincq enseignes de fanterie et deux compagnies de chevaulx que leur fut envoyé à la haste pour secour, qu'ilz repoulsarent vaillament lesdictz ennemys par trois assaulx. Que lors survint ledict don Jan avecq sa force d'Ytaliens, Allemans et Espaignolz, de chevaulx et de fanterie, de sorte qu'iceulx de Nyvelle ne se povoient plus deffendre

[1] *Voy.* sur l'attaque et la prise de Nivelles, *Strada*, t. II, p. 359.

par faulte de pouldre et mêche qu'ilz n'avoient, si que ayans ainsy vertueusement soustenu jusques au douzième jour dudict mois de mars 1578, voyant qu'il n'y avoit moyen d'estre secouruz, pour n'estre les nostres assamblez ny prestz pour monstrer teste ausdictz ennemys, se rendirent par appointement tel que lesdictz soldatz sortiroient avecq espée et dague, comme ilz feirent, estans conduictz d'Espaignolz jusques en lieu saulf[1]; mais ce ne fut sans grand danger d'estre massacrez en chemin d'aulcuns desdictz ennemys s'estans mis en leur passaige. Suyvant laquelle rendition, les bourgeois de la ville se treuvèrent perversement traictez des soldatz, qui les pilloient et ranchonnoient par pluisieurs tourmens pour descouvrer leurs biens et trésors, et en

[1] La collection des *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 175, aux Archives du Royaume, nous fournit la teneur de la capitulation accordée aux défenseurs de Nivelles par le comte de Mansfelt. Elle est ainsi conçue :

« Son Altèze m'a ordonné d'asseurer le gouverneur, capitaines, officiers et soldatz pour le présent dans Nivelles, qu'elle leur permet et permettra demain matin de sortir, leurs espées aux ceintures, avec ce qu'ils pourront porter sur eux, et les capitaines en chef chacun un cheval pour sa personne, aux conditions :

« Que ceux qui sont subjects de Sa Majesté jureront de ne servir jamais contre Sa Majesté et Son Altèze, et les aultres pour un an.

« Et les fera conduire Son Altèze jusques à Brene-le-Conte par le conte Charles de Mansfeldt, sans que soit faict tort à personne, et ceux qui voudront servir Sa Majesté, Son Altèze s'offre de les faire bien entretenir.

« En tesmoing de quoy, j'ay escript et signé cecy de ma main. Faict au faubourg de Namur, à Nivelles, le unziesme de mars 78.

« Charles, comte de Mansfeldt. »

furent penduz aucuns d'iceulx bourgeois pour avoir esté de leurs chiefz résistans ausdictz assaulx, esquelz assaulx en estoit demeuré environ 800 tant Franchois 'que Allemans ayant faict le dernier assault, de sorte que, ès fossez d'icelle ville, aux lieux desdictz assaulx, ne se voyoient que corps mortz.

Et le xvj[e] jour du mesme mois de mars 1578, ledict don Jan avecq ses gens sortirent dudict Nyvelle y laissant quelques compaignies franchoises en garnison et aultres Espaignols, se retirant vers Bins. Laquelle ville de Bins ils prindrent à bon marché par rendition subite et volluntaire de ceulx de la ville[1]. Dont ledict peuple murmuroit que ceulx de Haynaut ne se monstroient assistens, redoubtant partant continuellement l'infidelle retraicte dudict seigneur de Lallaing, d'aultant qu'icelluy seigneur de Lallaing, comme gouverneur dudict Haynaut, ne donnoit ordre et commandement aux Hennuyers d'assister au repoulsement desdictz ennemys gastans et pillans, comme dessus, le plat pays, et mesmes sur leurs terres et jurisdictions, que debvoit causer d'estre affectez tant plus audict

[1] Binche avait été pris le 14 mars par le comte du Rœulx. Le lecteur trouvera aux *Pièces justificatives* trois lettres datées des 13, 14 et 15 mars 1578, et qui contiennent des détails sur la reddition de la place. Le 17 du même mois, Lancelot de Berlaymont prenait également possession de Beaumont; le lendemain, il s'emparait encore de Walcourt, et écrivait à don Juan : « Comme ceulx de la ville de Walcourt ont descouvert la caval-« lerie et l'infanterie qui les venoit assiéger, ilz ont abandonné « la ville et se sont mis à la fuite; quarante ou cincquante che-« vaulx leur ont donné la chasse, et en ont ramené quatre ou « cinq, et plusieurs tuez et blessez. » — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 175.

secour de ceulx de Brabant, de Flandres et d'aultres leurs anchiens voysins et amys, suyvant ladicte union et compromis desdictz Estatz généraulx; mais démonstrans avoir entre eulx quelque pacquet vénimeux couvert, ne furent si diligentz audict secour desdictz nostres, comme ilz avoient esté du temps dudict duc d'Alve, pour deffendre le secour que venoit à Mons en Haynaut pour le seigneur comte Loys de Nassau, soubz la charge et conduicte de monsieur de Janliz; ayant néantmoingz lesdictz de Haynaut tous passez monstres, pour, comme l'on faisoit courre le bruit, ayder et assister lesdictz Estatz généraulx, comme ilz feirent, mais non à l'intention des bien veullans et amateurs de la patrie. Pour quoy, entre ledict peuple se craindoit qu'ilz ne assistassent lesdictz ennemys par les ruses et secrète menée dudict seigneur de Lallaing, que aucuns ne sçavoient croire ny penser qu'icelluy seigneur euist tant perverse vollunté, ains qu'il nous seroit et demeureroit fidelle ausdictz Estatz et à ladicte patrie, de quoy l'on se poura, disoient-ilz, à l'advenir plus clerement asseurer.

Ce pendant furent amenez audict Bruxelles aucuns prisonniers de la maison dudict don Jan et, entre aultres, le confesseur d'icelluy, ayant esté prins près dudict Louvain. Lesquelz furent tost aprez menez en Zélande au chasteau de Ramekin, où estoient menez lesdictz sieurs Trélon et collonel Carle Focre, suyvant ladicte prinse dudict Gyblou. Et si furent lors exécutez sur le grand marché dudict Bruxelles, de grand matin, deux Franchois chargez de avoir prins argent desdicts Estatz généraulx et

eulx aprez retirez vers ledict don Jan pour le servir.

Lors au mesme temps de mars 1578, ladicte Réginale Majesté d'Angleterre faict difficulté d'envoyer les gens par elle accordez et levez audict Angleterre pour nostre secour[1], sans en estre bien

[1] Vers cette époque, la reine Élisabeth envoya aux Pays-Bas le sieur Daniel Rogers, porteur d'une commission datée du 4 mars, et qu'on trouvera plus loin. Cet ambassadeur, dont nous publions également la remontrance, fut chargé d'exposer aux États-généraux que la reine craignait, en envoyant un corps de troupes aux Pays-Bas, d'éveiller les soupçons du roi de France qui, par jalousie, pourrait envahir les provinces belges, afin d'empêcher les Anglais d'y prendre pied. Elle proposait de faire des levées en Allemagne, auprès du duc Jean-Casimir par exemple, et elle s'engageait à avancer l'argent nécessaire pour effectuer ces levées.

Le 8 mars, avant d'avoir connaissance de l'arrivée de Rogers, les États, de leur côté, donnèrent mission au marquis d'Havré de se rendre de nouveau auprès de la reine Élisabeth pour la prier « de condescendre à la finale résolution des traictez si bien « encommenchez. » Le mariqus, avant de s'embarquer, rencontra l'ambassadeur anglais qui lui communiqua « la sub- « stance de la dépesche que la Roine faisoit aux Estatz, » et quoique les conclusions de cette dépêche fussent peu conformes aux espérances que les États avaient conçues et à la mission dont ils avaient chargé le marquis d'Havré, ce dernier ne crut pas moins nécessaire de se rendre en Angleterre, « veu, écrivit- « il, de Londres, le 29 mars, que l'on ne pouvoit faire aulcun « seur fondement sur ce qui avoit esté icy traicté. » Mais, quoiqu'il pût dire, il ne parvint pas à modifier les intentions de la reine. D'ailleurs il ne tarda pas à apprendre que ses efforts ne devaient plus aboutir. Quelques jours après son arrivée, il reçut copie de la réponse que les États avaient faite à Rogers, réponse par laquelle ils acceptaient l'offre d'Élisabeth, c'est-à-dire : « qu'on face venir le duc Casimirus aveċq cincq mille reytres et « six mille soldats piétons, présentant à cest effect furnir non « seulement ses obligations, ains encores vingt mille livres en « argent comptant, à compter promptement audict duc Casi- « mirus. »

asseurée de certaines villes de Flandres et Brabant. Mais, estant le différent démené par le seigneur marquis de Havré, suyvant l'instruction qu'il en avoit desdictz Estatz, comme ambassadeur député par iceulx des Estatz vers ladicte Royne d'Angleterre, icelle Sa Majesté Réginale accorda bien huict cens milz florins et le payement de deux milz reyters pour trois mois, mais non les gens de guerre levez, comme dict est, lesquelz elle entendoit retenir pour la garde et deffence de son royaume, contre le Roy d'Espaigne ou Roy de France avecq leurs alliez, desquelz elle estoit menachée, qui luy vouldroient faire la guerre. Laquelle menache povoit servir de grand advantaige à icelle Réginale Majesté, pour ce que les menachez ont occasion d'eulx préparer et tenir prestz contre leurs adversaires sans attendre le premier coup.

Audict temps de mars dudict an 1578, se commencha à assambler nostre camp audict villaige de Lake près la ville de Bruxelles, en attendant la che-

Les démarches et les intrigues de l'ambassadeur d'Espagne pesaient sur les décisions d'Élisabeth à l'égard des Pays-Bas. Dans cette même lettre du 29 mars, que nous avons citée plus haut, le marquis d'Havré disait encore : « Nous avons icy ap« perçeu plusieurs menées de don Bernardino de Mendoça et « manifestement découvert les intentions d'Espaigne estre en« tièrement disposées à procurer par toutes voyes nostre ruyne, « faisant icy grande instance pour avoir seure descente et port « asseuré en ce royaulme pour quelque grand nombre de bat« teaux d'Espaigne et aussy gallères, lesquelles je souhaiderois « entre Flissingues et Anvers, et encores que Sa Majesté Régi« nale n'y condescendra, si est-ce que par tels offices il retarde « plusieurs bonnes voluntés et résolutions de Sadicte Majesté. » — Ms. cité, n° 7,199, fol. 224.

vallerie qui se préparoit en Allemaigne, si comme soubz la charge des seigneurs de Zwarsenbourg et Schynck[1] ensamble du seigneur duc Cassemir[2], que l'on disoit estre de 8,000 chevaulx et davantaige; mais y avoit advertence que les révérendissimes évesque de Trier[3] et aultres trois évesques prétendoient donner empeschement au passaige de ladicte chevallerie.

Ce pendant lesdictz ennemys ayant entreprinse

[1] Martin Schenck, gentilhomme gueldrois, plus illustre par ses actions militaires que par sa constance et sa fermeté. Il périt le 10 août 1589, en voulant surprendre Nimègue. *Strada* dit de lui « qu'il a eu la honte d'avoir souvent changé de parti, « ayant quitté le Roi pour les États, et ceux-ci pour le Roi, qu'il « abandonna une troisième fois, afin de se faire soldat de « Truchsès. Il se remit ensuite avec les États, sans être néan- « moins beaucoup considérable aux uns et aux autres, parce « qu'on ne le regardoit que comme un oiseau passager, qu'on « ne tenoit point par le pied, mais seulement par la plume. » — *Histoire de la guerre des Pays-Bas*, traduction de Du Ryer, t. IV, p. 463.

[2] En 1577, les États-généraux s'étaient adressés une première fois à Jean-Casimir; au mois de décembre de cette année, on informait don Juan qu'ils avaient envoyé « soixante mil florins « au duc Casimire pour lever trois mil reyters, aveq intention « de passer au duché de Luxembourg et mectre tout ledict pays « en feu et flamme sy tost que son Altèze seroit passé la Meuse. « Mais, disait-on, — ledict duc ne veult accepter la condition, « n'est qu'il puisse mener cinq mil chevaulx et six mil hommes « de pied payez par semaines suivant qu'ilz ont eu en France. »

[3] Jacques III d'Eltz, archevêque-électeur de Trèves, sacré en 1567, mort le 4 juin 1581, à l'âge de 71 ans, après avoir assisté, en qualité de commissaire impérial, aux négociations du congrès de Cologne. Il se distingua par son zèle pour la restauration du culte catholique; ses motifs furent à la fois religieux et politiques, car il eut souvent à lutter contre les protestants dans l'exercice de son pouvoir temporel. *Voy.* Groen van Prinsterer, *Archives, etc.*, t. VI, p. 304.

sur ladicte ville de Mons pour la surprendre et y massacrer aucuns seigneurs et dames y estans, que se debvoit faire, selon le bruit, le lendemain 17 dudict mois de mars, y faillirent, estant leur dicte inique conspiration descouverte par quelque amateur et bien veullant desdictz Pays-Bas, ayant feynt de se joindre avecq eulx audict massacre; dont ledict seigneur de Lallaing s'excusant dict qu'il estoit ignorant de ladicte trahyson conspirée, déclairant que c'estoit le bailly d'Anthoin[1], lequel il feist incontinent appréhender par le prévost dudict Mons[2], et quelques aultres avecq luy. Si est-ce que les bourgeois, ou bonne partie d'iceulx, ne se confiant trop audict seigneur de Lallaing, tindrent l'une des trois clefz de la ville, icelluy seigneur de Lallaing la seconde, et la tierche ceulx des magistratz, lesquelles trois clefz se gardoient sur le marché en ung coffre. Et se commenchoit lors de treuver les moyens pour y mectre garnison et s'asseurer de la ville, pour estre icelle ville de Mons de grand importance, voires capitale et brach principal dudict quartier d'Haynault voysin ausdictz de Bruxelles, mais iceulx de

[1] François de Vallières, seigneur des Aulnes et bailli d'Antoing. Il fut arrêté le 13 mars et non pas le 17, comme le dit le manuscrit. Ses ennemis firent courir le bruit qu'il avait voulu livrer la ville de Mons à don Juan d'Autriche. C'était une odieuse calomnie; il haïssait les Espagnols, et s'il avait formé le projet de surprendre Mons, c'était pour s'opposer à l'entrée des Français, que le comte de Lalaing voulait introduire dans le Hainaut. Il avait des intelligences avec Ryhove à Gand, et l'approbation secrète du prince d'Orange. Il faut voir sur la conspiration du seigneur de Vallières une intéressante notice de M. Arsène Loin, dans la *Revue trimestrielle*, t. XVIII, p. 121.

[2] Louis de Robin, prévôt de Mons depuis 1570

Mons ne vouloient nullement entendre à la réception de ladicte garnison, disant qu'ilz entendoient demeurer neutres.

En icelluy mesme temps de mars 1578, fut la ville de Hault pourveue de gens et de amonitions, assçavoir des quattre enseignes Franchois soubz la charge du seigneur de la Garde, ayant esté longtemps au service dudict seigneur prince en Hollande, par où l'on se confioit assez de leur fidellité, ayant ceux dudict Hault sauvé la plus grand richesse de la ville, ne ayant veu aultre voye que de l'abandonner ou recevoir lesdictz ennemys sans resistence, comme avoient faict et résolu ceulx de la ville d'Enghien de les laisser entrer sans nulle deffence, obstant la furieuse entrée d'iceulx ennemys et prinse des villes sur le pays de Brabant, ensamble audict pays d'Haynault, et que noz gens n'avoient lors moyen de les secourir. Mais ceulx de la ville d'Ath démonstrèrent de avoir couraige de fidellement tenir et eulx deffendre contre lesdictz ennemys.

Audict temps de mars 1578, le cloistre des Cordeliers fut fermé audict Anvers, saulf une porte qui demeuroit pour y entrer et sortir, affin d'éviter tous dangers et inconvéniens de faulses menées que y eussent peu practicquer par pluisieurs entrées et sortyes d'icelluy cloistre et d'aultres monastères, avecq leurs adhérens que ledict peuple disoit redoubter. Et fut lors ordonné aux Cordeliers dudict Mallines de sortir la ville, mais par leurs remonstrances de fidelle amytié demeurarent encoires en leur couvent. Et entendans ceulx de Gand le grand fardeau et charge de ceulx dudict Bruxelles pour la deffence

d'icelle ville et d'aultres leurs confédérez, envoyarent ausdictz de Bruxelles grand quantité de muidz de bled, pour secour d'amonition de vivres y nécessaires à l'entretenement de leur grande garnison de 40 enseignes de soldatz, sans les bourgeois de la ville.

Si fut lors, audict mois de mars 1578, prins prisonnier ung Jan de Dole, hault-bourgoingnon, ayant esté chartier et servy ledict prévost Spelle, et advancé par aucuns suspectz à l'estat de lieutenant d'une compaignie de chevaulx légiers dont estoit faict le capitaine ung jeune homme Ytalien que l'on disoit l'ung des gentilzhommes dudict seigneur duc d'Arschot (icelle bende estoit appellée d'icelluy duc, portant sa livrée, bleu, gry, blancq et noir); estant icelluy lieutenant chargé et accusé d'avoir mené et conduict quelques ingénieurs dudict don Jan allentour des fortz dudict Bruxelles, lesquelz ayantz remarquez iceulx fortz à leur plaisir, ledict lieutenant les auroit remenez et conduictz vers Louvain, estant guidé d'ung paysant, lequel déclarant estre branscaté de trois chevaulx d'icelluy lieutenant, le auroit descouvert et accusé; estant au surplus mal famé entre le peuple, et signament audict Bruxelles, d'estre ung doublon recepvant gaiges desdictz Estatz pour ce pendant adviser ledict don Jan et ses adhérens de ce que se passoit entre les nostres, comme ledict peuple disoit, l'accusant aussy de vivre à l'advantaige sur noz gens du plat pays par trop cruelle voye, soubz prétext d'aller descouvrir et rechercher lesdictz ennemys.

Ce pendant l'abbé de Hanon se retire vers ledict don Jan aprez avoir esté en conseil desdictz Estatz

généraulx depuis le commenchement de ladicte union jurée et promise comme dessus, par où se démonstroit peu à peu le venin caché ès faces masquées de bonnes mines, ayans occasionné, comme se disoit entre icelluy peuple, lesdictz pitoiables maulx et inconvénients esdictz Pays-Bas, et qu'il estoit plus que temps de se donner de garde de tel venin et le purger pour éviter à plus grand mal.

Aussy fut en ce temps appréhendé Servaes Steelandt[1], grand bailly du pays de Waes en Flandres, chargé d'avoir quelque menée sur la main à l'intention dudict don Jan, et fut mené prisonnier audict Gandt, pour en estre faict telle justice qu'il se treuveroit convenir.

Et, le 17 dudict mois de mars 1578, y eult grande comotion en Arras pour une trahyson conspirée sur la ville, descouverte. Dont en furent prins pluisieurs et, entre aultres, l'abbé de Sainct-Vas d'Arras[2] et

[1] Servais de Steelant, seigneur de Wissekerk, fils de Guillaume et de Marguerite de Parmentier. Il s'était fait remarquer par sa brillante conduite, en 1542, lors de l'expédition de Martin Van Rossem. En 1562, les services qu'il avait rendus à la cause royale, lui valurent la charge importante de grand-bailli du pays de Waes, qu'il occupa jusqu'au 16 décembre 1576 (Chambre des comptes, n[os] 14,475 à 14,481). Sous le gouvernement de don Juan d'Autriche, il servit quelque temps le parti des États; il était alors conseiller du Roi et receveur général des finances au quartier d'Oost-Flandre. Il ne tarda pas à se rallier au prince de Parme. En 1583, il s'empara par surprise du château de Rupelmonde, dont il fut nommé châtelain. Il mourut au château de Wissekerk le 6 septembre 1607.

[2] Jean Sarrazin, grand-prieur, puis abbé de Saint-Vaast, né à Arras en 1539. Il fut élu archevêque de Cambray le 6 mars 1596, en remplacement de Louis de Berlaymont, mort à Mons le 15 février de la même année. Il devint conseiller du Roi en son conseil d'État, et mourut à Bruxelles le 3 mars 1598.

ung dict Vaseur[1], père dudict secrétaire Vaseur retiré près dudict don Jan, chargez de ladicte trahyson[2].

En ce mesme temps, ledict régiment de Billy, donné audict Champaigney, fut mis et donné soubz la charge dudict seigneur comte d'Egmont, de quoy pluisieurs en estoient plus contens que d'icelluy Champaigney tant suspecté, comme dessus, oires qu'icelluy Champagney s'en estoit justifié par ses escriptz à son plaisir contre les charges à luy imposées, s'estant déporté de la charge dudict régiment; mais aucuns d'entre ledict peuple disoient avoir faict ledict déportement, voyant que les occasions ne se présentoient de jouer son jeu, et affin qu'il n'en fut déporté à son plus grand deshonneur. Si est-ce que d'aultres l'estimoient plus fidelle que

[1] Guillaume le Vasseur, seigneur du Valhuon, conseiller et receveur du Roi au quartier d'Artois.

[2] Le 28 mars, l'évêque d'Arras, Mathieu Moullart, écrit au seigneur de Vaulx : « ... Je ne doubte qu'aurés jà entendu l'émo- « tion qui advint lundy xvij[e] en Arras, en laquelle furent ap- « préhendés prisonniers monsieur le grant prieur, le religieu « recheveur et grant bailly de Sainct-Vaast, nostre official Mer- « lin, monsieur Coronel, conseillier de la ville, Marchant, gref- « fier des Estatz d'Arthois, le lieutenant d'Arras, et quelques « autres, sur prétext qu'avecq moy icy ilz auroient vendu ladicte « ville d'Arras à Son Altèze. » (Archives du Royaume, *Réconciliation des provinces wallonnes*, t. I[er], fol, 190.) Le jour où cette conspiration fut découverte, les mayeurs, échevins et communauté de la ville d'Arras protestèrent dans des termes très-vifs de leur désir de maintenir l'union jurée, et ils chargèrent maître Allard Crugeol, licencié ès lois, d'assurer les États-généraux de leur inébranlable volonté de s'employer « joincte- « ment à la deffence mutuelle de la patrie. »—Ms. cité, n° 7,199, fol. 220, 221 et 235 *b*. — *Voy.* aussi les *Troubles d'Arras*, 1577-1578, publiés par M. Achmet d'Héricourt, 1850, in-8°, t. II, passim.

l'on ne disoit[1], le réputant pour seigneur de grand sçavoir et conseil, et qu'il ne se failloit arrester ad ce qu'il estoit frère dudict seigneur cardinal Granvelle,

[1] Lorsque, quelques jours après, le seigneur de la Motte se déclara pour le Roi et don Juan d'Autriche, le seigneur de Champagney manifesta, paraît-il, à quelques personnes, l'intention de rentrer sous l'obéissance du Roi et de se retirer à Gravelines. Le 23 avril, Jean de Venduille écrivait de Péronne à don Juan : « Monseigneur, aïant entendu avanthier de monsieur de Germignies en la ville d'Amiens, et hier soir de ce porteur en « ceste ville de Péronne, que monsieur de Champignet se retiroit « à Gravelingnes devers monsieur de la Motte, pour se remettre « en l'obéissance et au service de Sa Majesté, il m'a semblé que « que je feroys bien d'escripre ce mot à Vostre Altèze, aïant « sy grande opportunité de l'envoier seurement et bien tost. « C'est, monseigneur, que si ainsy est, il semble entièrement « que Vostre Altèze fera fort bien et chose de grande impor- « tance de recepvoir en grâce sans difficulté ledict sieur de « Champignet, en oubliant chrestiennement voires paternelle- « ment tout le passé, conformément à la patente de Sa Majesté « envoiée aux Éstats et apportée par monsieur de Selles et mise « en lumière par Vostre Altèze, et à celle de Vostredicte Altèze « du 15 de février, faite en conformité de ladicte patente de Sa « Majesté ; tant à raison que cela sera une grandissime asseu- « rance pour beaucoup d'autres et ostera toutte diffidence à « plusieurs seigneurs et gentilzhommes catholicques se perdans « par désespoir et n'osans se retirer du parti du prince d'Orenge « et des Estats, craindans d'estre mal traictez de Sa Majesté et de « Vostre Altèze, nonobstant les susdictes lettres patentes, com- « bien que de ce faire ilz en soient très-désireux ; comme à rai- « son que le sieur de Champignet est homme d'esprit et de ser- « vice, et que s'estant remys au service de Sa Majesté, il polra « par bon moïen bien tost retirer plusieurs de ses amys, perso- « nages d'importance, suivans encoires le party du prince « d'Orenges et des Estats, quy polra grandement servir pour « recouvrer sans cop férir quelques villes et places d'impor- « tance, et aussy que ledict de Champignet aïant esté jusques à « ores avecq les Estats, et partant congnoissant vraisemblable- « ment tout leur concept et moïens et plusieurs autres choses « quy polroient grandement servir, polra grandement servir à

chargé d'estre l'auteur de tous lesdictz maulx advenuz en ces pays.

Lors aucuns trois ou quatre Lovanistes se pourmenant sur le fort dudict comte de Boussu audict Bruxelles, regardant les ouvraiges et disant aux ouvriers et à ceulx de la garde dudict Bruxelles illecq estans qu'ilz ne résistassent plus contre ledict don Jan, ains de le recevoir et se rendre à luy, pour éviter leur entière destruction de pillaiges et saccagementz, furent iceulx Louvanistes prins pour espiez et terraistres, et menez prisonniers audict Bruxelles, alléguans ceulx dudict Bruxelles qu'ilz ne appercevoient y avoir apparence d'amendement en se rendant à luy sans résistence, puisqu'ilz les avoient tant honnorablement accepté et reçeu de bonne foy, oubliant tous les pervers traictemens du pays, sans avoir resentu aucun fruit de repos, comme cy-devant s'est démonstré.

Le 23 dudict mois de mars 1578, la loy de la ville de Bruges fut renouvellée, y instituant de bons patriotz, comme il leur sambloit, affectez au bien et repos d'icelle patrie. L'on disoit que entre ceulx d'icelle ville de Bruges y avoit pluisieurs affectez audict don Jan, pour livrer la ville entre ses mains, ainsy que auparavant ilz, ou aucuns d'eulx bourgeois, avoient assez démonstré; estant lors ad ces fins en voye ung sieur Van Hecke avecq cincq enseignes de fanterie levées audict Flandres, pour venir saisyr ledict Bruges, par quelque secrète me-

« Vostre Altèze, pour en bien brief fort advancer au recouvre-
« ment des Pays-Bas. » — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 176.

née du comte du Rœulx, jadis leur gouverneur au nom dudict don Jan qui l'avoit continué audict gouvernement de Flandres. Desquelz affectez audict Bruges pour ladicte dévotion dudict don Jan et dudict seigneur comte du Rœulx estoient la plus grand partie chanoines et aultres de ladicte Église romaine, avecq leur suyte, y joinct aussy aucuns marchans espaignolz, habitans d'icelle ville, ayant esté mis en crédit et auctorité du temps du duc d'Alve, prétendans eulx faire maistres par subtil moyen de ladicte ville de Bruges et du pays à l'environ, pour monstrer teste à ceulx dudict Gandt où estoit détenu leur évesque avecq aultres seigneurs desdictz Pays-Bas appréhendez comme dict est. Mais ledict seigneur de Ryhove, ayant démonstré estre grand zélateur du bien et repos d'iceulx Pays-Bas, au descouvrement de la trahyson conspirée contre ceulx dudict Gandt et d'aultres places de les surprendre, piller et saccager à leur plaisir, feist tant diligente poursuyte et bons debvoirs qu'il prévint ledict Van Hecke, assisté de 2,000 hommes de pied avecq chevallerie, tant volluntaires que esleuz dudict Flandres, et saisyt icelle ville de Bruges avecq l'ayde d'aucuns bien veullans y estans, nonobstant quelque refuz faict à la porte par aucuns des chiefz de la garde; que causa audict Van Hecke soy retirer avecq les siens qui furent chassez et constrainctz de fuyr, non sans perte et emprisonnement d'aucuns d'eulx. Et laissa ledict seigneur de Ryhove garnison audict Bruges, place importante, l'ung des quattre membres de Flandres, que sont Gandt, Ypres, Bruges et le Francq; n'estans les soldatz fourez ès maisons du povre commun,

ains ès logis des chanoines et aultres gens de ladicte Église romaine y estans en grand nombre, et des principaulx leurs adhérens y habitans, perturbateurs du bien et repos publicqz; ayans iceulx de l'Église romaine faict courre le bruit audict Bruges, entre ledict commun, que ceulx dudict Gandt ou desdictz Estatz estoient résoluz de les massacrer, pour par telles faulses persuasions gaigner ledict povre commun à leur perverse vollunté. Et furent lors prins ung Jan Pérès, espaignol, et quelques aultres ayant esté de la loy avant ledict dernier renouvellement d'icelle.

Lors vindrent nouvelles que ledict seign^r. Schinck, ayant par longue menée levé 1,000 chevaulx reyters pour le service desdictz Estatz, faisoit refuz de marcher ès dictz Pays-Bas sans estre premier payé de ce que ledict seigneur duc d'Alve luy estoit demeuré debvable, ainsy practicqué par ledict don Jan ayant par ses ruses et finesses retardé ladicte venue de chevallerie. Dont estant adverty Son Altèze avecq aultres seigneurs de son Conseil feirent reprendre ses gens soubz la charge dudict seigneur comte Jan de Nassau, frère dudict seigneur prince lieutenant général. Et fut comme prisonnier ou arresté icelluy Schinck.

Le 26 dudict mois de mars 1578, sur l'advisement dudict seigneur prince et aultres dudict Conseil d'Estat, ledict seigneur de Boussu marcha en dilligence assisté de quelques gens de piedt et de cheval ramassez près dudict Bruxelles, vers le quartier dudict Grantmont, où ledict comte Charles marchoit assisté de 3,000 hommes de pied et de cheval,

prétendant y venir asseoir le camp dudict don Jan et prévenir les nostres pour surprendre les villes d'Enghien, de Nynove et aultres places de ce quartier, affin d'avoir plus facille entrée audict pays de Flandres; ayant le mot d'asseurance de y estre reçeu librement d'aucunes villes dudict Flandres, comme dict est, et practicqué de longue main aucuns malveullans d'icelles villes non encoires descouvertz; ayant icelluy don Jan entendu les forces que l'on préparoit audict quartier de Bruxelles et de Mallines, tellement qu'il treuvoit apparence de y entrer ou passer sans ayde favorable desdictz non encoires descouvertz esdictes villes de Flandres. Mais ledict seigneur de Boussu qu'ilz avoient tant suspecté, feist tant bons et diligens debvoirs qu'il feist retirer iceulx ennemys et mist garnison ès dictes villes d'Enghien et Nynove, assez variables, comme estoient aultres d'Haynaut moingz asseurées pour estre sollicitées et diverties de ladicte bonne intention pacifique desdictz Estatz généraulx, par les grandes promesses dudict don Jan qui estoient de légière valeur comme disoit ledict peuple. Lequel don Jan, ayant failly icelle entreprinse, s'en allyt le 27 dudict mois de mars audict Bins, assisté de 17 enseignes de fanterie espaignolle et cincq cornettes de chevaulx. En ce mesme temps ariva près dudict don Jan le secour du pape, appellé de ceulx de l'Église romaine Sainct-Père, qu'estoit de quattre milz piétons et mil chevaulx levez par ledict seigneur duc de Savoie[1].

[1] Ce secours était composé de troupes espagnoles levées en Italie; il était conduit par don Lopez de Figuerra, et passa la

Tost aprez, la nuit de Pasques, 29 dudict mois de mars dudict an 1578, sur ce que l'on estoit en voye de renouveller la loy audict Bruxelles[1], les magistratz s'oposèrent disant qu'ilz avoient lettres de Son Altèze pour estre continuez en leurs dictz estatz de magistratz ou de justice, mais les dix-huict dudict Bruxelles ne faisoient cas d'icelle leur opposition, soustenant qu'icelle loy seroit renouvellée nonobstant icelles lettres de Son Altèze, et y mis gens de bien affectez au bien et repos de la patrie, fussent-ilz telz magistratz que non, comme disoit ledict peuple, et dont avec le temps se pouroit plus amplement congnoistre à la vérité; disant entre icelluy comun peuple qu'iceulx magistratz avoient par trop clerement démonstré leur mauvaise intention à la patrie et signament ausdictz de Bruxelles dont ilz estoient supérieurs; mais aprez ladicte mutination et révolte desdictz Espaignolz y veullans entrer et traicter les bourgeois à leurs plaisirs, comme ilz disoient, aprez ladicte rendition de Chericzée, leur supériorité n'avoit plus de lieu, ains estoient les affaires conduictes par lesdictes nations et bien veullans d'icelle ville de Bruxelles.

Et poursuyvant le dict seigneur de Boussu vertueusement sa charge contre lesdictz ennemys, approcha avecq les siens assistens, lesquelz s'augmentoient journellement tant de fanterie que chevallerie, jusques au quartier de Mons, près Sainct-Guillin,

Meuse à Givet le 25 mars. (Lettre de Lancelot de Berlaymont à don Juan, datée du 26 mars 1578.) — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 175.

[1] Voy. *Histoire de Bruxelles*, t. I[er], p. 484 et suiv.

où qu'il y eut rencontre desdictz ennemys qu'icelluy seigneur de Boussu avecq les siens repoulsa et les feist retirer.

Lors, en celuy temps de Pasques, fut prinse, en chemin de Bruxelles audict Louvain, la femme dudict Osse, aman dudict Bruxelles, et fille dudict président de Mallines, et menée prisonnière audict Bruxelles. Laquelle prétendit soy tenir couverte de sa heuque, allant avecq ceulx de la garde vers les prisons, mais fut constraincte de aller descouverte pour estre veue d'ung chascun; estant chargée de aller souvent audict Louvain, instruicte dudict aman, son mary, d'advertir les ennemys y estans de ce que se passoit audict Bruxelles.

Et approchant ainsy ledict seigneur comte de Boussu avecq ses gens près de ladicte ville de Mons, pour s'asseurer, selon le bruit, aussy d'icelle ville que l'on redoubtoit d'estre surprinse dudict don Jan et les siens avecq l'ayde d'aucuns estans audict Mons affectez à sa dévotion, pluisieurs dudict Mons feirent difficulté de recevoir la garnison que ledict seigneur de Boussu y prétendit mectre; mais icelluy seigneur comte de Boussu y ayant faict entrer quelque chevallerie par ij, iij, iiij et vj à la fois, puis par une porte, puis par une aultre, qui s'estoient logez en diverses hostelleries avant la ville, en feist approcher aultres mil hommes près l'une des portes d'icelle ville, ayans seullement trois enseignes. Que lors ladicte chevallerie y estant entrez subtillement, comme dict est, feirent debvoirs de eulx mectre en armes et, sur le son d'une trompette, s'assamblèrent en diligence, s'adcheminant vers ladicte porte, où estant,

feirent entrer soubdainement lesdictes trois enseignes, au lieu de sortir ladicte ville comme ilz avoient feynt de faire pour contentement desdictz bourgeois[1]. Si fut ainsy ladicte ville de Mons assubjectie au nom desdictz Estatz. Par où aucuns d'entre le peuple disoient que ledict seigneur de Lallaing avoit démonstré estre plus fidelle qu'ilz ne avoient estimé[2], mesmes par ce qu'icelluy seigneur de Lallaing feist tost aprez exécuter ledict bailly d'Anthoyn[3] par la corde et aprez sa teste jus des espaules et mis en quattre quartiers aux portes d'icelle ville. Par la-

[1] Un rapport adressé par le comte du Rœulx à don Juan d'Autriche et daté de Binche, le 3 avril, dit « que hier après « disner entra dedens la ville de Mons quatre compaignyes de « gens de pied par la porte de Nimy, et que la compaignie de « Maureneau estoit en armes au long de la rue depuis la porte « de Nimy, tant que tout fut entré ; que sur le marché estoient « aussy en armes les aultres compaignies de chevaulx craindant que le peuple s'esmeut; que une partie du peuple estoit « fort triste pour l'entrée desdictz soldatz, et l'aultre partie s'en « esjoyssoit; que l'on disoit qu'il y debvoit encoires entrer ce « jourd'huy ou demain aultres six compaignies, et que incontinent que lesdicts piétons furent entrez, Maurenault et ses « gens sortirent, puis le conte de Boussu accompaigné d'environ « dix à douze chevaulx y entra. » — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 176.

[2] D'après un rapport daté du 6 avril et adressé également à don Juan, les bourgeois de Mons disaient, « au moingz une « partie, que le conte de Lalaing les a trompé, pour ce qu'il leur « avoit promis de ne mectre que une compaignie dedens la ville « en garnison, et que leur intention n'estoit aultre sinon d'en « recepvoir une. » Un autre rapport, daté du 14, disait encore « que la sepmaine passée les bourgeois se mutinarent contre le « conte de Lalaing, pour avoir les clefz de la ville et que lesdictz bourgeois ont faict des clefz de fachon que le conte de « Lalaing ne peult ouvrir les portes sans eulx. » — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 176.

[3] Le 4 avril.

quelle exécution de mort d'icelluy bailly se disoit ledict seigneur de Lallaing estre deschargé des charges et trahyson à luy imposées, comme dessus; mais quoy! ledict peuple ne s'en tenoit encoires asseuré, ny de monsieur de Montigny, son frère, et d'aultres seigneurs de court, disant qu'ilz faisoient pluisieurs bons samblans à mode de farses ou tragédies pour aveuglyr ledict peuple et couvrir leur venin, ne le povant mectre à exécution; voyant ainsy les aucuns plus loing ledict venin desdictz masquez.

En ce mesme temps, comme le capitaine Michiel d'une compaignie de cheval estoit enfermé des ennemys, ses soldatz s'estoient prins à piller les mortz d'une victoire et camp qu'ilz avoient tenu près de Bins; icelluy capitaine Michiel fut secouru en diligence du capitaine Marrau, aussy réputé vaillant et vertueux capitaine, d'une compaignie de cheval, lesquelz feirent telle ouverture en iceulx ennemys[1] que

[1] Une lettre du comte du Rœulx à don Juan et datée de Binche, le 3 avril, donne quelques détails sur cet événement: « Je « résoluz hier au soir, dit-il, avecq aucuns capitaines qui es- « toient auprès de moy, d'envoyer vingt-cincq ou trente harque- « busiers à cheval pour aller recognoistre vers Mons et sçavoir « si ceulx qui sont à Havrech n'avoient besoing de riens. Estans « ce matin partiz, ilz ne furent guaires hors de la ville que les « ennemiz qui s'estoient mis en embuscade embas de la justice, « voyans les nostres, se désembucharent de fachon qu'il y at eu « treize des nostres tuez et douze prins. Les courreurs que le « lieutenant de Falconnette avoit envoyé pour descouvrir et re- « cognoistre s'il n'y avoit personne, ne feirent bien leur debvoir. « Lesdictz ennemis estoient trois compaignies de lances et deux « de harquebuziers. Ledict lieutenant s'est saulvé... » — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 175.

D'après une lettre des États-généraux au marquis d'Havré, datée d'Anvers, le 5 avril, cet engagement aurait eu plus d'im-

en demeurarent une cornette, tant prisonniers que tuez, en la place; regardant ledict don Jan ladicte escarmussade et meslée par la fenestre où il estoit audict Bins[1].

Et sur ce que l'on entendoit que le roy de France faisoit debvoirs de assister ledict don Jan de gendarmerie contre cesdictz pays, le seigneur de Frézin, que ledict peuple ne tenoit trop seur, fut envoyé comme ambassadeur vers icelluy roy de France, affin de se vouloir déporter d'icelle assistence[2]. Et le seigneur de Saincte-Aldegonde fut envoyé pour ambassadeur vers l'Empereur, pour aussy entendre et sçavoir l'intention de Sa Majesté impérialle vers ces Pays-Bas[3].

portance que ne le laisse supposer le comte du Rœulx. Voici comment ils s'expriment : « A cest instant avons eu advertissement que les capitaines Mornault et Michel ont mis en route « quelques compaignies de chevaulx légiers de noz ennemys, et « entre aultres, celle du capitaine Faulconette. Sur la place « sont demeurez mortz quelque quarante ou cincquante, et entre « aultres, le lieutenant dudict Faulconette, ayant esté menez « prisonniers dix-huict ou vingt Espaignolz en la ville de « Mons. » — Ms. cité, n° 7,199, fol. 238 *b*.

[1] Don Juan se trouvait alors à Beaumont.

[2] Ceci n'est pas tout à fait exact. Le 5 avril, les États écrivent au marquis d'Havré : « Les barons de Frézin et d'Aubigny sont « envoïez en France vers monseigneur le duc d'Alençon pour « entendre de plus près son intention touchant l'assistence qu'il « nous promect, sans néanmoins avoir quelque pouvoir de con- « clure ou arrester quelque chose, sans requérir le tout à nous « autres, pour en faire part à Sa Majesté Réginale d'Angleterre. » — Ms. cité, n° 7,199, fol. 238 *b*.

[3] « Le sieur de Saincte-Aldegonde et le sieur d'Oye, avecq les « députez des Estatz de Gueldres, sont envoiez en Allemaigne « de la part de Son Altèze et de nous autres, pour eulx trouver « à la journée ou diette impériale de Worms que se tiendra le

Audict temps, commenchement du mois d'avril 1578, le seigneur de Herpe[1] et ung Hercules Vanden Berghe, lequel estoit mal famé et renommé et pour tel paravant obtenu pardon de crime de faulx, tous deux dudict Courtray, furent prins prisonniers et menez audict Gandt.

Lors, au même temps, le sieur Florenne[2], capitaine et gouverneur de Philippeville, place forte et d'importance pour estre frontière de France et passaige pour y entrer dudict Namur, faisoit debvoirs, selon le bruit, de traihyr icelle ville et la livrer ès mains dudict don Jan. Lequel gouverneur de Philippeville fut pour ceste cause prins de ses gens, qui démonstroient le vouloir tenir fidellement pour le Roy et les Estatz, moyennant leur payement de six années d'arriéraige de leurs gaiges, et assistence de munitions y requises; à quoy lesdictz Estatz ne faisoient, comme disoit ledict peuple, debvoirs de y entendre pour éviter ladicte perte d'une forteresse tant importante, par où lesdictz Estatz générauix ou aucuns

« xij° du présent. » (Lettre datée d'Anvers, le 5 avril 1578.) — « Ms. cité, n° 7,199, fol. 238*b*.

[1] François Schouteete, seigneur d'Erpe, grand-bailli de Courtrai. Suivant le *Récit circonstancié de tout ce qui est arrivé à Gand, etc.*, son arrestation aurait eu lieu le 8 mars. Ses comptes vont du 9 août 1560 au 3 août 1578. — Chambre des comptes, registres n[os] 13,825 à 13,829, aux Archives du Royaume.

[2] Charles de Glimes, baron de Florines, gouverneur de Philippeville depuis 1575, par suite de la promotion de Gaspar de Robles, seigneur de Billy, au gouvernement général de Frise, Groeningue, Ommelandes et Drenthe. Depuis le mois de février 1578, le seigneur de Rossignol négociait avec le baron de Florines la réduction de Philippeville à l'obéissance du Roi; don Juan promettait pour prix de la trahison le commandement d'un régiment d'infanterie.

d'eulx ne démonstroient la vouloir tenir, ains la laisser prendre et rendre ès mains dudict don Jan, que ledict peuple disoit estre légier gouvernement pour l'advancement de la patrie et repos d'icelle.

Lors fut, audict temps d'apvril 1578, le seigneur d'Exarde, estably grand bailly de Waes[1] au lieu dudict seigneur Steelandt, prisonnier audict Gandt, chargé de pluisieurs malversations, et le seigneur de Capres fut commis au gouvernement d'Arthois, en l'absence dudict seigneur viconte de Gandt, occupé en nostre camp, en son estat de général de chevallerie.

En ce mesme temps d'apvril ledict seigneur comte de Boussu, aprez avoir faict asseurer lesdictes villes d'Enghien, Ath, Mons et aultres de garnisons, pour soustenir et empescher le passaige desdictz ennemys audict pays de Flandres, vient de retour audict lieu de Bruxelles, et la reste de ses gens furent renvoyez en leurs garnisons, attendant que nostre dict camp seroit formé et dressé[2]. Que lors vindrent nouvelles

[1] Il doit y avoir erreur ici. Antoine de Gruutheere, seigneur d'Exaerde, de Desselghem, etc., était grand-bailli du pays de Waes depuis le 17 décembre 1576; il occupa cette charge jusqu'au 11 mai 1579. — Chambre des comptes, registre n° 14,482, aux Archives du Royaume.

[2] Voici quelques détails sur la situation des troupes des États et ce qui se passait de leur côté. Un rapport fait par deux femmes, le 5 avril, dit « que allentour de Baudour elles ont veu la « gendarmerie de pied et de cheval et qu'il leur semble en y « avoir beaucoup et qu'ilz en attendent encoires d'aultres; que « ceulx des Estatz, à ce qu'ilz disent, doibvent repartir le camp « en deux, une partie devant Soingnyes et l'aultre devant Havrech; que dedans Mons elles ont veu beaucoup de gendar- « merie, mais ne sçavent le nombre, et qu'il y a deux compai- « gnyes de voluntaires comme elles ont oy dire; que mardy ou

que ledict seigneur de la Motte, lequel paravant avoit esté tant suspecté d'infidélité, estoit audict Gravelingnes et le tenoit pour ledict don Jan. Mais peu aprez icelluy la Motte s'en excusant manda en court par lettres qu'il ne tenoit la ville et chasteau dudict Gravelingnes que pour le Roy et les Estatz tenans pour ladicte religion catholicque et romaine, et n'entendoit congnoistre ledict seigneur prince lieutenant général. Sy est-ce que ceulx dudict Gandt et aultres de Flandres ne laissaient de faire tous debvoirs pour donner empeschement audict de la Motte de ne emprendre davantaige sur leur dict pays de Flandres, redoubtant le bruit qu'il avoit d'avoir secrète intelligence avecq ledict don Jan.

En icelluy temps d'avril 1578 fut publié audict Bruxelles et ès aultres lieux de Brabant et Flandres tenans pour les Estatz que tous prescheurs n'eussent en leurs sermons à diffamer les seigneurs gouverneurs et aultres du conseil[1]; que tous bourgeois s'es-

« merquedy prochain ilz attendent le prince d'Orenges et que « l'on tient pour certain qu'il est dès à ceste heure allentour de « la ville d'Ath. » Le 14 avril, le comte de Rœulx informe don Juan « que l'infanterie des ennemiz logeat hier à Hove, qui est « terre d'Enghien, pour marcher vers Bruxelles; que la caval- « lerie a prins le chemin de Lessines. » Le 20, il écrit encore : « Ilz ne sont dedens Mons que deux compaignyes d'infanterie et « une de chevaulx. Sy en at une de pied à Hyon, laquelle, à ce « que j'entens, s'est fort fortiffiée. Le conte d'Egmont est encoires « à Enghien avecq quatre aultres et une de cheval. »—Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 176.

[1] Le 12 avril 1578, l'archiduc Mathias écrivit d'Anvers aux gouverneur et membres du conseil provincial du roi en Artois : « Mon cousin, très-chiers et bien amez, nous vous envoyons avec « cestes lettres patentes de placcart du Roy, contenans deffence « à tous pasteurs, curez, prédicateurs ou aultres, de prescher.

tans retirez hors dudict Bruxelles eussent à y retourner sur paine de confiscations de biens[1], par ce que aucuns bourgeois variables et non trop seurs se retiroient avecq leurs biens, affoiblissant la ville et descouraigeant les bons et fidelles patriotz délibérez d'abandonner et employer leurs biens et vies pour la garde et deffence d'icelle ville de Bruxelles, comme en droict appartient à tous bons et loyaulx habitans de villes et aultres places de les garder unanimement en toute fidellité.

Lors audict temps ledict seigneur de Hèze, estant commis gouverneur dudict Mastrecht, avecq aultres capitaines y estans en garnison, furent prins de leurs

« enseigner ny proférer en publicq ou privé quelques parolles « ou actes scandaleux, tendans à la distraction de l'obéyssance « deue à nous, nostre bon cousin le prince d'Oranges et Estatz « généraulx de par deçà, selon que verrez plus amplement « par le contenu d'icelles, vous requérant et néantmoins au « nom et de la part de Sa Majesté ordonnant bien expressé- « ment et acertes que incontinent et sans délay ayez à les faire « publier par toutes les villes et lieux du pays et conté d'Artois « où l'on est accoustumé faire cryz et publications, et à l'entre- « tenement d'icelles procédez et faites procéder contre les trans- « gresseurs et désobéyssans par l'exécution des paines y appo- « sées, sans aucune faveur, port ou dissimulation, etc... » Semblables lettres furent adressées aux conseils des différentes provinces.—Archives du Royaume, *Dépêches des rebelles*, t. Ier.

[1] Cet ordre datait déjà de quelque temps. Le Conseil de Brabant, pour sauvegarder les intérêts de plusieurs maîtres de la Chambre des comptes et de François Damant, garde des joyaux du Roi, qui semblent avoir suivi à cette époque le flot de l'émigration bruxelloise, protesta contre le rappel des absents dans les premiers jours de février. Le 10 du même mois, l'archiduc Mathias écrivait d'Anvers au comte de Boussu, commis au gouvernement de Bruxelles : « Mon cousin, nous vous envoyons « avec ceste la requeste à nous présentée de la part de ceulx du « Conseil du Roy en Brabant afin qu'il nous pleust ordonner à

ır estre payez de leurs gaiges [1]; mais il y
cte entre ledict peuple que ce ne fût faict
· secrète intelligence dudict don Jan pré-
rprendre la ville, comme par ses ruses et
ne cessoit de souffler à tous costez par
spiez, n'espargnans dons et promesses
re entendre à sa dévotion contre cesdictz

e les *vribuyters* aventuriers dudict Bru-

eulx du magistrat de Bruxelles et aultres qu'il
oit que n'auryez à exécuter l'ordonnance ou com-
fait audict Bruxelles, que tous ceulx qui se sont
osentez d'icelle ville pour ces troubles, y auroyent
endéans trois jours doiz la publication de ladicte
, à peine que leurs biens seroyent venduz et les
procédans employez à la fortiffication d'icelle
oultre privez de leurs offices..... » — Archives du
pêches des rebelles, t. 1er.
il, Henri de Vienne, baron de Chevreaulx, gou-
iest, Sichem et Arschot écrit à don Juan : « Mon-
ıyant heu advis que les soldatz estantz à Mas-
oient amuttinez et qu'ilz s'estoient saisiz de leur
cappitaynes et enseignes, je m'acheminay celle
enser animer les soldatz combattre les bourgeoys
er quand il eust esté temps, leur ayant escript que
èze les payeroit et recepvroit au service de Sa
ont en ce lieu de si bons espions qu'après que
erty de la mutination, j'assemblay mes cappi-
ieutenans de cavallerie pour avoir leur advis, le-
ıe je me debvois acheminer celle part et le feitz
droissard. Les bourgeoys de Mastricht furent ad-
sel qu'ilz se donnassent de garde de moy, et le-
issement leur a esté faict sur le dos d'une tarte.
urgeoys sont plus forts que les soldatz, de ma-
sdictz soldatz se sont logez de l'aultre part de la
sont retranchez contre les bourgeoys leur ayant
ement quant ilz sçeurent l'advertissement, encor
ella les soldatz n'ont laché nul de leurs chefs. Ilz

xelles furent cassez[1], chargez d'avoir emprins sur les amys où que[2] leur commission ne se extendoit que sur lesdictz ennemys, comme dict est, iceulx ennemys venoient courre journellement jusques près dudict Bruxelles tenans le passaige des bois illecq, de sorte que l'on ne povoit amener bois ny aultre choze en la ville, là où que avant ledict cassement iceulx *vrybuyters* tenoient lesdictz bois francqz, et povoient ceulx dudict Bruxelles aller seurement au bois et ailleurs à leurs affaires.

Ce pendant lesdictz ennemys se fortiffioient au quartier dudict Louvain, ramassant des villaigeois chariotz et charettes qu'ilz povoient treuver en ce quartier de Louvain et de Bruxelles. Et ceulx de Lille fortiffioient de l'aultre costé leur ville par assistence de grand nombre de gens de ladicte chastel-

« sortirent de la ville dix hommes à cheval qui firent charges « de coureurs et en prindrent trois en vie et deux qui eschappirent et le reste ne sçeut rentrer en la ville. Il y avoit entre « eulx le sergent de la compaignie coronelle, lequel m'a dict que « les sergents des compaignies qui sont sept sont esté esleuz « par les soldatz cappitaines... » — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 176.

[1] On lit dans les *Dépêches des rebelles*, t. Ier, aux Archives du Royaume :

« Son Altèze et Conseil d'Estat lez-elle at ordonné que par placcart soyent révocqué tous les commissions et charges données aux vrybuters, tant de cheval que de pied, les cassantz et deffendantz à chascun d'eulx de s'en ayder desdictes commissions de quy ilz peulvent estre impétrées ou données, ny aulcunement aller au vrybut, sur paine de la hard. Faict en Anvers, ce second jour d'apvril xve soixante dix-huict.

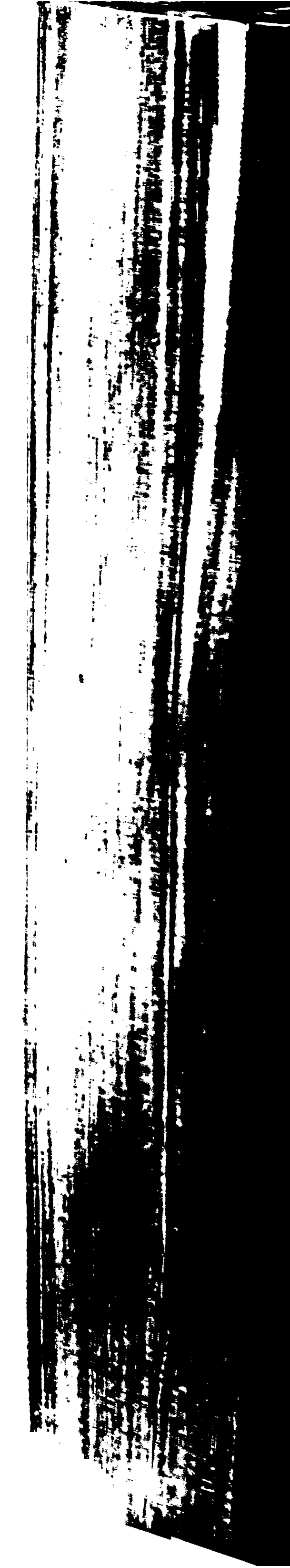
« Par ordonnance de Son Altèze.

« J. Van Asseliers. »

[2] *Où que*, alors que.

ille, si que le premier jour en y avoit be-
t plus de six milz; faisant rompre pluisieurs
et édiffices ès faulxbourgz, tant d'esglise
tres séculiers, de grandissime et inesti-
eur; comme se fortiffioient aussy les villes
1 et d'Allost.

edict peuple se commenchoit à fâcher des
t continuelles charges et travail qu'ilz sup-
de diverses nouvelles demandes que l'on
journellement pour l'advancement des af-
cessaires ausdictz pays, et des foulles des
i'ilz avoient en leurs logis, outre leur garde
ige qu'ilz faisoient, comme dict est, et que
ys demeuroient maistres de la campaigne,
e plat pays et prendant les villes l'une de-
'aultre aprez. Qui causoit audict peuple
npatience, disant qu'ilz ne sçavoient à qui
. Aucuns audict Bruxelles disoient que
culpe desdictz dix-huict hommes dudict
; aultres en chargeoient aucuns desdictz Es-
ielz entendoient couvertement à l'intention
n Jan, et que ce n'estoit, disoient-ilz, que
d'iceulx masquez malveullans et pertur-
le la républicque, pour eulx enrichir et
edict peuple, et, aprez avoir branscaté, pillé
à leur plaisir, faire la paix à leur poste;
ssy icelluy peuple que se povoit avoir esté
npeschement ausdictes tirannyes desdictz
, si lesdictz perturbateurs servant à cou-
ussent accepté le secour de chevallerie qui
nt de fois présenté ausdictz Estatz, que non,
eux aymé laisser menger et ruyner les po-



vres subjectz tant des villes que des villa
Pays-Bas, sans payer les soldatz qui n'es
ployez en debvoirs requis de guerre et vi
moingⁿs sans discrétion, à leur perverse
faire maulx infiniz, trop détestables, co
le temps et leurs soldées, tant qu'iceu
avoient ou prendoient l'occasion de eul
estans asseurez que la justice ne s'en fais
entre icelluy peuple se disoit avoir asse
paravant, comme cy-devant est déclair
sant ce pendant lesdictz ennemys de passe
leursdictz desseingz, prendànt grandeme
taige de nostre dict désordre et obscure

Audict temps d'avril 1578, se descouvr
plement ledict desseing dudict seigneur de
lequel, comme gouverneur desdictz ville
de Gravelingnes, manda à ses soldatz est
nison de venir audict chasteau; où estant
suada de faire nouveau serment aprez plu
batz et difficultez, et en sortirent environ
hors dudict Gravelingnes ne veullant en
dict renouvellement de serment, sans fa
menaches dudict seigneur de la Motte, le
ainsy lesdictz ville et chasteau de Gravel
force pour le Roy et ladicte religion romai
icelluy seigneur de la Motte disoit pour s
couvertes, demandant d'avoir eslargy le
gneurs prisonniers audict Gandt, ayant l
Vaulx, lieutenant d'illecq faict debvoirs de

[1] Le seigneur de la Motte se déclara le 8 avril po
d'Autriche. *Voy.* la *Correspondance de Valentin de P*
et suiv.

ict la Motte. Que lors ceulx des chastelle-
erghes-Saint-Winnocq, de Bourbourg, de
Furnes et du pays à l'environ se treuvè-
vement en équipaige d'armes et vindrent
r ledict Gravelingnes, y ayant pour assis-
ques basteaux de guerre, de mode qu'i-
a Motte n'y povoit faire entrer secour. Et
ceulx de Gandt avecq aultres de ce quar-
ndres marchèrent celle part en diligence,
ed que de cheval en nombre d'environ six
e treuvans assamblez illecq près dudict
nes, misrent garnison esdictes villes de
Bourbourg et Dunckercke, ensemble à
n'estans lesdictz Ganthois trop asseurez
illes de Furnes et de Cassel, où l'occcasion
entoit lors de y povoir mectre garnison;
ntmoingz ledict de la Motte assez accosté
garnisons ganthoises contraires à son in-
i démonstroit assez estre contre ledict sei-
ce lieutenant général et d'aultres bons sei-
triotz ses adhérens estans pour le service
uyvant ses sainctz commandemens et ins-
la saincte église chrestienne par Jésus-
filz, et aprez de ses appostres et aultres
eurs vrays successeurs; ensamble pour le
pos de leur patrie, selon qu'ilz de la nou-
ion appelée soustenoient estre la voye sa-
aultres de ladicte religion romaine, ap-
hienne, disoient se debvoir ensuyvre les
arretz touchant ladicte religion romaine
es tenuz par pluisieurs cardinalz, évesques
prélatz soubz l'auctorité papale, aussy bien

que les escryptz et arrestz des Vieux e
Testamentz, où est dictentre aultres pass
adjouster ne diminuer aux parolles et c
mentz de Dieu; sur quoy ledict peuple d
poser le plus, estans néantmoingz pres
pour wydier desdictz différentz de relig
que par les Estatz généraulx se wyderoi
droit, suyvant le droict divin et naturel
humain compatible audict faict de la vr
religion chrestienne, fuyant l'ambition
qui at causé les dictz maulx infiniz, con
est déclairé plus amplement; que se pour
tenant le chemin droict, d'ung cœur ou
dissimulations et masqueries, comme du p
ainsy, par la milleure et droicturière
venir à l'effect de ladicte pacification, c
sieurs disoient, mais aultres, et signame
ladicte église romaine, que l'on préten
icelle leur religion romaine, laquelle les e
selon le comun bruit du peuple, en l
bénéfices et libertez.

Ce pendant furent les loix renouvellé
lesdictz quartiers de Bourbourg, Duncker
Berghes, Ypres, Dixmude et aultres pl
viron, et y mis des amateurs de la patrie,
estoient réputez, sans avoir regard à la
noblesse et gentillesse, n'estans les supé
estimez pour leur richesse et noblesse que
peuple. Lors le seigneur d'Estade et Noy
tably gouverneur d'Yppre[1].

En ce temps d'avril 1578, fut rendue

[1] Paul de Noyelles, seigneur de Staden.

de Chymey, place forte et tenable moyen-
le garde, où estoient deux enseignes dudict
de monsieur de Montigny, frère dudict sei-
Lallaing, tant mal famé pour la patrie,
gouverneur dudict Chymey, nommé d'En-
ant esté secrétaire audict duc d'Arschot.
s deux enseignes avoient promis aux vil-
là entour de ne le rendre, jusques au der-
ne. Que causa à ceulx de la ville d'Avenne
x confier aux deux compaignies dudict ré-
e Montigny; se délibérarent de leur oster
et les chasser dehors. Lors lesdictz enne-
ns d'une cruelle rage, comme il sambloit
iple, prindrent quarante, tant hommes que
t enffans, près Maubeuse, et les feirent en-
ne grainge où ilz boutèrent le feu, si qu'ilz
ıslez et treuvez par aprez enbrachez l'ung
choze trop lamentable de ainsy traicter les
rsonnes par le commandement, comme se
Sa Majesté, loing de user de miséricorde
ce appartenante et séante à tous seigneurs
.

temps, les seigneurs Boorluut, Honde-
oos Sanders et Joos Braekele[2] pensant

ement d'Ennetières.

orluut, chevalier de Jérusalem, seigneur de Boucle-
, nommé premier échevin de la Keure de Gand, le
), était opposé au parti d'Hembyse et fut arrêté par
ous une fausse accusation de trahison, dans la nuit
octobre 1583. Quant à Hondeghem, c'est sans doute
l ortographié, et peut-être faut-il lire *Lovendeghem*.
es de cette seigneurie, Josse et Antoine Triest, sei-
Ruddershove, appartenaient à l'opinion du seigneur
t se montraient, comme ce dernier, opposés aux des-
.



avecq aultres adhérens dudict Gandt estre
seurez de certains nobles, demandèrent par
à ceulx de la loy dudict Gandt joinctz avecq
huict hommes d'illecq, qu'ilz eussent à wy
seigneurs prisonniers, les relaxant s'ilz n
culpables, ou aultrement les condempner se
offences, disant qu'iceulx seigneurs prison
debvoient estre tant scandaleusement garde
datz. Sur quoy lesdictz de la loy et d
hommes dudict Gandt disoient ne treuver
estre temps d'en wydier par relaxation ou
ment, si qu'ilz résolurent de les détenir en
du prince illecq[1]. Lors ung maistre Franch
Coninckdonck, advocat audict Gandt, fut pr
avoir proféré aucuns propos tendant à la s
dudict Gandt.

Audict temps, lesdictz Franchois soubz l
dudict seigneur collonel de la Garde audict I
font poursieulte pour y rentrer, mais les b

seins d'Hembyse. Nous ne connaissons pas le Sanders
tionne l'auteur. Nous savons seulement qu'en 1584
laume Sanders fut doyen de la corporation des tis
Gand. Josse de Bracle, gendre du conseiller Josse de
dere, était lui-même conseiller au Conseil de Flan
le 7 juillet 1567. Il fit également partie du nouveau c
bli par l'archiduc Mathias, le 12 juillet 1580. Au comr
de l'année 1584, il fut envoyé, conjointement avec le s
Boucle, Antoine Heyman, et le pensionnaire Jacque
par les États de Flandre pour le quartier de Gand,
afin d'y traiter de la paix avec le prince de Parme. Il
8 juillet 1608.

[1] Le *Princen-hof*, prison à Gand. Suivant le *Ré
stancié de tout ce qui est arrivé à Gand pendant le*
fol. 30, ce transfert des prisonniers aurait eu lieu le I
vant.

n font refuz pour le mauvais traictement
ns d'iceux bourgeois disoient avoir suporté
temps de six sepmaines qu'ilz avoient logez
maisons, comme en aprez feirent aussy re-
de Mallines de les recevoir pour leur dicte
renommée. De sorte qu'ilz demouroient
nt en ce quartier de Mallines et Villevoorde;
ıns d'entre ledict peuple doubtoient n'en ve-
oon succès de ainsy les irriter et facher en ce
dangereux; disant lesdictz Franchois pour
uses que s'il y en avoit aucuns d'entre leurs
nies mal conditionnez que l'on euist à les cor-
ougnir selon leurs démérites; mais quoy!
isoient que ledict seigneur de la Garde n'en
:t justice ny repréhention convenable; que
ısé audict seigneur de Boussu, estant der-
t audict quartier de Mons avecq son armée,
onner et faire pendre aucuns d'eulx pour
ıvais régiment qu'ilz tenoient ès maisons
paysans[1], remonstrant audict seigneur de
de y veulloir mectre milleur ordre ou de re-
en France d'où ilz estoient venuz. Tost aprez
compaignies franchoises furent repartiz au-
evoorde et audict Mallines; estant lors ledict
de Glyme pour gouverneur illecq, ne se
nt de ladicte entrée d'iceulx Franchois, en
comme aucuns disoient icelle place tant im-

oport, adressé le 14 avril par le comte du Rœulx à don
tionne en effet qu'à Mons « journellement on pend des
ur ce qu'ilz demandent argent. »

e de Witthem écrit de Louvain à don Juan, le 7 mai :
chief de Vilvorde, partit avant hier pour Anvers, que

portante n'estre trop asseurée, et aultres d
qu'ilz avoient longtemps servy ledict seigneu
lequel se confioit assez en leur fidel service.

En icelluy temps d'avril 1578 furent men
d'Utrecht, pour eulx retirer où bon leur sa
le président de la Haye et trois conseillier
Utrecht, assçavoir Van Lenth[1], Gryspel[2] e
ghem[3], trois chanoines, Wycart, Sloot, Goe
doyen Wensels, Fredryck Vythan, gentilhe
la vefve du pensionnaire d'illecq, tous s
pour malveullans à la patrie[4].

« mes gens faillirent de prendre. Il ont eu audict li
« révolte. Aucunes compaignies almandes ont est
« remis de celles du sieur d'Egmont. »—Archives du
Papiers d'État et de l'Audience, liasse 177.

[1] Jean Van Lent, conseiller du Conseil du Roi à U
cien commissaire pour les confiscations sous le gou
du duc d'Albe.

[2] Antoine de Grysperre, également conseiller et a
missaire pour les confiscations.

[3] Ne serait-ce pas Jacques Van Raeseghem, conse
ceveur général d'Utrecht, qui fut aussi, sous le gou
du duc d'Albe, receveur des confiscations?

[4] Partout, non sans raison, on destituait de force
sans du gouvernement espagnol. On n'avait que ce m
déjouer les intrigues des traîtres. En Frise, où l'autori
était à peine reconnue, et où don Juan entretenait de n
relations, on fit ce que l'on avait fait à Utrecht. Le 20
lien de Decama, conseiller du Roi, informe don Jua
« veille des Rameaux, le sieur de Ville est arrivé de E
« Leeuwaerden et environ les quatre heures du soir n
« luy l'évesque dudict lieu avecq le procureur géné
« que Rommerts, à l'entrée desquelz audict chasteau
« le pont-levis, et par ainsy tenuz prisonniers; i
« aprez envoya un esquadron de bourgeois à la mais
« sident pour le garder; le mesme au logis de Vaster
« du docteur Wybrandt Ayta, Nicolas Nicolay, et a
« greffier..... Lundy après fut faicte monstre des bo

endant ledict seigneur prince, lieutenant gé-
ssambloit de plus en plus ses forces audict
Brabant, qui s'augmentoient journellement,
entre aultres en cestuy quartier de Brabant
s six enseignes d'Hollande, passant soubdai-
par la ville d'Anvers, pour ce que les bour-
illecq ne vouloient tenir aucune garnison[1],
our la garde d'icelle ville faict 80 enseignes
uict collonelz desdictz bourgeois d'Anvers
essus ce une compaignie de jeunes gens d'i-
lle. Lors arrivèrent aussy audict quartier
s ung régiment d'Escochois ayant servy au
Danswyck contre le roy de Pollongne, lequel
tendoit de assubjectir ladicte ville de Dans-
omme aultres places du royaulme de Polle;
ulx d'icelle ville de Danswyck avecq aultres
-pays, lesquelz avoient du commenchement

é trouvez en nombre de six cens, portans armes, les-
ardent à présent ladicte ville. La veille de Pasques
ct évesque... envoyé prisonnier à Bruxelles. Ont esté
lement constituez prisonniers le capitaine Wille Tim-
et Zacharias Tabiens..... Le prince d'Oranges veult
signe une union, que l'on fasse serment à Mathias,
gouverneur général, et que ceulx de Frize se confé-
avec ceulx de Hollande et Zéelande. » — Archives du
, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 176.
avril, Claude de Witthem écrit de Louvain, à don
Ceux d'Anvers ont eu vendredy dernier grand alborote
ntre l'aultre, à raison que le prince d'Orenge et ceux
ction volloient introduire gens de guerre en la ville; à
usieurs se sont opposés, non sans grand crieries. »
il, il écrit encore : « Le xxij[e] sont passé et traversé
cinque enseignes de gens du prince d'Orenges qui ont
ité en nombre de cinque cents et quatre vins testes,
s grand murmure du peuple qui estoyt en armes. » —
lu Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 176.

faict refuz de le recevoir, disant qu'ilz avoient
noient ledict seigneur empereur pour leur r
qu'iceulx de Danswyck résistarent, soustenant
estoient francqz et neutres, non subjectz
royaulme de Polle selon leurs privilèges, esta
sistez du roy de Denemarque de vivres et a
munitions de guerre à eulx nécessaires, com
avoient aussy pour secour six enseignes d'Alle
et en aprez ledict régiment d'Escochoys, ayant
ledict seigneur prince en Hollande soubz le sei
collonel Stuwart, lesquelz firent vertueux e
lants debvoirs avecq les habitans dudict Dans
tant que lesdictz de Danswyck s'appointèrent
ledict roy de Polle, à conditions qu'il les lai
en leurs privilèges, franchises et libertez, qu'i
seigneur roy de Polle promist réallement de f
entretenir sans les diminuer ains les augm
Suyvant quoy se retirarent les gens de guerr
lenois laissant ladicte ville paisible, comme di
et lesdictz Allemans estans payez se retirare
leurs pays, et lesdictz Escochoys en Brabant, po
courir ceulx des Pays-Bas contre ledict don
les siens ennemys d'iceux pays, comme dict e

Lors, audict temps d'avril 1578, fut com
estably le seigneur de Steenbecke, gouverne
Lille, Douay et Orchies, au lieu dudict seigne
ron de Rassenghien prisonnier audict Gandt, c
dessus. Et y avoit bruit de traictement de pai
Mallines, y estans ledict seigneur de Selle[1],

[1] Jean de Noircarmes, baron de Selles, gentilhomm
bouche et lieutenant des archers de la garde du Roi. Phi
l'avait envoyé aux Pays-Bas pour négocier, en son non

de Bours et de Boussu, mais ne se accorda
la demande accoustumée dudict don Jan. Au
temps d'apvril vindrent nouvelles du pays
naigne que le seigneur Empereur, ou les ellec-
'Empire, en dyête que se tenoit dernièrement
[1], avoit résolu de se joindre avecq lesdictz Es-
de rapeller tous chiefz, collonelz, capitaines
es soldatz dudict Allemaigne hors du service
don Jan déans certains briefz jours, sur paine
s et biens; et que ledict seigneur Empereur
voulu donner audience à l'ambassadeur que
oit envoyé ledict don Jan[2], pour ne vouloir
re à ung tel que luy; et qu'iceulx de l'Empire
oient les Estatz de leur puissance, disant
soustenir avecq Son Altèze la querelle contre
lon Jan[3]; qui estoit une grande assistence et

-généraux. Ses instructions sont datées du 20 décembre
es se trouvent en flamand dans *Bor*, liv. XII, fol. 16 et

iète s'ouvrit à Worms, le 12 avril. Voy. *Bor*, liv. XII,
31 *b*.

envoyés de don Juan à la diète étaient Werner, comte
, et le docteur Jean de Halstein.

nix et le seigneur d'Oye, commissaires des États auprès
ète, écrivaient de Worms, le 7 mai suivant : « ..... Nous
aujourd'huy eu audience vers les députez et conseil-
le deux conseils avec bonne attention. Après avoir dict,
octeur de la part de don Jehan, nommé Halstein, a de-
é copie et temps pour respondre et quant et quant dé-
que l'on ne doit en aucune façon tenir Son Altèze, je
onseigneur l'archiduc, pour gouverneur du Pays-Bas
seigneur de Saincte-Aldegonde pour conseillier du Roy.
sfoys pour ce qu'il ne s'adressoit pas à nous et que bien
près le vice chancelier de Mayence nous donna pour
nce que les sieurs illec présens au nom de leurs maistres
chioient fort et Son Altèze et voz seigneuries des pré-

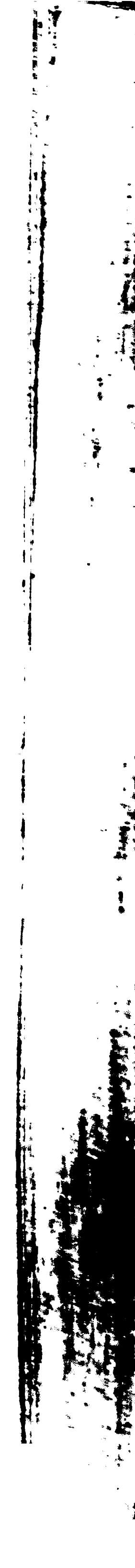
empeschement à ceulx estans préparez et e
audict Allemaigne pour venir servir ledict d
et entre aultres le duc de Brunswyck [1] avec
milz chevaulx.

« sentations et offres qu'en leur nom nous avions faict
« et quant présentoient ainsi leur service et toute ami
« rans au reste que donnassions une harengue par esc
« avons estimé estre meilleur de ne rien respondre, su
« les autres avoient dict, espérans que aurons meille
« et moyen d'y respondre lors que par escrit y respond
« nostre proposition. » — Archives du Royaume, *Papie*
et de l'Audience, liasse 177.

[1] Malgré cette défense, les troupes levées par le duc
wick en Allemagne, vinrent au secours de don Ju
triche, et il n'est pas sans intérêt de faire remarquer q
gnalèrent leur entrée dans les Pays-Bas par le pillage de
Ces défenseurs de la foi et de la religion n'eurent rie
pressé que de dévaster les édifices consacrés au cul
lique. Nous en trouvons de curieux témoignages dans
respondances du temps. Le 17 mai, Werner, comte
écrit de Worms à don Juan : « Je suis adverty que le
« duc de Braunschwigh font en ma conté de Salm g
« sordre, ayans tué six à sept de mes subjectz, bru
« ques maisons, brisé quelques églises et faict toute
« insolences et pillieries. » Le 29 mai, Maximilien d'
écrit également de Durbuy : « Monseigneur, j'ay prin
« diesse de remonstrer en toute humilité à Vostre A
« depuis quelques jours les raittres de monsieur le d
« de Bronsvike sont tous arrivé en ma seignorie de
« bien le nombre de cinc mille, de sorte que c'est la plu
« pitié du monde de voyre le désordre et le dégat q
« en premier il ont rompu tout la plus part les église
« dehors les remonstrances et calis et les ornemens,
« journelement tous les grains des champs pour leur c
« prendant aulx pouvres gens tout leur bestiaulx, m
« accoustremens, en fasson que si Vostre Altèze, par s
« bénévolence accoustumée ne me regarde avecque
« vres désolés subjés d'ung œuil de pitié, ceste mie
« scerat entièrement ruyné. » — Archives du Royaume
d'État et de l'Audience, liasse 177.

temps furent envoyez commissaires audict
our besoingner sur le faict desdictz seigneurs
ers illecq[1]. Lors se lèvent audict pays de
les cloches et joyaulx des églises, comme se
udict quartier de Flandres, pour s'en ayder
essité requise desdictz pays contre les enne-
e pendant le seigneur de Thilly[3], gouver-
Bourbourg, fut prins avecq son accusateur
tenant le party des bourgeois, estant icelluy
de Thilly chargé d'avoir secrète intelligence
ict de la Motte pour rendre ledict Bour-
ecq ledict Gravelingnes, y ayant lors audict
rg ung capitaine Sallin[4]. Audict temps les
s d'Andelot, Vateville, Clerven, Sainct-
t aultres seigneurs de Haulte-Bourgoingne

avril, l'archiduc Mathias chargea le marquis de Ber-
conseiller Meetkercke de se rendre à Gand « pour le
vesques et seigneurs prisonniers. » — *Correspondance
ne le Taciturne*, t. IV, p. 41.
édit daté d'Anvers, le 12 mars 1578, le conseil de
vait ordonné à l'amman de Bruxelles de prendre dans
des paroisses et dans les couvents tous les objets de
de ne laisser dans chaque tour qu'une cloche de
grandeur, qui servirait à annoncer les offices et à
arme. Les Espagnols s'emparaient des cloches pour
es canons. — A. Wauters, *Histoire des environs de*
t. I, p. 51.
n de Thilly, capitaine de Bourbourg.
s la *Correspondance de Valentin de Pardieu*, p. 222, ce
'appelait Sallet.
ndelot appartenaient à une très-ancienne famille du
ourgogne. Un de ses membres, Pierre d'Andelot, fut
Bruxelles le 1er juin 1568. Un seigneur d'Andelot,
de l'amiral de Coligny, fut l'un des fondateurs de la
Bretagne. Les *Mémoires de la république Séquanoise*
mentionnent un grand nombre de seigneurs de ce nom.



feirent certain protest contre les assistens
don Jan, démonstrans le vouloir exécuter
d'armes, estans iceulx assistens dudict don

Un Jean d'Andelot, sire de Cromary, conseiller et ma
du Roi, grand écuyer de France, bailli d'Amont, fut e
Louis XI, en 1483, à la diète de Lucerne pour lui pr
alliance dans l'intérêt de la sûreté publique. Un Simon
fut reçu dans la confrérie de la noblesse de Bou
1502, et mourut en 1504; son fils Jean, chevalier, se
Jouvelles, Fleurey, Myon, premier écuyer d'écurie de
Charles-Quint, le suivit dans son expédition de Tu
compagna lorsqu'il alla réprimer, en 1540, l'insurre
toise. Gollut mentionne encore Elyon d'Andelot, reç
frérie de la noblesse de Bourgogne en 1503; Gaspard
reçu en 1566; Jean-Baptiste d'Andelot, sieur d'Ola
de Dôle, reçu en 1564 et mort en 1582. C'est sans dout
nier que se rapporte une ordonnance délivrée à Nam
1578 par don Juan d'Autriche, et en vertu de laquelle
« Jacquemet, trésorier du roy en sa grande saulneri
« en Bourgoigne » est invité à payer « et ce au fœu
« que ont à présent les monnoyes d'or et d'argent au
« goigne, au sieur d'Andelot, la somme de dix mill
« pris de soixante-douze carolus monnoye dudict
« valeur d'iceux, et ce en tant moingz et à bon comp
« blables vingt mille huict escus et cinquante carol
« monnoye à quoy montent les vivres et munitions
« ledict d'Andelot et ses commis à l'infanterie et
« espaignole à leur dernier retour de ce Pays-Bas
« passante par ladicte Bourgoigne doiz le xxij[e] de m
« dix-sept dernier que icelle y entra jusques le dix-
« de juing ensuivant audict an, qu'elle en sortit pou
« Savoye. » — Archives du Royaume, *Papiers d*
l'Audience, liasse 177.

Les Watteville ou Wattweiller, d'une seigneur
Thann, furent longtemps vassaux de la maison d'A
occupèrent « soubz icelle, » dit Gollut, les gouvern
comté de Kibourg, Burgdorf et Thann. Un Jacques
ville fut désigné par messieurs de Berne pour c
l'armée des ligues qui vint mettre le siége devant Dij
tembre 1513. Un Gérard de Watteville accompagna

baron de Chevreau[1], de Gaste[2], de la Ro-
ltres haulx-bourgoingnons de la dévotion
don Jan.

udict mois d'avril 1578, se partyt ledict sei-
nce d'Anvers par eauwe, pour traicter avecq
ez dudict Gandt sur le faict de leur dissen-
ictz seigneurs prisonniers et de la munition
ge convenable à ladicte chevallerie, estans
éputez venuz jusques à Basserode pour y

int dans son expédition contre les protestants d'Al-
; occupa plus tard la charge de chambellan. C'est
nt le même qui figure sur une liste des gentils-
la bouche du Roi, insérée dans la *Correspondance*
II, t. I, p. 548.

ntoine de Vienne, baron de Clervant et de Coppet,
mbrassé la cause des protestants de France, devint
ois surintendants « de la maison, affaires et finan-
Henri, roi de Navarre. Son père, Claude de Vienne,
Clervant, chambellan de l'empereur, mort en 1540,
sé Claudine du Châtelet, et eut deux fils, Claude-
Nicolas, ce dernier seigneur de Vellefin et de Vau-
en 1569 au siége de Poitiers.

André de Ville, baron de Saint-Rémy, l'auteur lui
s sentiments qui n'étaient pas les siens. Il est bien
rsque le duc de Deux-Ponts envahit la Bourgogne,
rmée du roi de Navarre; mais, au mois de mai 1578, il
lon Juan d'Autriche un acte par lequel il reconnais-
agi sans connaissance de cause et déclarait aban-
parti « des Etatz généraulx de Flandres » et se
toutes ligues et conjurations, pour rentrer sous
e du Roi. — Archives du Royaume, *Papiers d'État et*
ce, liasse 177.

le Vienne, baron de Chevreaulx, gouverneur de Diest,
et Sichem pour don Juan, et remplacé dans cette
29 mai 1578, par Jean-Baptiste de Monte.

armier, chevalier, seigneur de Gastel.

and de Lannoy, comte de la Roche, gouverneur
vant l'insurrection.

recevoir ledict seigneur prince avecq bonne com[
gnie de leurs gens, n'estans les Ganthois d'advis
relaxer iceulx seigneurs prisonniers sans avoi[
wydanghe desdictz ennemys hors desdictz Pays-[
et que lors leur seroit faict selon que de droict e[
raison se treuveroit appartenir. Tost aprez fut pu[
de ne hanter et traicter avecq lesdictz ennemy[
d'entretenir la paciffication sans prophérer auc[
propos tendans à sédition ou scandaleux vers l'[
et l'aultre.

Ce pendant vint de retour ledict marquis de Ha[
de son voyayge d'ambassadeur en Angleterre, au[
Anvers près Son Altèze ; ayant accordé ladicte [
jesté Réginale d'Angleterre ausdictz Estatz cent [
livres sterlincx et 5,000 soldatz, desquelz en y a[
venu 500 avecq maistre Candich[1], ambassadeur [
celle Réginale Majesté, armez, audict Anvers[2]; ay[

[1] La *Correspondance de Guillaume le Taciturne* mentio[
t. IV, p. 57, un sieur Cavendish, colonel d'un régiment de [
dats anglais, qui prit part à la bataille de Rymenam.

[2] Ce que dit ici l'auteur n'est pas exact. Le 1er mai 157[
marquis d'Havré, monsieur de Famars et le pensionnaire Y[
vinrent faire rapport aux États-généraux « que les Françoi[
« l'Escossois (le régent Morton) se commençoient à esmouvo[
« cause de quoy Sadite Majesté (Elisabeth) n'estoit d'inten[
« de laisser sortir de son royaulme aulcun Anglois, qu'elle d[
« roit illecq retenir pour la défence de son royaulme, n[
« estoit d'intention d'augmenter les reytres de Casimire, con[
« son ambassadeur Rogerius l'avoit plus à plain déclaré [
« Estatz ; mais oultre certains conseilliers furent députez p[
« traicter avecq eulx icy, ausquelz dirent que Sa Majesté n'a[
« encores satisfaict à sa première promesse, sur quoy ilz di[
« que la bonne intention de Sa Majesté n'estoit altéré, comb[
« que le secours de Angleterre soit changé en celluy d'[
« maigne. Tant y a que les principaulx des ministres sont [
« les Espagnolz gaignez, selon qu'on présume des propos q[

ladicte Majesté Réginale de assister les- d'amonition de pouldre et d'artillerie en oing.

premier jour de may dudict an 1578, se nde recréation et allégrie audict Anvers de de pluisieurs meys, tant devant la court tèze que devant les portes des collonelz, leurs lieutenans et officiers; de sorte que

n conformicté de quoy Sa Majesté doibt avoir dict père quasi des affaires de pardeça, sy on ne reprent les affaires de guerre à cœur que l'on n'a faict présent, d'aultant que l'on ne s'atacque à l'Espa- my commun de nostre patrie, ains plus tost à trous- s aux aultres au col, ce que ne convenoit au temps outesfois, après plusieurs propos, Sa Majesté a it seigneur marquis 20,000 escuz, et laissé suyvre quantité de munitions de guerre, comme salpêtre ayant ledit seigneur présenté aux Estatz de compter 00 escuz, à condition que les Estatz luy donneront demnité, veu qu'il est obligé en son particulier. » rinsterer, *Archives, etc.*, t. VI, p. 353.)
nc plus question d'un secours en hommes, et la es troupes dont notre auteur signale la venue, ne uer qu'à des soldats volontaires ou des Écossais. re datée de Londres, le 16 mai 1578, Charles de Lié- r de Famars, agent des États-généraux et princi- prince d'Orange auprès d'Elisabeth, écrivait aux reine était contente de permettre à quelques sol- er aux Pays-Bas, qu'il y avait plusieurs gentils- s'y attendaient « et mesmes monsieur le conte de » Il disait également que les marchands des Pays- à Londres avaient « retiré et donné commodité à ingtz Escossois revenuz de la deffaicte, lesquelz se remectre au service, pour les envoyer par delà, » ommes en s'embarquant avaient reçu commande- bassadeur d'Écosse, de se retirer, aussitôt arrrivés rs leur colonnel « monsieur de Balfour. » — Ms. fol. 213 *b*.

l'on ne voyoyt par touttes les rues que m
escripz ou libelz contenant qu'iceulx meys
croistre en bonne et fidelle union. Le seco
mois de mey 1578, vint de retour audict
dict seigneur prince d'Orange dudict Te
ayant besoingné avecq lesdictz députez d
qu'estoient les iiij membres d'icelluy, sa
dictz seigneurs prisonniers euissent wyda
ne s'en présenter encoires l'occasion. Dont
en murmuroient, disant que on les déten
aultres disoient que celà se démonstreroit à
et que les relaxant, ilz pouroient faire pl
comme s'estoit treuvé desdictz seigneurs
assçavoir les seigneurs de Mansfelt, Ba
ses deux filz et aultres, prisonniers audict
masquez, lesquelz avecq couverture de b
tion au bien et repos desdictz Pays-Bas, s'
joindre avecq ledict don Jan pour luy s
l'oreille à sa dévotion, tendant tousjours,
soit ledict peuple, de parvenir à plus hau
degré, comme pluisieurs estoient desjà pa
trop grand haste, et par leurs pervers
moyens, disoit icelluy peuple, qu'ilz p
encoires user en ces pays, desvalizer et
aultres seigneurs patriotz et bien veullan
et transquilité d'iceulx Pays-Bas.

Ce pendant les villes de Dunckerke,
Sainct-Wynnocq et Bourbourg se forti
bastillons et ravelains pour servir de fro
fensible contre ceulx dudict Gravelinghes
pescher d'emprendre plus avant audict pa
dres, comme ledict seigneur gouverneu

te en auroient le moyen par ladicte sur-
dict Gravelinghes, s'il n'y estoit convena-
pourveu de fortiffications, de gens et mu-
e guerre, en quoy lesdictz de Flandres
a main sans espargner travail et despens,
repoulser les invahies desdictz ennemys
soing se représentoit.

sme temps les villes de Willevoorde et de
ent en train d'estre livrez audict don Jan
hyson, assçavoir de la ville et chasteau de
de d'ung Vander Merre, secrétaire d'illecq,
ses adhérens, et de ladicte ville de Hault
ré d'icelle ville et ses adjoinctz; pour quoy
ulx traystres prins prisonniers audict Vil-
et audict Hault. Et estoient lors ainsy les
ns desdictz Pays-Bas par si grand nombre
e les bons affectez d'iceulx pays avoient
ire d'entendre et descouvrir les trahysons[1],

outes les trahisons ourdies à cette époque, il en est une
d'être mentionnée. A la suite des négociations ou-
le baron de Selles, les États-généraux avaient dési-
s commissaires pour traiter à Louvain d'un échange
rs. L'un d'eux, nommé Otto de Backere, se fit arrê-
de de Witthem, aussitôt qu'il fut arrivé à Louvain,
avoir accepté la charge qu'on lui avait confiée que
er les États-généraux et servir plus efficacement le
gneur de Rossignol, le négociateur en titre de toutes
s de l'époque, s'empressa de faire subir au prisonnier
atoire d'où nous extrayons ce qui suit : « Le dict
t qu'il se tient à Burghenholt près d'Anvers, et qu'il a
ques années en Espaigne où il présenta à Sa Ma-
énéalogie des contes de Flandres, qu'il avoit painct.
Sadicte Majesté luy donna trois cens escuz, les cent
Espaigne, et le surplus pardeça à son retour avec
duc d'Alve; que de cecy sçavoit bien à parler le feu

purgeant ainsy peu à peu la griefve playe
de la povoir serrer.

Lors fut ladicte ville d'Enghien sommée
fois par ledict don Jan, y envoyant tron
tambourins, qu'ilz eussent à eulx rendre;
sieur d'Egmont y estant entré assisté de
gnes de son régiment et aultres du seigne
d'Orange, se délibérarent de la bien gard
fendre jusques à la mort, et estoient sec
ceulx de Gandt de pionniers pour la fortif
assistoient aussi de vivres, comme bon
voysins patriotz[1]. Lors furent prins audict

« conseillier Hopperus, comme encoires sçait Bapti
« Que pour ceste cause il désire faire bon servic
« Majesté luy tenant obligation et nulle ausdictz Est
« au contraire passé dix mois luy avoient promis
« commissaire aux munitions. Néantmoings quelqu
« qu'il en ait faict, qu'il dict luy avoir cousté deux
« livres, n'a sçeu avoir sa commission, sinon que pa
« sance qu'il a avec le secrétaire Asselier et par sa
« eu puis naguère ceste présente commission de ve
« et traicter sur le faict des prisonniers avec les li
« restriction qui y sont apposées et qu'il n'estime en
« moings l'a accepté pour avoir occasion de povo
« service pardeça et se retirer des Estatz et demeu
« Altèze, si on luy donne moyen... Dit aussi ledic
« pourroit facillement faire que la ville d'Anvers s
« Sadicte Majesté, et ce par moyen qu'il y a ung Sc
« sieur de Hoboch, qui a dix enseignes de bourgeois
« vers, lequel si on le vouloit asseurer de le payer de
« doibt à son beau-père, nommé Paul Van Gamere
« bien ladicte ville; à quoy aussi y a ung aultre c
« pellé, comme il nous semble, Vassé, bourgeois du
« qui a autres dix enseignes, lequel feroit le mên
« estime. » — Archives du Royaume, *Papiers d'Éta*
dience, liasse 177.

[1] Le 9 mai, le comte du Rœulx informait don

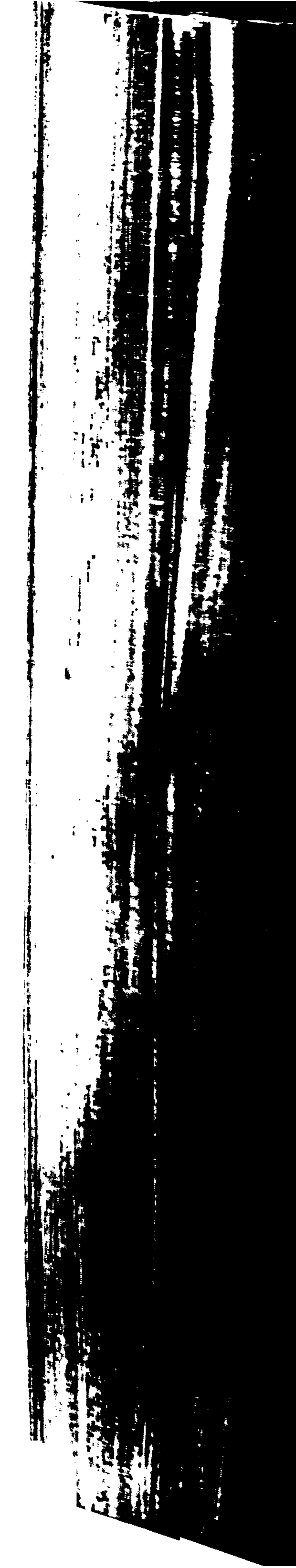
rs La Porte, Snouck et Jacqueloot, estans 'avoir faict publier certain placcart sur le idicte religion reformée, sans le consente-ictz de la loy et dix-huict hommes[1].

ce temps les longues robes et signamment es et prélatz, que ledict peuple appelloit uarrez, fort contemnez et désestimez, di-e icelluy peuple qu'ilz ne tendoient que à rverse dévotion dudict don Jan[2], craindant

rquedy ceulx d'Enghien ne laissent entrer personne ville, non plus les paysans de là allentour que les ue toute l'infanterie est retirée entièrement dedens le, n'y ayant plus personne au parcq, et que ladicte plaine de gens qu'ilz ne sçavent où se mectre ; que le gmont est dedens Enghien avecq ung aultre conte pporteur n'a sçeu retenir le nom, et Maurenau; ndent encoires gens et en y arrive tous les jours. » près, Nicolas Masson, receveur du comte du Rœulx, dernier : « L'homme que j'avois envoyé vers En-ournat hier, ayant esté jusques près de ladicte 'a dict que depuis trois ou quatre jours sont arri-ct Enghien cincq pièces d'artillerie, moyennement enant de Bruxelles; aussy qu'il y a grand nombre n la ville et là entour, tant cavallerie reytres que y en arrive encoires tous les jours. Lesquelz d'En-ndent aussy les Franchois endedens deux jours, que nt estre ensemble trente mille hommes, selon leur — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de l'Au-* e 177.

restation eut lieu le 3 mai. Le placard auquel il est émanait du Conseil de Flandre et portait la date 578. Quatre conseillers furent emprisonnés à cette Porte, Snouck, de Lauwe et Jacqueloot. — Ms. de que royale, n° 6,956, intitulé : *Histoire du Conseil* fol. 125.

es obligeait-on partout à prêter serment. Robert de seigneur de la Tour, écrivait de Péronne, le dernier Juan : « Depuis peu le prince d'Orenge faict faire ser-





de n'estre entretenuz en leurs grandz bénéfi
toritez et libertez romanisques; que causa a
patriotz dudict Arras de chasser l'évesque d
assçavoir l'abbé de Sainct-Ghylain naguer
veu d'icelle éveschée, hors dudict Arras, et d
hender l'official, chargé dudict peuple d'av
que menée de faire entrer les gens dudict
en icelle ville d'Arras.

Comme audict temps d'avril y avoit aussy
trahyson conspirée de la livraison dudict I
ville ausdictz ennemys par le seigneur de H
qui fut prins prisonnier avecq le seigneur
rennes des soldatz y estans en garnison sou
charges[3]. Si avoit lors encoires trahysons

« ment aulx gens d'église qu'ilz tienderont le party d
« de l'archiducq Mathias et le sien, ce qu'il font à gra
« tellement que samedy dernier en toutte la ville de D
« y eust que cincq qui le vollurte faire, quoy voyan
« donnyt jours jusque hier pour sortir ou faire l
« ment... » — Archives du Royaume, *Papiers d'État*
dience, liasse 176.

[1] Mathieu Moullart se retira d'abord à Amiens, d'o
à don Juan, le 16 avril, pour l'informer de son dépa
Au mois de mai suivant, il se rendit au château de M
en France. Nous donnons aux *Pièces justificatives* la
adressa à don Juan, le 16 avril 1578.

[2] Robert de Helfaut, seigneur d'Havroult.

[3] Lancelot de Berlaymont écrit à don Juan, le 3 m
mart : « J'envoyis hier un tambourin à ladicte ville
« ville), soubz umbre de quelques prisonnyers qu'il
« des nostres. Et comme le tambourin faisoit instan
« dedans la ville, ilz luy dirent que non et que dorese
« n'y laisseroient plus entrer personne ny vouliont a
« mectre que nuls de leurs sortisse doresenavant de
« l'escarmouche, disants que si avions envie de les v
« battre, que les vinssions treuver sur le marché. Le tan
« qu'il ne vit à la porte nulz cappitaines, et comme il

s bourgeois dudict Mastrecht et d'aucuns
estantz en garnison, pour rendre la ville
. Jan. Mais le tout fut descouvert et en
faictz par l'espée, par la corde, escartelez
ent par les paysans jectez en l'eauwe de la
deux et davantaige ensamble, environ le
150 desdictz soldatz, lesquelz avoient peu
ppréhendez ledict seigneur de Hèze, gou-
dict Mastrecht, et le capitaine Nycod, lieu-
onel du régiment d'icelluy seigneur de
e cousta chier aprez ledict descouvrement
n; ayans iceulx de ladicte garnison ou
elle faict une mutination, soubz umbre
ement et prétendu faire ladicte trahyson,
z en la sorte que dict est[1]. Aussy quelque

x gouverneur et cappitaines, ilz respondirent qu'ilz
ades et qu'ilz ne pouviont parler à eulx, ny iceulx
er responce sur la lettre de prisonnyers, ny dési-
enavant que se traytasse plus avecques eulx par
tambourin ne vit à la porte sinon de chaque com-
sergant qui commandoit. D'aultre part j'entens
prins depuis deux jours ençà leur gouverneur et
cappitaines et enseignes, et qu'il n'y a que les ser-
commandent. » — Archives du Royaume, *Papiers*
Audience, liasse 177.

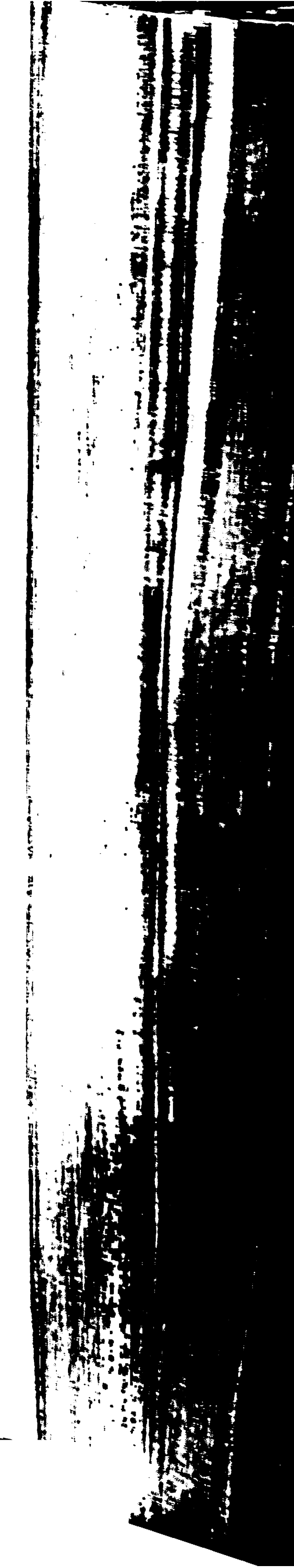
le baron de Chevreaulx écrit de Diest à don Juan :
mer de la porte, arrivat ung soldat venant de Mas-
el est eschappé au dangier auquel sont succombez
ignies de la garnison d'illec qui avoit bonne vo-
vice de Sa Majesté et de Vostre Altèze ; mais je ne
el moyen ilz ont esté descouvertz, de sorte qu'es-
ez le sieur de Hezel et ses cappitaines ont surprins
datz de manière qu'ilz ont esté assailly de deux
npaignies joinctte avecq les bourgeoys et la plus
n pièces, les principaulx traictez d'exemplaire. »
même, portant la date du 27 mai, nous apprend

compaignie d'Espaignolz estans appro
porte dudict Mastrecht, pour y entrer p
dictz soldatz mutins et rebelles contre
rent constrainctz de eulx retirer d'icell
avoir trouvé le pont qu'ilz avoient tenu
par leur compte faict sans hoste, assçav
veullans, tant bourgeois que soldatz, y e
à ladicte ville en descouvrement desdict
et repoulsement desdictz ennemys. Co
malveullans, en ce mesme temps, des vi
et Mallines, avoient aussy conspiré quel
de livrer icelles villes pour la commodit
Jan, lesquelz euissent par ce moyen as
villes de Bruxelles, Villevoorde et ault
Brabant et de Flandres; mais, par la bo
fidel regard des amateurs de ladicte p
trahysons se descouvroient comme dict
rent prins aucuns d'iceulx conspirateurs
audict Lière que audict Mallines. Mai
n'en faisoit correction, ayans iceulx mall
partout des amys en jeu que démonst
assez de leurs humeurs traditoires et d'a
intelligence secrète avecq eulx de la par
Jan. Et partant iceulx traystres estoie

que ceux des soldatz qui ont pu s'échapper de
« sont raliez environ quattre centz et ce sont sai
« teau sur la rivière de Meuze, nommé Stein; et
« ung caporal nommé Gevard de Hallebard, le
« ques ungs d'eulx et des païsants liégeoys on
« compaignie partie escossoise et hollandoise,
« entrer audict Mastrich, et dient qu'ilz tien
« Majesté soubz Vostre Altèze (don Juan). » –
Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse

'eulx employer en leurs faictz d'espions et
is, entendans asseurement de n'en recevoir
n, ains seullement prins et détenuz quelque
ur apayser ledict povre peuple tant chargé
lequel peuple finallement ne se contentoit
farses et abusions.
luy temps du mois de may 1578, le seigneur
ençon, frère du Roy de France, s'approche
noy-le-Comte en Haynault, ayant présenté
ice ausdictz Estatz avecq armée de dix milz
t quelque chevallerie, moyennant bonne as-
de quelques villes qu'il demandoit audict
t[1]. Ausquelles fins furent députez vers Son
ppellé en sa court Monseigneur Monsieur et
ltèze, le seigneur baron d'Aubigny et aultres
dict conseiller Liesvelt du Conseil d'Estat,
cter avecq icelluy seigneur duc d'Alençon,
monstroit assez de faire service en cesdictz
tre le consentement et aggréation des bons
s amateurs d'iceulx pays, estans en Conseil
s. Lequel duc d'Alençon disoit avoir icelle

eur consultera avec fruit sur les négociations avec le
ou, les notes savantes insérées par M. Groen Van Prins-
les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. vi, p. 364
et suiv. Nous publions aux pièces justificatives les
ns faites au nom du duc, le 27 février 1578, par ses
les seigneurs de Mondoucet et d'Alféran, aux États
t, et transmises par ces derniers à l'archiduc Mathias.
ions à ce document, bien qu'elles ne soient pas tout à
entes au texte de notre manuscrit, plusieurs lettres
njou adressées aux États-généraux et au seigneur de
t, et une lettre de ce dernier également aux États; ces
tent la date des 9, 10, 17 et 27 mars 1578; elles précé-
conférences de Saint-Ghislain.



son armée sur lettres de promesses de luylai
que partie desdictz Pays-Bas, et aprez de
à la couronne de France contre le Roy
soustenant luy appartenir ledict royaume
par la rénunciation faicte par icelluy Roy
lors qu'il fut couronné roy de Polle[1].

A quoy iceulx desdictz Estatz générau
faict lesdictes lettres de promesses audict
duc d'Alençon, disoient qu'icelluy seigneu
toit venu trop tard, puisque ung gouver
estoit venu de la noble personne dudict sei
cheduc Mathias, demeurant néantmoing
Monseigneur Monsieur audict quartier
Quesnoy, prétendant estre reçeu audict se
dictz Estatz, comme assistent à la deffence
Pays-Bas, et qu'icelluy seigneur archeduc
expulsé.

Suyvant quoy ledict seigneur prince
général se partyt dudict Anvers de gra
avecq la marée pour Bruxelles, affin de y
niquer avecq le seigneur ambassadeur du
duc d'Alençon[2], touchant ladicte assistence
ausdictz Estatz, comme dessus ; de laque
tence par icelluy seigneur duc Monseign

[1] *Polle*, Pologne.

[2] Outre Mondoucet et d'Alféran qui séjournaient
Bas depuis quelque temps, le duc d'Anjou avait env
États-généraux, ses chambellans et membres de so
comte de la Rochepot et le seigneur d'Espruneaux. I
États avaient écrit à ces ambassadeurs « de se vo
« porter en la ville de Bruxelles, pour illecq achever,
« convenable, la communication encommencée. » —
Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange-Nassau*,

ısieurs s'en deffioient, doubtant le bon suc-
r diverses raisons assez notoires; mais quoy!
lisoient qu'icelle sa Grand Altèze nous seroit
la deffence et repoulsement desdictz don Jan
ens noz ennemys cruelz, comme dict est, et
ʏmoient mieulx estre soubz l'obéissance de
voires du Turcq, que de retourner soubz
uelz et barbares traictemens desdictz Espai-
t leur suyte, comme du passé s'estoit assez
enté.

tost que ledict seigneur prince fut arivé au-
xelles, assçavoir ledict jour de son dict par-
l'Anvers, qu'estoit le 9 dudict mois de may
s Allemans soubz la charge dudict seigneur
e Boussu crièrent *gelt*, estans au fort et en la
Hault dudict Bruxelles; mais les bourgeois
tez et animez à raison des charges, travailz
ies que dessus, feirent incontinent telz deb-
i les assubjectirent, y estans envoyé de la
dict seigneur lieutenant général pour y
er avecq lesdictz bourgeois, qui les eussent
assacrez; mais y fut tellement remédié que
fut faict aucun mal, cryant par iceulx Alle-
ıeuz de craincte, *genaede* ou miséricorde; et
ıt appréhendez seullement cincq ou six d'i-
reuvant en aprez ne avoir esté faict que par
trois yvroingnes, que lesdictz bourgeois pas-
gièrement, en respect dudict seigneur de
lequel y estoit survenu dudict Anvers, sans
ılx bourgeois en demander la justice ains
audict seigneur prince leur estre faict
ue leur fut accordée.

Le lendemain, 10 dudict mois de may 1
amené audict Anvers ung garchon de M
illecq recongneu, pour en estre faict la ju
horribles et cruelz meurdres que ledict
avoit commis de xiiij tant femmes que enf
dictz massacres de Anvers et Zychem, po
fut aprez exécuté audict Anvers par la cor

En ce temps, le seigneur de Vendville
avoit esté eslargy des prisons hors dudict
de Gand par ledict pardon général publié
dudict feu commandeur don Loys de R
fut commis gouverneur de la ville et ch
de Cassel, et le sieur de Zuytpeene son lie
lesquelz vindrent tost aprez demander par
à Son Altèze audict Anvers d'avoir moye
lerie, soldatz et pionniers, par contributio
nanciers, telz qu'ils treuveroient convenab
la garde du pays de Flandres, à cause de la
prinse de Gravelinghes, ou aultrement lais
gouvernement, ne se contentans des lettr
escriptes par le conseil d'Estat au seigneu
beque[2], gouverneur de la ville d'Ayre,

[1] Jean d'Estourmel, seigneur de Vendeville, à qui f
fisquées, en 1566, pour sa participation aux mouven
noblesse, les seigneuries de Zoetestede, Dampierre,
et Oudenen. — Archives du Royaume, *Comptes des c
pour cause des troubles au* XVI[e] *siècle,* compte rendu
laume Camphin, de la Saint-Jean 1566 à la Saint-Jea

[2] Jean de Saint-Omer, seigneur de Morbecque, ba
taine de la ville d'Aire et du château de la Mot
avait été commissaire pour le traité de Marche-en-F
1577. La seigneurie de Morbecque, en Flandre, fut
comté par lettres-patentes d'Albert et d'Isabelle, d

l'avoir commission par lettres patentes de ze; ayant icelluy seigneur de Vendville esté risonnier audict chasteau de Gand depuis 7, ou première année du gouvernement du- d'Alve, lequel le manda prendre par quel- ses chevaulx légiers en sa maison ès limites ce, où il s'estoit retiré arrière desdictz aul- neurs confédérez avecq lesquelz icelluy sei- Vendville avoit signé contre ladicte inqui- ennemys de la patrie, sans vouloir ensuyvre desdictz seigneurs confédérez.

sme temps du mois de may vindrent audict ertains députez, chanoines et aultres de la dicte ville de Cambray vers son Altèze pour trer leurs anchiens privilèges qu'ilz disoient leur neutralité, et partant demandoient ce roient à faire de recevoir lesdictz Franchois lesquelz Franchois marchoient en ce quar- Cambray[1], n'entendans au vray pour qui anchois estoient.

aveur de Robert de Saint-Omer, vicomte d'Aire, qui na de Croy-Solre, dame de Pamele.

de Berlaymont, écrit à don Juan de Marienbourg, le M'at este referé que l'ennemys pour certain s'assam- nouveau envers Baudou et Sainct-Gislain, et que cavaillerie qui estoit dans Avesnes, s'estoit joincts x. Il s'entend semblablement par ung marchant qui arrivat hier à Cymay que pour chose asseurée ité de soldatz françois fil à fil se ramassoyent en , et de là, du costé de Cambresyz, entroyent ce nant iceulx au secours des Estatz généraux. » (Ar- Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 177.) « certain gentilhomme de la part de M. le ducq se présente aux Estats généraulx, exhibant lettres de neur et maistre, déclarant, oultre le contenu d'icelles,

Lors, le 13 dudict mois de may 1578,
nuz environ 3000 Espaignolz avecq aultre
hérens, sur le bruit semé que les nostres
assiéger Maubeuze, ayant faict appareil
iceulx Espaignolz vindrent treuver et ass
enseignes de Franchois estans à Barlay
quelz, en faisant vaillantz debvoirs de d
demeura environ une enseigne de cent et
hommes, et desdictz Espaignolz assailla
meura environ trois cens, s'estans retirez
ceulx Franchois hors des trenchys qu'ilz a
entrant audict chasteau de Barlaymont[1].

Ce pendant ledict Philippeville demeur
ment encloz et enserrez, sans povoir avoi
assistence[2], faisant tousjours ceulx de la

« que les troupes du seigneur duc seroient jà ès
« mesme le régiment de sa garde, aïant esté mand
« de la ville de Rochelle, aïant desjà passé la
« Somme. » — Groen Van Prinsterer, *Archives*
d'Orange-Nassau, t. VI, p. 378.

[1] *Voy.* sur cette escarmouche une lettre du c
laing aux États-généraux du 17 mai 1578, dans
de la Commission royale d'histoire, 2e série, t. VIII,

[2] Lancelot de Berlaymont écrivait à don Jua
1578 : « Hier j'avais procuré de mettre un paysa
« astut dedans la place Filipeville pendant le
« escarmouche que j'avois dressé à ceste occasion,
« ce qu'il se passoit dedans ladicte place. Lequel
« matin et m'at rapporté que de pouldre, ilz en on
« ne leur en est entré aulcun depuis le jour que s
« icy avant prinse de Cimé; que le bestial se meu
« n'y a plus de fourrage pour le sustenter dedans
« pain, que l'on en donne à chaque soldat pour
« jour; de boys, pour la faulte qu'ilz en ont, ilz tir
« les maysons par terre; m'asseure aussy ledict p
« l'on leur quite le moling au vent, qu'ilz n'auront

ns debvoirs de deffence et repoulsement
nnemys, fors que leurs capitaines et aul-
gnez et corumpuz à la dévotion dudict don
s siens, cerchoient tous moyens d'occasion
livrer par forme de constraincte, comme
ct peuple se disoit, et pour par leur libé-
ité, couverte d'icelle forme de constraincte,
ur ordure et venin, complaisant à deux
omme il leur sambloit. Voylà de quelle
erverse servoient pluisieurs seigneurs la
u lieu d'eulx employer en tous bons et
lebvoirs pour la garde du bien et repos
Mais grand partie d'iceulx nostres ne cer-
ue gaudir et triumpher à leur plaisir, lais-
er le temps de bonne occasion, et aug-
eurs gaiges, sans eulx acquicter de leurs
requis à tous naturelz seigneurs et sub-
s seullement de cryer et demander leurs
d'iceulx leurs vaillantz services, et signa-
nt estoit besoing de soy monstrer vigilans
ux à la deffence et repoulsement desdictz
le tout par faulte de bonne justice et de
t convenable, sans lequel les soldatz ne
bonnement estre occasionnez de eulx en-
ouraigeusement audict service, et que par
e dudict payement iceulx soldatz se des-
souvent, faisant grand foulle et oultraige
iers et laboureurs ès platz-pays de leurs

. Celuy que Vostre Altèze sçait, me mande qu'il use
se aux soldats tant en pouldre, pain, que aultrement,
n que plustost tout s'achève... » — Archives du
Papiers d'État et de l'Audience, liasse 176.

logemens et passaiges, sans y estre po
remède et justice convenable et en tel
nente; par où les coulpes des maulx infin
comectoient de telle sorte, redondent plu
gneurs, leurs chiefz, gouverneurs et con
que aux simples soldatz, lesquelz se desvoy
rement, quant ilz sont en ce injustement
et entretenuz sans correction.

Le xiiij[e] jour dudict mois de may 1578, a
serrez leurs portes par ceulx de Bruxelle
parent la garnison d'illecq, en nombre de
gnes, tant Escochois, Wallons que Allem
qu'ilz sçeussent pourquoy, et sortirent ho
Bruxelles la plus grand partie des compa
ladicte garnison, assistez de quelque che
survenue, tirant vers une forte maison ou
nommé Wildre[1], au mitan du chemin de
à Louvain, que tenoient lesdictz ennemy

[1] Wilder ou Wilderen, dans l'ancienne mairie de C
Ce château, dont une vue se trouve dans Leroy, *Cas*
toria nobilium Brabantiae, appartenait « à la dame d
« nière. » Il était occupé depuis le mois de février p
nison espagnole. Les troupes des États en garniso
avaient manifesté à plusieurs reprises l'intention de
rer. Le 12 mars, Claude de Witthem écrivait déjà
« Monseigneur, après avoir adverti Vostre Altèze
« chose que ceulx de Malines avoient sacqué quelqu
« tillerie de leur ville pour venir vers Wildre, ce
« m'at esté par diverses advertences asseuré, oul
« voulu laisser d'envoyer à Vostre Altèze une lettr
« cript ung gentilhomme que j'ay commis audict
« des plus suffisans que l'on sache trouver par là,
« eu aultre advertence de madame de la Cressonniè
« à ce que dessus, et qu'ilz sont du tout affectionnés
« sur ledict chasteau. » — Archives du Royaume, *Pa*
et de l'Audience, liasse 175.

ılle et dégast par ce quartier de Bruxelles, ınt les passaiges d'illecq. Si que le lende- dudict mois de may, y estans arivez iceulx e grand matin, ledict seigneur de Boussu, f, envoya vers ceulx de la garnison estans asteau, qu'estoient Liégeois et peu d'Espai- nombre de 70 hommes, pour les sommer ıdre, à quoy iceulx de la garnison ne vou- tendre, ains se mocquoient desdictz nostres. par commandement dudict seigneur de lressèrent incontinent 4 pièces d'artillerie ɔient amenez dudict Bruxelles, et aprez ıné aucunes canonnades et faict quelque sdictz nostres le gaignèrent de force. Mais ultre maison ou chasteau, aussy forte à l'environ, nommée Campenhault[1], où y lques 50 Liégeois et Franchois, iceulx ınt d'estre assaillyz de force, ains se ren- ɔontinent à la miséricorde dudict seigneur ı et de sadicte suyte d'armée, avecq laquelle suyviz environ 400 bourgeois dudict délibérez de y assister vaillament. Esdictz chasteaux lesdictz nostres y treuvèrent nitions de vivres, chevaulx et aultres biens

cuments du temps ne parlent pas de l'attaque ou de château de Campenhout par les troupes des États; ɛntionnent la prise du château de *Rysbecke*, que nous voir être Roosbeek, entre Louvain et Tirlemont. Le ıvera, parmi les pièces publiées à la suite de ce volume, s qui renferment quelques détails sur cette expé- 'armée des États; elles portent la date des 9, 16 et 3, et sont adressées à don Juan d'Autriche, les deux par Claude de Witthem, gouverneur de Louvain, la

de grand valeur. Et ayant démoly ledi
Wilder et laissé quelque garnison audic
de Campenhault prochain dudict lieu d
icelle nostre armée marcha vers ledict
lequel les nostres eussent peu avoir à b
s'ilz y eussent soubdainement abordé à l
par ce qu'icelle ville de Louvain estoit n
de vivres, gens et munitions de guerr
pluisieurs, entendans l'aprochement des
tres, s'estoient sauvez hors d'icelle vil
murailles et aultrement le mieux qu'ilz
Mais ledict seigneur de Boussu treuva en
ne marcher jusques audict Louvain, a
tourner audict Bruxelles, craindant qu
prinse du grand nombre de chevallerie
desdictz ennemys, guerres loing dudict I
qu'iceulx nostres estoient en petit nombre
lerie, non bastante pour résister à ladicte
d'iceulx ennemys, montez de vaillantz
soldatz, expérimentez et non apprentyz en
comme pluisieurs des nostres estoient.

Ce pendant les quartiers de Courtray,
narde et d'aultres dudict pays de Flandr
fort foullez de gendarmerie de pied et
sans faire nulz exploix de guerre, cour
moins leurs gaiges tant que bon leur s
demander et vouloir avoir argent, par
susdicte, suyvant la trache desdictz E
voires pire, comme disoient pluisieurs
pour leur infâme débordement de boyson

troisième par Henri de Vienne, baron de Chevres
neur de Diest.

eulx jour et nuict. Dont aucuns d'entre ple, mesmes[1] ceulx estans ainsy agravez[2], ntentoient de plus en plus, de tant qu'ilz oultre lesdictes griefves charges de gendarnt chargez de tailles, gabelles et impostz , pour subvenir à l'entretenement desdictz uerre.

sme temps ceulx de Gandt, nonobstant ccart publié, persistoient en l'exercice de ligion réformée et, suyvant icelle, baptiarioient et entheroient les trespassez; s lors aucuns des quattre ordres dictz des , ensamble d'aultres ordres et couventz ndt. Audict temps ung énorme et exécrable domiste se descouvra aux cloistres des et Augustins, tant audict Gandt qu'en la Bruges, par l'accusation d'aucuns novices lictz cloistres, de sorte qu'ilz en prindrent rs xiiij audict Gandt et ix ou x audict *t furent tous exécutés à mort par le feu*[3].

our de la Pentecoste dudict an 1578, ceulx vers se misrent en armes pour la difficulté que les Jésuistes faisoient de jurer et faire l'entretenir ladicte pacification, et d'assister ze et Estatz généraulx de corps et biens, lte de ce sortir la ville, tenans les rues de on du lieu et cloture desdictz Jésuistes, partenu aux Schetz et par aprez acheté

, surtout.

, surchargés, de *aggravare*.

manuscrit les mots imprimés en italiques sont écrits u folio.

d'iceulx Schetz, serrées ; suyvant qu'iceulx leurs avoient faictz tous debvoirs de remon que ne faisant ledict serment, ilz auroient en les conduisant seurement pour éviter niens par la fureur populaire, estans fo contre eulx pour leur mauvaise réputation ausdictz ennemys de la patrie. Et, environ heures aprez disner dudict jour, sortire Jésuistes et furent menez en ung batteau conduictz seurement, avecq bonne garde bourgeois, jusques à Mallines, et d'ille chemin de Louvain pour y aller ou aille plaisir et volunté[1]. Et estans ainsy sorty bourgeois d'Anvers serrèrent les porte maison de Jésuistes de cloux et chayn iceulx bourgeois de là, en nombre de de gnes, au cloistre des Cordeliers dudict tenans aussy les rues serrées de à l'envir cloistre, avecq bonne garde, tant qu'iceu liers auroient faict ledict serment d'entreter pacification et d'eulx tenir coyment.

Au mesme jour de Pentecoste, aucun Cordeliers dudict Gandt, ensamble des Augustins, furent chassez hors leurs couv ce qu'ilz ne vouloient jurer de ne tenir dudict don Jan et ses adhérens, estans aucuns d'iceulx religieux de avoir usé de pain et vyande des soldatz qu'ilz avoient conventz, pourquoy lesdictz soldatz se des de ladicte pacification et se prindren

[1] *Voy.* pour plus de détails *Bor*, liv. XII, fol. 27.

de Gandt à pillier et sacager aucuns des-
gieux.
demain de ladicte Pentecoste, ceulx d'An-
inuèrent encoires en armes pour l'ultérieur
e faisoient lesdictz Cordeliers d'icelle ville,
s d'eulx, de jurer et faire le serment de
avecq les bourgeois de la ville, assçavoir
leur seroient contraires et tenir coyement
couvent, sans leur donner empeschement;
e moyenner furent députez vers eulx Cor-
dict seigneur abbé de Marolle, conseillier
nseil d'Estat et aultres seigneurs.
ndant les garnisons de Louvain et Ny-
Brabant se vindrent présenter devant ledict
et allirent devant quelque petit chasteau
eque[1], muniz de quelques pièces d'artil-
ur y faire la contrevenge desdictz deux
et fortz qu'ilz avoient paravant perdu,
ict est.
20e dudict mois de may 1578, sortirent
ctz Cordeliers avecq le gardien de leur cou-

béek, à deux lieues de Bruxelles. La seigneurie de appartenait à Philippe Vander Meeren, fils de Walter erine de Nassau. Ce gentilhomme, ancien confédéré, le 17 août 1568; gracié en vertu du pardon général Requesens, il rentra dans son pays et fit le relief des s de Sterrebéek et de Saventhem, le 11 juin 1575, de c ses frères Henri et Paul. Le château de Sterrebéek pé par les troupes des États depuis le mois d'avril , Claude de Witthem écrivait à don Juan : « Nos en- t occupé Reister, et de l'aultre costé envers Bruxelles gens à Sterbeque, Hullebergue et deux ou trois petits x là enthour, mesmement à la Vure, où j'eusse piéçà voir quelque gens. » —. Archives du Royaume, *Pa- t et de l'Audience,* liasse 176.

vent audict Anvers, ne veullant faire ledic
contre ledict don Jan et ses adhérens,
ladicte pacification, et 4 aultres d'iceulx (
qui en estoient sortyz paravant, y en resta
feirent ledict serment. Et furent menez et
lesdictz estans sortyz par la mesme voye de
vers Louvain avecq garde, comme dessus
fut aussy faict en celuy temps ès villes d
Sainct-Omer, et aultres places d'Arthois et
dres des religieux et Jésuistes y estans.

Lors arrivèrent audict Anvers le seigne
Jan de Nassua et Georges Schinck[1], pour
de Son Altèze et conseil d'Estat de leurs ch
chevallerie, estant ledict seigneur prince l
général toujours besoingnant, tant du m
aprez disner, puis au conseil d'Estat, pui
seil de guerre, aprez avecq les Estatz g
et ès logis particuliers d'aultres seigneurs
de gendarmerie, sur le faict et conduicte de
générales requises pour le bien et repoz
Pays-Bas.

Lors, audict mois de may dudict an 1578,
nouvelle de la prinse dudict Philippevill
tière de France vers le pays de Luxembou
forte et imprenable pour estre assize en

[1] Claude de Witthem écrivait à don Juan, le 22
« baron de Schincke at passé vendredy dernier à N
« accompagnié de mil chevaux et de trois mil hom
« et ont prin leur chemin à Ravestain et thirent enve
« *strate* en la Campine. » — Archives du Royaum
d'État et de l'Audience, liasse 176.

[2] La prise de Philippeville eut lieu le 21 mai.
liv. XII, fol. 25 *b*. *Strada*, traduction de Du Ryer, t. II

it demi lieuwe à l'environ; s'estant la
estant, rendue audict don Jan aprez la
e environ 4 mois, enserrez de ses gens,
oir approché aucune artillerie, pour la
nme asseurez de la povoir avoir par le
certains ses volluntaires d'icelle garnison,
oustenu, comme dict est, par les debvoirs
ons soldatz y estantz en plus grand
iceulx malveullans, si que lesdictz enne-
s ozoient approcher pour la battre et
révoyant qu'ilz de la ville les descou-
si long qu'icelle ville ne estoit prenable
gner de force, sans grand perte de gens
lte de vivres, comme ilz de la garnison
t fut ladicte rendition dudict Philippe-
nant qu'ilz sortiroient à enseignes des-
omme ilz feirent, la mesche allumée et
ouche, assçavoir les cincq enseignes, et
s enseignes lesquelz y demeurarent pour
udict don Jan avecq le seigneur gouver-
le ville Florenne et ledict Havrou, les-
moingz icelluy Florenne, avoit paravant
iveller et confirmer son serment devant
estant audict Anvers, d'estre bon et fidel
par aprez traistrement soy destourné du
ir, pour avoir cerché occasion de livrer la
don Jan, comme dict est. A cause de
ns bons et fidelz patriotz en icelle gar-
eullans pourvoir, en incitèrent d'aultres,
t l'importance de ladicte ville, tant qu'ilz
syz prisonniers lesdictz seigneurs Flo-
uverneur, et Havrou, son lieutenant,

quelque temps paravant ladicte renditi
pour lors encoires détenuz; que aucu
peuple disoient l'avoir faict et mené à
lesdictz gouverneur, son lieutenant et a
datz y estans demeurez leurs adhérents à
dudict don Jan, se tenans asseurez qu'il
roient par icelle rendition, assez lâche
pour y avoir munitions bastantes de la ten
deux mois, s'ilz gouverneur et son lieutena
faict les debvoirs convenables à telle forte
importante, si comme de régir et distribue
tions des vivres et de guerre y estantz, qu
les consumoient sans propos, affin de
ladicte occasion de rendre la place, com
et eulx tenir audict service dudict don
sur le bruit de leur dicte nécessité de
amené quelque ravitaillement à deux li
dudict Philippeville par la conduicte
Jacques Ronsel[1], hault-bourgoignon, lequ
troit avoir bon zèle à ceste patrie, esta
ployé en commissions secrètes pour le s
dictz Pays-Bas, comme paravant il
employé de par Sa Majesté en France p
du siége de Sainct-Quentin, pourquoy il

[1] Nous ne connaissons pas ce personnage. Goll
un Jean de Ronchaux parmi les seigneurs bour
accompagnèrent l'empereur Charles-Quint dans s
contre les protestants d'Allemagne ; et un Catherin
à qui l'empereur fit obtenir, en 1543, une prébende
Saint-Paul. Ce Catherin de Ronchaux avait « dé
« grande partie de son bien pour avoir servi en pl
« ditions, comme de Hongrie, à la répulsion du
« Provence et Alger. » — *Mémoires de la Républiq*
col. 1649 et 1718.

ps prisonnier et misérablement traicté à
n faveur duquel service il fut aprez pourveu
nsion par icelle Sa Majesté, laquelle pension
ayvoit pour estre chargé de tenir le party
de la religion réformée, ayant abandonné
sion de prestrize. Mais ledit ravitaillement
parvenir jusques en ladicte ville de Philip-
que attendoient lesdictz bien veullans de
arnison de sortir et venir recevoir à grand
, et ce par la couardize d'aucuns nostres de
ui ne voulurent convoyer ledict ravitaille-
ntre lesdictz ennemys l'ayant environné,
lict est; de manière que ladicte occasion de la
comme dessus, se advanchoit de plus au
dictz gouverneur et aultres siens malveul-
ebelles de leur patrie.

audict temps d'icelle rendition, fut résolu et
udict Anvers de ne accepter ledict seigneur
lençon [1] et son armée franchoise, s'estant

[1] ur la négociation avec le duc d'Anjou, Groen Van
, *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. VI, p. 378
ous donnons aux pièces justificatives une lettre des
éraux du 20 mai 1578, par laquelle ils expriment au
regrets de ce que les conférences de Saint-Ghislain
aboutir. La reine Elisabeth était très-contraire à cette
n. Le 28 mai, son ambassadeur requit les États de ne
lure avec le duc d'Anjou sans la participation de la
maîtresse, qui « treuve fort étrange, disent les États
ur Registre aux résolutions, ceste communication,
pecter ou avoir égard aux sinistres menées qui nous
nt; requérant, si nous faisons compte d'elle de ne rien
e avec le duc d'Anjou, sans les ambassadeurs qu'elle
oyent ouys sur ce que convient pour le bien et secours
autres; que si nous ne faisons compte de nostre pro-
elle est d'intention d'envoyer à Casimire, affin qu'il ne

présenté au service desdictz Estatz, comı
est déclairé; dont en fut faict le raport a
gneur ambassadeur de France y estant
dudict seigneur duc d'Alençon, auquel plu
se confioient pour ce qu'il s'estoit détourné
ilz, des seigneurs prince de Condé et
ladicte religion réformée, lors appellée
des hughenoz, contre sa foy et promess
partant icelluy peuple estoit de tant plus e
qu'il n'y eust quelque perverse menée et in
avecq ledict don Jan et le roy de France,
que pluisieurs dudict peuple réputoient es
faulsaires, meurdriers et larons, ainsy
roy de France avoit assez démonstré en
icelluy don Jan en ces pays. Ce que serv
samment aux habitans et subjectz d'iceulx
tant foullez et cruellement oultragez, de m
eulx garder et pourvoir contre l'ultérieure
desdictz leurs ennemys, comme ilz avoi
menaché de vouloir user vers eulx.

En ce temps dudict mois de may 1578, l

« passe oultre jusques à ce qu'il aura autre advi
« aussy que les vingt-mille livres sterlings qui s
« mains de son ambassadeur présentement à Anve
« soyent comptez. Et pour mieulx estre asseurée
« passé entre nous et les François, désire avoir cop
« tulations faictes avecq eulx, signées par leur s
(Ms. cité, nº 9,238, p. 129.) On verra plus loin que,
succès de ses démarches et les difficultés que renco
cution de ses desseins, le duc ne se découragea poin
de Lalaing lui ayant demandé au nom des États
l'armée de ces derniers quinze cents à deux mille a
de ses troupes, il profita de cette occasion pour faire
soldats et entrer dans les Pays-Bas.

exécutez audict Anvers, par l'espée, deux
ois d'icelle ville d'Anvers, sur le grand mar-
estoient les cincq sermentz dudict Anvers
es, assistans la justice, ayant serrez icelluy
de chaines, pour crainte de la comotion
peuple; entre lequel peuple en y avoit qui
roient, ne se contentant de ladicte exécution
s bourgeois, pour si petite faulte, disoient-
comme d'avoir paravant à ladicte poursuyte
Cordeliers d'Anvers, pour les faire jurer
ou sortir, comme dessus, déclairé qu'ilz vou-
voir iceulx Cordeliers dehors et qu'ilz ne se
nt dudict seigneur prince, lequel estoit,
-ilz, trop bon.
au mesme temps, ceulx de Sainct-Omer,
des paysans, prindrent l'église de Sainct-
en Bredenarde[1], poursuyvant aprez d'avoir
t nommé Hennin[2] et ung aultre nommé
n[3], que les soldatz dudict don Jan, y envoyez
ct de la Motte, disoient ne se vouloir rendre
dernier homme, démonstrans ainsy noz
s plus grand fidélité à leur chief que les nos-
ur le bien et repoz de ladicte patrie, contre
turel, par faulte de bon ordre et conduicte,

naerde ou pays de l'Angle, dont le gouvernement
donné au seigneur de la Motte, par le conseil d'État.
Voy. la *Correspondance de Valentin de Pardieu*, p. 28

uin ou Hennewyn, au pays de l'Angle, au delà de la
Aa. Le seigneur de la Motte s'en était emparé le
578. *Voy. Correspondance de Valentin de Pardieu*, p. 21.
s. *Voy.* la *Correspondance de Valentin de Pardieu*,

comme devant est déclairé et selon que se di
ledict peuple voyant le continuel désordre.

Et vers la fin dudict mois de may 1578
de Sainct-Omer avecq aultres soldatz et pa
ce quartier assistens, soubz la conduicte du
Manuy[1], lieutenant du régiment dudict
comte d'Egmont, estant audict Sainct-Ome
nison avecq deux enseignes d'icelluy régi
vindrent présenter devant le fort dudict
avecq quelques pièces d'artillerie pour le
cas de ne eulx vouloir rendre ausdictz Es
vant la somation qu'en feist faire ledict
lieutenant; à quoy iceulx dudict fort
respondu qu'ilz n'y estoient pour eulx rend
les nostres feissent leur mieux, ilz avoien
et plomb pour eulx respondre; estant ce p
ville de Dunckerke furnye de garnison so
sieur Van Hecke[2] suspecté d'entre aucu
peuple d'avoir intelligence avecq ledict sei
la Motte, et le seigneur Dolphay[3], ayant

[1] Nicolas d'Aubremont, chevalier, seigneur de Ma
Pierre, gouverneur de Saint-Omer; il y commanda
seignes de gens de pied. D'abord dévoué à la cause d
dance nationale, il ne tarda pas à se séparer des État
Après la reddition d'Audenaerde au prince de Parme
fut nommé gouverneur et grand-bailli de cette ville
en 1584.

[2] Un sieur Van Ecke était capitaine d'une des
levées au commencement de l'année 1578, par le sei
Motte, pour la garde du West-Quartier de Flandre.

[3] La *Correspondance de Valentin de Pardieu* fai
p. 186, d'un « monsieur Doffay » gouverneur de
Lorsque le seigneur de la Motte se prononça pour
monsieur Doffay fut nommé gouverneur du West-
Flandre. Au mois de septembre 1578, l'archiduc M

du feu seigneur de la Crésonnière, gouver-
ı son temps dudict Gravelinghes, et aprez le
d'icelluy feu seigneur Crésonnière fut mis et
pour gouverneur dudict Gravelinghes en
; mais en fut icelluy seigneur Dolphay, vail-
vertueux capitaine, démis pour y comectre
lyr ledict seigneur de la Motte, congnu de
n et humeur espaignolique plus qu'icelluy
r Dolphay, lequel par aprez fut esleu et
pour sergeant-major de l'armée et camp
Estatz généraulx.

ct temps, fin dudict mois de may, estans
ımiablement audict Quesnoy-le-Comte deux
es de Franchois, ceux d'icelluy Quesnoy les
ent hors la ville, pour avoir lors mauvais
estre surprins et captyfz desdictz Franchois[1].
me temps, sur le mauvais bruit de ceulx des
ordres mendians audict Gandt, les Ganthois
nt iceulx lieux des quatre ordres avecq leurs
ieubles y estans demeurez, lesquelz furent
vente au plus offrant et dernier renchéris-
yant constituez prisonniers au viel chasteau
comte audict Gandt XIV desdictz Fremineurs[2]
ustins desdictz ordres de Gandt.

Orange ayant jugé le sieur Doffay très-propre à rem-
amp la charge de chef du guet, et la lui ayant conférée,
d'Orange pria les quatre membres de Flandre de le
r dans l'emploi qu'il occupait. — *Correspondance de
ıe le Taciturne*, t. IV, p. 68.

à la suite de ce volume, une lettre des lieutenant et
la ville du Quesnoy aux États-généraux; elle est datée
i 1578. On sait que le Quesnoy était une des villes ré-
par le duc d'Anjou, pour sa sûreté.

ıineurs, Frères Mineurs.

Lors ceulx d'Amsterdam, assçavoir les
lans et rebelles, d'eulx-mesmes et leurs su
naturelz résolurent, sur l'intention dudict
de faire trahyson de ladicte ville, mais es
couverte par aucuns bons patriotz d'ic
d'Amsterdam y vigilans, saisirent aucuns
gistratz et des gens de ladicte Église roma
chassèrent aprez, tant prestres que aultres
de leurs ordres romanistes, hors la ville, et
les ymaiges y estans, ayans lors mo
exercer leur dicte religion réformée[1]. Qua
Gandt, l'on y feist sortir pluisieurs prestres
gens de ladicte ordre romaine hors la ville
qu'ilz ne vouloient jurer avecq lesdictz
d'entretenir ladicte pacification; s'augme
pendant l'exercice de ladicte religion réfo
l'occasion susdicte desdictz découvremens
mites, comme se disoit, et qu'ilz avoient il
vescu en abusion.

Et estant ladicte chevallerie de reyters
en voye au pays de Clève pour venir à l'
desdictz Estatz, ledict don Jan manda d'av
hors d'icelluy pays et aultrement le vouloir
avecq ses gens; sur quoy le seigneur duc du
de Clève[2], réputé pour simple d'entende
faisant cas dudict don Jan, mist sa main

[1] Voy. *Bor*, liv. XII, fol. 26 *b*.

[2] Guillaume, dit le Riche, duc de Gueldre, de
Berg, de Juliers, comte de la Marck et de Rave
en 1516, avait succédé en 1539 à son père Jean III. I
25 juin 1592. Le 5 juillet 1546, il avait épousé, à Ra
princesse Jeanne, fille du roi des Romains, Ferdina

démonstrant qu'il falloit desgoiller ledict
et les siens.
celluy don Jan avecq son armée se treuve
ier de Tubize tirant vers Bruxelles, ayant
pilliez et emmenez d'icelluy lieu de Tubize
Pépingen près dudict Bruxelles plus de
stiaulx[1]. Mais la garnison dudict Bruxelles
et les vindrent treuver à la queuwe, telle-
lz recouvrarent grand partie desdictz bes-
esquelz ilz ramenèrent audict Bruxelles
cuns prisonniers desdictz Espaignolz noz

nier jour de juing dudict an 1578, lesdictz
font course sur ladicte ville de Lière, et
tendu ceulx dudict Lière sortirent courai-
t sur eulx, tant de la garnison y estant
ourgeois d'icelle ville de Lière, de manière
contrèrent lesdictz ennemys espaignolz et
leur suyte, qui estoient en grand nombre,
donnant l'ung sur l'aultre par grand furie,
urarent aucuns dudict Lière, comme fut
ennemys, qui repoulsarent iceulx de Lière
u'ilz n'avoient chevallerie, comme avoient
ennemys environ de 300 chevaulx légiers;
retirarent lors iceulx ennemys avecq bon

nai, on écrit de Nivelles à don Juan que « les pau-
jectz de l'obéyssance de ce lieu de Nivelles sont ex-
nt follés et molestés par les gens de guerre du camp,
is deux jours ençà ont prins bestailles à la quantité
ntz bestes rouges, ce que toustesfoys n'ont occasion
re pour les vivres, mais pour les rançonner, exerçent
nhumaines et indignes. » — Archives du Royaume,
État et de l'Audience, liasse 177.

nombre de bestiaulx qu'ilz avoient prins
cestuy quartier de Lière. Le jour mesme
Altèze, ledict seigneur prince son lieuten
et pluisieurs aultres seigneurs princip
disner hors dudict Anvers, au quartier d
à une lieuwe près dudict rencontre de
mys; dont pluisieurs en murmuroient,
ledict seigneur prince, ayant tant d'en
monstrant néantmoingz bon samblant
pouroient bien par telz disners, chà et
assez dangereux, mener à la boucher
pluisieurs avoient esté menez du passé,
tant le debvoit remémorer et avoir deva
sans soy ainsy hazarder, tant va la kenn
que elle brise; mesme qu'il ne se debvoit
conduire d'ung Brecht[2], dict fol malic
tizant journellement près Son Altèze, di
taige entre icelluy peuple que par telz f
le folâtre à l'entour des princes et seig
souvent cause de grand maulx, pourqu
peult garder.

Ledict jour de juing 1578, lesdict
commencèrent à faire presches ès cloist
deliers et Carmes, desquelz en estoient
aucuns hors leurs couventz n'ayant vo
d'aultres accusez dudict pêché de sodo
pêché les Cordeliers de Hulst et d'au

[1] *Kenne*, cruche, de *kan*, mot flamand.

[2] L'auteur a déjà mentionné, t. I, p. 31, un Thie
Un Jean de Brecht, ancien échevin et chef de p
d'Anvers, fut député par cette cité à l'assemb
le 30 juin 1579.

s de Flandres furent accusez par lesdictz estans prisonniers. En ce mesme temps juing, fut bruslée une grand partie de la ult, que aucuns disoient de meschief et r quelques terraystres illecq appostez nemys, comme ilz s'estoient vanté de surprendre les villes à leur advantaige; sy furent bruslez aucunes maisons du-lles, où que se faisoit principallement re les boutefeuz, lors tant redoubtez, assez advisés des pervers faictz desdictz ayant entreprins et signament sur ledict

ommenchement de juing 1578, noz gens ennemys se rencontrèrent au quartier de rs Enchin, où iceulx ennemys eurent du ent que ledict sieur capitaine Marnault lques capitaines et aultres d'iceulx en-onniers audict Bruxelles, et d'aultres qui rt en la place tailliez en pièces. Ce pen-tz ennemys d'aultre part, en nombre de tons et 1,500 chevaulx, soubz la conduicte gneur d'Hierge, vindrent vers Boisleduc euver les reyters qui marchoient pour istence vers ladicte ville de Bruxelles; yters furent assistez en diligence par les nt Escochoys, Anglois, Wallons, que soubz la conduicte dudict seigneur comte , estans secondez de nostre chevallerie ce en brave équipaige[1] ; si qu'iceulx

1, Claude de Witthem écrivait à don Juan : « A cest

ennemys ne treuvèrent moyen de y mo
se retirarent comme appartient à saiges
souldatz de ne hastivement donner sur l
mys sans apparence de quelque advantai

Ce pendant arivoient vers iceulx nost
nombre de chariotz de Flandres et Bra
dresser nostre camp et servir aux mu
guerre y requises. Lors fut ledict seigne
lerval estably gouverneur de Lille, Douay
vacant par le trespas dudict seigneur de
advenu peu aprez y avoir esté commis p
sonnement dudict Rasseghem.

Le viij^e^ jour dudict mois de juing 15
exécutez audict Bruxelles, par la corde,
gens dudict seigneur comte Hollach y
aultres furent envoyez hors la ville sans a
avoir mis ceulx dudict Bruxelles en trou
reux, par leur commotion, par ce que l'o
paravant exécuté de nuict ung aultre de
paignie, par la corde, sur ledict grand
Bruxelles, ayant prétendu par aultres sold
leur compaignie le recouvrer hors des
justice, comme ilz avoient promis de faire
l'ayde des Escochois avecq les bourgeois
exécution accomplie, oires qu'iceulx bour
tèrent audict seigneur gouverneur dudict

« instant ay reçeu nouvelles de pluisieurs costez qu
« et Escossois qui estoient en garnison à Bruxell
« et sont tiré droict à Anvers et delà vers Bosleduc
« de bonne quantité de chariotz chargez d'argen
« l'on m'advertit pour sçeur qu'ilz vont se joindre
« ques reytres qui viennent par Gheldre en çà... »
du Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liass

ent tuez deux ou trois sur ledict grand aultres cincq ou six de ladicte compaignie eur comte Hollach, ayant ainsy mis en elle ville de Bruxelles desdictz ennemys, stoient près la porte. Lors fut ledict sei- Cappres envoyé vers Arthois, pour y t faire acconduire au lieu de nostre camp rois cens chevaulx et six milz de fanterie envoyez du seigneur prince de Condé[1] ictz Estatz généraulx contre lesdictz en- ces Pays-Bas. Tost aprez furent exécutez ixelles aultres trois par la corde, et la reste paignie Hollach envoyez hors la ville pour z mutins duisables en garnison de telle ière desdictz ennemys, ains y convenoit plus discretz et vaillantz soldatz pour la deffendre.

me temps de juing, vindrent lettres d'Es- r lesquelles le roy Philippe se déclairoit esdictz Estatz[2], n'estant de ce trop bien on le dire dudict peuple, pour ce qu'icelluy igne debvoit au contraire, par toutes voyes ité et clémence, garder et préserver iceulx Bas en paix et transquilité, pour ne les

r, fils de Louis de Bourbon, prince de Condé, assas- , à la suite de la bataille de Jarnac, était né en 1552. happé au massacre de la Saint-Barthélemy qu'en calvinisme; mais, devenu libre, il avait repris sa evé des troupes pour combattre les catholiques. Il 1588, empoisonné, croit-on, par ses domestiques, à de sa femme.

donné à Madrid le 1er février 1578. Voy. *Bor*, 22.

exposer en ruyne et perdition, comme le f
puissant seigneur empereur, son père,
tant recommandé et prédict ladicte ruyn
tion de sesdictz Pays-Bas, lorsqu'il s'en d
partyt pour Espaigne, advenant l'adv
conseil d'Espaigne, comme dict est au pri
livre.

En icelluy temps de juing, le ravitail
voyé par ledict de la Motte à ceulx dud
Hennin, fut destroussé par les paysans
noz soldatz de ce quartier, l'ayant enviro
quoy icelluy de la Motte prétendit noyer
Bredenarde par la rompture d'une dycke
mière marée illecq cresante[1]. Mais ice
là entour vigilant, l'ayant apperçeu, feire
nent et en diligence une dycke ou tren
contre de ladicte rompture, tant qu'icellu
Bredenarde fut préservé de ladicte inund

Lors ung jeune homme de la comté de S
estant au dernier supplice mené sur ung
en la ville d'Arras, pour y estre exécuté
fut abandonné du boureau ou maistre d
œuvres, sur le cry du peuple regardan
mesmes de ceulx de son villaige. Si
patient, aprez avoir varyé quelque temps
aucunement privé d'entendement, obsta
préparation à la mort, saultyt de hault e
sauvé par l'ayde dudict peuple luy ouvr
saige, de sorte qu'il n'en morut pour ce c

Audict temps de juing 1578, se diso

[1] *Cresante*, de *crescere*, croître, monter.

ue aucuns seigneurs et capitaines se vou-
sjoindre de ladicte union, prendant pour
que ceulx de Gandt s'advanchoient trop
dicte pacification. Et aultres disoient qu'ilz
ne faisoient que bons debvoirs de fidelz
puisque ledict don Jan et ses adhérens leurs
ns s'estoient premier desbordez d'icelle
on, comme cy-devant s'est assez démonstré,
faulses et iniques expériences contre les
idelz patriotz; et partant n'avoient iceulx
s et capitaines solvente occasion[1] de pour ce
joindre de ladicte union; mais c'estoit,
lluy peuple, pour ce qu'ilz estoient plus
usdictz ennemys que à leur patrie, disant
'ilz avoient reçeu innumérables deniers de
ges, sans eulx avoir monstrez vertueux en
our le bien et repos de ces pays tant requis,
st apparu esdictz camps, ains seullement
et tryumpher à leur plaisir ès villes et vil-
ière des coupz, tant qu'ilz avoient l'occasion
noz gens à la boucherie et de prendre et
villes et chasteaux d'importance pour la
dudict don Jan et des siens; pour quoy
uple se descourageoit de plus en plus d'estre
usivement entretenu à leurs grandissimes
foulles et travaulx desdictz soldatz, sans
leurs debvoirs requis au faict du repoulse-
deffence des opressions et envahies desdictz
, voires tellement que jusques à dire par
l'icelluy peuple qu'ilz seroient constrainctz

te occasion, motif raisonnable.

de finallement prendre le faict en main et
dier comme ilz treuveroient mieux conve
d'en estre une fois à repos ou mourir en
car, disoient-ilz, nous ne le sçavons plus er
supporter tant de charges l'une sur l'aul
advancement de descharge desdictz despen
et tourmens.

Lors y avoit aultre trahyson sur la ma
Boisleduc pour être livrée audict don J
estant icelle trahyson descouverte par
patriotz d'icelle ville de Boisleduc, bou
aultres leurs amys y estans, chassèrent o
sortir aucuns des magistratz et gens d
Église romaine[1] qu'ilz entendoient leur e

[1] L'évêque de Bois-le-Duc, Laurent Metsius, prit la
réfugia à Diest. Le 19 juin, il écrivit, de cette ville, à
d'Autriche la lettre suivante :

« Monseigneur, estant arrivé icy à Diest, j'ay fait
gence à la réquisition du sieur Baptiste de Monte p
l'estat de la ville de Boisleducq. Et vray est que j'a
qu'il a esté quelque dissention entre les bourgeoi
sont derechief aulcunement accordez. Car la clerg
crains que plusieurs du chapitre anciens ennemy
réformation, ont esté cause, a faict le serment pa
quis. Et ont faict ung édict que nul bourgeois, tan
clercq, peult rescevoir lettres ou avoir quelque co
tion avecq ceulx qui sont des villes et places subjec
Altèze; mais, comme on m'escript, ilz persistent
celà qu'ilz ne veullent recepvoir aulcune garnison
moyen on espère fort, si ung camp formel assister
qu'on la pouroit facilement prendre, veu la séche
sente. Ce combien que j'avoy communicqué audict
tiste de Monte, m'a requis que je l'advertisse à Vostr
laquelle je suis tousjours prest faire tout humble
incessamment prier Dieu le Créateur qu'il luy plais
Vostre dicte Altèze santée et heureuse victoire de

Et estoit ce que ledict seigneur d'Hierge
assçavoir de surprendre ladicte ville de
c avecq l'ayde desdictz malveullans ayans
nce avecq icelluy seigneur d'Hierge, et non
ncontrer nostre dicte chevallerie venant
ays d'Allemaigne vers ledict Boisleduc[1],
au quartier de Nymeghe attendant l'argent
ser monstres; estant ce pendant entré ledict
de Boussu audict Boisleduc pour entendre
estoit passé illecq dudict faict de trahyson
rvoir de remède convenable pour le bien et
icelle ville de Boisleduc, une des fortes
pitales dudict pays de Brabant, de grand
ce.

tinuant lesdictz ennemys en leur pillaige
sté et d'aultre, comme maistres de la cam-
pour ce que noz gens n'estoient fort assez de
ie pour les rencontrer en icelle campaigne,
d'iceulx ennemys, le 13 dudict mois de

Sa Majesté, nécessaire pour conservation de la reli-
licque. De Diest, ce 19e de juin 1578.

e Vostre Altèze,

« Très-humble chapellain,

« Laurens Metsius,

« évesque de Boisleducq. »

juin, on informait don Juan que « le conte Jehan de
et le conte de Swartzenbourg sont avecq leurs rit-
à Boisleduc et debvront avoir auprès d'eulx quatre
lx d'or estans venuz de Flandres pour le payement de
ns. » — Archives du Royaume, *Papiers d'État et de*
liasse 178.

juing 1578, environ quattre cens cheva
cens de piedt devant la ville de Mallines e
grand nombre de bestiaulx de ce quartie
lines, comme peu paravant ilz avoient
quartier de Gasbeke et à l'environ pr
Bruxelles, tirant vers Flandres; ayant i
nemys emmenez plus de deux milz bestes,
qu'ilz y treuvoient, pour les ranchonner
ment, furent traictés cruellement à leur p
comme ilz se retiroient dudict quartier d
avecq leurdict grand pillaige de bestiaulx
quelque peu de la garnison dudict Mallin
allèrent charger sur la queuwe, tellemen
demeura huict ou neuf desdictz ennemys
aultres, ung de leurs capitaines, et si fure
quelque partie de leurs bestiaux, voires
eult reschapé bien peu si toutte la garnis
Mallines, si comme de trois cens chevaulx
enseignes de gens de piedt, en eust oz
mais non, pour craincte que, estans sorty
dudict Mallines affectez audict don Jan
fermé les portes et livré la ville à ses gen
l'on entendyt aprez leur retraicte avoir p
faire avecq l'assistence et faveur d'iceulx
tez, advenant ladicte sortye de toutte la g

[1] Les Espagnols, en se présentant devant Malin
espéré en effet que la trahison leur aurait ouvert l
la place. Le 8 juin, un religieux de cette ville, no
« Pierre le carmélite, » fort connu du docteur del
envoyé à Louvain « ung homme exprès pour parle
« gneur docteur, pensant qu'il estoit par deçà, et lu
« part que les Malinois s'estoient fort altérez pour
« manière de procéder du prince, lequel il avoye

e 15 dudict mois se treuva de retour audict
s le seigneur Saincte-Aldegonde avecq son be-
é audict pays d'Allemaigne vers ceulx de
re, dont pluisieurs s'en resjouyssoient enten-

abhorrissement, de façon, écrivait Claude de Witthem
Juan, que ledict frère Pierre se faisoit fort que, en
ie Vostre Altèze envoyasse quelque peu de cavaillerie
anterie devant la ville, il feroit aultant que icelle se
roit en pouvoir de Vostre Altèze: mais que pour ce il
nécessaire envoyer audict frère une lettre de Vostre
ou bien du docteur del Ryo, par laquelle les bourgeois
t asseurez d'estre receuz en grâce, vie et biens saulfz, et
r mectre aultre garnison que de ceulx qu'ilz choisi-
des gens de Vostre Altèze, comme icelle a permis à
de Louvain. Aussi désireroit ledict père avoir ung
onduict pour povoir librement parlementer et entrer au
de Vostre Altèze. » Don Juan, en recevant cet avis, ne
as laisser échapper une si bonne occasion. Il chargea le
de Rossignol de la négociation et lui remit les lettres
ées. M. de Noyelles se rendit sur-le-champ à Louvain;
une conférence avec le docteur del Ryo et le seigneur
broeck, à la suite de laquelle il fit retourner à Malines
ne que frère Pierre avait envoyée, la chargeant de faire
e à ce dernier son arrivée avec les lettres qu'il récla-
qu'il eut à se tenir prêt et à faire savoir ce qu'il fallait
t. Le 12 juin, à onze heures du soir, après avoir reçu un
avis, M. de Noyelles sortit de Louvain et se dirigea vers
, accompagné de don Alonzo de Sottomayor et escorté
tre compagnies de ce dernier, de la compagnie du sei-
e Ruysbroeck, de deux cents arquebusiers wallons, de
res arquebusiers et de cent piques allemandes. Le lende-
dut rentrer à Louvain comme il en était parti, et voici
s termes il rendit compte à don Juan de l'insuccès de
édition : « Il me desplest que je ne puis mander à Vostre
meileures nouvelles du succès de nostre négociation
quelle j'ay fet ce que j'ay peu et le conseiler del Ryo
, mes ces gents là sont si froids et ont sy peu de corage
n'ausent exécuter ce qu'ils voldroient et n'eust esté pour
e que j'avois de les mettre en total désespoir et qu'ils
nt pensé qu'on les eusse du tout abbandonné, je fusse



dant ledict besoingné estre favorable à ladic
pour avoir iceulx de l'Empire résolu d'assi
Altèze et lesdictz Estatz générauls de tout
voir au repoulsement desdictz ennemys, en
se povoient bien employer, comme disoit le
ple, pour avoir assez expérimenté audict All
la tirannye desdictz Espaignolz ès lieux où il
estez les maistres, comme encoires ilz se v
audacieusement de les traicter, advenant
de leurdicte intention de Flandres et aultr
Bas, voires de n'en faire moingz audict pa
gleterre, disans en leur langaige : *Noz gov
las Indas, las Itallie, los Estados bacos, y
governamos l'Allemaigne et l'Inglaterra*,
ainsy souvent leurs comptes sans leurs hoste
par pluisieurs dudict peuple qu'ilz espéroie
Dieu aydant et les bienveullans desdictz P

« esté d'advis de m'en retourner dois avant-hier ve
« Altèze sans riens attenter, mès comme cheluy duqu
« envoié la lettre tenoit la chose pour fesable, affin de
« escouler une sy bone occasion, ayant isy à la main le
« don Allonso avecq ses troppes, nous fumes d'ad
« contre leurs voluntés, sans attendre le seigneur Oct
« que nous avions gents assés. Hier, voiants qu'il
« aulcun rumeur en la ville et que la guarnison ne vol
« estant jà environ les deus heures après midy, nous r
« de leur monstrer toutes nos forches et leur envoi
« trompette avecq les lettres que Sa Majesté et Vos
« escrivent aulx magistrat et commis bourgeois de la
« sans aultre, saulf deus mots que j'escrivois ausdic
« trat et bourgeois, car tel estoit l'oppinion du pers
« là dedens, lequel entendoit que Vostre Altèze deuss
« la ville. Nous n'avons eu aulcune responce ny la tro
« revenue; je ne scay ce qu'ilz en feront... » — Ar
Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 178.,

secour de leurs bons voysins et amys, de
cre et expulser vaillamement hors d'iceulx
moingz ceulx, disoient-ilz, ayans moyen de
rer sans y laisser piedt ou aile.
ut envoyé du pape appellé Sainct-Père ung
t indulgence[1] audict don Jan et à tous ses
tenans de la papauté; par lequel pardon
ient pardonnez tous leurs pêchez jusques à
t et aprez, pour eschauffer ledict don Jan et
tant plus à persévérer en leurdicte tyranye
dres, massacres, violemens et aultres forces
s vers les povres desdictz Pays-Bas, tant
au lieu de, selon droict tant divin que hu-
ercher tous les moyens gracieux pour les
n repos et transquilité, sans donner aux
aux tel pied de tiranyzer, comme se disoit
lict peuple qu'il n'y avoit apparence de ap-
elluy pape Sainct-Père, par ce qu'il souste-
lx siens en telles voyes détestables et abo-
.
elluy temps de juing 1578, ledict seigneur
ymont[2] morut audict Namur de la corenche
le ventre, comme aussy morut son filz, le
Meghem avecq sa compaigne[3], par laquelle

lle datée du 18 janvier 1578, Grégoire XIII avait ac-
lgence plénière à tous ceux qui suivraient le parti de
l'Autriche.
s de Berlaymont, conseiller d'État, chevalier de la
Or, gouverneur et souverain bailli du comté de

ot de Berlaymont, seigneur de Beauraing, devenu
Meghem par son mariage avec Marie, fille de Georges
et héritière de Meghem. Le style de l'auteur pourrait

feue[1] dame comtesse icelluy feu comte esto
venu à icelle comtée de Meghem. Si mourut
mesme temps le receveur Van Havre[2] de la p
certain hospital dudict Anvers, estant chargé
peuple d'avoir largement usé de composit
d'aultres malversations en son estat de recev
confiscations; comme aultres desdictz pays d
dres et Brabant, ainsy que cy-devant est décl

Audict temps de juing dudict an 1578, l
dudict don Jan, soubz la charge dudict seig
Vaux, ayant surprins par subtilesse le chas
Bapalme, y estans entrez fil à fil par jour de r
que lors donnarent ung coup de canon pour
son d'icelluy canon, faire approcher les aut
meurez en enbuscade près d'icelle ville et c
de Bapalme, pour entrer et gaigner la ville, se
asseurez de leur entreprinse par le moyen de
surprinse de chasteau; mais les bourgeois,
quelques soldatz estans en ladicte ville, se m
rent tant vaillantz qu'ilz reprindrent soubdai
ledict chasteau par eschelles, et après av

faire supposer que Marie de Brimeu mourut en même te
son époux; au lieu des mots *comme aussy morut son filz*
de Meghem, avecq sa compaigne, nous croyons qu'il
comme aussy morut son filz, le comte de Meghem, par
paigne. Marie de Brimeu vécut jusqu'au 18 avril 1
épousa en secondes noces Charles de Croy, duc d'
prince de Chimay.

[1] Ce mot permettrait de croire que le manuscrit d
avons entrepris la publication, aurait été écrit postérie
à l'année 1605.

[2] Louis Van Havere, receveur des confiscations, sou
vernement du duc d'Albe, pour le quartier de Bruges, d
Furnes, Hontschote et Berghes-Saint-Winnocq.

lesdictz enbuschez approchant la ville sur
;on de canon, et en deffaict une partie d'iceulx
e saillye qu'ilz feirent, deffeirent aussy ceulx
entrez audict chasteau, ne trouvant la voye
n sortir, comme ilz y estoient entrez par la-
oye subtille; par où se doibt, advisant l'entrée
lque lieu, de aussy adviser comment l'on
ra sortyr. Si retindrent par lesdictz nostres
desdictz soldatz entrez audict chasteau, pour
la vérité de ladicte entreprinse.

ce mesme temps, le collonel desdictz Esco-
estant sorty dudict Bruxelles fut reprins et
stré par ledict seigneur lieutenant général sur
ieste par luy présentée à Son Altèze ou à Son
ence pour avoir son payement, assisté d'ung
s de Hoyere, solliciteur; estant icelluy collo-
rgé d'avoir peu paravant, en passant mons-
dict Bruxelles, par devant ledict seigneur de
aigny, commissaire, et aultres ses adjoinctz
dict faict de monstres, emprunté entre les siens
e 300 hommes, bourgeois dudict Bruxelles et
qu'icelluy sieur collonel avoit peu retrouver,
nectre au lieu d'aultres de ses compaignies es-
ses, estans mortz, blessez et malades; disant
lle Son Excellence audict Charles, solliciteur,
il se qualifioit, dudict sieur collonel, qu'il se
ou qu'il le feroit pendre.

au mesme temps de juing 1578, advint ung
ble meurdre en ung basteau passaigier de
le vers le quartier de Gandt, auquel basteau
t certains receveurs et fermiers de tonlieu,
grand somme d'argent; dont quelques quattre

volleurs ou meurdriers estantz advertyz par
espiez, seroient aussy entrez audict basteau,
aux passagiers y estans qu'ilz s'enbarquoient
aller négocier leurs affaires audict Flandr
avant que de ariver au rivaige dudict quarti
ritime de Gandt, iceulx meurdriers, en gh
marchans, comme dessus, s'attachèrent ausdi
ceveurs et aultres qui avoient à leur samblant
bourse, et les meurdrirent illecq pitoiableme
pluisieurs playes, prendant après leurs arg
joyaulx qu'ilz avoient. Ce faict, constraindir
marinier de les mectre à terre sur ledict quar
Gandt, où tost aprez estans poursuyvys furen
vez et constituez prisonniers au lieu dict Ass
près dudict Gandt, et y reçeurent leur salla
meurdriers.

En ce mesme temps de juing, ledict don Ja
présenter une requeste aux seigneurs ellecte
l'Empire assamblez à la diette tenue en la v
Worms, affin qu'ilz seigneurs ellecteurs ne d
sent audience audict seigneur de Saincte-Aldeg
y ayant esté député par lesdictz Estatz, affin, c

[1] Il doit y avoir ici une erreur et une confusion de
Marnix revint à Anvers le 15 juin. Ce n'est pas à cette d
don Juan peut avoir fait présenter aux princes-électeu
quête mentionnée par l'auteur. On nous permettra de fa
naître ici une particularité, jusqu'à présent ignorée, de l
Marnix, pendant son séjour à la diète de Worms. Don J
redoutait la persuasive éloquence de ce redoutable enne
plus que les armées de l'archiduc Mathias, chercha à se
rasser de lui et, suivant une pittoresque expression du
plaça sur sa tête plusieurs milliers d'écus. C'est ce q
apprend une lettre écrite de Worms, le 23 juillet, aprè
ture de la diète, par Werner, comte de Salm, et Jean d

peuple, d'acconduire tant plus leur inten-
rant celle dudict don Jan, obstant qu'icelluy
de Saincte-Aldegonde, réputé de grand sça-
ffecté à ladicte religion réformée, ne se
n leurs consaulx d'Estat et desdictz Estatz
x, pour retourner et divertir leurdicte in-
apale; demandant davantaige par ledict don
sa dicte requeste ausdictz seigneurs ellec-
ilz le voulussent ayder et favorizer, comme
s'ilz avoient à faire de luy et des siens, et
'ilz donnassent empeschement au seigneur
emir de passer avec ses gens en cesdictz
. Enquoy icelluy don Jan perdit son temps,
lesdictz seigneurs ellecteurs faict cas de
equeste[1], congnoissant sadicte dévotion de

leux envoyés de don Juan hésitent à retourner aux
parce que les chemins ne sont pas sûrs et surtout
craignent des représailles et qu'on ne venge sur eux
pourrait être fait à Marnix. — Archives du Royaume,
tat et de l'Audience, liasse 178.
royons qu'on nous saura gré de faire figurer en re-
que dit l'auteur, le texte d'une lettre écrite à Worms,
par le comte de Salm et Jean de Halstein. Voici ce
les commissaires de don Juan : « On a longuement
té s'il conviendroit d'escripre aux Estats et les admo-
lon noz requestes, mais comme ilz se sont eslevez et
armes de leur authorité ou fantasie privée et que
n'ilz font est au desçeu et contre la volonté de Sa
mesmes que par le contenu du placcart à nous der-
t envoyé, Sadicte Majesté casse et révocque la con-
n desdictz Estats avec touttes leurs actions et ce qu'en
a esté trouvé mieulx de point escripre ny à l'archeduc
ny ausdictz Estats, ains suffit de remonstrer (oultre
sus la responce qu'on a donné par escript sur leure
à leurs commis, et verbalement en plain conseil) la
'ilz ont faict et continuent encoires de mal en pis de

assubjectir lesdictz Pays-Bas ausdictz Es
comme esclaves, et en aprez les aultres
cumvoysins, suyvant leurdicte vantize et
sans leurs hostes, lesquelz avecq l'ayde de
têndoient qu'ilz cheroient mesmes au fil

« se formaliser en la sorte qu'ilz procèdent contre leu
« et prince naturel, laquelle remonstrance, ensemble
« tion bien estroicte qu'on a faict à leurs commis de
« de telles entreprinses tant indeues et dangereuses
« ment au regard de Sadicte Majesté, mais aussi d
« en général et touttes ses Estats, pour la conséque
« est à craindre, oultre l'injustice et iniquité du faic
« donné sy petit contentement ausdictz commis qu'il
« fort plainct, jusques à protester, s'ils ne recoive
« solaigement et succours de l'Empire, que force le
« chercher alieurs, avec aultres propos semblables ; q
« fois nonobstant n'ont sçeu obtenir aultre chose qu
« Touchant la proposition particulière que l'Empereu
« commencement de ceste journée au conseil des él
« leurs commis, n'en avons encoires jusques à pr
« avoir copie quel debvoir et extrème diligence en a
« par ce qu'icelle, comme on nous dict, a esté faicte ve
« et non par escript, avec deffence bien expresse de
« municquer à personne que à ceulx du conseil des
« De sorte que ny les commissaires de l'archiducq Fe
« aulcun des aultres du conseil des princes sçavent
« héure le contenu et les particularités d'icelle, sinon
« en tout à l'advantaige de Sa Majesté et pour a
« troubles par delà par aultre voye et moyens plus c
« que par force d'armes et ultérieure effusion de san
« bien les responces que les seigneurs députez ont
« noz remonstrances et celles des Estats générau
« donner comme sy telle proposition de l'Empereur
« faicte à touts les députez de ceste journée, sy est-il
« que ceulx du conseil des princes ne sont pas aul
« plus informez du contenu de ladicte proposition et
« esté délibéré sur icelle au conseil des électeurs, s
« leur a remonstré l'Empereur avoir proposé au c
« électeurs aulcuns moyens pour, par intercession e
« tion amiable, parvenir sans ultérieure rigueur

leur perpétuelle infamie et malheur. Ce penîva en ladicte ville d'Anvers ung ambassa- l'Empire avecq la résolution et arrest de impériale journée ou diette tenue audict icelluy seigneur ambassadeur appellé le ba-Bronner[1]. Laquelle résolution se disoit en tre telle que l'Empereur et ceulx de son Em-oient pour la protection desdictz Pays-Bas, onditions de entretenir ladicte pacification. ledict peuple disoit ne avoir trop seur arrest, que le tout n'estoit que pour les entretenir ellement d'abusions, comme appercevant que seigneurs de ces pays ou aulcuns d'eulx z ne tachoient de satisfaire à ladicte pacifi- mesmes au poinct contenant en icelle d'ex-esdictz ennemys hors de cesdictz pays.

audict temps de juing 1578, lesdictes cincq gnies sortyes dudict Philippeville, par ladicte n d'icelle, alléguant qu'ilz n'y avoient voulu er audict service de don Jan, se vindrent er devant ladicte ville de Bruxelles, préten-

ge des troubles par delà, et que iceulx du conseil des rs auriont lesdicts moyens sy bien secundé de leur u'on y doibt espérer tout bon succès et telle fin que service de Dieu, de Sa Majesté et bien publicq con-ans déclarer toutesfois lesdicts moyens, et que partant droit remectre les plainctes et doléances des ambedeux à icelle intercession et érection de paix que l'Empereur l de faire. » — Archives du Royaume, *Papiers d'État dience*, liasse 178.

probablement un nom mal orthographié. Au mois de , l'empereur Rodolphe envoya aux Pays-Bas Siegfried onseiller aulique. *Voy*. Groen Van Prinsterer, *Archives son d'Orange-Nassau*, t. VI, p. 477.

dant y entrer, mais aucuns d'icelle ville, c
que ce ne fust pour rendre ledict Bruxelles
dudict don Jan, comme il en estoit ouvrier
ticqueur, disant pluisieurs dudict Bruxelles
de Philippeville eussent bien peu tenir pl
temps icelle place tant forte, ne voullurent
iceulx de Bruxelles pour pluisieurs raisons
icelles cincq enseignes.

Ce pendant lesdictz ennemys ayant quel
rable intelligence avecq aucuns de la garde
bourg, place forte et munye de vivres et m
y bastantes ou requises pour tenir huict
prindrent à bon marché, s'estant renduz[1]

[1] Les habitants de Limbourg rendirent la ville,
courte résistance, le 16 juin 1578. Ils se remirent à
corde du Roi et firent serment de demeurer à l'av
sujets de l'Espagne. Voici la teneur de l'accord con
occasion entre eux et le prince de Parme : « Comm
« geois et inhabitans de la ville de Lembourg, estan
« seillez et par induction et persuasion de leur ch
« gouverneur et aussi d'aucungs espritz, ont atten
« et armée de Sa Majesté, laquelle y estoit envoy
« renger soubz l'obéissance de Sadicte Majesté, s'est
« baptre avec l'artillerie et estans par ce moyen ve
« trême, craignans les entière ruine et désolation,
« suplié monseigneur le prince de Parme, de Plais
« général pour Sa Majesté en ceste armée, les prend
« voir en miséricorde, promettant de doiresenavan
« demourer bons et léaulx subjectz de Sadicte Majes
« et accomplir ce que de sa part sera commandé. C
« Excellence, ensuyvant la clémence et miséricorde
« Majesté, laquelle ne prétend ny demande rien de se
« jectz que les mener soubz son anchienne obéissa
« consenty et permis, et, avec ce, libéralement don
« biens. Par quoy, veullans lesdictz borgeois et inhab
« les bourgmestres, eschevins et ceulx de la loy de l
« de Lembourg, dois resenavant demorer soubz la d

r le moyen de la trahyson du gouverneur
mmé Belver, lequel par aprez fut détenu
audict Anvers [1], desquelles prisons il en

a Majesté, comme bons et léaulx subjectz, ilz ont
ment et juré de maintenir ce que s'ensuyt ès mains
gneur de Mondragon, gouverneur du pays d'Outre-
présence de Jehan de Boodt et Lauwerens Gantzen-
rétaire de Sadicte Majesté : en premier lieu, comme
tiens, qu'ilz demeureront en la religion catholicque
laquelle ilz ont esté nez et ont reçeu Sa Majesté,
contrevenir ny souffrir y estre faict aucung scan-
y résister de corps et biens, abjurant et renonceant
résies et nouvelle religion, et aussi à toutes ligues,
ions et sermens qu'ilz porroient avoir faict avec les
pardeçà, prince d'Oranges et aultres; et qu'ilz seront
eront doiresenavant bons et loyaulx subjectz de Sa
ans faire ny souffrir estre faict aucune chose con-
es autheurs et authoritez, et ensuyvant ce seront
ller et déclairer toutes conspirations, menées et tra-
porroient estre démenées audict pays de Lembourg
en préjudice dudict pays et de Sadicte Majesté,
ns et léaulx subjectz sont tenuz. Aussi seront-ilz
éir, cheoir et caresser le lieutenant gouverneur
stitué et commis par Sa Majesté en ce pays de
t accomplir et satisfaire aux commandemens et or-
que leur seront faiz au nom et de la part de Sadicte
De mesme ilz obéyront au gouverneur et lieutenant
r que par ledict gouverneur général sera commis en
Oultremeuze, et, en son absence, à son lieutenant,
r de conseil et aultrement en tout ce qu'il aura de
our le service de Sa Majesté, bien et conservation
ys et du publicque; et, au reste, se conduyront et
en tout et partout selon que bons et léaulx subjectz
et doibvent faire. » Au bas de ce document on lit :
uy, xxij^e de juing 1578, les bourgmestres, eschevins
du magistrat, avec les bourgeois de ladicte ville,
en la maison eschevinalle, ont presté le serment, ès
dict gouverneur dudict pays d'Outremeuse. Faict les
et an que dessus, etc. » — Archives du Royaume,
tat et de l'Audience, liasse 178.
Strada, t. II, p. 370, le gouverneur de Limbourg fut

auroit esté eslargy par justice disoient les
et aultres disoient par faveur, comme l'o
disoient-ilz, journellement des aultres pr
mal famez.

En icelluy temps de juing 1578, ledict
de Lallaing faict debvoir de entrer à Bouch
quelque chevallerie ; mais ceulx d'icelluy
luy refusarent l'entrée disant qu'il euist à
ordonnance de Son Altèze, ne le veullant au
recongnoistre pour leur gouverneur d'H
s'il ne monstroit ladicte ordonnance[1]. Laqu
gardoit de la venir quérir ou demander au
vers, où estoit la court d'icelle Son Altè
estre grandement tenu et réputé pour susp
vouloir trop de bien à ladicte patrie[2].

Lors estant ledict Marnau avecq sa comp
cent chevaulx audict quartier de Boisleduc
dove, icelle compaignie fut surprinse de ci
chevaulx desdictz ennemys, les quelz avo

conduit, ainsi que sa femme, jusques à Aix-la-Chapel
tous les deux d'une compagnie d'Espagnols.

[1] On se défiait du comte de Lalaing, et ce n'étai
raison. Chaque jour quelque fait nouveau laissait
combien son autorité devenait précaire. Le 7 juin, il é
États-généraux pour leur signaler un refus d'obéissa
avait été opposé par les seigneurs de Harchies et de
lettre est imprimée dans les *Bulletins de la commis
d'histoire*, 2e série, t. VIII, p. 478.

[2] *Voy.* dans les *Documents historiques inédits con
troubles des Pays-Bas*, t. 1er, p. 14, une lettre de Phili
laing, adressée le 10 juin 1578 aux magistrats de la vi
et dans laquelle il proteste contre les calomnies
l'objet. *Voy.* aussi une lettre de même date adressée
généraux.— *Bulletins de la commission royale d'histo*
t. VIII, p. 480.

prins deux centenelles des noirs harnas
ı cestuy quartier, en nombre de cincq cens
:, passans monstres; lesquelz noirs harnas
ı grand danger d'estre tous taillez en pièces
ennemys, s'ilz ne eussent treuvez le ren-
e ladicte compaignie Marnau; lesquelz se
rent tant vaillament en faisant leur retraicte
ad ce qu'ilz parvindrent ausdictz noirs har-
s'estoient mis en armes, si qu'ilz assistèrent
le Marnau, aprez qu'ilz en eurent faict quel-
culté du commenchement, disant qu'ilz ne
t combattre tant qu'ilz auroient passé icelles
nstres; de sorte qu'iceulx de Marnau, avecq
ssistence de environ trois cens desdictz noirs
chargèrent tous ensamble de telle furie que
ennemys furent constrainctz de eulx retirer
rte de leurs gens; ayant icelluy capitaine
t perdu son chariot de bagaige qu'il ne re-
ant que la perte de cincq ou six chevaulx de
estimation, lesquelz furent emmenez à leur-
rprinse avecq deux de ses soldatz qui furent
en eulx deffendant vaillament tant qu'ilz
t. Duquel exploict icelluy Marnault parve-
plus grande réputation de vaillant et ver-
ıpitaine, si que pluisieurs disoient que à tel
x capitaine se debvoit donner charge de mil
x. Et comme ledict seigneur viconte de
erdyt lors ses chevaulx de grand valeur au
de Ghillenghien en Haynnault, destroussez
ennemys par mal garde, furent pluisieurs
isonniers et mis à ranchon comme bon leur
t; les paysans, tant pilliez et foullez de tous

costez, voires rasez jusques aux os avecq leu
femmes et enffans, ne sçavoient bien av
tience.

Audict temps, 20 du mois de juing 15
comte Charles de Mansfelt mourut[1], de que
son, comme se disoit, pour récompense d
vices en faveur dudict don Jan, contre le
tatz. Et le 22 dudict mois de juing 1578,
nouvelles en court audict Anvers de mo
Hèze, gouverneur audict Mastrecht, app
ledict monsieur d'Alennes[2] d'ung fouldr
audict Lemburg par le feu prins en l'amo
pouldre, que l'on disoit avoir esté faict pa
traynée, comme lesdictes nouvelles portoie
chasteau et ville dudict Lembourg estoit pre
emporté en l'air et les gens y estans, du n
plus grand partie, et entre aultres y estoie
pièces le seigneur prince de Parme, le seign
gon et aultres desdictz ennemys[3]; mais apr
icelles nouvelles desjà légièrement impri

[1] L'auteur commet ici une erreur. Charles de Man
avoir fait les guerres du prince de Parme, s'en al
magne, devint maréchal de camp des armées de
Rodolphe II et mourut en Hongrie, en 1595, en
contre les Turcs. Il avait épousé Marie-Christine d'E
du célèbre Lamoral et de Sabine de Bavière.

[2] Chrétien Sarazin, seigneur d'Alennes, colonel
ment d'infanterie wallonne. Il prit parti pour les mé
se signala par la prise de Courtray, dont il se rendit
la nuit du 26 au 27 février 1580. Déjà le 6 avril 1
servi de témoin à l'engagement pris par le baron d
vis-à-vis du seigneur de la Motte, de rentrer so
sance du Roi. Il fut nommé chevalier par lettres-p
10 juin 1582.

[3] Voy. *Strada*, traduction de Du Ryer, t. II, p. 374

ettres dudict seigneur de Hèze, et distri-
rente en pluisieurs lieux, treuvées qu'il n'y
oorté que une tour dudict Lembourg et
soldatz y estans; par où se démonstroit ne
é escript par ledict seigneur de Hèze et
orimé par congé de Son Altèze que pour
abuser le peuple pendant que on le plu-
ısoit.

udict mois de juing 1578, ledict capitaine
fut faict et créé chevalier de par Son Al-
prez ledict anoblissement luy fut donné
d charge qu'il ne avoit paravant, si comme
apitaine de cincq cens chevaulx, en consi-
des bons et léaulx services qu'il avoit faict
ctz Pays-Bas. Et tost aprez ladicte rendi-
embourg, fut aussy prinse desdictz enne-
illette et chasteau de Dallen[1], gisant à
wes près dudict Lembourg, par force, et
grand massacre des gens y estans.

dant aucuns prestres et religieux se al-
r mariaige audict quartier de Flandres, et
res ung cordelier dudict Gandt à une riche
se mist à prescher selon ladicte religion
pour quoy luy fut donné bonne pension
dudict Gandt. Lors, audict temps de
'8, fut publié ès villes des Pays-Bas, que
quelz estoient envoyez billetz pour prester
sdictz Estatz, s'estans absentez pour es-
dict prest d'argent, eussent à retourner en
sons déans quattre jours de ladicte publica-
ine de confiscations de biens.

n de Chevreaulx s'empara de Dalhem le 20 juin.

Au mesme temps Son Altèze porta
madame la duccesse de Loraine[1], fille
Denemarcq, ayant premièrement espouz
Milan, et après sa mort, sans en avoir
espouza le duc de Loraine, duquel icelle
cesse eult deux filles[2] et ung filz[3] lequel
de sept ans, le roy de France avecq for
le vint saisyr en la court de ladicte feue
cesse, au lieu de Nansy, et le mena en
France, au grand regret et desplaisir d
dame duccesse de veoir emmener son en
la spoliation de beaucoup de tryumphant
tapisseries, vaiselles et joyaulx d'or e
qu'icelle feue dame duccesse avoit ill
en attendant la réception et recuel amy
roy de France, comme il avoit mandé de
amy pour la saluer, comme dict est.

Ce pendant s'approchoient grand nom
riotz vers le quartier de Mallines pour
vivres et munitions de guerre la part que
ordonné. Et, le 29 dudict mois de juing
de la garnison d'Enghien rencontrant qu
bre desdictz Espaignolz, qui avoient prin



[1] Christine, fille de Christiern II, roi de Danem
sabeth d'Autriche, sœur de Charles-Quint. Elle
en 1534, François Sforce, duc de Milan. Devenue
temps après, elle se remaria, en 1540, avec Fra
Lorraine et de Bar, qui mourut en 1545.

[2] Rénée, qui épousa Guillaume II, duc de Bavi
rine, mariée, en 1589, au grand-duc de Toscane.

[3] Charles II de Lorraine, dit le Grand, né à Na
vrier 1543. Il épousa le 15 février 1559, Claude de
de Henri II.

ux en ce quartier, les emmenant vers ledict
en Brabant, s'attachèrent les ungz aux
si que lesdictz Espaignolz furent rompuz
onnarent leurdict butin de bestiaux avecq
eurs gens. Et amenèrent ainsy les nostres
bestiaux audict Bruxelles et audict En-
a que l'on faisoit venir les povres paysans
ngnoistre et reprendre leurs bestes.
jour, y eult quelque trouble audict Bruxel-
quelques reytres sur le Marché au bois, si
lx reytres se prindrent aprez contre les
s, lesquelz, assistans en diligence l'ung
contraindirent lesdictz reyters à eulx retirer
logis; que lors ung desdictz reyters, estant
nestre, tira d'ung pistoulet dont en fut at-
g jeune homme, filz d'ung advocat, pas-
q ou survenu d'aventure, et mourut le len-
l'ung coup au ventre pénétrant en la jambe.
mesme temps, Charles Brimeu, filz battart
comte de Meghe[1], trespassé à Zwole en
2, sans hoirs, obtint 300 florins pour se
er, et 1,200 florins par an héritables sur
, confisquez au prouffit desditz Estatz, du-
nier comte de Meghe, filz de Barlaymont,
pousé la niepce dudict feu comte de Meghe
audict Zwole, succédée en icelle comtée,
les trespas d'iceulx derniers comte et com-
compaigne, avec leurs deux enffans; ayant

s de Brimeu, comte de Meghem, chevalier de la
r, mort à Zwoll le 8 janvier 1572. C'est par erreur que
beck, dans les *Mémoires de Jacques de Wesenbeke*,
e à l'année 1569 la mort de ce seigneur.

ledict Charles esté engendré au corps d'ur
selle Vander Eyke, de bonne maison et lig
dict Bruxelles, à laquelle ledict feu seigne
oncle de ladicte feue dame comtesse, avo
mariage avant que de vouloir accorder
conversation, comme elle disoit.

En la fin dudict mois de juing 1578, ari
dicte ville d'Anvers l'ambassadeur de ladi
nissime Réginale Majesté d'Angleterre, as
noble seigneur Broike, baron de Cobham
table du chasteau de Douvre et gardien
portz, 'assisté d'ung aultre ambassadeu
messire François Walsingham, chevalier,
d'Estat et conseillier ordinaire du Privé
estans iceulx seigneurs ambassadeurs a
gniez de pluisieurs nobles et gentilzhomm
pays d'Angleterre, en brave et excellent
furent reçeuz hors la porte Sainct-George d
vers des seigneurs comte d'Egmont et
Chymey, assistez de pluisieurs aultres sei
gentilzhommes de ces pays. Lesquelz acc
iceulx seigneurs ambassadeurs en grand
et magnificence jusques à leur logis, qui
nation angloise audict Anvers. Et pendant
trée par ladicte porte Sainct-Georges, se d
pluisieurs coupz d'artillerie sur les muraill
Anvers, pour la joyeuse venue desdictz s

[1] Ces ambassadeurs étaient porteurs de deux
créance, l'une, en latin, datée du 31 mai et adressée à
Mathias; l'autre, en français, datée du 12 juin et de
États-généraux. Le lecteur les trouvera à la suite
lume.



leurs audict Anvers, allant lesdictz sei-
apitaines et marchans devant, lesdictz sei-
et gentilzhommes d'Angleterre aprez, et
igneurs ambassadeurs derière, au milieu
seigneurs d'Egmont et de Chymey. Et en
sur le pont de la Merre, les bourgeois, y
garde d'une enseigne, feirent la salutation
bousades ausdictz seigneurs ambassadeurs,
resjouyssoit le peuple, entendant la bonne
e de ladicte Réginale Majesté de gens et
contre lesdictz ennemys de cesdictz pays,
cuns desdictz Estatz n'entendoient faire la
ffensible mais deffensible; par où se povoit
oir, disoit ledict peuple, l'affection qu'ilz
usdictz noz ennemys, qui avoient par leurs
ulles et cruelz traictemens tant irritez et
ez ceulx desdictz Pays-Bas, qu'il estoit
soy deffendre et les repoulser hors d'iceulx
, sans attendre ultérieure cause offensible,
leur donner encoires tant d'avantaige.
evant.

ste fin dudict mois de juin furent exécutez
u en la ville de Gand au Marché de bled,
Cordeliers, et ung Augustin fustigé de
et deux aultres Cordeliers et ung Augustin
de verges, et leurs cheveulx bruslez de la
ant les yeulx bendez, et ung aultre Corde-
ct Gand nommé Pieter de Hamere; icelluy
mpoisonné ou esté faict donner le poison
ns de ses gens ou amys ès prisons, quelque
avant ladicte exécution; et fut le corps
empoisonné d'anchien eage mené sur le-

dict Marché de bled et illecq aussy bru
à cause dudict abominable péché de s
aultrement appellé bougeronnerie. Tan
aultres religieux prisonniers, tant audict
en la ville de Bruges en nombre de sei
rarent encoires ès prisons, se démenant l
aussy chargez dudict péché exécrable d

En ce mesme temps vindrent nouvelles
que et prince de Liége avoit faict entre
Jan avecq aucuns des siens de guerre,
se trouva qu'icelluy don Jan et ses gens
parvenir à ladicte entrée par l'empesch
donnoient les bons y estans affectez à ce
Pays-Bas. Audict temps dudict fin dudi
juin 1578, se commenchèrent à faire p
blicquement audict Anvers, selon ladi
réformée, sicomme en deux maisons, don
contraires à icelle religion et signamme
tres et aultres preslatz de ladicte église
murmuroient pour la craincte qu'ilz avo
dre leurs bénéfices et prélatures, desque
soient plus de cas, disoient aucuns d'entr
que d'entretenir icelle religion réformée s
gile, mais selon l'usaige de Rome leur
qui les maintenoit en leurs auctoritez d
leur liberté.

Lors, audict temps de juing 1578, ledi
de la Motte tient audict Gravelinghes
de la Moullerye[1] prisonnier, lequel de l

[1] Antoine de Lalaing, seigneur de la Mouillerie
maître d'hôtel de l'archiduc Mathias. Il fut arrêté p

envoyé pour traicter quelque appoinctement
rge de Son Altèze et desdictz Estatz avecq
seigneur de la Motte, sicomme de ne vouloir
ntraire ausdictz Estatz de ces pays; à quoy
ndit obscurément que non, ce que les aveu-
sourdz ne povoient veoir ny entendre.
rent en icelle fin dudict mois de juing aba-
ostées les ymaiges ès quattre ordres à Gandt,
r des Cordeliers, Augustins, Jacopins et
; et blanchirent les parois, l'accommodant
exercer leurdicte religion réformée. Des-
risemens d'ymayges, ceulx de la religion
, du moingz des pays d'Arthois, chastellenie
Haynaut et aultres places de ces pays, s'en
entèrent, disant : *Voylà que on rompt les
en Flandres!* Et ceux de ladicte religion
e disoient qu'ilz ne rompoient que les ymaiges
nes, de ne les debvoir faire tailler ne adorer
que choze que ce fut ès cieux ny en bas, suy-
commandement de Dieu en Exode et aultres
tions des Sainctes-Escriptures.
au mesme temps de juing, les dictz seigneurs
deurs d'Angleterre vindrent près Son Al-
sistez de pluisieurs gentilzhommes de che-
en excellent ordre. Et alloient devant eulx
gentilzhommes d'icelle Son Altèze, qui es-
allé quérir iceux seigneurs ambassadeurs.
vindrent ledict seigneur prince, lieutenant
, assisté dudict seigneur Saincte-Aldegonde;
vint ledict seigneur comte d'Egmont. Lors

te dans les derniers jours du mois de mai. Voy. la *Cor-
nce de Valentin de Pardieu*, p. 27, 29, 223 et suiv.

marchoient lesdictz Franchois en nombre
4,000 de fanterie et quelque chevallerie, a
par la comté de Sainct-Paul et la chastellen
conduictz par ledict seigneur de Cappres j
Flandres; approcharent ainsy par le quar
ghien en Brabant, pour aller treuver ledic
duc Casimir avec ses gens, estans encoire
tier de Geldres illecq temporisant la com
marcher où le cas se présenteroit contre les
mys, ayans iceulx Franchois pour leur ch
néral d'armée le seigneur la Noue [1], chois
valeureuse réputation, maistre de camp
dictz Pays-Bas, et pour leurs collonelz i
les seigneurs de Moy [2] et d'Argenlieu [3],
gentilzhommes de la Picardie, et aultres
gneurs Lentin et Bonecourt [4], ayans chascu

[1] François de la Noue, dit *Bras-de-Fer*, gentilho
né en 1531, l'un des plus illustres guerriers de l'épo
lui que Mezeray a dit que sa seule tête « ne valoi
qu'une armée. » C'était la seconde fois qu'il venait a
en 1572, il avait aidé Louis de Nassau à défendre M
pouvons résumer dans le court espace d'une not
aussi bien remplie que brillante de ce capitaine c
renvoyons le lecteur à la notice très-étendue que
de Volkaersbeke et Diegerick lui ont consacrée da
ments historiques inédits, t. I, p. 404. M Kervyn
publié la correspondance de François de la Noue
séjour aux Pays-Bas.

[2] Arthus de Vaudray, seigneur de Movy ou de
accompagné Genlis au secours de Mons en 1572.

[3] Jean de Hangest, seigneur d'Argenlieu. En 15
Noue eut été fait prisonnier, il fut question de l
commandement de l'armée.

[4] La *Correspondance de François de la Noue* men
sieurs fois les seigneurs de Lenthy et de Bonneco
français.



z ung régiment de dix enseignes faisant les-
)00 hommes Franchois[1]. Et se disoit qu'iceux
rs collonelz et leurs gens nous seroient fi-
nais les povres paysans par où ilz passoient
loient fort de leurs foulles et rudesses, qu'ilz
vers eulx trop hors de raison et de règle
cy-devant sur la conduicte de gendarmerie.
e aux villes ilz n'y trouvoient entrée, voires
entières non fermée où ilz prétendoient en-
bourgeois leur monstrarent teste en dilli-
équipez d'armes telles qu'ilz povoient, telle-
l'ilz les feirent retirer par aultre chemin; et
ent ceulx des villes et villettes que, les lais-
rer, ilz n'en seroient deschargez à leur vol-
our pluisieurs raisons qu'ilz alléguoient,

nême époque les troupes françaises que le duc d'Anjou
lever pour marcher au secours des Pays-Bas, s'appro-
galement des frontières. Le 4 juillet, Philippe de Re-
gneur de Licques, en donnait avis à don Juan, en ces
« Comme je ne fay doubte que Vostre Altèze ne soit
rticulièrement advertie des deseins de monsieur le duc
u, néanmoins, pour mon debvoir, ne puis moins faire
dvertir icelle qu'il prétend s'emparer de quelques villes
r aulcuns particuliers luy auriont esté offertes, et qu'à
uses faict marcier trois à quatre mille harquebuziers
is soups la conduicte de Bussy d'Amboize, et quelque
c de cavallerie conduis par la Chartre; lesquelles troup-
doibvent rendre entre Péronne et Sainct-Quantin, où
gimens de la Rochepot et Combelles les attendent pour,
samble, entrer au païs, que l'on tient devoir estre par le
résis où les doibvent suivere à la fille beaucoup de com-
es quy encores se lèvent en divers lieux par la France,
it les patentes que pour cest effect ont esté despèchées
part dudict seigneur duc, en nombre de six vingt ensei-
et quelques six à sept mille chevaulx. » — Archives
ume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 179.

oires que beaucoup tenoient lesdictz Franc
estre contraires à ceste patrie; mais aultres
n'y avoir trop de confiance.

Lors s'assambloient près dudict Enghien le
d'ordonnance de ces pays, en nombre de 14
faisant 3,000 chevaulx, y compris les comp
de chevaulx légiers soubz la charge et co
dudict seigneur viconte de Gandt, esleu cl
néral de la chevallerie, et vindrent camper
voorde assistez de quelques régimentz de f
En ce mesme temps furent chassez et envo
d'Utrecht les moisnes et religieux, pour c
refusoient de jurer leur estre fidelles, et d'e
ladicte pacification. Si commenchèrent ceul
ville d'Utrecht à faire presches suyvant ladi
gion réformée[1].

Et comme, au commenchement du mois
let 1578, les reyters soubz la charge des se
de Havre et de Zwartsenbourg approchoient
quartier dudict Boisleduc à leurs despens,
lurent en chemin marcher plus avant vers
ennemys sans estre payez en argent au
valuation du pays de Germanie ou Aller
comme ilz disoient leur avoir esté promis à
fort, et non au pris fort recherché pardech
quoy mancquoient encoires vingt milz flori
furnir leurdict payement audict pris d'Alle
à quoy satisfaisant et ayans comme les aul
marcheroient plus avant audict service des
qu'estoit assez mal pourveu, disoit ledict

[1] Voy. *Bor,* liv. XII, fol. 27.



dvancement de nostre armée, veu que para-
n sçavoit lesdictes promesses et conditions
reyters. Ce pendant ledict don Jan et les
ramassoient et vindrent camper près Herst
rental, en nombre d'environ 5,000 chevaulx
) de fanterie espaignole et d'aultres leurs
s de ces pays, qui les secondoient. Et
camp s'assambloit aussy audict Hérental
lieuwes près dudict Herst.

dudict mois de jullet 1578, le bancquet se
court par Son Altèze audict Anvers aux
adeurs d'Angleterre, où se trouvèrent aussy
ambassadeurs de l'Empire et de l'Empereur,
eur prince d'Orenge, le seigneur duc d'Ar-
e seigneur conte d'Egmont et aultres nobles.
me temps se préparoit ledict seigneur duc
us[1], estant au quartier de Zuytphen, pour

juin, on informe don Juan que « le duc Casimirus est
Keysers-Lauteren le xviij[e] de juing, ayant aussi faict
r ses gens de guerre qu'il entend amener ès Pais-Bas,
t effect requis à Mons[r] l'archevesque de Trèves pour
passaige par la ville et pont de Confluence, ce que
rchevesque at refusé; mais de passer sur l'eaue cecy se
it permectre. Toutes les nouvelles et advertissemens
conformément que les reytres dudit Casimir descen-
e mesme chemin que le prince at aultrefoys prins avecq
tres, qu'est tout au long vers Munster-Meyenfelt et
vers la chaussée et la ville de Duren. Aultres adver-
disent que la pluspart des reytres dudit Casimir se
nt assambler à Marburg pardelà le Rhin et deslà passer
vers Emerich pour celle part passer le Rhin et prendre
stre à l'entour de Nyemegen et de la plaine de Mock, ce
irment plusieurs aultres advertences. Aultres veuillent
ie lesdictz reytres tireront vers Coulongne pour guères
elà passer le Rhin pour se joindre avecq les gens de
ui se debvent assembler au quartier de Sintzich et Run-

se venir joindre avecq son armée à l'assis
nostre camp desjà rassamblé en nombre
chevaulx et 16,000 de fanterie, tant Angloy
choys, Allemans que Walons, soubz le chi
néral de nostre dicte armée, dudict seigne
de Boussu.

Ce pendant ledict seigneur de Ville, gou
dudict pays de Frize, avecq ses gens faisoit
de assubjectir les villes de Zwole, Campe et I
places d'importance scituées oultre une riv
dict pays de Frize dicte en thyois Overys
à-dire oultre Yssel, qu'est le nom d'icelle
Lesquelles trois villes estoient occupées d
sons d'Allemans pour la commodité dudict
en tant qu'ilz seroient payez de leurs gaig
quelz Allemans se voyant environnez du
gneur de Ville avec ung sien régiment et u
que luy fut en ce temps envoyé de recreut
aussy des bourgeois et paysans d'icelluy qu
Frize, vindrent entrer en voye d'accordt, p
par icelluy seigneur de Ville que lesdictz
luy auroient à rendre lesdictes trois plac
mains ou en sa puissance, comme gouver

« bach. » D'après une lettre écrite à Worms, le 3
Werner, comte de Salm, et Jean de Halstein, Jean-Ca
avec lui « le duc Friedericq de Deux-Ponts, palat
« Moritz de Lunenbourgh, le duc Casimir de Po
« conte Burchart de Barby, le conte Otto de Solt
« Henry de Levenstein, le conte Guillaume de Wyd
« graff Otto, le reyngraff Adolf, le conte Friederei
« henloe, deux filz du conte Charles de Mansfeldt
« Fabian de Thann, le conte Friederich de Thann
« Michiel Salvata, bohémois, le baron de Litt. » — A
Royaume, *Papiers d'État et de l'Audience*, liasse 178.



artier de Frize de par lesdictz Estatz, re-
it par iceulx Allemans l'armée dudict sei-
duc Casimirus qu'ilz entendoient estre si
d'eulx.

ct temps, quelques compaignies de ceulx de
narchèrent vers le villaige d'Everghem où
environ 300 desdictz Franchois, faisant
foulles et rudesses aux villaigeois d'icelluy
. Et estans iceulx Ganthois abordez près des-
anchois, se préparerent pour eulx rencontrer
ebousades, mais iceulx Franchoys se voyant
faibles se retirarent en escarmussant, em-
avecq eulx deux ou trois prisonniers des-
inthois, lesquelz en avoient aussy prins trois
re desdictz Franchoys, sans aultrement y ad-
ultre perte de gens, ou peu d'ung costé et
.

2 dudict mois de jullet, ledict seigneur d'A-
ut reçeu en la ville de Mons[1], ville capitale et

un rapport adressé à don Juan, le 16 juillet, le comte
x donne les détails suivants sur l'entrée du duc d'Anjou :
me que j'avois envoyé à Mons, retournat hier au soir;
e m'a faict rapport que son parastre luy a compté que
d'Allenchon entrat en Mons sabmedy dernier à unze
devant midy, estant en une litière, accompaigné de
ou quarante chevaulx; et comme je lui avois donné
de s'enquester quelle sorte d'homme c'estoit, elle m'a
e c'est ung petit homme noir, assez laid, ayant ung
ez camus; enfin elle me dict : il est encore plus laid que
e de Lalaing et si est aucunement de sa grandeur.
duc avecq iceluy conte de Lalaing vont tous les jours
ener aux rampars et visiter les forteresses. A l'arrivée
duc fut démenée grand joye en la ville par les bour-
t inhabitans, faisans feuz de joye, allumans tonneaulx
ldre, et aultres manières de faire à l'entrée de quelque

principale forteresse d'Haynnaut, où se t
dict seigneur de Lallaing tant suspecté de p
d'entre ledict peuple; n'estant icelluy seig

« grand prince, sans avoir esgard qu'il est estrangier
« est tout commun en Mons, et leur certiffie-t-on
« quinze mille Franchois, comprins quatre mille che
« sont en pays. et sont campez allentour de Bavay, en
« encoires quelques trois ou quatre mille hommes a
« chois qui viennent se joindre avecq, faisans ceulx
« courre le bruict qu'ilz s'allieront plus tost au Turc
« durer les Espaignolz en pays. » (Archives du
Papiers d'État et de l'Audience, liasse 179.) Le jou
l'entrée du duc à Mons, Philippe de Lalaing écrivait
généraux : « M'ayant monseigneur le duc d'Anjou le
« faict sçavoir que suivant ce qu'il vous avoit mand
« personnellement avant ses trouppes, approché de
« despêchay mon frère de Montigny pour l'aller tro
« comme, pour la distance et longueur de chemin,
« lors gaigner ceste ville, ce qu'il a faict ce matin, je
« bien voulu advertir par ce gentilhomme exprès, es
« ne trouverez manvais la maigre réception qu'ay
« personne, veu qu'il at ainsy désiré ; en quoy, et pa
« accompaigné seulement de dix à douze chevaul
« assez cognoistre le bruict qui se semoit de l'intelli
« avoit avecq don Jehan, estre faulx, faisant ouvert
« roistre la bonne envie qu'il a de nous ayder et secou
« si urgente nécessité. » (Ms. cité, n° 7,199, p. 289.
main de son arrivée, le duc d'Anjou écrivit au princ
sa lettre a été insérée dans les *Archives de la maison*
Nassau, t. VI, p. 404. Il écrivit également aux État
pour les informer de ses desseins et les prier de ch
ques-uns de leurs membres de régler avec lui les co
son intervention. Il adressa, dans le même but, des
culaires aux magistrats des principales cités des Pay
« ne faict aucune doubte, — dit-il dans ces lettres, —
« esté amplement advertyz de la négociation qu'a
« entre messieurs des Estatz généraulx de ces pays
« la prière et requeste qu'ilz m'ont cy-devant faict
« courrir et ayder pour se délivrer de la tirannie et l
« de l'Espagnol, qui me gardera vous en faire aul



:on, à icelle sa première entrée, accompaignié
ix ou douze chevaulx. Pluisieurs craindoient
nion et desjonction desdictz pays d'Arthois,

diray seullement qu'aïant embrassé leur protection et et à ceste fin faict lever les forces que j'ay pensé estre ires pour une si juste entreprinse et leur avoir donné :z-vous, je me suis acheminé en touttes diligences en lle accompaigné seullement d'aulcuns mes plus con- t espéciaulx serviteurs, aïant laissé la charge de mon n ung personnaige digne de tele charge, pour la con- près moy en toute diligence, comme j'espère qu'il fera f. Et d'aultant qu'en touttes affaires d'importance, et èrement en celles de la guerre, la diligence est très- , je n'ay pas plustost esté arrivé que j'ay bien voulu : mesdictz sieurs des Estatz de ma venue, affin qu'ilz t aulcungs d'entre eulx pour résouldre promptement g commun advis ce qui sera besoing pour mener et e à une heureuse fin ceste tant juste et équitable en- se; de quoy je vous ay bien vouluz particulièrement r, vous priant d'y vouloir aussy de vostre part envoïer : d'entre vous, qui aïent en tele recommendation le t liberté de la patrie qu'il est requis et nécessaire, et ıs d'une mesme union et concorde commencent de à bon escient la main à la besoingne, gardant sur hoses que la division et mescontentement n'y puissent aulcune entrée, d'aultant que c'est la chose que deb- ıs craindre et éviter que les forces de l'ennemy qui ne leroit pas ung meilleur moyen pour parvenir au dessus desseings. » (Ms. cité, p. 297.) C'était au comte de la que le duc d'Anjou avait confié le commandement de e. Le 12 juillet, ce seigneur s'était approché de Cam- vait requis le gouverneur de cette ville de « luy accom- ses troupes. » Baudouin de Gavre s'y était refusé sous te qu'il n'en avait point reçu l'ordre des États-géné- que, l'eût-il reçu, il lui aurait été impossible d'y satis- ant été « surprins à l'improviste. » A la suite de ce comte de la Rochepot écrivit, le même jour, aux États : t la réquisition que vous avez faict à monseigneur que cents ou deux mil harquebousiers se joignent en vostre je me suis acheminé et depuis fort longtemps entre-

de Haynaut et d'aultres Pays-Bas de leu
tions[1].

Le lendemain, 13 dudict mois de jullet

« tenu sur ceste frontière avecq ses troupes, suiva
« mandement exprès que j'en ay de monseigneur
« avecq beaucoup de patience l'ordre et résolutior
« auriez pris tant sur les asseurances que pour
« commissaires nécessaires pour le passaige et condu
« troupes qui sont soubz ma charge, ne voulant a
« pendant plus avant et sans vous en advertir, comn
« avecq monsieur d'Incy, gouverneur de Cambray,
« fouler et endommaiger le peuple assez oppress
« d'ailleurs par le mal ordinaire de la guerre qui y
« le bien et conservation duquel je suis expresséme
« commandé de Son Altèze pour tant plus tost vous
« le zèle et affection qu'il porte à vostre patrie, et
« j'auroys ung extrème regret si, sur les advis que
« prochement de deux armées, il s'y faisoit quelque
« sans moy à qui il ne reste que l'occasion pour
« cognoistre la vérité des intentions de mondict seig
« ceste occasion, ayant escript au seigneur d'Incy
« sois avoir eu vostre commandement, pour me fai
« commissaires et de vivres, et après avoir entendu p
« n'en avoit aulcung, je l'ay prié de vous en advert
« ment et de mon arrivée en ce lieu, et par mesme
« envoyer la présente, vous priant, messieurs, de n
« diligence de l'ordre que vous y aurez faict estal
« conduicte de mes troupes en vostre armée, et sui
« m'envoyer les commissaires, qui après avoir v
« monstre et paie d'icelles, que j'ay toute preste, n
« sent là où vous aurez avisé, et nous facent furnir,
« ce que nous sera nécessaire, affin que par noz actio
« vous jugiez au vray de la sincérité des intentions
« seigneur et de ses serviteurs envers vous. » –
p. 291, 295.

[1] A Arras, on faisait courir le bruit qu'il y ava
« division et dissention entre le Conseil d'Estat et
« des Estatz généraulx et que monseigneur le princ
« se seroit avecq grande colère et mescontentement
« semblée desdictz députez, et davantaige que Son



neur prince lieutenant général feist le banc-
son logis, au lieu dudict chasteau d'Anvers,
es seigneurs ambassadeurs de la dicte Réale
l'Angleterre, et y vint aussy ledict seigneur

u point ou peu de cure et de soucy des provinces
d'Haynnau et autres voisines, ne se souciant que de
et de Flandres, veoire qu'il envoieroit toutes les fi-
qu'il peut conquester en Hollande et Zeelande, quoy
soient destinées à la cause commune, pour lequel
e seroit expédient d'envoier doresenavant deniers par
Le 25 juin, les États-généraux écrivirent aux mayeur
s d'Arras pour démentir ces bruits « et aultres propos
les autant eslognez de la vérité comme préjudiciables
ralle union. Il nous a semblé convenir, disaient-ils, de
ripre la présente pour vous prier et exhorter, comme
avecq toute instance, de ne vouloir en façon quel-
adjouster foy auxdictz ou autres semblables rap-
squelz nous vous asseurons en vérité estre du tout
vez et faulx, et entièrement indignes de la grande sol-
diligente et fidelle affection que Son Excellence par
es actions et comportemens monstre avoir envers le
alut et conservation généralle de tous ces pays,
us pouvons asseurer par cestes, vous priants nous
n ceste chose, dont pouvez, à toutes les fois qu'il
ira, estre liquidement esclaircis par les effectz; et
lesdictes criminations tendent entièrement à engen-
nences de division très-dangereuses, mesmes en ce
cy, nous a semblé que malaisément pourroyent avoir
férées de quelqu'un qui n'eut le cœur saisy de quelque
e volunté ou passion contraire au bien de la patrie, et
t vous prions d'en vouloir faire soigneuse et diligente
e pour entendre s'il est ainsy à la vérité que telz pro-
oient esté dicts et sur quels fondements se seroit ap-
utheur d'iceux, affin que selon l'exigence du cas et la
é du temps présent vous en preniez la raison, ainsy
uverez convenir pour le plus grand bien de la patrie,
nant au reste, comme jusques ores avez faict, en tout
tout, l'estroicte et indissoluble union avecq nous et
Estatz des pays, ainssy que de nostre costel ne manc-
s de faire. » — Ms. cité, nº 7,199, p. 280.

duc d'Arschot et son filz le prince de Ch
aprez avoir iceulx seigneurs ambassadeurs
toyez, sortirent, estantz convoyé dudict
lieutenant général jusques au bas de la ga
dict logis, et s'en allèrent ainsy lesdictz s
ambassadeurs accompaigniez de pluisieurs
hommes en brave ordre à la mode d'Angl
tost aprez suyvoit ledict seigneur de Hav
mist au rancq desdictz deux ambassadeurs
que peu aprez suyvoit ledict seigneur duc
et son dict filz. Et estans iceulx seigneurs
tys, ledict docteur Léoninus, appellé entre
Longotius, se vint présenter vers Son Exce
la salle haulte, tenant aucuns propos a
gneur prince en la fenestre, desquelz pr
Excellence démonstroit ne estre trop conte
par aucuns d'entre ledict peuple les regar
bas à ladicte fenestre, qu'ilz avoient crai
celluy docteur Longotius et aultres ses s
ne abusassent icelle Son Excellence, de ta
mesme docteur estoit mal voulu d'entre le
ple, disant davantaige par icelluy peuple
sieurs masquez monstroient plus d'amytié
Excellence qu'ilz ne luy désiroient de bo
affection. Ce mesme jour, se partyt Son
coche vers Lière, assez près du lieu où est
camp[1], pour veoir l'armée, ayant en sa co

[1] Claude de Witthem écrit de Louvain à don Jua
let : « J'ay advertence ce matin que noz ennemis se
« du costé de Lière en quelque lieu advantageulx, o
« se trencher, et ne sont délibéré combattre ne rie
« avant l'arivée de Casimirius, qui sont attendant



neurs comte d'Egmont et comte de Boussu, ultres seigneurs de sa court en trois aultres à mode de coches, sans ses archiers de corps, convoyé de quelques ses hallabardiers jus- a porte de Sainct-Georges dudict Anvers.

y eult quelque différent en Allost pour le la presche, comme avoit aussy division pour e faict de presches audict Boisleduc, pour rent députez aucuns de par Son Altèze pour ceulx dudict Boisleduc. Audict temps de furent chassez hors la ville de Dinze, près s prestres et aultres de la religion romaine, es les nonnes avecq l'abbesse du cloistre y de grand estime en richesse. Suyvant ce rent les ymaiges, disant ceulx de ladicte re- ue l'on ne les debvoit adorer ne honnorer, suy- licte deffence de Dieu touchant ladicte ado- lont aucuns vouloient dire qu'iceulx ymaiges t que pour une souvenance de Dieu et des et Sainctes; sur quoy lesdictz de la religion e replicquoient que puisque Dieu l'avoit def- omme dict est, que les Sainctes-Escriptures itions d'icelles par les prescheurs chrestiens at suffir pour souvenance, laissant la déter- n de ce différent d'adoration aux lecteurs t entenduz ès aultres pluisieurs passaiges, Viel que du Nouveau Testament, qui ensei- ssez aux chrestiens le droict chemin d'aymer rer sur toutes chozes le seigneur Dieu tout t et l'adorer en esprit et vérité, d'ung ceur

ain et servoise à Lière et Malines. » — Archives du , *Papiers d'État et de l'Audience,* liasse 179.

contrict et humilié; mais quoy! lesdict
gion romaine, ne se contentans d'iceux pa
Sainctes-Escriptures, alléguoient qu'icel
ligion romaine estoit anchienne et app
pluisieurs concilles tenuz par les docteu
de l'église papale, à quoy l'on se debv
sans en faire aultre dispute.

Ledict jour de jullet, lesdictz seigne
sadeurs d'Angleterre s'en allèrent aussy
mée de nostre dict camp. Et le 15 dudi
jullet, estant Son Altèze de retour d'ic
audict Anvers, ledict seigneur lieutenant
trouva en court de l'aprez disner, pour
le bon retour; aprez icelluy seigneur lie
néral s'en allyt enbarquer devant son l
Anvers, assçavoir le lendemain xvj^{e} du
pour se treuver en la ville de Termonde,
blée desdictz Estatz de Flandres. Et e
audict Termonde, se feist illecq, le jo
icelluy son arivement, la proposition de
articles aux Estatz susdictz de Flandres
sieur conseillier d'Estat, Metkerke, présen
gneur prince, lieutenant général, et lad
blée desdictz de Flandres, contenant en
icelle proposition que ce que s'estoit fai
depuis ladicte pacification seroit oubli
places dudict Flandres y demandant l'exe
dicte religion réformée[1], seroit par les

[1] Une requête avait été présentée à l'archiduc
Conseil d'État, pour demander l'exercice de la
formée. On lit à ce sujet, dans le registre aux r
États-généraux, à la date du 12 juillet, que « mo

es et places du plat-pays ordonnez certains
our l'exercer, si avant qu'il s'en treuva cent
scun desdictz lieux y ayans résidez ung an
z pour gens de bien, qui le demandassent; de
questions et différens que sourdroient entre
e ladicte religion catholicque et romaine, se-
diez et appaisez par députez d'ung costé et
e de chascun lieu en nombre de huict, hommes
tenduz au faict de la justice; et que la levée
t sur touttes espèces de vivres et sortes de
ndizes, portaige de velour, chaines et an-
d'or, avecq aultres moyens accordez, comme
, pour l'entretenement de l'armée contre nos-
nnemys, se continueroit; et si ne pouroient
esdictes deux religions user de reproches ny
esdire ne meffaire l'ung à l'aultre, sur paine

u Conseil d'Estat a faict lecture des poinctz et articles
nans la religion-fred, laquelle faicte et achepvée fut
par pluralité de voix que Son Altèze les envoieroit par
vinces, par l'advis des Estatz généraulx, n'estans les
z desdictz Estatz auctorisez pour faire ledict envoy,
u que la remonstrance de ceulx qui désirent vivre selon
rmation de l'Évangile, ne s'est addressée ausdictz Es-
ais à Son Altèze et le Conseil lez icelle. Suyvant quoy
e Altèze, par l'advis desdictz Estatz, envoiera tant les-
rticles que la remonstrance, avecq lettres y servantes,
ovinces, pour entendre leur résolution, bien entendu
s provinces de Haynnau et Tournésiz sont d'advis que
envoy ne se doibt faire, ains que les susdictz désirans
elon la réformation de l'Évangile se doibvent addresser
rticulières provinces et illec faire leur prétension, pro-
s du surplus que encores que ledict envoy se fist, la
par advis des Estatz, ne se doibt inserrer aux lettres de
ltèze, veu que lesdictes deux provinces ny ont presté
tement, de quoy ont demandé acte *in formâ.* » — Ms.
, 199, p. 292.

arbitraire ou telle que se treuveroit de
venir par lesdictz députez dudict Fland
ceulx estans treuvez y contrevenans se
pour rebelles et perturbateurs de la répu
dictz Pays-Bas. Sur laquelle propositio
par lesdictz Estatz de Flandres huict jou
adviser avecq leurs collèges et de respo
ilz treuveroient convenir. Lors, ce faict
rent lesdictz Estatz hors dudict Termon
en son quartier.

En ce dict temps de jullet 1578, le
Lille avecq ses hapechairs assisté d'aucun
vernance de Lille, se transportèrent vers
à une lieuwe près d'Armentières et deux
dict Lille, près de la bleuwe maison, o
presche à grand multitude de gens desdi
ligion réformée; et y estans abordez lesd
vost et de la gouvernance de Lille en
cinquante ou environ de cheval et de pi
dèrent aux auditeurs de la dicte presch
passer pour parler au prédicant. Sur q
auditeurs s'ouvrirent incontinent, laissa
dict prévost et telz de ses gens que bon l
Et parvenu au lieu où estoit ledict prédi
rent qu'il descendit et qu'il failloit qu'il
eulx. A quoy le prédicant dict : *Je viend*
dictes avoir charge de me emmener, s'en
prisonnier entre lesdictz hapechairs. Q
cuns de ladicte assamblée d'auditeurs
rent à desgaigner leurs espées et dague
n'ayans armes prindrent des pierres et b
povoient treuver prestement, disant qu'il

it ledict prédicant et qu'ilz le laisassent incon-
aller. Sur ce, frappèrent iceulx de Lille en la-
oupe, comme faisoient aucuns d'icelle troupe
esdictz de Lille, estans abandonnez d'aultres
r assamblée, n'ayant armes ou ne se veullant
re contre lesdictz du prévost, s'enfuyant ainsy
luisieurs femmes et enffans. Et demeurant les
en leurs deffences, entremeslez, frappans et
de harquebouses et pistoletz les ungz aprez
tres, ung desdictz auditeurs y demeura en la
t pluisieurs desdictz du prévost furent blessez,
nt qu'ilz hapechairs furent constrainctz de
e la fuyte et abandonner ledict prédicant,
e furieux repoulsement d'iceulx auditeurs, et
esté la prière dudict prédicant pour iceux ses
ys, il n'en fût demeuré ung seul desdictz du
, lesquelz ne treuvèrent si bonne amorse
avoient estimé de prendre les povres gens et
er comme du passé. Ilz avoient faict par trop
tourmens, comme lesdictz tenans ladicte re-
papale, ou grand partie d'eulx, proposoient
oires à l'advenir renouveller les playes, de
, et aultrement tourmenter lesdictz désirant
elon ladicte religion réformée, eulx laissant
e comme brebis des loupz, ainsy qu'ilz enten-
estre proposé et menachez de faire par les-
rbares Espaignolz, Ytaliens, Haulx-Bourgoin-
et plusieurs aultres desdictz Pays-Bas, leurs
z et de mesme humeur cruelle, voires, di-
ilz, pire que les Juyfz, qui ont persécutez et
nort Jésucrist, nostre rédempteur, et les siens
voulu suyvre sa saincte trache chrestienne,

sans quelque remort, comme esdictz Pays
la France se peult plus amplement treuve
venues pluisieurs exécutions, par le feu v
gues perchées, billonnez, et d'aultres m
saccagez, signament à Paris, Lyon, Roua
Anvers et en pluisieurs aultres lieux où i
parvenir à leur tiranye, me déportant d'en
ample déclaration.

Le 19 dudict mois de jullet, enviro
heures avant midy, advint audict Anver
de Sabyne, palatyne, de haulte-mémoire
son trespas noble et magnanime dame p
Gavre et contesse d'Egmont, etc., délaissa
et trois filles[1] de son dict feu noble, hau
sant seigneur mary prince de Gavre et c

[1] Sabine de Bavière, veuve de Lamoral d'Egmon
fils et six filles. Ses fils furent : Philippe, dont nou
esquissé la biographie, et qui épousa Marie de H
Martin, comte de Houtekercke, et d'Anne de Croy,
Furnes; Lamoral, deuxième du nom, mort à Brug
1617; et Charles, comte d'Egmont, prince de Gavr
nier, en même temps que son frère aîné, à la prise
mort à la Haye, le 18 janvier 1620, après avoir ob
lippe II le collier de la Toison d'or, et rempli les fo
bassadeur en Allemagne et en Danemarck. Parmi l
prirent le voile : Marie et Jeanne, à l'abbaye de la
de Bruxelles, et Anne, au couvent de Sainte-Clai
deux, Françoise et Isabeau, moururent sans allia
Léonore, épousa Georges de Hornes, comte de
Madeleine fut alliée à Floris de Stavele, comte de E
Christine épousa en premières noces Oudart de
vicomte de Barlin, baron de Capres; devenue ve
elle donna sa main, en 1587, à Guillaume de La
d'Hooghstraete. En troisièmes noces, elle épous
Mansfeld, fils de Pierre-Ernest et de Marguerite d
mort en 1595. Enfin, Sabine, dame de Beyerla
époux Georges, comte de Solms.

Au mesme temps le seigneur d'Ohain[1] fut
général des postes desdictz Pays-Bas au lieu
Baptiste de Taxis[2] retiré près dudict don Jan
ultres, comme dict est. Lequel seigneur d'O-
estoit paravant retiré hors de ce pays, ès li-
l'Allemaigne, pour craincte desdictz enne-
la patrie. Et ayant entendu le pardon gé-
debvoir publier au temps du gouvernement
feu don Loys de Requesens, manda audict
et aultres de ses subjectz qu'il ne povoit ve-
ict pardon sans avoir argent pour payer ce
bvoit audict quartier d'Allemaigne, et qu'ilz
oyassent quelques trois milz florins de prest,
povoir venir audict Ohain. Sur quoy ceulx
Ohain, meuz d'amityé et d'affection vers le-
gneur leur maistre, treuvèrent, par collecta-
tre iceulx ses subjectz, la somme d'environ
e cens florins, que aucuns d'eulx députez
nt audict seigneur d'Ohain leur maistre. Le-
ant reçeu ledict argent, les festoya et remer-
leur bonne amytié et assistence, disant qu'ilz
ient bien retirer vers leurs maisons, et qu'il
it encoires venir, mais qu'il espéroit que sa
eroit de brief, que lors il leur monstreroit re-
issance de ladicte amytié. Et estans de retour
députez d'Ohain, ceulx dudict conseil des

Hinckaert, seigneur d'Ohain. En 1580, il fit partie de
ade chargée d'offrir au duc d'Anjou la souveraineté des
s.

Baptiste de Taxis ou Tassis, chevalier de Saint-Jac-
nseiller et gentilhomme de la maison du roi, superin-
général des vivres. On sait que la charge de maître des
t longtemps héréditaire dans la maison de Tassis.

troubles, ayant entendu ledict prest, prét
faire rendre et par dessus ce les pugnir,
lesdictz conseilliers Vergas et del Ryo l
prest estre griefve offence, pour avoir pa
temps dudict duc d'Albe, esté deffendu
ny favorizer en nulle manière les absentz
pour ledict faict des troubles. Et sans l'ay
bons amys, que feirent ceulx qui avoie
dicte collecte de deniers, iceulx collecte
sent supporté grand despens et griefve
mais fut ainsy les chozes apaisées par le
ceulx amys, et demeura ledict seigneur
venir de retour en cesdictz Pays-Bas,
temps de ladicte pacification, comme dic

Ledict xix[e] de jullet 1578, ledict se
d'Arschot se partyt d'Anvers pour Mon
naut, accompaignié du seigneur de B
aultres seigneurs, affin de y aller rece
Son Altèze et lesdictz Estatz ledict seigne
lençon, et communicquer avecq Son Altè
roy de France, que l'on appelloit monsei
sieur la Grand Altèze, touchant le faict
en cesdictz Pays-Bas[2], que aucuns dudic

[1] Ne serait-ce pas Jean de Hornes, comte de
baron de Boxtel et de Lokeren, ancien lieutenan
d'ordonnances du prince d'Orange, qui fut gouve
en 1572, puis de Bois-le-Duc, en 1579, et mou
en 1606?

[2] Le duc d'Arschot et le comte de Beaucignie
teurs d'une lettre des États-généraux adressée au
et dont voici la teneur : (Ms. cité, n° 7199, fol. 154

« Monseigneur, nous avons reçeu les lettres
Vostre Altèze nous escripre, et par icelles entendu
pardeçà pour la délivrance de ces pays hors des

t nous estre advantaigeuse, mais aultres en
t en doubte de bon succès. Lors, en ce mesme
le jullet, se forge en dilligence monnoye d'or
ent, et signament audict Anvers, des joyaulx
ques d'ymaiges et aultrement treuvées esdictes

où elles ont esté sy longtemps détenues par la ti-
es Espagnolz, pour response de quoy ne pouvons ob-
e déclarer à Vostre Altèze que ceste sienne affection et
lunté en nostre endroict nous oblige grandement à
ine de la déservir par toute humble recognoissance,
ns prendre ceste promptitude sinon pour gaige et as-
de l'entier désir qu'elle a à nostre entière délivrance,
es la remercions très-humblement. Mais comme ainsy
este venue de la personne de Vostre Altèze, ensemble
ement de ses troupes vers ces pays de pardeçà, ne sont
conformans à la dernière communication, nous eus-
volontiers envoié noz députez vers Vostre Altèze se-
quisition, pour en traicter plus clairement et particu-
, n'estoit que n'estans pour le présent une partie des
des provinces encores arrivez, ne leur eussions peu
uctorité ny pouvoir et instruction convenable et ar-
toute la généralité, joinct que suivant le traicté faict
oyne d'Angleterre nous désirerions bien que la chose
aire avecq le sçeu et consentement de ses ambassa-
présens. Voilà pour quoy, pour accélérer ceste affaire,
plions Vostre Altèze très-humblement nous vouloir
uelcun des siens avecq plaine puissance pour de sa
proposer les conditions sur lesquelles icelle entend de
conclure le traicté que une fois avoit esté mis en
in que les ayant bien entendues nous puissions d'un
accord, selon les nécessitez urgentes que de jour à
ffrent, prendre une tele et si bonne résolution que
s moyen non-seulement de procurer le bien général
patrie, mais aussy monstrer par les effectz à Vostre
mbien la grandeur et service d'icelle nous est recom-
n attendant laquelle déclaration, nous avons trouvé
de prier et requérir monseigneur le duc d'Arschot et
de Bassigny de se trouver vers Vostre Altèze pour la
nostre part et luy offrir noz très-humbles services, et
nseigneur, aprez noz bien humbles recommendations,

églises romaines de Brabant et d'aultres
ensambles des prestz faictz en masse, v
aultrement, faictz tant en général que pa
signament de ce que avoit esté advancé
Réginale Majesté d'Angleterre, pour su
dict entretenement de guerre, comme di

Et comme en cestuy temps dudict mc
1578 lesdictz Estatz de Flandres s'esto
dudict Terremonde, affin d'eulx adviser
son quartier avecq leur collège de ce qu
droient sur ladicte proposition y faicte
sus, ledict seigneur lieutenant général se
aller visiter ceulx d'Allost, comme il esto
et désireux de contenter et entretenir u
en amytié par sa présence, en attendant l
moyens que se pourroient treuver, pou
Altèze, Son Excellence et aultres bons se
triotz affectez plus au bien général que
ticulier, comme il sembloit audict peuple
d'eulx, besoingnoient de tous costez po
et soulager lesdictz Pays-Bas. Mais icellu
lieutenant général n'eust lors moyen de
près desdictz d'Allost qui s'attendoient de
et donner la bien venue, y estant préparé
lent bancquet, par ce qu'il fust mandé

supplions Dieu octroyer à Vostre Altèze l'accom
ses plus vertueulx et héroicques désirs. D'Anve
juillet 1578.

« De Vostre Altèze,

« Bien humbles ei

« Les Estatz généraulx des

e retourner audict Anvers, comme il feist en
e, si qu'icelle Son Excellence ariva audict
par le mesme chemin de eauwe, environ le
ı jour ensuyvant, ayant lors illecq à traicter
e de nostre dict camp, pour deffendre et re-
l'invahye dudict don Jan avecq les siens, qui
oient à force, avecq les nostres, vers ledict
· de Mallines.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

e Berlaymont, baron de Hierges, à don Juan d'Autriche, à Namur.

Charlemont, 22 août 1577.

igneur, ayant à cest instant reçeu si bonnes nou-
ie de la réduction de la ville de Maryenbourg à
nce de Sa Majesté et de Vostre Altèze, ayant les
sté les clefz de ladicte ville et des munitions au
de Rongyz et prins résolution de garder la place
Roy et Vostre Altèze, je n'ay voulu laisser luy
tir par ceste, comme aussi elle entendra plus
èrement par la lettre qu'ilz luy escripvent et par
ilz m'ont escript aussi, lesquelles j'envoye cy-
, ne faisant doubte que Dieu donnera à Vostre
aucoup de telz succès, attendu qu'elle ne désire
service. Le sieur de Rongyz a esté arresté, mais
j'ay entendu de celuy que j'avoyz envoyé vers
e moyen de quelque sien amy, il s'est depuis
J'ay envoyé vers ceulx de Marienbourg l'en-

n'avons pas trouvé ces deux pièces.

seigne de ceste garnison, estant gentilhomn
seuré, pour leur offrir mon service et toute
aussi pour sçavoir ce que leur peult estre
suyvant ce en advertir Vostre Altèze, laquell
très-humblement vouloir envoyer la somme
mil florins, avec ung commissaire de pardeçà,
grande diligence que faire se pourra, afin d
asseurer de ladicte place en y mectant plus d
ques à cent cincquante testes, lesquelz il plai
Altèze m'envoyer au plustost des plus fidelz
qu'elle pourra recouvrer et ausquelz ne soit ri
pour aultant que le conte de Lalaing entendant
roit faire marcher quelque infanterie ou cava
tour dudict Marienbourg, laquelle ville j'en
assez mal furnye et de vivres et de pouldre
très-humblement à Vostre Altèze de m'envoy
paignie de harquebousiers à cheval de Malho
cincq ou six jours, laquelle me servira de beau
pour l'asseurance dudict Marienbourg que po
aussi ceulx de Philippeville à la raison, ayan
ché vers eulx, comme aussi j'ay fait vers ceulx
espérant de les esbranler aussi. Je suplie tr
ment Vostre Altèze d'escripre lettres de rem
ceulx dudict Marienbourg avec asseurance
leur faire payer au terme promis ce que peul
deu, en quoy je suplie très-humblement Vo
ne vouloir faillir, puisque par ce moyen ell
crédit vers toutes les aultres garnisons.
sieur de Chasteau vers Vostre Altèze pour lu
si bonnes nouvelles; il est gentilhomme de la
de Charlemont et c'est luy qui a fait le mei
pour réduyre le tout au service de Sa Majesté
Altèze, la supliant très-humblement l'avoir e
recommandation. Sur quoy je finiray ceste,
donner à Vostre Altèze, monseigneur, en tout
heureuse et bonne vie, me recommandant tr

a bonne grâce. De Charlemont, le xxij[e] d'aoust

De Vostre Altèze,

Très-humble et obéyssant serviteur,

Gilles de Berlaymont.

cription : A Son Altèze.

Archives du Royaume, *Papiers d'État*, liasse 171.

II.

ions données par les États-généraux au marquis ré, envoyé en ambassade vers la Reine d'Angle-

Bruxelles, 31 août 1577.

Instruction pour vous monsieur le marquis de Havrech, gentilhomme de la chambre de Sa Majesté catholicque et de son Conseil d'État, lequel envoyons présentement de nostre part vers la Royne d'Angleterre.

èrement vous sera délivré une lettre de crédence esté *in amplissima forma,* en vertu de laquelle, oir faict noz très-humbles et deues recomman- ferez excuses de nostre part de ce que plus tost ns adverty de l'estat auquel se retrouvent pour nt les affaires de pardechà ;
irant que ne seroit advenu à faulte de bonne vo- ı désir de à tousjours maintenir la bonne et syn- respondence des deux pays, considérant mesmes ndes obligations esquelles nous nous retrouvons

vers Sa Majesté pour la prompte assistence,
addresse qu'elle nous a faict et donné, mais po
que n'avions encores prins résolution finale pou
tion de noz affaires desquelz désirons de faire
port à Sa Majesté.

Partant donnerez vivement à cognoistre
qu'avions rendu tant de paines et travaulx av
sifs despens pour parvenir à une bonne et st
cation, et que le tout estoit jà en espoir d'est
restauré et remis en son premier estat et pro
l'intercession des ambassadeurs impériaulx
princes voisins, lesquelz aviont tenu la bonne
la conclure et arrester au gré et contentemen
partyes, comme apparut par l'aggréation et r
de Sa Majesté catholicque et lettres qu'icelle e
aux particulières provinces, comme sçavons
jesté en a esté amplement advertie par l'envoy
de Gand dépesché par le seigneur don Jeha
réception au gouvernement;

Et lors qu'estimions debvoir jouir du fruic
pacification, et qu'après la sortie des Espaign
rens n'y resteroit aulcune difficulté à l'accom
des aultres poinctz comprins en icelle, auxque
part allions satisfaisans de jour à aultre, tan
centiement de toutes noz forces estrangières
de naturelz, que par la négociation encomm
la retraicte des Allemans, auxquelz avions fa
justes et raisonnables que au moyen d'icelle
tons avoir plainement satisfaict, selon mes
seigneur don Jehan nous l'avoit déclairé, adj
au cas qu'ilz feroient refus de les accepter
icelles se retirer amiablement, que luy mesm
les armes avec nous pour les faire condes
raison;

Et cognoissant assez que nous estions eslar
à l'extrême, et qu'avions surpassé noz forc

secourir par Sa Majesté catholicque et qu'à ces
choit le secrétaire Escovédo vers icelle, comme
vérifie par les pièces de ceste négociation dont
vous en seront délivrées.

lant que de toutes partz faisions amas de de-
satisfaire audict traicté qu'auroit esté accepté
onnelz et principaulx officiers, s'est descouvert
seigneur don Jehan estoit de toute contraire
comme se voit par les lettres qu'ont esté in-
en France, par luy et ledict secrétaire escriptes
sté catholicque et aultres, et la retenue faicte
in desdictz Allemans en nouveau service, et
diverses menées, tant sur les ville et chasteau
Charlemont, qu'aultres places de grande im-
selon que les escriptz que vous sont baillez en

nt ledict seigneur don Jehan adverty que ses
et secrètes menées nous estiont descouver-
oit résolu de haster ses emprinses, ausquelles
propos l'arrivée de la Royne de Navarre qu'il
pouvoir s'excuser de la bienvienner passant
ouvernement, pour estre si proche parente de
é catholicque, son frère.

fin se seroit transporté en la ville de Namur,
eu de séjour, faindant aller à la chasse, se sai-
sistence d'aulcuns seigneurs ayantz part à ses
du chasteau, prétextant quelque conjuration
faicte contre sa personne, selon les lettres que
uroit escript.

me en ces tempz estiez auprès de la personne
gneur don Jehan, pourrez plus particulièrement
mpte à Sadicte Majesté des debvoirs par nous
l'envoy de noz députez plusieurs fois réitéré,
entendre les conspirateurs ou dénunciateurs,
faire le chastoy convenable, que plainement
sa personne par garde souffisante et extraor-

dinaire; en quoy n'avons rien sçeu prouffi
redressement des affaires et oster les sinist
sions et diffidences que de temps à aultre
accroissement, persistant de vouloir absolu
mander ce que luy sembloit convenir, sans p
cun esgard aux privilèges du pays, cerchant
voies diminuer l'auctorité des Estatz.

Sur tout représenterez à Sadicte Majesté qu
sesdictes menées n'en a faict aulcune part au
du Conseil d'Estat, ordonné et estably par
catholicque pour avecq leur advis manier
du pays, ains auroit le tout dressé par ceul
rière Conseil, gens estrangiers et aultremen
ausquelz il auroit seullement confié les dépe
portance, sans soy servir d'aulcun secrétai
le tout au contraire de ladicte pacification.

Et continuant de plus en plus ses maulvai
par levées extraordinaires des gens de guerr
de toutes partz, oultre les Espaignolz nagu
qu'il a rappellé, a faict ligue en France pour
bler et replunger en une guerre civile plus
jamais, et remectre en perpétuelle servitude
gnolz, à quoy ilz ont sy longtemps prétendu.

Toutes lesquelles occasions et manifeste in
ladicte pacification, espérons que Sadicte Ma
vera souffisantes pour de nostre costé nous p
deffence de noz privilèges, franchises et libert
affranchir avecq nostre postérité de ce joug p
quoy sommes résoluz employer toute nostre
en conformité de l'union par nous faicte pour
ment de ladicte pacification, soubz l'obéissa
Sa Majesté catholicque, comme nostre prin
en l'observation de nostre saincte foy et reli
licque.

Et pour plus grande corroboration de nostr
fidence, porterez avecq vous la lettre que ledi

an a escript de sa propre main à l'impératrice, ielle se descouvre amplement la sinistre opinion le nous, présumant assez qu'il n'a obmis de faire les vers aultres princes et potentatz, pour nous dieux à iceulx et affoiblir noz forces, vous servant lus des moyens reprins par nostre justification, lle en estant requis en pourrez donner copie.

nme pour la direction de ceste nostre intention et te deffence est surtout requis faire grands amas rs, tel que de six cent mil florins par moys, selon ur ce dressé à l'advis de ceulx de nostre conseil e et mesme de monseigneur le prince d'Orainges, z à cognoistre à Sadicte Majesté que pour ung chement les provinces ont accordé deux mil- j^c quatre xx mil florins, pour furnir selon leurs ccoustumées, à deux termes telz de quatre moys re moys, estant le premier terme desdictz deux au dernier de décembre premièrement venant, actes que vous en sont délivrez.

pour aultant que convient avoir deniers prompte- ur faire la levée des gens de guerre, remerchierez ier lieu Sadicte Majesté de la prorogation qu'elle ervie accommoder les Estatz de xx^m livres ster- a suppliant bien humblement que, sur l'accord deux millions de florins, luy plaise, en considé- e l'extrême nécessité en laquelle nous nous re- et pour éviter les dangiers et périlz imminens e totale ruyne, nous accorder en prest la somme ou quatre cent mil escuz que sera remboursée dictes xx^m livres sterlincx audict premier terme, oictié, si faire se peult, ausdictz deux termes.

ur plus grande asseurance, oultre lesdictz actes , présenterez obligations des provinces particu- ie vous seront envoyées au contentement de Sa

avant que Sadicte Majesté vint à insister d'avoir

respondant de marchans particuliers, nous e
en diligence pour y satisfaire, usant au sur
les meilleurs moyens, inductions et persuasi
vous pourrez adviser pour parvenir à une b
tueuse négociation.

Et affin de mieulx mouvoir Sadicte Majes
ner à nostre requeste, ferez resentir à icelle c
querelle nous est commune, comme Sa Ma
peu cognoistre par lettres dudict Escovedo, p
se descouvrent manifestement les emprinse
gnolz sur ses royaulmes, lesquelles par mu
ligence et bonne ayde l'ung de l'aultre se
seullement rabattre mais aussy oster tous n
casions d'y pouvoir à jamais prétendre, pa
d'une ferme alliance, semblable à celle que
prédécesseurs de Sa Majesté ont eu avecq
conté de Flandres.

Pour à quoy mieulx parvenir vous serc
aultres lettres de crédence pour les contes de
Sussex, trésorier général Burgley, secréta
ghem, comme estans du Conseil et plus priv
Majesté.

Et d'aultant que sommes advertiz ledict c
cester estre en grand crédict vers Sa Majest
gnoissons passé longtempz la bonne affectio
à ce pays, ayant plusieurs fois présenté se
propre personne pour la deffence de nostre ta
relle, pourez requérir Sadicte Majesté de
qu'estans bien informez de ses grandes q
dence et vertu, luy permectre et donner con
charge de dix enseignes angloises et aultr
soises, soubz le colonel Balfour, pour confi
mutuelle correspondence et aultre ferme, p
en wartgelt et asseurer en service, et les f
en cas de besoing.

Faisant aussy le mesme debvoir vers

ue luy plaise accepter ladicte charge selon les pa-
et de son bon conseil nous assister en faict de
, et au surplus de tenir la main que la négociation
nt puist réussir bon effect, y employant tout son
et auctorité.

elon que jugerez lesdictz seigneurs ou aulcuns
avoir faict bons offices et assistence au complément
tre dicte charge les pourrez honorer et récompenser
usement à vostre discrétion pour le maintien de
réputation et crédict.

blement, estans advertiz que l'ambassadeur de
Majesté, délégué vers ledict seigneur don Jehan
s, a depuis eu charge expresse de la Royne sa
esse de ne bouger de nous, présenterez de nostre
y envoyer et entretenir quelque agent pour meil-
lirection et advanchement des affaires, suyvant
dicte Majesté le trouve bon et convenable, vous
nandant au surplus d'user de toute célérité, dili-
dextérité et prudence, selon que plainement nous
ns, nous advertissant du succès de ceste vostre
n.

sté le dernier d'aoust 1577.

Ms. cité : nos 5,884-5,925, fol. 115.

III.

le Berlaymont, archevêque de Cambray, à don Juan d'Autriche.

Bonnefontaine, 8 août 1577.

seigneur, le grand feu des troubles que nous
jà tout allumé pardeçà, me mect en une terrible
comme il advient sans doubte à tous aultres bons

et léaulx serviteurs de Sa Majesté, et en Beau
puis que j'en suis party, je n'ay faict que to
esprit çà et là et me conseillé à ceulx à qui
prendre advis pour diriger toutes mes actio
sentier par lequel je pourrois faire plus d
Sa Majesté et à Vostre Altèze, et le bien et ad
de mon peuple en ces occurrences si importar
je me trouve tant en hayne de ceulx qui se s
pour l'heure quelque puissance sur le peuple
mes desseingz qui sont contraires aux leurs,
ce que je suis filz à monsieur de Berlaymon
ses enffans serviteurs de Vostre Altèze, que p
qu'ilz ont sur la ville de Cambray et voisinan
pays de Cambrésis, il n'est nullement du mor
lable que je n'en retire, estant avisé qu'à la r
lunté qui leur viendra, ilz peuvent aisémen
main sur moy, qui ne pourroit estre qu'à leu
et au retardement du service de Sa Majesté.
mesmes m'ont mis en telle soupçon vers le pe
générallement de tout le pays, que là où je se
coy du monde, si penseront-ilz que je brasseray
et où ung mien vicaire ou aultre pourra fa
chose pour le service de Vostre Altèze, s'il vie
il ne sçaura sortir son effect. En semblables
au moins des guerres, mes prédécesseurs soul
quelque ville de retraicte au pays de Haynau,
assignoit; mais à cest heure rien me reste
estre nulle part seur. Partant et considéré a
ne puis pas moy mesme exercer nul acte de
en mon diocèse qui est le pays de Haynau,
commis ung vicaire en ma ville de Cambray,
suffragánt, et estably, mesmes selon les lettre
Altèze du xxv° de juillet et premier d'aoust,
de ladicte ville, de manière que j'espère Vostr
aura contentement, si mes bourgeois d'avent
forcez, j'ay trouvé, par le conseil de mes plus

eurs, le plus expédient de me retirer à Rome vers ainct-Père, et dès maintenant je parte pour Paris ère trouver monsieur l'ambassadeur de Sa Ma- e quoy je n'ay point voulu faillir d'advertir Altèze, la suppliant très-humblement, si elle nés raisons bonnes, m'en vouloir donner congé, y plaist me commander chose vers Sa Sainctelé urs, qu'elle soit servye m'envoyer à Paris toute ion en la maison dudict sieur ambassadeur. Mon-, je prie en cest endroict le Créateur conserver ltèze en longue vie et prospérité, me recomman- es-humblement en la bonne grâce d'icelle. De ntaine, le viij° jour d'aoust 1577.

De Vostre Altèze,

Très-humble et dévot orateur,

Loys de Berlaymont, arch. de Cambray.

cription : A Son Altèze.

Archives du Royaume, *Papiers d'État*, liasse 171.

IV.

ts-généraux des Pays-Bays à Élisabeth, reine d'Angleterre.

Bruxelles, 11 octobre 1577.

me, ce nous at esté chose merveilleusement agréa- d'entendre par le marquis de Havrech le bon qu'il a pleu à Vostre Majesté luy faire avec le nage du grand zèle, bonne affection et prompti- 'elle a tousjours porté pour nostre salut, bien et

repos de nostre povre patrie présentement t
mesmement que en ceste nostre nécessité, Vo
se seroit trouvée servie de nous secourir de
cent mil livres sterlings et avec ce proroguer
sement d'aultres vingt mil piéçà prestées, ju
prochainement venant. En quoy Vostre Ma
plus estroictement rendus ses obligez et
recognoistre par mutuelle obligation et p
comme promectons faire à touttes occurrenc
l'occasion, où nous y employerons bien v
toutes nos forces, et au surplus ne fauldrons
asseurances pour le remboursement des cen
pour lesquelles remercions Vostre Majesté bi
ment, nous ressentans, tant pour ce regar
plusieurs aultres grands bénéfices et faveu
jusques ores reçeu, infiniment obligez à Vos
de tant plus qu'icelle se seroit aussy eslargie
courir de mil chevaulx et cincq mil piétons s
duicte du conte de Leycester, dont quant à
mercierons bien humblement Vostre Majesté
jà prochain de l'hyver, et que préallableme
donner quelque ordre aux affaires de ce pay
d'en supplier Vostre Majesté sy avant que la
quierra, prians le Créateur nous donner les
le pouvoir par effect recoignoistre, et à Vo
le complément de ses très-vertueulx désirs
nos bien humbles recommandations à la
d'icelle. De Bruxelles, ce xj[e] d'octobre 1577.

De Vostre Majesté,

Très-humbles et très affectionne

Les Estatz généraulx des P

Ms. cité, n° 9

V.

Henri III, roi de France aux États-généraux des Pays-Bas.

Paris, 17 novembre 1577.

Messieurs, les sieurs baron d'Aubigny et de Manssart nous ont délivrez voz lettres du xve du mois passé et faict entendre les causes qui vous ont meu de prendre les armes, et autres particularitez dont vous leur avez donné charge, lesquelles nous avons reçeu en bonne part; néantmoins pour l'affection et bonne volunté que nous vous portons, et l'amitié et vraye intelligence qui est entre le Roy catholicque nostre très-cher et très-amé bon frère et nous, nous ne vous pourons céler que nous n'en ayons ressenty très-grand desplaisir pour les maulx et inconvéniens que nous cognoissons qui vous en peuvent advenir, au moyen de quoy nous ne pouvons faire de moings que de vous admonester, conseillier et prier très-affectueusement, comme nous faisons par la présente, de vous mettre en tout debvoir de destourner au plustôt l'oraige qui se prépare sur vous, dont les effectz vous seront inévitables, si de bonne heure vous n'avez recours aux remèdes nécessaires et convenables. Nous voulons croire, selon que vous nous avez mandé, que vous sçaurez tousjours rendre bon compte de voz actions ; toutefois nous estimons tant de la bonté et juste intention de nostre bon frère le Roy catholicque, que nous cuidons que vous obtiendrez de luy plus facilement ce que vous faict besoing, par submissions et supplications très-humbles, teles que subjectz doibvent user à l'endroict de celluy qui leur est ordonné de Dieu pour les régir et commander, que par la voye des armes; en quoy si vous cognoissez que nostre intervention en son endroict vous

puisse ayder et valoir en quelque chose, nous v
vous asseurer que nous l'y employerons d
cœur, comme nous avons plus particulièreme
aux dicts baron d'Aubigny et de Manssart, les
ayans au reste faict entendre la joye que vous
de ce qu'il a pleu à Dieu nous faire la grâce
les troubles de nostre royaulme, nous n'av
obmectre vous en remercier, en priant Dieu,
vous bien heurer de pareille grâce et vous co
icelle. Escript à Paris, le xvij^e jour de noveml

HEN

DE NEUFVILLE.

Suscription : A messieurs des Estatz de
de Flandres.

Ms. cité, n° 7,199.

VI.

Catherine de Médicis aux États-généraux des

Paris, 17 novemb

Messieurs, vous entendrez des sieurs baron
et de Manssart le desplaisir que le Roy mon
filz et moy avons reçeu, ayants par eulx es
de l'estat auquel se retreuvent à présent les
Pays-Bas, tant pour la singulière affection q
porte, que pour la bonne paix et amitié qu
le Roy monseigneur et le Roy catholicque
mon beau-filz, ne pouvant penser que vous n'
et entière cognoissance des maulx et ruyne
après soy le renouvellement de la guerre, t

ui vous doibt tomber sur les bras. Car, combien
us estimez avoir juste occasion de l'entreprendre
résoudre d'en attendre et soustenir l'événement,
fois comme le debvoir de bons et loyaulx subjectz
blige à ne vous opposer aulcunement aux volontez
re seigneur et prince ordonné de Dieu, certaine-
e crains grandement qu'il ne vous advienne tout
raire, et prie que vous regardissez de bonne heure
tir le feu qui se prépare pour vous embraser, sans
ésespérer de la bonté et clémence du Roy vostre
ur. En quoy, si vous estimez que je vous puisse
le quelque chose, je vous prie me le mander, vous
d'y employer de bon cœur tous les moiens que
'a donné, ce que je feray d'aultant plus voluntiers
cognois que toutte la chrestienneté at interrest
affaires desdicts pays se composent par l'amia-
st ce que j'ay prié lesdicts sieurs baron d'Aubi-
de Manssart vous faire entendre de ma part,
Dieu qu'il vous ayt, messieurs, en sa saincte
Escript à Paris, le xvij[e] de novembre 1577.

CATHARINA.

DE NEUFVILLE.

scription : A messieurs les Estatz du Pays-Bas
de Flandres.

Ms. cité, n° 7,199, fol. 296 *b*.

VII.

*es États-généraux des Pays-Bas à François,
duc d'Anjou.*

Bruxelles, 29 novembre 1577.

seigneur, nous ne sçaurions dire à Vostre Altèze
d marissement qu'avons de ce que plus tost elle

n'a peu estre servie de nostre responce, laque
mier lieu fut retardée pour la multitude d'aul
se présentans à cause de la conjoincture du te
l'absence d'aulcuns seigneurs principaulx,
brevez en la maniance des négoces, et depuis
pèché le sieur Nepveu pour retourner avecq
illecq, prendant son chemin par Arras (à ra
environs des passaiges ordinaires l'on entend
chevaulx discourrir avecq intention de le d
pareillement tous aultres qui seroient de nos
voyez vers Vostre Altèze, pour par ce moyen
et sonder la bonne correspondence que désir
tenir avecq icelle Vostre Altèze) fut rencon
députez les sieurs baron d'Aubigny et de
requis de retourner, comme il a faict, en
soubz espoir que le poulrions encharger de n
tres et responces à Vostre Altèze.

Certes, monseigneur, nous avons esté fo
saulf retour de noz dictz députez et encores
rapport qu'ilz nous ont faict de la singulière a
Vostre Altèze nous monstre en ce que requerr
aussy par ses lettres que le sieur d'Alféran
livré et le discours qu'il nous a faict de bouc
vons deuement, de quoy ne sçaurions asse
ment remercier Vostre dicte Altèze, mais bien
asseurer que pour ses faveurs et advancemen
tiendrons à jamais tant obligez que perpétue
serons serviteurs bien affectionnez et dési
aggrandissement et continuelle prospérité m
vertus.

Lequel sieur d'Alféran, selon que Vostre
mande, nous avons requis de demeurer aup
pour l'advertir de ce que s'offrira pour nost
tion, attendant l'arrivée du sieur de Montd
seillier et chambellan ordinaire de Vostre Al
dict envoyer vers nous, de quoy sommes trè

de tant plus obligez à Vostre Altèze, n'ayans ce pendant voulu plus longuement tenir ledict Nepveu, attendu que pour les causes avant dictes ne nous est présentement possible de respondre si particulièrement que désirons, ce que néantmoins feront si tost que pourrons, et hasterons en toutte diligence, pourquoy ne sera ceste plus longue, sinon que prierons le souverain et omnipotent créateur maintenir et conserver Vostre Altèze, monseigneur, en santé, longue et heureuse vie, avecq accomplissement de ses haultz, très-nobles et très-vertueux désirs et desseings. De Bruxelles, ce XXIX[e] de novembre 1577.

De Vostre Altèze,

Très-humbles et affectionnez serviteurs,

Les Estatz généraulx des Pays-Bas.

Ms. cité, n° 7,199, fol. 303.

VIII.

Jean de Croy, comte du Rœulx, à don Juan d'Autriche à Luxembourg.

Namur, 30 octobre 1577.

Monseigneur, hier au matin les ennemiz s'estoient mis la nuict en embuscade en ung canain (?) desoubz l'hermitaige de Sainct-Georges, qui est du costé du fort de la montaigne, et environ les neuf heures prindrent ung chasavant et deux chevaulx de chariot qui alliont au bois. Estant là le collonnel Verdugo envoya deux harquebuziers Espaignolz pour recognoistre que c'estoit, mais

comme aultres Espaignolz y alloient à la file,
dugo allat pour les retirer, et estant prez du
regardant le lieu et le moyen qu'il y avoit d'y
que aultrefois une embuscade, voyant les
nostres si près d'eulx, tirarent et firent une
fachon de salve. Oyant celà, comme j'estoie
chy dudict fort regardant les ouvraiges, m'e
donner ordre au chasteau et envoyay le plus
je peulx à toute diligence pour renforcer les
il s'attacha une escarmouche qui dura jusq
une heure après midy, et y avons perdu cinc
liens que Espaignolz, deux Bourguignons
man, qui fut tué d'ung coup de harquebu
trenchy. Ils ont aussi rencontré deux ou trois
lemans allans à la picore, lesquelz ilz ont dé
pertea bien esté double au regard de la nostr
à ce que l'on povoit conjecturer de la susdicte
de mille hommes. Ils commenchent à user de
guerre, ayant couppé les nez, les oreilles e
droict ausdictz Espaignolz après estre morts.
dugo fut en grand dangier, mais retourn
mal. Ilz essayent par tous costez de nous p
ne povant encoires sçavoir par où ilz voldro
cher. J'espère que nous aurons quelque jou
venge et que Vostre Altèze ne nous laissera e
est besoing principallement qu'elle nous env
de quoy nous sommes en grand disette, tant
ter munitions de toutes sortes que aultres ch
dinaires. Quant aux munitions de guerre, V
sçait qu'elles nous sont du tout nécessaires,
ment de mesches, de quoy nous sommes en
cessité, et est besoing en envoyer en toute dil
dépesché vers le baron de Chevreau, leque
liewes d'icy avecq la reste de ses gens, affin q
ung tour jusques icy pour ordonner son qu
viser comment nous nous debvrons conduire.

re qu'ayons icy trente ou quarante mousquettes Espaignolz et aultres. A quoy il plaira à Vostre aire pourvoir le plus tost le meilleur. Qui sera t où finiray par supplier le Créateur, monsei-onner à icelle longue et heureuse vie, me recom-t très-humblement en sa bonne grâce. De Namur, tiesme d'octobre 1577.

De Vostre Altèze,

Très-humble et très-obéissant serviteur,

Jan de Croy.

cription : A Son Altèze.

Archives du Royaume, *Papiers d'État*, liasse 172.

IX.

Juan d'Autriche aux habitants d'Amsterdam.

Luxembourg, 12 décembre 1577.

hiers et bien amez, nous ne povons dire avec tentement avons entendu les bonnes nouvelles le d'Amsterdam, comment par la grâce de Dieu tre fidélité, prudence, force et vertu vous vous servez de la malheureuse trahison que vostre ca-emy le prince d'Orenges et autres sectaires ses s et complices, ne procurans que vostre destruc-mort et la totalle ruyne de ladicte ville, vous préparé et presque exécuté, et dont debvez rendre té divine éternelles actions de grâce, non seulle-'il vous a préservé pour ce coup, mais que vous n aprins qu'il n'y a que se fier à telz malheureux

trompeurs, parjures et hérétiques, et qu'il ne
plus que vostre perdition et ruyne. En quoy,
tant de preuves que vous avez fait de vostre
fidélité par l'espace de cincq à six ans, qu'il
fait ses effortz pour, par finesses, ruzes, pr
forces, vous occuper, ceste dernière en est une
et bien remarquable pour jamais n'oublier
rité. Et vous asseurons que la ferons bien e
Roy monseigneur, lequel ne fauldra vous en
bon gré et vous bien récompenser comme vo
et vous povez asseurer que cecy n'advancera
voz prétensions des privilèges et aultres
avancemens que avez requis de Sa Majesté.
nostre part nous employerons les recomman
bonne affection, vous requérant en oultre, pu
avez perçeu à quelle fin ledict prince d'Oren
diminuer vostre garnison, que veullez encoire
vostre garde des deux enseignes de six cen
comme avez fait jusques ores. En quoy Sadi
et nous en son nom ne fauldrons d'assister
d'argent pour vostre support et entretenemen
garde, et joinctement vous envoyer au plustos
qui sera nécessaire, pour en tout vous asseu
vrer des travaulx que jusques ores ledict princ
et les siens vous ont fait. A tant, très-chiers e
nostre seigneur vous ait en garde. Escript à Lu
le xij[e] jour de décembre 1577.

Post data. Et puis que les forces de Sa M
mencent à s'assembler et joindre, nous ne f
porter soing et donner tout bon ordre que
temps et le plustost que aucunement faire se p
serez secouruz et assistez d'icelles.

Archives du Royaume, *Papiers d'Éta*

X.

...iduc Mathias aux États-généraux des Pays-Bas.

Anvers, 17 décembre 1577.

...seigneurs, comme il vous a pleu nous faire l'hon... de nous requérir et accepter pour gouverneur et ...ne général de ces Pays-Bas au nom de Sa Majesté, ...les condicions et articles par messeigneurs les Es... *...ico* prélatz de Saincte-Gertrude et de Maroilles, le ...Arschot, le prince d'Orainges, sénéchal de Haynault ...eur de Frézin, nous de vostre part présentez et ...z, nous ne vous pouvons assez remerchier de la ...affection et faveur que monstrez en nostre endroict, ...ns que le bon Dieu nous donnera le moyen de le ...oistre et de monstrer par effect nostre bonne réci...e affection et intencion. Et ayantz meurement leu ...niné lesdictz articles et condicions, ne pouvons ny ...s aucunement difficulter ce que si prudamment a ...r vous advisé convenir pour le bien, repos et tran... publicq; avons partant accepté et aggréé, accep... aggréons par cestes lesdictz articles et condicions, ...fre de nous conduire durant ledict gouvernement ...e contenu d'icelles, et oultre ce, nous conformer ...tes occurrences selon vostre conseil et advis, et ...mployer par tous moyens possibles, sans espair... ...orps ou biens, pour délivrer ces pays et bons sub... ...es calamitez et misères si longtemps endurées, et ...re le tout en repos, tranquilité et prospérité, soubz ...rance que vous, messeigneurs, avecq bonne cor...dance, nous assisterez fidellement en ceste dange-

reuse conjoincture, selon la nécessité du te
portance des affaires; de nostre part, avecq
Créateur, ne mancquerons jamais d'aulcune
pourra servir d'allégement et conservation de
jectz, comme plus amplement vous déclairer
dictz seigneurs, à la souffisance desquelz
rapportons. Sur ce, prions Dieu très-puissant
tenir, messeigneurs, en sa saincte garde. D
xvij° jour de décembre 1577.

Vostre bon, affectionné et parfa

MATTHIAS.

Suscription : A messieurs, messieurs
généraulx assemblez à Bruxelles.

Ms. cité, n° 16,12

XI.

Jean Marmier, seigneur de Gastel, à don Juan d

Londres, 26 novemb

Monseigneur, après avoir ung long temps
Bouloigne et Calais pour la contrariété des ve
gilance des batteaulx du prince d'Orainges,
stance du marquis de Havrech, estions m'at
mer, je suis, grâces à Dieu, arrivé en ce roya
chascun s'esbahissoit et s'estoient faictes deu
jours auparavant gajeures à la bourse de ce l
tois prins et conduict à Flessinghes.

Tout ce peuple ne cesse me dire n'y avoir



ambassadeur tant bien receuilly de la Royne et de ses ministres comme ledict marquis de Havrech, et principalement du conte Leycestre avecq lequel privément souppe, et l'après soupper va en sa companie joyr de la musique privée, et ce auparavant l'emprisonnement de son frère, durant lequel a esté exempt des caresses, auxquelles dois le sçeu de l'élargissement a tourné à la mesme privaulté.

Et arrivant sabmedy vingt-troisiesme en ceste ville, receuz une lettre du secrétayre de la Royne, Valsingham, me donnant le bien-venu, m'advertissant que à regret négotieroit la Royne avecq moy venant de ce lieu où l'on s'est mort et meurt l'on de peste; qui l'occasionne m'advertir envoyer devers luy, affin que promptement me soit donné logis près de la court. Ce que j'ay faict, et m'a esté envoyé ung gentilhomme de la maison de la Royne, pour me conduyre à cinq milles de Windesor, où est maintenant la Royne, me priant, pour oster le scrupule, me aërer un jour ou deux.

Mais à ce que je suis informé, elle m'esloingne d'elle, pour ce qu'elle despesche ledict marquis de Havrech, lequel n'a peu obtenir sinon crédit de soixante mil angelotz, desquelz sont demeurez respondans plusieurs marchans d'Anvers. Il prétendoit deux cens mil, ce que avecq l'ayde de plusieurs milords et marchans de ce royaulme fut faict, moyennant que les Estats généraulx eussent mis en main de la Royne, les villes de Flissinghes, Middelbourg, Gravelinges et Bruges, dont j'ay sçeu faisoit grande instance aux Estats le conte de Leycestre, le conseillant à la Royne, et de donner promptement ayde ausdictz Estatz, offrant ledict de Leycestre passer la mer pour la conduicte de ceulx qui s'envoieriont. La Royne a esté fort sollicitée de soy descouvrir contre le Roy, et luy seroient données les places susdictes, mais elle fut desconseillée par milort trésorier, l'expérience duquel est fort respectée, et me semble qu'elle suyvra soubz main

les assister. L'on me asseure de bon lieu qu'e
passer à Francfort un crédit de cent mil angelo

Ce jourd'huy est arrivé monsieur de Fam
gentilhomme du duc de Vendosme, et se dit qu
en Zélande, Flandres et Alemaigne. Dois quel
a traversé ce royaulme une comette, qui ne
de payne à la Royne. L'on ne peult croyre le
Espaignolz vers Vostre Altesse et tiennent po
que les Estatz généraulx vous combattront p
estimant qu'à Namur, Marienbourg, Char
Luxembourg se meure de faim. Il me reste dir
Altesse les sieurs de Mauvesières, ambassade
très-chrestien, et le chevalier Giralde, ambas
Roy de Portugal, m'ont faict démonstration
serviteurs de Vostre Altesse, le nom de laqu
congé, employeray, pour sacquer Anthoine d
prison, le méritant sa valeur et preudhomie. I
jouyr du bien et honneur de la présence de Vost
laquelle suplye très-humblement me tenir
bonnes grâces, pour très-humble et fidèle se
baysant les mains à Vostre Altesse en toute
prie Dieu vous donner, monseigneur, en s
bonne et longue vie. De Londres, ce 26e jour
bre 1577.

De Vostre Altesse,

Très-humble et fidèle ser

JEHAN MARMIER-GAST

Suscription : A Son Altesse.

Archives du Royaume, *Papiers d'État*, l

XII.

th, reine d'Angleterre, aux États-généraux des Pays-Bas.

Hampton-Court, 22 décembre 1577.

ieurs, comme par cydevant avons tousjours bien
stré nostre affection sincère au bien et repos
Pays-Bas, aussy maintenant estant entrée en
ration des apparences manifestes qui menacent
uvellement ou plustost une continuation de trou-
les apprestz de guerre qui se font de deux costez,
sentons telle compassion que pour éviter un ac-
nent de misères, qui ne peuvent faillir d'advenir
rre, nous nous sommes résolue d'interposer noz
encore une fois vers nostre bon frère le Roy ca-
ue, pour moyenner une bonne et parfaicte pacifi-
à ces pays-là, et à ceste fin nous avons desjà
hé ung gentilhomme des nostres à nostre bon
Et pour obvier ce temps pendant aux dégastz et
ez qui tousjours accompaignent les guerres et qui
pourront donner occasion de retarder ou enthiè-
empescher une telle bonne pacification, il nous a
qu'il se doibve faire une suspension d'armes entre
don Jehan jusques à ce que nous entendions la
du Roy nostre dict bon frère, et à ce que vous et
cousin don Jehan y soyez persuadez, nous avons
ément envoyé ce gentilhomme présent porteur,
de Leyton, gouverneur de l'isle de Gersaye, pour
nunicquer et avecq vous et avec nostre dict cousin
han, selon que luy avons baillé en charge et

comme plus à plain il vous déclairera, vous pr
sieurs, le vouloir croire en ce qu'il vous dira
part comme feriez à nous mesmes, et à tant
Créateur vous donner et à iceulx pays la tranq
vous mesmes pouvez désirer. Escript à Hamp
le xxij^{e} jour de décembre 1577.

Vostre bonne

Élisabet

Suscription : A messieurs les Estatz gén
Pays-Bas du Roy nostre bon frère, le
licque.

Ms. cité, n° 7.199,

XIII.

Don Juan d'Autriche aux habitants de Ma

Luxembourg, 19 décemb

Don Jehan d'Austrice, etc. Très-chiers et
vous sçavez comme dois nostre advenement au
ment général de pardeça, sur vostre réqui
estre excusez de garnison, dont la ville de
avoit esté par si longues années grandement
travaillée, nous fismes tout ce qu'il fut en nou
en descharger, commettant le sieur de Ghelee
neur de Limbourg, Faulquemont, et d'aultres
tre Meuze, afin d'avoir la charge de la ga
ville, pour par ce moyen vous povoir tant p
tout délivrer desdictz gens de guerre, en vous

propre garde et de voz citoyens qui ont tousjours
catholicque et fidelz à Sa Majesté et à l'évesque de
leurs princes.
esfoiz nous entendons que depuis ces nouveaulx
s ceulx des Estatz qui se sont levez et rebellez
le Roy leur souverain seigneur et prince naturel,
ntens de vous avoir chargé d'une enseigne de gens
rre, ont tasché par ruzes et finesses vous en mettre
aige, sans avoir regards à voz travaulx passez,
us apperchevans auriez trouvé moyen de vous en
rger et éviter vostre mal, ne les ayans voulu re-
En quoy ne povons que grandement vous louer
oir bon gré à la bourgeoisie, qui n'a voulu faire
ose contre Sadicte Majesté, car en termes présens
ue doubter d'aulcuns voisins. Pour ceste cause,
ous requérons que ne laissez opprimer vostre li-
ny vous faire force par les gens de guerre, pour
e persuasion que ce soit, comme ces malheureux
ateurs du repos publicq ne cessent de forger
nventions pernicieuses, pour esmouvoir les sub-
ntre l'obéissance qu'ilz doibvent à leurs princes et
ins seigneurs, vous promettant et asseurant par
ignées de nostre main, que nostre intention n'est
e aucun mal, tort, ny force à vous ny à nulz
qui se voeullent contenir en la dévotion de la reli-
atholicque romaine, comme vous faites, et porter
ance au Roy, comme avez tousjours fait, et qui ne
ont armes ou feront hostilité contre le Roy, mais
moderont et rendront obéissance comme à bons
z appartient; ains au contraire de les deffendre et
er contre et devers tous, et meismement puisque
es du Roy commenchent à s'assembler et joindre,
est besoing et que le requerriez, vous nous trou-
rest de vous deffendre et garentir contre tous tortz
ences. Vous asseurant de rechief que le Roy et
n son nom ne voulons autre chose que ce que dit

est, de la religion et obéissance. Et moyennant
maintiendrons voz droitz, loix, coustumes, us
previlèges comme du passé, et selon que vous
entretenu soubz le régime de feu l'empereur mon
et père, et vous laisserons à vostre propre garde,
sant quictes de celle que vous avez sous nostre a
Et pour autant que le baron de Hierges par n
donnance et pour le service de Sa Majesté se
trouver gaires loing de vous, luy pourrez faire
vostre responce, vous asseurant que non seullem
celle part pour ne vous offenser et faire quelq
mais aussi il a charge de vous préserver de forc
autres dont (que avons dit) povez estre asseurez.
sera assez que vous faictes quictes des gens de g
rebelles de Sadicte Majesté, maintenant ladicte
catholicque romaine et vous abstenant de faire
contre les gens de guerre de Sadicte Majesté. A t
chiers et bien amez, nostre Seigneur vous ait en s
Escript à Luxembourg, le xixe jour de décembre

Archives du Royaume, *Papiers d'État*, lia

XIV.

Jean de Croy, comte du Rœulx, à don Juan d'

Binche, 13 mars

Monseigneur, estant arrivé devant Binch, ce
ville, sans vouloir dire aultre chose, se sont m
après, et depuis les prisonniers que j'ay ame
moy m'ont requis de povoir aller parler à ceulx d
ville, ce que j'ay octroyé à deux, et y sont esté
fois, les pensant amener à la raison, à quoy

voulu entendre. Il y avoit de ceulx du magistrat de la ville qui estiont contens de venir vers moy pour parlementer; aucuns du peuple en estiont contens et les aultres non, lesquelz ont esté la plus forte partie et sont demeurez opiniastres. Les Walons à leur abordée se sont logez aux faulxbourgs et sont jusques aux portes; ilz en ont tué ung et quelques ungz blessez ; nous aviserons se ceste nuict se polroit mectre le feu en quelque porte. Les Allemans ne sont arrivez, de quoy mons^r^. de Meghem est bien esbahy; il at envoyé vers eulx pour sçavoir l'occasion. Nous sommes icy bien peu de gens pour bien serrer ladicte ville. Toutesfois, nous ferons pour ceste nuict du mieulx qu'il nous sera possible, et ferons tous la garde. Il me semble, soubz correction, que Vostre Altèze fera bien de faire haster l'artillerie et envoyer à toute diligence vivres, pouldre et mesche pour les soldatz. Noz chevaulx légiers ont esté courre jusques à la porte de Mons et si près qu'ilz ont veu serrer la porte, d'où ilz ont ramené prisonniers deux hommes d'armes de la compaignie du marquis de Havrech, lesquelz disent qu'il n'y a nulle gensdarmerie audict Mons, et que ceulx de la ville ne font plus de compte de mons^r^. de Lalaing et que les plus petitz y gouvernent. Le bruict est icy que la compaignie d'hommes d'armes dudict mons^r^. de Lalaing qui estoit dedens Soingnies l'at abandonné, qui est ce que se passe icy pour le présent, priant sur cest endroict le Créateur, monseigneur, donner à Vostre Altèze longue et heureuse vie, me recommandant très-humblement en la bonne grâce d'icelle. De la Hute, le xiij^e^ de mars 1578.

De Vostre Altèze,

Très-humble et très-obéissant serviteur,

JAN DE CROY.

Suscription : A Son Altèze.

Archives du Royaume, *Papiers d'État*, liasse 175.



XV.

Jean de Croy, comte du Rœulx, à don Juan d'Autr

Binche, 14 mars 1578

Monseigneur, ce matin ceulx de ladicte ville de B
ont envoyé ung bourgeois vers moy avecq une le
laquelle j'envoye à Vostre Altèze, et depuis sont v
parlementer avecq moy bon nombre des ecclésiastic
et magistrat de ladicte ville, avecq lesquelz, par l'a
du conte de Meghem et le sieur Camillo de Monte
traicté comme Vostre Altèze verra par l'extraict qu
cy-joint. Je ne fauldray de faire bonne justice a
bonne exemple de ceulx qui ont esté cause que la
ville ne s'a rendu dès le premier jour. Vostre A
polrat à ceste heure faire cheminer son artillerie et
camp où bon luy semblera, si me polra mander com
il luy plaist que je use des armes des bourgeois, sç
si je leur feray quicter ou bien les laisser aux magis
seullement, lesquelz, à ce que disent et aussy à ce
j'ay peu entendre à la vérité, n'ont peu estre plu
maistre du menu peuple. Ceste nuict avons bouté l
en une porte, qui toutesfois a esté de peu d'effect; si
ce que celà les peult avoir intimidé. Je m'en voy de
la ville pour éviter tout désordre, où j'attendray les
mandemens de Vostre Altèze, à laquelle je prie le C
teur, monseigneur, donner longue et heureuse vie
recommandant très-humblement en sa bonne grâce
la Hute, ce xiiij^{e} de mars 1578.

Post date. Je pense qu'il souvient à Vostre A
qu'elle m'at accordé le gouvernement de Binch, de

je luy suplie, et qu'il luy plaise envoyer une sauvegarde et trois ou quatre hallebardiers à Mariemont qui est maison du Roy, tant que le camp de Vostre Altèze soit passé.

De Vostre Altèze,

Très-humble et très-obéissant serviteur,

JAN DE CROY.

Archives du Royaume, *Papiers d'État*, liasse 175.

XVI.

Articles arrêtés avec ceux de Binche.

Binche, 14 mars 1578.

Le conte du Rœulx accorde à ceulx de la ville de Binch qu'ilz demeureront en leurs privilèges comme de toute anchienneté, à condition qu'ilz ne facent doresenavant chose préjudiciable au service de Dieu et de Sa Majesté;

Que les prisonniers seront renduz sans payer ranchon;

Que les paysans s'estans retirez dedens ladicte ville avecq leurs bestiaulx polront retourner en leurs maisons quant bon leur semblera, sans que aucun empescement leur sera faict; néantmoingz sera bon qu'ilz attendent encoires quelque temps, jusques à ce que le camp soit passé;

Que on leur mectera pour à ceste heure deux enseignes de Walons pour la garde de la susdicte ville;

Quant aux cuyrs que les soldatz ont prins, qu'ilz seront

renduz moyennant qu'ilz contentent honestement l[e]
dictz soldatz.

Faict à la Hute, le xiiij[e] de mars 1578.

Archives du Royaume, *Papiers d'État*, liasse 175

XVII.

Lancelot de Berlaymont à don Juan d'Autriche.

Château de la Hutte, 15 mars 1578.

Monseigneur, comme hier le soir je vis que l'obsti[na]tion du commun peuple de Binch estoit telle qu'ilz vouloient entendre à la raison, je m'advisay la nuict leur faire mectre le feu dans aucunes portes et leur t[o]cher armes de tous costez, ayant logez fors mousqueti[ers] et harquebusiers ès plus proches maisons des portes, l[es]quelz nė laissoient personne parer à la muraille. Ce q[ui a] causé que ceulx de ladicte ville n'ont attendu le point [du] jour à se rendre, ayant envoyé vers monsieur le conte [du] Rœulx pour avoir miséricorde, à quoy ilz ont esté rece[uz]. Ceulx du magistrat ont promis de livrer les mutins [et] me semble qu'il seroit fort bon d'en faire pendre aucu[ns] pour donner exemple aux autres. Les Allemans ne so[nt] hier arrivez en ce lieu, s'excusant qu'ilz avoient assié[gé] deux chasteaulx, desquelz ilz ont prins l'ung par for[ce et] l'autre par composition, l'ung se nomme Escosine, et [je] pense que l'autre est la Folie. Ilz ont penduz aucuns d[es] païsans qui estoient dans celuy des chasteaulx qu'ilz o[nt] prins par force.

Monseigneur, je suplie le Créateur maintenir Vost[re]

en sa saincte digne garde, me recommandant très-
ement en la bonne grâce d'icelle. Du chasteau de
te, ce xvᵉ de mars 1578.

De Vostre Altèze,

Très-humble et très-obéissant serviteur,

LANCELOT DE BERLAYMONT.

uscription : A Son Altèze.

Archives du Royaume, *Papiers d'État*, liasse 175.

XVIII.

ancelot de Berlaymont à don Juan d'Autriche.

Beaumont, 17 mars 1578.

nseigneur, estant arrivé devant ceste ville, le ma-
t et les bourgeois se sont incontinent réduictz à
ssance du Roy et de Vostre Altèze, ayant accepté
mpaignie de gens de pied pour la garde de ladicte
Les chevaulx légiers qu'avois envoyé pour descou-
nt rencontré une vingtaine de chevaulx ennemis
elz ilz ont donné la charge, et en ont prins deux et
s trois ou quatre. Les autres sont enfuiz. Je dépes-
y encoires ceste nuict la part de Philippeville pour
r ce qu'il y a en chemin; je laisse pour ceste nuict
. de Hautepenne en ceste ville pour y donner re-
(*sic*), et moy je m'en yray loger au chasteau de
nson auprès de l'infanterie. La cavallerie est logée
r-Sainct-Géry[1] entre Beaumont et Barbanson, mais

[1] lre-Saint-Géry (?)

il fault que Vostre Altèze entende qu'il ne reste pa
astheure plus de deux cens hommes de pied, parcequ
ceulx qui sont esté envoyez à Maubeuse ne sont encoi
de retour, mais j'espère que seront ce soir à la Bussièr
par ainsi me semble que puis demain passer outre ve
Walcourt, ne soit que sois mieulx accompaigné d'infa
terie, attendu que desjà il y a ennemy partout et que l
païsans sont en grande quantité en armes, de quoy a
bien volu adviser Vostre Altèze, et n'estant ceste à ault
fin, suplieray le Créateur qu'il doint à Vostre Altèz
monseigneur, en santé très-heureuse vie, me recomma
dant très-humblement à la bonne grâce d'icelle. De Bea
mont, ce xvij[e] de mars 1578.

De Vostre Altèze,

Très-humble et très-obéissant serviteu

LANCELOT DE BERLAYMONT.

Suscription : A Son Altèze.

Archives du Royaume, *Papiers d'État*, liasse 175.

XIX.

Élisabeth, reine d'Angleterre, aux États-généraux de Pays-Bas.

Greenwich, 4 mars 1578.

Messieurs, le capitayne Leyton nous at à son retou
exposé par le menu l'estat de voz affaires à présent e
faict entendre que demeurez fondez sur l'espérance d
secours que vous avons promis ; en quoy ne vous man

querons comme bonne voisine et qui a tousjours pourchassé vostre bien et repos, comme encores faisons et par cy-après continuerons de faire, cè que ce porteur, le sieur Rogiers, vous exposera plus au large. Lequel avons esté d'advis de despècher par devers vous, priant de luy donner foy et crédict en ce que de nostre part il vous dira, et de croire que, pour l'affection et bienveuillance que vous portons, nous n'espargnerons le moyen que Dieu nous a donné pour subvenir à voz nécessitez et vous garantir contre voz ennemys. Et sur ce, prierons Dieu, messieurs, vous maintenir tousjours en sa saincte et digne garde. Escript à nostre hostel de Greenwich, ce iv[e] jour de mars 1578.

Vostre très-affectionnée bonne cousine,

ÉLISABETH.

Suscription : A messieurs noz bons amys les Estatz généraulx des Pays-Bas.

Ms. cité, n° 7,199, fol. 236.

XX.

Les États-généraux des Pays-Bas à Élisabeth, reine d'Angleterre.

Anvers, 8 mars 1578.

Madame, monsieur le marquis de Havrech prend de rechef la paine d'aller par devers Vostre Majesté, pour la supplier de la part de Son Altèze et de la nostre qu'il luy plaise de condescendre à la finale résolution des traictez

si bien encommenchez, et suyvant ce nous faire go
le fruict de son secours si longuement attendu.
fauldra d'asseurer Vostre Majesté de la dévotion qu'a
de demeurer à jamais ses très-humbles et léaulx s
teurs et voisins, ensamble luy faire entendre l'estat g
ral de nostre patrie. N'avons voulu faillir de l'ac
paigner de ce mot pour supplier bien humblem
Vostre Majesté prendre de bonne part tout ce qu'il r
sentera en nostre nom, et qu'elle soit servie d'adjo
audict seigneur marquis foy et crédence comme pe
naige de sa qualité et zélateur du bien publicq, e
considération de la nécessité que se présente, luy
jouir de la plus favorable et briefve despèche que fai
pourra, ensuyvant ce que monseigneur l'archiduc
thias le supplie aussy à Vostre Majesté, pour la pr
rité et accroissement de laquelle, madame, nous se
obligez à jamais prier le Tout Souverain, nous re
mandant très-humblement à la bonne grâce d'i
D'Anvers, ce viij[e] jour de mars 1578.

De Vostre Majesté,

Très-humbles et affectionnez servit

Les Estatz généraulx, etc.

Ms. cité, n° 7,199, fol. 2

XXI.

Remontrance de l'envoyé d'Angleterre, Daniel Ro
aux États-généraux.

Anvers, ... mars 1578

Messieurs, la Royne ma maistresse ayant ente
l'estat des affaires des Pays-Bas, par le rapport qu'



Sa Majesté le sieur de Leyton, lequel elle avoit
par devers vous, et ayant par là cogneu combien
estoit de besoing d'avoir ung prompt secours pour
r aux forces de don Jehan, lesquelles croissans
s jours menassent ces pays, elle n'a peu, pour la
et sincère affection qu'elle vous porte et à la con-
on de ces pays, que en recepvoir ung singulier
et desplaisir, et quant et quant adviser soigneuse-
ux moyens qu'il y auroit de survenir à la néces-
vos affaires et prévenir les dangers dont ces pays
enacez. Suyvant quoy, ayant Sa Majesté mis le
 délibération pour en avoir l'advis de son Conseil,
t finablement trouvé ung moyen et expédient pour
bien et soulaigement, elle m'a envoié par devers
vec charge de vous faire entendre la résolution de
esté sur le secours que vous debvez attendre d'elle,
e résolution, encores que de prime face elle puisse
r à quelques ungs estre aucunement différente de
nière volunté, Sa Majesté espère néantmoins que
 ferez tout autre jugement, si, comme elle en a
este espérance, vous venez bien à l'examiner et
elon vostre prudence accoustumée; car Sa Majesté
 que ce moyen dernier qu'elle a trouvé avec son
l, lequel j'ay commandement de Sa Majesté de vous
ntendre, apportera plus de bien, soulaigement et
aige à ces pays et moings d'incommodité que n'eust
exécution et l'accomplissement de la délibération
emièrement elle avoit prins, car si vous estes bien
ez de l'estat des affaires de la France et des entre-
 et préparatifz que ce Roy faict, vous povez aisé-
uger comme il est bien résolu d'employer la plus
 part de ses forces sur ces pays, s'il apperçoit que
jesté y doibve envoier nombre des soldatz anglois,
 ainsy soit qu'il se persuade entièrement que l'in-
 de Sa Majesté est d'entrer en ce pays pour se
 dame et maistresse de quelques-unes de voz pro-

vinces, pendant que d'autre costel vous serez emp
à faire la guerre. De quoy encores que Sa Majes
aultant esloignée, comme le roy de France est pl
ceste crainste et jalousie, néantmoins ne se voulant
Roy laisser aulcunement divertir de ceste opinion,
des préparatifz qui semblent vous debvoir cause
grandes difficultez, si vous n'avez recours aux re
qui semblent à Sa Majesté vous estre plus advanta
Et à la vérité, messieurs, la Royne ma maistresse n
pas trouvée peu empeschée, lorsque, se proposant
premièrement elle avoit arresté, elle a quant et
voulu cercher tous les moyens d'éviter les inconv
qui vous en eussent peu arriver. Mais enfin elle a
ung expédient, qui luy semble estre propre tan
subvenir à la nécessité en laquelle se retrouvent p
tement ces pays, comme aussy pour obvier aux
à venir, lequel elle a opinion que vous trouverez
bon et advantagieux, comme il luy a semblé de l'est

Or, il est tel. Sa Majesté a entendu par le sieur
terich, lequel monseigneur le duc Casimir auroit n
lement despèché vers Sa Majesté, que vous avez re
ledict sieur duc son maistre de vous amener qu
nombre de cavallerie et d'infanterie pour vostre seco
service, à quoy ledict sieur Beuterich a asseuré S
Majesté que mondict sieur le duc pouvoit estre ais
persuadé, moyennant que vous luy donnassiez moy
venir en ce pays avec tel nombre de gens de guerre
appartient à sa réputation et sçeureté de sa perso
attendu que par cidevant il a commandé à de bel
puissantes armées, joinct aussy que la maison dont
yssu, le rang qu'il tient et ses vertus, méritent qu'i
accompaigné d'une suffisante armée, estant prin
telle qualité qu'il ne se doibt légèrement hazarder
fier des forces qui ne soient bonnes et grandes, c
doibt estre bien et meurement considéré de ceulx
peuvent juger combien le service d'un tel prince

apporter de proufict et d'avantaige à ces pays, et quel malheur ce seroit si par faulte de chose à quoy on eust peu aisément pourveoir, il mésadvenoit en quelque sorte que fust à sa personne.

Et pour tant, la Royne, ma maistresse, cognoissant que par ceste voye de mondict seigneur le duc Casimir elle obvie à toutes les incommoditez qui en eussent peu par son moyen vous donner ung bon secours[1], veu mesmement qu'elle est bien advertie que vous avez traictez et négociez avecq mondict seigneur le duc, elle a estimé qu'il seroit très-expédient de le requérir qu'en lieu des forces que Sa Majesté avoit délibéré de vous envoier, il face une levée de cincq mille reytres et six mille Suisses, pour avecq iceulx vous faire service sous le commandement dudict seigneur duc; et pour le faire le plus promptement que faire se pourra, Sa Majesté a promis audict seigneur conseillier de mondict seigneur le duc de faire furnir à son dict maistre, au cas qu'il soit en ceste volunté, la somme de vingt mil livres monnoye d'Angleterre, m'ayant Sa Majesté pour ceste fin mis entre les mains les lettres et povoirs qui sont de besoing pour le recouvrement de ladicte somme, et davantaige luy a accordé une aultre pareille somme de vingt mil livres à la place monstre de son armée, laquelle elle entend que vous luy furnirez sur les cent mil livres que vous recevrez en vertu des obligations que Sa Majesté vous a promis par ses premiers contractz; et néantmoins la bonne volunté et affection que vous porte Sa Majesté, n'est si estroictement renclose dans ces bornes, que je n'aye bien exprès commandement de vous dire de sa part, que s'il se trouve des difficultez qui puissent retarder l'effect de sa bonne volunté, de sorte que vous ne puissiez avoir reçeu lors de la monstre de l'armée dudict seigneur

[1] Cette phrase est incomplète. Le copiste doit avoir omis quelques mots en transcrivant la pièce.

monsieur de Vaux, embassadeur moderne d
Majesté en ce royaulme de France, afin qu'il
faire advertance à icelle et Vostre Altèze, leur
coment j'aurois mieux aimé moy réfugier et
en la protection et saulvegarde de Sadicte Ma
Vostre Altèze, moy confiant en la clémence des
suivant leur débonéreté naïsve, que davantag
au dangier très-évident de tumber ès grau
mégyssant ès Pays-Bas contre tous vrais ca
principalement ecclésiastiques affectés au
Sadicte Majesté et de Vostre Altèze.

Sur quoy, nonobstant que je ne face doubt
dict sieur l'ambassadeur en aurat informé Vo
et au loing, selon qu'il m'a rescrit du vj[e] de ce
feroit, sy est-ce qu'aïant oportunité par m
Germigny faire tenir ce mot asseurément,
faillir à mon debvoir, suppliant très-humbl
plaise à Vostre Altèze, comme lieutenant de
et gouverneur général des Pays-Bas, prendr
parte madicte retraicte et absence de mon éve
rechevoir aggréablement, comme celuy quy su
prest à m'emplier de toute ma possibilité d'u
de cœur, au service de Dieu et de mon princ
de Vostre Altèze respectivement.

Touchant quoy, supplie très-humblement
tendre vostre bon plaisir pour m'y conformer e
fut pour l'aller trouver et servir selon ma
qu'elle est, ou retourner en mondict évesc
qu'il y eut plus d'asseurance pour ma pers
qu'aucuns me mandent y estre présentemer
demourer en ce lieu en continuant les offi
dictes le mieulx que je polray. Ce pendant fi
suppliant très-humblement qu'il plaise à nos
maintenir toujours Vostre Altèze, monseigneu
prospérité, bonne longue vie, très-heureu
tenant pour très-recommandé en vostre tr

excellente grâce. De la ville d'Amiens en Picardie, j^e d'apvril 1578.

De Vostre Altèze,

Très-humble et très-obéissant serviteur, orateur et chappelain,

MATHIEU MOULLART, évesque d'Arras.

ves du Royaume, *Réconciliation des provinces wallonnes*, r, fol. 208.

XXIII.

ositions faites par les seigneurs de Mondoucet et Alféran, ambassadeurs du duc d'Anjou, aux États Hainaut [1].

Mons, 27 février 1578.

esseigneurs, je croy qu'il n'y a celluy de vous qui ne bien adverty comme nous sommes envoyez par deçà part de Monseigneur, frère du Roy, ainsy que par

e document figure, dans le registre d'où nous l'extrayons, ne ayant été adressé aux États-généraux; mais d'après le e la Bibliothèque Royale, n° 7,199, il aurait été présenté États de Hainaut et transmis par ces derniers à l'archiduc ias et au Conseil d'État. Voici la teneur de la lettre oi :

Messeigneurs, pendant qu'estions assemblez délibérans sur oinctz et articles proposez, nous ont demandé audience eurs de Mondoulcet et d'Alféran, qui nous ont faict la pro-ion cy-enclose. Sur quoy ayant meurement pensé et ad-avons résolu de la présenter à Vostre Altèze et Seigneuries, ans bien requis et nécessaire d'accepter le secours offert de

plusieurs et diverses fois l'avons faict enten
sieurs les Estatz généraulx à Bruxelles, lesq
remonstrances et offres que nous leurs avons
part de Son Altèze pour l'ayde, secours et a
ce pays, et pour son bien et repos, y auroie
fois si bien presté l'oreille qu'ilz auroient e
députez en France vers icelle, pour l'entreten
dévotion en leur endroict, et pour autres p
mesmes nous auroient diversement priez, en l
blées sur lesdictes remonstrances, faire tous
possibles en ceste négociation, et de demeur
par deçà, attendant qu'ilz eussent prins un
résolution sur lesdictes offres, et encores d
auroient députė les sieurs conte de Boussu, d
et de la Motte pour en traicter avecq nous; c
esté interrompu par l'inopiné désastre adve
armée et la retraicte desdictz Estatz générau
part; mais comme nous croyons que la prin
sion de ce retardement provient qu'en ung af
importance les députez des provinces particu
en ladicte assemblée n'en ont voulu résould
mièrement en advertir leurs maistres et

la part de monseigneur le duc d'Anjou, moie
trouvez bon, soubz conditions néantmoins justes e
non contrevenantes aux promesses et serment faic
pour par ce moyen venir à une paix légitime.
après noz très-humbles et très-affectionnées recom
la bonne grâce de Vostre Altèze et Seigneuries
donner à icelles accomplissement de leurs vertueu
Mons, ce xxvij[e] jour de febvrier 1578.

« De Vostre Altèze et Seigneuries

« Très-humbles et très-affectionn

« Les Estaz du pays et conté de

« Par charge expresse de mesdi

« CARLIER. »

ne nous croyons que debvez estre advisez, toutes-
n'estant lors de quelque accident retiré en ma maison
rochaine, et ayant entendu que suivant celà il en
t esté tenu propos bien avant en la dernière assem-
les Estatz d'Arthois, jusques à avoir résolu qu'il fal-
emonstrer l'urgence et importance de ce faict aus-
Estatz généraulx, ayant aussy sçeu qu'en ceste pro-
, qui est l'une des principalles du pays et la plus
dante en noblesse, pareille assemblée se debvoit faire
urd'huy, laquelle à l'exemple de ceulx d'Arthois
oit estre esmeue à prendre semblable pied et réso-
, nous n'avons voulu laisser de vous remectre de-
les yeulx la bonne volunté et sincère affection que
lict seigneur a tousjours porté et porte encores à
e salut, ainsy qu'il le fera paroistre quand il en sera
s, selon que la qualité d'ung si grand prince le
e, vous priant, messieurs, peser et mectre bien
en considération maintenant l'importance de ce
et comme Son Altèze n'a espargné aulcune chose
e passé pour vous faire obtenir le but de voz désirs
stoit une paix, si elle eut peu durer, et à présent
a les moyens meilleurs et plus libres (par son départ
court advenu puis peu de jours) de vous assister,
pouvez croire que sa volunté ne sera diminuée,
que par l'appel que lesdictz Estatz ont faict d'aul-
orces et secours estrangiers, il en peut estre juste-
dégousté. Il y a davantaige, messieurs, que le
eur conseil que mondict seigneur vous pourroit
er ès affaires présentes, seroit d'entendre de rechef à
bonne paix, à laquelle (selon que nous avons tous-
faict en son nom) il vous enhorte, s'asseurant que
ne ceulx qui s'y emploieront seront personnaiges
ez et prudens, ils considèreront aussy et remédie-
à ce que les ennemis d'icelle ne produisent plus de
que de bien; car ceulx qui voient la condition des
s présentes et qui cognoissent le naturel et cous-

tumes de ceulx avecq lesquelz il la faut traicter, r
persuaderont qu'elle puisse durer, s'il n'y est très
pourveu.

Jugez doncques, messieurs, quel est l'estat de
affaires, et comme vous ne pouvez parvenir à l'un
remédier à l'aultre, sy ce n'est par l'assistence d'un
grand prince qui seul vous peut faire honorable
sortir de voz affaires, et considérez que le succès
guerre dépend en partie de la réputation, laquelle, q
elle décline la valeur des soldatz, décline aussy
diminue la foy et constance des peuples, comme en
blable viennent à défaillir les revenuz et moyens
tinez à l'entreténement d'une tele guerre; et, au contr
le courage croist à l'ennemy, les doubteux se résol
et touttes difficultez s'augmentent. Voilà pourquoy
maintenant plus que temps (saulf meilleur advis
prendre une ferme et asseurée résolution en ce faict
plus elle tardera et plus elle vous pourra estre dom
geable. Que si vostre ennemy vient encores à avoir
fois advantaige sur vous, comme il est à craindre qu
aura, si vous n'estes assistez, il semble que mal aisé
vous pourrez remectre le cœur en vos soldatz, voires
danger évident de veoir ung soulèvement de peupl
tout le pays, ce que Dieu ne veuille, mais face que v
entreprinse encommencée si généreusement vous to
du tout et à vostre postérité à grand fruict et gloire,
tant le dommaige, perte et ruyne du pays, à quoy
vous asseurons que Son Altèze tiendra toujours la m
lorsque le requererez à bon escient, puisqu'au juger
des plus grands et plus clairs voïans desdictz Estatz,
le seul chemin et vray but pour parvenir au salut c
mun de ceste patrie.

Archives du Royaume, *Réconciliation des provinces wallo*
t. 1er, fol. 146.

[1] Il faut probablement ajouter ici le mot *serez*.

XXIV.

...nçois, duc d'Anjou, aux États-généraux des Pays-Bas.

Angers, 9 mars 1578.

...essieurs, je croy que vous aurez entendu bien par le ...a le succès de mes affaires que le sieur de la Foeu-...que j'ay naguères despêché par delà, aura déclaré ...n cousin le prince d'Orenge et l'affection singulière ...e porte au bien et advancement des vostres, mes-...ent en temps que vous pouvez cognoistre en avoir ...ng, qui est celuy où l'on faict preuve de ses amys, ...toutesfois je me treuve en paine pour luy avoir ex-...ément commandé de faire diligence et m'en rap-...r une prompte et entière résolution, aussy que telle ...ieur me retient en suspens d'autres desseings et ...prinses qui se présentent journellement, qui m'a ...vous escripre ceste lettre en général et commander ...ssement audict sieur de Mondoulcet de la délivrer ...a part et continuer à vous faire entendre qu'elle est ...intention en vostre endroict, ainsy que desjà vous ...z peu apprendre par ledict sieur de la Fougère, ...e vous prie luy donner toute foy et considérer com-...'ay eu de depuis quelques années en ça vostre con-...tion, secours et bonne amitié en singulière recom-...ation, et que pour disgrâce qui vous soit advenue ...n ay perdu la volunté, mais désirant l'esclaircisse-... de la vostre vous aurez encore ceste-cy pour une ...ère foys. A tant, messieurs, je supplieray le Créa-

teur vous avoir en sa très-saincte et digne garde. E
à Angers, le ix[e] jour de mars 1578.

Vostre bien bon amy,

FRANÇOYS.

Suscription : A messieurs les Estatz générau
Pays-Bas, assemblez en Anvers.

Ms. cité, n° 7,199, fol. 2

XXV.

*François, duc d'Anjou, au seigneur de Mondouce
ambassadeur vers les États-généraux des Pays-I*

Angers, 10 mars 157

Monsieur de Mondoulcet, vous aurez reçeu de
mes lettres, l'une par la Fougère et l'aultre par Har
par lesquelles vous aurez esté bien particulièreme
verty de mon intention à l'endroict de messieu
Estatz de delà et de la continuation de la bonne v
pour les secourir en leurs affaires, qui a esté la pre
dépesche que j'ay faict soubdain après mon départ
court, ce que je m'asseure ilz auront bien peisé et
déré, estant plus party pour leurs respectz que pou
aultre que ce soit. Je tiens pour certain que vous
assisté ledict de Fougère de bonnes addresses et d
ce qu'il aura eu besoing par delà pour mon servi
pour le faire ouyr et déclairer à mes cousins le
d'Orenge et comte de Lalaing le fond de ma volunt



le le désir extrême que j'ay d'estre promptement
ircy de la leur et de celle des Estatz généraulx par
moyen, pour plusieurs raisons qui vous auront esté
irées par luy, desquelles à dire vérité je me trouve
les jours plus pressé de faire une fin, n'estant point
aict de la demeure et retardement dont il est usé à
édition de la Fougère, que j'attend à touttes heures;
pour ce que depuis son partement d'auprès de moy,
pensé que n'ayant escript par luy ausdictz Estatz
raulx, celà auroit peu causer telle dilation, et que
à ceste occasion il ne se sera présenté à eulx pour
faire veoir clair en mes offres et en la parfaicte
é que je leur porte, qu'ilz doibvent maintenant plus
rcquer que jamais, je vous en ay bien voulu envoier
avecq copie d'icelle que vous verrez, que je vous
bien fort, monsieur de Mondoulcet, leur présenter et
remonstrer de ma part combien je me suis efforcé
is assez longtemps à faire beaucoup de démonstra-
de mon intention envers eulx, pour lesquelles ilz se
ent monstrer plus eschauffez en mon endroict qu'ilz
faict jusques icy, et qui ne leur ont grandement
et peu proufieté à mes affaires. Toustefois, j'estime
plus ilz iront avant et plus ilz considèreront ce qui
rte à leur bien et salut (que je désire), mais aussy
sçaurez ceste fois pour touttes que je ne veux plus
mené en ce faict des délayz accoustumez, leur repré-
ns que ce que je leur offre ne leur est de peu de
ict et honneur, s'ilz le sçavent juger. Partant faictes-
ne fin, suivant laquelle vous vous conduirez, soit
achever ce qui restera pour mon service, ou bien
vous retirer du tout et me venir trouver, ordonnant
lfeyran et autres mes serviteurs, entendu leur res-
e et résolution, de faire le semblable, suivant ce que
r escrips, et n'en parler plus aucunement, et pour

'est celle qui précède.

cause. Sur ce, remectant sur vous le surplus qu
aurez à leur dire de ma part, je prieray Dieu, mons
Mondoulcet, qu'il vous ayt en sa saincte garde.
gers, ce xe de mars 1578.

Vostre amy,

FRANÇOYS.

Ms. cité. nº 7,199, fol.

XXVI.

Le seigneur de Mondoucet, ambassadeur du duc d'
aux États-généraux des Pays-Bas.

Mons, 17 mars 1

Messieurs, il y a deux jours que ledict sieur de
gère, que monseigneur avoit despèché devers le
d'Orange, pour luy faire entendre son intention
offres de son secours et ayde, que je vous ay souve
senté de sa part, est repassé par icy, m'ayant comm
qué la responce que vous luy avez faict làdessus, a
laquelle j'estois délibéré et résolu de partir d'ic
m'en aller à Cambray attendre les seuretez de pa
que vous désirez avoir pour les sieurs personnaige
cipaulx que vous disiez vouloir envoier devers Son
affin d'incontinent après vous en advertir, pour au
que vous luy avez préfixé, les faire acheminer. M
celà m'estant présentement arrivé une aultre despè
Son Altèze avec une lettre qu'il vous escript, qu
commande de vous présenter, j'ay pensé que res
peu qu'il faict du terme que vous avez pris de lu



pondre, aussy que les chemins ne sont à présent guerres seurs à cause des ennemys qui les battent de tous costez, et que ma présence n'estoit guerres nécessaire près de vous, qu'il estoit aussy expédient de la vous envoier, ce que j'ay faict, messieurs, avec copie de la lettre que Son Altèze m'a escript, que j'ay leue et monstrée au sieur de Louvigny, présent porteur, lequel j'ay prié de vous présenter mon pacquet, et par ce que par ladicte despèche vous serez très-bien eslargiz de la bonne et parfaicte amitié que Son Altèze porte à vostre bien et salut, et de son intention à ce faict, je ne m'amuseray à vous en faire autres remonstrances et persuasions; seullement je vous diray que si vous jugez que l'aide, faveur et assistence d'un si grand prince vous est utile, nécessaire et honnorable, comme elle est pour donner une heureuse fin à voz travaulx, vous veuillez y donner prompte résolution, selon ce que vous luy avez mandé par ledict sieur de la Fougère. Vous devez, messieurs, estre assez stimulez de vous-mesmes pour prendre garde à ung affaire si importante et qui touche vous et vostre postérité de si près, considérant que les guerres civiles, dont celle que vous avez à présent justement entreprinse se peut dire de ceste nature et qualité, ne se terminent jamais que par l'entière éversion de l'une ou l'autre des parties, qui sera une chose longue et suivie de beaucoup de ruines et calamitez, si vous n'y pourvoiez par le secours et assistence d'un prince puissant qui ayt les moyens d'y mectre une bonne et heureuse fin, ce qui se présente à vous maintenant et qu'il me semble vous ne debvez différer de recevoir, sy ce n'est que vous ne veuillez du tout plus faire estat. J'attendray en ce lieu responce, selon laquelle je me conduiray, soit pour accompaigner les seigneurs que vous voudrez députer devers Son Altèze, que vous debvez choisir de qualité (sy en y est), ou bien pour avec voz bonnes grâces me licentier ainsy qu'il m'est commandé. En cest endroict, après vous avoir saluez bien humble-

ment, je prie Dieu, messieurs, vous donner, en p
santé, très-bonne et très-longue vie, heureux su
voz affaires. De Mons, ce xvij^e jour de mars 1578

Vostre bien humble et plus affectionné s
et amy.

DE MONDOUCET

Suscription : A messieurs les Estatz généra
Pays-Bas.

Ms. cité, nº 7.199, f

XXVIII.

François, duc d'Anjou, aux États-généraux des Pa

Angers, 27 mars 1

Messieurs, j'ay entendu par le sieur de la I
vostre disposition et bonne volunté sur ce que
avois faict entendre par luy, et l'asseurance
donnez d'envoier bien tost devers moy personn
qualité pour me faire entendre vostre entière e
résolution, ce que j'ay eu fort agréé. Mais d'aut
l'attente dudict personnaige en ce lieu viendroi
gueur et temporisement trop grand en voz affai
quelz, à ce que j'ay peu entendre, requièrent célér
advisé vous envoier deux de mes chambellans et
liers de mon Conseil[1], ausquelz et au sieur d
doucet, aussy mon conseillier et chambellan, j'ay
povoir bien ample de traicter et négotier avecq vo
ce qu'ilz jugeront nécessaire en cest affaire, l
vous croirez de ma part, s'il vous plaist; et pour

[1] Le comte de la Rochepot et Roches des Sorbies, s
d'Espruneaux.



r advis plus prompt j'ay advisé de vous despècher ; ledict de la Fougère, qui vous pourra asseurer le de leur arrivée par delà, à ce que donnez ordre de endre en mesme temps voz députez, pour conférer eulx, en tel lieu sur la frontière que vous jugerez ommode, priant Dieu en cest endroict, messieurs, voir en sa saincte et digne garde. Escript à Ane xxvij[e] jour de mars 1578.

Vostre bien bon et asseuré amy,

FRANÇOYS.

uscription : A messieurs les Estatz généraulx des Pays-Bas, assemblez à Anvers.

Ms. cité, n° 7,199, fol. 223 *b*.

XXVIII.

Claude de Witthem à don Juan d'Autriche.

Louvain, 9 mai 1578.

nseigneur, comme il nous convient à cest heur deser ung estaffet à Vostre Altèze pour l'advertir les ltez qu'avons à prendre la monstre aux Alamans, voulu laisser d'ung chemin mander les advertences eu de divers lieux que les ennemis voeullent jecter ue bon nombre de gens en une ylette nommée hteren [1] qu'ilz pensent fortiffier, ou j'ay une maison ré qu'ay fortiffié et mis vingt-six soldatz wallons et oyeray encoire quinze ou vingt aultres.

erchter, près d'Haecht, à deux lieues de Louvain.

Les ennemis les furent hier recongnoistre av
deux cens chevaulx reytres et deux enseignes de
quebouziers à pied, et ont passé la rivière au guet, c
leur est licitte estans les eaues basses comme elles s
présent, ce qui me faict croire quelque desseing, er
formité des advertences que j'ay eu comme dessus
ont recognu tout les villaiges et maisons là enthou
aultre samblant, et tous les paysans là enthour
fuyent à Malines. Je leur ay envoyé commander de l
du Roy et de Vostre Altèze, qu'ilz n'eussent à se r
eulx, leurs biens et bestial à Malines ou aultres vill
belles de Sa Majesté, à paine de mectre tout au
espée, comme ont faict le samblable les ennemis en
circonvoisins. Ils ont mis trois cens reytres à I
quattre cens à Malines, trois cens à Vilvoerden, et l'o
qu'ilz attendent encoires en ces villes noeuf ens
d'infanterie. Entendant aultres nouvelles ne fauld
advertir et finiray ceste après avoir très-humbl
baysé les mains à Vostre Altèze. Et supplie le
Puissant luy permectre, monseigneur, sa saincte
De Louvain, ce ixe de may 1578.

De Vostre Altèze,

Très-humble et obéissant serv

CLAUDE DE WITTHEM.

Suscription : A Son Altèze.

Archives du Royaume, *Papiers d'État*, liasse

XXIX.

Claude de Witthem à don Juan d'Autriche.

Louvain, 16 mai 1578.

nseigneur, depuis avoir escript et adverty ce matin re Altèze les dessingz des ennemis et l'ordre qu'a- nis à mander toute la cavaillerie icy à l'enthour, sur ux heures après disner ay esté adverty de la prinse steau de Wildre, qu'il est bruslé par les sieurs de u, viscontè de Gand, conte d'Egmont et de Holach, et pluisieurs aultres seigneurs, avecque deux mil es tant de cheval que de pied et neuf pièces d'ar- entre quelles y avoit quattre demy cannons. Et avoir tiré huict ou dix coups, et rompu le pont- udict chasteau, les soldatz se sont rendu et mené niers devant ung aultre nommé Rysbecke[1], où il ssy assy le cannon et présenté lesdictz prisonniers es pendre, en cas qu'ilz ne se rendisent, qui a causé deuzième chasteau s'est aussy rendu, et ont eu ie sauve et conduictz par ledict sieur de Boussu e leur troupe. Sy j'eusse eu cent lances espaignoles, ussions fort bien secouru les places, mais avecq le cavaillerie qu'avions ne les peurent accommettre; s ceulx dudict deuziesme chasteau prisonnier, et avoir bien informé et enquis particulièrement, en- ns que les deux places n'estoient tenables ny résis- au cannon, car les murailles n'estoient que de es et demye. Néantmoings, comme dict est, tiens

osbeek, entre Louvain et Tirlemont (?).

iceulx prisonniers en attendant qu'il plaise à Vos
tèze m'en ordonner. Ce que supplie povoir estre bi
Ils sont en nombre de quatorze. J'ay à ceste i
reçeu nouvelles que la cavaillerie qu'avoys man
cheminne en chà, laquelle arivée adviserons
donner la revange et ne fauldray mander à Vostr
toutes particularitez, ce pendant feray fin invocq
bon Dieu permettre, monseigneur, à Vostre A
saincte et divine grâce, après avoir très-huml
baisé les mains d'icelle. De Louvain, ce xvj^e de ma

De Vostre Altèze,

Très-humble et obéissant se

CLAUDE DE WITTHEM.

Suscription : A Son Altèze.

Archives du Royaume, *Papiers d'État*, liass

XXX.

Henri de Vienne à don Juan d'Autriche.

Diest, 18 mai 1

Monseigneur, incontinent que j'ay heu advertis
que l'ennemy vouloit forcer le chasteau de Wi
feis sortir touttes les compaignies de cavallierie
pleu à Vostre Altesse mectre soubz ma charge, po
celle part, lesquelles n'y peurent arriver si tost q
esté de besoing, mais pensant encoires rencontr
qui estoient venu avec l'artillerie, les suyvirent



portes de Brucelles et ne faictz doubte que, s'ilz
ent passé leur artillerie de l'aultre part de la rivière,
ssent esté en dangier de la laisser en payement,
que j'eusse beaucoup désiré pour l'envye que j'ay
ndre très-humble service à Vostre Altèze, auquel
tinueray tout le reste de ma vie avec cette affection
e supplie le Créateur, monseigneur, donner à icelle
nentation de ses heureux désirs. De Diest, le xviij° de
1578.

De Vostre Altèze, très-humble serviteur,

De Vienne.

Suscription : A Son Altèze.

Archives du Royaume, *Papiers d'État*, liasse 177.

XXXI.

États-généraux des Pays-Bas, à François, duc d'Anjou.

Anvers, 20 mai 1578.

nseigneur, estans les affaires si avant venues que
e Altèze nous a faict présenter son secours, affin de
deffendre et garantir de la tirannie jà par nous
emps imméritoirement soufferte, avons plus parti-
rement communicqué avec ses ambassadeurs et par
es, responces et conférences réciproques espérions
coup aurions achevé ce traicté à l'advancement de
andeur et de nostre conservation, jusques là que
sommes eslargiz à promectre que jamais rentrerions
nitié avecq le roy d'Espaigne sans le sçeu et consen-
nt de Vostre Altèze que de ses trouppes, et que mec-

trions en ses mains les villes de Quesnoy, Landrec
Philippeville, et autres belles et advantageuses
faictes de nostre part; qui nous causoit tenir pour
que Sa Grandeur, s'accommodant à la bonne affec
dévotion en laquelle sommes, ne nous recercheroit
à présent plus avant, que de tout nostre pouvoir
satisfaict à ce que de sa part estions requis, assçav
donner tiltre honnorable pour s'embarcquer en
tant juste cause, et villes pour sceûreté. Mais
que le tout est accroisé sur bien maigres poinctz,
voir de Vostre Altèze entretenir dix mille homn
pied et deux mille chevaulx l'espace de deux mois
ment, au lieu que désirions trois mois; en secon
d'avoir encorre une ville par dessus les dessus non
ce que trouvons pour le présent ne nous estre po
et finablement qu'entrant Vostre Altèze en ce pa
commanderoit sur l'une et l'autre armée en qua
défenseur de la liberté Belgicque contre la tiranni
gnolle avecq nostre nom conjoinctement, sur
comme ne pouvons nous trouver en personnes ès a
avons faict déclarer que Vostre Altèze y estant e
sonne, il y seroit commandé demain comme par
Altèze, en ladicte qualité, et monsieur le conte de B
général de nostre armée, ou aultre qui pourroit su
en son lieu, et en l'absence, par nostre général s
en cas d'évocation et assemblement du conseil de g
Vostre Altèze auroit deux ou trois des siens pour
eulx et ceulx qui par nostre dict général seroient c
quez, adviser et résouldre des affaires qui se pr
ront; nous en avons esté extrêmement mary, puis
nostre part ne nous pouvons, pour le temps pré
plusieurs bonnes considérations, nous eslargi
avant, comme est assé notoire à ceulx qui se désill
yeulx vouldroient plus clairement veoir et cog
noz bonnes intentions et affections à Vostre Altèz
tat auquel noz affaires se treuvent, et dispositi



cœurs de chascun peuple dont la républicque prent sa forme et composition; ne doubtans que Vostre Altèze plainement informée de noz droictes et seures actions, sçaura très-bien et très-prudemment balancer et peser cecy, et le tout interprêter et prendre de bonne part, l'asseurant qu'à nostre grand regret est advenue la séparation de l'assemblée de sesdictz ambassadeurs et de noz députez, n'ayans à ceste cause voulu obmectre d'envoier à Vostre Altèze copie desdictz articles, responsives et conférences, affin que de plus près elle puisse juger de quel pied nous marchons en cest endroict et combien et comment nous avons désiré l'achèvement de ce négoce. Sur quoy, attendans en singulier désir et bonne dévotion la responce et résolution de Vostre Altèze, prierons Dieu le Créateur la maintenir et conserver, monsieur, en sa très-saincte grâce, santé, longue et heureuse vie, avec le comble de ses très-nobles et très-vertueux désirs. D'Anvers, ce xx[e] de may 1578.

De Vostre Altèze,

Très-humbles et affectionnez serviteurs,

Les Estatz-généraulx des Pays-Bas.

Ms. cité, n° 7,199, fol. 202.

XXXII.

François, duc d'Anjou, aux États-généraux des Pays-Bas[1].

Alençon, 12 juin 1578.

Messieurs, dès le xxv[e] de may dernier, j'ay reçeu par vostre courier, présent porteur, les lettres que vous m'a-

[1] Cette lettre fait réponse à la précédente.

vez escriptes le xx[e] précédent, avec le double
proposez en l'assemblée et conférence de vo
les miens, contenans les demandes et responce
sur lesquelles je n'ay peu, si tost que j'eusse
faire responce, tant pour l'incertitude en laq
que ledict courier n'eust esté par vous despé
n'avoir nouvelles de mesdictz députez [1], et d'a
pouvoy nullement comprendre le contenu d
tres, estans aussy esloigné de l'amitié et béné
m'avez tousjours asseurez. Qui est cause
retardé jusques à ce que j'eusse esté mieulx
ladicte conférence et séparation de vosdictz d
miens, ne pouvant m'imaginer l'occasion de
sement d'affection et bonne volunté, lequel
entendu n'estre fondé sur aulcune mauvaise
général, ains plus tost de quelque particula
entendu par le sieur de la Fougère; ce que
chera de continuer l'acheminement de mon
plus diligemment qu'il sera possible, car je
tant désiré qu'à vous faire paroistre le singu
affection que j'ay tousjours eu à la conservati
liberté publicque, et m'opposer aux oppressio
et indignes traictements qui vous sont faictz
nemys, ainsi que j'espère avec l'ayde de Die
bientost paroistre par les effectz, et que plus
entendrez par ung des miens que j'envoieray
delà m'asseurant que ce pendant aurez don
conclusion des poinctz qui sont en différenc
sur le dernier qui importe le plus à ma rép
vostre, si vous ouvrez tant soit peu les y
adviser comme il faut, vous priant tant
ment que je puis de vouloir vous conserve

[1] Les ambassadeurs du duc d'Anjou avaient c
meurer à Mons, à la prière des États de Hainaut
ressenti « ung marrissement extrême » de la ruptu
rences.

z jurée, à laquelle de tout mon pouvoir je tas-
 vous unir davantaige, priant Dieu, messieurs,
avoir en sa très-saincte et digne garde. Escript
 ville d'Alençon, le xij^e jour de juing 1578.

Vostre bien bon amy,

FRANÇOYS.

uscription : A messieurs les Estatz généraulx des
 Pays-Bas.

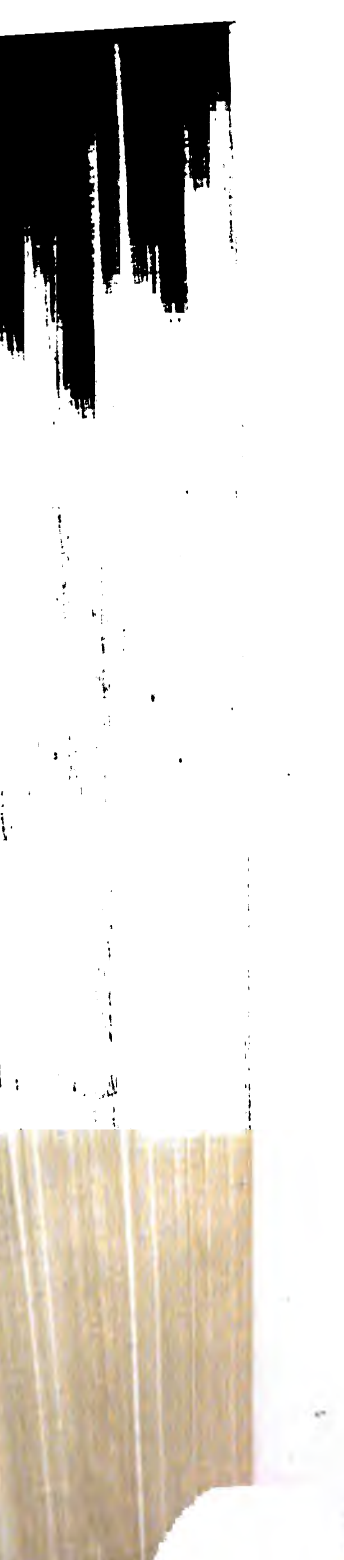
Ms. cité, n° 7,190, fol. 178 *b*.

XXXIII.

utenant et jurés de la ville du Quesnoy aux États-généraux des Pays-Bas.

Quesnoy, 24 mai 1578.

seigneurs, encores qu'aïons reçeu lettres de Voz
uries du xj^e de ce mois, par lesquelles icelles dé-
ent de traicter avec les ambassadeurs de monsei-
 le duc d'Anjou, si est-ce que dois le viij^e dudict
suivant les lettres de monseigneur le conte de La-
t commandement de monsieur le baron d'Aubigny,
rneur de ceste ville, y avons reçeu une compaignie
ise, soubz espoir d'en estre quict peu de jours en-
ts, comme nous avoit esté promis. Toutesfois, sur
 lettres de mondict sieur le conte, ilz y ont esté
s ce jourd'huy matin, que le peuple continuant en
érations pour n'en avoir eu lettres ni charge de Voz
uries, aussy que le bruict estoit de y en mectre
ultre compagnie jà venue aux faubourgs de ceste
t qu'il n'ÿ en y a ès autres villes, a causé que on



les a faict sortir la ville, sans néantmoings y estre a
inconvénient de blessure ny aultrement. De quoy n'
voulus faillir d'advertir Voz Seigneuries et les su
bien humblement nous faire entendre comme nou
vrons conduire et reigler à l'advenir, et qu'il pl
icelles avoir tousjours en mémoire et favorable recon
dation ceste pauvre ville, les asseurant qu'ilz la t
ront aultant affectionnée à leur donner toutte obéi
que nulle aultre, comme sçait le Créateur, auquel
plions avoir messeigneurs en sa protection et s
garde. De Quesnoy, ce xxiiij^e jour de may 1578.

De Voz Seigneuries,

Très-humbles et obéissans serviteurs,

Lieutenant et jurez de la ville de Que

Suscription : A messeigneurs messeigneur
Estatz généraulx.

Ms. cité, n° 7,199, fol. 2

XXXIV.

Élisabeth, reine d'Angleterre, à l'archiduc Mathi

Greenwich, 31 mai 157

Élisabetha, Dei gratiâ Angliæ, Franciæ et Hyb
regina, fidei defensor, etc., illustrissimo principi a
mino Matthiæ, archiduci Austriæ, inferioris Germ
gubernatori, amico et consanguineo nostro chari
salutem.

Scire Excellentiam Tuam arbitramur, quantæ
curæ semper fuerit et esse debet inferioris Germ
universæ status et tranquillitas, quam magnis n

ibus et periculis sublevare antehàc saepe studui-
et hoc adhuc ipso tempore paratæ sumus. Nulla
atio est, quâcum vetustior nobis necessitudo aut
a fœderis jura, quam cum inferioris Germaniæ
s intercesserint : nec ulla gens, quæ, propter
n et sitûs opportunitatem necessario amicitias
antem, res et rationes omnes nobiscum æquè con-
s habeat.

res facit, ut hoc ipso tempore quo bello planè
bili provinciam illam ardere intelligimus, praes-
viros D. Guillelmum Cobhamum, è praecipua
ate delectum, quinque portuum nostrorum cus-
et D. Franciscum Walsinghamum a secretis et
ri nostro consilio, unicè nobis charos, ad Excel-
n Tuam et ejus provinciæ status mittamus, ut
hoc pacificationis negotio interponant litesque
um fieri potest sedent, et res nunc exulceratas ad
aliquem exitum perducant.

nus igitur ab Excellentia Tua ut legatos hosce
s singulari tuâ humanitate amplectaris, et non
m illis fidem in singulis adhibeas, quam ipsis
dhiberes, si praesentes coram vobis propriâ voce
emur; quod Excellentiam Tuam pro publico totius
ciæ bono et utilitate sponté facturam confidimus.
s Opt. Max. Excellentiam Tuam quam diutissimè
em servet. Datum in regiâ nostrâ Grenwichi xxxi
ii anno Domini MD. LXXVIII, regni vero nos-
.

Vestra bona consanguinea,

Élisabetha.

uscription : Illustrissimo principi ac Domino Matthiæ, archiduci Austriæ, inferioris Germaniæ gubernatori, amico et consanguineo charissimo.

Ms. cité, n° 7,199, fol. 187 *b*.

XXXV.

Élisabeth, reine d'Angleterre, aux États-génér[...] Pays-Bas [1].

Greenwich, 12 juin 1[...]

Messieurs nos bons amys et voisins, il nous [...] grandement que voz affaires sont maintenant [...] termes et conditions que par les advertissemens q[...] de là, nous voïons se trouver, et que tous les [...] dont nous avons peu adviser et mectre en ava[...] vostre soulaigement, n'ont trouvé aulcung lie[...] ceulx qui nous semblent ne cercher aultre chose [...] vostre ruyne d'avancer leur gloire et proufict par[...] Et partant affin que soyez bien asseurez que ne [...] moindre affection à vostre cause à présent que[...] passé, avons bien voulu dépescher par devers v[...] très-féaulx et bien amez le sieur Cobham, gardien [...] cincq ports, et messire François de Walsingham [...] lier, conseillier en nostre Conseil privé et l'ung [...] premiers secrétaires d'Estat, tant pour vous com[...] quer nostre résolution touchant voz affaires et [...] nous semble nécessaire et expédient d'estre faict[...] en exécution pour divertir et reboutter les maulx [...] gers que voïons à nostre grand regret se ruer sur [...] là, que pour y faire les meilleurs offices qu'ilz p[...] en cet endroict, vous priant leur donner le cré[...]

[1] Cette lettre a été déjà imprimée, mais imparfaitem[...] M. G. Van Hasselt, dans le recueil intitulé *Stukken voo[...] derlandsche historie*, t. III, p. 355.

: à nostre propre personne, en tout ce qu'ilz vous
t de nostre part, qui sera l'endroict que prierons
, messieurs noz bons amys et voisins, qu'il vous ayt
ours en sa saincte et digne garde. Escript à nostre
on de Greenwich, ce xij[e] de juing 1578.

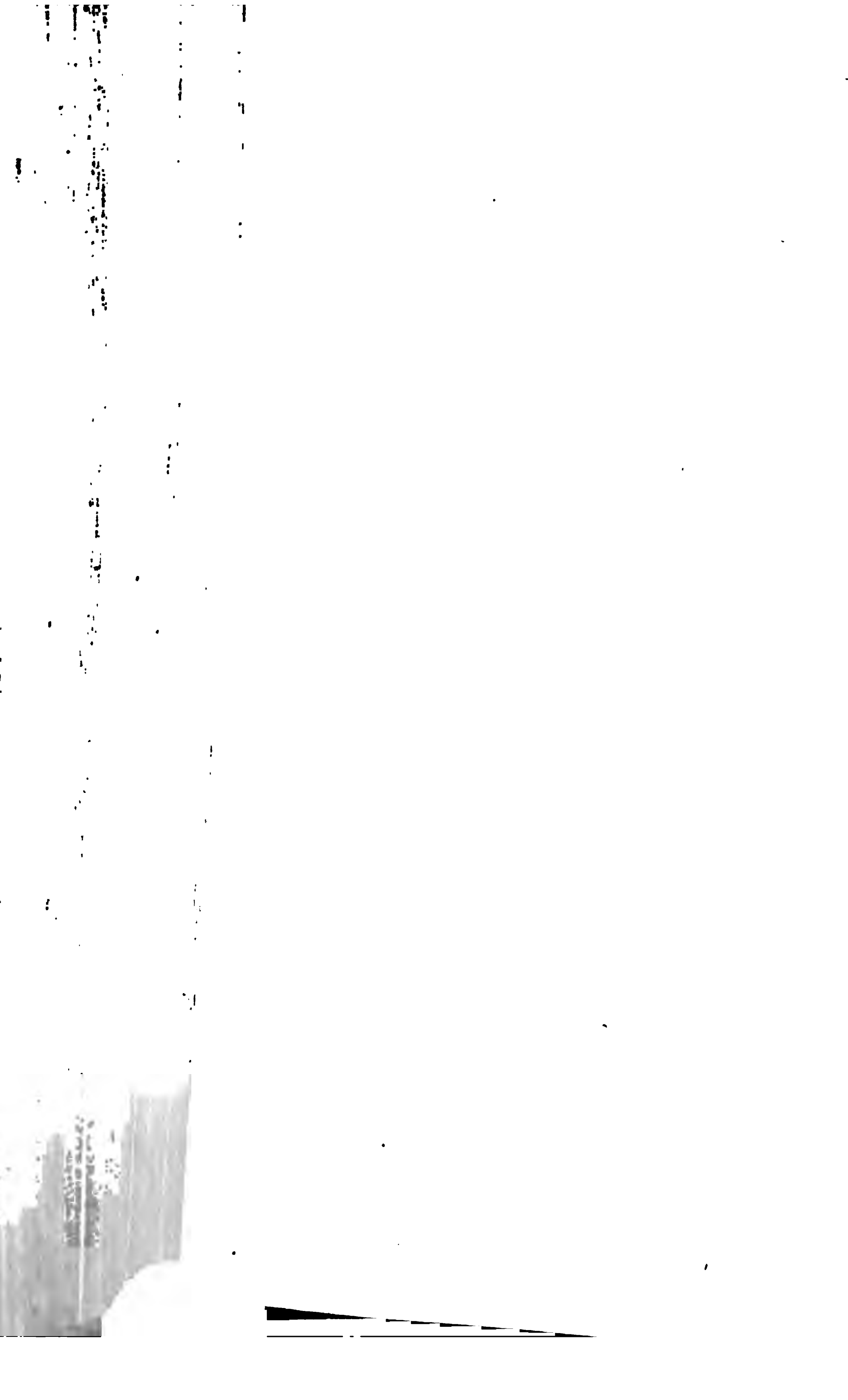
Vostre très-asseurée bonne amye et cousine,

ÉLISABETH.

Suscription : A messieurs les Estatz généraulx des Pays-Bas.

Ms. cité, n° 7,199, fol. 177 *b*.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.



ERRATA.

---

r, page 67, note 4, ligne 2; était racontée, *lisez :* étaient racontées.

» 343, ligne 4; du temps dudict empereur son frère, *lisez :* du temps dudict empereur son père.

I, page 23, note 1; Eric II..... duc de Brunswick-Wolfenbuttel, *lisez:* de Brunswick-Lunebourg.

» 87, ligne 8; estargy, *lisez :* eslargy.

» 162, » 23, à la note; nous, *lisez :* vous.

» 339, lettre VIII, ligne 2; canain, *lisez :* camain, de l'espagnol *camino,* chemin.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES ANONYMES.

Pages.

PAGES.

Pages.

Pages.

Pages

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

IMPRIMÉ A BRUXELLES

CHEZ M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI

AUX FRAIS ET PAR LES SOINS

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE BELGIQUE

MARS MDCCCLX

IMPRIMÉ A BRUXELLES

CHEZ M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI

AUX FRAIS ET PAR LES SOINS

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE BELGIQUE

MARS MDCCCLX

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE BELGIQUE.

N° 1. Mémoires de Fery de Guyon, publiés par M. de Robaulx de Soumoy.
» 2. Mémoires de Viglius et d'Hopperus, publiés par M. Alph. Wauters.
» 3 et 7. Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas, tomes I et II, publiés par M. J.-B. Blaes.
» 4. Mémoires de Pasquier de le Barre et de Nicolas Soldoyer, tome Ier publiés par M. Alex. Pinchart.
» 5. Mémoires de Jacques de Wesenbeke, publiés par M. Ch. Rahlenbeck.
» 6. Mémoires de Frédéric Perrenot, sieur de Champagney, publiés par M. De Robaulx de Soumoy.

SOUS PRESSE.

Les commentaires mémorables de don Bernardin de Mendoza, l'un des lieutenants du duc d'Albe, avec une notice historique et des notes de M. le colonel Guillaume, auteur de l'*Histoire des Gardes Wallonnes*, etc.

EN PRÉPARATION.

Mémoires de Pasquier de le Barre et de Nicolas Soldoyer, publiés par Alex. Pinchart, tome II et dernier.

Mémoires de Pontus Payen, avocat d'Arras. (*De la guerre civile aux Pays-Bas, etc.*), publiés par M. Alex. Henne, l'un des auteurs de l'*Histoire de la ville de Bruxelles*.

Mémoires de Philippe Warnij de Vishnpierre *sur le siége de Tournay* en 1581, publié par A.-C. Chotin.

Mémoires de Francisco de Enzinas (Dryander), publiés par M. Al.-Ch. Campan.

On trouve au siége de la société de l'histoire de Belgique, 7, Place du Musée, chez Mucquart, libraire, rue du Parc et chez Heussner, libraire, Place Ste-Gudule, les publications de la société des *Bibliophiles de Belgique :*

1° Correspondance de Marguerite de Parme (ne se vend plus séparément).
2° Lettres de Van Male sur la vie intérieure de Charles-Quint . . . . » 8
3° Mémoires du duc Charles de Croy . . . . » 10
Les trois ouvrages réunis . . . . » 27

XVIe SIÈCLE

COMMENTAIRES

DE

BERNARDINO DE MENDOÇA

SUR LES

ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE DES PAYS-BAS

1567-1577

TRADUCTION NOUVELLE PAR LOUMIER

AVEC NOTICE ET ANNOTATIONS

PAR

LE COLONEL GUILLAUME

TOME PREMIER



BRUXELLES
[illegible]

LA HAYE
[illegible]

MDCCCLX

COLLECTION DE MÉMOIRES

relatifs

A L'HISTOIRE DE BELGIQUE

COMMENTAIRES DE BERNARDINO DE MENDOÇA



XVIe SIÈCLE

COMMENTAIRES

DE

BERNARDINO DE MENDOÇA

sur les

ÉVÈNEMENTS DE LA GUERRE DES PAYS-BAS

1567-1577

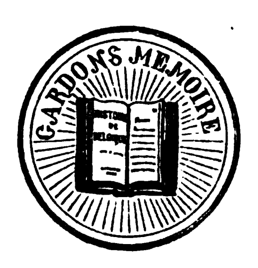
TRADUCTION NOUVELLE PAR LOUMIER

AVEC NOTICE ET ANNOTATIONS

PAR

LE COLONEL GUILLAUME

TOME PREMIER



BRUXELLES
F. HEUSSNER LIBRAIRE

LA HAYE
MARTIN NIJHOFF LIBRAIRE

MDCCCLX

NOTICE

SUR

F ARDINO DE MENDOÇA

B ino de Mendoça qui, au témoignage de Str du cardinal Bentivoglio a écrit avec tant de se les campagnes de Flandre auxquelles il pr part active[1], appartenait à une illustre fa espagnole dont la branche directe était re- p e par les ducs de l'Infantado et les branches c s par les marquis de Montes Claros, de Mon- d'Almazan, de la vallée sicilienne, de Santil- es comtes de Priego, de Corugna, etc., etc. t le septième enfant d'Alphonse Suarez Hurtado endoça, troisième comte de Corugna et de ne-Ximènes de Cisneros; son frère aîné, Lau- , comte de Corugna était, comme l'avaient été sieurs de ses ancêtres, vice-roi de la nouvelle pagne[2].

[1] *Strada*, liv. VI. — *Bentivoglio*, liv. VII.
[2] Morery.

On ignore l'année de la naissance de Bernardino de Mendoça; les biographies sont également muettes sur ses débuts dans la carrière des armes. D'après quelques indications qu'il donne lui-même dans ses écrits, on peut croire qu'il naquit vers l'année 1530 et qu'il fit ses premières armes en Afrique, où il assista à l'expédition d'Oran et la journée du Penon[1].

En 1567, il vint dans les Pays-Bas avec le duc d'Albe; il faisait partie de cette brillante pléiade de jeunes seigneurs qui, à cette époque, entouraient les chefs d'armées. Bien qu'il n'eut aucun grade dans la hiérarchie militaire, il jouissait alors déjà, parait-il, non-seulement de la haute faveur du duc, mais d'une assez grande considération, puisqu'il fut chargé d'une mission auprès du Saint-Père, relativement aux affaires religieuses des Pays-Bas[2].

Il accompagna le duc d'Albe dans ses campagnes contre le comte de Nassau et le prince d'Orange et prit part à presque tous les combats qui furent livrés tant en Belgique qu'en Hollande, jusqu'à la bataille de Gembloux en 1577; à la bataille de Gemingen, à laquelle il assista en simple volontaire, il se mit en tête d'un escadron de cavalerie et chargea plusieurs fois l'ennemi dans les moments décisifs.

Pendant la première année de la guerre de

[1] *Comentarios*, liv. II, chap. 1er. — *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 105.
[2] *Strada*, t. II, p. 75. — *Correspondance de Philippe II*.

Flandre, Mendoça resta constamment attaché à l'état-major du duc d'Albe, prenant part à ses expéditions en simple volontaire; mais en 1570, il reçut une commission de capitaine de cavalerie et l'autorisation de lever une compagnie de chevau-légers, composée de soixante-dix sallades[1].

Il alla s'établir aux environs de Maubeuge[2], avec mission d'observer les mouvements des huguenots français et de les empêcher de secourir Mons dont le prince de Nassau s'était emparé depuis peu[3]. Mendoça remplit cette mission avec succès; jour et nuit il était sous les armes; son zèle et son activité infatigable suppléaient à l'insuffisance des ressources mises à sa disposition[4].

Bientôt après, il fut appelé à faire partie de l'armée de blocus qui cernait Mons, et il se distingua dans une multitude de combats d'avant-postes[5]. Le duc d'Albe le fit promouvoir à un grade supérieur et lui confia le commandement d'un petit corps de cavalerie, composé de trois compagnies[6], à la tête duquel il continua de se faire remarquer. L'armée espagnole se trouvait, à cette époque, dans une situation très-précaire : elle avait à dos la garnison de Mons et devant elle l'armée du prince d'Orange qui venait secourir son frère. Dans cette position, elle

[1] *Comentarios*. liv. V, chap. IV. [2] *Ibid.*, liv. VI, chap. II.
[3] *Ibid.*, liv. VI, chap. II. [4] *Ibid.*, liv. VI, chap. IV.
[5] *Ibid.*, liv. VI, chap. VII et X. [6] *Ibid.*, liv. VII, chap. VI.

eut à soutenir de nombreux combats qui furent pour Bernardino de Mendoça d'excellentes occasions de développer ses talents et de signaler sa bravoure.

Après la capitulation de Mons, il reçut l'ordre de se rendre en Espagne pour exposer au roi Philippe II la fâcheusè situation de ses troupes aux Pays-Bas et l'impérieuse nécessité d'envoyer promptement des secours pour comprimer la nouvelle rebellion qui venait d'éclater dans les provinces septentrionales[1]. Il quitta donc momentanément le célèbre siége de Harlem, vola en Espagne, réussit à obtenir des renforts et, après une absence de six semaines, revint partager les périls et les misères de ses compagnons.

Pour la campagne de 1574, Mendoça obtînt le grade de mestre de camp et le commandement d'un corps de cavalerie considérable. Il se couvrit de gloire à la bataille de Mook[2] (le 14 avril 1574), mais une fièvre, suite des fatigues et des privations qu'il avait endurées, le retint à Bruxelles et le priva de l'honneur de continuer la campagne.

A peine était-il rétabli que le grand commandeur de Castille, qui venait de succéder au duc d'Albe, le chargea d'une mission importante auprès de la reine d'Angleterre. Mendoça sollicita et obtint à cette occa-

[1] *Comentarios*, liv. VIII, chap. VIII.
[2] *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 105.

sion la grâce de tous les Anglais qui étaient tenus prisonniers par les Espagnols[1].

Il rejoignit l'armée au bout d'un mois d'absence et continua de prendre part à tous les événements de guerre jusqu'à la bataille de Gembloux où il cueillit de nouveaux lauriers[2]. Il était alors un des mestres de camp généraux de la cavalerie légère[3].

La bataille de Gembloux fut le dernier combat auquel Bernardino de Mendoça, assista; il quitta l'armée pour devenir exclusivement un personnage politique.

Depuis le commencement de la guerre de Flandre il avait eu soin d'enregistrer chaque soir les faits militaires de la journée. A l'aide des renseignements recueillis ainsi à mesure que les événements s'accomplissaient Bernardino de Mendoça composa, quelques années plus tard, ses *Commentaires de la guerre de Flandre*[4], ouvrage qui est un précieux document, non-seulement pour l'histoire nationale, mais encore pour l'histoire de l'art militaire pendant la seconde moitié du XVII[e] siècle.

[1] *Comentarios* liv. XII, chap. IV. — *Strada*. — *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 133 à 148.

[2] *Strada*, t. II, p. 347.

[3] Georges Basta, *le Gouvernement de la cavalerie légère*, Rouen, 1616.

[4] *Comentarios*. Le premier traducteur de cet ouvrage, le père Crespet, l'a intitulé *Commentaires mémorables;* mémorables ils sont, en effet, mais l'auteur était trop modeste pour employer cette épithète.

Ces *Commentaires* se composent de seize livres, indépendamment d'une description abrégée des Pays-Bas, d'après Guichardin. Le premier livre est un exposé succinct des causes des troubles et des événements qui précédèrent l'arrivée du duc d'Albe aux Pays-Bas. Il y aurait certes bien des observations à faire sur les allégations et les appréciations de l'auteur, mais on ne doit pas perdre de vue que c'est un catholique fervent et quelque fois passionné, un serviteur dévoué du roi et surtout un admirateur consciencieux du duc d'Albe, qui écrit. L'esprit de parti l'aveugle lorsqu'il approuve la Saint-Barthélemy; son dévouement au roi l'égare lorsqu'il trouve des excuses à la conduite cruelle que Philippe II tint à l'égard de ceux de ses sujets qui embrassèrent la religion réformée ; enfin son admiration pour le duc d'Albe ne peut plus se justifier lorsque, à propos des cruautés qui souillèrent son gouvernement, il fait l'éloge de sa justice et de sa mensuétude.

Les quinze autres livres des *Commentaires* sont consacrés au récit de tous les faits militaires, depuis l'origine des troubles jusqu'à l'*édit perpétuel*, conclu en 1577.

Cet ouvrage, modèle de langage élégant et de science militaire, est considéré en Espagne comme une œuvre sans rivale parmi les écrits du même genre; mais ce qui donne aux *Commentaires* de Bernardino de Mendoça un caractère tout particulier,

ce qui les distingue essentiellement des nombreuses relations des guerres de Flandre que nous possédons, c'est que ces *Commentaires* ont été écrits non-seulement par un historien distingué, par un homme d'état considérable, mais par un militaire qui a assisté à presque tous les événements de guerre qu'il raconte; qui a connu particulièrement tous les personnages qui sont en action; qui a entendu discuter, dans l'état-major du plus illustre capitaine de l'époque, les projets, les plans de campagne et toutes les circonstances de la guerre.

Strada, Bentivoglio, Van Metteren, Bor, Grotius, Chapuys et une infinité d'autres historiens ont composé leurs relations d'après des traditions plus ou moins exactes; ils ont consulté des documents plus ou moins véridiques et retracé des combats qu'ils n'avaient pas vus, qu'ils étaient inhabiles à apprécier, à commenter. Bernardino de Mendoça, au contraire, s'est trouvé en position, et par son rang et par ses fonctions dans l'armée du duc d'Albe, de connaître toutes les particularités des actions militaires qui se sont accomplies pendant l'époque, sinon la plus animée des guerres de Flandre, du moins la plus intéressante au point de vue militaire, en ce que les opérations ont été sans cesse dirigées par le plus célèbre capitaine de l'époque.

Le nom du duc d'Albe ne rappelle guère aujourd'hui que le souvenir de l'implacable rigueur de son

administration dans les Pays-Bas : il semble que le sang répandu par ses ordres ait effacé les titres que sa glorieuse carrière militaire devait lui donner à l'admiration et à l'estime de la postérité : tout le monde sait que des milliers de têtes roulèrent sur les échafauds dressés par lui, mais bien peu de personnes se rappèlent que le duc d'Albe fut le plus habile, le plus illustre et le plus heureux capitaine de son siècle.

Bernardino de Mendoça professait une haute estime pour les talents militaires de son général ; dans ses écrits, il ne néglige aucune occasion d'exprimer son admiration : il discute ses plans de guerre, ses maximes militaires, ses opérations stratégiques, les dispositions tactiques qu'il adopte pour ses troupes dans toutes les circonstances importantes et il arrive invariablement à conclure que son illustre chef possède au plus haut degré les qualités si diverses qui constituent le grand capitaine.

Son livre fourmille d'ailleurs de détails précieux sur la composition, la formation, l'organisation, l'armement des troupes ; sur leur manière de combattre ; sur les mœurs et les habitudes des gens de guerre de son temps ; sur les règles de tactique et de stratégie que le duc d'Albe avait adoptées après une longue expérience et une pratique intelligente de la guerre.

Bernardino de Mendoça ne parle de lui-même et de

ses écrits qu'avec une modestie extrême : « Les évé-
« nements de cette expédition, dit-il, en parlant du
« combat de Gemingen, mériteroient certainement
« d'être retracés par des talents supérieurs au mien
« et avec plus de détails que ces *Commentaires* n'en
« contiennent. Car un sujet si riche leur permet-
« troit de manifester leur génie et de développer
« leur talent d'écrivain quelque grand et élevé
« puisse-t-il être.

« Tandis que moi avec la rudesse de mon style,
« je me suis borné à exposer simplement les faits,
« avec concision et surtout avec impartialité........
« Et je l'ai fait, en prenant sur le repos de mes
« nuits, pour consacrer le souvenir des événements
« de chaque jour[1]..... »

A la bataille de Mook il se couvrit de gloire et décida du gain de la journée par la soudaineté et la vigueur de la charge qu'il exécuta à la tête de ses escadrons; il ne tire aucune vanité de ce succès et se borne à dire dans sa relation : « Après cette charge, « on commença à entrevoir quelques signes de vic- « toire, car elle avait divisé l'armée ennemie en « deux[2]. »

S'il parle de sa conduite avec modestie, en revanche il ne craint pas d'exalter les actions de ses camarades et de ses émules; on voit qu'il aime à rendre hommage à leur valeur, à leur talent; s'ils

[1] *Comentarios*. liv. IV, chap. XV. [2] *Ibid.*, liv. XI, chap. II.

ont été malheureux, il cherche encore à les disculper des reproches que trop souvent on se plaît à adresser aux généraux dont les efforts n'ont pas été couronnés de succès. Ainsi fait-il à l'égard du duc d'Aremberg, dont la défaite à Heligerlée a été attribuée à une condescendance coupable pour les clameurs de ses troupes. « Il est peu croyable, dit-il, « qu'un personnage qui avoit tant de fois mené des « hommes à la guerre, se soit laissé influencer par « les propos que les soldats se permettent souvent « sur le compte de leurs capitaines, et qu'il eut « hasardé un combat de si grande importance, s'il « n'avoit pas eu des motifs plus sérieux[1]..... »

Il se montre également plein d'équité envers l'ennemi. Chaque fois que les confédérés déploient du courage, il les loue, exalte leur conduite. Ce n'est plus alors un adversaire qui parle; c'est un soldat dont toutes les sympathies sont acquises aux champions qui montrent le plus de valeur.

Nous avons dit qu'après la bataille de Gembloux Bernardino de Mendoça quitta l'armée et devint exclusivement un homme politique.

On sait que tandis que dans les Pays-Bas Philippe II cherchait à assurer par les armes le triomphe du catholicisme, il conspirait, par sa diplomatie, en Angleterre et en France pour amener la ruine du parti huguenot. Ses ambassadeurs à Paris et à Lon-

[1] *Comentarios*, liv. III, chap. II.

dres agirent constamment dans ce sens et parvinrent souvent, par leur habileté, à réaliser les vues absolues et ambitieuses de leur maître. Bernardino de Mendoça, joua un rôle très-actif et très-important dans tous les événements politiques de cette époque; chargé d'abord de l'ambassade de Londres, à l'époque où Philippe II semblait rechercher la main de la reine Élisabeth, il se trouva mêlé à toutes les intrigues que le cabinet de l'Escurial ourdit pour amener la conclusion de cette alliance; pour soulever le parti catholique contre cette reine lorsqu'elle eut refusé la main du roi d'Espagne[1]; pour secourir et favoriser les partisans de l'infortunée Marie-Stuart; enfin pour amoindrir et peut-être pour détruire la puissance anglaise. Philippe II, était assez peu scrupuleux sur les moyens quand il s'agissait d'assurer le succès de ses projets : on trouve dans une dépêche adressée à son ambassadeur : « Bernardino de Mendoça, je vous autorise à employer 40 « à 50 mille ducats à corrompre le ministère an- « glais[2]. »

En France, la grande conspiration de la ligue à l'aide de laquelle Philippe II espéra renverser Henri III et s'approprier ses dépouilles, devint l'évé-

[1] Dans une lettre du 11 novembre 1578, Mendoça disait que la reine d'Angleterre se promettait tous les ans et ne se mariait jamais. (*Strada*, t. III, p. 17.)

[2] *Archives de Simancas*, cot. A, 55/101 à 110.

nement capital de l'époque; c'était là qu'il était essentiel pour le roi d'Espagne d'avoir des agents politiques d'une haute capacité; Bernardino de Mendoça fut choisi en 1584 pour ambassadeur dans ces circonstances difficiles et succéda à Jean-Baptiste Tassis, l'ancien envoyé de Philippe II.

Mendoça pendant qu'il était à la cour de France continua, du reste, à agir en Angleterre par l'influence qu'il y avait acquise pendant son ambassade et par les relations qu'il y avait établies. Philippe II, depuis qu'il avait perdu tout espoir d'épouser la reine Élisabeth, cherchait à la détrôner et à faire proclamer Marie Stuart à sa place. Cette princesse était en rapports assidus avec Mendoça; elle lui confiait ses projets, ses espérances et lorsque Élisabeth, frappa en elle le parti catholique, cette infortunée reine n'oublia pas l'ambassadeur d'Espagne qui avait montré tant de sympathie pour sa cause. Voici un extrait de la lettre touchante qu'elle lui écrivit la veille du jour où sa tête allait tomber :

« Mon très-cher amy, comme je vous ay toujours « cognu zélé en la cause de Dieu et affectionné en « mon bien et deslivrance de captivité, je vous ay « toujours faict aussi participant de toutes mes in- « tentions en la mesme cause, vous priant de signi- « fier au roy Monsieur mon bon frère, pour quoy à « présent, selon le peu de loisir que j'ay, je vous ay « bien voulu dire ce dernier adieu, estant résolue de

« recevoir le coup de la mort qui m'a esté samedy « dernier desnoncée.... Dieu vous donne heureuse « et longue vie. Vous recevrez un tocqueu de moy « d'un diamant que je avois cher pour estre celuy « dont le duc de Norfolk m'obligea sa foy et que je « ay toujours porté quasy. Gardez-le pour l'amour « de moy. Adieu encore une fois[1].... »

Philippe II s'était déclaré le protecteur de la sainte ligue pour la défense de la religion, il avait pris l'engagement de lui fournir les secours nécessaires pour guerroyer contre les Huguenots. Il se fit de nombreux partisans qui, pour lui faciliter l'occupation de Paris, voulurent lui livrer plusieurs villes. Mendoça fut chargé de gagner le prévôt de la sénéchaussée du Boulonnais, Pierre Artus; il y parvint à force d'argent; toutefois cette tentative pour s'emparer de Boulogne, échoua[2].

Après la mort du duc de Guise (1588), qui délivrait Philippe II du seul homme en France qui balançât son autorité, le rôle de Bernardino de Mendoça devint de plus en plus difficile. Son maître hésitait à se dessiner. Henri III s'était rapproché de Henri de Navarre et était prêt à transiger avec le parti huguenot. Philippe II entrevoyait que ce rapprochement pouvait anéantir la ligue et ruiner ses espérances ambitieuses; il recommanda à son am-

[1] *Archives de Simancas*, cot. B, 58/173.
[2] *Sismondi*, t. XX, p. 166.

bassadeur de jouer un double rôle : « Faites en sorte, « lui écrivait-il le 19 janvier 1589, de rechauffer « sans cesse le zèle et le courage au cœur des catho- « liques afin qu'ils ne se laissent point tromper ou « séduire, mais il faut faire cela avec toute la « finesse et la dissimulation possible, de telle sorte « que ny le roy, ny son entourage ne se doubtent le « moins du monde de vos menées[1]. »

Les hésitations du roi d'Espagne, la conduite équivoque de ses agents, n'échappèrent pas à Henri *III*, qui demanda avec instance le rappel de Bernardino de Mendoça en déclarant « qu'il était déterminé à « ne plus rien traiter avec lui et de ne plus l'admet- « tre ni autour de sa personne, ni à sa suite[2]. »

Il paraît même que Mendoça fut en butte à des embûches que peut-être le Roi Henri III lui suscita. « J'ay vu le danger auquel vous avez échappé, lui « écrivait Philippe II le 19 janvier 1589, lorsqu'en « sortant de Sainct-Dié vous avez esté esgaré par « des guides probablement vendus, et conduict dans « deux villages douteux. Je ne crois pas cependant « que la meschanceté du Roy soit arrivée à ce point « de se desclarer si ouvertement contre vous sur- « tout, qui estiez si loin de vous mesfier d'aucun

[1] *Simancas*, cot. A, 57/14.

[2] Instruction au sieur Defresne-Forget, ambassadeur spécial du roi de France à la cour d'Espagne. (*Archives de Simancas*, cot. B, 61/213-214.

« piège. Il sera convenable de vous tenir très-soi-
« gneusement sur vos garde et cela dans l'interest
« de vostre sûreté[1]. »

La mort de Henri III vint créer pour l'Espagne une situation toute nouvelle. Les efforts persévérants de Philippe II tendirent alors à faire passer la couronne de France sur la tête de l'Infante d'Espagne. Bernardino de Mendoça eut mission de s'entendre avec le légat Cajetan pour arriver à ce résultat (1590). Ils proposèrent l'abolition de la loi salique, mais le parlement de Paris déjoua leur complot en rendant un arrêt conforme aux lois du royaume.

La volumineuse correspondance de Bernardino de Mendoça et de Philippe II, relativement aux événements de cette époque, est conservée aux archives de Simancas; elle permet de constater la participation plus ou moins directe de l'ambassadeur d'Espagne au grand drame de la mort de Henri III, de l'élection du cardinal de Bourbon et enfin à la prise de possession du trône par Henri de Navarre[2].

Lorsque Henri IV, après la victoire remportée à Ivry vint assiéger Paris (1590) cette malheureuse ville se vit réduite aux extrémités de la famine. En attendant le secours promis par Philippe II, Mendoça soutint, par ses promesses, le courage des

[1] *Archives de Simancas*, cot. A, 57/14.
[2] *Strada*, t. III, p. 419-420.

Parisiens; tous les jours, dit l'historien Herrera, il distribuait aux pauvres du pain pour cent-vingt écus; il vendit jusqu'à ses chevaux de selle et sa vaisselle d'argent pour pouvoir continuer ces secours quotidiens. Au coin de toutes les rues, il avait fait établir des cuisines pour le peuple; on les appelait les *chaudières d'Espagne*. Mendoça entretenait ainsi douze cents personnes[1].

L'abjuration de Henri IV porta le dernier coup à la ligue et fit évanouir définitivement les espérances de Philippe II. Les ambassadeurs espagnols quittèrent Paris en même temps que les troupes de leur pays.

Bernardino de Mendoça se trouvait atteint, depuis quelque temps, d'une infirmité qui ne lui avait plus permis de prendre part aux affaires : sa vue s'affaiblissait sensiblement et au bout de quelques mois il se trouva complétement aveugle. Il parle de cette circonstance dans son épître en date du 8 décembre 1589 adressée au prince Philippe « car, dit-il, puisqu'il « a plu à Dieu qu'après avoir servi le Roi notre sire « à la guerre et dans le cabinet, pendant trente ans, « je me sois trouvé mêlé récemment dans les évé- « nements de France, où j'ai presque complétement « perdu la vue, ce qui est cause que désormais je

[1] Les auteurs de la *Menipée* et après eux de Thou et du Puy ont attribué à Mendoça l'idée d'employer à la nourriture du peuple affamé les ossements des morts réduits en poudre.

« ne puis rendre à Votre Altesse d'autre service que « celui que rendent les personnes chargées des ar- « chives ou bibliothèques, et qui conservent dans « les manuscrits confiés à leurs soins, le souvenir « des choses passées[1]. »

En 1594, en dédiant au même prince Philippe un nouvel ouvrage, il parle en ces termes de son infortune : « Cette considération m'a déterminé à rap- « peler à la mémoire, ce que j'ai vu et lu pendant « plus de trente ans que j'ai servi le Roi père de « Votre Altesse et de faire un résumé de la théorie « et de la pratique de la guerre que je dédie à « Votre Altesse, en la suppliant de me permettre « ainsi le rôle de conseiller muet de Votre Altesse, « le seul que je puisse remplir encore par suite de « la cécité dont je suis atteint. »

L'ouvrage auquel Mendoça fait allusion a pour titre *Theorica y practica de guerra, escrita al principe don Philippe nuestro senor*. C'est une œuvre remarquable sur la politique et l'art militaire ; on y trouve, à la suite de préceptes pour la conduite des princes et des généraux, des règles pour l'organisation des armées et pour la pratique de la guerre.

On ne lira sans doute pas sans intérêt quelques fragments de ce livre qui est aujourd'hui tout à fait oublié :

« Les Rois ne doivent se laisser guider ni par des

[1] *Theorica y practica de guerra*, in-4°.

« considérations de crainte ni par la force, mais
« par des conseils sages et éclairés.

« Lorsqu'un prince a résolu de recourir aux ar-
« mes, le premier soin qu'il doit prendre, c'est de
« se faire rendre compte, par ses ministres, de l'État
« du pays et de la situation des finances; il doit
« s'enquérir des moyens de négocier au besoin le
« payement par anticipation des revenus publics, de
« se procurer plus d'argent sans augmenter les
« charges de ses peuples, d'approvisionner le pays
« et de faire concourir à la guerre toute la popula-
« tion, sans cependant léser ses intérêts.

« De tous les moyens et expédients auxquels on
« puisse recourir pour remplacer l'argent, en temps
« de guerre, il n'y en a pas, selon moi, de plus
« efficace et de moins rigoureux que celui qui ré-
« sulte de la forme même de gouvernement disposée
« de manière que la population se soit fait, de
« longue main, un point d'honneur d'être armée
« au service du souverain et de dépenser à son pro-
« fit, en armes et en chevaux, une partie de son
« avoir.

« Les princes gagnent en pouvoir et en grandeur
« à régner sur un peuple guerrier et ils en impo-
« sent aux souverains voisins. C'est une illusion de
« croire qu'il y ait moins à redouter d'une popula-
« tion non armée que d'une population armée; car
« on ne peut pas empêcher le soulèvement d'un

« peuple armé ou non, agissant d'un commun ac-
« cord. La sécurité des Rois consiste dans la justice de leur gouvernement et dans la satisfaction de leurs sujets qui n'auront pas le désir de changer de position s'ils se trouvent heureux.

« L'armement de la population ne doit toutefois pas s'étendre à toutes les provinces. L'intérêt du bien public doit se combiner avec les dispositions naturelles des populations : dans les provinces maritimes on développera par conséquent la navigation ; dans d'autres le commerce ; dans d'autres l'agriculture, l'industrie, etc.

« L'argent fait mouvoir les armées comme les nerfs font mouvoir les membres des corps animés ; c'est pourquoi on dit que l'argent est le nerf de la guerre. Celui qui aura le dernier écu, aura le dernier soldat et restera vainqueur. C'est pourquoi les forces militaires doivent être proportionnées aux ressources dont on dispose et l'on doit se rappeler que quelque puissants que soient les Rois, ils sont limités dans leurs moyens et qu'il n'y a que la puissance de Dieu qui soit infinie. »

Rentré dans la retraite Bernardino de Mendoça se consacra exclusivement à la culture des lettres. Il affectionnait les sciences politiques et donna une traduction espagnole de la *politique* de notre compatriote Juste Lipse. Il s'était retiré dans le monastère de Saint-Bernard à Madrid ; il y mourut au

commencement du XVII[e] siècle dans un âge avancé. Sa dépouille mortelle a été déposée dans la sépulture de ses ancêtres à Torya. Mendoça était chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, commandeur d'Alhange, etc., etc. Il n'avait jamais été marié.

La seule édition connue des *Commentaires* de Bernardino de Mendoça parut à Madrid en 1592, petit in-4°. Elle est très-rare. Nous nous sommes servis pour notre travail de l'exemplaire, aux armes du président de Thou, qui se trouve à la Bibliothèque royale de Bruxelles, sous le n° 26,318, fonds Van Hulthem[1].

Dès l'année 1577 avait paru à Madrid l'autre ouvrage de Bernardino de Mendoça intitulé *Theorica y practica de guerra*, in-4°; deux nouvelles éditions sortirent des presses de Plantin à Anvers, en 1595, in-4°, et en 1596, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en français et en italien par Salluste Grati, de Sienne; Venise, 1616, in-8°, mais ces traductions sont introuvables aujourd'hui.

Nous n'avons pu consulter que l'édition espagnole publiée à Anvers en 1596 et qui se trouve à la Bibliothèque royale de Bruxelles sous le n° 5423.

On a encore de Bernardino de Mendoça *Harangue au Roy très-chrétien faite à Chartres par monseigneur l'ambassadeur pour le Roy d'Espagne vers*

[1] En 1853, les *Comentarios* ont été compris dans la *Biblioteca des autors espanoles* (28[e] vol., in-8° à 2 col.).

Sa Majesté. 1588, in-8°, écrite en français; enfin il traduisit en espagnol *los seis libros de la politica de Justo Lipsio.* Madrid, 1604, in-4°.

La traduction française des *Commentaires* de Mendoça parut à Paris dès 1591, sous le titre de *Commentaires mémorables* de D. B. de Mendoce, chevallier, ambassadeur en France pour le Roy catholique, des guerres de Flandres et Pays-Bas, etc., dédié à la noblesse catholique de France. Son auteur, Pierre Crespet religieux de l'ordre des Célestins, né à Sens en 1543, avait obtenu les premiers emplois de son ordre. Il embrassa avec chaleur le parti de la ligue et suivit en Italie, en 1590, le cardinal Cajetan. Le pape Grégoire XIV l'accueillit avec intérêt et lui offrit même un évêché qu'il n'accepta pas. Le père Crespet visita ensuite les maisons de son ordre dans le royaume de Naples et revint en France en 1592. Il mourut dans le Vivarais deux ans après. Sa conduite pendant les troubles civils qui désolèrent la France ne fut pas toujours celle d'un ami de l'ordre[1]. Il a laissé de nombreux écrits dont on trouve la liste dans les *Mémoires de Niceron* (T. XXIX.) Les principaux sont : *l'Histoire des Célestins ; Absolutissima legis evangelicæ pandecta; Discours catholique sur l'immortalité de l'âme.* On reproche aux ouvrages de Pierre Crespet d'être entachés du mauvais goût et des préjugés de son siècle. L'épître qu'il

[1] Morery.

adresse à la noblesse française en lui dédiant sa traduction des *Commentaires* de Bernardino de Mendoça justifie assez ce reproche et l'on doit ajouter que sa traduction, malgré la haute opinion qu'il en avait, est un travail extrêmement médiocre, fait avec peu de soin et dont le style et la langue ne rappellent guère que l'auteur était contemporain de Montaigne et de Malherbe[1]. Malgré ses imperfections et les nombreuses lacunes qui s'y trouvent la traduction de Crespet a eu la bonne fortune de traverser les siècles: elle est, aujourd'hui encore, beaucoup moins difficile à trouver que le texte espagnol devenu, même en Espagne, une véritable rareté bibliographique, à tel point que les éditeurs de *Biblioteca des autors espanoles* avouent qu'ils se sont trouvés dans la nécessité d'ajourner longtemps la réimpression des *Commentaires* de Mendoça, par la difficulté de s'en procurer un exemplaire!

La nouvelle traduction que nous publions a été faite avec le concours intelligent de M. Loumyer, chef de division au département des affaires étrangères.

LE COLONEL GUILLAUME.

Bruxelles, 31 mai 1860.

[1] On peut juger du style du père Crespet par le *sonnet* qu'il a placé en tête de sa traduction. (V. *Annexe*.)

LE PÈRE CRESPET A L'AUTEUR

SONNET

Ton bras dextre et vainqueur par ton heureuse lance
En Flandre a terrassé les hérétiques gueux
Et a l'hydre dompté monstre séditieux.
Pour ce ta gloire au Ciel et Victoire s'élance
L'Allemagne, Italie, Angleterre et la France.
Ta sagesse et conseil prisent encore mieux
Tu rends les princes et Rois à t'ouir curieux
Comme Hercule Gaulois par ta grave éloquence
Si tu as en arrêt par ta lance couchée
En Flandre fait du sang des rebelles jonchée
Ta plume ne fait pas moins la France étonner
Car comme fit César tu l'as duis par tes armes
Et chasse par ton style l'ignorance des âmes
Faisans en la vertu mille esprits foissonner.

F. P. C. C.

ÉPITRES DE L'AUTEUR

AU ROI PHILIPPE II

NOTRE SEIGNEUR

SIRE,

Je ne sais comment expliquer que j'aie pu avoir la présomption de croire que j'offrais au Roi unè chose d'un grand prix, en lui présentant mes commentaires sur les guerres et campagnes que le duc d'Albe a entreprises, par ordre de Votre Majesté, lorsqu'il vint aux Pays-Bas réprimer l'hérésie et la rébellion. Mon style laisse certainement à désirer sous le rapport de l'élévation, de l'élégance, de la distinction ; il m'est arrivé ce qui arrive à ceux que leur dénuement oblige à monter dans du plomb des diamants et des pierres fines, sans craindre d'en ternir la richesse et l'éclat. Les combats auxquels je fais allusion sont dans le même cas, comme l'apprécieront ceux qui ont l'expérience de la guerre : leur éclat ne sera pas diminué par la simplicité et les imperfections de ma narration. Au contraire, comme j'ai pris part à toutes ces guerres, assisté à tous les combats livrés pour le service de Votre Majesté, mon simple récit servira un jour à ceux qui n'auront pas été les témoins de ces événements, mais

qui auront le talent nécessaire pour les écrire avec l'éclat qu'ils méritent.

De tant de victoires que Dieu a accordées aux armes de Votre Majesté pendant son règne glorieux, un grand nombre ont été remportées par le duc; celles qu'il a obtenues dans les Pays-Bas ne sont pas les moins importantes; elles sont au contraire fort glorieuses et font le plus grand honneur au soldat valeureux, au capitaine habile qui ne les doit qu'à son talent et à sa prudence et qui, à ce titre, était digne d'être le lieutenant de Votre Majesté dans des affaires d'une si haute importance, de même que Votre Majesté est seule digne, après Dieu, d'avoir une monarchie si puissante et un tel sujet pour général.

Que Dieu garde et protége le Roi.

Bruxelles le 2 janvier 1590.

Don Bernardino de Mendoça.

A MONSEIGNEUR LE PRINCE Don PHILIPPE

MONSEIGNEUR,

Dédier mes Commentaires au Roi, notre maître, c'est comme si je les offrais à Votre Altesse.

Deux motifs m'ont guidé.

D'abord, j'ai voulu que mes travaux servissent de guide et d'exemple à Votre Altesse qui y verra les faveurs, grâces et miséricordes que Dieu accorde aux étendarts et aux troupes des princes qui les emploient à la défense et au triomphe de notre sainte foi catholique, apostolique et romaine, ainsi que l'ont fait, non-seulement le Roi, votre père, mais tous vos ayeux chaque fois que la conservation de leurs propres royaumes et seigneuries ne les a pas obligés à consacrer, à leur défense, une partie de leurs forces et à les détourner momentanément des infidèles. C'est pour cela que Dieu a favorisé leurs armes et leur a donné la force et l'adresse pour vaincre leurs ennemis et supporter d'immenses travaux avec résignation et fermeté. Mais aussi Dieu a daigné faire en leur faveur, et pour les aider, un nombre infini de miracles, notamment lorsque son peuple élu sortit d'Égypte et traversa la Mer Rouge à pied sec, guidé au travers du désert, pendant le jour, par une nuée et, pendant la nuit, par une colonne lumineuse (Exod. 14. 16.).

Une autre fois il arrêta la marche du soleil afin que son capitaine Josué remportât la victoire et battît un grand nombre d'ennemis, miracle que Dieu a daigné renouveller en Espagne dans une circonstance semblable ainsi qu'on

le voit dans l'histoire de notre ordre de chevalerie de saint Jacques, du tems du Roi Ferdinand le Catholique, prédécesseur de Votre Altesse, qui conquit Séville et arrêta le jour à la prière du grand maître de saint Jacques, don Pellago Periscates : il venait de gagner une bataille contre les Mores au moment du coucher du soleil, mais voyant que le jour allait lui manquer pour exterminer et poursuivre ses ennemis, il pria Dieu d'en arrêter la marche, invoquant l'assistance de la Sainte-Vierge Marie, sa mère et disant *Santa Maria Deten-tu-Dia,* c'est-à-dire : Sainte-Marie arrête ton jour. Il fit cette invocation parce que précisément ce jour était consacré à une des fêtes de la Vierge, célébrée par l'Église. La puissance et l'énergie de cette prière firent arrêter la marche du soleil jusqu'à ce que la bataille fût complètement gagnée. En mémoire de ce miracle et des avantages qu'il en avait retirés, il fit élever une église en l'honneur de Notre-Dame qui conserva le nom de *Deten-tu-Dia* et qui forme un monastère de notre ordre.

Un miracle semblable a eu lieu aux Pays-Bas en faveur des drapeaux et des soldats de notre Roi lorsqu'il faisait la guerre aux hérétiques et aux rebelles : Dieu leur donna le courage et l'audace de traverser la mer à gué; il éclaira la nuit pour aider leur marche, ainsi qu'on le vit aux signes et aux lueurs qui apparurent dans le ciel, la nuit du passage du Ziericzée.

On pourrait encore citer d'autres exemples semblables; je m'abstiendrai de les rapporter à Votre Altesse pour ne pas sortir des limites ordinaires d'une épître.

La seconde raison qui m'a guidé, c'est le désir d'instruire la jeune noblesse qui vit et grandit à côté de Votre Altesse. Car Dieu l'a créée pour porter ses armes et ses étendarts dans le monde entier pour le progrès de la foi catholique; je voudrais l'enthousiasmer par la lecture de ces récits guerriers et la mettre à même de procurer à Votre Altesse des victoires semblables à celles que

Dieu a accordées aux troupes du Roi notre maître pour la défense et la gloire de la religion et qu'il accordera toujours à ses serviteurs qui se dévoueront résolument, comme le Roi l'a fait, pour la sainte cause. Ces jeunes seigneurs auront ainsi des ouvrages qui leur permettront de quitter les livres pleins de fictions, dont la lecture est sans autre fruit que celui qu'on pourrait retirer en écoutant le murmure d'un ruisseau ou d'un fleuve, c'est-à-dire, la fatigue, l'ennui et la perte irréparable du tems. C'est pourquoi non-seulement on doit éviter de perdre son tems dans l'oisiveté, mais on doit l'employer le mieux possible d'après sa vocation. Que si mon travail ne répond pas à mes espérances et ne mérite pas l'attention de Votre Altesse, je la supplie de tenir compte de mes intentions. Car puisqu'il a plu à Dieu qu'après avoir servi le Roi à la guerre et dans le cabinet pendant trente ans, je me sois trouvé mêlé récemment dans les événements de France où j'ai presque complétement perdu la vue, je ne puis plus désormais rendre à Votre Altesse d'autre service que celui que rendent les personnes qui sont chargées des Archives des Bibliothèques et qui conservent dans leurs écrits les souvenirs du passé; et si Votre Altesse conserve sans cesse le souvenir de l'exemple donné par son auguste père qui s'est toujours dévoué avec zèle à la défense de la cause de Dieu et de la foi, elle en recevra la récompense en ce monde et obtiendra dans le ciel des couronnes non moins glorieuses que celles dont elle héritera sur la terre.

Que Dieu veille, par sa grâce et bonté, sur les jours de Votre Altesse.

Paris le 8 décembre 1569.

L'AUTEUR AU LECTEUR

Lorsque j'ai écrit ces commentaires mon but a moins été de rapporter des récits de batailles que d'être utile à ceux qui se destinent à la carrière des armes. La lecture des succès obtenus par les armées ne donne pas la connaissance des détails de la guerre ; elle n'instruit pas et ne peut servir à former des militaires habiles. Ces connaissances ne peuvent s'acquérir que très-difficilement si on ne fait pas soi-même une longue expérience de la guerre, ou si l'on n'y supplée par l'étude attentive de relations écrites, soit par les généraux qui ont commandé, soit par des militaires qui ont été en position de connaître les plans des généraux et les circonstances qui les ont guidés dans leurs opérations. De semblables relations peuvent seules satisfaire les militaires et les faire progresser dans l'art de la guerre. Ce que j'avance est confirmé par la lecture des commentaires de César ; on y apprend non-seulement ce qui s'est passé, mais encore la disposition des troupes, la manière de combattre, la description des places et des positions, la meilleure formation des troupes pour le combat. J'ai fait tout mon possible pour arriver au but que je me suis proposé et je me suis imposé la tâche de visiter les lieux et les places de guerre que j'avais à décrire chaque fois que je n'avais pas assisté personnellement à l'action ; car, on ne peut être partout, surtout quand des combats multipliés sont livrés en même tems sur des points différents, ainsi que cela eût lieu pendant les guerres de Flandre. Je me suis adressé

en outre aux militaires instruits pour me renseigner sur les particularités des combats auxquels je n'ai pas pris part. Toutefois il m'a été impossible de donner dans ce cas tous les détails minutieux que l'on trouve dans les récits des autres campagnes, car j'ai dû me rendre en Espagne pour une mission auprès de Sa Majesté et en Angleterre également pour le service du Roi; et, bien que ces deux missions ne m'aient tenu éloigné que pendant deux mois, elles ont interrompu mes mémoires, de même que la perte que je fis de mes bagages qui furent pillés à Bruxelles lorsque les États prirent les armes contre nous Espagnols qui étions parmi eux pour le service de Sa Majesté Je perdis alors une grande partie de mes papiers, ce qui est cause que je n'ai pu décrire plusieurs affaires que d'après le souvenir que j'en avais conservé. Ce sera mon excuse auprès de ceux qui trouveraient de l'inégalité dans la suite de ces commentaires; ils tiendront compte de ma bonne volonté, du désir que j'avais de satisfaire mes lecteurs et de leur complaire sur tous les points. C'est dans ce but aussi que j'ai cru devoir donner une description abrégée des Pays-Bas afin que ceux qui ne les connaitraient pas en retirent quelqu'utilité.

ADIEU.

DESCRIPTION DES PAYS-BAS

La Gaule Belgique, comme la décrit Jules César dans ses Commentaires, est bornée à l'est et au midi par la Seine et le Rhin ; à l'ouest par l'Océan. La moitié de cette ancienne Gaule Belgique appartient au Roi de France, aux ducs de Lorraine et de Clèves, aux archevêques de Trèves, Mayence et Cologne, et à d'autres princes ; l'autre moitié est un domaine du Roi notre maître. Elle est connue sous le nom de Pays-Bas, en latin *Germania inferior*, c'est-à-dire Basse-Allemagne, parce que dans la plupart de ces provinces on parle une langue qui a quelque parenté avec celle de l'Allemagne, ou Germanie supérieure, ou Haute-Germanie et parce que les grands fleuves d'Allemagne ont leur embouchure sur les côtes de ce pays naturellement bas. En Europe, prenant une partie pour le tout, on lui donne communément le nom de Flandres, à cause de la réputation que cette province doit à son commerce et au voisinage de la France et de l'Angleterre. La Frise, qui commence au Rhin, s'allonge vers l'Allemagne, à l'est et au nord. Au midi, le pays confine à la Lorraine, à la Champagne, à la Picardie et à la Meuse ; vers l'orient, il est baigné par l'Océan. Il s'étend entre la

moitié du septième climat[1] et la moitié du huitième, sur un espace de sept degrés et demi de longitude, à savoir du 22e et demi jusqu'au 30e, et cinq de latitude, savoir : du 48e et demi jusqu'à 53e et demi : intervalle qui correspond à une heure de différence dans la longueur du jour naturel.

La superficie égale un peu plus du cinquième de l'Italie, ou mille milles, ou environ 340 lieues de Flandre, à 3 milles d'Italie par lieue. Le sol est plat, sans côteaux ni montagnes, sauf dans le Luxembourg et le comté de Namur ; il est accidenté aussi dans quelques parties de Hainaut et de Liége. Ces États renferment deux cent huit villes marquantes, toutes closes et entourées de murailles; cent cinquante autres qui, par leurs priviléges et leurs avantages, ne sont pas de moindre valeur que des villes murées; et plus de six milles trois cents villages à clochers, sans compter beaucoup de hameaux et de seigneuries[2].

Pour le gouvernement de ce pays, Sa Majesté nomme un gouverneur lieutenant-général, lequel administre avec un conseil composé d'un nombre variable de conseillers, choisis parmi les seigneurs, les gouverneurs de provinces, et les jurisconsultes renommés par leur science. Près de la personne du

[1] Suivant les anciens géographes la partie du globe de la terre comprise entre deux cercles parallèles à l'équateur et telle que le jour du solstice d'été soit plus long d'une demi heure, sous le second de ces cercles que sous le premier, formait un *climat*.

[2] D'après Guichardin on comptait à cette époque dans les Pays-Bas environ trois cent et vingt villes closes, deux cent trente villes franches et plus de douze mille bourgs et villages.

gouverneur siége aussi le Conseil privé, formé de douze conseillers et un président, lequel traite les affaires de justice et de police, et a juridiction sur les autres Conseils particuliers. Il y a de plus un Conseil des finances et une chambre des comptes, que l'on recrute parmi les personnes qui ont le maniement des deniers du Roi. Finalement, dans quelques villes principales, il y a des Conseils souverains (chancelleries ou parlements), auxquels on appelle des cours provinciales, tels que le grand Conseil à Malines, et la chancellerie de Brabant. Les États, composés des députés de l'église, de la noblesse et des chefs-villes, s'assemblent ordinairement à Bruxelles.

Bien qu'habituellement le pays soit divisé en dix-huit provinces, suivant les titres qu'elles donnent au Roi notre seigneur, comme les seigneuries sur lesquelles ces titres reposent, sont enclavées dans les provinces principales, je ne parlerai que des États qui forment une division géographique bien tranchée et de la seigneurie de Malines où siége le grand Conseil.

DUCHÉ DE BRABANT.

Le duché de Brabant est borné au nord par la Meuse qui le sépare de la Gueldre et de la Hollande. Il longe, au midi, le Hainaut, le comté de Namur et l'évêché de Liége. A l'orient, il retrouve la Meuse qui le sépare de la Gueldre. Vers l'occident, l'Escaut le sépare de la Flandre, et le joint à la principauté d'Alost. Du midi au nord jusqu'à Ger-

continuellement. Il a près de vingt-deux lieues de longueur. Sa largeur est inégale; jusqu'à Berg sa plus grande largeur est de vingt lieues; son circuit, de quatre-vingt. L'air du Brabant est bon et sain; la terre, très-fertile, est arrosée d'un grand nombre de cours d'eau; elle est pourvue de bois et de forêts, surtout de villes belles et immenses, et de vastes seigneuries, avec vingt-six villes closes, dont les quatre principales sont Louvain, Bruxelles, Anvers et Bois-le-Duc. Il y a encore dix-huit villes murées, et d'autres sans remparts, mais qui ne laissent pas d'avoir les priviléges de villes franches. Comme la population est assez clair-semée, les villages ne dépassent point les six cents[1]. Le duché possède en outre le marquisat du Saint-Empire, dont dépend Anvers, le duché d'Arschot; le marquisat de Berg, les comtés de Hoogstraeten et de Merode; les seigneuries de Bréda et de Ravenstein[2], et l'État de Maestricht, plus dix-huit baronnies. A la chancellerie de Brabant ressort encore le duché de Limbourg, l'État de Fauquemont, le comté de Dalhem et beaucoup d'autres seigneuries d'Outre-Meuse.

SEIGNEURIE DE MALINES.

La ville de Malines est située presque au cœur du Brabant, au centre d'un triangle formé par trois grandes villes Louvain, Bruxelles et Anvers, dont elle est séparée par une distance de quatre lieues.

[1] Guichardin dit sept cents.

[2] Il y avait deux autres seigneuries : celles de Diest et de Grimberghe. (*Guichardin*.)

C'est une seigneurie à part. Souvent les femmes, quand approche le terme de leur grossesse, vont accoucher sur le territoire brabançon, pour que leurs fils puissent aspirer à la jouissance des grands priviléges du duché. Les églises et les maisons de la ville sont grandes et belles; les métiers y sont nombreux, celui des teinturiers qui fabriquent les draps les plus fins du pays, est le principal. Jadis il avait trois mille deux cents boutiques; mais il s'énorgueillit du grand nombre de ses membres, et prit les armes contre la ville. Malines est le siége du grand Conseil institué par le duc Charles de Bourgogne, en 1473, où l'on appelle de toutes les juridictions des Pays-Bas. Le conseil accompagnait toujours la personne du prince. Mais le Roi Philippe le Beau, fils de l'empereur Maximilien, le fixa à Malines en 1503. Il se compose actuellement d'un président, seize conseillers, deux greffiers et seize secrétaires.

DUCHÉ DE GUELDRE.

Au sortir du Brabant, dans la direction du nord, se présente la province de Gueldre, qui, dans les temps anciens, fut habitée par les Ménapiens et les Sicambres, dont les historiens de Rome font mention. Au nord, elle confine à la Frise; la Meuse, au midi, le sépare du Brabant; vers l'orient elle touche au Rhin et au duché de Clèves; vers l'occident, aux provinces de Hollande et d'Utrecht. C'est une plaine basse; on y trouve peu de collines, beaucoup de bois fort profitables, un terroir très-bon pour

toute espèce de céréales, les froments surtout; de très-riches pâturages où l'on amène de fort loin, de Danemark, par exemple, des troupeaux et du bétail à engraisser. Cette province comprend aussi le comté de Zutphen et d'autres seigneuries qui renferment vingt-deux villes murées, dont les principales sont Nimègue, Ruremonde, Zutphen et Arnhem, qui forment les quatre quartiers de la province, situés sur quatre rivières différentes, et ressortissant à quatre diocèses distincts. Il y a encore beaucoup d'autres villes démantelées par suite d'évènements divers, mais qui jouissent des mêmes priviléges que les villes franches. Enfin on y trouve plus de trois cents villages à clochers.

OVER-YSSEL.

La province et seigneurie d'Over-Yssel a reçu cette dénomination, parce qu'elle est située en delà de l'Yssel (en flamand, *over*, signifie, outre). Pour le même motif, les Latins la nommèrent Transisalania. Au nord, elle est bornée par la West-Frise; au midi, par la Gueldre; à l'orient, par la Westphalie; à l'occident, par le Zuyderzée et l'Yssel. Elle est divisée en trois États : Yssellland, Drenthe et Twinte. C'est un pays de plaines très-fertile, principalement en froment. On y trouve huit villes closes: Deventer, Zwolle, Campen, Vollenhove, etc.; dix autres qui jouissent de grands priviléges et plus de cent villages. Deventer, la capitale, est assise sur l'Yssel; et les gens du pays, habitant entre la Gueldre et la Frise, tiennent des mœurs des deux populations.

FRISE.

Autrefois la Frise formait un royaume, de l'embouchure du Rhin suivant les côtes de l'Océan, jusqu'à la Péninsule cimbrique, aujourd'hui royaume de Danemark. La province, qui est sous l'obéissance de Sa Majesté, est une partie de l'ancienne Frise ; on la nomme Frise occidentale, pour la distinguer de la partie qui est sur le Weser, appelée Frise orientale, où Sa Majesté possède encore la ville de Lingen. Cette province est bornée au nord et au couchant par l'Océan ; au midi, par le pays d'Over-Yssel ; au levant, par l'Ems qui la sépare de la Westphalie. Elle possède aussi quelques petites îles : les principales sont Schellingh et Ameland, avec quelques villages. Elle n'a que deux rivières, l'Ems et le Lauwer, mais elle est sillonnée de grands canaux et de tranchées, creusés à force de bras, pour la facilité du transport des marchandises, et pour l'assèchement des campagnes qui sont couvertes de lagunes et de marais. La terre est peu favorable à la culture des céréales, qui y trouvent de bons prix ; le bétail y paît de beaux pâturages. On n'y récolte pas de vin ; mais on se dédommage avec les vins d'Espagne, d'Allemagne et de France. Le sol produit, à défaut de bois, une espèce de terre, qui se nomme tourbe, très-bonne à brûler, et qui donne beaucoup de chaleur. Cette province est divisée en quatre États principaux 1° Groningue ; 2° le comté d'Ostergo ; 3° le comté de Westergo ; 4° les Seven-

wolden. Il y a dans toute la Frise, treize villes closes de murailles ou de digues et fossés, mais ayant des priviléges égaux; on y compte quatre cent quatre-vingt-dix villages.

HOLLANDE.

L'ancienne île des Bataves comprenait, outre la Hollande, une partie de la Gueldre et les pays d'Utrecht et d'Over-Yssel. La Hollande, au nord et à l'ouest, touche à l'Océan; au midi, à la Meuse et au Brabant; vers l'est, au Zuyderzée et à la Gueldre; ce n'est donc pas une île, comme on le dit communément, mais une presqu'île. Elle est baignée par deux grandes rivières, le Rhin et la Meuse, qui se partagent en plusieurs bras et canaux, naturels ou artificiels; de façon que, non-seulement entre les villes mais entre les grands villages, les communications ont lieu par eau. Le sol est si bas que presque tous les canaux sont bordés de digues, pour empêcher l'invasion des eaux, qui, en divers endroits, sont plus hautes que les terres.

Dans cette province, on récolte peu de froment; les importations y suppléent avec assez d'abondance, pour verser encore l'excédant dans les autres provinces. On n'y récolte non plus ni lin, ni laine, et pourtant on y fabrique des toiles et des draps très-fins. La principale ressource du pays consiste en pâturages pour les troupeaux, le bétail et les chevaux qui sont d'une forte taille, beaux et bons pour la guerre. On affirme (et je m'en suis assuré), que le

fromage et le beurre fournissent une valeur annuelle égale à celle des épices que le commerce introduit aux Pays-Bas, et on l'estime à un million[1]. La pêche et la navigation, principale industrie des habitants, produisent aussi de beaux revenus. Il y a d'ordinaire plus de six cents navires, barques et bateaux pêcheurs qu'ils nomment buses, de cent à deux cents tonneaux chacun. La superficie du pays est d'environ soixante lieues carrées; mais on n'en peut mesurer la largeur ni la longueur, à cause de sa configuration singulière. Car, quelque soit l'endroit où l'on se trouve, il ne faudrait pas trois heures pour sortir des frontières. Il y a vingt-neuf villes murées; les six principales sont Dordrecht, Harlem, Delft, Leyde, Gouda et Amsterdam; plus de quatre cents villages, parmi lesquels il y en a qui, sans être entourés de murailles, ont rang et dignité de ville, avec leurs priviléges, La Haye surtout. La juridiction de la Hollande s'étend encore sur huit ou neuf petites îles.

SEIGNEURIE D'UTRECHT.

Le pays d'Utrecht, quoique incorporé à la Hollande, forme toutefois une province et une seigneurie à part, qui, avec la capitale, renferme quatre villes ceintes de murailles, et plus de soixante-dix villages. Cet État, vers le nord, le midi et le levant, est presque enclavé dans le comté de Hollande; il borde, au levant, le duché de Gueldre, et il est bien

[1] Un million d'or.

mieux cultivé que ces deux provinces. Dans la capitale, à Utrecht, siége un Conseil royal, composé d'un président et neuf conseillers; on y juge en appel toutes les causes de la province.

ZÉLANDE.

Zélande est le nom général d'un groupe de petites îles, qui ont chacune un nom particulier, et forment un comté; ce mot en flamand veut dire : terre maritime. Ces îles sont situées dans l'Océan, à l'ouest, au-dessous de la Hollande; au midi, en face du Brabant. Elles sont séparées de la Flandre, par le bras gauche de l'Escaut, nommé le Hond; au levant, elles sont séparées du Brabant par le bras droit de la même rivière. Il arrive souvent que, ensuite des tempêtes et des débordements de la mer, plusieurs îles changent de forme, perdent ou gagnent du terrain, étant tantôt couvertes, tantôt abandonnées par les eaux. Toutefois, on assure qu'il y en a sept qui se maintiennent dans leur entier parce qu'elles sont plus élevées que les autres, et protégées, du côté de la mer, par des monticules de sable blanc, formés par la nature ou plutôt produits par les marées. Ces monticules portent dans le pays le nom de dunes. Du côté du continent, ces îles ont une ceinture de digues, hautes de douze brassées, et faites à la main, de la terre abandonnée par les flots, comme étant plus forte. Ces digues sont, en plusieurs endroits, remplies de bois et de pierres; quelques-unes sont garnies de torches de paille, qu'on enfonce avec du fer comme des plantations d'arbres. Elles peuvent

ainsi résister à la violence des flots, qui autrement finiraient par les miner. La campagne est très-fertile pour toute espèce de grains ; elle produit surtout le plus beau et le meilleur froment ; beaucoup de coriandre et de garance ; cette dernière plante donne une teinture rouge, comme le pastel ; elle est tellement abondante que la Zélande en fournit presque toute l'Europe. Il y a aussi de très-beaux pâturages pour le bétail, et des pêcheries pour la subsistance de l'homme. Dans toute cette province on compte huit villes closes ; la principale est Middelbourg ; les autres ont aussi leur importance, quoiqu'elles ne soient point enceintes de remparts ; il existe enfin cent et deux villages. L'île principale, Schouwen, a maintenant une étendue de sept lieues ; elle possède la ville de Zierikzée, la plus ancienne du comté.

FLANDRE.

Le comté de Flandre s'étend vers le nord jusqu'à l'Océan et arrive au bras de l'Escaut qui le sépare de la Zélande. Au midi, il confine aux provinces d'Artois, Hainaut et Vermandois ; vers le levant, partie à l'Escaut, partie au Hainaut. Au couchant, il tient à la mer, ou détroit de la Manche, à la rivière l'Aa, et à la partie de l'Artois qui avoisine Calais et Boulogne. En longueur, à compter de l'Escaut vis-à-vis d'Anvers jusqu'au grand canal qu'on nomme la Fosse neuve, il a trois journées de marche, ce qui fait un peu plus de trente lieues ; en largeur, en partant de Ninove, au levant, jusqu'à Gravelines à l'ouest, près de deux journées, qui font environ

vingt lieues. Le pays est plat et fertile, surtout vers la mer et le voisinage de la France; il nourrit quantité de troupeaux, de bétail et de chevaux; il renferme beaucoup de villes grandes et belles, vingt-huit environnées de murailles, comme Gand, Bruges, Ypres, Lille, Tournai, Douai, etc., et plus de trente qui n'ont plus d'enceinte, mais qui ne laissent pas d'être riches et bien peuplées; et d'autres encore, qui par leur population ont les mêmes droits que les villes closes. La province contient encore onze cent cinquante villages, plusieurs riches et bien peuplés; nombre de châteaux et de maisons de gentilshommes; quarante-huit abbayes d'hommes et de femmes, une infinité de prieurés, colléges, monastères; les deux principautés de Gavres et d'Espinoy; quatre ports de mer : l'Écluse, Nieuport, Dunkerque et Ostende; trente-une anciennes cours ou châtellenies. La Flandre se divise en trois parties ; 1° la Flandre flamingante, où l'on parle le flamand; 2° la Flandre gallicante, où l'on parle le wallon ou français, et 3° la Flandre impériale.

ARTOIS.

Le comté d'Artois a pour limite, au nord, la Lys, et le nouveau canal, qui le sépare de la Flandre; il confine vers le midi à la Picardie, aux environs de Dourlens; vers l'est, à la Flandre gallicante et au pays de Cambrai; à l'ouest, vers Montreuil, il touche encore à la Picardie. Le territoire est fort bon, bien qn'on n'y récolte pas de vin, moins à cause du climat et du sol que par l'incurie des habitants,

mais il porte de beau froment, dont il pourvoit beaucoup d'autres pays. La province contient douze villes closes, y compris Renty, qui est plutôt un château qu'une ville; huit cent cinquante-quatre villages; neuf châtellenies, et quantité d'abbayes et de monastères. Les villes principales sont Arras, la capitale, Saint-Omer, Béthune, Aire et Bapaume. Il y avait aussi la ville de Thérouanne et le vieux Hesdin; mais elles ont été rasées. La première était dans les temps anciens la capitale des Morins, à trois lieues de Saint-Omer et cinq d'Ardres.

Les Artésiens étaient riches et adonnés au négoce et au commerce; mais, tourmentés et appauvris par les guerres, ils se sont voués aux armes, et s'y sont distingués. Excepté la noblesse et les gens de qualité, qui parlent un français pur, les habitants de cette province parlent un patois.

HAINAUT.

Cette province comprend une grande partie de la contrée des Nerviens, dont Jules César fait mention dans ses *Commentaires*. Ses frontières confinent avec le Brabant et la Flandre, au nord; avec la Picardie et la Champagne, au midi; avec le comté de Namur et l'évêché de Liége à l'est, avec l'Escaut et la Flandre Gallicante, à l'ouest. Son territoire a en longueur un peu moins de vingt lieues; et en largeur, seize. C'est un pays fertile arrosé par un grand nombre de rivières, d'étangs et de sources; abondant en bois et forêts, par exemple, celles de Marimont et de Saint-Amand, et en prés, pâturages, vergers et terres qui

portent beaucoup de froment. Il recèle des mines de fer et de plomb, de très-belles pierres propres aux constructions et à toute sorte de travaux et cette espèce de charbon, de pierre noire, qu'on nomme houille, dont on fait de bon feu.

La province renferme vingt-quatre villes closes, Mons, Valenciennes, Le Quesnoy, Landrecies, Maubeuge, Marienbourg, etc., et plus de neuf cent cinquante villages, avec d'autres châteaux et seigneuries.

Dans ce comté, il y a beaucoup de dignités : une principauté, huit comtés, douze pairies, vingt-deux baronnies, vingt-six abbayes, un maréchal, un sénéchal, un chambellan, et d'autres offices de cour, perpétuels et héréditaires.

LUXEMBOURG.

Le duché de Luxembourg tire son nom de sa capitale, et a pour limites : au nord, les pays de Liége et de Namur; au midi, la Lorraine; à l'est, la Moselle et l'archevêché de Trèves; à l'occident, la Moselle encore et la forêt d'Ardenne.

Ce pays est plein de montagnes et de forêts; et néanmoins la terre est assez fertile, pour avoir des vignobles. Son étendue est d'environ 60 lieues. Il contient vingt villes murées, Luxembourg, Arlon, Rodemack, Thionville, Virton, Montmédy, Neufchâteau, Damvillers, etc., quelques autres dont les remparts ont été rasés : Ivoix, Chiny, La Ferté; beaucoup de bons châteaux anciens et grands comme des villettes : Saint-Jean, à deux lieues de Luxem-

bourg, et Manderscheid, à huit lieues, tous deux ayant le titre de comté; enfin, onze cent soixante-neuf villages, dont plusieurs bons et grands, comme La Roche et Saint-Hubert. Ce dernier, situé sur les frontières de Liége, donnant lieu à de fréquents démêlés avec la province, acquit le nom de la *ville du Débat*. Dans le duché, il y a sept comtés, nombre de baronnies, et autres seigneuries.

NAMUR.

Le comté de Namur est situé entre le Brabant, le Hainaut et le pays de Liége. Le territoire est petit et montagneux, mais beau et productif; riche en mines de fer et en carrières, d'où l'on extrait de très-beaux marbres noir, rouge et veiné; en belles pierres; en salpêtre. Depuis peu, on y exploite la pierre noire nommée charbon de houille, comme dans le Hainaut. Le comté est arrosé par deux rivières, la Meuse et la Sambre, au grand avantage des populations. Il est garni de beaux bois, entre autres celui de Marlagne, qui est très-renommé; il renferme quatre villes closes, Bouvigne, Charlemont, Walcourt et Namur, la capitale; cent quatre-vingt villages avec beaucoup de riches abbayes.. Dans la ville de Namur réside un Conseil, des décisions duquel on appelle à Malines. Les habitants sont affectionnés aux armes et à leur prince. Leur langue maternelle est le français, mais un français corrompu. Dans cette province, il y a peu de métiers, mais beaucoup de noblesse, et quelques maisons fort anciennes.

COMMENTAIRES

DE

BERNARDINO DE MENDOÇA

sur les

ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE DES PAYS-BAS

1567-1577

LIVRE PREMIER

CHAPITRE PREMIER.

Madame de Parme gouvernante. — Le prince d'Orange et le comte d'Egmont colonels des Espagnols. — Martin Luther premier hérésiarque de l'époque.

Le traité de Cateau-Cambrésis, signé en 1559, avait rétabli la paix entre le Roi très-chrétien Henri II et le Roi notre maître[1]. Le mariage de Philippe II avec madame Élisabeth, fille aînée du Roi très-chrétien, étant une des conditions de ce traité,

[1] La paix de Cateau Cambresis avait été signée le 3 avril 1559; elle avait mis fin à la guerre suscitée, en 1556, par la perfidie du pape et du roi très-chrétien qui s'unirent au Grand Turc pour assaillir le roi le plus catholique de la chrétienté.

Sa Majesté se rendit en Espagne pour y célébrer cette alliance. En quittant les Pays-Bas[1] elle y laissa pour gouvernante madame Marguerite d'Autriche, sa sœur, duchesse de Parme et Plaisance. Si, antérieurement, il y avait eu parfois des réunions suspectes[2], le départ et l'éloignement de Sa Majesté laissèrent chaque jour percer davantage les vues et les intentions perverses que des personnages de qualité et des habitants du pays nourrissaient contre la religion chrétienne, le culte divin et le service de Sa Majesté. Les soupçons qu'ils inspiraient furent fortifiés par la requête très-pressante qu'ils adressèrent à Sa Majesté pour demander instamment, au nom de toutes les provinces, que ce fût son bon plaisir d'ordonner le départ des Espagnols, qui étaient restés dans les garnisons depuis la dernière guerre avec la France. Ces troupes se composaient de seize enseignes d'infanterie[3], ayant pour colonels Guillaume de Nassau, prince d'Orange, et Lamoral, comte d'Egmont. Ces seigneurs n'en voulurent

[1] Philippe II s'embarqua à Flessingue le 26 août 1559.

[2] L'auteur semble ignorer qu'à l'époque où Philippe II quitta les Pays-Bas, il y avait plus de trente ans déjà que la réforme s'était introduite dans nos provinces et s'y était développée, notamment par les prêches des aumôniers militaires allemands. Il y avait plus de trente ans que d'odieux édits avaient été promulgués par l'empereur Charles-Quint, et avaient donné lieu à plus de cent mille exécutions sanglantes.

[3] Ces enseignes présentaient un effectif de 3 à 4,000 hommes. L'*enseigne* était, encore à cette époque, l'unité de corps pour l'infanterie dans l'armée espagnole où l'adoption du *régiment* n'avait pas eu lieu, bien que Charles-Quint eut introduit l'unité de régiment dans ses troupes allemandes et wallones, depuis 1552. L'effectif de l'*enseigne* variait de 200 à 500 hommes.

point accepter le commandement; ils représentèrent à Sa Majesté qu'ils s'exposeraient à l'inimitié des États[1]; et ils insistèrent fortement sur le départ de ces étrangers. Le Roi ayant accordé à leurs instances l'éloignement des troupes[2] qui auraient servi de frein à leurs projets, ils mirent à profit l'occasiòn, et leurs actes montrèrent bientôt que l'on n'avait pas eu tort de les soupçonner. Dans la plupart des provinces on vivait avec une sorte de liberté éhontée. En beaucoup d'endroits, nuitamment, dans des réunions publiques ou clandestines, on prêchait et l'on écoutait les fausses doctrines mises au jour par l'allemand Martin Luther, le premier hérésiarque de l'époque. Une grande partie de la nation embrassait la nouvelle religion, comme on l'appelle, et faisait profession d'appartenir à ces sectes maudites, dont les adhérents portent différents noms, Anabaptistes ou Calvinistes, entre lesquels il y a une grande diversité d'opinions, sans compter les Martinistes de la confession d'Augsbourg.

[1] Le prince d'Orange et le comte d'Egmont, nonobstant les objections qu'ils firent au roi, durent accepter la charge de chefs des troupes espagnoles; mais le séjour de ces troupes dans les Pays-Bas s'étant prolongé bien au delà des promesses de Philippe II, l'exaspération du peuple contre ces étrangers devint telle que les ministres reconnurent, vers la fin de 1560, l'impossibilité d'ajourner encore leur départ. Ce fut dans cette circonstance que le prince d'Orange et le comte d'Egmont déclarèrent que désormais il leur était impossible de conserver la charge de chefs des Espagnols (voir le procès-verbal d'une assemblée du Conseil d'État du 25 octobre 1560, publié par M. Gachard, dans la *Collection des documents inédits*, t. I, p. 330).

[2] Ce fut en octobre 1560 que les troupes espagnoles quittèrent enfin les Pays-Bas.

CHAPITRE II.

Chefs de la rébellion. — Réunion des conjurés à Bruxelles.

Ces funestes erreurs se prêchaient donc alors partout, avec tant d'audace qu'on devait s'attendre à de tristes résultats, suivant les progrès de la prédication et de la dépravation, favorisés par l'absence de tout frein. Parmi les principaux chefs auxquels Sa Majesté avait conféré le gouvernement des provinces, sous l'autorité de madame de Parme, se trouvaient: Guillaume de Nassau, prince d'Orange, gouverneur et lieutenant-général des comtés de Hollande et de Zélande; Lamoral comte d'Egmont, gouverneur et général des comtés de Flandre et d'Artois; Philippe de Montmorency, comte de Hornes, capitaine des Archers de la Garde; Jean, marquis de Berghes[1], gentilhomme de la chambre de Sa Majesté; Antoine de Lalaing, comte de Hoogstraeten; Guillaume, comte Van den Berghe[2]; Henri de Bréderode, seigneur de Vianen; Floris de Pallant, comte de Culembourg, etc. Ces seigneurs s'imaginèrent que, pour se concilier l'affection du peuple, ils devaient l'amorcer par l'appât de la liberté; ils lâchèrent la bride à sa fantaisie, dans leurs domaines et leurs villes, aussi bien que dans les places et cités de Sa Majesté qui étaient de leurs gouvernements; ils

[1] Jean de Glymes, marquis de Berghes, gouverneur de Valenciennes et de Cambray.

[2] C'était le beau-frère du prince d'Orange.

n'exercèrent point la répression convenable; bien plus, par leur tolérance, ils laissèrent toute liberté à leurs tendances religieuses et aux croyances qu'ils embrassaient. On s'en aperçut facilement à la multiplicité des sectes. Ils marchaient ainsi à la rébellion, par la ruine de la vraie religion que professe et conserve l'Église catholique, apostolique et romaine. Plusieurs des chefs que j'ai nommés, complices secrets des mécontentements politiques et religieux, voulurent favoriser l'accroissement de la faction hérétique. Tous calculaient que, si la rébellion réussissait, on pouvait en attendre la ruine de toute la chrétienté, car — on l'a compris plus tard — en se joignant au soulèvement des États contre Sa Majesté, ils espéraient chacun une seigneurie libre et indépendante, conformément à la ligue qu'ils formèrent plus tard à l'hôtel de Culembourg, où ils ratifièrent la conjuration et se garantirent mutuellement l'appui et l'assistance de plusieurs princes et seigneurs d'Allemagne, sans compter les forces qu'ils pourraient tirer de leurs propres domaines[1].

CHAPITRE III.

Lettre des conjurés au roi. — Réponse de Sa Majesté.

Les choses se trouvant dans cet état, c'est-à-dire, la masse du peuple vivant dans cette liberté et

[1] Les causes du soulèvement des Pays-Bas contre le gouvernement de Philippe II, les mobiles qui firent agir la noblesse dans sa résistance à l'exécution des édits, sont aujourd'hui trop bien connus pour qu'il soit nécessaire de réfuter les appréciations de l'auteur.

cette indépendance dont j'ai parlé, le prince d'Orange, le comte d'Egmont et le comte de Hornes écrivirent à Sa Majesté une lettre, qu'ils signèrent tous les trois[1]. Le fond en était : qu'il convenait essentiellement au service de Sa Majesté et au bon gouvernement des États de rappeler le cardinal de Granvelle parce qu'ils soupçonnaient la loyauté de ses rapports; qu'il était vigilant au service de Sa Majesté, et qu'on savait que madame de Parme prenait en secret ses avis et les suivait dans l'occurrence comme conseils d'un homme habile, prudent et dévoué au service de Dieu et du Roi[2]. Sa Majesté répondit: que l'un de ces seigneurs devait venir en Espagne lui rendre un compte plus détaillé de ces griefs; et par d'autres voies, elle essaya de faire tomber le choix sur d'Egmont[3], car Sa Majesté croyait que, lié par les faveurs et les grâces dont elle l'avait comblé, ce seigneur serait beaucoup plus facile que tout autre à

[1] Cette lettre est du 11 mars 1563; elle fut écrite après la fameuse réunion des chevaliers de la Toison d'or; le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Hornes, parlant au nom de tous les seigneurs qui avaient assisté à cette réunion, se plaignaient de l'autorité que s'arrogeait Granvelle, représentaient au roi le mécontentement qu'en ressentait tout le pays et le priaient de remédier aux maux qui pouvaient en résulter; ils lui demandaient leur démission de conseillers d'État et protestaient de leur zèle pour la religion. *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, publiée par M. Gachard, t. II, p. 35.

Déjà, en 1561, le prince d'Orange et le comte d'Egmont avaient écrit secrètement au roi pour se plaindre de l'autorité que s'arrogeait Granvelle. *Correspondance* citée, t. I, p. 195.

[2] Cette réponse du roi portait la date du 6 juin 1563. *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. II, p. 41.

[3] *Voy.* La lettre du roi à la gouvernante, du 15 juin 1563. *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. 250.

ramener à son service. D'après cette réponse du Roi, et voyant qu'ils ne sauraient guère établir la preuve des inconvénients que présentait la présence de Granvelle ; craignant d'ailleurs les soupçons que Sa Majesté ne pouvait manquer d'avoir conçus d'une requête si pressante, alors que le cardinal, par ses bons services, lui donnait tout contentement, ils résolurent de ne point aller en Espagne, et d'attendre une occasion favorable, lorsque les circonstances seraient bien mûres pour leurs desseins. Mais des avis particuliers tenaient Sa Majesté parfaitement au courant de leurs projets[1].

CHAPITRE IV.

Le roi écrit au comte d'Egmont. — Le comte d'Egmont se rend en Espagne.

Quelques mois s'écoulèrent et les soupçons s'étant fortifiés dans l'esprit du Roi, tant par le souvenir du passé que par les intrigues nouvelles, il écrivit au comte d'Egmont — à qui il écrivait souvent et de sa main propre — qu'il le verrait avec plaisir saisir l'occasion de venir en Espagne, lui apprendre en quel état se trouvaient les affaires des Provinces, afin d'aviser aux mesures réclamées par la situation. Le comte d'Egmont montra cette lettre à plusieurs de

[1] La gouvernante et le cardinal Granvelle rendaient compte au roi, presque chaque jour, des discours et des actions des seigneurs belges; le dernier surtout ne négligeait aucune occasion de nuire, par d'adroites insinuations, au caractère des principaux personnages.

ses amis[1]; tous pensèrent que la circonstance était propice, et qu'il devait essayer d'obtenir de Sa Majesté les deux points qu'ils avaient résolus. *Fort* de cet assentiment, le comte d'Egmont se mit en route, après avoir réussi toutefois à faire considérer son voyage comme une mission des États, pour en recevoir une subvention[2]. Dans ses conversations avec Sa Majesté, il lui dit : que pour le remède, le bon gouvernement et la police de ces États, la présence du Roi serait d'une grande utilité : — or, il savait bien que les circonstances ne permettaient pas à Sa Majesté de faire ce voyage; — mais quant aux intérêts de la vraie religion, il affirma que le voyage ne produirait aucun résultat, la religion étant si corrompue que la guérison était impossible, sans le bouleversement de tous les Pays-Bas. Il tint le même langage à plusieurs ministres de Sa Majesté : car un des deux points qu'on lui avait recommandés, c'était de faire considérer comme perdue la cause de la religion[3]. Le second point qu'il négocia avec Sa Majesté, et il mit tous ses soins à réussir, fut de donner au Conseil d'État, que Sa Majesté tient auprès de la personne du gouverneur, la haute main

[1] Cette lettre était du 22 janvier 1564.

[2] Le comte d'Egmont partit pour l'Espagne à la fin de janvier 1565.

Il est à remarquer que ce fut la duchesse gouvernante qui insista près des membres du Conseil pour que cette mission eut lieu, afin que Philippe II fut mieux informé de toutes les difficultés que rencontrait l'exécution de son ordre, relativement à la publication des édits. La version de l'auteur n'est donc pas tout à fait exacte.

[3] Littéralement, de rendre impossible à Sa Majesté le remède de la religion.

sur le conseil des finances et les autres conseils. C'était bien laisser entrevoir le but auquel tendaient tous ses actes et les visées de ses amis. Car, outre que d'après eux, le mal de la religion était incurable (et c'était la chose qui intéressait le plus Sa Majesté et à laquelle surtout elle désirait apporter remède), ils comptaient assurer beaucoup mieux leur influence et leur rébellion, et se rendre facilement maîtres de ces États, puisque c'étaient eux, personnages de qualité, qui avaient le principal crédit, et que leurs affidés siégeaient aussi dans le conseil.

CHAPITRE V.

Retour du comte d'Egmont en Flandre. — Lettre de Sa Majesté à la gouvernante. — Opinion des gens de bien au sujet de la publication de la lettre du roi. — Assemblée des conjurés à Bréda et à Hoogstraeten. — Ils font une ligue.

Le comte d'Egmont revint aux Pays-Bas plus détaché que jamais du service du Roi, bien qu'on l'eût comblé de faveurs et de présents[1]. Non-seulement il n'avait réussi à faire adopter par Sa Majesté aucune de ses vues, mais il n'avait conservé à cet

[1] Le comte d'Egmont partit d'Espagne vers le milieu du mois d'avril 1565. Il semble s'être laissé éblouir par la flatterie insidieuse et les faveurs du roi et avoir peu insisté sur les griefs qu'il avait mission de faire redresser; c'est du moins ce que l'on doit conclure des documents historiques découverts en Espagne depuis quelques années. Quoi qu'il en soit, le comte d'Egmont, en acceptant un présent de 12,000 ducats et la remise de créances importantes qui grèvaient ses domaines, a autorisé le doute sur la loyauté de sa conduite dans cette circonstance.

égard aucune illusion. Sa Majesté sachant, par lui et par d'autres voies, quels ravages faisait l'hérésie dans la plupart des Provinces, pour y remédier, écrivit à madame de Parme la gouvernante une lettre en ce sens : qu'elle eût à faire respecter et exécuter les ordonnances et placcards décrétés par son père, l'empereur Charles V, d'heureuse mémoire ; à prêter aide et faveur, elle et les autres ministres, aux inquisiteurs, pour qu'ils pussent procéder suivant leurs règles accoutumées ; à ordonner l'observance du concile de Trente, lequel avait déjà été publié ; que ce remède, si on l'appliquait, suffirait contre les hérétiques, les placcards étant convenables. Cette lettre ayant été communiquée au conseil d'État, plusieurs de ceux qui avaient toujours eu du zèle pour la foi et le service de Sa Majesté furent d'avis, comme sujets loyaux, de ne la point publier parce que, en la publiant, on pouvait craindre des soulèvements et des troubles, la nation étant égarée de la vraie religion que professe la sainte Église catholique romaine. Partant il valait mieux, pensaient-ils, dépêcher des ordres secrets à tous les serviteurs de Sa Majesté en province, d'exécuter, comme en acquit de leur devoir, avec une grande rigueur, les ordres de Sa Majesté. On obtiendrait ainsi le résultat que désirait le Roi, et l'on ne donnerait lieu à aucuns troubles. En entendant cet avis, ceux de la ligue et de la rébellion — ils formaient la majorité du conseil, et c'étaient des personnages d'importance, — pensèrent que, si l'on obéissait aux ordres du Roi concernant l'exécution des placcards et les procédures de l'inquisition, — alors qu'une grande partie du peuple était

coupable de ce chef — on le provoquerait, par ces menaces de châtiments, à des soulèvements et à des troubles — résultat qui entrait dans leurs vues; — ils furent donc d'un avis contraire, et opinèrent qu'il convenait de publier la lettre du Roi pour que tous connussent les intentions et les ordres de Sa Majesté[1]. D'après cela on prit des copies de la lettre; les confédérés les répandirent et les distribuèrent dans toutes les provinces, en faisant entendre que Sa Majesté voulait introduire l'inquisition avec les mêmes procédures qu'en Espagne. A cette occasion, plusieurs chefs des confédérés s'assemblèrent deux fois, la première à Bréda, ville du duché de Brabant appartenant au prince d'Orange. Ils y décidèrent de se révolter contre Sa Majesté et de présenter à la gouvernante, au sujet de la lettre du Roi, une requête concernant les placcards et l'inquisition. La seconde réunion eût lieu à Hoogstraeten[2], place du comté de Hoogstraeten, en Brabant, toujours dans le but de se conjurer et de prendre les armes contre Sa Majesté; on y parla de lever des troupes, que l'on *entretiendrait*[3]. Ensuite, s'étant joints à beaucoup de gentils-

[1] Lorsqu'on connut, à la cour de Bruxelles, les ordres si impératifs de Philippe II concernant la publication des édits, tous les membres du Conseil d'État, à l'exception de Viglius, furent d'avis que les volontés du roi étaient si péremptoires qu'il n'y avait plus possibilité de s'abstenir d'obéir; tel fut également l'avis de la gouvernante. Mais Viglius, épouvanté d'une situation qu'il avait contribué à amener par ses conseils, voulut temporiser. Les odieux projets que l'auteur attribue aux seigneurs, sont complétement en contradiction avec la conduite qu'ils avaient toujours tenue.

[2] Les assemblées de Bréda et de Hoogstraeten eurent lieu pendant le mois de mars 1566.

[3] On entendait par soldats *entretenus*, des soldats auxquels

hommes des États, Les confédérés complotèrent de ne pas tolérer l'inquisition d'Espagne — c'était le mot d'ordre général — d'abroger complétement l'inquisition des évêques, et, tous ensemble, d'adresser cette prière au Roi. En cas de refus, ils opposeraient une résistance armée. A cette fin, ils firent une sorte d'association et de ligue publique, signée de toute la principale noblesse des États.

CHAPITRE VI.

Pétition remise à la gouvernante par les confédérés. — Réponse à cette pétition. — Le marquis de Berghes et Floris de Montmorency partent pour l'Espagne.

Cette détermination prise, ils adressèrent à madame de Parme gouvernante une requête que présenta, au nom des États, le S[r] de Bréderode, en compagnie du comte Louis de Nassau, frère du prince d'Orange; du comte de Culembourg, de Van den Berghe et de beaucoup d'autres gentilshommes signataires de la confédération. La substance en était : qu'ils demandaient le retrait des placcards et de l'inquisition, la convocation des États généraux, et que l'on informât de leurs vœux Sa Majesté, par une députation choisie parmi eux[1]. La réponse que donna madame de Parme et le Conseil d'État à cette requête fut : qu'elle n'avait pas le pouvoir de suspendre l'inquisition, les placcards ni les lois; qu'elle

on donnait un petit gage, tout en les laissant dans leurs foyers, en attendant qu'on les assemblât.

[1] Cette requête fut remise à la gouvernante le 5 avril 1566.

enverrait des députés pour s'entendre avec le Roi, et lui ferait connaître les vœux des États. En attendant la réponse de Sa Majesté, elle chargerait les ministres et les inquisiteurs — à qui revenait l'exécution des placcards — de procéder avec quelque modération. Aussi, quelques jours après, envoya-t-elle le marquis de Berghes[1] et Floris de Montmorency, seigneur de Montigny[2] rendre compte à Sa Majesté de la

[1] Jean de Glymes, marquis de Berghes, avait joui d'une grande faveur auprès de l'empereur Charles V, qui lui conféra le titre de marquis. Il combattit vaillamment à la bataille de Saint-Quentin, et accompagna Philippe II, en Angleterre, lors de son mariage avec la reine Marie. A son retour, il fut nommé chevalier de la Toison d'or, reçut la charge de grand veneur, le gouvernement de Valenciennes et de Cambray et le commandement d'une compagnie de 40 hommes d'armes des ordonnances. Dès l'origine des troubles, il manifesta hautement sa désapprobation des mesures prises par le gouvernement contre la nouvelle religion, et il s'associa au prince d'Orange et au comte d'Egmont dans leur opposition à l'administration de Granvelle. Il mourut à Madrid, le 21 mai 1567. Il n'est pas prouvé que Philippe II, qui fit étrangler le baron de Montigny, collègue d'ambassade du marquis de Berghes, ait été étranger à la mort de ce dernier.

[2] Floris de Montmorency, connu d'abord sous le nom de seigneur d'Hubermont, baron de Montigny et de Leuze, chevalier de la Toison d'or, descendait de la branche de l'illustre maison de Montmorency qui s'établit dans les Pays-Bas sous le duc Philippe le Bon. Il était fils de Joseph de Montmorency et d'Anne d'Egmont et frère puîné du comte de Hornes. Après avoir passé une partie de sa jeunesse chez le connétable Anne de Montmorency son cousin, Floris fut nommé en 1548, gentilhomme de la maison de l'empereur Charles-Quint; en 1552, il reçut une mission toute confidentielle pour l'Espagne. Philippe II, lui conféra la charge de gouverneur de Tournay et du Tournaisis, de grand bailli de la même province et de capitaine de la bande d'ordonnance devenue vacante par la mort de Ponce de Lalaing, seigneur de Bugnicourt. En 1562, Montigny avait été chargé déjà par la gouvernante d'aller exposer au roi la situation du pays par rap-

requête des États, qui leur donnèrent aussi la même commission. A leur arrivée en Espagne, ils insistèrent près de Sa Majesté sur l'octroi des trois points de la requête, et cela par forme d'accord, jusqu'à l'assemblée des États généraux. Ils désiraient que Sa Majesté en ordonnât la convocation, pour que les confédérés pussent y demander — on le soupçonnait alors — la liberté de conscience, estimant qu'il était impossible que Sa Majesté pût la refuser, une fois les États rassemblés.

CHAPITRE VII.

Assemblée des conjurés à Saint-Trond. — Réunion des gouverneurs des provinces par ordre de la gouvernante. — Dévastation des églises.

Pendant que le marquis de Berghes et M. de Montigny négociaient avec Sa Majesté, bon nombre de gentilshommes se réunirent à Saint-Trond[1], lieu appartenant à l'évêché de Liége et à l'abbé de Saint-Trond, avec égale juridiction. A cette assemblée, les chefs principaux de la rébellion, qui ne se trouvaient pas présents, envoyèrent chacun en son nom des représentants; les consistoires des villes, qui

port aux événements qui se passaient en France. Il fut ambassadeur du roi, aux conférences de Bruges pour y discuter, avec les envoyés de la reine d'Angleterre, différentes questions relatives au commerce des Pays-Bas. Arrivé en Espagne avec le marquis de Berghes, il y fut arrêté peu de temps après et renfermé dans le château de Ségovie. Il fut condamné à mort le 4 mars 1570 et exécuté secrètement dans le château de Simancas, le 16 octobre suivant.

[1] L'assemblée de Saint-Trond eut lieu le 13 juillet 1566.

se révoltèrent plus tard, députèrent aussi leurs mandataires. On y décida d'appeler des prédicateurs de ces sectes perverses et de ces coupables erreurs pour les répandre dans toutes les villes; on y concerta aussi le bris des images et la destruction des églises — ce qui plus tard se réalisa. — On désigna douze personnes qui dans chaque province eussent la mission de préparer le peuple à l'émeute et à la révolte contre Sa Majesté. Dans ce but, les chefs de la ligue et de la rébellion, — qui étaient absents — mandèrent des individus qui, au nom de tous, prendraient sous leur protection et sauve-garde tous ceux qui assisteraient à cette conjuration, et exécuteraient les résolutions qui y seraient prises; assurant que, à pied et à cheval, ils se trouveraient prêts à les défendre et protéger; jurant tous d'exposer leur personne et leur vie contre Sa Majesté, pour échapper à l'inquisition d'Espagne — c'était le prétexte avoué — et à l'exécution des placcards. Par ce moyen ils pensaient gagner les États à leur cause, en laissant, comme je l'ai dit, vivre les gens à leur guise[1].

Madame de Parme ayant été avertie de cette assemblée, il lui parut convenable que les seigneurs

[1] C'est à tort que l'auteur accuse les conjurés réunis à Saint-Trond d'avoir projetté la dévastation des églises : les résolutions principales de cette assemblée, d'ailleurs fort tumultueuse, furent de garantir le peuple contre toute violence pour cause d'opinion religieuse, et la levée d'un certain nombre de troupes allemandes. Quant aux scènes odieuses que l'on eut à déplorer dans presque toutes les villes des Pays-Bas, elles furent le fait du fanatisme furieux de quelques misérables et il serait injuste d'en faire remonter la responsabilité aux seigneurs qui se mirent à la tête de la résistance contre le gouvernement de Philippe II.

des États qui étaient gouverneurs de province se réunissent pour rechercher les remèdes à appliquer aux circonstances. Leur assemblée eut lieu dans un endroit nommé Duffel, à une lieue de Malines[1]. Les confédérés, qui s'y trouvèrent, renouvelèrent leur conjuration contre Sa Majesté. Ils se réunirent une seconde fois à Termonde[2], ville du comté de Flandre; et, avant la fuite du prince d'Orange, une troisième fois à Wilbroeck, à quatre lieues d'Anvers et cinq de Bruxelles. A cette réunion, madame de Parme fit assister Pierre Ernest, comte de Mansfeld, gouverneur général du duché de Luxembourg, accompagné de Berty, secrétaire d'État de Sa Majesté aux Pays-Bas.

Cependant le marquis de Berghes et M. de Montigny prolongeaient leur séjour à la cour de Madrid, en attendant une décision sur l'objet de leur mission. Dans les Pays-Bas, sauf le Hainaut, l'Artois, Namur et le duché de Luxembourg, on commençait à réaliser les résolutions prises dans l'Assemblée de Saint-Trond. En beaucoup de lieux on se souleva avec éclat, faisant appel au parti des hérétiques — qui se nomment en Flandre les *Gueux*, en France les *Huguenots*. — Les sectaires prirent les armes pour aller à leurs prêches. Une fois armés, ils s'abattirent sur les églises, les monastères, les abbayes, et ce fut une destruction, un ravage universels; on en saccagea

[1] L'entrevue de Duffel eut lieu le 18 juillet 1566.

[2] L'entrevue de Termonde paraît avoir eu lieu le 3 octobre; celle de Willebroeck, seulement au mois d'avril 1567, à l'époque où le prince d'Orange se sépara définitivement du gouvernement de Philippe II.

les richesses et les joyaux; on brisa et l'on renversa toutes les images des Saints; on commit, au mépris du très-saint Sacrement, des crimes si énormes et si abominables que leur énormité et leur abomination m'empêchent de les rapporter. Tout cela se fit avec une telle irrévérence, une telle insolence, que nulle nation, quelque barbare et ennemie du nom chrétien qu'elle soit, ne se permettrait un pareil mépris des choses saintes. Les hérétiques s'emparèrent de nos églises pour y prêcher leurs dogmes coupables et menteurs; ils les souillèrent d'épouvantables péchés et empêchèrent, durant de longs jours, la célébration de la messe et des autres offices divins, sur toute l'étendue du pays, sauf en cachette. Le mal fut si universel qu'il n'y eût guère de monastères, d'églises, d'ermitages, d'oratoires où les gueux ne missent la main. Si quelques saints lieux échappèrent, c'est qu'ils avaient une garde particulière pour les défendre, et parce que l'on célébrait la messe en grand secret, avec beaucoup de circonspection et que le clergé et les religieux mêmes faisaient le guet.

CHAPITRE VIII.

Ruse des conjurés pour réaliser leurs desseins. — Accord entre la gouvernante et les conjurés.

La multitude qui prenait part à ces émeutes tumultueuses et s'armait pour assister aux prêches, était si considérable que les chefs de la ligue et rébellion, personnes de valeur et d'autorité, persuadè-

rent à madame de Parme et aux autres conseillers d'État, qui étaient dévoués au service de Sa Majesté et au bien de la vraie religion, qu'il serait bon, pour éviter ces tumultes et ces séditions, pour les calmer, et faire déposer les armes, de promettre aux populations, au nom de Sa Majesté, qu'elles n'encourraient aucun châtiment pour assister aux prêches, leur laissant à cet égard toute liberté. Madame de Parme et ses fidèles conseillers entraînés par l'avis et la persuasion de ces personnages — il est naturel qu'ils eussent cette influence sur elle et les siens, — pour éviter aussi d'autres embarras pires, octroya aux gueux cette liberté par un édit dont la teneur suit :

« Moyennant les choses contenues ès-lettres d'asseurance et considéré la force et nécessité inévitable présentement régnant, Son Altesse sera contente que les seigneurs traitans l'accord avec ses gentilzhommes leur dient que en mettant eux les armes bas au peuple, ès-lieux où de fait se font les prêsches, et se contentans sans faire aucun scandale ou désordre l'on n'usera de force ni de voye de fait contre eux ès-dicts lieux, ni en alant ni en venant, tant que par Sa Majesté à l'advis des Estatz généraulx sera aultrement ordonné, avec telle condition qu'ilz n'empescheront aucunement, en quelque manière que ce soit, la religion catholique ni l'exercice d'icelle ni feront contre l'église ou les ministres d'icelle ains laisseront librement user les catholiques de leurs offices, en la forme et manière que du passé.

Fait à Bruxelles, le xxiij[e] jour de aoust 1566. »

CHAPITRE IX.

Le roi demande au duc d'Albe son avis sur les causes des troubles des Pays-Bas. — Réponse du duc.

Sa Majesté était au Bois de Ségovie quand elle reçut à la fois la nouvelle des désordres, du brisement des images et celle de la sorte de tolérance que madame de Parme avait donnée, en son nom, aux hérétiques. L'ayant communiquée au duc d'Albe, Sa Majesté lui demanda son avis. Le duc répondit que les nouveautés des Pays-Bas en étaient venues à ce point d'obliger Sa Majesté à prendre les armes pour châtier les gueux et les rebelles et en finir, puisque autrement on ne pourrait en faire justice comme il convenait au service de Dieu et à la réputation de Sa Majesté, quand même ils viendraient à résipiscence, à moins que leur soumission ne fût profonde et qu'ils ne consentissent, ce qui ne paraissait guère probable, à passer par tout ce que Sa Majesté daignerait ordonner; il ajouta que le Roi, en les châtiant par la force des armes, imprimerait la crainte et la terreur; empêcherait les autres sujets de ses royaumes et seigneuries, de conspirer, de se soulever et de prêter l'oreille aux fausses doctrines du temps, but principal à atteindre. Lui, agirait d'après cette idée, s'il devait chercher des moyens d'accommodement avec des vassaux aussi insolents; et il n'était pas le seul qui eût cette pensée; enfin, pour le cas où Sa Majesté voudrait charger un personnage d'agir en

son nom, le duc indiqua aussi les moyens qu'il fallait employer pour arriver à cette fin.

CHAPITRE X.

Résolution du roi. — Passage de l'empereur Charles V par la France, en 1539. — Trois routes peuvent être suivies. Passage de la mer de deux manières.

Sa Majesté commanda aux autres conseillers de délibérer sur le même sujet. Ceux-ci connaissant l'opinion du duc, furent du même avis[1]. Aussi Sa Majesté ordonna l'expédition d'après les idées du duc, et c'est sur ce plan qu'elle fut réalisée.

Une fois Sa Majesté résolue à prendre les armes pour châtier les conjurés, les rebelles, il eut été nécessaire et convenable que Sa Majesté pût se mettre à la tête de l'entreprise. L'empereur Charles V, son père, pour le soulèvement et la rébellion d'une seule ville des États, Gand, était allé en personne d'Espagne en Flandre, en traversant la France en poste, au risque de sa personne et de sa réputation, puisqu'il avait soutenu de longues guerres contre la France; qu'il l'avait humiliée par de nombreuses victoires, et fait son Roi prisonnier; or, en prenant cette route, l'empereur se livrait en ses mains, et lui fournissait l'occasion de le retenir prisonnier. D'après cet exemple, et comme il s'agissait de la conservation de provinces importantes qui pour lors

[1] Il faut excepter le prince d'Eboli, qui, par son opposition à son rival le duc d'Albe, opina pour la paix et la temporisation.

étaient tourmentées de pareils troubles, il y avait pour Sa Majesté une obligation bien plus impérieuse de s'y rendre en personne. On mit donc en délibération la route que Sa Majesté devrait suivre. Il s'en présentait trois : l'une par l'Océan, mer du ponent; l'autre par l'Italie et l'Allemagne; la troisième par l'Italie, la Savoie, la Bourgogne et la Lorraine; mais chacune de ces routes offrait une foule d'inconvénients tellement graves que c'était pour Sa Majesté un devoir, une nécessité, de n'en prendre aucune.

Par la mer du ponent[1], Sa Majesté pouvait s'acheminer avec une puissante flotte, ou avec un ou deux navires. Si l'on rassemblait une flotte en Espagne, c'était chose facile aux conjurés d'empêcher le débarquement du Roi et des troupes qui l'accompagneraient, en Zélande, parceque la Hollande, qui confine à ce comté, était, de toutes les provinces, la plus turbulente, et avait pour gouverneur le prince d'Orange, l'un des principaux chefs de la conjuration. Si le roi s'embarquait avec une flotte, on ne saurait dérober son départ à la connaissance des conjurés — surtout avec les espions qu'ils entretenaient; — et, en se bornant à introduire quelques troupes dans les ports de Zélande où les populations, en majorité hérétiques, étaient à leur dévotion, ils pourraient, sans difficulté, empêcher la descente du Roi, point d'une importance majeure pour eux, puisqu'ainsi ils garantiraient leurs intérêts, et grandiraient leur réputation en empêchant Sa Majesté de débarquer, alors qu'elle venait châtier leur rébellion.

[1] Océan Atlantique.

Par la même mer, le Roi pouvait se mettre en route avec un ou deux navires, et débarquer avant que les rebelles eussent avis de son arrivée. Il exposait alors sa personne aux mêmes chances que l'empereur Charles V son père, quand il traversa la France en poste, pour la rébellion de Gand; mais l'empereur ne risquait qu'un danger, le passage de la France, car, une fois entré dans les Pays-Bas, la rébellion étant concentrée dans une seule ville, toutes les autres, à l'aspect de sa personne, devaient lui offrir leurs services, et prendre les armes en son nom, pour aider à la soumission de la cité rebelle, ce qu'elles firent. Tandis que le Roi, outre les risques de la mer, des corsaires et autres dangers, venant seul et sans forces navales, courrait de plus grands dangers dès son arrivée; car les conjurés auraient plus de facilités de l'empêcher de descendre à terre; et, après le débarquement, les chances seraient encore plus incertaines, la sédition ayant gagné la plupart des provinces; car s'il y avait nombre de seigneurs, de gentilshommes, et même des provinces entières, qui, en sujets loyaux, respectaient et avaient toujours respecté le nom de Sa Majesté, les sujets dévoués étaient proportionnellement en minorité, et dans l'impuissance de réunir des forces suffisantes pour que Sa Majesté, après avoir débarqué en Zélande, pût marcher en avant, parceque les distances étaient fort longues, et qu'il fallait traverser des villes et des pays insurgés.

CHAPITRE XI.

Routes par l'Italie et l'Allemagne, — Autre route par la Savoie, la Bourgogne et la Lorraine. — Sa Majesté fait venir les vieux tercios d'Espagne et de Lombardie. — Levées de cavalerie en Lombardie, en Allemagne et en Bourgogne.

La seconde route, par l'Italie et l'Allemagne, avait pour étapes Milan, Mantoue, Trente, Inspruck, Augsbourg, Spire et Cologne. Cette route, Sa Majesté pouvait aussi la faire de deux façons, l'une avec sa cour seule, l'autre avec une armée. Avec sa cour et sans troupes, tel prince ou seigneur d'Allemagne pouvait lui manquer de respect. L'occasion y convierait, surtout qu'il venait châtier des vassaux insubordonnés; il aurait à traverser des États où les conjurés avaient des intelligences — du moins on le soupçonnait, — des États qui leur avaient promis assistance pour soutenir la rébellion; la confraternité de sectes et d'intérêts les engagerait vivement à s'opposer au passage de Sa Majesté, tous ceux qui professent ces coupables erreurs colorant leur conduite par le besoin de leur sécurité et ne cherchant qu'à satisfaire leurs désirs et leurs appétits.

La seconde alternative, c'était de s'acheminer sous la protection d'une puissante armée, avec laquelle Sa Majesté se présenterait partout comme maître et seigneur. Par ce moyen Sa Majesté qui ne voulait que réduire des vassaux révoltés, s'attirerait des ennemis beaucoup plus nombreux et plus

redoutables. Car tous les princes et seigneurs d'Allemagne, en voyant une armée approcher de leurs frontières, prendraient leurs précautions, dénonceraient leur hostilité et essayeraient de lui barrer la route, chacun sur son territoire et avec les meilleurs moyens dont il pourrait disposer. Outre ces motifs, pour que l'armée fût assez considérable et assez puissante afin d'imposer aux provinces par où il convenait de passer, il était nécessaire de lever en Allemagne la plus grande partie de l'infanterie et de la cavalerie. La plupart du temps c'est une nécessité pour toutes les grandes armées d'Europe. En y réfléchissant on se fera une idée de ce danger : Sa Majesté n'étant pas sûre des provinces qu'elle devait traverser, il lui fallait lever une armée afin de s'en assurer, et cette armée serait, pour la plus grande partie, recrutée dans ces mêmes provinces.

La troisième route passait par l'Italie, la Bourgogne et la Lorraine. Mais la Savoie était un pays difficile par ses précipices et la hauteur de ses montagnes, stérile et ne fournissant pas de subsistances; en outre, il fallait plusieurs jours pour la traverser; on n'y parviendrait pas avec une armée complète, avec des forces considérables. Si Sa Majesté s'y hasardait, les passions qu'exciterait sa présence sur toutes les frontières voisines seraient telles, il y aurait tant d'agitation, que pour maintenir le calme il faudrait une armée respectable. Or, l'âpreté des lieux, la nature des montagnes, et la disette des vivres ne s'y prêtaient point. Ces raisons que je viens de déduire étaient assez sérieuses pour que Sa Majesté ne prît aucune de ces routes.

Des trois routes, celles de la Savoie était la plus accessible pour le passage d'une armée, mais non pour Sa Majesté en personne, pour les raisons que j'ai énumérées, sans compter beaucoup d'autres dangers et inconvénients : la facilité de mettre en déroute toute armée qui s'engagerait dans ces passages étroits et ces défilés — ainsi qu'on s'en aperçut quand on y fût — la disette des vivres que l'on devrait y rassembler d'avance ou porter par convois à la suite des troupes. Sa Majesté ne voulut pas s'arrêter aux dangers de la route et à beaucoup d'autres difficultés, alors qu'il s'agissait d'obvier au plus grand danger du moment, celui des États et des villes qui s'étaient soulevés, et elle résolut d'envoyer à sa place un lieutenant qui, sur toutes les frontières qu'il longerait, inspirerait beaucoup moins d'inquiétudes que Sa Majesté. D'ailleurs le petit nombre de troupes que la stérilité et les immenses difficultés du pays permettraient de donner à ce lieutenant contribuerait à calmer ces inquiétudes. Arrivé dans le comté de Bourgogne ou le duché de Luxembourg, qui sont des États de Sa Majesté, il compléterait son armée pour entrer en Flandre, et s'emparerait même du pays, s'il le fallait, afin de s'assurer d'un port où Sa Majesté puisse débarquer avec sa flotte, quand elle voudrait venir. Pour former cette armée, Sa Majesté fit venir en Lombardie les vieux *tercios*[1] espagnols de

[1] Le *tercio* était une unité constitutive et permanente de l'armée espagnole ; c'était la réunion d'un nombre indéterminé et variable d'enseignes levées dans un même district ou province; le tercio répond à peu près à l'idée de régiment, avant que le régiment ne fut divisé en bataillons. Il était composé de piquiers et de mousquetaires; en manœuvre, les piquiers y étaient en

Naples, de Sicile, et de Sardaigne; elle commanda de porter à cent hommes les compagnies de chevau-légers de Lombardie que depuis la paix on avait réduites à cinquante; de créer deux nouvelles compagnies de chevau-légers espagnols, lesquels furent levées par D. Lope Çapata, gentilhomme de la maison de Sa Majesté, et Sancho d'Avila, châtelain de Pavie; et deux compagnies espagnoles d'arquebusiers à cheval, qui furent levées par Pedro Montagnes, châtelain de Novare, et Gonçalo Montero.

carré plein que bordait un double rang de mousquetaires. Le tercio était commandé par un mestre de camp; il portait le nom de son pays et parfois de son commandant. La formation en tercios a été introduite au commencement du XVIe siècle, dans l'infanterie wallone à la solde de l'Espagne; les anciens régiments ont été transformés en tercios et leurs colonels en mestres de camp. Voici comment s'exprime à ce sujet un contemporain de cette transformation qui ne fut pas accueillie avec faveur par les officiers wallons : « Je ne puis laisser de noter en passant comment Son Altesse, ayant reçu ordre de Sa Majesté de « réduire les colonels wallons en maistres de camp, leur cassant leurs lieutenants colonels et changeant leurs régiments « en tercios, leur ôtant la prérogative de donner les compagnies « et les dénommer à Son Altesse tels qu'ils voulaient, lequel « alors faisait despécher leur patente selon le goût et dénomination des colonels. Enfin, avec grandissime difficulté, Son « Altesse ayant obtenu de ses colonels le consentement du changement de ce pied nouveau, étant pour lors le plus ancien « colonel... Ayant avec ce même rechangement aussi rehaussé « les gages des particuliers soldats et des capitaines, leur octroyant avantage et entretènement comme entre les nations « étrangères, mais demeurant néanmoins le gage et entretènement ordinaire du colonel, tellement que par l'établissement « de ce nouveau pied, ils sont privés de leurs prérogatives anciennes, concédées par le feu Empereur Charles-Quint de « très-glorieuse mémoire, père et support de toute la soldatesque. » *Mémoires guerriers de Ch. Alex. de Croy*, p. 89.

Sa Majesté chargea en outre le colonel comte Alberic de Lodron, de lever un régiment de Hauts-Allemands de douze enseignes de 300 soldats chacune, qui se recrutèrent dans le comté de Tyrol et les environs de Constance.

Sa Majesté ordonna aussi, en Allemagne, une levée de 11,000 chevaux, que l'on tint longtemps à la solde d'attente (*Wartgeld*). Voici de quelle manière on lève, en Allemagne, de la cavalerie en Wartgeld : Le nouvel enrôlé ne quitte point sa maison, mais s'engage, par serment, à servir pour tant de mois ; on lui paie une certaine somme pour être, au second ordre, prêt à se rendre à la revue qui lui est désignée. Après le second ordre, les enrôlés reçoivent une augmentation de paie qui se nomme *Anrittgeld;* ils passent la revue, puis ils touchent la solde ordinaire allouée aux cuirassiers allemands, nommés en leur langue Schwartzreiters, c'est-à-dire cavaliers noirs, parce qu'ils portent des cuirasses, des épaulières et quelques-uns des casques noirs ; ils ont deux pistolets attachés à l'arçon de la selle ; ce sont de petites arquebuses, dont ils se servent dans la mêlée[1].

[1] Les *schwartzreiters* sont les mêmes cavaliers que plus tard on nomma *reîtes* ou *pistoliers*. Voici la description qu'en fait Loys d'Avila dans ses commentaires : « Commencent (le combat) avec leurs chevaulx légers qui sont les noirs harnatz, « ainsi appelés pour ce que les harnats qu'ils portent sont « noirs avec manches de maille et certains morions couverts ; « ils ont des pistolets d'environ deux palmes de long et des espieux dont ilz se sçavent ayder en plusieurs sortes, et quand « leurs gens de pied se trouvent en quelque dangier à l'escarmouche, ils les sçavent bien secourir, et avec les choses sus- « dictes ilz se aydent très-bien de leur artillerie. » (*Commentaires*, de Loys d'Avila. Liv. I, p. 50.) Le duc d'Albe modifia la manière de combattre de cette cavalerie. On lit dans les *Observations mi-*

Sa Majesté ordonna aussi de lever, dans le duché de Bourgogne, trois cents lances[1] de Hauts-Bourguignons, et cent arquebusiers à cheval[2], en quatre compagnies qui furent formées par François de Vergy, baron de Vergy, gouverneur du comté[3], Henri de Vienne, baron de Chevreaulx[4], Claude de

litaires de Saint-Luc « que ce duc ayant trouvé les escadrons « des reîtres trop profonds, voulut que les siens eussent le front « deux fois plus large que la profondeur. Aussi comptait-il, en « supposant que chaque cheval occupât un espace de six pas sur « deux, qu'un escadron de mille sept cents chevaux sur dix-sept » rangs occuperoit un rectangle de cent deux pas sur deux cent « quatre. »

Du reste, la principale manière de combattre de cette cavalerie était en tirailleurs « firent sortir, au secours de leurs arquebou- « siers, mille chevaulx venant en trois escadrons, le premier « pouvoit estre de cent chevaulx lesquelz venoient espars. « les autres deux venoient en leur ordre et suyvoit l'ung « l'aultre. » (*Commentaires*, de Loys d'Avila, liv. I, p. 35.)

[1] La lance qui autrefois était composée de six combattants, trois à cheval et trois à pied, ne comptait plus, depuis la réorganisation introduite par Charles-Quint qu'un homme d'armes et deux archers. Les 300 lances dont il est ici question représentaient donc 900 combattants.

[2] Les arquebusiers à cheval étaient une sorte de cavalerie légère destinée plus spécialement au service d'éclaireurs. En France, on les nommait Argoulets et en Espagne, Carabins.

[3] François de Vergy, premier comte de Champlite, seigneur d'Autrey et de Fouwens, chevalier de la Toison d'Or, fut élevé page d'honneur de Charles-Quint duquel il porta la cornette à la bataille de Mülberg, en 1547; il servit aux siéges de Metz et de Dourlens, aux entreprises de Saint-Quentin et de Ham, et à la bataille de Gravelines. Philippe II l'avait nommé, en 1560, gouverneur de la Bourgogne à la place de son oncle Claude de Vergy et il érigea sa terre de Champlite en comté. François de Vergy mourut le 5 décembre 1591, âgé de 61 ans.

[4] D'une maison considérable de la Bourgogne, fils de Guillaume de Vienne. Le baron de Chevreaulx fut plus tard colonel de 1,000 arquebusiers bourguignons, puis, par commission du

Bauffremont, seigneur de Clervaux[1], et Philibert de Montmartin, seigneur de Montmartin.

CHAPITRE XII.

La mauvaise saison empêche l'armée de se mettre en route.

Telles sont les mesures que prit Sa Majesté pour compléter l'armée dans le comté de Bourgogne et le duché de Luxembourg. On y mit la plus grande célérité possible afin de ne pas donner aux conjurés le temps de réunir leurs forces, et pour prévenir l'arrivée des secours qu'ils attendaient d'Allemagne. La saison étant déjà avancée — on entrait en hiver — et les neiges qui couvraient les montagnes et les défilés de la Savoie empêchant la jonction des troupes d'Italie avec celles qui devaient venir d'Allemagne, c'était un grand inconvénient pour compléter l'armée avec la diligence convenable, et selon le vœu de Sa Majesté; force fut d'attendre le bon temps, car les gelées, les froidures et les neiges exposaient l'armée, si elle se mettait en marche, à périr tout entière ou peu s'en faut.

31 octobre 1573, mestre de camp général de tous les gens de guerre, tant à pied qu'à cheval, Espagnols, Wallons, Allemands et autres, logés en Hollande, depuis Alckmaar jusqu'à Harlem. Il mourut pendant le mois d'août 1582.

[1] D'une branche cadette d'une des plus illustres maisons de la Bourgogne. Claude de Bauffremont était gouverneur de la Franche-Comté.

CHAPITRE XIII.

Sa Majesté demande passage au roi de France. — Le roi de France refuse de l'accorder. — Le duc d'Albe est nommé chef de l'armée. — Réflexions à ce sujet.

Pour échapper à ces difficultés, Sa Majesté avait envoyé demander au roi très-chrétien Charles IX d'autoriser le passage de ses troupes par la Provence et le Lyonnais. On calculait que l'on débarquerait les soldats dans les parages de Fréjus, près de Toulon, où l'empereur Charles V fit descendre l'infanterie italienne que lui avaient amenée les galères du prince André Doria, pour se joindre au corps qui allait entreprendre le siège d'Aix; de Fréjus, en passant par le Lyonnais, on entrerait dans le comté de Bourgogne et l'on atteindrait le même but que par l'autre route.

Le Roi de France fit répondre que dans ces deux provinces les masses étaient huguenotes; que l'annonce d'une armée étrangère les inquiéterait, et qu'elles s'opposeraient au passage. Sa Majesté répliqua que la troupe qu'elle enverrait saurait se faire jour, malgré l'opposition des habitants, et qu'elle braverait volontiers ce risque pour se garantir. A cette réplique de Sa Majesté, le Roi de France répondit une seconde fois qu'il ne pouvait absolument pas accorder le passage. En présence de ce refus, Sa Majesté ne put ni commander l'expédition, ni lui faire suivre la route de Savoie, sans attendre le printemps, saison qui permettrait la marche du détachement cantonné

en Lombardie; elle choisit pour commander et organiser l'armée destinée aux Pays-Bas, son grand majordome et conseiller d'État, D. Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, qu'elle nomma capitaine-général, et lui commanda de faire ses préparatifs. Le duc d'Albe obéit; et bien qu'il eût déjà, en tant de contrées et d'expéditions, rendu à Sa Majesté et à l'empereur Charles V son père, d'heureuse mémoire, des services nombreux et signalés, le monde considéra comme un service encore plus important de sa part, d'accepter cette périlleuse mission. Car son expérience et sa prudence lui montraient les obstacles et les dangers que présentaient la route par la Savoie et l'organisation de l'armée.

En y réfléchissant on reconnaîtra que ces dangers étaient nombreux et manifestes, sans parler de l'agitation qui régnait dans les Pays-Bas, à l'époque où le duc accepta sa mission; sans compter non plus la multitude et l'importance des forteresses de ces provinces. Certes il y avait lieu, pour le duc, de réfléchir avant d'exposer la gloire qu'il avait acquise pendant sa longue carrière militaire. La fortune n'aime point les vieux soldats; et puis s'ils viennent à essuyer un échec, le monde ne leur tient pas compte de leurs succès antérieurs et les attribue à d'heureuses chances plutôt qu'à l'habileté. Mais ces réflexions n'eurent aucun empire sur la résolution du duc d'obéir à Sa Majesté. Comme il s'agissait du service de Dieu et du Roi, de la défense de la foi, il avait la confiance que Dieu le protégerait de sa grâce et lui donnerait les forces nécessaires pour accabler ses ennemis, comme il l'avait déjà fait, aux premiers temps où

apparurent ces hérésies et ces sectes, lorsqu'il était au service de Charles V et son capitaine-général, dans la guerre d'Allemagne, en 1547[1].

CHAPITRE XIV.

Don Juan d'Acuna va en Savoie demander passage pour l'armée. — Don Antonio de Mendoça se rend en Lorraine dans le même but. — Les rebelles prennent les armes. — Les conjurés sont d'avis de ne point armer contre les gueux.

Sa Majesté ayant donc résolu que le duc et les troupes qui se trouvaient en Lombardie, traverseraient la Savoie, la Bourgogne et la Lorraine, elle envoya D. Juan de Acuna Vela à Philibert Emmanuel duc de Savoie lui demander la liberté de passage et des vivres. Philibert accéda à ces demandes. Alors Sa Majesté manda à François d'Ybarra, munitionnaire général des armées et des flottes d'Espagne, de pourvoir de munitions et de vivres chaque étape et de préparer, pour le passage de ses troupes, deux ponts de bateaux, l'un sur le Rhône et l'autre aux environs de Neuville, sur l'Ain, rivière qui sépare la Savoie de la Bourgogne. Sa Majesté paya au duc de Savoie 2100 piétons italiens, qui furent congédiés aussitôt après que l'armée eut dépassé les frontières du duché. Pour ce qui concernait la Lor-

[1] Le duc d'Albe était généralissime des armées espagnoles pendant la guerre contre la ligue de Smalkalde; le passage de l'Elbe et la bataille de Mühlberg qui termina la guerre fut un des plus brillants faits d'armes du règne de Charles-Quint, et toute la gloire en revint au duc d'Albe.

raine, il envoya demander au duc Charles le passage et des vivres. D. Antonio de Mendoça, frère du comte de la Corugna[1], gentilhomme de la bouche, chargé de cette mission, s'arrêta en Lorraine pour quelques autres devoirs et y resta, par ordre de Sa Majesté, jusqu'à ce que le duc fût arrivé à Luxembourg.

Pendant que Sa Majesté ordonnait les dispositions nécessaires pour le départ du duc et de sa gendarmerie, quand la saison le permettrait, les sectaires dans les Pays-Bas, après les soulèvements et les troubles, le brisement des images et le sac des églises, se soulevèrent ouvertement contre Sa Majesté, prirent les armes et agirent sur les serviteurs du Roi par les menaces et la contrainte. Voyant l'insolence des conjurés et des gueux, — l'espèce d'autorisation ou de tolérance que, pour éviter de plus grands malheurs, on leur avait accordée, n'ayant point arrêté leurs séditions et leurs excès; — madame de Parme, à qui Sa Majesté avait déjà envoyé l'ordre de s'armer contre eux, proposa au conseil de lever quelques troupes au nom du Roi, parce que jusqu'alors, sauf les garnisons ordinaires, elle n'avait eu d'autre infanterie que cinq ou six cents Wallons pour la garde de sa personne et de la ville de Bruxelles, sa résidence. Ces Wallons étaient, avec quelques arquebusiers à cheval, sous les ordres de Philippe de Lannoy, seigneur de Beauvoir[2].

[1] Le comte de Corugna était Laurent Suarèz Hurtado de Mendoça qui fut vice-roi de la Nouvelle-Espagne et mourut au Mexique le 29 juin 1583. C'était le frère aîné de l'auteur.

[2] Ces troupes avaient été levées dans les circonstances sui-

Les membres du conseil, complices de la ligue et rébellion, furent d'avis qu'il ne fallait faire aucune levée de troupes, disant que, si on prenait les armes, on ne pourrait les déposer tant que tous les rebelles ne seraient point châtiés; qu'il y avait à cela un grand inconvénient à cause de la multitude des coupables; que la grande effusion de sang amènerait la ruine des États et que ce désastre, qui affligerait le cœur de Sa Majesté, ne pourrait point lui paraître utile à son service. Sous ce prétexte de l'intérêt que Sa Majesté et ses serviteurs prenaient au salut de la population, ils voulaient entretenir les soulèvements et les troubles, qui leur venaient si à propos, jusqu'à ce que les secours qu'ils attendaient d'Allemagne pussent arriver pour assurer le triomphe de la rébellion, et provoquer alors un soulèvement général. Mais pendant toute la durée de ces rumeurs dans le pays, et des révoltes particulières de quelques villes, jusqu'à l'arrivée du duc, les principaux seigneurs d'Allemagne, que l'on pouvait soupçonner d'avoir le projet de leur envoyer des auxiliaires et avec qui l'on présumait que les conjurés avaient des intelli-

vantes : Après le licenciement des troupes allemandes, qui suivit la paix de Cateau-Cambresis, et le départ des soldats espagnols, le comte de Mansfeld, qui commandait à Bruxelles, décida le magistrat à voter une levée de 1,500 hommes dont un tiers serait à la solde du souverain et les deux autres tiers à la solde des habitants. Cette levée s'opéra avec rapidité ; ceux que le gouvernement soldait furent pris dans le pays wallon et mis sous les ordres de Philippe de Lannoy. Quant aux autres, la commune leur donna pour chefs le vicomte de Bruxelles seigneur de Liedekerke et messire Florent de T'Serclaes. Les arquebusiers à cheval, au nombre d'une centaine, étaient commandés par le sire d'Estambruges.

gences, furent occupés chez eux par des embarras domestiques, et ne purent songer à envoyer leurs troupes au dehors[1].

CHAPITRE XV.

La gouvernante lève des troupes. — Révolte des villes. — Noircarmes défait les insurgés.

Malgré l'autorité et le nombre des conseillers qui exprimèrent cette opinion, madame de Parme ne voulut pas suivre d'autre avis que le sien et de ceux qui, en sujets loyaux, ne désiraient que le bien de Sa Majesté. Les affaires étaient tellement envenimées que si l'on n'armait pas, il pouvait surgir de grands dommages et de grands dangers. Partant, on ordonna de lever deux régiments de Bas-Allemands dont les hommes, en grande partie, furent recrutés dans le pays même; on leur donna pour colonels

[1] Dès que Philippe II avait appris les dévastations commises par les hérétiques, il avait autorisé la gouvernante à lever le nombre de gens de guerre dont elle pourrait avoir besoin pour empêcher les prêches. (Lettre du 31 juillet 1566.) Quelques jours après, il l'avait chargée de retenir en *wartgeld*, 3,000 chevaux et *d'apercevoir* (engager) 10,000 piétons allemands. (Lettre du 13 août). Le 3 octobre il lui réitera cet ordre. Un peu plus tard, il prescrivit la levée des piétons qui étaient *aperçus* (Lettre du 25 novembre) et au mois de mars 1567, il donna de nouvelles instructions à la gouvernante pour qu'elle retint en *wartgeld* et aperçût encore en Allemagne 5,000 chevaux et 10,000 piétons. (Lettres du 30 décembre 1566 et du 13 mars 1567.) *Rapport de M. Gachard sur les archives de Simancas*, introduction à la *Correspondance de Philippe II.*)

Jean de Ligne, comte d'Arenberg[1], qui ne leva que cinq enseignes, et Charles de Brimeu, comte de Meghen[2], qui complèta son régiment à dix enseignes. On résolut aussi la formation de deux autres régiments de Hauts-Allemands, sous les colonels comte Philippe d'Eberstein[3] et Bernard de Schauwenburg, qui recrutèrent leurs soldats dans le comté de Ferrette, le Rheingau et sur le territoire de Francfort. En même temps on pourvut à l'organisation de trois régiments d'infanterie wallone de six compagnies, de 200 hommes chacune[4]. Leurs colonels furent Gilles de Berlaimont, seigneur de Hierges[5],

[1] Jean de Ligne, comte d'Arenberg, seigneur de Barbançon, etc., gouverneur et capitaine général de Frise, Groninghe, Over-Yssel et Lingen. Il était chevalier de la Toison d'Or et capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes des ordonnances C'était lui qui avait commandé les bandes d'ordonnance à la bataille de Saint-Quentin.

[2] Charles de Brimeu, comte de Meghen, seigneur d'Humbercourt, chevalier de la Toison d'Or, avait d'abord été gouverneur lieutenant et capitaine général du Hainaut et ensuite gouverneur et capitaine général de la Gueldre et du comté de Zutphen. Il était en outre capitaine d'une compagnie d'ordonnance de 40 hommes d'armes; il quitta cette compagnie en 1570 pour prendre celle du prince d'Orange, laquelle était de 50 hommes d'armes.

[3] Otto, comte d'Eberstein, cadet de la maison de Bade. Il fut tué au siége d'Anvers par les Espagnols mutinés, le 4 novembre 1576.

[4] Ce furent les premiers régiments wallons; ils formèrent le noyau de cette vaillante infanterie qui pendant plus d'un siècle régna en quelque sorte sur tous les champs de bataille.

[5] Gilles de Berlaimont, baron de Hierges, fils aîné de Charles de Berlaimont, chevalier de la Toison d'Or. Il devint successivement stadhouder de Frise (1572), de Gueldre, de Hollande (1574), de Zélande et de la province d'Utrecht; grand-maître de l'artillerie, chef d'une compagnie d'ordonnance, en 1574, en

Jean de Croy, comte de Rœulx[1], et le comte Charles de Mansfeld[2].

A l'époque où l'on ordonnait ces levées, la révolte contre Sa Majesté se déclara, ou plutôt s'était déjà déclarée à Tournay en Tournésis, à Valenciennes dans le comté de Hainaut, à Anvers, à Bois-le-Duc, à Maestricht, en Brabant, et à Groningue dans la seigneurie de Frise. Madame de Parme et son conseil examinèrent sur laquelle de ces villes il convenait de diriger les premières attaques. On se décida pour Tournay, qui était une des places les moins fortes; on devait ensuite réduire Valenciennes. La gouvernante chargea Philippe de Sainte-Aldegonde, seigneur de Noircarmes[3] d'aller assiéger ces deux villes.

remplacement de Charles de Brimeu, comte de Meghen. Le baron de Hierges, dit de Thou, était un homme d'un courage élevé et qui s'était fait une brillante réputation militaire. Tous les historiens sont unanimes à louer son courage, sa valeur, ses talents militaires. (Strada — Bentivoglio — Hooft — Van Metteren.) On doit lui reprocher malheureusement la duplicité avec laquelle il agit envers les États-généraux. (Van Wyn) Il mourut en 1579, d'un coup d'arquebuse, au siége de Maestricht.

[1] Jean de Croy comte de Rœulx, seigneur de Beaurain, fils d'Adrien de Croy, chevalier de la Toison d'Or. Il fut gouverneur de Tournay en 1567, en remplacement de Montigny. Il devint plus tard gouverneur et capitaine général de la Flandre et eut le commandement de la bande d'ordonnance que son père avait eue. Le comte du Rœulx fut un des généraux distingués de son temps; il fit en 1576 le siége du château de Gand. Après sa mort, sa bande d'ordonnance fut donnée à son frère Eustache de Croy.

[2] Charles prince de Mansfeld, fils de Pierre-Ernest de Mansfeld, fut un des meilleurs généraux de l'époque. Il entra en France en 1593 pour secourir la ligue; commanda les armées impériales en Hongrie et mourut le 14 août 1595.

[3] Il était lieutenant capitaine général et grand-bailli du Hai-

Il partit de Bruxelles pour lever des troupes dans le comté de Hainaut, et là il apprit qu'à Lannoy, pays de Lille, s'étaient rassemblés, avec seize enseignes, plus de quatorze mille gueux, gens des environs qui projetaient de pénétrer dans Valenciennes[1]. Sainte-Aldegonde calculant qu'il serait avantageux de les disperser avant qu'ils n'eussent grossi leur nombre et leurs forces, résolut d'aller les combattre. Il partit donc nuitamment de Condé — à neuf lieues de Lannoy, — avec le corps qu'il avait rassemblé, c'est-à-dire huit enseignes d'infanterie wallone, et trois cents hommes d'armes[2]. Il fit tellement diligence, que dès le lendemain au soir[3] il se trouva en présence de ces gueux, les mit en déroute et leur tua de quinze cents à deux mille hommes[4]. Reprenant

naut, gouverneur de Valenciennes et de Tournay, chef des finances, etc. Il obtint en 1570 la compagnie de 40 hommes d'armes qu'avait possédée Jean de Berghes. Il resta constamment fidèle à la cause de Philippe II et se distingua dans plusieurs combats. Il fut dangereusement blessé au siége de Harlem en 1573 et mourut à Utrecht, l'année suivante.

[1] Il y a ici quelqu'exagération. Le nombre des sectaires rassemblés à Lannoy ne paraît pas avoir dépassé 3,000. C'était une troupe sans ordre ni discipline, elle se composait de paysans armés de fourches et de quelques vieux soldats mal armés. Son chef était un serrurier. (Pontus Payen. Ms.)

[2] D'après Chapuys il y avait de plus 200 arquebusiers à cheval dans le corps de Noircarmes.

[3] Le 29 décembre 1566.

[4] Cette relation du premier combat livré dans les Pays-Bas pour la cause de la liberté religieuse n'est pas très-exacte ou du moins elle est incomplète. Sainte-Aldegonde, qui était gouverneur de Valenciennes, avait reçu l'ordre de combiner son mouvement avec Maximilien de Rassenghien qui était gouverneur de Lille; mais ce dernier, informé qu'une troupe de calvinistes, conduite par Ambroise Corneille, était sortie d'Armentières,

ensuite la direction de Tournai, il entra dans le château qui tenait pour Sa Majesté, parce que, aux premiers symptômes de la révolte, le lieutenant du gouverneur Montigny[1] avait demandé du secours; madame de Parme lui envoya M. de Beauvoir, qui entra dans le château et renforça la garnison.

CHAPITRE XVI.

Tournay et Valenciennes se soumettent. — M. de Noircarmes se rend à Maestricht et à Bois-le-Duc. — Le comte de Meghen poursuit Bréderode à Vianen. — Groningue se soumet. — Deux mille gueux sont défaits à Austruwel par M. de Beauvoir.

M. de Noircarmes étant maître du château, les bourgeois firent leur soumission, et la ville reçut une garnison. De là, M. de Noircarmes marcha sur Valenciennes avec vingt-huit enseignes d'infanterie wallone : huit de son régiment recruté en Hainaut, et celles des régiments de M. de Hierges et du comte Charles de Mansfeld[2]; quinze cents hommes d'armes

n'attendit pas Noircarmes; il se mit à la tête de 600 hommes d'infanterie et de 50 arquebusiers à cheval, joignit les calvinistes au village de Waterlos, les dispersa et en brula 400 qui avaient cherché un refuge dans le clocher du village.

[1] Le lieutenant du gouverneur était Jean de Chasteler, seigneur de Moulbaix qui, insulté par la populace, avait dû évacuer la ville et se retirer dans le fort. C'est le 2 janvier 1567 que Sainte-Aldegonde entra dans Tournay.

[2] Il doit y avoir ici une erreur : les régiments de MM. de Hierges et de Mansfeldt étaient chacun de 6 enseignes qui, réunies aux 8 enseignes de M. de Noircarmes, ne donnent que 20 et non 28 enseignes.

des bandes d'ordonnance[1] et vingt-une pièces d'artillerie, que conduisait Jacques de la Cressonnière, sieur de la Cressonnière, gouverneur et châtelain de Gravelines[2]. Il cerna la ville, la canonna pendant deux jours et demi, au bout desquels des parlementaires vinrent le trouver. Mais il ne voulut rien entendre que les assiégés ne se rendissent à la discrétion de Sa Majesté. Ils se soumirent et lui livrèrent la ville[3]. Après y avoir laissé garnison, M. de Noircarmes retourna à Bruxelles. Madame alors lui commanda de marcher sur Maestricht et Bois-le-Duc; il le fit, et amena la soumission de ces deux places. Ce succès étant connu de madame de Parme, elle lui donna commission d'aller en Hollande se joindre au comte

[1] Les bandes d'ordonnance, créées anciennement par Charles le Téméraire et reconstituées par Charles-Quint, étaient considérées comme la meilleure cavalerie de l'Europe. Elles avaient été instituées spécialement pour défendre les Pays-Bas, mais on les vit souvent prendre part aux guerres extérieures. Elles étaient habituellement au nombre de 15, et présentaient un effectif total de 3,000 chevaux. Cinq bandes étaient de 50 hommes d'armes et 100 archers, cinq étaient de 40 hommes d'armes et 80 archers, les cinq autres n'avaient que 30 hommes d'armes et 60 archers; mais comme chaque homme d'armes avait trois chevaux, on voit qu'une compagnie de 50 hommes d'armes présentait en réalité un effectif de 250 chevaux. L'auteur dit qu'il y avait dans l'armée de Noircarmes 1,500 hommes d'armes, voulant probablement indiquer 1,500 chevaux, car les quinze bandes réunies ne présentaient qu'un effectif de 600 *hommes d'armes*.

[2] Jacques de la Cressonnière fut maître de l'artillerie. En 1570 il obtint le commandement de la bande d'ordonnance de Floris de Montmorency et fut tué au siége de Harlem en 1573.

[3] La ville de Valenciennes fit une résistance très-énergique et ne se rendit point en quelques jours, comme on pourrait le croire par le récit de l'auteur. Investie dans les premiers jours de janvier 1567, elle ne se rendit que le 23 mars.

de Meghen, qui, avec son régiment, avait reçu l'ordre de poursuivre M. de Bréderode; ce dernier avait réuni de quatre à cinq mille hommes, non contre Sa Majesté, laissait-il entendre, mais comme une protection dans ces temps de bruit et d'alarmes; c'était pour la garde et sûreté de ses places, nommément de Vianen, qu'il avait commencé à fortifier. Son véritable dessein, ainsi qu'on le comprit plus tard, était, avec ces troupes et les renforts qu'il pourrait y joindre, de s'emparer d'Amsterdam, ville maritime, position très-importante pour devenir maître de toute la province; car la ville était fort riche, et son port abritait une multitude de navires. Mais le comte de Meghen ne lui en laissa pas le loisir : il le fit sortir de Vianen, le poursuivit et l'obligea à prendre la mer dans les environs d'Amsterdam, d'où il passa dans le Waterland, ayant toujours le comte sur ses talons, jusqu'à Medemblick. Pendant qu'il se préparait à reprendre ses vaisseaux, Meghen lui tua plus de cinq cents hommes[1] et plusieurs barques de ces gueux, qui fuyaient vers l'Allemagne, furent encore prises par les soldats du comte d'Arenberg. Madame avait ordonné à ce seigneur de se rendre dans la Frise, qui était une province de son gouvernement, et d'y conduire cinq enseignes de son régiment, pour faire rentrer Groningue dans le devoir; cette ville se rendit aussitôt.

[1] Bréderode se réfugia chez son beau-père le comte de Schauenbourg. Là, miné par le chagrin et, paraît-il, par les excès, il mourut le 15 février 1568, à l'âge de 35 ans, ne laissant qu'un fils naturel qui fut tué au siége de Harlem, en 1572.

Entretemps on faisait publiquement à Anvers des levées de soldats[1]. Les faubourgs étaient le lieu de rassemblement. A cette nouvelle, madame de *Parme* manda au prince d'Orange, gouverneur de la ville, d'y mettre ordre. Celui-ci voulant avoir l'air de faire son devoir, ordonna aux capitaines et aux soldats de sortir de la ville et des faubourgs, bien certain que leur nombre irait toujours en croissant, et partant, qu'il serait difficile d'en venir à bout. Aussi madame de Parme ordonna-t-elle à M. de Beauvoir et à Valentin de Pardieu, seigneur de la Motte, capitaine d'infanterie wallone, d'aller avec six cents Wallons[2] disperser ce rassemblement, qui pouvait bien être de deux mille personnes. Sur l'avis qu'ils en reçurent, les gueux se retirèrent à Austruweel, village facile à fortifier, protégé d'un côté par l'Escaut et de l'autre par des lagunes et des marais; ce qui n'empêcha point M. de Beauvoir, conduit par de bons guides, de les surprendre[3]. Le bruit de cette attaque ayant été entendu à Anvers, une masse de gueux se rassembla dans les rues, les armes à la

[1] Ces levées se faisaient par Adolphe Vander Aa, Pierre d'Andelot, Jean de Marnix et plusieurs autres des gentilshommes confédérés.

[2] Les troupes de Philippe de Lannoy se composaient de 300 arquebusiers de la garde de la gouvernante, une enseigne de gens de pied de la garnison de Lierre, deux compagnies du régiment wallon du comte d'Egmont, lesquelles étaient commandées par le capitaine Pardieu de La Motte, ainsi que les bandes d'ordonnance du comte d'Arenberg et du baron de Berlaimont. En outre, Hans de Grave, prévot des maréchaux de Brabant, accompagnait Lannoy avec 500 chevaux. (Lettre de la duchesse de Parme à Philippe II, du 16 mars 1567.)

[3] Le combat d'Austruweel eut lieu le 13 mars 1567.

main, pour courir au secours de leurs frères d'Austruweel. Leur foule était si considérable que le magistrat, redoutant les dangers qui en pouvaient résulter, suivit le conseil de Thierry de Brecht, et fit rompre le pont de la Porte neuve d'Austruweel[1]. Cette opération terminée, on dit aux Calvinistes de l'intérieur qu'ils feraient mieux de nommer des chefs, afin de marcher en meilleur ordre. Pour procéder à ce choix, ils eurent une assemblée sur la place de Meir, et là ils apprirent la déconfiture des gens d'Austruweel, et la mort du Sr de Toulouse leur chef[2]. Cette nouvelle provoqua une agitation furieuse et les révoltés exigèrent des concessions sur le libre exercice de leur fausse religion.

CHAPITRE XVII.

Union des catholiques et des martinistes contre les calvinistes. — Le prince d'Orange se retire en Allemagne. — Le comte de Mansfeld est nommé gouverneur d'Anvers.

Le prince d'Orange, surpris d'un résultat contraire à son attente, en voyant la défaite des gueux, tâcha de les calmer par de bonnes paroles. Ils n'y répondirent qu'en l'accusant de la mort de leurs frères et de leurs amis; ils poussèrent même l'arrogance à tel point, que l'un d'eux lui appuya un pistolet sur la gorge, ce qui l'obligea à la retraite, et l'engagea à

[1] C'était le magistrat d'Anvers qui avait résolu, de concert avec le prince d'Orange et le comte de Hooghstraeten, de faire rompre ce pont.

[2] Jean de Marnix.

tenter d'apaiser le tumulte par un autre moyen. Il fit publier, à son de trompe, que tous les catholiques, tous ceux qui avaient à cœur le bien et la conservation de la ville, tous ceux enfin de la confession d'Augsbourg eussent à se réunir sur la place d'Oever, près de la Monnaie[1]. Les bourgeois catholiques accoururent les premiers à l'appel; autour d'eux vinrent se grouper les Martinistes de la confession d'Augsbourg, et les Osterlins, formant un corps de quatre cents cavaliers, nombre capable non-seulement de se défendre contre les Calvinistes, mais de les battre, bien qu'ils fussent maîtres de l'arsenal, et qu'ils eussent braqué plusieurs pièces aux débouchés des rues.

D'autre part, les nations étrangères, Espagnols, Italiens et Portugais, craignant que les bourgeois ne s'entendissent pour tomber sur eux et saccager leurs maisons, prirent les armes et se massèrent dans la rue Kipdorp, près de la place de Meir. Ainsi toute la ville était armée, et l'on avait à craindre une grande effusion de sang. Pendant deux jours des messagers de paix s'entremirent entre les deux partis, et circulèrent sans danger, par une sorte de trève tacite; enfin, l'effervescence s'éteignit, sans que personne eut été seulement blessé[2].

Le prince d'Orange s'apercevant que l'adhésion des Luthériens aux Catholiques — à laquelle jusqu'a-

[1] Place du Rivage.

[2] Le prince d'Orange donna, dans cette circonstance critique, une grande preuve de sagesse, de modération et d'intrépidité; c'est à lui qu'Anvers dût d'être préservée de la dévastation et du pillage.

lors il ne s'était pas attendu, — ferait la loi aux Calvinistes dont il favorisait la prépondérance; perdant aussi l'espoir de se rendre maître de Middelbourg et de Flessingue, places importantes où l'on supposait qu'il avait noué des intelligences, prit le parti de se réfugier en Allemagne. D'ailleurs il voyait la plupart des villes se soumettre, et, dans ces circonstances, les troupes que lui et les autres conjurés espéraient tirer d'Allemagne ne pouvaient arriver. Il croyait aussi que, rassuré par les apparences d'une paix trompeuse et par la facile soumission des villes, Sa Majesté n'exécuterait pas son projet d'envoyer une armée, et ordonnerait au duc de différer son départ. Par là, les confédérés pourraient attendre des circonstances plus favorables à leurs desseins. Mais ayant au contraire reçu la nouvelle que le duc était en marche avec ses troupes, le prince d'Orange et les autres rebelles sortirent d'Anvers et se réfugièrent en Allemagne[1]. Madame de Parme envoya le comte Pierre de Mansfeld dire aux habitants d'Anvers, qui jusque là n'avaient pas voulu admettre de garnison, que, s'ils refusaient aux troupes de Sa Majesté l'entrée dans leurs murs, elle enverrait une armée contre eux. Ils se soumirent et reçurent seize enseignes d'infanterie wallone, sous les ordres du comte Pierre de Mansfeld, que madame nomma gouverneur de la place.

[1] Le prince d'Orange quitta Anvers le 11 avril 1567. Depuis longtemps déjà sa conduite avait donné de la méfiance à la gouvernante; il avait positivement favorisé sous main la rébellion, sans vouloir se déclarer ouvertement; il avait refusé le renouvellement du serment qui avait été réclamé de tous les chevaliers de la Toison d'Or. De son côté, la duchesse de Parme

CHAPITRE XVIII.

Réflexions de l'auteur.

Il pourra sembler à plusieurs de mes lecteurs que, pour un si long espace de tems rempli de tant d'événements qui se sont écoulés depuis le départ de Sa Majesté jusqu'à l'arrivée du duc, mon récit a été trop court. Mais mon unique but est d'écrire avec la rapidité que permet mon amour de la vérité, la guerre que le duc d'Albe a soutenue contre les rebelles qui, fugitifs de ces États, ont voulu y rentrer par la force; j'ai commencé par exposer les faits nécessaires à l'intelligence des causes qui ont motivé son arrivée et celle d'une armée, sans m'attacher scrupuleusement à la succession des temps. D'autres, à qui cette tâche sera confiée, s'astreindront à plus d'exactitude; ils donneront les noms des seigneurs et gentilshommes qui, pleins de zèle pour la vraie religion catholique, loyaux serviteurs et sujets fidèles du roi notre seigneur, l'ont servi dans cette rébellion; ils travailleront avec soin et ardeur, ne négligeront aucun détail, et, mieux que moi, sauront élever leur style à la hauteur du sujet.

avait pris plusieurs mesures importantes dans son gouvernement de Hollande sans le consulter. En quittant Anvers, il donna sa démission de toutes ses charges dans les Pays-Bas. Les troupes de Mansfeld entrèrent à Anvers le 26 avril.

LIVRE II.

CHAPITRE PREMIER.

Le duc d'Albe part de Madrid. — Il débarque à Gênes. — L'auteur est envoyé à Rome près du pape. — Dénombrement de l'infanterie espagnole. — Dénombrement de la cavalerie.

Le duc d'Albe quitta Madrid pour aller baiser les mains de Sa Majesté à Aranjuez, le 15 avril 1567. Après être demeuré au château jusqu'au 17, il partit pour s'embarquer à Carthagène, où se trouvait le prince Jean André Doria, général de l'escadre génoise du Roi notre maître, avec trente-sept galères venues de Gênes par ordre de Sa Majesté, afin de servir au transport du duc et de ses troupes. Ces galères prirent quinze enseignes de nouvelles levées d'infanterie espagnole; et à Tarragone, elles en prirent deux autres, en tout dix-sept, que Sa Majesté destinait à remplacer, dans les garnisons, les vieux tercios de Naples, de Sicile, de Sardaigne et de Lombardie, désignés pour l'expédition. Le duc s'embarqua le 10 mai à Carthagène[1]; en mer, il ressentit quel-

[1] Ce fut à Carthagène, où il arriva le 25 avril, que le duc d'Albe reçut sa patente de capitaine général et les instructions de Philippe II. Sa susceptibilité paraît avoir été offensée de ce

ques accès de fièvre, ce qui l'obligea à s'arrêter quatre jours à Nice avec quatre galères, laissant les autres aller à Gênes déposer l'infanterie. Des dix-sept enseignes, quatre complétèrent le tercio de Sardaigne, destiné aux Pays-Bas, les treize autres demeurèrent dans les places de la Lombardie. De Nice, le duc partit pour Gênes, où il arriva le 27 ; il y fut retenu par quelques affaires relatives à sa mission et par son indisposition compliquée d'un accès de goutte. Après quelques jours, il partit pour Alexandrie de la Paille[1], où D. Gabriel de la Cueva, duc d'Albuquerque, gouverneur et capitaine-général de l'État de Milan, vint le saluer[2]. De ce lieu il m'envoya à Rome traiter, avec Pie V, qui alors occupait le siége pontifical de l'église de Dieu, différents points relatifs à l'expédition qu'il allait entreprendre dans les Pays-Bas par l'ordre de Sa Majesté et qui était d'une si haute importance pour la vraie religion catholique, apostolique et romaine[3]. Il donna

que son souverain crut devoir lui adresser des ordres aussi minutieux, à lui qui pendant sa longue carrière, avait donné tant de preuves de dévouement. (*Correspondance de Philippe II*, t. I, p. 530.) L'auteur semble se tromper en fixant au 10 mai le départ du duc. Ce départ eut lieu le 2 mai.

[1] Alexandrie, aujourd'hui la plus forte place du Piémont, était désignée autrefois sous le nom d'Alexandrie de la Paille, parce que ses remparts étaient alors en torchis.

[2] L'État de Milan appartenait à la couronne d'Espagne depuis que Charles-Quint, à la mort de François Sforce, en avait donné l'investiture à son fils Philippe II.

[3] On ne sait pas quel fut l'objet réel de cette mission. D'après l'historien du duc d'Albe, Bernardino de Mendoça devait assurer le Saint-Père du profond respect du duc et lui protester en même temps qu'il allait tout tenter pour rétablir la religion catholique aux Pays-Bas. (*Histoire de Ferdinand Alvares de Tolède, premier du nom, duc d'Albe*. Paris, 1698.)

l'ordre de faire sortir les troupes des quartiers; d'en passer la revue avant de prendre le chemin du Piémont et de les réunir à Saint-Ambroise où étaient établis les magasins de munitions et de subsistances. Ce lieu est au pied des Alpes qui séparent l'Italie de la France et de l'Allemagne, et portent le nom d'Alpes Rhétiennes. Le nombre des troupes présentes à la revue était de dix-neuf enseignes du tercio de Naples, donnant un total de 3,230 soldats; mestre de camp Alonzo de Uloa; dix enseignes du tercio de Sicile, qui comptait 1,620 soldats; mestre de camp Julian Romero; dix du tercio de Lombardie, donnant 2,200 soldats, mestre de camp don Sanche de Londono; dix du tercio de Sardaigne, avec les quatre de recrue qu'on y avait jointes, 1,728 soldats, mestre de camp don Gonçalo de Bracamonte; total 49 enseignes d'infanterie, c'est-à-dire 8,780 Espagnols. Le duc ordonna de répartir entre ces enseignes quinze mousquetaires par compagnie: disposition fort utile à la guerre, et qui devait produire de bons effets, comme on le verra par la suite[1]. C'est une arme que jusqu'alors la mi-

[1] Ce fut là une heureuse innovation dont le duc d'Albe avait constaté les excellents résultats à la bataille de Pavie. L'on ne se servait des mousquets, qui étaient fort lourds, que pour la défense des places. Le soldat l'appuyait d'un bout sur le parapet et de l'autre sur une espèce de machine de bois composée de trois pieds qui aboutissaient, par en haut, à un morceau de bois très-étroit qui composait un triangle et sur ce morceau de bois étaient deux coins de fer ou de bois qui maintenaient la crosse du mousquet. Le duc d'Albe avait mis depuis peu ces pesantes armes sur l'épaule du soldat. Pour lui donner plus de facilité à tirer, il inventa ces fourchettes dont, par la suite, on s'est servi dans toutes les armées. Il est à remarquer que le mot *mousquet*

lice espagnole n'employait pas, si ce n'est dans les places que le Roi notre seigneur occupe en Barbarie. Dans les combats qui furent livrés dans cette contrée, et auxquels j'assistai, je me souviens que des soldats ont fait usage de ces armes en campagne.

La cavalerie se composait de cinq compagnies de chevau-légers espagnols, de cent *salades*[1]; trois d'Italiens; deux d'Albanais, d'un chiffre égal, et deux d'arquebusiers espagnols à cheval; en tout, 1,200 cavaliers.

CHAPITRE II.

Entrevue du duc de Savoie et du duc d'Albe. — Disposition que le duc donne à l'armée. — Considérations sur les difficultés du passage par la Savoie.

La revue ayant été passée le 2 de juin, le duc ordonna que les troupes se rendissent, suivant les dispositions arrêtées, au rendez-vous de Saint-Ambroise; lui, partit pour Asti, où il fut ressaisi par la fièvre et par sa dernière indisposition. Il fut donc obligé d'y séjourner plus longtemps qu'il n'aurait voulu. Dès qu'il se sentit un peu soulagé et quoiqu'il fût encore trop faible pour un voyage qui devait être long et laborieux, le duc résolut, vu l'importance de la célérité, de quitter Asti le 15 de juin; il

est espagnol et signifiait indifféremment arquebuse et acquebutte.

[1] On appelait *salades*, les soldats de cavalerie porteurs d'un certain casque avec couvre-nuque et masque.

passa par Turin, où le duc de Savoie[1] vint le trouver. Delà, il gagna Saint-Ambroise, où devait avoir lieu le rassemblement de toute l'armée. St-Ambroise est au pied des Alpes, sur le versant italien, où les pentes sont moins rapides; il ferme l'entrée du passage du Mont Cenis. On dit qu'Annibal fut le premier qui franchit ce passage, quand il mena une armée d'Espagne en Italie contre les Romains et qu'il se fraya un chemin en faisant de grands feux, et en versant ensuite une grande quantité de vinaigre, pour briser les rochers avec moins de temps et plus de facilité[2]. D'autres personnes sont d'opinion qu'il choisit pour passage, le Saint-Gothard en Suisse, à la droite du Mont Cenis, en venant du

[1] Philibert Emmanuel, qui avait été gouverneur des Pays-Bas. Le traité de Cateau-Cambrésis, conclu en 1559, l'ayant fait rentrer en possession d'une partie de ses États, il fut remplacé par la duchesse de Parme.

[2] On doit pardonner à Bernardino de Mendoça d'ajouter foi à une fable que les historiens les plus sérieux de l'antiquité ont accueillie (Cornelius Nepos, Plutarque, Tite-Live, etc.) et que, bien des modernes ont cherché à vérifier. Si Annibal s'est servi de vinaigre pour franchir les Alpes ce fut sans doute en en distribuant à ses soldats pour le mêler avec l'eau de neige. On ne s'entend pas encore aujourd'hui sur le point où l'armée punique franchit le sommet des Alpes; on a beaucoup discuté; Napoléon lui-même est intervenu dans le débat et a voulu clore cette discussion dans laquelle, disait-il, on déraisonne depuis des siècles. Récemment on a indiqué un autre passage qui n'est ni le grand ni le petit Saint-Bernard, ni le mont Genève, c'est le col de la Croix près des sources du Pô (Vr *Mémoires de la Société Archéologique de Grenoble*), mais ce système a été détruit (Vr *Spectateur militaire français* de 1844, p. 549). M. Walckenaer a soutenu, avec l'autorité de sa haute érudition, qu'Annibal avait passé par le mont Genève comme Bellovèse, mais le passage par le mont Cénis est celui qui semble s'accorder le mieux avec le récit de Polybe.

Piémont. D'autres enfin lui font franchir le Saint-Bernard. Arrivé à Saint-Ambroise, le duc régla l'ordre de la marche. En voyant cet ordre on comprendra mieux les difficultés, les embarras et les dangers que cette route présentait. Malgré la faiblesse de l'armée, il fut nécessaire de la partager en trois corps : avant-garde, bataille et arrière-garde, la bataille venait chaque jour occuper la place abandonnée par l'avant-garde; elle y était à son tour remplacée par l'arrière-garde. Le duc marchait, au premier corps, avec le tercio de Naples d'Alonzo de Uloa, trois compagnies de chevau-légers italiens, et les deux compagnies d'arquebusiers à cheval espagnols. Don Ferdinand Alvarez de Tolède, prieur de saint Jean, fils du duc, général de la cavalerie, marchait avec la bataille, qui était composée du tercio de Lombardie de don Sanche de Londono; de quatre compagnies de chevau-légers espagnols, et des munitions. L'arrière-garde était conduite par Ciappin-Vitelli, marquis de Cetone[1], soldat expéri-

[1] Il avait servi d'abord Côme de Médicis, grand duc de Toscane. C'était, dit-on, un homme si prodigieusement gros qu'il fallait qu'il se fît bander le ventre pour marcher et comme il était grand mangeur et passait pour athée, les protestants flamands lui firent cette épitaphe :

O Deus omnipotens, crassi miserere Vitelli
Quem mors præveniens non finit esse bovem.
Corpus in Italia est, tenet intestina Brabantus
Ast animam nemo. Cur? Quia non habuit.

On lit dans la vie du prince d'Orange par du Maurier que Vitelli avait un ventre si proéminent qu'il fallait échancrer la table où il mangeait, mais qu'à force d'user de vinaigre dans ses viandes, il devint si maigre que sa peau lui servait de manteau pour s'envelopper !

menté qui avait toujours servi Sa Majesté dans de nombreuses campagnes; elle se composait des deux tercios de Julian Romero et de don Gonçalo de Bracamonte, de Sicile et de Sardaigne et de deux compagnies de chevau-légers Albanais[1].

L'armée ainsi partagée, mit quatorze jours pour traverser la Savoie, et pour arriver à Honfleur, première place de la Bourgogne. On peut dire avec raison que peu d'armées ni de troupes ont fait une aussi longue marche, en traversant de nombreuses positions où elle se trouvèrent à la merci d'un petit nombre d'ennemis. Si la route avait été interceptée un seul jour — et la chose était facile en beaucoup d'endroits — toute l'armée périssait de faim, car les étapes n'étaient approvisionnées que pour une nuit. Il eût été difficile, du reste, d'amasser de plus abondantes provisions, car le pays était complétement stérile et déjà on avait dû y amener, par convois, les subsistances de plusieurs jours. Le chemin difficile et étroit suivait une vallée profonde, sur les bords de l'Arve, cours d'eau assez faible à sa naissance, mais qui ne tarde pas à se joindre à l'Isère, dont il prend le nom, et gagne alors assez d'eau pour qu'on soit forcé de le franchir sur un pont. Les deux chaînes qui forment la vallée ont une si grande hauteur que la vue se fatigue presque à les regarder; elles sont tellement raides et escarpées, que si le débouché avait été fermé, on n'aurait pu en sortir à moins de revenir en arrière.

[1] Il est à remarquer qu'il y a une compagnie de chevau-légers espagnols qui n'est pas renseignée dans cette énumération.

CHAPITRE III.

L'armée traverse la Bourgogne et la Lorraine. — Le roi de France garnit sa frontière. — Le duc arrive à Thionville. — Excellente discipline de l'armée espagnole.

En Bourgogne, on se réunit aux quatre compagnies que Sa Majesté avait fait lever, au nombre de quatre cents chevaux; delà, l'infanterie et la cavalerie tout entière, chaque régiment conservant son rang, avant-garde, corps de bataille ou arrière-garde, mirent douze jours pour arriver à Fontenay, première place de la Lorraine.

Aussi longtemps que le duc, avec sa petite armée, traversa la Bourgogne et la Lorraine, en longeant la frontière de France, le roi très-chrétien fit marcher sur son territoire quantité de gendarmerie et d'infanterie, marquant les mêmes étapes. En même temps il leva six mille Suisses, afin de se trouver également en force, voyant que Sa Majesté envoyait cette armée aux Pays-Bas. Cette levée lui fut d'un grand avantage, dans une circonstance dont je parlerai bientôt; mais si de pareilles démonstrations se faisaient pour le peu de soldats que le duc conduisait, on pourra juger de l'agitation qui se serait produite si Sa Majesté elle-même eût accompagné l'expédition. Ceux de Genève firent aussi des préparatifs et des levées d'hommes; ils en garnirent la ville et les environs, tout le temps que les Espagnols furent dans leur voisinage. Les cantons suisses prirent également

leurs précautions et mirent sur pied un grand nombre d'enseignes, sans compter les relations qu'ils nouèrent avec les sectaires des autres cantons, des contrées voisines et d'ailleurs, afin d'arrêter le duc au passage et de détruire l'armée qu'il conduisait : car, si on la laissait passer, c'était la ruine de la nouvelle religion qu'ils professaient comme leurs frères des Pays-Bas. Après être sortis de la Bourgogne, les nôtres cheminèrent pendant douze journées par la Lorraine jusqu'à Thionville, frontière des États de Sa Majesté au duché de Luxembourg. Ce jour-là, on fit deux lieues à travers un bois, excellente position pour se garder et se défendre avec peu de monde[1]. Mais c'est là un détail sur lequel je ne m'étends point pour ne pas perdre de temps, pas plus qu'en marquant toutes les étapes et les autres circonstances de la marche ni la distribution des journées, afin que la troupe ne fût ni fatiguée ni harassée. Malgré la longueur du voyage il n'y eut aucuns désordres dans les villes ni les quartiers, par suite de la bonne discipline imposée aux soldats; cela ne laisse pas d'avoir son mérite, car sur une route couverte de gens de guerre, les désordres, pour ne pas dire les excès, sont très-communs. On n'eût à sévir qu'une fois, au sortir de la Lorraine : Un arquebu-

[1] Une pensée qui vint sans doute à Mendoça, mais qu'il n'a pas voulu exprimer, c'est qu'il eut suffi de bien peu de monde dans cette position pour arrêter et détruire l'armée d'invasion du duc d'Albe. L'énergie de nos pères devait être bien émoussée pour que personne n'ait songé à la résistance et que tout un peuple ait subi le joug de 8 à 10 mille soldats étrangers. D'Albe n'avait-il pas un peu raison de les appeler des *hommes de beurre*? (Hoofd, IV, 148.)

sier à cheval, avec deux camarades, avait volé quelques moutons. Plainte ayant été portée au duc, il ordonna de pendre les trois compagnons, et de rendre au paysan ses moutons, ou la valeur, au cas qu'ils fussent déjà dépecés. A l'intercession de plusieurs serviteurs et officiers de la Lorraine, il condescendit à accorder la vie à deux des voleurs mais voulut qu'il y en eut un de pendu, pour l'exemple; le sort devait désigner la victime. Les dés furent intelligents, ils décidèrent précisément contre l'instigateur de la maraude[1].

CHAPITRE IV.

Le duc montre sa patente de capitaine général aux seigneurs de Berlaimont et de Noircarmes. — Le comte Albéric entre dans Anvers avec son régiment. — Le duc entre dans Bruxelles et assigne des garnisons à son armée.

A l'arrivée du duc aux frontières des Pays-Bas, madame de Parme, en sa qualité de gouvernante, et nonobstant les avis qu'elle avait reçus de Sa Majesté, concernant la mission du duc, envoya Charles de

[1] Comme créateur de discipline, le duc d'Albe tenait le premier rang en Espagne et même en Europe. Ce fut avec des peines infinies, mais grâce à sa fermeté opiniâtre qu'il parvint à soumettre la jeune noblesse espagnole au joug de la discipline; il entreprit cette tâche laborieuse en 1538; surmonta tous les obstacles que l'aristocratie lui suscita et parvint à faire des soldats espagnols une milice qui pendant de longues années fut la meilleure de l'Europe.

Berlaimont, chef des finances[1], et M. de Noircarmes, pour le complimenter de sa part, et lui demander les instructions et la patente qu'il avait de Sa Majesté, pour entrer dans le pays avec une armée. Le duc leur montra ses patentes de capitaine-général. C'était une pièce suffisante.

Thionville, au duché de Luxembourg, était, dans les circonstances actuelles, la position la plus convenable pour le rassemblement de l'armée[2]. Le duc

[1] Charles de Berlaimont, fils de Michel de Berlaimont seigneur de Floyon, etc., et de Marie Barant; gouverneur et capitaine général du comté de Namur, baron de Hierges, de Perwelz et de Beauraing, gouverneur et souverain bailli du comté de Namur (1554), conseiller d'État (1555), chef d'une compagnie d'ordonnance de 40 hommes d'armes par patente du 29 avril 1561; il était en outre surintendant général des vivres de l'armée levée sur les frontières du Luxembourg. Le comte de Berlaimont se distingua, pendant les troubles, par son dévouement aveugle à la cause royale et il fut l'un des hommes qui marquèrent le plus dans les événements dont les Pays-Bas furent le théâtre au XVI[e] siècle. C'est lui, dit-on, qui donna aux signataires du *Compromis* l'épithète de *gueux* que les confédérés adoptèrent pour devise. Il se fit une réputation dans les conseils plutôt que dans les combats; il usa de son influence sur la gouvernante pour l'irriter contre le parti qui demandait des réformes dans l'administration intérieure du pays; il fut enfin un des courtisans qui s'enrichirent des dépouilles des nombreuses victimes du duc d'Albe. Ce fut, dit-on, grâce à ses complots que don Juan parvint à s'emparer du château de Namur en 1577; toujours est-il que lors de la surprise de ce château il y entra le premier accompagné de ses quatre fils : Hierges, Meghen, Floyon et Haultepenne. Il mourut quelques mois après, le 4 juin 1578.

[2] On lit dans une lettre insérée dans la *Correspondance de Philippe II*, publiée par M. Gachard, t. I, p. 564 : « L'armée du duc « se compose de 49 compagnies d'Espagnols et de 1,700 chevaux « de Naples. Tout le camp s'élève à plus de 24,000, parce qu'il « s'y trouve beaucoup de gens inutiles et une quantité merveil- « leuse de femmes. — Il y a plus de 6,000 chevaux, presque tous « les fantassins marchant à cheval. »

n'eût d'autre disposition à prendre que de préparer la réunion de ses troupes aux onze mille chevaux de cavalerie allemande, que Sa Majesté avait fait retenir en *Wartgeld*. L'armée resta encore quelque temps dans cette position[1]. On se contenta de désigner les douze[2] enseignes d'infanterie du *tercio* du comte Albéric de Lodron pour la garde de quelques places et lieux importants, parce qu'on apprit que plusieurs villes révoltées s'étaient soumises, que d'autres avaient été ramenées au service de Sa Majesté, que toutes consentaient à recevoir garnison. cette circonstance dispensait de recourir à la force des armes et de faire entrer dans le pays une armée considérable. Il fallait temporiser en présence de l'espèce de tranquillité qui régnait dans les États; ils paraissaient apaisés, ou plutôt ils dissimulaient et sommeillaient. On ne pouvait espérer aucune sécurité, ni avoir confiance dans leurs intentions. Loin de là. Les soupçons étaient avivés par la fuite des masses et des principaux chefs qui, n'ayant pas été en état, à cette époque, de réunir assez de forces pour fermer les frontières au duc et à l'armée qui le suivait, se retirèrent en Allemagne, où ils tâchaient de préparer, avec plusieurs princes et seigneurs leurs parents et leurs amis, les tentatives qu'ils ont réalisées plus tard, lorsqu'ils rentrèrent dans le pays. Par

[1] Le duc d'Albe envoya François d'Ibarra près de la gouvernante pour régler le logement des troupes dans les garnisons. (*Strada*, liv. VI.) Il est probable que l'auteur fait ici allusion au temps qui s'écoula jusqu'à ce que cette négociation fut terminée.

[2] Ce tercio était celui de Lombardie; il n'avait que 10 enseignes. (*Voy*. chap. Ier du liv. II.)

suite de ces apparences de tranquillité et de calme, le duc ordonna au comte Albéric de Lodron de marcher en avant avec son corps. Les rebelles ne s'étant pas armés avant l'arrivée des Espagnols à Thionville et au duché de Luxembourg, se trouvaient sans défense et pouvaient difficilement s'opposer à leur entrée ; ils étaient d'ailleurs hors d'état de réunir, dans un si court intervalle, les forces nécessaires pour résister ouvertement au duc. Le comte Albéric s'étant mis en route, on lui commanda d'entrer avec son tercio à Anvers[1] et d'en faire sortir les seize enseignes d'infanterie wallone qui s'y trouvaient, et qui furent licenciées immédiatement, ainsi que les autres levées de cette nation, excepté les garnisons ordinaires. De Thionville, le duc et son armée marchèrent dans le même ordre sur Bruxelles, par la route de Luxembourg, Huy, Tirlemont, Louvain, où était madame de Parme; il y arriva le 22 août. Il avait envoyé en avant François d'Ybarra, pour saluer, de sa part, madame de Parme, et pour s'enquérir, en même temps, des dispositions que l'on montrait relativement à sa venue et à celle des troupes qu'il amenait, afin de pouvoir mieux se guider suivant les circonstances auxquelles il y aurait à pourvoir.

[1] Lodron entra dans Anvers le 14 août. Le licenciement des régiments wallons avait été concerté avec Philippe II. (Lettre du duc d'Albe au roi, écrite de Saint-Jean de Maurienne. (*Correspondance de Philippe II*, t. I, p. 549.)

CHAPITRE V.

Nature des pouvoirs qu'avait le duc d'Albe aux Pays-Bas.

Le duc logea dans Bruxelles les dix enseignes du tercio de Sicile[1] et répartit de la manière suivante les quartiers de l'infanterie et de la cavalerie : les dix-neuf enseignes du tercio de Naples à Gand, ville du comté de Flandre ; les dix enseignes du tercio de Sardaigne, à Enghien, ville du comté de Hainaut; les dix du tercio de Lombardie, à Lierre, ville du Brabant. Il ordonna aussi au prieur don Ferdinand[2] de caserner la majeure partie de la cavalerie à Diest, ville du Brabant. Comme on pourrait avoir la curiosité de savoir — madame de Parme étant gouvernante des États — quels pouvoirs avait le duc, outre la patente de capitaine-général — qu'il montra, comme je l'ai dit, — il ne me semble pas hors de propos d'en parler. Sa Majesté avait écrit à madame de Parme qu'elle envoyait le duc d'Albe comme son capitaine-général dans les Pays-Bas ; que, pour tout ce qui concerne la guerre, sa volonté était que le duc eût la haute main, mais que l'administration resterait à la charge de madame.

Et comme on pouvait ne pas s'entendre sur ce qui regarde la guerre ou l'administration, Sa Majesté commanda que le duc seul en serait juge, et

[1] Ce régiment fit son entrée à Bruxelles le 25 août.

[2] Don Ferdinand de Tolède, fils naturel du duc d'Albe.

déciderait quelles affaires étaient du ressort de la guerre ou de l'administration, ayant reçu, avec les patentes de capitaine-général, les pouvoirs nécessaires pour traiter tout ce qui regarde la rébellion et le soulèvement, pour arrêter telles personnes que ce fût, pour châtier et pardonner, confisquer les biens, et les utiliser comme appartenant au patrimoine royal. Le duc remit aussi à madame de Parme une lettre de la main de Sa Majesté, qui disait en substance, qu'elle avait commandé au duc de faire certaines choses dont il l'informerait en temps et lieu. Elle demanda au duc quelles étaient ces choses; il répondit qu'il ne s'en souvenait pas bien, mais que le courant des affaires lui rafraîchirait la mémoire et qu'alors il l'en instruirait.

CHAPITRE VI.

Arrestation des comtes d'Egmont, de Hornes et autres. — Le duc en informe la gouvernante.

Le duc étant à Bruxelles, et les troupes distribuées de façon que les quartiers les plus éloignés n'étaient qu'à une distance de dix lieues, afin que, s'il était expédient, la concentration pût s'opérer en une nuit, il différa d'arrêter les comtes d'Egmont et de Hornes, jusqu'à ce qu'il en trouvât l'occasion. Il n'était pas difficile de les arrêter séparément, puisque le comte d'Egmont était allé à Tirlemont recevoir le duc, puis était revenu immédiatement à Bruxelles; le comte de Hornes l'avait salué à Louvain et là,

avait demandé l'autorisation de se rendre chez lui. La circonstance n'était pas opportune, puisque, si l'on mettait la main sur l'un, l'autre se tiendrait sur ses gardes; il ne suffisait pas d'ailleurs d'opérer les deux arrestations simultanément; il fallait encore, pour prévenir la rébellion, saisir Backerzeel[1] et Van Straelen[2], car, les deux premiers étant des chefs de la ligue, et les deux autres leurs agents, si l'un des quatre échappait, nécessairement les autres échapperaient aussi : l'un arrêté, l'autre aurait pris la fuite, et ainsi l'on n'aurait pu acquérir aucune preuve touchant beaucoup de points où il fallait éclaircir la vérité. Il sembla donc au duc qu'il était prudent d'attendre le retour de Hornes et de lâcher ses espions ordinaires sur Backerzeel, qui était à Bruxelles, et sur Van Straelen, qui était à Anvers. Le comte de Hornes de retour à Bruxelles, fut invité à dîner par le duc avec les autres membres du conseil[3]. Aussitôt qu'ils furent entrés dans son hôtel, le duc dépêcha à don Sanche de Londôno et au comte Albéric de Lodron l'ordre de saisir Van Straelen. Cet ordre fut exécuté sur la route d'Anvers à Malines[4] Il commanda aussi au capitaine André de Salaçar, châtelain de Palerme, et au capitaine Jean de Espuche, châte-

[1] Jean Casenbroot, seigneur de Backerzeel, était le secrétaire intime, l'homme de confiance du comte d'Egmont. Il fut exécuté à mort le 9 août 1568.

[2] Antoine Van Straelen, chevalier, seigneur de Mercxen et d'Ambrugge, bourgmestre d'Anvers. Il fut exécuté à mort au mois de septembre 1568.

[3] Ce fut le 9 septembre qu'eut lieu cet événement.

[4] A la demande du duc d'Albe, le bourgmestre d'Anvers avait été invité par la duchesse de Parme à se rendre pour affaires à Bruxelles. (*Strada.*)

lain de Poblin, d'arrêter Backerzeel. Dans l'intervalle, le duc entretînt le conseil jusqu'à ce qu'il reçut l'avis des deux arrestations qu'il attendait pour opérer les deux autres. La séance levée, ordre avait été donné de faire sortir le comte d'Egmont, par une porte et par une autre le comte de Hornes. A l'une était Sancho d'Avila, capitaine des gardes du duc, pour arrêter d'Egmont, à l'autre était le capitaine Jean de Salinas, châtelain de Porto-Ercole, pour saisir de Hornes : ce qui s'exécuta sans bruit ni trouble, et sans que l'un connût l'arrestation de l'autre, grâce au bon ordre que le duc y avait mis. Bien que je fusse présent, je ne saurais en faire le récit.

Ces arrestations opérées, le duc envoya immédiatement M. de Berlaimont et le comte de Mansfeld avertir madame de Parme; ils devaient dire que c'était une des choses que le roi lui avait commandées, et auxquelles il faisait allusion dans la lettre qu'il lui avait écrite de sa main propre; qu'il n'avait pas voulu la prévenir avant l'exécution, pour lui épargner la responsabilité du bruit et des troubles que cet acte pourrait produire, ainsi que le mauvais vouloir des habitans; et afin de la mettre à l'abri de l'indignation et de la désaffection du peuple — puisqu'enfin c'était à elle qu'était confié le gouvernement.

CHAPITRE VII.

Le duc établit un nouveau conseil. — Circonstances qui empêchèrent Sa Majesté de venir en Flandre.

En même temps le duc s'occupa de placer des garnisons dans les ports de la Zélande, pour assurer les chemins, quand Sa Majesté daignerait venir en ces États. La nuit même de l'emprisonnement, le duc manda au comte d'Egmont, en sa qualité de châtelain de Gand, d'envoyer à son lieutenant — avec le contreseing, s'il l'avait, — l'ordre de remettre le château à Alonzo de Uloa, lequel renforcerait la garnison de la façon la plus convenable. Il y mit deux enseignes d'infanterie espagnole, après la sortie de M. de la Troullière[1], lieutenant du châtelain, et de ses soldats. Les deux comtes furent conduits dans ce château peu de jours après; ils y restèrent jusqu'à ce que l'on eut décidé de leur sort. Pour connaître du procès, des crimes des prisonniers, et des causes qui concernaient la rébellion, le duc forma un nouveau conseil de justice[2], outre ceux qui existaient dans le pays; les membres du conseil furent, sous la présidence du duc : M. de

[1] Louis de la Troullière; en 1554, étant gentilhomme de la maison de l'empereur, il avait été chargé de lever 500 arquebusiers; en 1556, il commandait une bande de chevau-légers levée par le comte d'Egmont.

[2] La création de ce conseil eut lieu le 5 septembre. (*Correspondance de Philippe II*, t. I, p. 570.)

Berlaimont, M. de Noircarmes, le licencié Jean de Vargas, régent du conseil d'Italie, Adrien Nicolaï, chancelier du conseil de Gueldre; Jacques Mertens président du conseil de Flandre; Pierre Asset, président du conseil d'Artois; le docteur Louis del Rio; maître Jean de Blaesere, conseiller du grand conseil de Malines, et Jacques Hessele, du conseil de Flandre[1]. Ces mesures prises, Sa Majesté avait le chemin ouvert et un passage assuré par la mer du ponent, si elle venait avec sa flotte en Zélande, où elle trouverait des ports sûrs. Mais le calme apparent et la tranquillité des Pays-Bas, le sommeil de toute émotion ne laissaient pas sentir le besoin de la présence de Sa Majesté, surtout après la dextérité que le duc avait mise dans les arrestations des comtes, qui n'avaient pas provoqué le moindre trouble. Bien mieux, elles avaient causé de l'admiration et de la surprise. L'emprisonnement de deux personnages d'un si haut rang, d'une telle réputation, d'une semblable autorité, avait fait naître une terreur générale, et répandu la confusion parmi les coupables[2]. Pour lors, il convenait que Sa Majesté différât son voyage jusqu'au printemps et laissât libre le cours de la jus-

[1] Presque tous ces conseillers n'étaient là que pour la forme; les deux Espagnols Del Rio et Vargas étaient les seuls qui eussent droit de vote et encore leur décision devait-elle, dans tous les cas, recevoir la ratification du duc d'Albe.

[2] Le fait est qu'à la nouvelle de ces arrestations la consternation fut générale dans toutes les provinces; on comprit que désormais plus personne n'était en sûreté et un immense mouvement d'émigration eut lieu. Pour tâcher de l'arrêter, le duc d'Albe déclara que ceux qui ne rentreraient pas dans un délai déterminé verraient leurs biens confisqués. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 5.)

tice : point essentiel et convenable. Survint ensuite, par les ordres de Sa Majesté, l'arrestation du prince don Carlos notre Seigneur; sa mort et celle de la Reine Élisabeth notre souveraine, le soulèvement des Maures de Grenade, furent autant d'obstacles au départ projeté de Sa Majesté, et à son arrivée dans les Pays-Bas[1].

CHAPITRE VIII.

Les Huguenots cherchent à s'emparer du Roi très-chrétien. — Le Roi et sa mère se retirent à Paris.

A cette époque, le Roi très-chrétien et la Reine Catherine de Médicis sa mère, étaient avertis déjà depuis quelques jours, que Louis de Bourbon, prince de Condé, Gaspar de Coligny, amiral de France, et les principaux chefs des Huguenots assemblaient de toutes parts de la cavalerie, et que, par des avis secrets transmis à ceux de leur opinion et de leur parti, ils avaient indiqué, pour point de concentration, les alentours de Monceaux, à dix lieues de Paris, et deux de Meaux, où le Roi et sa mère étaient venus à la chasse[2]. Un parti fut découvert

[1] Philippe II semble avoir attaché une grande importance à ce qu'on crût qu'il voulait se rendre aux Pays-Bas; il ne cessa de parler de son projet dans sa correspondance à une foule de personnages, y compris le Pape; il ordonna même plusieurs fois les préparatifs de ce voyage. On a fini par croire que c'était là une comédie. (*Voy.* à ce sujet le rapport de M. Gachard, en tête du Ier vol. de la *Correspondance de Philippe II*, pp. CLV et suivantes.)

[2] L'arrivée du duc d'Albe dans les Pays-Bas, l'objet de sa mission, qui était de combattre, d'extirper l'hérésie, la connivence

dans un bois où le Roi pensait aller courre le cerf; ce qui fut cause qu'il ne sortit pas ce jour-là. Malgré le concours de tous ces avertissements, plusieurs membres du conseil cherchaient à persuader le Roi et sa mère que ces avis étaient mensongers, et qu'il fallait faire bonne justice de ces semeurs de faux bruits. Leur but était, en dissipant toutes les craintes, d'obtenir le congé des six mille Suisses que le Roi avait engagés, comme je l'ai dit, et qui se trouvaient alors à sept lieues de là, à Château Thierry; ils remontraient que cet armement éveillerait les soupçons des Huguenots; qu'ils le croiraient dirigé contre eux; qu'enfin ce serait la cause de nouveaux troubles.

Mais ni le Roi ni sa mère ne se laissèrent persuader, tant parce que chaque jour un grand nombre d'avis leur venaient de tous côtés, que pour d'autres considérations, et ils prirent la résolution d'aller à Meaux y célébrer la fête solennelle de la saint Michel[1]. Ils établirent dans cette ville les quartiers des Suisses, afin de les avoir plus près de Paris et pour

au moins supposée du roi de France et de sa mère Catherine de Médicis, et plusieurs autres circonstances avaient poussé l'exaspération des réformés français au comble. Ils avaient été informés, par l'Hôpital, croit-on, que la cour de France allait suivre l'exemple du duc d'Albe, révoquer l'édit d'Amboise, mettre à mort Coligni et peut-être Condé. Ils voyaient d'ailleurs le gouvernement contracter des emprunts, chose alors peu usitée, lever des soldats sous des capitaines hostiles à la réforme, appeler en France six mille Suisses; tout indiquait que la cour méditait quelque sinistre dessein et cette situation explique et justifie même les mesures que les réformés crurent devoir prendre pour leur propre sûreté.

[1] Le 29 septembre.

d'autres motifs encore. Sur ces entrefaites les avis se succédaient avec rapidité ; on disait que l'on voyait circuler dans les environs des gens à cheval ; deux gentilshommes assurèrent à Leurs Majestés très-chrétiennes qu'à trois ou quatre lieues de là se trouvait un gros parti de cavalerie. Néanmoins les conseillers que j'ai indiqués plus haut travaillaient près du Roi et de la Reine dans un sens contraire, et les engageaient à ne bouger de là, comme ils l'avaient résolu. Mais le grand nombre et l'unanimité des rapports qui arrivaient à toute heure, les décidèrent à partir. Ils se mirent en route pour Paris, vers les deux heures du matin, après avoir envoyé sur le chemin royal trois mille Suisses, afin d'occuper et d'amuser les Huguenots pendant que le Roi s'échapperait par une autre route. Les trois mille Suisses étant partis d'un côté, et le Roi de l'autre, les batteurs d'estrade rapportèrent que les Huguenots devaient avoir dressé une embuscade, car on avait vu passer un corps de cavalerie de six à huit cents chevaux, répartis en détachements de cent.

Alors, le Roi, de l'avis de son conseil, résolut de reprendre la grand'route, et de marcher au petit pas avec les six mille Suisses et sa cour. En conséquence il envoya aux trois mille Suisses qui étaient en avant l'ordre de faire halte, et à ceux que l'on avait voulu laisser à Meaux il commanda de le suivre. Le Roi marchait en bataille au milieu d'eux ; on se dirigea à gauche jusqu'à un monticule où l'on découvrit un escadron de trois cents chevaux bien formé, et plus avant, sur un coteau, un autre de cent chevaux, dans lequel on reconnut l'amiral, qui

fit mine de charger les Suisses. Ceux-ci résolus à recevoir la charge, firent immédiatement face à l'ennemi et doublèrent le pas pour l'assaillir; le Roi en fit autant, et s'avança en chausses et en pourpoint, une arquebuse au bras, suivi des gens de sa cour, qui, redoutant le danger auquel il s'exposait, le priaient de faire halte. Car le dessein de l'amiral était de recevoir le choc, de séparer le Roi et sa suite de l'escadron des Suisses, puis, revenant aussitôt à la charge avec le reste de la cavalerie, il aurait eu le temps de s'emparer de la personne du Roi, avant qu'il pût être secouru, étant sorti de Meaux seul avec sa cour. Le Roi craignant que l'amiral ne ralliât toute la cavalerie qu'il avait dispersée sur la route, se détermina à se couvrir d'un village voisin, et à prendre, avec sa mère et ses frères, la direction de Paris où il arriva le lendemain soir.

Les Suisses, quoique vivement harcelés par les chevaux de l'amiral, continuèrent leur route sans s'arrêter jusqu'au Bourget, à trois lieues de Paris, où ils arrivèrent le lendemain.

CHAPITRE IX.

Le duc offre des secours au Roi très-chrétien. — Ordre établi aux Pays-Bas par le duc d'Albe.—Le Roi demande des secours au duc qui en envoie. — Peine infligée à des aventuriers espagnols.

Le duc en apprenant le danger qu'avait couru le Roi très-chrétien et qu'il pouvait courir quelque temps encore parce qu'il n'était pas armé et n'avait d'autres

forces réunies que les six mille Suisses, lui écrivit que, s'il lui plaisait, il viendrait l'aider à châtier les hérétiques de son royaume; qu'en vingt jours il serait à Paris avec quinze mille hommes de pied et cinq mille chevaux, persuadé qu'il rendrait ainsi un grand service au Roi son maître. Le Roi de France, sa mère et leur conseil, pour des considérations particulières, ne voulurent pas accepter que le duc vînt en personne avec ces forces. A en juger par l'état actuel des affaires et par les événements divers de la longue guerre intestine qui éclata, le secours du duc d'Albe aurait été d'une grande importance pour le Roi, tant dans l'intérêt de la chrétienté et du maintien de la religion catholique que pour la tranquillité du royaume. Car, bien que les Huguenots eussent pris les armes pour cerner le Roi dans Paris, comme ils le firent en commençant le siége, ils n'auraient pu réunir des forces suffisantes pour résister aux armes du Roi, grossies en si peu de temps des auxiliaires du duc. Mais le Roi n'acceptant point ce secours, les Huguenots eurent le loisir de se fortifier, pendant que le Roi se préparait à les combattre. Ils prirent la route de la Lorraine et, arrivés à Pont à Mousson, ils joignirent la cavalerie qui leur venait d'Allemagne et qui les aida à rentrer en France, jusqu'à la seconde paix que le Roi très-chrétien conclut avec eux.

Comme on pourrait s'imaginer que le duc, en conduisant en France sa gendarmerie, s'exposait à l'inconvénient d'abandonner les États de Sa Majesté à beaucoup de hasards et de périls que l'on était venu écarter, et cela dans un moment où le pays

n'offrait pas les garanties convenables — d'après ce que j'ai écrit — force me sera bien de dire l'ordre que le duc y avait établi, et l'on comprendra qu'il pouvait s'éloigner sans craindre, non seulement aucun danger, mais même rien d'un peu sérieux. Car il avait réparti le reste de l'armée que Sa Majesté avait levée — et elle n'était pas peu nombreuse — dans les lieux et places importantes; par là, quand même un grand nombre de rebelles auraient voulu se soulever à cette époque, ils n'étaient capables d'aucune opération sérieuse; en peu de temps, le duc pouvait se retrouver en face d'eux, avec toute son armée, puisqu'il avait les frontières complétement libres, et des garnisons dans toutes les places. Dans cette situation, il ne lui était pas permis de perdre l'occasion d'être utile au parti qu'il servait. Car on aurait pu, sans grande difficulté semble-t-il, ramener le calme dans le royaume, si le Roi très-chrétien l'avait voulu; et par là le duc eut rendu un grand service à Dieu, à Sa Majesté et à la chrétienté; enfin, en pacifiant la France, il garantissait la paix des Pays-Bas, vu l'étroite dépendance de ces deux États voisins, car c'est une cause puissante de tranquillité que la sécurité sur les frontières et l'obéissance prêtée aux princes comme seigneurs souverains. C'était d'ailleurs enlever aux hérétiques les moyens de s'entr'aider, comme ils le firent plus tard. Le Roi très-chrétien, quoiqu'il n'eut point accepté que le duc d'Albe vînt à son secours avec 15,000 hommes de pied et 5,000 chevaux, pour des motifs qui lui parurent avoir plus de valeur que les raisons que j'ai indiquées, céda néanmoins aux vives instances de

ses ministres et envoya demander au duc quelque cavalerie. Le duc lui envoya 1,500 chevaux des bandes de Flandre, et de la cavalerie bourguignonne qui était venue avec lui : il donna pour général à ces troupes le comte d'Arenberg[1].

A l'occasion du départ de cette cavalerie à laquelle se joignirent plusieurs volontaires n'ayant d'autre mobile que l'amour de la guerre, des soldats débauchèrent quelques camarades pour passer en France, espérant qu'aussitôt arrivés dans ce royaume, ils recevraient des commissions de capitaines. Un cheval-léger était parvenu à engager la parole d'un grand nombre de soldats, particulièrement dans la

[1] D'après la lettre du duc d'Albe à Philippe II, écrite de Malines, le 24 octobre 1567, la cavalerie envoyée au secours de Charles IX ne comprenait que 400 chevau-légers bourguignons et 1,000 chevaux des bandes d'ordonnance. Les bourguignons formaient 4 compagnies de 100 chevaux, commandées par Gérard de Rey, M. de Vercq, M. de Clereval et le baron Henri de Vienne de Chevreaulx. La cavalerie d'ordonnance se composait des bandes du duc d'Arschot et du comte de Rœulx, de 50 hommes d'armes, de la bande du comte de Boussu, de 40 hommes d'armes, et de celle du baron de Montigny, de 30 hommes. Ces quatre bandes formaient donc un effectif de 170 hommes d'armes qui, comptés à cinq chevaux (archers et coutiller), représentaient 850 chevaux seulement, mais, lit-on dans une lettre de la duchesse de Parme, du 22 novembre 1567, « bon nombre de gen- « tilshommes d'Artois, de Hainaut et d'autres provinces, excel- « lents soldats et très-affectionnés à la religion et au service du « roi, s'étaient joints aux troupes du comte d'Arenberg. » — Ce fait est du reste confirmé par l'auteur. Le corps du comte d'Arenberg partit de Cambray le 11 novembre, passa à Péronne, à Bray, à Montreuil, à Breteuil en Beauvoisis, à Ville-Neuve, à Pontoise, à Poissy, à Châteaufort, à Lonjumeaux, à La Ferté. Le 3 décembre, il arriva à la Chapelle la Reyne, près de Nemours. (*Mémoires de Fery de Guyon*, publiés par M. de Robeaulx de Soumoy.)

garnison de Bruxelles; il se promettait bien de devenir leur chef. Mais ses menées furent connues des capitaines; ils se saisirent de sa personne, et de deux autres des plus coupables, et les déférèrent à la justice du duc, lequel dit au mestre de camp et aux capitaines que ce n'était pas son affaire; qu'il ne pouvait que s'en remettre à eux, à qui naturellement revenait le devoir de juges, et de manifester le mépris que leur inspiraît la tentative de faire déserter les enseignes du Roi, pour aller, sans autorisation, servir un autre prince. Le mestre de camp Julian Romero et les capitaines condamnèrent les trois soldats à être arquebusés ou à passer par les piques, châtiment qu'on a coutume d'appliquer dans l'infanterie espagnole, quand le crime est de telle nature que toute la nation doive s'en ressentir. Les compagnies se rendirent donc dans la campagne par la porte de Caudenberg, et s'étant rangées en carré fusillèrent, comme le plus coupable, le chevau-léger attaché à un poteau; on pardonna aux deux soldats qu'il avait débauchés. Après l'exécution, quand les compagnies furent rentrées, le duc manda le mestre de camp et les capitaines et leur adressa un discours dont le résumé était : que la justice sévère qu'ils avaient appliquée, constatait leur force, tandis que le pardon accordé à deux soldats, prouvait que la force n'exclut pas la clémence; qu'il leur en savait gré; qu'il regardait ce don de la vie comme une grâce personnelle, et se ferait une obligation de leur en tenir compte. Comme c'est un cas assez rare dans la nation espagnole[1] et qu'il montre, par la ri-

[1] Je pense que le mot *nation*, dont se sert l'auteur, ne désigne

gueur du châtiment, avec quelle sévérité la nation tient à ce que les soldats ne désertent point le drapeau sans juste motif — point si important pour le maintien d'une bonne discipline — je n'ai pas cru que ce récit fût hors de propos.

CHAPITRE X.

Le duc fait élever une citadelle à Anvers. — Madame de Parme demande à se retirer en Italie; le duc d'Albe devient gouverneur général. — Justice qu'il exerce sur les hérétiques. — Nouvelle rébellion. — Les rebelles essayent de tuer le duc.

Le duc ayant envoyé un corps auxiliaire au Roi de France, se rendit à Anvers pour faire commencer les fondations de la citadelle dont il avait décidé la construction, à cause de la grandeur de la ville, de l'importance et de la force de la place, et surtout pour tenir en bride les habitants, les punir de leur conduite passée, et prévenir tout danger pour l'avenir. Il avait préalablement envoyé Ciappin Vitelli et Gabrio Serbeloni[1], prieur de Hongrie dans l'ordre de Saint-Jean, avec l'ingénieur Pacciotto, pour reconnaître l'emplacement le plus favorable. On choisit

que les soldats de la nation espagnole qui se trouvaient dans l'armée. Les troupes se composant d'Espagnols, d'Italiens et de Wallons, se trouvaient habituellement désignées, dans les relations du temps, par l'expression *les troupes des différentes nations*.

[1] Gabrio ou Gabriel Serbeloni, né à Milan en 1505, mort au mois de janvier 1580, était un des plus habiles généraux de son temps.

l'entrée de la porte de Cronenburg, près du fleuve. Le duc séjourna à Anvers jusqu'à ce que la citadelle fût en état de défense; ce qui ne tarda point, parce que les travaux étaient en terre, et que l'on ne commença que plus tard le revêtement des murailles[1]. Il

[1] Dans une lettre datée d'Anvers, 1er novembre 1567, le duc d'Albe rend compte à Philippe II que « ceux de la ville lui ont accordé 200,000 écus, destinés à subvenir à la dépense de l'érection de la citadelle; il ajoute qu'il en fera commencer les travaux avant son départ et qu'en même temps il désarmera les habitants. » (*Correspondance de Philippe II*, t. I, p. 592.)

La citadelle d'Anvers actuelle est celle que fit élever le duc d'Albe, en 1567; ses cinq bastions un peu agrandis portent encore aujourd'hui les noms que le lieutenant de Philippe II leur a donnés :

Duca. — *Arnando*. — *Toleda*. — *Alba*. — *Pacioto*.

La ville fut considérablement augmentée lors de la construction de la citadelle; on démolit l'ancien rempart de toute la partie sud de la ville ainsi qu'une vieille tour au faubourg de Saint-Kilian et on éleva la citadelle à la porte de Cronenburg; l'ouvrage fut ensuite relié aux remparts de la ville. La dépense totale monta à la somme de 1,400,000 florins. Les habitants y contribuèrent pour 400,000 fl. qui furent acquittés au moyen d'une taxe sur toutes les successions ouvertes dans la commune. Douze cents hommes travaillèrent continuellement à l'ouvrage qui fut ainsi achevé en peu de temps.

Matheani Dogen, ingénieur militaire distingué qui vivait vers le milieu du XVIIe siècle, s'exprime en ces termes relativement à la citadelle construite par le duc d'Albe :

« La très-riche et très-aimable ville d'Anvers a de beaucoup « amplifié l'enceinte de ses vieilles murailles, les prolongeant « jusqu'à ce qu'elles viennent joindre la citadelle qui lui est extérieurement opposée.

« Certainement la citadelle d'Anvers est bien fortifiée et mérite que les curieux de notre art prennent la peine de la voir : « elle retient son commandement sur la ville par le moyen de « deux de ses bastions; avec deux autres, elle bride le noble « fleuve de l'Escaut, capable de porter de très-grands navires;

y mit en garnison deux compagnies du régiment allemand du comte Albéric de Lodron, et fit abattre le pan de muraille de la ville qui donnait sur la place du château. Pendant que le duc s'occupait de ces mesures et d'autres, madame de Parme envoya demander à Sa Majesté l'autorisation de se retirer en Italie. Sa Majesté lui octroya sa demande, et en même temps adressa au duc les pouvoirs de gouverneur des Pays-Bas. A cette occasion, il revint à Bruxelles pour prendre congé de Madame, qui partit le 30 décembre 1567; le duc l'accompagna jusqu'à la frontière du Brabant.

Le duc devenu gouverneur par le départ de madame de Parme s'occupa, en cette qualité, de remédier aux maux de la religion et du culte divin qui avaient pris les accroissements que j'ai dit; il ordonna de faire justice des rebelles et des hérétiques, qui avaient été prédicants ou ministres, briseurs d'images, et qu'on tenait emprisonnés; il voulut que la punition fut aussi exemplaire qu'il convenait pour des crimes de cette nature, mais sans grande effusion de sang[1].

« avec trois autres, elle menace la campagne et l'ennemi et n'a « en tout que cinq bastions; c'est un ouvrage qui montre par « effet et en pratique la plus grande partie des vrais principes de « la fortification. Ce château, de très-bonne défense et de royale « magnificence, fut édifié par l'industrie et sous la conduite de « Paciot, excellent architecte, qui acheva ses jours en un gibet « où l'attachèrent ceux de Flessinghe s'étant imaginé, parce « qu'il avait une si grande expérience de ces choses, qu'il était « homme à distribuer son conseil et son discours à ce qu'une pareille servitude leur fut imposée. » (*Architecture militaire moderne*. Math. Dogen, Amsterdam, L. Elzevier, 1648.)

[1] Cette assertion de l'auteur est en contradiction avec les faits

Pendant que l'on fit justice des hérétiques et des rebelles, les États conservèrent le calme et la tranquillité où ils se trouvaient à l'arrivée du duc; toute émotion semblait assoupie lorsqu'au commencement d'avril, on eut la preuve patente des relations et des intrigues que les rebelles réfugiés en Allemagne entretenaient avec plusieurs confédérés demeurés dans le pays. Ils avaient concerté une invasion pour la fin d'avril; ils devaient attaquer par trois côtés différents, c'est-à-dire, par Maestricht, par les frontières du duché de Gueldre et de la Frise, et par la France, route que suivit plus tard monsieur de Genlis, dans l'espoir de recueillir les cuirassiers allemands, que la paix avait fait congédier du service de France[1]. Les rebelles d'Allemagne avaient aussi envoyé de l'argent à leurs affidés des États pour recruter secrètement des soldats dans le Pays de Liége et ailleurs. Pour réussir plus facilement à franchir les trois frontières, ils avaient fait le complot — et en avaient recommandé l'exécution à monsieur de Rizoir[2] — de s'emparer ou de se défaire de la personne du duc, en égorgeant les dix enseignes qui se trouvaient en garnison à Bruxelles. Pour y parvenir, ils avaient imaginé de rassembler un certain nombre de soldats dans la forêt de Soignes, chasse réservée de Sa Majesté, à une petite demi-lieue de Bruxelles; c'était une forêt étendue et fort épaisse, dans la-

aujourd'hui bien connus: en moins de trois mois, à dater du jour de son établissement, le conseil des troubles jugea et fit exécuter plus de dix-huit cents personnes. (*Bor*, IV, 116.)

[1] Après la paix de Longjumeau, conclue le 27 mars 1568.

[2] De la maison Van der Noot.

quelle pouvaient demeurer cachés, sans être découverts, beaucoup plus de gens qu'il n'en fallait pour l'entreprise projetée. Ils se proposaient de sortir de la forêt pendant la nuit, et espéraient enlever facilement une des portes de la ville; une fois entrés, ils devaient massacrer la garde du duc, se *répandre* ensuite dans les quartiers, et faire subir le même sort aux autres troupes.

CHAPITRE XI.

Mesures prises par le duc d'Albe contre les confédérés. — Londono et d'Avila entrent à Maestricht en poursuivant l'ennemi. — Les rebelles cherchent à s'emparer de Ruremonde. — Les rebelles brisent les images des saints. — Ils s'établissent à Erkelens.

Ce projet fut éventé[1]. En même temps le duc fut informé, que Guillaume de Lumay qui se disait comte de La Mark[2], et monsieur de Villers[3] avaient noué, de la part du prince d'Orange, des intelli-

[1] Les seigneurs de Rizoir et de Carloo, l'âme de ce complot, parvinrent à se sauver et allèrent se joindre au corps d'armée qui se formait dans le pays de Juliers et qui devait, quelques jours plus tard, envahir les Pays-Bas, sous les ordres du seigneur de Villers. Un des conjurés Jean de Beausart d'Armentières fut seul pris et périt dans d'horribles supplices, le 13 juin 1568. (Voy. *Mémoires anonymes*, t. I, p. 69.)

[2] C'était le baron de Lumay, arrière petit-fils du célèbre Guillaume de la Mark surnommé le Sanglier des Ardennes.

[3] Jean de Montigny, seigneur de Villers. Il remplaçait le comte de Hooghstraeten à la tête du premier corps qui devait opérer entre le Rhin et la Meuse.

gences avec des bourgeois de Huy et d'autres villes de l'évêché de Liége, pour faire, dans le pays, des levées de gens de pied et de cheval. C'était l'indice d'une nouvelle rébellion, car c'était prendre les armes contre Sa Majesté. Pour ne pas leur donner le loisir de passer outre, le duc commanda à don Sanche de Londono de se diriger sur Namur avec cinq enseignes de son tercio cantonné à Lierre : — la sienne, celle de François de Valdes, celle de don Diègue de Caravajal, fils du seigneur de Villardonpardo, celles de don Antoine de Muxica et de don François de Vargas. — Il ordonna au prieur don Ferdinand d'appeler à lui don Lopez de Acuna, son lieutenant, avec la cavalerie qui avait été concentrée en grande partie à Tournay, de marcher au pays de Liége et de couvrir ainsi la frontière contre les entreprises des cuirassiers allemands tout fraîchement congédiés par suite de la paix et qui campaient sur la frontière entre la France et le pays de Liége, jusqu'à ce que le compte de leur solde fût réglé. Il donna ordre aux quatre enseignes du tercio de don Sanche de Londono, qui étaient avec la cavalerie à Tournay, d'aller se réunir à celles que conduisait son mestre de camp; il donna les mêmes ordres à la compagnie de Andri de Misa, du même tercio, qui était en garnison à Vilvorde. Don Sanche de Londono, parti de Lierre, le 19 avril, se trouvait à Perwez sur la route de Tirlemont à Namur, quand il reçut contre ordre : le duc lui enjoignait de marcher sur Maestricht, ville frontière du Brabant, sur la Meuse, où il apprendrait sa destination.

Le duc avait également reçu avis que M. de Wa-

roux[1] et quelques rebelles avaient déploié leurs bannières à Eysden, à deux lieues de Maestricht, et que leur rassemblement s'élevait déjà à neuf enseignes d'infanterie. C'est cet avis qui lui fit changer la direction de don Sanche de Londono. Il manda de plus à Sancho d'Avila, capitaine de ses gardes, de marcher avec sa compagnie de lances, les Albanais de Nicolas Basta[2], les arquebusiers à cheval de Pedro Montagne; d'aller à Maestricht rejoindre les cinq enseignes de don Sanche de Londono, et, avec ces forces réunies, de chasser les rebelles de leur position, en s'aidant, si ce secours leur semblait nécessaire, de quelques soldats des quatre enseignes d'Allemands du régiment du comte d'Eberstein, en garnison à Maestricht. Arrivés dans cette ville, Sancho d'Avila et don Sanche de Londono apprirent que les ennemis étaient délogés le matin même. On donna un jour de repos à l'infanterie, que la longueur des dernières marches avait un peu fatiguée; le jour suivant de bonne heure d'Avila et Londono accompagnés de Philippe comte d'Eberstein, avec trois cents corselets[3] allemands et ses enseignes se mirent à la poursuite de l'ennemi. En longeant la rivière, ils arrivèrent à la dernière étape

[1] Le seigneur de Waroux était Bernard de Mérode.

[2] Il y avait dans l'armée du duc d'Albe deux officiers de cavalerie du nom de Basta, Georges et Nicolas; ils étaient frères. Georges Basta a été un des généraux de cavalerie les plus distingués de l'époque; il a laissé des ouvrages militaires qui ne sont pas sans mérite.

[3] Il y avait dans chaque compagnie des hommes armés d'arquebuses et de piques; ceux qui étaient armés de piques portaient cuirasse et s'appelaient *corselets*.

u'avait quittée l'ennemi. Là, ils apprirent que la nuit précédente, les insurgés étaient arrivés devant Ruremonde; qu'ils avaient tâché d'y entrer sous de faux prétextes, disant qu'ils étaient des soldats de Sa Majesté et qu'ils occuperaient, en son nom, la place, qui est importante à cause de sa position sur la frontière des duchés de Gueldre et de Clèves, entre la Roer et la Meuse, et dans un site avantageux et fort; car, bien que son enceinte fut très-ancienne, elle avait pourtant nombre de terre-pleins. Les habitants n'ajoutant pas créance à leurs paroles et refusant de les admettre, ils essayèrent de forcer l'entrée, en mettant le feu à deux portes. Ils pouvaient espérer réussir, parce qu'ils comptaient dans leurs rangs plusieurs bourgeois, et avaient des partisans dans la ville. Quoi qu'il y eût à l'intérieur une compagnie de Bas-Allemands du comte de Meghen, cette poignée d'hommes n'était pas en état de résister, ou de maintenir la soumission d'une ville aussi grande, si les gueux de l'intérieur se révoltaient. Mais les ennemis voyant que leurs tentatives avortaient, et désespérant de l'entreprise par suite de notre approche, s'éloignèrent après avoir fait de grands dégats à une église du faubourg où ils mutilèrent toutes les images de saints, en leur donnant à la face des coups de pistolets et de couteaux; — abominable coutume de ceux qui professent ces sectes hideuses et perverses — ils rompirent aussi un pont de bois sur la Roer, pour arrêter la poursuite des nôtres. Nos gens arrivèrent à Ruremonde, une heure après midi; ils avaient fait, en un peu moins de neuf heures, les six grandes

lieues d'Allemagne qu'il y a de Maestricht jusque là. Entrés dans la ville, où ils firent loger la troupe, don Sanche de Londono et Sancho d'Avila envoyèrent un soldat allemand de la garnison reconnaître la route que prenaient les ennemis, et sans attendre son retour, — car le duc avait enjoint de ne leur laisser aucun répit — le jour de Saint-Marc[1], à deux heures après minuit, ils partirent de Ruremonde avec tout leur corps et suivirent les traces de l'ennemi.

Ils avaient fait un peu plus d'une lieue, quand ils rencontrèrent le soldat qui avait été envoyé à la découverte ; il revenait déjà, et il raconta que l'ennemi s'était arrêté la nuit précédente à Wassemberg, village du duché de Gueldre, à deux lieues de Ruremonde et une d'Erkelens, et qu'il en était parti le matin. Sancho d'Avila prit les devants avec la cavalerie ; bientôt il eut avis, par les éclaireurs, que les ennemis étaient près d'Erkelens. N'ayant pas réussi dans leur dessein primitif d'entrer à Ruremonde, ils voulaient se rendre maîtres d'Erkelens, qui est une possession de Sa Majesté; et si, quand ils menacèrent Ruremonde, ils reçurent la nouvelle de l'approche de nos troupes, actuellement ils étaient sans le moindre soupçon, et dans une sécurité complète, parce qu'ils avaient rompu le pont sur la Roer. Convaincus que le premier objet de notre expédition était de secourir Ruremonde à cause de son importance, ils s'imaginaient que, ce but une fois atteint, on ne pousserait pas plus loin à leur poursuite, d'autant qu'ils s'étaient retirés sur le territoire de Clèves :

[1] Le 25 avril.

car bien qu'Erkelens appartienne à Sa Majesté et au duché de Gueldre, il est enclavé dans le duché de Clèves.

CHAPITRE XII.

D'Avila découvre les rebelles et les charge. — Les rebelles se réfugient à Dahlem. — Londono les y attaque. — Déroute des rebelles. — Réflexions de l'auteur sur les principes de la guerre.

Après avoir donné avis à don Sanche de Londono qu'il avait des nouvelles des ennemis, et qu'il fallait faire avancer l'infanterie, Sancho d'Avila pressa le pas avec la cavalerie. Il aperçut les rebelles dans une plaine, où ils avaient pris position, ayant à dos une quantité de jardins clos de haies élevées et plantés d'arbres, véritables forts pour l'infanterie. A leur gauche, il y avait aussi des jardins, et sur la droite un bois. Devant leur front se trouvait un chemin fort encaissé par où notre cavalerie pouvait les aborder, mais c'était un passage extrêmement difficile. Ils avaient choisi cette position entre Erkelens et Dahlem, ville du duché de Clèves, où ils comptaient opérer leur retraite et où ils avaient déjà envoyé leurs bagages. Sancho d'Avila fit approcher sa cavalerie non loin de celle des ennemis, qui détacha une quinzaine des siens, dans le but d'occuper les nôtres, et de permettre à l'infanterie de se retirer plus commodément à Dahlem. On devina leur dessein, à la rapidité de leur marche, aussitôt que nos

coureurs les découvrirent à Erkelens. Mais ils ne purent échapper à la perte de la plupart de leurs chevaux et d'une bonne partie de leur infanterie. Car Sancho d'Avila ayant repoussé les cavaliers ennemis envoya reconnaître si le chemin creux permettait le passage ; et comme on le trouva assez large pour quatre chevaux de front, aux environs d'une métairie, il passa avec une partie de la cavalerie dans la plaine où l'ennemi était rangé en escadron[1], se faisant accompagner du comte d'Eberstein, et des capitaines don Alonzo de Vargas et Nicolas Basta. La cavalerie ennemie attaquée de front, fut taillée en pièces et s'enfuit dans le bois voisin en abandonnant deux enseignes et presque tous ses chevaux; l'infanterie, qui demeura intacte et pouvait être de treize cents hommes répartis en sept enseignes, fut respectée par la cavalerie d'Avila qui était trop faible en nombre pour l'attaquer; elle conserva ses rangs et la plus grande partie des bagages, prit un chemin étroit entre les jardins clos de haies et gagna Dal-

[1] La cavalerie se plaçait sur le champ de bataille en carré, mais dans un ordre moins profond que l'infanterie. Voici les renseignements que donne Loys d'Avila sur la manière de combattre de la cavalerie qui s'était formée à l'école des guerres de Charles-Quint : « Nos esquadrons estoient ordonnez autrement « que ceulx des Allemands, car ilz font fort estroict le front des « esquadrons de leurs gendarmes et les costez fort larges, mais « l'empereur ordonna les siens de dix-sept chevaulx de front, « pourquoi ledict front estoit bien large, demonstrant qu'il « fusse de plus grand nombre de gens, et se représentant très-« belle vue, et à mon jugement, c'est le meilleur et plus seure « ordre, quand la disposition du lieu le permet, car ung escadron « de gens de cheval estant large de front, ne se peult bien envi-« ronner par les costez, ce que facilement on peult faire estant « l'esquadron estroict de front... » (*Commentaires*, liv. II.)

lem, où elle se retira dans un fort entouré de fossés et dont elle barricada toutes les issues avec les chariots.

Sancho d'Avila ne pouvant agir à cause des jardins et de la disposition des lieux, tint l'ennemi cerné avec sa cavalerie et donna à don Sanche de Londono un nouvel avis de hâter la marche de l'infanterie. Celui-ci arriva vers les quatre heures du soir, ayant marché d'un pas rapide la plus grande partie du jour. Après avoir reconnu le lieu où l'ennemi s'était fortifié, il donna ordre aux Allemands de prendre position de l'autre côté de la ville, au débouché d'un chemin, pour leur couper la retraite, et prescrivit à ses cinq enseignes d'Espagnols d'assaillir le fort et le ravelin. Bien qu'ils ne fussent que six cents fantassins, et que l'ennemi eut treize cents hommes, protégés par un fort, l'attaque fut exécutée avec vigueur et résolution. Le combat dura un peu plus d'une demi-heure, fort opiniâtre; enfin le ravelin fut emporté; on ne fit grâce à aucun de ses défenseurs, sauf quelques-uns qui, à l'aide d'échelles, s'enfuirent dans la ville. Mais de ceux-là, plusieurs demeurèrent prisonniers, entr'autres monsieur de Villers, qui donna des renseignements très-détaillés sur le plan d'invasion, et nomma les colonels et capitaines de cavalerie allemande qui avaient promis leur concours[1]. On gagna ce jour-là sept drapeaux

[1] Parmi les prisonniers se trouvait, outre Jean de Montigny seigneur de Villers, qui avait remplacé le comte de Hoogstraeten dans le commandement, le sire de D'Huy, descendant des comtes de Namur, qui avait combattu à ses côtés. Ces deux seigneurs furent enfermés dans la prison de Caudenberg, puis

dans le fort et le ravelin, outre les deux qu'avait enlevés Sancho d'Avila avec la cavalerie et tous les bagages, parmi lesquels plusieurs chariots chargés de corselets, de piques, d'arquebuses, et autres armes. D'où l'on peut conclure que le projet des ennemis était d'entrer à Ruremonde, de s'en rendre maîtres, d'armer les rebelles qui s'y trouvaient et de se ménager ainsi un passage sûr pour entrer dans les États, quand viendraient les renforts d'Allemagne, une fois cette frontière ouverte. Dans cette déroute, la perte du côté des ennemis fut d'un peu moins de deux mille hommes; du nôtre, il y eut une vingtaine de soldats tués, et une cinquantaine de blessés, entre autres, don François de Vargas. La promptitude avec laquelle le duc envoya contre les rebelles Sancho d'Avila et don Sanche de Londono contribua beaucoup au succès. S'il n'avait pas agi avec cette diligence, en peu de jours leurs forces se seraient grossies, et il eut fallu une armée pour les arrêter. Il était fort heureux qu'ils n'eussent occupé aucune des deux villes : s'ils s'étaient rendus maîtres de l'une ou l'autre, de Ruremonde surtout, l'expédition eut traîné en longueur et rencontré beaucoup de difficultés. Mais la victoire contrecarra tous leurs projets; la nouvelle rébellion avorta au début : résultat fort important, ainsi qu'on le verra par la suite[1].

livrés à la torture et exécutés. (Gachard, *Correspondance du duc d'Albe sur l'invasion du comte Louis de Nassau en Frise*, *Bull. de la comm. d'hist.*, t. XVI, p. 6 et suivantes.)

[1] Si les mesures prises par le duc d'Albe pour arrêter les entreprises des confédérés furent judicieuses et exécutées avec infiniment d'à propos et d'intelligence, il est également vrai que les combinaisons des généraux protestants furent très-mal con-

CHAPITRE XIII.

Les troupes victorieuses rentrent dans les États de Sa Majesté. — Situation de Ruremonde. — Londono occupe Maestricht avec son tercio. — Le duc ordonne au comte de Meghen de repousser les rebelles du château de Borxmer. — César d'Avalos va renforcer le comte de Meghen.

La victoire achevée, et nul désordre n'ayant été commis à l'entrée de Dahlem, ni à la capture des prisonniers, ni dans aucun autre endroit de l'État du duc de Clèves, tous nos gens, infanterie et cavalerie, revinrent le même jour sur les terres de Sa Majesté, à Erkelens. Le jour suivant Sancho d'Avila, avec la cavalerie, regagna ses quartiers, emmenant les prisonniers d'importance à Bruxelles, où peu de jours après justice fut faite de quelques-uns[1]. Le colonel d'Eberstein avec les trois cents Allemands, partit pour Maestricht. Don Sanche de Londono jugea convenable de rentrer à Ruremonde avec ses cinq enseignes, parce que la garnison était trop faible pour la sûreté

certées et ne pouvaient réussir : vouloir se rendre maîtres du pays, qui alors était gardé par une armée aguerrie dont le chef était le général le plus expérimenté de l'époque et agir sur différents points par petits détachements, tous faibles et dans l'impossibilité absolue de se soutenir mutuellement, c'était là une étrange stratégie qui donne une faible opinion des talents militaires de ceux qui l'imaginèrent.

[1] Ce fut à Bruxelles que le seigneur de Villers fit ses révélations. Voir sa confession dans la *Correspondance de Philippe II*. Elle porte la date du 5 mai.

de la ville, surtout en présence des rumeurs qui circulaient. La dernière tentative de l'ennemi l'affermit dans cette détermination, autant que l'avantage qu'il se promettait de la possession d'une place déjà forte par elle-même, et qui, pour être plus forte encore, n'avait besoin que de peu de monde ; en outre, elle offrait des facilités pour les subsistances; enfin elle était d'une grande importance pour l'invasion de la Gueldre, à cause de sa position sur deux rivières qui permettaient la navigation vers les comtés de Hollande et de Zélande. Le jour de son départ d'Erkelens, don Sanche fut loger à Ruremonde, emmenant avec lui la masse des prisonniers. Parmi eux, se trouvaient plusieurs bourgeois, qu'il fit pendre le lendemain.

Don Sanche séjourna plusieurs jours à Ruremonde avec ses cinq enseignes; mais la ville étant ravagée par la peste, force lui fut de gagner, par ordre du duc, Venloo et Grave et de distribuer dans les fermes des environs, les cinq enseignes de son tercio, qui, parties de Tournay et de Vilvorde, n'avaient pu arriver à temps pour la dernière affaire. Peu de jours après, ordre fut donné à Sanche de Londono d'aller s'établir à Maestricht avec les dix enseignes de son tercio. En même temps que le duc reçut la nouvelle de cette victoire, il apprit que huit cents à mille hommes s'étaient rassemblés au château de Borxmer, dans le duché de Gueldre. Aussitôt il manda au comte de Meghen, car c'était du ressort de son gouvernement, de partir d'Arnheim, lieu de sa résidence, et avec les dix enseignes de son régiment d'aller les chasser. Il chargea le capitaine André

de Salaçar, châtelain de Palerme, d'opérer sa jonction avec le comte et ordonna à Gonçalo de Bracamonte de se mettre à la disposition du comte de Meghen avec les huit enseignes de son tercio, qui étaient alors logées à Bois-le-Duc, et les deux autres qui venaient d'Audenarde où elles étaient en garnison. Le prieur, de son côté, commanda à don César d'Avalos, frère du marquis de Pescaire[1], et capitaine de cavalerie, de se diriger de Bruxelles sur Maestricht et le pays de Liége, où se rassemblait toute la cavalerie, à cause des reîtres qui y étaient cantonnés, comme je l'ai dit. Il devait se rendre à Grave avec deux compagnies de chevaux que lui livrerait don Lopez de Acuna, son lieutenant, c'est-à-dire, les Albanais de P. Ruy Lopez d'Avalos, et les Italiens du comte Curtius Martiningo, et, de plus, sa compagnie d'Espagnols; à Grave il apprendrait la position du comte de Meghen, et se réunirait à lui.

CHAPITRE XIV.

Bracamonte quitte Bois-le-Duc avec son tercio. — Les rebelles prennent Grave. — Dispositions du comte de Meghen. — Les ennemis se réfugient dans le duché de Clèves.

En se mettant en route pour le château de Borxmer, le comte de Meghen envoya l'ordre à don Gonçalo de Bracamonte de sortir de Bois-le-Duc; mais en

[1] César d'Avalos, fils puîné d'Alphonse d'Avalos, marquis del Vasto, puis marquis de Pescaire; il devint marquis de Pescaire après la mort de son neveu.

chemin il reçut la nouvelle que les ennemis avaient quitté leur position, et étaient entrés à Grave, ville de Sa Majesté, mais qui se trouvait engagée au prince d'Orange. Ils y étaient descendus à l'aide de barques pontonnées, comme sont celles qui d'ordinaire flottent sur les rivières du pays. Un matin, quelques soldats descendirent de leur barque et gagnèrent la porte du fleuve; là, ils amusèrent la garde, composée de bourgeois, jusqu'à ce que fussent débarqués d'autres troupes au nombre d'environ sept à huit cents; ils se rendirent alors maîtres de la ville et des deux châteaux, dont l'un, plus grand que l'autre, était pourvu d'artillerie. Comme la ville de Grave servait de frontière aux duchés de Gueldre et de Clèves, et qu'elle était située sur la Meuse, elle pouvait aisément en empêcher le passage, au grand détriment du commerce et des communications. Dès qu'il reçut cet avis, le comte de Meghen revint sur ses pas, avec les troupes qu'il avait emmenées pour assiéger Borxmer; il chargea don Gonçalo de Bracamonte qui, suivant ses ordres, avait quitté Bois-le-Duc le matin même pour aller à Borxmer où étaient entrées quatre enseignes des Allemands du comte Albéric de Lodron, de repasser les rivières qu'il avait franchies, la Meuse et le Wahal, un des bras du Rhin, et de prendre position devant Grave sur le territoire brabançon, sur lequel la ville est située, tandis que lui, avec ses forces, occuperait la route opposée : situation qui lui donnerait plus d'avantages pour établir ses batteries et appeler l'artillerie de Nimègue et d'Arnheim. César d'Avalos, qui avait ordre d'aller à Grave se mettre en communication avec le comte de Me-

ghen et d'y passer la Meuse, afin d'opérer sa jonction avec le comte, n'apprit l'occupation de la ville qu'au village d'Osch, à deux lieues de Grave. De là, il envoya avertir le comte de Meghen de son arrivée, se mettant à sa disposition. Il lui écrivait que le lendemain il serait avec lui, ayant tâché de franchir la rivière le plus commodément possible. Dans ce but, il envoya à une lieue au-dessous de Grave reconnaître un poste de barques et il effectua son passage le lendemain. Déjà la plus grande partie de la cavalerie se trouvait sur l'autre rive, quand le comte de Meghen lui fit savoir qu'il avait mandé à Gonçalo de Bracamonte d'aller, avec les enseignes de son tercio, cerner la ville par le Brabant; il lui enjoignit de se joindre à lui, parce que, n'ayant pas la rivière de ce côté, la cavalerie rendrait plus de services. Don César repassa donc la Meuse pour rejoindre Gonçalo de Bracamonte; mais un peu avant d'arriver à son étape de la veille, il apprit que les ennemis, à la nouvelle de l'approche du comte avec le reste de ses troupes, avaient, pendant la nuit, abandonné la ville, partagés en un grand nombre de bandes, et s'étaient réfugiés dans le duché de Clèves, dont la frontière n'est guère qu'à une lieue. Alors, don César prit la direction de Grave, avec une cinquantaine de salades — le reste de la cavalerie étant trop fatigué à cause de la longueur des dernières marches — afin de s'assurer de la ville. L'infanterie ne put arriver cette nuit, car elle avait déjà fait une marche de quatre lieues, et, il lui en restait encore trois fort longues à parcourir avant d'arriver à Grave. Don César chargea la cavalerie de le re-

joindre le lendemain, ce qui eut lieu; il avertit le comte de Meghen, qui, se trouvant à proximité des ennemis, les cherchait dans la direction de Clèves; ne les ayant pas trouvés, parce qu'ils s'étaient éparpillés en bandes nombreuses, il revint à Arnheim, d'où il rendit compte au duc de tout ce qui s'était passé. Le duc chargea don Gonçalo de Bracamonte de laisser dans Grave une des compagnies de son tercio, et de cantonner les autres aux environs, le long de la Meuse. Le prieur manda à don César de loger à Bois-le-Duc les trois compagnies de chevaux qu'il avait amenées.

LIVRE III.

CHAPITRE PREMIER.

Le comte Louis de Nassau entre en Frise avec une armée de rebelles. — Le duc ordonne aux comtes d'Arenberg et de Meghen de marcher contre eux. — Escarmouche près de Dam. — Le comte Louis se retire.

Pendant que les rebelles essuyaient la défaite de Dahlem, et que d'autres entraient à Grave et au château de Borxmer, le comte Louis de Nassau, frère du prince d'Orange, avait rassemblé six mille fantassins et un petit nombre de chevaux. Avec ces forces il entra dans la Frise[1], tâcha de s'emparer de plusieurs places qu'il fortifia et fit renaître l'agitation et les troubles dans toute la province. La nouvelle de cette invasion arriva au duc en même temps que l'avis que l'on fortifiait Wedden, château du comte d'Arenberg, situé dans la Frise orientale, et qui couvre l'entrée et le passage dans la seigneurie de Groningue (Frise occidentale); que l'on fortifiait aussi un village nommé Delfzyl, port sur le canal

[1] Ce fut le 24 avril que Louis de Nassau pénétra en Frise. On peut consulter au sujet de cette entreprise la correspondance du duc d'Albe avec ses lieutenants, publiée par M. Gachard. (*Bull. de la comm. d'hist.*, t. XVI, pp. 221 et suiv.)

que forme la mer un peu au-dessous de l'embouchure de l'Ems, et qu'on s'était emparé de Dam, à une demi-lieue de Delfzyl et deux de Groningue, sur les terres de Sa Majesté. Il chargea le gouverneur de la province, le comte d'Arenberg, — *revenu de* France avec les quinze cents chevaux que, par ordre du duc, il avait menés au secours du Roi très-chrétien, — d'aller avec les cinq enseignes de son régiment disperser les rebelles et donna l'ordre en même temps à Gonçalo de Bracamonte, de marcher sur Groningue avec les dix enseignes de son tercio de Sardaigne, cantonné comme je l'ai dit précédemment, et de se joindre au comte d'Arenberg. Craignant de voir grossir chaque jour le nombre des rebelles dont les opinions rencontraient dans la province une masse d'adhérents, le duc ordonna aussi au comte de Meghen d'aller se joindre au comte d'Arenberg[1], avec quatre enseignes de son régiment et les

[1] Voici les instructions que le duc d'Albe adressa au comte de Meghen, sous la date du 27 avril : « Il reste maintenant que de « vostre costé, regardez de rompre pareillement ceulx *qui se* « sont mis ensemble, avant qu'ilz se renforcent davantaige à « quoy vous assisteront les VIII enseignes d'infanterie espa- « gnole qui ont esté en la ville de Bois-le-Ducq, qui demain ou « l'aultre, s'achemineront vers vous; et comme déjà à Ruremonde il y en a cincq aultres de don Sanchio de Lodonno qui « ont été à la deffaite et que six aultres sont encoires à Maes- « tricht, attendans l'ordre qui leur sera donné, faisant ces deux « trouppes XI compagnies d'infanterie et que je fais marcher « dois Bauvais (Bavay), par la chauchée tirant vers la Meuze, à « l'endroict dudict Ruremonde et Venlo, IX compagnies de che- « vaul-legiers, où il y pourra avoir environ mille chevaulx, pour, « estans par là, s'en pouvoir servir aux occurences qui se pour- « ront offrir, je désire que incontinent advisez comment l'on « pourroit repartir ladicte infanterie et cavallerie mieulx à

trois compagnies de chevau-légers qui étaient en garnison à Bois-le-Duc; il comptait ainsi pouvoir attaquer l'ennemi avec plus de sécurité quand même il aurait reçu de puissants renforts.

Arrivé en Frise, le comte d'Arenberg réunit les cinq enseignes de Bas-Allemands de son régiment aux dix enseignes espagnoles de don Gonçalo de Bracamonte, qui s'étaient embarquées à Amsterdam pour plus de célérité, et, soutenu par six pièces de campagne[1], il prit la direction de Dam, où l'on annonçait la présence des rebelles. Ayant découvert les ennemis, il ordonna aux arquebusiers espagnols d'engager une escarmouche, non loin des postes ennemis. On réussit à les faire reculer, et même à les renfermer dans la place, en leur faisant essuyer des pertes sensibles. Le comte Louis voyant le succès de cette escarmouche; sachant d'ailleurs que la situation de la ville ne lui offrait pas grande sécurité, et qu'il lui faudrait beaucoup de temps pour la fortifier, parce que c'était une place, dont les murailles avaient été rasées en 1536[2], par Georges Schenck, baron de Tautembourg, chevalier de la Toison d'or, et général de l'empereur Charles-Quint, lors de la guerre qu'il dirigea contre le duc de Gueldre, se décida, le lendemain, à abandonner cette position et fut

« propos pour le service requis, par les villes de Ruremonde, « Venloo, Stralen et par là entour... » (*Bull. de la comm. d'hist.*, t. XVI, p. 235.)

[1] Strada dit que ces canons portaient les noms des notes de la musique.

[2] Les troupes de Charles-Quint la prirent d'assaut en 1536, mais elle ne fut démantelée que trois ans après, par ordre de Schenck. (*Strada.*)

s'établir à trois lieues de là, près d'une abbaye nommée Heyligerlée bâtie sur une éminence. Ce nom, qui signifie lieu saint et haut, avait été donné parce que, pour rendre habitable le séjour de ce monastère de religieuses prémontrées, suivant la règle *de saint* Augustin, il avait fallu que les fondateurs élevassent une butte artificielle, le pays étant semé de marécages et noyé sous les eaux pendant l'hiver. Ainsi le monastère et le bois voisin, qui porte le même nom et se trouve beaucoup plus élevé que les alentours, justifient le nom de Heyligerlée. Les rebelles s'y établirent, parce que c'est la route la plus courte pour sortir des États. Le comte d'Arenberg avait grande envie de les rencontrer, et de les combattre, parce qu'ils étaient rebelles à Sa Majesté; en outre, ils l'avaient affronté dans son gouvernement et avaient apporté le trouble dans les villes, en ravageant ses terres et son château de Wedden. Ils les suivit donc par les mêmes chemins, ordonnant à l'infanterie allemande et espagnole de hâter sa marche. Les troupes n'avaient pas moins envie que le comte de se mesurer avec les rebelles; elles étaient excitées par le succès du dernier combat où elles les avaient *obligés* à une fuite honteuse et à s'enfermer dans l'intérieur de Dam. Quoique très-fatiguées de la longue marche qu'elles avaient faite depuis la veille, elles pressèrent donc le pas.

CHAPITRE II.

Avis du comte de Meghen au comte d'Arenberg. — Position que prennent les rebelles. — Méthode allemande de former les escadrons. — Motifs qu'avait le comte d'Arenberg de ne pas livrer bataille. — Les Espagnols demandent à combattre. — Victoire remportée en 1536 *par Georges Schenck sur le duc de Gueldre. — Ruse de guerre. — Réflexions de l'auteur. — Le comte Adolphe de Nassau tué par le comte d'Arenberg. — Mort héroïque du comte d'Arenberg.*

C'était le 23 mai, que le comte d'Arenberg mettait tant d'ardeur à la poursuite des ennemis. Dès le matin, le comte de Meghen l'avait prévenu de son arrivée, lui mandant qu'il le joindrait dans la soirée. Mais le comte d'Arenberg jugeant à l'escarmouche de la veille que les rebelles étaient en fuite, et qu'il ne serait nécessaire, pour les achever, ni de renforts, ni du comte de Meghen, s'ils ne se retranchaient pas dans une position inexpugnable, résolut de ne pas leur en laisser le loisir, et de les empêcher de franchir la frontière; il continua donc de les poursuivre avec la même diligence, et les rencontra rangés en bataille près de l'abbaye d'Heyligerlée.

Dans la position qu'ils occupaient, ils avaient derrière eux un grand bois; sur leur front, le terrain était coupé de fossés et de fondrières; leur gauche était couverte par un monticule; enfin, dans la plaine qui s'étendait entre ce monticule, le bois et les maré-

cages, on voyait deux escadrons soutenus par les arquebusiers[1]; le plus fort de ces escadrons avait 41 ou 43 hommes de front; l'autre, que le monticule couvrait, n'avait que 30 ou 31 hommes de côté; ces deux carrés présentaient un total de 2,600 à 2,800 hommes environ, sans compter les hommes qui garnissaient les flancs. Comme les Allemands donnent habituellement à leurs escadrons plus de profondeur que de front, le total peut facilement avoir dépassé ce chiffre. A la droite de ces escadrons, la cavalerie faisait front au chemin par où nos gens devaient les aborder. Au haut du monticule, un gros détachement d'arquebusiers était disposé en tirailleurs ; à l'extrémité du marais, à une portée de mousquet, se trouvait le chemin direct qui mène à l'abbaye, et par lequel nos troupes avançaient. A ce chemin touchait un bois qui s'étendait jusqu'à la pointe du monticule. Arrivé à ce bois, le comte d'Arenberg, découvrant l'ennemi dans les positions qui viennent d'être indiquées, fit avancer l'artillerie, qui était composée de pièces de campagne, et ordonna à l'arquebuserie es-

[1] Le mot *escadron* s'appliquait, à cette époque, non pas seulement à la cavalerie, comme aujourd'hui, mais à l'infanterie; il signifiait généralement une troupe formée en carré, c'est-à-dire en ordre de combat, car l'infanterie, sur le champ de bataille, était toujours rangée en gros bataillons carrés ou rectangulaires. Les piquiers et les mousquetaires entraient dans cette formation dans des proportions variables. (*Voy*. note 3, page 80.) Il y avait entre les files un intervalle d'un pas et à peu près la même distance entre les rangs. Un officier nommé sergent-major était spécialement chargé d'assigner à chaque soldat sa place dans ces immenses carrés de 4, 5, 6 mille hommes et même plus, et on comprend combien devaient être longs les apprêts d'une bataille.

pagnole, qui marchait à l'avant-garde, d'escarmoucher avec le détachement de leurs arquebusiers. Ce qui fut fait. Mais du bois où elle se trouvait postée l'artillerie ne pouvant atteindre le corps des rebelles, à cause de la butte qui les dérobait, surtout le petit escadron, s'avança à une longue distance du bois, et de sa nouvelle position ouvrit le feu. A la première décharge, quelques boulets ayant donné dans les deux carrés, ils se mirent en mouvement avec un grand cliquetis de leurs piques. A ce spectacle, les nôtres voyant que le détachement de tirailleurs abandonnait rapidement la colline et semblait se retirer, chargèrent sans former leurs rangs, à la débandade, et assaillirent le front des ennemis, au nombre de deux cents piquiers, sans avoir reconnu les marais ni les fondrières. Dans cette province et autres des Pays-Bas, il est d'usage, faute de bois, de brûler une terre nommée tourbe; l'humidité de la terre qui est grande parce que le sol est bas et que les pluies sont fréquentes, transforment les fosses d'extraction en fondrières, que l'œil ne découvre pas, et dont les habitants seuls, ou ceux qui en ont fait l'épreuve, connaissent les dangers. Le terrain qui bordait le front des ennemis — et ils le savaient bien, — était de cette nature. On a pensé que le comte d'Arenberg, ému d'un propos des soldats espagnols qui disaient qu'il avait envie de ménager ces rebelles, puisqu'il les avait déjà laissés échapper, et que, les rencontrant de nouveau, il ne les attaquait pas résolument, permit qu'on en vînt aux mains. Mais il est difficile de croire qu'un homme comme lui, qui avait déjà exercé tant de commandements, voulût

risquer une bataille pour un pareil propos, que les soldats se permettent si facilement envers leurs généraux, s'il n'avait pas eu des motifs plus sérieux[1]. D'autant plus qu'il voyait les avantages de la position, et qu'il ne pouvait ignorer la nature du terrain. Aussi estime-t-on avec plus de raison que si le comte fit avancer ses canons, et engagea son avant-garde, ce fut plutôt pour occuper l'ennemi, l'empêcher de sortir du pays et l'obliger à attendre la bataille dans sa position, que pour engager une affaire immédiate; car il n'aurait pu combattre les rebelles au-delà des frontières sans de sérieux inconvénients: il attendait d'ailleurs le secours que lui amenait le comte de Meghen, et, avec ce renfort, il pouvait alors, si cela lui convenait, les attaquer dans cette position avec plus de sécurité, et, s'ils quittaient le pays, les suivre et leur en imposer davantage. Mais toutes ces réflexions le comte les aura gardées pour lui, comme font tous les généraux de sagacité et d'expérience : s'ils ont pris une résolution, ils n'en font part à personne, et donnent, — la pratique de la guerre les y oblige — des marques extérieures

[1] Presque tous les historiens prétendent effectivement que le comte d'Arenberg cédant aux menaces de ses troupes livra bataille malgré lui. Mendoça réfute cette assertion; il explique très-bien les considérations qui engagèrent d'Arenberg à continuer à poursuivre l'ennemi et à le tenir en échec jusqu'à l'arrivée du comte de Meghen. Le combat fut engagé par l'ardeur des Espagnols et contrairement aux intentions de leur chef ainsi que cela arrive d'ailleurs assez fréquemment à la guerre, mais il semble peu probable que le comte d'Arenberg ait cédé à la menace ou à la pression de ses troupes et ait ordonné un combat qu'il désapprouvait. La correspondance du duc d'Albe ne fournit du reste aucune indication à ce sujet.

d'une résolution opposée. Les soldats espagnols voyant les apparences d'un combat, apercevant le mouvement en avant exécuté par l'artillerie, n'auront pas fait ces réflexions; ils se seront imaginé que le comte voulait livrer bataille, et, aveuglés par leur ardeur, ils commencèrent l'attaque, sans songer aux fondrières. Mais deux cents corselets s'y embourbèrent, tombèrent dans les fossés, sans pouvoir plus s'aider de leurs armes, et, dans le désordre où ils se trouvaient, furent livrés, sans défense, aux piques et aux arquebuses des hommes du grand escadron, qui ne négligèrent point de mettre à profit la confusion de notre attaque, la force et l'avantage du terrain plus élevé et plus ferme qu'ils avaient choisi, et où ils pouvaient garder pied sans enfoncer. On comprend mieux les avantages de cette position en se rappelant le succès qu'obtint, au même lieu, en 1536, contre le duc de Gueldre, Georges Schenck, général de Charles-Quint. Il assiégeait Dam[1], dont les habitants tenaient le parti du duc, quand deux femmes de l'endroit l'informèrent que les bourgeois attendaient, endéans les deux jours, les secours du duc de Gueldre, renforcés des troupes du Roi de Danemark; elles l'informèrent en même temps qu'ils étaient attendus par la route de Wedden et de l'abbaye de Heyligerlée. Georges Schenck, la nuit même qu'il reçut cet avis, fit allumer de grands feux dans tous les quartiers du camp et y laissa les tentes dressées, pour ne donner aux bourgeois aucun soupçon de la levée du siége, et leur cacher sa résolu-

[1] Aujourd'hui Appingadam.

tion; il partit immédiatement avec toute son armée, fit grande diligence, passa par un sentier qui conduit de Dam à l'abbaye, — trois grosses lieues comparativement aux autres de la province, — et rangea ses troupes dans la même position que les rebelles avaient choisie, après avoir suivi le même chemin.

Ayant pris position, il attendit l'ennemi; celui-ci se montra le même jour[1], et comme il devait nécessairement passer sur le corps de Georges Schenck, il engagea la bataille, alors qu'il aurait pu l'éviter, puisque, venu uniquement pour secourir Dam, il avait atteint son but du moment que Georges Schenck était contraint à lever le siége pour venir s'opposer à son passage. Si Georges Schenck avait abandonné sa position pour attaquer, il eût agi à son grand détriment; mais grâce à l'avantage que lui donnèrent les ennemis en venant le chercher dans un lieu si fort, il les tailla en pièces, puis retourna immédiatement au Dam, qui se rendit peu de jours après, et vit abattre ses murailles.

Mais les avantages de la position occupée par l'ennemi eurent pour nous moins d'inconvénients que le désordre avec lequel les nôtres voulurent combattre, et qu'il faut sans doute attribuer au mépris qu'ils avaient pour un ennemi que la veille une poignée d'arquebusiers avait obligé à une fuite honteuse. Le grand escadron chargea donc nos piquiers qui étaient embourbés, comme je l'ai dit; et le petit escadron descendant la pente de la colline jusqu'à la pointe du bois, près du chemin où nos gens en désordre faisaient halte, intercepta le pas-

[1] 13 juillet 1536.

sage, afin de laisser sans secours nos troupes qui étaient en avant.

Dès que les piquiers du grand escadron assaillirent les nôtres dans les bourbiers et les fondrières, le comte d'Arenberg, devinant le danger de la situation, se mit à la tête de quelques cavaliers et des gentilshommes qui l'accompagnaient et chargea la cavalerie ennemie, qui n'était pas nombreuse et se trouvait sur le même chemin. Elle était commandée par le comte Adolphe de Nassau, troisième frère du prince d'Orange; le comte d'Arenberg, combattant avec vaillance, tua de sa propre main le comte Adolphe et deux cavaliers qui étaient à ses côtés; malheureusement, son cheval, blessé d'une arquebusade, tomba sur lui. Ceux qui entouraient le comte l'aidèrent, avec beaucoup de peine, à se relever et à se remettre en selle; mais bientôt le cheval tomba mort.

Hors d'état de marcher, à cause de ses blessures, du poids de ses armes, et de son dernier accès de goutte, le comte s'adossa contre la porte d'un pré, au bord du chemin. Il fut bientôt entouré d'une multitude d'ennemis; alors son courage grandissant avec le danger, il combattit l'épée à la main avec autant de valeur et de bravoure qu'il l'avait fait en tant d'autres occasions pour le service de Dieu et de son Roi. A la fin, le nombre l'emporta; il fut tué avec tous ses compagnons[1].

[1] Cette relation de la mort héroïque du comte d'Arenberg, qui s'écarte un peu de ce que Strada, Bentivoglio et Van Metteren racontent, est confirmée par l'historien du duc d'Albe.

CHAPITRE III.

Coutume des Allemands lorsqu'ils sont vaincus par ceux de leur nation. — Nombre de morts à la bataille d'Heyligerlée. — Campi fallaces *de Tacite. — Le comte de Meghen entre à Groningue. — Les rebelles viennent camper aux environs de cette ville. — Situation de la Frise.*

Les cinq enseignes d'Allemands de son régiment, voyant la défaite de l'avant-garde, ne voulurent pas combattre; bien plus, elles posèrent les armes et se rendirent[1]. On demanda leur serment de ne point servir Sa Majesté pendant six mois, et sur cela, on les

[1] Si l'on en croit le rapport du comte de Meghen sur la conduite de ces troupes à la bataille d'Heyligerlée, Mendoça a été mal informé. Voici ce rapport :

« Et, quant ad ce que Vostre Excellence me commande de « m'informer si lesdits soldas des quatre enseignes se seriont si « mal portez à ladicte deffaicte, comme l'on a rapporté à Vostre « Excellence, asçavoir qu'ilz auriont incontinent jecté leurs « enseignes et armes par terre, avant que d'avoir veu l'ennemy, « les Espaignolz disent ce que dessus : Vostre Excellence ne « prende de male part, si je luy dictz la vérité comme je l'ay « entendu. Je m'en suis informé des Haulx-Allemans, mes-« mement du lieutenant de monseigneur de Scauwenborg et « autres gentilzhommes allemans, pareillement de monseigneur « de Groesbeeck et aultres gentilzhommes de monseigneur « d'Arenberge, lesquelz m'affirment tous que, comme lesdictes « quatre enseignes estiont faisant leurs esquadrons, que lesdicts « Espagnolz se retirarent dans eulx et les ennemys quant et « quant donnèrent avecq lesdicts Espaignols, peslemesle dedans, « et ainsy tout s'enfuyt par ensamble. Or, quant ad ce que l'on « dit qu'ilz auriont jecté leurs enseignes par terre, ce ne peult « estre vray, car ilz ont rapporté toutes leurs enseignes, saulf

laissa libres, pour la plupart[1]. C'est la coutume de la nation allemande d'exiger ce serment quand le vainqueur accorde la liberté aux vaincus. Seulement plusieurs ayant voulu s'échapper par la fuite, furent tués dans la poursuite. A cette déroute moururent 450 soldats de notre côté, les meilleurs de ce tercio, outre trois capitaines, don Alvar Osorio, Jean Paez de Sotomayor et Periche de Cabrera, et sept porte-étendarts. On apprit que la perte fut plus considérable du côté de l'ennemi; mais ne sachant point le chiffre exact, je n'en dis rien. Nous perdîmes six pièces d'artillerie de campagne et tout le bagage : perte bien légère eu égard au désordre avec lequel l'affaire fut engagée. Pendant la poursuite survint le châtelain André de Salaçar avec quelques chevau-légers des compagnies qu'amenait le comte de Meghen, envoyés en éclaireurs. Ils arrivèrent si près qu'ils purent rallier quelques débris de la déroute, qui fuyaient tout en désarroi. Car lorsque les ennemis entendirent sonner la trompette qui précédait ces chevaux, ils crurent que c'était le comte de Meghen, — ce qui était vrai, — et ayant avis de son approche,

« une qui est perdue, dont le porteur at esté tué sur le camp. « Et n'ont été les Espagnolz ny Allemans cause de ceste disgrâce, sinon le mauvais ordre que l'on y at tenu... » (*Lettre du comte de Meghen au duc d'Albe*, du 2 juin 1568, publiée par M. Gachard. — *Bull. de la comm. royale d'hist.*, t. XVI, p. 333.) Il semble évident que ce sont les Espagnols qui ont amené le désordre et qu'ils ont cherché à donner le change en accusant les Allemands.

[1] Dans un rapport du comte de Meghen au duc d'Albe, du 29 mai 1568, il dit que trois cents soldats allemands qui ont été faits prisonniers ont été relachés par l'ennemi pour un mois de gages et sous serment de ne pas servir de trois mois. (*Id.*)

ils arrêtèrent la poursuite et laissèrent le châtelain Salaçar recueillir un grand nombre de soldats espagnols et informer de l'événement le comte de Meghen qui, un peu en arrière avec le reste des chevau-légers et quatre compagnies d'infanterie allemande, venait se réunir au comte d'Arenberg, comme il l'avait annoncé. Au début de la bataille il n'était qu'à une bonne lieue italienne de Heyligerlée.

Lorsqu'il apprit la nouvelle de la déroute des nôtres, au retour du châtelain Salaçar, le comte de Meghen jugea prudent de s'arrêter la nuit dans un village situé à une lieue et demie du quartier ennemi et nommé Zuidbroek[1], qui veut dire marais du sud, parce que la contrée, au midi de ce village, est une plaine marécageuse, inhabitée, d'une étendue de trente lieues, que Corneille Tacite nomme *Campi fallaces*. Cette plaine est bornée par deux rivières, l'une appelée Amasis ou Amisis, aujourd'hui l'Ems, l'autre, Luppia, aujourd'hui la Lippe. C'est entre ces deux fleuves que fut défait Quintilien Varus, avec trois légions, au temps de l'empereur Auguste César. Aujourd'hui encore subsiste un village fondé par les indigènes en souvenir de la victoire remportée sur les romains, et qu'on nomme Varendorp, c'est-à-dire village de Varus; il est situé en Westphalie, diocèse de Munster, un des quatre évêchés institués par Charles le Grand, empereur d'Allemagne, premier du nom. Le comte de Meghen s'établit à Zuidbroek, recueillant le plus

[1] La lettre par laquelle le comte de Meghen rendit compte au duc d'Albe des événements que rapporte l'auteur, est datée de Zuidlaren. *Id.*, p. 311.

grand nombre possible des soldats qui s'étaient échappés par diverses routes; en tout un millier environ d'Espagnols. Le lendemain matin il prit avec eux le chemin de Groningue, qui est à deux lieues et demie de là, craignant que la nouvelle de la victoire remportée par le comte Louis ne provoquât des troubles et des émeutes dans la province, qui recélait beaucoup de rebelles, aussi bien que la ville. On avait d'autant plus raison de craindre, que c'était une place importante et forte, la clef en quelque sorte de toute la Frise. Bien que les quatre enseignes d'Allemands du colonel Schauwenbourg l'occupassent, cette garnison, sans la prompte arrivée du comte de Meghen, n'était pas assez forte, à cause de l'étendue de la ville, pour empêcher les habitants de la livrer aux rebelles, s'ils avaient eu envie de se joindre à la révolte. En effet, l'arrivée du comte porta ses fruits. Car après la victoire, les ennemis, grâce à la réputation que leur valut ce succès, ayant beaucoup augmenté leurs adhérens et leurs troupes, vinrent bientôt se présenter devant Groningue, sans artillerie de siége, ce qui est un indice suffisant qu'ils avaient des intelligences à l'intérieur. D'ailleurs, cette ville avait été une des principales qui s'étaient détachées de Sa Majesté lors de la première rebellion.

Arrivé devant Groningue [1], l'ennemi fortifia l'assiette de son camp, qui pouvait être à une portée de canon; il y construisit des tranchées et des fossés du côté qui faisait face à la ville, et qui était couvert par le canal qui mène à Dam, nommé Damsterdiep;

[1] Le 10 juin.

il se rendit maître aussi de l'abbaye de Sellewaert, à une lieue à peu près de Groningue, d'autres maisons éparpillées dans la campagne, et les garnit de quelques compagnies d'infanterie. Sa position déjà très-forte naturellement, le devint davantage encore, parce qu'il cerna, par des postes, la plus grande partie de la ville sans que les bourgeois pussent y mettre obstacle. Car, à cause de la nature toute particulière du terrain, la campagne n'est qu'une suite de prairies, divisées en petits compartiments par des fossés profonds, pleins d'eau, que ni cheval, ni piéton ne pourrait franchir sans ponts. On est donc obligé de suivre les chemins qui sont peu larges, et les rebelles en étaient maîtres ; ils avaient garni d'infanterie l'abbaye et toutes les maisons, et avaient derrière eux la plus grande partie de la province, l'évêché de Munster et le comté d'Embden, d'où ils tiraient des hommes et des vivres.

CHAPITRE IV.

Le duc d'Albe fait secourir Groningue. — Sentence et exécution des comtes d'Egmont et de Hornes. — Éloge du comte d'Egmont.

En apprenant la déroute d'Heyligerlée, le duc ressentit vivement la mort du comte d'Arenberg, personnage de tant de valeur et d'expérience militaire, et qui joignait à ces précieuses qualités le zèle que doit avoir un féal sujet pour le bien du service du Roi[1]. En présence des diverses attaques projetées

[1] Voici en quels termes le duc d'Albe s'exprime dans une lettre adressée au comte de Meghen : « Ayant avec extrême dou-

par les rebelles, cette perte lui causait d'autant plus de regrets. Il apprit tout à la fois l'accroissement des forces de l'ennemi, et le commencement du siége de Groningue, place fort grande. Immédiatement il donna l'ordre de faire marcher, à la rencontre des rebelles, les six autres enseignes d'Allemands du comte de Meghen, et les quatre enseignes d'Allemands du régiment de Schauwenbourg, en tout dix. Il ordonna que les quinze cents chevaux levés par le duc Eric de Brunswick, — auxquels Deventer avait été désigné, comme place de revue, — allassent aussi rejoindre l'armée. Ciappin Vitelli, à qui le duc avait donné la charge de mestre de camp général en remplacement du comte d'Arenberg, reçut mission d'aller à Groningue aider le comte de Meghen à attaquer les rebelles et à les chasser des États de Sa Majesté[1]. Il fit suivre toutes ces troupes par les régiments d'in-

« leur sentu la mort de monsieur le conte d'Aremberghe, pour « y avoir le Roy, nostre maistre, perdu ung personnaige si « principal et serviteur tant affectionné sien et, en mon par« ticulier, seigneur à qui j'estoy tant amy. » (*Id.*, p. 322.)

[1] Par dépêche du 6 juin, le duc d'Albe informa le comte de Meghen qu'il avait désigné Ciappin Vitelli, « avec charge seule« ment de commander à ladicte cavallerie et infanterie espa« gnole et de recepvoir de vous, à chascunne fois, l'ordre de ce « que vouldrez ilz facent, pour après leur en commander l'exé« cution laquelle, il se fera myeulx ainsy, et à vous sera-ce de « moindre travail et fascherie de commander à ung seul, et non « à tant de gens, pour regard de ladicte cavallerie et infanterie; « ayant au demeurant ledict seigneur Ciappin Vitelli ordre de « vous obéir et faire tout ce que trouverez bien luy encharger, « et vous porter le respect que convient, comme je ne doubte il « fera, etc., etc. » (*Id.*, p. 344.)

Cette dépêche est fort remarquable; elle montre combien le duc d'Albe était pénétré des véritables principes qui doivent présider à l'organisation du commandement.

fanterie wallone de M. de Hierges et de Gaspar de Robles, seigneur de Billy, le premier de dix enseignes, et l'autre, de cinq. Ciappin Vitelli entra dans Groningue, accompagné de cette infanterie, et des quinze cents chevaux du duc de Brunswick[1].

Au temps qu'était survenu la déroute et la mort du comte d'Arenberg, le procès des Comtes d'Egmond et de Hornes était terminé, et la sentence prononcée. Le duc la fit exécuter. Cette résolution trompa quelques espérances; car on croyait que la mort du comte d'Arenberg, la perte de ses troupes, les progrès continus des rebelles, les secours qu'ils espéraient recevoir de l'Allemagne pour une deuxième invasion, contraindraient le duc, en présence d'embarras si pressans, à négocier avec eux, au nom de Sa Majesté. En effet, ils avaient pris pied dans la province; on ne pourrait que bien difficilement les débusquer, et il était impossible de réunir assez de forces pour leur fermer l'entrée des deux autres frontières. Aussi le duc frappa-t-il d'étonnement tous ceux qui étaient dans cette croyance et regardaient comme un moyen d'accommodement la justice à infliger aux deux comtes, lorsqu'il les fit amener de Gand à Bruxelles, et décapiter sur la place du marché de cette dernière ville[2]. Spectacle triste et douloureux, qui inspira bien des réflexions quand on vit deux personnages de ce rang et de ce

[1] On peut consulter au sujet de tous ces détails, qui sont parfaitement exacts, les dépêches du duc d'Albe au comte de Meghen, en date du 28 mai et du 1er juin. (*Id.*, p. 322.)

[2] L'exécution des comtes d'Egmont et de Hornes eut lieu le 5 juin 1568.

mérite, subir un sort si misérable, une fin si désastreuse ; Lamoral d'Egmont surtout, qui avait rendu à Sa Majesté des services signalés, en tant d'occasions, et notamment à la journée de Gravelines, qui eut des résultats si heureux. Du reste, ces services, qui lui avaient valu tant de réputation, furent peut-être l'origine de son égarement, en gonflant sa vanité ; car les victoires, plus que chose aucune, enorgueillissent les hommes et leur font exagérer leur importance, quand la crainte de Dieu et la prudence ne les retiennent pas[1].

[1] Tout en déplorant la triste destinée du comte d'Egmont on doit reconnaître que sa conduite, pendant les commencements de la révolution, fut toujours irrésolue et équivoque : d'une part il laissa compromettre son nom par les confédérés et parut souvent adopter leur cause ; d'un autre côté, il ne sut jamais résister ouvertement à l'autorité despotique de la cour d'Espagne et consentit même à s'associer aux répressions sanglantes qu'elle ordonnait contre les réformés; ses hésitations le compromirent et le déconsidérèrent dans les deux partis. Le comte d'Egmont réunissait toutes les qualités qui charment le peuple : illustre par sa naissance, ses alliances et les services qu'il avait rendus pendant une carrière militaire malheureusement trop courte; brave et intelligent capitaine, ami généreux et dévoué, il s'était acquis une grande popularité que vint encore augmenter l'opposition qu'il fit à l'administration exclusive et arbitraire de Philippe II ; mais quoiqu'il fut altier et présomptueux, il n'avait pas la fermeté de caractère nécessaire pour résister aux entraînements d'une vanité qu'excitaient sans cesse ceux qui cherchèrent à l'associer à leurs entreprises. On doit reconnaître qu'il se compromit dans des démarches qu'un souverain, eut-il même été moins absolu que Philippe II, ne pouvait approuver de la part d'un homme qui occupait dans l'État une haute position. La critique moderne s'est attaquée à la tradition populaire qui, depuis trois siècles, représente le comte d'Egmont comme un martyr de la liberté religieuse. Bien que l'on doive peut-être attribuer en grande partie à l'émouvante catastrophe qui termina sa vie, les sympathies qui s'attachèrent au sort de ce guerrier, il

CHAPITRE V.

Résolution du duc d'Albe d'aller en personne combattre les rebelles. — Ruse de guerre. — Punition d'un soldat insubordonné. — Usages établis dans la milice espagnole. — Les rebelles s'emparent de Berchem. — D'Avila les y assiége. — Les rebelles sont mis en fuite. — Mesures prises par le duc pour faire traverser les rivières par son infanterie.

Ciappin Vitelli était arrivé à Groningue avec son cortége de troupes[1]; il s'occupa, de concert avec le comte de Meghen, de préparer le terrain pour faciliter les manœuvres de la cavalerie, et lui permettre de reconnaître la position du camp ennemi et de l'abbaye, ouvrage fortifié où les rebelles tenaient d'habitude trois ou quatre compagnies d'infanterie, et parfois davantage. Ces opérations donnèrent lieu, depuis la venue de Ciappin Vitelli jusqu'à celle du duc, à des escarmouches quotidiennes. Il y péris-

est néanmoins incontestable que sa mort fut une odieuse vengeance de l'opposition qu'il manifesta souvent dans les conseils aux mesures tyranniques et cruelles de Philippe II. Il serait injuste, par conséquent, de dépouiller complétement sa mémoire de l'auréole que ses contemporains, et après eux plus de six générations successives, ont attachée à son front glorieux; d'ailleurs n'est-ce pas le cas de répéter ce que disait Pasquier : « C'est une « de ces belles choses lesquelles, bien qu'elles ne soient aydées « d'aucteurs anciens, si est ce qu'il est bien séant à tout bon ci-« toyen de les croire pour la majesté de l'empire. » (*Recherches de la France*, liv. VIII, chap. xxi.)

[1] Vitelli arriva à Groningue le 19 juin avec les dix enseignes de M. de Hierges et la cavalerie du duc de Brunswick.

ait du monde des deux côtés, principalement un jour que les nôtres voulurent emporter une position entre l'abbaye et leur camp, dans l'espoir d'intercepter les communications, d'enlever l'abbaye qui était bâtie sur une éminence, et d'y construire un fortin. Les rebelles essayèrent de s'y opposer. Ils firent sortir de leur camp un gros détachement, et engagèrent une furieuse escarmouche; mais ils y perdirent environ 150 soldats et nombre de blessés. Nous eûmes dix morts.

Malgré ces mesures qui paraissaient suffire pour vaincre les rebelles, le duc voyait non-seulement qu'il n'atteignait pas son but, mais que chaque jour les forces de l'ennemi allaient en augmentant; il avait tardé autant que les circonstances le permettaient, et jusqu'à la dernière nécessité, d'aller en personne leur faire face avec le gros de son armée, pour ne pas grandir leur réputation, en leur opposant la plus grande partie de ses forces; mais il comprit que la situation ne lui permettait pas de différer davantage et qu'il fallait absolument aller à la rencontre d'autres rebelles qui venaient d'Allemagne où ils avaient terminé leurs préparatifs. Il résolut d'aller lui-même, avec la plus grande célérité, tomber sur eux, sans leur laisser l'avantage de réunir, en si peu de temps, des masses suffisantes; il espérait s'opposer à leur entrée et à l'invasion du pays par différentes frontières.

Cette résolution prise, le duc ordonna à Alonzo de Ulloa de sortir de Gand avec quinze[1] enseignes de

[1] Il est probable qu'il y a ici une erreur et qu'au lieu de quinze il faut lire dix-sept enseignes. Le tercio de Naples se

son tercio de Naples, et d'en laisser deux dans le château; de tirer de Maestricht les dix enseignes du tercio de Lombardie, et, de la garnison de Bruxelles, les dix du tercio de Sicile, et de les diriger toutes sur Bois-le-Duc. Il ordonna à M. de la Cressonnière, gouverneur et châtelain de Graveline[1], d'expédier de Malines seize pièces d'artillerie, savoir : huit canons de siége et huit pièces de campagne; à M. de Noircarmes d'engager des capitaines à lever mille chevau-légers bourguignons, dont il lui promit le commandement; au comte de Roeulx[2] il donna le même mandat pour un régiment de dix enseignes d'infanterie wallone; à M. de Blondel[3] pour un autre régiment, dont il plaça quelques enseignes en garnison à Valenciennes. D'après ces dispositions, il y avait forte apparence que le duc

composait de dix-neuf enseignes, dont deux restèrent dans le château de Gand.

[1] Jacques de la Cressonnières. Il était lieutenant de l'artillerie. En 1570 il obtint la bande d'ordonnance de Floris de Montmorency qui était de 30 hommes d'armes et 60 archers. Il mourut au siége de Harlem en 1573 et sa bande passa à Philippe-Charles de Croy, marquis d'Havré.

[2] Jean de Croy, comte de Rœulx, seigneur de Beaurain, fils d'Adrien de Croy et de Claude de Mélun, chevalier de la Toison d'Or, gouverneur de Tournay, en 1567, en remplacement de Montigny. Il avait été chargé par la gouvernante, comme on l'a vu, de lever un des premiers régiments wallons. Ce corps fut licencié comme tous les autres de la même nation à l'arrivée du duc d'Albe, Jean de Croy devint gouverneur et capitaine général de la Flandre et obtint le commandement de la bande d'ordonnance que son père avait eue. Le comte de Rœulx fut un des généraux distingués de son temps; il fit, en 1576, le siége du château de Gand. Après sa mort, sa bande d'ordonnance fut donnée à son frère puîné Eustache de Croy.

[3] Seigneur de Beauregard.

oulait aller lui-même à Groningue combattre les nnemis, mais pour ne pas leur donner l'envie de attre en retraite, s'ils étaient assurés de son dessein, convoqua à Anvers quelques personnes pour traiter 'affaires particulières; rassembla à Bois-le-Duc tous es Conseils, et donna d'autres ordres de ce genre; 'où l'on pouvait inférer avec raison que s'il envoyait lu monde à Bois-le-duc, c'était plutôt pour donner lu cœur aux gens de Groningue que dans le but l'aller en personne affronter les rebelles. Mais telle était bien sa résolution; il savait combien il importait d'en hâter l'exécution afin d'empêcher les rebelles de deviner ses projets, de sortir des terres de Sa Majesté, avant d'avoir le duc en face, et de se réserver pour une autre invasion, quand l'occasion les servirait. Une fois qu'ils seraient hors du pays, le duc ne pourait les attaquer pour beaucoup de motifs; et s'il les suivait au delà des frontières, il s'exposerait à des nouvelles inimitiés des peuples et des princes voisins.

Ses projets ainsi arrêtés, le duc partit le 25 juin de Bruxelles pour Malines, où était arrivé le tercio de Naples. Ce jour là, pendant la route, un sergent dit à un cadet de sortir des rangs et de le suivre. Le cadet, ne le reconnaissant pas, bien qu'il portât la hallebarde, répondit par un refus, et résista jusqu'à mettre l'épée à la main. Cette désobéissance le fit arrêter, et l'on en donna avis au duc. Plusieurs personnes de l'armée lui demandaient avec beaucoup d'instances la grâce du soldat, alléguant qu'il y avait deux ou trois jours seulement que le sergent avait reçu son grade; que le cadet était excusable

de ne le point connaître. Le duc demeura inflexible, afin de ne pas porter atteinte, en temps de guerre, à l'obéissance, qui fait la force des armées ; il ordonna donc de faire justice, et de placer le corps du supplicié sur une charette en la place de Malines, par où devait passer le régiment, avec un écriteau portant que c'était pour désobéissance aux officiers. A ceux qui avaient sollicité la grâce, il imposa silence et leur dit que le soldat, en voyant avec une hallebarde et sans corselet celui qui lui commandait de marcher, devait être sûr qu'il avait affaire à un officier. Car, dans l'infanterie espagnole il n'y a que le sergent qui, n'étant pas sous les armes, porte la hallebarde. Les alfères la portent sous les armes, quand ils montent la garde et qu'ils précèdent la compagnie, à défaut des capitaines, et, s'ils portent l'enseigne, la hallebarde est dans les mains de leur valet. Les hallebardes que l'on trouve dans l'armée espagnole sont les corselets des compagnies d'arquebusiers; sans armes, il n'y a que les sergents qui la portent. Pour satisfaire aux règlements, en garnison ou à leurs compagnies, les sergents et les alfères *doivent* avoir leur valet portant la hallebarde derrière *eux*; par où l'on voit, sans qu'on les connaisse, que ce sont des officiers. Les capitaines ont un page avec la Genette[1]. Les mestres de camp peuvent porter une canne[2], de même que les sergents majors des tercios;

[1] C'était une courte lance, servant de marque distinctive aux capitaines d'infanterie espagnole. L'usage en avait été introduit au XV[e] siècle. La genette espagnole répondait à l'esponton français; elle avait le fer doré et était ornée d'une houppe en fils d'or.

[2] Les officiers supérieurs dans les troupes espagnoles et dans

les capitaines de campagne, qui sont chefs de police et prévots, en portent aussi, mais elles sont aux couleurs du général, pour marquer la différence des offices.

Le jour suivant[1], le duc arriva à Anvers, où il resta deux jours[2]. Là, il fit mettre la citadelle en état de défense eu égard à la situation actuelle des travaux, c'est-à-dire qu'il fit donner aux remparts leur revêtement. De l'avis de tous ceux qui s'y entendent, bien qu'elle n'ait point l'avantage de la position, c'est une des places les plus fortes et les plus parfaites du pays[3]. Il y laissa Gabrio Serbeloni, avec deux compagnies d'Allemands du régiment du comte Albéric Lodron et plaça dans la ville six autres compagnies. Le duc partit pour Bois-le-Duc, où tous les Conseils avaient été convoqués. Il arriva le 2 juillet.

les troupes françaises ont longtemps porté la canne comme marque de leur autorité; c'était une imitation des milices de l'antiquité; il n'en reste aujourd'hui que la canne du tambour-major et le bâton de maréchal.

[1] Le 26 juin.

[2] Le duc d'Albe semble être resté à Anvers plus de deux jours, car le 29 il adressa des instructions au comte de Meghen et n'arriva à Bois-le-Duc que le 2 juillet.

[3] La citadelle d'Anvers n'était cependant pas à l'abri de critique : en ce qui concerne sa situation relativement à la ville, on lui reprochait de ne pouvoir empêcher l'arrivée des secours qui seraient venus par mer et par terre à la ville, si elle s'était alliée aux provinces affranchies de l'Espagne. En ce qui concerne les ouvrages, on les trouvait fort mal coordonnés relativement les uns aux autres; on disait que les faces étaient trop longues, les courtines trop courtes, les remparts trop élevés; on critiquait surtout comme une dépense inutile, comme une vaine ostentation de dépense plutôt qu'une chose de bon service, le revêtement en briques qui entourait le château. (Mathias Dogen, *Arch. mil. mod.*, p. 286.)

A Bois-le-Duc, il eut avis que le comte Vanden Berghe, beau-frère du prince d'Orange avait occupé Berg-op-Zoom, place qui lui avait été confisquée à cause de sa rébellion. Comme c'était un poste dont la garnison pouvait empêcher le passage des vivres du Brabant en Frise, le duc ordonna à don Sanche de Londono d'aller reprendre le château avec les dix enseignes de son tercio[1], qui venaient d'entrer à Venloo et à Grave, et plusieurs des autres tercios s'il le jugeait nécessaire, en tirant d'Arnheim l'artillerie dont il aurait besoin. Don Sanche partit avec ses dix enseignes, la compagnie de chevau-légers albanais de Nicolas Basta, cinquante hommes d'armes et cinq pièces d'artillerie. Avec cette troupe, le même jour qu'il arriva à Berchem, et dès qu'il eut reconnu les localités, il fit tracer une plate-forme sur quelques remparts et fossés, afin de faciliter les approches et l'établissement des batteries, et coupa la retraite aux assiégés.

Ceux-ci, dès qu'ils virent les travaux de la plate-forme, n'attendirent pas que l'artillerie fût en position et commençât son feu; la nuit même, ils quittèrent ville et château, en abandonnant trois enseignes et neuf canons, et cherchèrent à se réfugier dans une autre place du duché de Clèves, située à trois lieues de là, nommée Emmerick; mais ils ne purent pas si bien courir que notre cavalerie ne les atteignît dans la campagne et n'en tuât la plus grande partie. Après avoir donné l'ordre de prendre Berg-op-Zoom, et deux jours avant de quitter Bois-le-

[1] C'était le tercio de Lombardie.

Duc, le duc, avait envoyé le Prieur à Deventer, et avec lui François de Ybarra, pour veiller aux approvisionnements en munitions et en vivres, que l'on devait transporter de ce pays au camp. François de Ybarra y mit toute la diligence nécessaire pour ne pas ralentir la marche de l'armée et perdre le temps qu'il fallait gagner. Le duc ordonna aussi à l'infanterie espagnole, cantonnée dans les environs de Bois-le-Duc, de se réunir à Deventer par différentes routes, et à la cavalerie de s'avancer dans le duché de Gueldre. Comme l'infanterie avait à franchir, à l'aide de barques, quatre grands fleuves grossis par les pluies, la Meuse, le Wahal, le Rhin et l'Yssel, qui sont trois bras du Rhin, le duc avait fait préparer des bateaux, sur toutes les routes, aussi les passages furent-ils si rapides, que la marche n'en fut pas arrêtée un seul instant; bien qu'on suivît des chemins différents, jusqu'à Deventer, où le duc arriva le même jour, 10 de juillet[1]. De cette ville, Hanz de Berne vint à sa rencontre avec une enseigne de quatre cents reîtres de nouvelle levée, auxquels on avait assigné Deventer comme place de revue.

CHAPITRE VI.

Le duc part de Deventer. — Meurtre de l'évêque d'Utrecht par ses sujets. — Le duc se rend à Groningue.

Le duc prit aussi ses mesures pour s'assurer les services de trois compagnies de chevau-légers ita-

[1] On doit admirer l'art avec lequel le duc d'Albe savait combiner la marche de ses troupes, art fort négligé de son temps, et

liens et albanais, qui étaient congédiés de France par suite de la paix et furent engagés par Jean-Baptiste del Monte, par le capitaine Aurèle Palerme et par Georges Machuca, sans compter une autre compagnie d'Espagnols pour laquelle il avait depuis longtemps donné commission à don Lopez de Acuna, lieutenant du Prieur. Avec le duc marchaient les compagnies de sa garde ordinaire, et celle d'arquebusiers à cheval de Montero. Le lendemain[1], il quitta Deventer, et réunissant tous les tercios espagnols et la cavalerie, il s'arrêta à Ommen[2], d'où il partit le jour suivant pour Koevorden, qui veut dire gué des vaches. C'est une ville au bord du Vecht, autrefois Victrus, que les habitants ont nommée Swert-Water, à cause de la couleur noire de ses eaux. C'est un fleuve difficilement guéable, mais comme près de cet endroit le bétail peut gagner l'autre rive, on lui a donné le nom de Koevorden. C'est dans ce lieu qu'en 1227 un évêque nommé Bernard de Arminno[3], fut défait avec toute son armée dans une bataille avec les habitants qui s'étaient insurgés contre lui. L'évêque son successeur ne voulut point leur pardonner, ni les admettre dans son église

qui est cependant et sera toujours le nec plus ultra de la science du général en chef.

[1] Le 11 juillet. [2] Dans l'Over-Yssel.

[3] Ce nom ne figure pas dans la liste des évêques d'Utrecht, non plus que le nom de Bernardin d'Arrine cité par Crespet, premier traducteur de Mendoça.

La catastrophe dont parle l'auteur arriva à Otto Vander Lyppe, 34e évêque d'Utrecht; le 1er août 1227 il périt misérablement dans une tourbière. J'ignore l'origine des noms que Mendoça attribue à cet évêque, je remarque seulement qu'il était fils de *Bernard* de Lippe et de Peronnelle d'*Arne*.

qu'ils n'eussent édifié, près de ce Vecht, un monastère de bénédictins, où étaient inscrits ces vers en mémoire de la fondation :

Annis bisdenis
Septenis mille ducenis
Ad vada vacinia
Patuit miseranda ruina
Bernardi Tironis
In festo Pantaleonis.

Que les temps sont changés! Jadis, pour être réconciliés avec l'église par leurs prélats, les habitants des Pays-Bas en exécutaient ponctuellement les ordres, nonobstant des dépenses excessives; et maintenant, en haine de Rome, ils supportent de grands frais pour s'opposer à l'institution des évêchés érigés en ces États sur les instances de Sa Majesté qui, animée du zèle qu'elle a toujours eu pour le maintien de la religion catholique romaine et du christianisme dans toute sa pureté et sa ferveur, sait combien importe et quels bons résultats promet l'augmentation du nombre des prélats dans ces provinces.

On quitta Koevorden le lendemain[1]; pendant la route, au passage d'une petite rivière, arriva Ciappin Vitelli, à qui le duc avait mandé de venir à sa rencontre avec les quinze cents chevaux du duc de Brunswick. Le duc logea cette nuit-là à Rolde[2], à

[1] Le 13 juillet.

[2] Rolde est sur la grand'route de Koevorden à Groningue. Ce fut le 14 juillet que le duc arriva dans cette position. Il avait avec lui trois tercios d'infanterie espagnole, trois compagnies de chevau-légers et une cornette de Reîtres. (Lettre du duc d'Albe au conseil d'État, du 17 juillet 1568. *Bull. de la commission d'histoire*, t. XVI, p. 371.)

deux lieues[1] de Groningue, village où la nuit précédente avait logé Ciappin Vitelli, qui communiqua au duc la nouvelle que les ennemis attendaient un renfort que leur amenait le comte de Hoogstraeten[2], au nombre de six cents reîtres, et quinze cents fantassins Français, Wallons et Lorrains; mais il n'avait été possible ni au comte de Meghen ni à Ciappin Vitelli de savoir si ce renfort était arrivé ou non[3], à cause de la mauvaise volonté des gens du pays, qui étaient si mal disposés qu'ils ne voulaient donner aucun renseignement concernant les rebelles. A cette étape on apprit, le matin même, que quatorze enseignes étaient sorties du fort ennemi pour attaquer celui que nous avions construit sur cette éminence, et à la garde duquel étaient trois enseignes d'Allemands du comte de Schauwenbourg. Les rebelles voulaient, par cette bravade ou ce stratagème, faire croire non-seulement qu'ils avaient le courage d'attendre le duc, mais qu'ils avaient assez de forces pour oser une sortie presque en sa présence, et conquérir ce poste, alors qu'il était dans un voisinage si rapproché.

[1] Le duc d'Albe, dans la lettre citée ci-dessus, dit que *Rolde* est à trois grandes lieues de Groningue.

[2] Antoine de Lalaing, seigneur de Hoogstraeten et de Renneberg; chevalier de la Toison d'Or, en 1559. Il avait été gouverneur de Malines (1567) et gouverneur d'Anvers. En 1559 il obtint la compagnie d'ordonnance laissée vacante par le marquis de la Vère. Il avait signé le compromis des nobles et resta attaché au parti du prince d'Orange. Il fut tué en 1568 dans un combat dans le Brabant.

[3] Dans sa lettre au conseil d'État, le duc dit qu'environ trois jours avant son arrivée à Rolde, le comte de Schauwenbourg avait amené un secours de 800 arquebusiers, Lorrains, Liégeois et autres Wallons, et 5 à 6 cents chevaux.

CHAPITRE VII.

Le duc blâme l'ardeur imprudente de ses troupes. — Il va reconnaître la position occupée par l'ennemi. — Exploit du colonel Robles.

On était arrivé à midi à l'étape de Rolde; vers quatre heures on battit aux armes. Quoique ce fut une fausse alerte on pouvait la croire sérieuse, car les ennemis ayant attendu le duc jusques-là, pouvaient venir à sa rencontre, avant qu'il n'eût opéré sa jonction avec la garnison de Groningue; ils avaient les moyens de l'envelopper, s'il était réduit à accepter la bataille. En outre, on ignorait — comme je l'ai dit — si les auxiliaires qu'ils attendaient étaient arrivés ou non; ils auraient pu suivre la route par où l'on battait aux armes, avec leurs cinq cents chevaux et six cents fantassins, et arriver à leur camp quatre jours avant que le duc ne leur présentât la bataille, s'il n'avait pas exécuté une marche aussi rapide. A ce signal, le duc sortit seul, monta le premier cheval qui lui tomba sous la main, et fut reconnaître la campagne et le côté d'où venait l'alarme. L'infanterie se dirigea du même côté, de façon à bien montrer le désir qu'elle avait d'en venir aux mains; mais elle y mit trop d'ardeur et d'entrain, ce qui pouvait amener un désordre tel qu'on n'aurait pu former les rangs, tous les soldats voulant aller en avant dans la direction des ennemis. On en fit l'observation au duc, quand il revint

de sa reconnaissance. Aussi adressa-t-il des remontrances à quelques soldats; il leur dit, avec l'autorité d'un capitaine aussi expérimenté, qu'il était d'un intérêt plus impérieux pour des soldats de maintenir l'ordre que de combattre; que l'ordre rend les soldats invincibles, ce qui est le but et la dernière fin de l'armée; que par l'ordre on maintient tout, quand au contraire tout périt par le désordre. C'est un point auquel les Espagnols surtout devraient être attentifs; leur bravoure est connue du monde entier, et ils n'ont pas besoin, quand se présente l'occasion de combattre, des harangues et des encouragements de leurs capitaines. Cette leçon est d'une telle importance, elle est si digne d'être gravée dans la mémoire des hommes politiques et des militaires que j'ai cru devoir la consigner par écrit.

Le jour suivant au matin, le duc régla l'ordre de la marche : à l'avant-garde, sur quelques charriots à munitions, pour qu'ils arrivassent plus dispos, se trouvaient quatre cents mousquetaires, sous les ordres des capitaines Montesdoca, Diègue de Bracamonte et Laurenço Perea. Après ces mousquetaires, venait le reste de l'armée, qui entra vers les dix heures du matin à Groningue. Avant d'arriver à la ville, le duc avait aussi mandé au comte de Meghen de sortir avec toute la cavalerie, en laissant pour la garde de la ville le colonel Schauwenbourg seulement avec quatre compagnies de son régiment, et d'emmener un peu d'artillerie. Car, à cause de la célérité de sa marche, l'artillerie qu'il avait mandée de Malines était encore en arrière. On apprit, le matin même avant d'arriver à Groningue, que

les ennemis avaient retiré l'infanterie placée dans l'abbaye[1] et dans d'autres maisons auxquelles ils avaient mis le feu, et qu'ils avaient fait rentrer dans leur fort les enseignes et les soldats. Arrivé à Groningue, le duc, sans s'arrêter, passa de l'autre côté de la ville et de la rivière, et fit ranger les escadrons de toute l'infanterie, Allemands, Wallons, Espagnols, et la cavalerie, dans l'ordre le plus approprié au terrain. Cela fait, il fut avec le Prieur, Ciappin Vitelli, M. de Noircarmes, don Sanche de Londono, et deux autres cavaliers, reconnaître la position et le fort des ennemis, défendant à personne de bouger de son corps, sans son ordre exprès. Après avoir examiné le pays, le camp des ennemis, et les positions qu'il pourrait occuper — car il devait aussi asseoir son camp, — il dit au Prieur de faire avancer don César d'Avalos avec la cavalerie légère, qui était à l'avant-garde, et une compagnie d'arquebusiers à cheval. Il ordonna d'employer cette troupe à faire des esplanades et de s'approcher toujours davantage de l'ennemi, en escarmouchant. Il enjoignit à Gaspard de Robles[2] d'aller avec quelques arquebusiers wallons

[1] Trois enseignes.

[2] Gaspard de Robles, baron de Billy, seigneur de Vilena, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Jacques, commandeur del Horcajo, fut un des principaux personnages de l'époque. Il était fils de la nourrice de Philippe II, natif de Robles en Portugal. Sous Marguerite de Parme, qui le favorisait beaucoup, il devint gouverneur de Philippeville; plus tard, il fut du conseil de guerre du roi d'Espagne et passa au gouvernement de la Frise. Il rendit d'importants services à cette province lors de la terrible inondation de 1570; il fit exécuter des travaux considérables pour maintenir les eaux et obtint que la Frise et Groningue fussent, pendant une année, exemptes de toutes charges pour

de son régiment, sur l'autre rive enlever une maison rouge, occupée par les ennemis, située à gauche de leur fort, et si proche de leurs tranchées qu'ils ne l'avaient point abandonnée comme les autres. De ce poste, mieux que d'aucun autre, on pouvait découvrir le plan de l'ennemi. Le colonel de [illegible] emmena deux cents arquebusiers qui étaient sous le commandement des capitaines Germigny et Santeau, et bien qu'on pût s'attendre à la retraite de l'ennemi, puisque le matin même il avait abandonné l'abbaye ainsi que les maisons qu'il occupait, et rappelé son infanterie, on vit néanmoins qu'il avait pris position dans le fort, les rangs très-bien formés, ayant sur son front la rivière qui lui servait de fossé, et à deux cents pas plus en avant une tranchée fort profonde. Aux deux côtés du fort il y avait deux ponts en bois sur la rivière qui lui servait de fossé, et à proximité se trouvaient des maisons percées de meurtrières garnies d'arquebusiers pour la défense des ponts, et quantité de fascines, pour y mettre le feu. Leur artillerie, composée de pièces de campagne, faisait feu parfois sur notre cavalerie qui protégeait les travaux des esplanades; mais ce feu ne causa d'autre mal que de tuer un cheval. Pendant qu'on se rapprochait de l'ennemi, au moyen des esplanadés, le colonel Robles emportait la maison rouge

pouvoir employer leurs revenus au rétablissement des digues qui avaient été rompues. Il sera souvent question de ses exploits militaires dans le cours de ces mémoires. Après l'édit perpétuel il s'attacha à don Juan, assista au siége d'Anvers par Alexandre Farnèse et y périt lors de la destruction du fameux pont que le prince de Parme avait fait jeter sur l'Escaut.

malgré une défense sérieuse. Il en avertit le duc et lui manda que les rebelles — d'après ce que l'on voyait — faisaient mine de se préparer à la retraite; que de ce côté, il y avait plus de facilité de leur causer du dommage, parce qu'on ne rencontrait qu'une tranchée, sans qu'il fût nécessaire, pour l'attaquer, de passer rivière ni fossé aucun. Il le suppliait de lui envoyer quelques arquebusiers espagnols, pour les aborder de ce côté. Le duc lui envoya deux cents hommes du tercio de Sardaigne sous le capitaine don François de Beaumont, et lui donna l'ordre d'en venir aux mains quand il verrait les rebelles abandonner les tranchées mais non auparavant.. Puisqu'il était forcé d'aller les chercher dans leur fort et d'être l'assaillant — circonstance désavantageuse — le duc voulait assurer à ses soldats l'avantage d'attaquer pendant que l'ennemi serait indécis entre deux résolutions : opérer sa retraite ou garder sa position. Si, pour un motif quelconque, les rebelles ne décampaient point ce jour-là, on avait aussi pris des mesures pour faire venir de la ville bon nombre de bateaux, afin de jeter sur la rivière un pont par où l'infanterie passerait dans leur fort, après avoir emporté la tranchée qui couvrait leur front, et décider la victoire aux approches de la nuit. Ce plan pouvait réussir car le duc avait ordonné aussitôt qu'il eut reconnu les positions, de tracer des esplanades à notre droite, et de préparer les moyens d'exécution.

CHAPITRE VIII.

Ordre du duc pour cerner l'ennemi. — Fleuve [illegible] par l'infanterie et la cavalerie qui traversent le fleuve [illegible] l'eau en combattant. — Courage déployé par les Allemands. — Déroute des rebelles.

Pendant que le duc veillait à ces mesures, Gaspar de Robles continuait toujours à escarmoucher, avec le renfort de deux cents Espagnols. Déjà la plus grande partie du jour était passée quand un espion, amené par le Prieur, informa le duc que l'ennemi se préparait à la retraite. Les apparences étaient visibles. Aussitôt le duc ordonna à Alonzo de Ulloa de tirer de son tercio quatre cents arquebusiers, aux ordres des capitaines don Diègue Enriquez, Ignace de Medinilla, don Ferdinand de Anasco, le châtelain Andrès de Salaçar et le châtelain Jean de Espuche, et de nettoyer les tranchées; il prescrivit aux capitaines Nicolas Basta et Montero d'aller avec leurs compagnies sur la droite des ennemis, du côté des esplanades par où les rebelles pouvaient s'échapper pendant la nuit. Le grand nombre des fossés qui coupaient le terrain gênait à la vérité l'action de la cavalerie, mais elle devait être bien plus utile par l'alarme qu'elle donnerait en se montrant du côté où l'on semblait vouloir fermer la retraite à l'ennemi, et en lui faisant croire que nous avions trouvé un gué pour pénétrer dans son camp. On fit amener, pour tirer sur leurs masses, quelques canons qui n'eurent guère le temps de jouer, nos troupes ayant

ıssitôt commencé la mêlée. Le combat fut soutenu ›solument par quatre cents arquebusiers, et une ıarantaine de gentilshommes et de volontaires à ıeval, et cela par le chemin direct où était leur ›rps de garde et leurs tranchées. Notre élan fut tel ıe l'ennemi fut forcé de décamper et de rentrer pres-›ment dans son fort, de l'autre côté de la rivière, ›près avoir mis le feu aux fascines accumulées sur es ponts. Mais si l'embrasement empêcha le gros de 'armée de les suivre avec la même impétuosité, il ı'empêcha point les capitaines don Diègue Henri-ıuez et don Alonzo de Vargas — qui servait volon-›airement et sans emploi — de passer le pont des ›remiers, à travers le feu, en compagnie de don Fer-linand de Anasco et de Medinilla, et, à leur suite, de nombre d'arquebusiers, qui se brûlèrent la barbe et les habits. D'autres passèrent la rivière, ayant de l'eau jusqu'aux aisselles. Si les dangers d'un pareil passage peuvent inspirer de la crainte à une troupe de fuyards qui ont perdu le sentiment de la honte; ils devaient sembler bien plus hasardeux encore à des soldats qui allaient rencontrer des ennemis naguères victorieux. Néanmoins nos troupes n'interrompirent pas un instant la poursuite et la charge et maltraitèrent rudement la cavalerie qui formait l'arrière-garde, et qui perdit la plupart de ses chevaux. Le colonel Robles contribua puissamment à ce succès; parti de la maison rouge et n'ayant pas de rivière à traverser, il avait, suivant les ordres du duc, attaqué les tranchées en même temps avec ses Wallons et ses Espagnols, et les avait emportées avec une rapidité merveilleuse et une résolution inébranlable; il mit la

même ardeur dans la poursuite qu'il fit, en compagnie de l'autre arquebuserie. La cavalerie en arrivant au pont que les ennemis avaient sur leur droite, le trouva incendié, et ne vit pas moyen de passer, avant qu'il ne fût rétabli, mais il serait injuste d'oublier de louer l'action de quelques chevau-légers albanais acharnés à la poursuite : ces braves quittèrent leurs montures, les poussèrent dans la rivière, et se cramponnant à la queue des chevaux, — la salade en tête et la lance en arrêt, — ils passèrent à l'autre bord, poussèrent leur pointe jusqu'à la nuit et ne s'arrêtèrent que lorsque le duc ordonna de cesser la poursuite et de ramener la cavalerie ainsi que les 2000 arquebusiers que Ciappin Vitelli avait demandés pour charger, alors que l'ennemi commencait à plier.

Plus de trois cents rebelles demeurèrent sur le carreau, sans compter ceux qui se noyèrent dans les fossés, ou furent tués le lendemain dans la marche. A en juger par la vivacité que nos arquebusiers mirent à l'attaque, si le jour ne leur avait manqué, et que l'incendie du pont n'eût pas été un obstacle à la poursuite, indubitablement les rebelles eussent essuyé une déroute complète. Cette circonstance, que le duc ordonna l'attaque au moment où les rebelles avaient décidé la retraite, eut une grande influence sur le succès de l'entreprise; naturellement ils furent moins attentifs à la défense de leur fort. Devancer ce moment, comme plusieurs le conseillaient au duc, c'était se hasarder, c'était compromettre la plus grande partie de son monde contre les positions ennemies qui étaient très-fortes; et si l'on avait atta-

qué de jour, alors que les rebelles ne songeaient ni à désamparer ni à se retirer, leur défense aurait été plus facile et leur résistance plus sérieuse. De notre côté moururent huit Wallons et deux Espagnols; on s'empara de trois canons, et d'une enseigne qui avait été enlevée, quand on repoussa l'ennemi de la position fortifiée qu'il avait occupée si longtemps, le jour même où le duc arriva en sa présence, après avoir marché trois longues lieues[1].

[1] Les résultats de cette première victoire remportée par le duc d'Albe furent bien plus considérables que ne le dit l'auteur, à en croire la communication faite par le duc d'Albe au conseil d'État; voici l'extrait de ce rapport daté de Slochteren, 17 juillet : ...... « Lendemain xv[e] du meisme mois, partant dudict Rolde, « avecq une extrême challeur qu'il faisoit, je eus nouvelle « par chemin que les rebelles, entendant ma venue, avoient, « d'une abbaye à main droicte de leur principal fort, et en dis- « tant environ une mile italienne, qu'ilz avoient fortiffiée et « tenue, faict partir trois enseignes qu'ilz y avoient eu, et les « retiré auprès d'eulx en icelluy fort, et faict le mesme d'aultres « deux qu'ilz avoient en certaine maison chinte et close de « bons tranchis, grans et profonds fossez, à main gauche dudict « fort. Ce que entendant, je feis incontinent occuper ladicte « maison, pour estre lieu par lequel je povois grandement les « offenser et sy fiez passer par ledict Groeninghen toutte la « trouppe venue avecq moy, sans les faire loger, comme aussy « j'en feis sortir tous aultres gens de guerre, tant de cheval que « de pied, quy piéchà y estoient, avec détermination de les faire « accommettre en leurs dicts tranchis. Pour quoy mectre à exé- « cution, j'ordonnay à aulcuns couronnelz et capitaines de, « avecq bonne partie de noz harcquebouziers espagnolz et « wallons, les assaillir par trois pars, donnant ausdicts harc- « quebouziers telle espaulle que pour les soustenir convenoit. « Lesquelz tous, par l'ayde de Dieu, accompaignant leur vail- « lance, feirent tellement, que, gagnant et entrant lesdicts « tranchiz, nonobstant la résistance que y firent les ennemis, « nous obtinsmes la victoire, et furent iceulx tous mis en route « (déroute), et grand nombre d'iceulx tailliez en pièches, fuyans

CHAPITRE IX.

Ordres du duc pour la poursuite des rebelles. — Le duc poursuit les rebelles. — Les rebelles négligent de s'emparer d'une position avantageuse. — Le duc profite de cette faute.

Notre armée campa cette nuit dans la position que l'on avait choisie, pour le cas où l'ennemi ne se fût pas retiré, et le duc s'en fut à Groningue, afin de pour-

« à vaul de route, quictans leurs armes et accoustremens, pour
« tant mieulx se saulver par les maretz et *fossez* desquelz le
« pays est plein ; et néantmoingz furent si vivement poursuyvis
« plus de lieue et demie de chemin, qu'ils ne eschapparent sans
« perte de leur artillerie et enseignes, et se euist peu continuer
« la poursuyte plus avant par la cavallerie, n'eust esté qu'il estoit
« jà nuict, et le pays mal à propos, si *marescageulx* et distingué
« par une telle infinité de *fossez* et d'eauwes, comme dict est,
« que l'on n'y peult aller que par ung chemin *bien* estroit ;
« aussy que les ennemis, pour oster aux nostres la commodité du
« passaige et moyen de les chasser, rompoient et brusloient en
« fuyant tous les ponts. Nonobstant quoy tou*tesfois*, leur caval-
« lerie, quy s'estoit mise en arrière-garde, y est toutte demorée,
« sans qu'il s'en soit saulvé, sinon bien peu, par dessus ceulx de
« l'infanterie que j'ay dict cy-dessus, laquelle infanterie n'es-
« toient pas moingz de douze mil hommes et ce non comprins
« ceulx qu'ilz avoient dedans le Dam, Delfzyl, et cinq enseignes
« en ce lieu de Slochteren, lesquelles cinq enseignes, aveq
« celles dudict Dam et Delfzyl, est tout ce que le susdict conte
« Loys a sceu retenir enthier : aveq quoy il se retire le plus
« diligemment qu'il peult, mais non de sorte qu'il ne soit rompu
« deffaict et deschassé du pays de Sa Majesté, *etc.*, etc. » (*Bulletin de la Commission d'histoire*, pp. 371 et 372.)

D'après l'historien du duc d'Albe, l'ennemi eut 400 hommes tués et 800 noyés dans les marais. — Chacune des deux armées comptait environ 12,000 hommes d'infanterie ; celle du duc d'Albe était un peu plus forte en cavalerie.

voir à la garnison, de rétablir les deux ponts incendiés, et de faire jeter d'autres ponts de bateaux, pour faciliter le passage de l'armée, à l'aube du jour. Ces mesures et d'autres ayant été prises pour suivre l'ennemi, le lendemain matin le duc envoya Ciappin Vitelli en avant avec deux mille arquebusiers, pour préparer les logements. D'après la nature des lieux, il n'était besoin que d'arquebusiers. Lui-même il leva le camp, disposant les corps dans la forme qu'il convenait, suivant la nature des chemins qui sont fort étroits. A l'avant-garde les Espagnols; ensuite les Wallons que suivaient, comme arrière-garde, les Allemands du régiment du comte de Meghen, les autres avec l'artillerie, trois compagnies de chevau-légers et la cornette de Reîtres de Hanz de Berne. L'armée ainsi disposée, le duc partit à la poursuite des rebelles, laissant à Groningue le colonel Schauwenbourg avec quatre de ses enseignes et les quinze cents chevaux du duc de Brunswick; il savait le peu de services à attendre de la cavalerie dans cette province, à cause du grand nombre des fossés et des fondrières qui ne permettent pas de se déployer hors des chemins, lesquels sont peu nombreux et d'ailleurs si étroits que six fantassins ne peuvent qu'à grand'peine y marcher de front.

Dans cette province les lieues sont fort longues,

Si on remarque que l'armée de Louis de Nassau était encore de 12,000 hommes à la bataille de Jemmingen, livrée six jours après, on reconnaîtra que ses pertes ont dû être infiniment moindres que le duc l'assure dans sa lettre au conseil d'État. Les bulletins militaires n'étaient pas alors, plus qu'aujourd'hui, exempts d'une certaine exagération.

les habitants comptent assurément trois heures pour en parcourir une seule, à un pas ordinaire et, bien que les distances ne paraissent pas si longues, à en juger par le rapprochement des groupes d'habitations, les chemins sont longs néanmoins, parce qu'ils doivent suivre les contours des terrains où le sol a plus de fermeté, afin qu'en hiver ils ne soient pas abîmés sous les eaux qui couvrent toutes les campagnes, et sont alors, pour la plupart, parcourues en bateau. La plus grande partie de la terre est très-légère et noire: elle prend aisément feu et l'entretient longtemps. Dans les chemins et les prairies, le sol tremble sous les pas. La campagne, partagée en prés unis et d'une charmante verdure, est d'une grande beauté. Les caractères du terrain étant si différents dans cette province, je suis obligé d'entrer dans ces détails, qu'il importe de savoir pour comprendre la tactique du duc contre les rebelles. Après avoir donné l'ordre de se mettre en marche, le duc s'avança à l'avant-garde avec deux compagnies de chevau-légers. Là, il apprit que les ennemis avaient envoyé aux deux compagnies d'infanterie qu'ils avaient à Dam[1] l'ordre de quitter cette ville, et de rejoindre le gros de l'armée; et que le chemin que suivrait cette infanterie passait près de Zuydbroeck, où le comte de Meghen avait logé la nuit de la déroute du comte d'Arenberg. Le duc chargea don César d'Avalos d'aller avec sa compagnie, qui était une des dix formant le cortége du duc, occuper le passage pour disperser les deux compagnies de rebelles; il lui ordonna en outre de prendre cinq cents des deux mille arquebusiers avec

[1] Aujourd'hui, Appingadam.

esquels Ciappin avait été préparer les quartiers, pération dont il s'était déjà acquitté. Don César 'Avalos partit avec cette mission; arrivé à près de eux milles italiens du village où vient se croiser le hemin de Dam, il attendit, suivant ses instructions, es deux enseignes ennemies jusqu'à la nuit, mais ce ut inutilement : elles avaient pris une autre route e long du rivage, route plus longue et fangeuse, mais qui leur parût plus sûre.

Le duc arriva cette nuit même à Slochteren où les rebelles avaient fortifié le ravelin d'une église, et y tenaient d'ordinaire deux compagnies d'infanterie pour assurer le passage des subsistances qui leur venaient par cette voie, lorsque leur camp était près de Groningue. Dans cette position où il séjourna deux jours[1], il envoya de la cavalerie dans toutes les directions pour s'enquérir du chemin qu'avaient pris les rebelles; mais partout on trouva de grandes difficultés à rien apprendre, tant parce que le prêmier jour de leur retraite les ennemis avaient marché toute la nuit, et fait grande diligence le lendemain, que parce que la province était généralement peuplée d'hérétiques, à tel point que la majeure partie des habitants dissimulaient, avec le plus grand soin, les traces des ennemis, disant ne les avoir pas vus, et se prêtant à leur fournir des vivres avec beaucoup plus de bonne volonté qu'aux nôtres, à ce que l'on vit alors.

Montero, capitaine d'arquebusiers à cheval espagnols, qui avait été prendre langue, informa le duc de la route que les rebelles avaient suivie. A cette

[1] Les 17 et 18 juillet.

nouvelle, le duc qui avait employé ces deux jours à s'approvisionner de vivres, se mit en marche au point du jour et passa par l'abbaye de Heyligerlée, pour prendre ses logements au château et village de Wedden. Comme, je l'ai dit déjà, il faut nécessairement passer par ce village pour entrer dans le pays, à cause des marécages environnants; aussi les ennemis l'avaient-ils fortifié, avant d'aller devant Groningue, et y avaient maintenu une garnison d'infanterie.

A cette étape, le duc reçut des nouvelles certaines des ennemis et de leurs positions. Ils avaient négligé Rheyde, place ouverte de l'évêché de Munster, située sur la rive gauche de l'Ems, sur lequel est jeté un pont de bois. Le duc craignait qu'ils ne se fussent établis à Rheyde. Car si on venait les y attaquer, il leur était facile de passer à l'autre bord de la rivière, de rompre le pont, et d'arrêter ainsi la poursuite[1]. En effet, on n'avait pas de bateaux pour établir un pont, et le fleuve n'était pas guéable à cause de sa largeur; il aurait donc fallu plusieurs jours pour se trouver en leur présence. Entretemps ils maintenaient leurs forces intactes pour rentrer dans les Pays-Bas, nous exposaient, par leur retraite, à de graves inquiétudes, et pouvaient attendre l'arrivée de la puissante armée que l'Allemagne envoyait à leur secours. Il était

[1] Le duc avait très-bien apprécié l'importance de la position de Rheyde : « ce qui me meult à choisir ce logis, écrivait-il le « 22 juillet, au conseil d'État, estoit qu'il y a ung pont par- « dessus ladicte rivière de Eems, et que par là l'on avoit com- « modité de couper le chemin aux ennemiz, ou les enserrer « quand j'eusse entendu qu'ilz eussent passé doiz cy ladicte ri- « vière. » (*Bulletin de la Commission d'histoire*, t. XVI, p. 374.)

aussi naturel de concevoir les mêmes inquiétudes pour la religion en beaucoup d'endroits. Ce fut une des plus grosses bévues des ennemis. Car partout où ils s'arrêtèrent, ils agirent toujours en braves soldats, surent choisir des positions très-fortes et très-favorables. Le duc, lorsqu'il apprit que l'ennemi n'avait pas occupé cette ville, partit le lendemain avant l'aube, avec toute l'armée; fit une marche très-rapide pour s'en emparer et pour enlever aux rebelles l'occasion de reconnaître et de réparer leur bévue, en revenant à Rheyde, et en évitant la bataille, si le duc la présentait; car il dépendait d'eux, étant maîtres de cette position, de retarder ou de hâter la lutte. L'armée arriva à Rheyde après-midi[1], précédée, comme les jours précédents, par Ciappin Vitelli et ses deux mille arquebusiers. Le duc fut immédiatement reconnaître le pont de bois, et passant sur l'autre rive, il fit construire près du pont un ravelin, d'où il pût défendre le passage; pour la garde du ravelin et du pont il plaça quelques Allemands, tant pour garantir le passage des vivres qui devaient venir de l'évêché de Munster que pour enlever à l'ennemi toute chance de retraite.

CHAPITRE X.

Position de Jemmingen. — En quoi consistent les écluses des digues. — Les rebelles veulent inonder le pays. — Opinion du duc sur les projets des rebelles.

L'armée était à peine établie à cette étape, que l'on eut avis que les ennemis étaient à deux lieues de là,

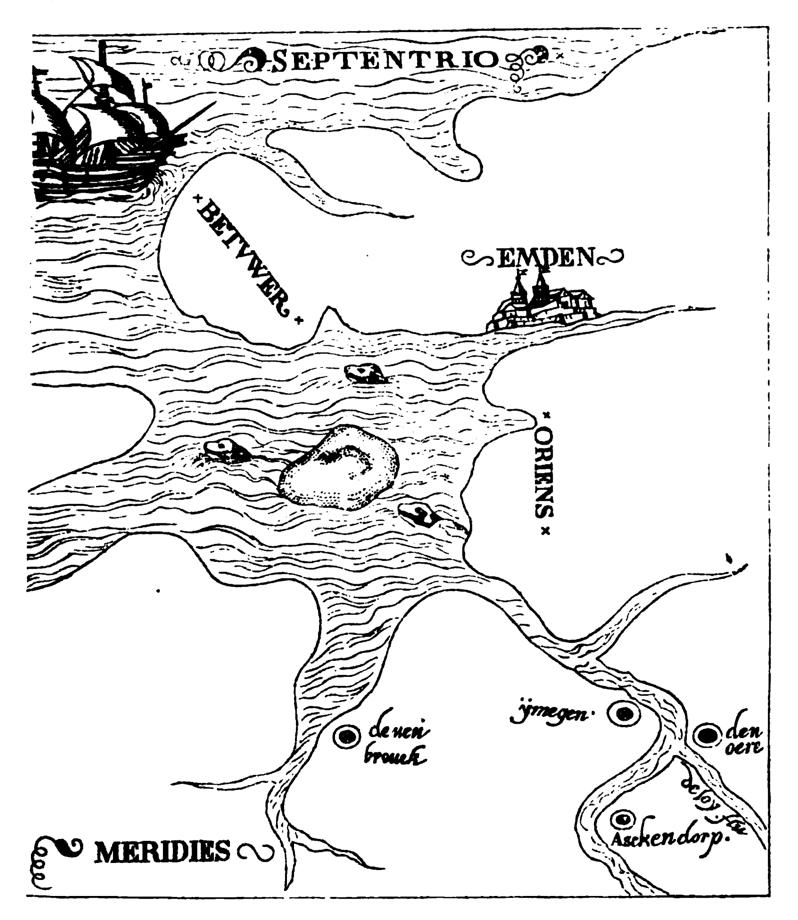
[1] Le 20 juillet.

mais on ne sut exactement ni leur position, ni s'ils avaient rassemblé les bateaux nécessaires pour passer la rivière. Le duc envoya, pour s'assurer de ces deux points, Ciappin Vitelli, avec cinquante salades. Après une longue marche sans découvrir les ennemis, la nuit étant survenue ainsi qu'une pluie violente, Vitelli revint au camp avec la nouvelle qu'ils étaient à Jemmingen [1], place ouverte du comté d'Embden, qui, vue du côté d'où venait notre armée, avait à droite et à l'est l'Ems. Ce fleuve, faisant un coude vers le Nord, forme, à son embouchure, un golfe nommé Dollart [2], qui pénètre dans la Frise occidentale, parallèlement à la rivière, sur un espace de trois lieues, jusqu'aux parages de Rheyde [3], laissant une langue de terre ovale, d'une longueur de quatre lieues au plus, sur six lieues de circonférence, et dont la plus grande largeur n'en a pas trois. L'entrée est de deux petites lieues comme on le verra plus clairement par le dessin ci-joint.

[1] Jemgumm, appelée aussi Jemmingen, petite ville hanovrienne dans l'Ost-Frise, arrondissement d'Aurich, sur l'Ems à 1 $^{1}/_{2}$ lieue de Leer. Cet endroit était déjà célèbre pour avoir été le théâtre d'un combat livré en 1533 entre le duc de Gueldre et les comtes Enno II et Johann I[er], d'Ost-Frise.

[2] Ou Dollaert. Ce golfe fut formé en 1277. Trente-trois villages furent engloutis par la mer dans cette circonstance.

[3] Rheyde, village de la province de Groninghe, situé à l'extrémité de la langue de terre qui s'avance vis-à-vis de l'embouchure de l'Ems (à 3/4 de lieue de Ter-Munden.) Il ne faut pas confondre cette localité avec celle du même nom située sur l'Ems, et mentionnée plus haut par l'auteur comme point de passage vers l'Allemagne.



Dans cette étroite presqu'île sont situés Jemmingen, Metelini[1], Coldenbourg et autres lieux du comté d'Embden. De sorte que, par la description que je viens d'en donner on comprendra que, si

[1] Midlum, sans doute.

notre armée voulait combattre, les ennemis ne pouvaient esquiver la bataille. On fut aussi averti que la plus grande partie de la campagne pouvait être inondée, en ouvrant les écluses des digues, défenses en terre que les habitants des Pays-*Bas* opposent à la marée qui, comme dans tout l'*Océan*, s'élève deux fois dans l'espace de vingt-quatre heures : elle monte pendant six heures, descend pendant six et le flux avance d'une heure tous les jours. Les écluses sont des vannes de bois, construites dans les tranchées et les canaux; lorsqu'elles sont ouvertes, les eaux se répandent dans la campagne, une fois fermées, elles les arrêtent, D'après les renseignements apportés par Ciappin Vitelli, le duc connut le lieu où l'ennemi se trouvait, mais non la position exacte de son camp; il résolut de le combattre pour terminer son expédition et se donner toute liberté pour le cas où une nouvelle expédition serait nécessaire. Ce plan arrêté, il partit de Rheyde au point du jour, le lendemain 21 juillet ; le ciel était couvert d'un épais brouillard, que dissipa ensuite l'ardeur du soleil. Après avoir marché une lieue et demie, il fit rester dans un village les chevaux qui l'escortaient à l'avant-garde, ordonna au Prieur don Ferdinand de garder un pont, de n'en permettre le passage à personne, et, avec M. de Noircarmes, Ciappin Vitelli et trois cavaliers, il continua sa marche dans la direction des ennemis, commandant à Sancho d'Avila d'explorer un autre chemin avec trente arquebusiers à cheval et de tâcher de prendre langue. Le duc, après avoir marché longtemps, arriva au point où le chemin se bifurque; il fit dire

alors au Prieur don Ferdinand de lui envoyer la compagnie de don César d'Avalos, et deux cents arquebusiers du tercio de Lombardie, commandés par le capitaine don Diègue de Caravajal. Dès que ces troupes furent arrivées, le duc leur ordonna de stationner à ce passage, recommanda à don César d'Avalos de le bien garder, et continua sa pointe. Sancho d'Avila atteignit un village, non loin du quartier des rebelles, et donna sur quelques reîtres. Il en prit un de sa propre main, et l'envoya aussitôt au duc, lui demandant cinq cents arquebusiers, parce qu'il avait trouvé dans ce village des fantassins ennemis qui ouvraient les écluses et les portes des digues, et en brisaient même quelques-unes pour faire passer la marée et inonder les prairies.

Le duc lui répondit de revenir sur ses pas, puisqu'il avait pris langue. Les rapports du reître et de ceux qui avaient accompagné Sancho d'Avila dans sa reconnaissance étaient en complète opposition. Le reître affirmait avoir couché dans le village la nuit précédente, et ne pas savoir qu'il y eût eu le moindre mouvement au camp de Jemmingen, où il avait laissé les siens, et d'où il était parti le soir même. Les autres disaient que l'ennemi était sur l'autre rive; plusieurs assuraient qu'il s'embarquait; d'autres, dont l'observation avait été plus exacte — à ce qu'il parut depuis — affirmaient que l'on s'était retranché à Jemmingen. Le plus grand nombre étaient d'opinion que l'ennemi s'embarquerait, et conseillaient au duc d'envoyer des arquebusiers pour s'y opposer et lui causer tout le mal possible. Cette diversité de rapports provenait de ce que chacun avait

fait différentes observations sur la rivière, les uns ayant vu descendre des barques chargées de gens, de chariots et de vivres; mais c'étaient les paysans qui, craignant nos armes, emportaient tous leurs effets à l'autre bord.

Dans une si grande variété d'opinions, celle à laquelle le duc s'arrêta, fut que les ennemis ne pouvaient s'embarquer et ne s'embarqueraient pas. Il se fondait sur ce que, étant au moins douze mille hommes, d'après tous les avis, il n'était point possible qu'ils eussent rassemblé assez de barques pour passer un corps aussi nombreux; s'ils avaient quelques bateaux, la largeur de la rivière et la nécessité de faire plusieurs voyages les obligeraient à employer deux heures pour aller et revenir; aussi jugeait-il avec raison que, s'ils se décidaient à effectuer le passage, comme les barques étaient si rares, et les transports si lents, le désir d'être tous des premiers voyages amènerait chez les rebelles des désordres et des combats, et l'on n'en voyait pas la moindre apparence, malgré la proximité où l'on se trouvait; Sancho d'Avila, ni aucun de ceux qui l'avaient accompagné n'avaient rien entendu. Cette diversité d'opinions obligea le duc à aller en personne, une seconde fois, reconnaître les ennemis, et il s'avança jusqu'à ce qu'il les découvrît dans leurs retranchements; à son retour, il commanda à Sancho d'Avila de former l'avant-garde avec la compagnie d'arquebusiers à cheval du capitaine Montero, et cinq cents arquebusiers espagnols, de reprendre le chemin qu'il avait parcouru auparavant; à Julian Romero et à don Sanche de Londono, mestre de

camp, de suivre l'avant-garde avec cinq cents arquebusiers chacun et trois cents mousquetaires; au capitaine François de Valdes, sergent-major du tercio de Lombardie, de tirer des tercios les arquebusiers, à la tête desquels marchèrent, savoir : du tercio de Sicile, le capitaine don Ferdinand de Tolède, frère du comte d'Albe, de Lisle, et don Lopez de Figueroa, avec les mousquetaires; Jean Osorio de Uloa, et don Marcus de Tolède, avec les arquebusiers; du tercio de Naples, le capitaine don Antoine de Tolède, frère du seigneur d'Orcajada, don Louis de Reynoso, avec les arquebusiers, Laurenço Perea et don Ferdinand de Saavedra avec les mousquetaires; du tercio de Lombardie, les capitaines don Diègue Henriquez et don Ferdinand de Anasco et Medinilla, capitaines d'arquebusiers, don Rodrigue Çapata, et don Diègue de Caravajal, avec les mousquetaires; du tercio de Sardaigne, don Pedro Gonçalez de Mendoça[1]. Le duc ordonna aussi aux deux autres mestres de camp, Alonzo de Ulloa et don Gonçalo de Bracamonte de rester avec l'escadron[2], d'où ils ne devaient laisser bouger personne, sans ordre exprès.

[1] Chevalier de Saint-Jean, commandeur d'Yébénes, de la branche des seigneurs de Moron; c'était un cousin de l'auteur.

[2] Le mot escadron, employé par l'auteur, signifie ici corps de bataille.

CHAPITRE XI.

Ordre de bataille adopté par le duc. — Deuxième faute commise par les rebelles. — Combat sur les digues auquel l'auteur prend part. — Mort de Gabriel Manrique. — Position des rebelles pendant le combat. — Conduite prudente du duc pour ménager ses troupes. — Motifs qu'il a de persister dans sa résolution.

Cette arquebuserie s'étant mise en marche, suivie de deux compagnies de chevaux aux ordres de don César d'Avalos, — la sienne et celle du comte Curtius Martinengo, — le duc poursuivit sa route en garnissant d'arquebusiers tous les villages et les maisons que l'on dépassait — et il y en avait beaucoup — afin que nos arquebusiers eussent toujours des abris, une retraite et des soutiens au cas que les ennemis les chargeassent avec grande furie. Les escadrons faisaient halte derrière les villages que l'on avait armés de cette façon. A l'avant-garde marchait le détachement des Espagnols; venaient ensuite les Allemands, et bientôt après les quinze enseignes de Wallons de M. de Hierges et de Gaspar de Robles. A la queue de tous ces escadrons il y avait trois cents lances de la cavalerie légère, qui formaient trois compagnies. Après cette cavalerie venait Hanz de Berne avec sa cornette de reîtres. Toute cette troupe était engagée sur le même chemin ou digue (ainsi nommée parce qu'elle est faite à la main) un escadron à la suite de l'autre; car on ne pouvait les déployer dans la campagne, à cause du grand nombre des

canaux et fossés. Sancho d'Avila, don Alonzo de Vargas, le châtelain André de Salaçar, avec la compagnie d'arquebusiers à cheval et trente gentilshommes ou volontaires, arrivèrent à des ponts établis sur des tranchées ou canaux, qui formaient dérivation de la rivière; ils tombèrent encore une fois sur des cavaliers et des arquebusiers ennemis, occupés à ouvrir les écluses, afin d'introduire la marée par les canaux et noyer les chemins et l'assiette de notre camp. Mais nos cavaliers leur donnèrent si vigoureusement la chasse qu'ils les mirent en fuite, sans leur laisser le loisir d'achever leur besogne, tandis que nous réussîmes à fermer les écluses. Bien qu'il n'y en eût que deux ou trois ouvertes, les eaux avaient déjà tellement gagné que nos arquebusiers, en quelques endroits, avaient de l'eau jusqu'aux genoux, et même jusqu'à la ceinture. Si les ennemis avaient réussi, dès le matin, à rompre les digues et les vannes, après notre établissement à Rheyde, ils n'auraient pu rien faire de plus habile, parce qu'ils inondaient les chemins et une grande partie des campagnes; dès lors il n'eût pas été possible à nos gens de se mesurer avec eux ce jour-là, ni d'arriver à leurs quartiers. Ce fut la seconde faute des ennemis; elle était aussi grave que de ne pas avoir occupé la position de Rheyde. Du reste, il n'était pas possible que le flux fît du tort à notre camp, dans la position où le duc l'avait établi, car il fallait que la marée montât plus de six heures pour arriver à sa hauteur. Le duc avait paré à un danger si évident, en faisant faire halte à l'armée loin du rivage. Lorsque nos chevaux et une partie de l'arquebuserie à

10*

cheval arrivèrent au dernier pont, les ennemis, comprenant combien il leur importait d'être maîtres des écluses et de les ouvrir, donnèrent, avec plus de quatre mille arquebusiers, sur nos cavaliers qui se retranchèrent au pont. Mettant pied à terre, les capitaines don Marcus de Tolède, don Diègue Henriquez et don Ferdinand de Anasco, huit gentilshommes qui se trouvaient-là, et quinze arquebusiers à cheval de la compagnie de Montero le défendirent pendant plus d'une demi-heure, en luttant avec intrépidité contre la fureur et l'impétuosité des ennemis. Les décharges d'arquebuse allaient si dru que le petit nombre des défenseurs du pont contribua précisément à leur salut. On entendait les balles frapper à coups précipités sur deux maisons que les nôtres avaient derrière eux.

CHAPITRE XII.

Les rebelles sont battus. — G. Manrique est tué. — Disposition de l'armée des rebelles. — Combinaison ingénieuse du duc pour ménager ses troupes. — Le duc persiste à suivre son plan d'attaque.

On s'acharnait ainsi à cette défense, quand arriva l'avant-garde de notre arquebuserie, qui immédiatement fondit sur les ennemis et les repoussa jusque dans leur place d'armes, en en blessant et tuant un grand nombre, sur la gauche surtout, par où plusieurs des nôtres avaient chargé les ennemis : ne pouvant aller en avant à cause des nombreux fossés, ni rejoindre leur corps, ils furent taillés en pièces

par notre cavalerie qui les suivait en queue. Don Gabriel Manrique, frère du comte d'Osorno, fut tué dans cette charge. Il avait mis pied à terre, à la défense du pont; aussitôt que notre arquebuserie déboucha, il se lança résolument, comme un vaillant et hardi cavalier, au milieu des rebelles, et reçut un coup d'arquebuse. Notre arquebuserie serra vivement les ennemis; les mestres de camp Julian Romero et don Sanche de Londono, qui étaient arrivés à l'avant-garde, escarmouchèrent avec eux jusqu'à ce qu'ils fussent à portée de mousquet de leurs escadrons; ils envoyèrent ordre de faire avancer les deux cents arquebusiers qui étaient restés en arrière avec don Rodrigue Çapata et don Diègue de Caravajal aux deux passages que l'on avait armés, parce que l'on pouvait craindre une attaque de la part des ennemis qui occupaient un château sur l'autre rive, et avaient envoyé deux ou trois boulets à Sancho d'Avila et à ceux qui opéraient avec lui la reconnaissance, le matin qu'il fit le reître prisonnier. Entretemps le duc avec le Prieur et plusieurs gentilshommes de sa suite, était arrivé à une demi-lieue italienne des ennemis; il réunit là toute la troupe qui était venue en même temps que lui par une digue ou chemin qui allait droit au même lieu, et qui, semblable à une tranchée ou un rempart, garantissait les troupes qui étaient en avant. Notre arquebuserie et ces trente chevaux étant arrivés à l'endroit où j'ai dit que se trouvaient les deux mestres de camp, les ennemis tirèrent quelques coups avec les canons qu'ils avaient sur le chemin et à l'entrée de leurs quartiers; ils ne firent d'autre mal que de tuer

deux soldats. Don Sanche de Londono et Julian Romero reconnurent l'assiette et la disposition de leur bataille; elle formait deux gros carrés d'infanterie adossés au village; sur la droite était leur cavalerie en deux corps; la gauche s'appuyait à la rivière; en face se trouvaient des tranchées très-profondes; enfin, dans le chemin qui conduisait à leurs quartiers, les rebelles avaient mis cinq pièces d'artillerie. A côté de cette batterie, pour la protéger, s'élevaient deux ravelins garnis d'arquebuserie; ils servaient en même temps à défendre le chemin. Les mestres de camp se trouvant conduits par cette reconnaissance très-près de l'ennemi, et ayant, comme je l'ai dit, reconnu ses dispositions, mandèrent au duc qu'ils s'étaient avancés jusqu'à tirailler avec le gros des rebelles; que, partant, il serait nécessaire de leur envoyer quelques piques afin que, si l'on chargeait, elles pussent appuyer nos arquebusiers. Le duc refusa et leur dit de faire ce qu'ils pourraient avec leur monde. S'ils jugeaient n'être pas en état d'entamer l'ennemi — chose difficile à croire avec de pareils soldats — ils devaient défendre leur poste, et de temps à autre lui rendre compte de leur situation, et des démonstrations de l'ennemi. Il avait reconnu la position, et son intention était non-seulement de vaincre l'ennemi en offrant la bataille, mais d'exposer le moins de monde possible — comme il arriva — et presque sans perte aucune. Selon lui, si les ennemis devaient être défaits par le détachement d'arquebuserie qu'ils avaient en face d'eux, les piques ne seraient d'aucune utilité, à cause de la nature du pays. Il considérait de plus que, si l'ennemi char-

geait, cette arquebuserie — et c'était la chance la plus défavorable — soutiendrait très-bien la charge sur le chemin et ne pouvait, vu son petit nombre, perdre que peu de monde. C'est pour cela que le duc n'avait pas envoyé plus de soldats que ne le permettait la disposition des lieux ; il voulait pouvoir attaquer, harceler l'ennemi, et soutenir la charge au besoin. Il pensait aussi que si l'ennemi se décidait à charger cette arquebuserie, pour y faire quelques ravages, on pouvait difficilement perdre cette position, à cause de l'étroitesse du chemin qui ne permettrait aux ennemis que de venir en désordre, puisqu'ils devraient engager des masses bien supérieures aux nôtres. D'ailleurs le duc ayant armé la campagne et les villages de la manière qu'il l'avait fait, et porté les escadrons où ils se trouvaient, c'était chose faisable, et même immanquable pourrait-on dire, suivant les règles de la guerre, de les battre toutes les fois qu'ils chargeraient de la façon que j'ai dit. Le duc l'avait bien compris et calculé. Don Sanche de Londono et Julian Romero renouvellèrent leurs instances pour avoir du renfort, disant qu'ils étaient si engagés qu'ils ne pouvaient se retirer sans craindre que l'ennemi ne les chargeât avec une extrême furie; qu'il fallait leur envoyer bon nombre de piques, et de la cavalerie. Il leur répondit une deuxième fois qu'il ne voulait pas, et qu'avec leur monde ils fissent ce qu'ils pouvaient. Ils insistèrent une troisième fois ne sachant pas de quelle façon le duc avait protégé leurs derrières ; il fit la même réponse ; mais commanda aussitôt à don César d'Avalos de passer, avec les deux compagnies de che-

[illegible] en avant du village [illegible] Sancho d'Avila [illegible] prit [illegible] [illegible] même temps [illegible] taine don Félix de Guzman. [illegible] d'Ulloa, l'[illegible] avec trois cents arquebusiers dans le village, et de le garder. Les maîtres de camp [illegible] [illegible] envoyant ni piques [illegible] d'aucune sorte, garnirent une maison avec partie des arquebusiers et mousquetaires aux [illegible] capitaines don Pierre Gonzalez de Mendoza et [illegible]. Ils ignoraient, comme je l'ai dit, les positions que le duc avait prises et espéraient pouvoir s'y défendre si l'ennemi les serrait. Ils envoyèrent plus en avant, à une autre maison voisine d'un chemin par où la cavalerie rebelle pouvait les charger en flanc, le capitaine Jean de Salazar Sarmiento avec cent arquebusiers, pour garder le passage.

CHAPITRE XIII.

Les rebelles chargent les Espagnols. — Le duc s'avance avec ses escadrons pour combattre les rebelles. — La victoire est annoncée au loin par les chapeaux de vaincus flottant sur la mer. — Fuite du comte Louis de Nassau. — Le duc annonce sa victoire au pape et à Sa Majesté.

Pendant toutes ces opérations, les ennemis avaient envoyé quelques barques remonter la rivière et reconnaître le chemin qui la longe; ils s'aperçurent qu'un petit nombre d'arquebusiers détachés en tirailleurs qui semblaient ne pouvoir être appuyés, à cause de leur éloignement du corps

principal que l'on ne découvrait pas; ils s'imaginèrent d'ailleurs que la rupture des digues empêcherait la circulation des routes; sortant alors de leurs tranchées en escadrons très-bien formés, ils avancèrent à travers un pré, enseignes déployées, et marchèrent résolument sur les nôtres. Mais nos mousquetaires et les arquebusiers les accueillirent par un feu si vif, qu'après avoir fait trois cents pas, ils n'osèrent avancer davantage et rentrèrent dans leur fort. Alors le capitaine don Lopez de Figueroa, dont c'était le jour d'être à l'avant-garde avec les mousquetaires de son tercio, ne laissa pas échapper l'occasion; suivi d'un petit nombre de soldats, il fondit résolument sur l'ennemi par le chemin que défendaient les cinq pièces d'artillerie et enleva la batterie ainsi que les deux ravelins qui étaient garnis d'arquebuserie. Avec don Lopez de Figueroa s'élancèrent aussi les trente gentilshommes volontaires, suivis du reste de l'arquebuserie; ils chargèrent avec tant d'impétuosité qu'on ne laissa aux ennemis que le temps de fuir, sans regarder derrière eux, beaucoup abandonnant piques, arquebuses et autres armes. Leur cavalerie en fit autant; notre arquebuserie avait tiraillé avec ses escadrons depuis dix heures du matin — heure où l'on donna la première charge, au débouché du pont — jusqu'à deux heures après-midi, qu'ils plièrent. De leur aveu, ce sont les mousquets qui causèrent leurs plus grandes pertes; cela montre quels services cette arme peut rendre. Au moment même où notre troupe chargeait les rebelles, le duc comptait bien, puisque les mestres de camp ne le tourmentaient plus pour demander des

piques et de la cavalerie, que leurs troupes avaient la confiance et la résolution de se maintenir à leur poste, et d'aborder l'ennemi, car dans l'escarmouche elles l'avaient assez bien maltraité pour se promettre cette assurance; et quoique cette considération semblât lui commander de s'arrêter dans les positions qu'il avait retranchées, cependant en voyant le gros nuage obscurcir le ciel, chose qui pouvait nuire beaucoup à ceux de nos gens qui s'étaient le plus avancés, — puisqu'ils n'avaient que de l'arquebuserie et que le mauvais temps les obligerait à chercher un abri — le duc résolut de ne pas les exposer aux risques d'un péril si menaçant, et d'aller en avant avec toute l'armée. Il ordonna donc au *Prieur* don Ferdinand de mettre en marche tous les corps. Le mouvement commençait quand le duc reçut avis que l'ennemi avait perdu son artillerie. Sur cette nouvelle, don César d'Avalos qui se trouvait avec les deux compagnies de chevaux en avant dans le village que le duc avait fait fortifier, réfléchit que, puisque l'artillerie était enlevée, il aurait l'occasion de faire plus d'effet avec la cavalerie, et comme il apprit de l'estafette envoyée au duc, que les ennemis étaient en déroute, il précipita la poursuite, et causa ainsi le plus grand mal à l'ennemi en le taillant en pièces et en l'empêchant de se rallier, alors que la masse de l'armée ne pouvait l'atteindre, ni l'arquebuserie le suivre.

Nos soldats entrèrent à la suite de l'ennemi dans son camp, tuèrent tous ceux qui s'y trouvaient, sans faire grâce à personne, bien que la plus grande partie du bagage y fût, et qu'ils eussent pu se per-

mettre le pillage; ils serrèrent les fuyards si vivement que beaucoup gagnèrent la rivière, où la plupart se noyèrent en voulant se jeter dans les quelques barques qui étaient au bord. Les noyés furent si nombreux que leurs chapeaux surnageant, le reflux les emporta à la mer; les marins en voyant cette multitude de chapeaux, qu'ils reconnurent à leur forme, se doutèrent de la déroute. Les chapeaux que portait alors la nation allemande avaient en effet une forme toute particulière. La nouvelle de la victoire fut ainsi portée à Groningue, en si peu de temps que la chose est presque incroyable. La poursuite continua pendant quatre lieues du pays lesquelles sont très-longues[1]. Jamais de notre temps on

[1] Voici un extrait de la relation du duc d'Albe lui-même sur la bataille de Jemmingen : « A quelle fin, partant dudict Reyde, « je laissay quelcques soldatz harcquebousiers à la garde d'ung « tranchiz que j'avoys faict dresser devant le pont de l'aultre « costé; et, partant hier dudict Reyde à l'aube du jour, il pooit « estre environ les huict heures devant midy, quant j'arrivay à « cedict lieu, où les ennemiz s'estoient retirez pour sa cituation « forte n'estant accessible que par ung chemin bien estroict, et « sur lequel ilz avoient encoires rompu trois pontz, gardez et « deffenduz par leurs harcquebouziers. Mais arrivant l'avant-« garde environ les dix heures de devant midy, j'ordonnay envi-« ron xvᶜ, tant harcquebouziers que mosquetiers espagnolz, « pour s'attachier aux ennemiz, quy le firent si vivement qu'ilz « les firent retirer desditz pontz qui furent soubdainement rac-« constrez, et, passant oultre, se portèrent si vaillamment que « nonobstant la resistance que firent les ennemiz, par l'espace « doiz lesdictes dix heures jusques à l'une après midy, à la fa-« veur de six pieches d'artillerie mises à la bouche de l'entrée, « ilz la forcharent, meirent en route et fuycte les ennemys quy « en leur place d'alarme s'estoient mis en bataille en deux es-« cadrons d'infanterie et un de cavallerie et tuarent (je diz « les nostres) tout ce qui se meit au devant d'eulx... » (*Bull. de la comm. d'hist.*, t. XVI, p. 374.)

n'a vu et on ne lit pas souvent dans les victoires des temps passés, que la poursuite ait été aussi longue et aussi active; les chemins et les prés étaient couverts de morts, de corselets et d'autres armes, parce que les trente gentilshommes et volontaires, qui se trouvaient à l'attaque de don Lopez de Figueroa avec l'arquebuserie, furent constamment sur les talons des ennemis, ne leur laissant pas le loisir de se grouper ni de se réformer. Autant en fit, durant ces quatre lieues, don César d'Avalos avec la cavalerie; il atteignit le peu de reîtres qui restaient de la cavalerie ennemie, et qui étaient leurs meilleurs soldats. Ceux-ci se voyant à bout, descendirent de cheval, se jetèrent dans le fleuve et dans la mer, ayant de l'eau jusqu'au menton; et comme notre arquebuserie n'était pas là pour leur nuire, à marée basse ils gagnèrent un îlot où ils passèrent la nuit; mais la plupart furent massacrés le lendemain par nos soldats, qui se transportèrent dans l'îlot. D'autres reîtres, qui avaient fui plus tôt et plus vite, vinrent à Rheyde, espérant franchir la rivière par le pont et s'échapper; mais les Allemands qui étaient dans le ravin que l'on avait construit pour la défense du pont, leur barrèrent le chemin, et en tuèrent la plus grande partie; les autres fuyards vinrent donner dans la garde de notre bagage, et eurent le même sort. Tout le temps que nos chevaux continuèrent la poursuite, ils laissèrent derrière eux nombre d'ennemis, qui furent ramassés et tués par notre infanterie; elle trébuchait contre tant d'ennemis qu'il n'y eut soldat ni goujat qui ne voulût avoir sa part dans la victoire, si l'occasion se présentait de tuer ou de blesser quelqu'en-

nemi dans les prairies, sur les routes, à l'intérieur des maisons où beaucoup furent brûlés, sans compter ceux qui, pour éviter ces genres de mort, se précipitèrent dans le fleuve et s'y noyèrent dans leur sang. Des vingt-quatre[1] enseignes des rebelles, cette nuit et le lendemain, on en apporta au duc une vingtaine; les autres, paraît-il, avaient été jetées à la rivière. On prit seize pièces d'artillerie[2], et le lieutenant du comte Louis[3]; il déclara que le comte s'était enfui sur l'autre rive, dans une barque qu'il avait dû aborder à la nage. La tuerie dans cette bataille dura jusqu'au lendemain soir, tant parce que le nombre des ennemis était grand que parce qu'il y avait beaucoup d'endroits dans le pays où ils pouvaient se réfugier, surtout dans l'îlot et dans d'autres lieux entourés de marécages. C'est pourquoi le duc ordonna au capitaine don Lopez de Figueroa d'aller le lendemain matin avec quatre cents arquebusiers, les tuer; il donna les mêmes ordres à M. de Hierges et à M. de Billy qui prirent, d'un autre côté, et massacrèrent ceux qui la veille s'étaient cachés dans les maisons et dans les caves. À cette affaire, il périt au moins sept mille hommes bien comptés[4]; les rebelles eux mêmes avouent une perte un peu au-dessous de dix mille[5]. Notre seigneur, en donnant

[1] D'après le rapport du duc d'Albe, il y avait vingt-cinq enseignes.

[2] Au nombre de ces pièces se trouvaient les six canons pris au comte d'Arenberg à Heyligerlée.

[3] Henri Van Seghen.

[4] C'est le chiffre donné par l'historien du duc d'Albe et par Bentivoglio. Strada dit 6,000.

[5] Il convient de faire remarquer que la défaite du comte Louis

cette victoire au duc, a voulu évidemment amener le jour du châtiment pour tant de méchancetés et d'abominations commises dans les églises et contre les choses saintes, et il a voulu que la défaite s'accomplît dans un lieu dont la disposition ne permettait la fuite qu'à très-peu d'ennemis. On est convaincu que c'est une œuvre de ses mains divines, qu'un si petit nombre de soldats aient défait de pareilles masses, qui, de l'avis de tous ceux qui s'entendent à la guerre, devaient compter plus de dix mille hommes, établis d'ailleurs dans une position très-forte, et qui, en faisant remonter la rivière par quelques bateaux, avaient exactement reconnu, durant la durée de l'escarmouche, la faiblesse de notre corps. Nous perdîmes huit soldats; le nombre des blessés fut un peu plus grand[1]. Les rebelles perdirent leurs bagages et un grand nombre de chevaux. On prit, dans les fourgons du comte Louis et du comte de Hoogstraeten qui était parti après la déroute de Groningue, beaucoup d'argenterie, d'argent, de bagues d'or et d'autres joyaux : le butin de cette journée suffit pour enrichir tous les soldats, comme on s'en aperçut par les sommes d'argent qu'ils jouèrent les deux jours qu'ils s'arrêtèrent dans ces quartiers. Le duc donna avis de la victoire à

a été attribuée au refus que firent les Allemands de combattre avant qu'on ne leur eut payé la solde qui leur était due. (Groen Van Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange-Nassau.*)

[1] Le duc d'Albe dit 6 ou 7 hommes, Strada 70, tandis que l'historien du duc d'Albe évalue à 700 le nombre des hommes mis hors de combat. Les pertes accusées par Mendoça et par le duc d'Albe sont tellement minimes, qu'il y a lieu de supposer une erreur de leur part.

'ie V, souverain pontife[1], et au roi notre seigneur, n dépêchant le châtelain André de Salaçar en Espa;ne, et le capitaine Carrillo de Merlo à Rome.

CHAPITRE XIV.

Le duc se rend à Dam. — Désordre commis par les soldats espagnols. — Punition des coupables ordonnée par le duc. — Le duc reconnaît la position de Dam et de son port.

Le duc resta deux jours à Jemmingen[2]. Là il apprit, par des informations très-positives, que les rebelles qui étaient en Allemagne, mettaient une grande activité dans leurs levées. Tout le camp quitta donc ses quartiers pour revenir à Groningue, par les mêmes étapes. Les troupes s'arrêtèrent la première nuit à Rheyde, le lendemain matin, elles se dirigèrent sur le château de Wedden; de là, le duc fit marcher l'infanterie aux étapes qu'on avait préparées. Il fut, le jour suivant, reconnaître la place de Dam, port de Delfzyl, et voir en quel point du canal qui relie ces deux localités il était le plus convenable de construire un fort, pour la défense de ce passage; il reconnut en même temps le fort dont les ennemis avaient commencé les travaux,

[1] Le pape célébra d'une manière éclatante la victoire remportée par le duc d'Albe : pendant trois jours de suite on fit dans Rome des processions que Sa Sainteté accompagna à pied, revêtue de ses habits pontificaux, avec tous les cardinaux. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 35.)

[2] Les 22 et 23 juillet.

près de Delfzyl. Le jour que le duc partit par Dam, à sa sortie de Wedde, un peu après le départ de l'armée dont les Espagnols formaient l'arrière-garde, les valets et maints soldats du tercio de Sardaigne, en traversant le village où ils avaient essuyé leur défaite[1] voulurent venger la mort de leurs chefs et de leurs camarades, et mirent le feu à un grand nombre de maisons. On leur avait dit que plusieurs de ceux qui avaient échappé à la déroute d'Heyligerlée, s'étaient réfugiés le soir même dans les métairies et les fermes; que les villageois avaient tué, massacré les uns, fait les autres prisonniers, et les avaient menés par les montagnes au comte Louis qui les avait abandonnés à son infanterie pour être passés par les armes et autres supplices plus ou moins cruels; qu'enfin on n'avait accordé la liberté qu'aux Italiens et aux Wallons. Ce rapport eut une grande influence sur le carnage de Jemmingen. Les Espagnols étaient exaspérés d'être la seule nation envers laquelle les rebelles déployassent tant de cruauté. Ce motif inspira aux soldats et aux valets de l'armée la réflexion que, puisqu'ils ne pouvaient se venger des manants coupables, ils pouvaient brûler leurs maisons et leurs biens. Ils commencèrent à mettre le feu à toutes les maisons, à tous les villages de la route et des environs, avec tant d'audace et de désordre, que, s'ils en avaient reçu l'ordre précis, ils ne l'eussent pas exécuté avec plus de ponctualité[2]. Mais c'est un

[1] La bataille d'Heyligerlée.

[2] Strada évalue à quatre cent mille écus le dommage que les dévastations occasionnèrent. (Liv. VII.)

te qui n'est pas dans les habitudes de la nation pagnole. Car dans quelques campagnes, il fallut signer spécialement des capitaines qui n'avaient autre mission avec leurs soldats que de brûler les llages et les quartiers, dégât nécessaire parfois, our beaucoup de motifs, en pays ennemi. Dans ette circonstance, ils le firent de façon que, quand e duc, parcourant cette même route, vit ce triste pectacle, il ne put, lui ni aucun de ceux qui l'accompagnaient, s'imaginer quelle avait pu être la cause d'un si grand incendie. Le feu avait tellement échauffé l'air, qu'il était presque brûlant. Les prévôts que le duc envoya aux informations, tombèrent sur plusieurs des goujats incendiaires, et les pendirent. Le duc irrité d'un si grand désordre et surtout de ce que les capitaines du tercio de Sardaigne, qui formaient l'arrière-garde, n'y eussent apporté ni obstacle ni remède, quoique ce fut dans les États de Sa Majesté et que les maisons et les villages appartinssent au domaine du comte d'Arenberg[1], cassa le tercio de Sardaigne et dispersa les soldats dans les autres corps, ne laissant subsister, des dix enseignes, que celle du capitaine Martin Diaz de Armendarez, composée de 400 arquebusiers; cette enseigne ne s'était pas trouvée sur les lieux, ayant été envoyée en Italie longtemps auparavant pour des affaires particulières[2]. Le lendemain matin, le

[1] D'après Strada, le duc d'Albe voulut aussi punir en cette circonstance la désobéissance que les soldats du tercio de Sardaigne avait montrée à la bataille d'Heyligerlée en engageant le combat malgré la volonté du comte d'Arenberg.

[2] Gonçalo de Bracamonte était mestre de camp de ce tercio;

duc reconnut la place de Dam et Delfzyl qui en est le port, et vit un fortin en terre que les ennemis avaient commencé. Ayant désigné l'emplacement où il lui semblait convenable d'en construire un autre qui put protéger les communications, il se rendit à Groningue, laissant quelques Allemands en garnison à Delfzyl.

de même que tous les officiers sous ses ordres, il devait, conformément aux usages militaires de l'époque, servir en qualité de simple soldat. Il ne voulut pas se soumettre à cette humiliation et se retira, mais quelque temps après, le duc d'Albe le rétablit dans sa charge. (Strada. *Histoire du duc d'Albe.*)

LIVRE IV.

CHAPITRE PREMIER.

Le duc fait assiéger le château d'Ulft. — Prise de ce château. — Le duc fait élever une citadelle à Groningue. — Arrivée de don Fadrique fils du duc d'Albe.

Cette bataille gagnée, le duc, à son retour à Groningue[1], chargea Alonzo de Uloa d'aller assiéger le château d'Ulft[2], appartenant au comte Van den Berg, dans lequel s'étaient jetés quelques rebelles; et à cette fin, de prendre à Arnheim l'artillerie nécessaire. Uloa se mit en route avec quatorze enseignes de son tercio, deux compagnies de chevaux de don Juan Velez de Guevara et d'Aurèle Parlerme, douze pièces de siége et deux couleuvrines. Malgré la force de la place et du château qui était entouré d'un très-large fossé plein d'eau et environné d'un grand nombre de marais, deux jours après l'arrivée de sa troupe et de l'artillerie, Uloa avait dressé ses batteries; le feu dura deux jours, au bout desquels il envoya nuitamment deux soldats reconnaître, à la

[1] Le duc d'Albe arriva à Groningue la veille de la saint Jacques, patron de l'Espagne, c'est-à-dire le 24 juillet.

[2] Ce château était situé sur le Rhin, aux frontières d'Allemagne.

nage, la profondeur du fossé et les progrès de la brèche. Ces éclaireurs rapportèrent qu'ils avaient entendu un grand bruit dans le château, et que la brèche n'était point praticable. Sur ce rapport, Alonzo d'Uloa jugea bon de continuer le feu, mais lorsqu'il voulut le recommencer le lendemain matin, il apprit que les ennemis s'étaient sauvés à travers les fondrières et les marais, et réfugiés, pour la plupart, dans une place du duc de Clèves, à deux lieues de là. Laissant dans le château six pièces d'artillerie et cinquante soldats commandés par un sergent, Alonzo d'Uloa partit avec ses enseignes pour Bois-le-Duc, où étaient ses quartiers.

Après avoir donné l'ordre de prendre le château d'Ulft, le duc avait séjourné sept jours à Groningue, veillant aux soins de l'État, à la tranquillité de la ville, du reste de la seigneurie, et de toute la Frise; il imposa aux habitants la construction d'une citadelle, la place étant d'une grande importance; ils avaient d'ailleurs mérité un châtiment bien plus rigoureux pour s'être insurgés si impudemment contre le service de Dieu et de Sa Majesté, lors de la première rébellion. Durant ce séjour du duc à Groningue, arriva d'Espagne don Fadrique Alvarez de Tolède, duc de Huesca, grand commandeur de l'ordre de Calatrava, gentilhomme de la chambre de Sa Majesté, fils aîné du duc, qui lui donna le commandement supérieur de l'infanterie[1], et en-

[1] On raconte que ce prince, qui était un fort bel homme, ayant eu des succès près d'une des demoiselles d'honneur de la reine et ayant refusé de l'épouser, fut condamné par Philippe II à l'exil; il dut aller à Oran, en Afrique, et entretenir à ses dépens

joignit aux officiers de lui obéir comme à leur général ; se faisant ensuite accompagner de deux compagnies d'arquebusiers espagnols, infanterie, et de ses gardes ordinaires, il partit pour Utrecht, où il avait fait venir le Conseil de Hollande afin de mettre ordre à quelques affaires de ce comté et de la Zélande.

CHAPITRE II.

Les rebelles font de nouvelles levées en Allemagne. — Le duc prend des mesures pour leur résister. — Il reçoit des renforts de l'Espagne. — Marche de l'armée des rebelles. — Composition de l'armée catholique.

Entretemps les rebelles mettaient une grande activité à faire des levées en Allemagne, et essayaient de rassembler et de former leur armée à Andernacht, sur la rive droite du Rhin. Ils y trouvaient de grandes facilités ; car en Allemagne, à cette époque, quiconque voulait lever des soldats, quelque grand qu'en fût le nombre, n'avait besoin d'argent que pour la première paye. Avec cela, ainsi qu'on l'a vu plusieurs fois, on pouvait avoir autant de monde qu'on en voulait.

Le duc sachant avec quelle diligence les rebelles

dix cavaliers pour la défense des côtes contre les Maures, mais au moment de partir, on apprit à la cour la victoire de Jemmingen et le roi fit grâce au fils en reconnaissance des services que lui rendait le père. Toutefois, il ordonna à Fadrique de Tolède de s'éloigner de la cour et d'aller le servir en Flandre. (*Histoire du duc d'Albe.*)

concentraient leur armée, jugea bon de ne point s'arrêter à Utrecht plus de quatre jours; il vint à Bois-le-Duc, position plus favorable aux mesures que nécessitait la formation de son armée : il ordonna de passer la revue de la cavalerie bourguignone de M. de Noircarmes[1], et de la colonélie[2] de M. de Rœulx. Il donna l'ordre aussi à Christophe de Mondragon, gouverneur de Damvillers, de lever une colonélie de six enseignes d'infanterie wallone, et fit tenir prêts, pour le second appel, les hommes d'armes des bandes des États; à M. de la Cressonnière il prescrivit de tirer de Malines l'artillerie, les munitions nécessaires ainsi que le pont de bateaux. Ces mesures prises, on reçut la nouvelle que les rebelles avaient franchi le Rhin et prenaient le chemin des États, ayant pour chef Guillaume de Nassau, prince d'Orange. Le duc se rendit à Maestricht, sur la Meuse, parce que de là il pouvait, avec beaucoup plus de célérité, faire face aux ennemis de quelque côté qu'ils fissent mine d'entrer aux États; du reste, d'après le lieu où ils se trouvaient après avoir passé le Rhin, on pouvait supposer qu'ils se dirigeraient sur le comté de Bourgogne, où le prince de Nassau avait beaucoup de villages qui lui avaient été confisqués. Le duc avait mis François de Vergy, seigneur de Vergy, gouverneur du comté, en état de lever des troupes, afin de

[1] M. de Noircarmes avait été chargé quelque temps auparavant de tenir prêts mille chevau-légers. (*Relation de l'expédition du prince d'Orange par Courteville*, publiée par M. Gachard dans la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III.)

[2] Colonélie était synonyme de régiment et s'employait plus spécialement pour les corps wallons.

pouvoir empêcher l'ennemi de prendre pied dans la province, qui avait conclu avec les Suisses, une ligue, dite héréditaire ; c'est une convention en vertu de laquelle les cantons sont tenus de lui fournir toutes les troupes qu'elle demande, et le comté doit lui fournir le sel[1]. On était donc en mesure, au cas que les rebelles voulussent tenter une entreprise, d'ailleurs fort difficile à exécuter. Car le chemin qu'ils avaient à parcourir, depuis le Rhin jusqu'à Luxembourg et la forêt d'Ardenne, aurait été fort difficile pour leur bagage et leur artillerie, parce qu'on était à l'entrée de l'hiver, et que le terrain de la province et surtout celui de la forêt est fort marécageux.

A la sortie de Bois-le-Duc, le duc ordonna à toute la cavalerie légère aussi bien qu'aux hommes d'armes des bandes d'ordonnance, aux régiments d'infanterie allemande et wallone et aux enseignes d'Espagne, d'aller prendre leurs quartiers dans les environs de Maestricht ; il manda à don Fadrique d'envoyer quelque infanterie à Ruremonde, place importante à conserver, pour les motifs que j'ai déjà indiqués et parce que les ennemis pourraient s'en rendre maîtres, si l'on n'y entretenait pas une garnison suffisante. Don Fadrique y envoya aussitôt Gaspar de Robles, avec son régiment. Antoine de Berrio, alfère de don Diègue de Caravajal, reçut l'ordre d'aller avec cinquante soldats espagnols de sa compagnie renforcer la garnison du château de Limbourg,

[1] Les mesures militaires prises par le duc d'Albe dans le comté de Bourgogne avaient pour but d'arrêter le seigneur de Genlis qui devait amener de France un corps considérable de huguenots, pour seconder les opérations du prince d'Orange.

capitale du duché de ce nom, appartenant à Sa Majesté et situé outre Meuse, à cinq lieues de Maestricht. A cette époque, arrivèrent d'Espagne onze compagnies d'Espagnols, dont les capitaines, après avoir reçu leur nomination du duc, avaient été envoyés de Bruxelles à Sa Majesté, pour lever deux mille hommes[1], qui furent placés dans la citadelle d'Anvers, d'où sortirent, pour aller à Malines, les deux compagnies d'Allemands du comte Albéric. Dans Anvers entra encore le régiment du comte de Rœulx. De ces douze enseignes d'Espagnols on forma ensuite un corps qui se nomma tercio de Flandre. Le duc resta quatorze jours à Maestricht; de là il envoya Ciappin Vitelli et d'autres officiers explorer le cours inférieur de la Meuse, sur une étendue de six lieues, et son cours supérieur jusqu'à Namur; ils devaient reconnaître les gués et les nombreux passages, car les eaux étaient alors fort basses. Ces précautions étaient motivées par de fréquents rapports que l'on recevait sur la marche des ennemis, qui vinrent, avec toute leurs forces réunies, s'établir à Carpen, à quatre lieues de Maestricht. Sur ce, le

[1] On lit à ce sujet dans l'*Histoire du duc d'Albe* : « Le duc envoya douze capitaines en Espagne pour faire des recrues. « Philippe II, trouva mauvais qu'il eut osé le faire sans lui en « demander permission. On tient qu'il dit en colère à quelques-« uns de ses confidents : Le duc étend son autorité jusque au « milieu de l'Espagne; il envoie ses capitaines faire des levées « dans ce royaume et sans avoir le moindre respect pour ceux « que j'ai moi-même choisis, il les oblige de servir pour soldats « ou les renvoie. N'importe, qu'il fasse ce que bon lui semblera; « qu'il commande même dans Madrid, pourvu qu'il serve tou-« jours, qu'il défende mes États et qu'il remette les rebelles au « devoir. » (*Histoire du duc d'Albe,* liv. VI.)

luc, laissant en garnison à Maestricht le colonel Schauwenbourg, avec quatre de ses enseignes, résolut de se mettre en campagne, ce qu'il exécuta le 12 septembre. Il réunit toute son armée, qui comprenait : vingt-deux compagnies de cavalerie légère espagnole, italienne, et Hauts-Bourguignons, au nombre de deux mille chevaux, qui pouvaient mettre en bataille un peu plus de seize cents combattants; dix compagnies de M. de Noircarmes, cavalerie bourguignone des États, total, huit cents chevaux; six cornettes de reîtres d'un effectif de deux mille chevaux, mais qui ne pouvaient mettre en ligne que quinze cents combattants[1], et les bandes d'hommes d'armes des États, trois mille chevaux, ce qui était le nombre ordinaire; mais, les compagnies étant fort affaiblies alors, elles ne présentaient que deux mille combattants; c'était donc un total de cinq mille cinq cents chevaux. L'infanterie, dont une grande partie était habituellement détachée de l'armée pour former les garnisons des places qu'il importait de conserver, présentait cependant encore quarante enseignes d'Espagnols, et seize de Wallons vieux, tirés des garnisons ordinaires des frontières et réparties en trois régiments. Six de Philippe de Lannoy, seigneur de Beauvoir, cinq de Charles de Largilla,

[1] Il est à remarquer que dans la plupart des exemplaires espagnols de Mendoça, ces reîtres sont omis dans l'énumération des forces du duc d'Albe; c'est une lacune évidente, car ces 1,500 chevaux sont nécessaires pour former le total de 5,500. Le traducteur Crispet, qui paraît avoir écrit sa traduction d'après un manuscrit, en fait mention. Les reîtres sont d'ailleurs mentionnés un peu plus loin par l'auteur lorsqu'il rapporte l'ordre de marche adopté par le duc d'Albe.

seigneur de Largilla, gouverneur de Landrecies, et cinq de Jacques de Bryas, seigneur de Bryas, gouverneur de Mariembourg; dix de M. de Hierges; six de Christophe de Mondragon, et les cinq de Gaspar de Robles, seigneur de Billy. En outre vingt enseignes d'Allemands : dix du comte Albéric de Lodron, et dix du comte d'Eberstein, le tout formant un total de quinze à seize mille fantassins [1]. Pour la jonction de ces troupes, le duc vint se poster à une lieue au-dessous de Maestricht, près du château de Haren [2]. Ce fut notre première station vers l'ennemi, qui semblait vouloir se porter sur Ruremonde, — et alors nous étions à portée d'aller au secours de cette place, — ou entrer dans le pays par cette frontière de la Gueldre. Là, le duc fit jeter un pont, à l'aide des bateaux auxquels on avait fait descendre la rivière; on allait tous les jours fourrager sur la rive droite afin que, à mesure que l'ennemi avançait, il trouvât le pays ruiné, pendant que notre armée épargnait ses magasins. Dans le même but, les Espagnols s'étaient établis depuis quelques jours outre Meuse, dans les villages voisins de Maestricht.

[1] Le résumé de l'infanterie du duc était donc :

40 enseignes d'Allemands.

53 enseignes de Wallons.

20 enseignes d'Allemands.

Il est bon de remarquer que l'effectif de ces enseignes n'était pas le même : dans les enseignes d'Espagnols il n'y avait que 100 hommes; il y en avait 200 dans les enseignes wallones et 300 dans les compagnies allemandes.

D'après ces bases le total de l'infanterie s'élevait à 18,600, mais les compagnies n'étaient pas complètes.

[2] Le château de Haren est situé sur la rive gauche de la Meuse, vis-à-vis du confluent de la Geule.

CHAPITRE III.

Le roi de France offre des secours au duc d'Albe. — Réponse du duc.—Ordre de marche adopté par le duc pour son armée. — Un trompette des rebelles est mis à mort. — Motif de cette exécution.

Pendant que nos troupes occupaient ces positions, le Roi très-chrétien envoya dire au duc qu'il avait appris l'invasion des rebelles dans les États du Roi catholique son frère, et qu'il lui enverrait un secours de deux mille chevaux. Le duc lui répondit que, d'après les avis qu'il avait reçus, François de Hangest, seigneur de Genlis, huguenot, vassal de Sa Majesté très-chrétienne, recrutait pour envahir les Pays-Bas et se joindre aux rebelles, et que le secours le plus efficace que le Roi très-chrétien pût lui donner serait de défendre ces levées, et, si elles étaient déjà effectuées, de leur donner l'ordre de se disperser; qu'après cela, Sa Majesté très-chrétienne pourrait lui envoyer les deux mille chevaux[1]. Le Roi de France lui répondit, peu de jours après, qu'il enverrait le duc d'Aumale et le maréchal de Cossé avec les deux mille chevaux, pour disperser les

[1] Le roi de France, écrivait le duc d'Albe au roi, l'avait importuné pour lui faire accepter un secours contre les rebelles : après l'avoir refusé d'abord, il demanda que 2,000 chevaux fussent placés aux frontières vers Avesnes, le 27 octobre; mais au moment marqué, aucun homme ne se présenta. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 49.)

huguenots qui se rassemblaient sous M. de *Genlis*, avant leur sortie du royaume; qu'il croyait que ces deux capitaines réussiraient dans leur mission; que le duc devait envoyer un personnage qui, ce résultat obtenu, les introduirait dans les États du Roi son frère et les conduirait jusqu'à son camp. D'après cette réponse, le duc envoya peu de jours après Charles-Philippe de Croy, seigneur d'Havré[1], frère du duc d'Arschot, pour leur servir de guide. Celui-ci arrivé aux frontières, attendit que M. d'Aumale et le maréchal de Cossé eussent rassemblé leur cavalerie; mais, voyant qu'ils ne le faisaient pas, il revint au camp du duc[2]. Là, on reçut la nouvelle que les ennemis avaient mis leurs troupes en mouvement, et qu'ils étaient arrivés à Withem[3], à deux lieues de la Meuse, entre Liége et Maestricht. Le duc quitta ses positions le 29 septembre. Voici l'ordre de marche qu'il adopta pour l'armée : la cavalerie légère était à l'avant-garde; venaient ensuite les reîtres, puis les bandes d'ordonnance, partagées en trois

[1] Charles-Philippe de Croy, seigneur d'Havré, châtelain héréditaire de Mons, comte de Fontenoy, etc., chevalier de la Toison d'Or, en 1559. Il fut créé marquis d'Havré par Philippe II, en 1574. Il était né en 1549; fils posthume de Philippe de Croy et d'Anne de Lorraine. Il joua un rôle important dans les événements du temps, fut ambassadeur d'Espagne à la Diète de Ratisbonne, gentilhomme de la chambre du roi, conseiller d'État et d'Épée de l'archiduc Albert, en 1599, chef du conseil des finances, etc. En 1574 il reçut aussi le commandement d'une bande d'ordonnance et fut commandant général des compagnies d'ordonnance réunies en 1587, lorsque le duc de Parme alla porter secours au duc de Lorraine.

[2] Le roi de France fut obligé de rappeler cette cavalerie pour l'opposer aux huguenots de son royaume.

[3] Sur la rive droite de la Geule.

escadrons sous les ordres de M. de Berlaimont et du comte de Meghen, le duc s'étant réservé le troisième, qu'il remit plus tard à Philippe de Lalaing, comte de Lalaing[1]; suivaient les Espagnols et les Wallons, chacune des nations ayant son jour d'avant-garde et d'arrière-garde; au centre, marchaient les deux régiments d'Allemands[2] et l'artillerie, qui échangeaient aussi alternativement leur jour d'avant-garde. Après avoir remonté la rivière dans cet ordre, l'armée vint loger à une demi-lieue de Maestricht, près de Ten Bergh[3] dans un endroit nommé *Castrum Caesaris*. On prétend que ce fut là que Jules César tint ses légions quand il soumit la Gaule belgique; aujourd'hui encore on voit dans le village des signes et des vestiges des fortifications usitées à cette époque. De cette position on dirigait chaque jour des cavaliers dans toutes les directions pour reconnaître les projets des rebelles, qui envoyèrent un trompette avec une lettre dont le contenu nous demeura inconnu, autant que la destination. Car, lorsqu'on informa le duc qu'il était arrivé un trompette de l'ennemi, à la porte de Maestricht, il ordonna de le faire pendre immédiatement. C'est ainsi que tous les rois, les princes souverains et leurs ministres doivent répondre à leurs sujets rebelles;

[1] Philippe de Lalaing, baron d'Escornaix, fils de Charles comte de Lalaing. Il obtint, en 1570, la bande d'ordonnance de 40 hommes d'armes qui avait appartenu au comte de Hornes. En 1574, il devint capitaine général et grand bailli du Hainaut.

[2] C'étaient les régiments de Philippe d'Eberstein et d'Alberic de Lodron.

[3] Lichtenberch, au pied de la montagne Saint-Pierre.

pour les punir de leur outrecuidance de prétendre traiter avec eux comme avec des égaux. On évite ainsi qu'il y ait aucune espèce de communication et d'intelligence d'un parti à l'autre, aucune espèce de pourparlers. Car c'est une des choses qui font le plus de mal à une armée fidèle, quand les soldats en viennent à remarquer la liberté que se permettent les rebelles et voient que toute action, quelque répréhensible qu'elle soit, est tolérée, pourvu qu'en revanche son auteur embrasse la cause de la rébellion. En outre c'est refroidir l'ardeur des combattants que de leur montrer des frères, des parents et des amis dans la faction opposée, comme il arrive d'ordinaire dans les dissensions civiles. Dans la guerre personne, à moins d'être blessé, ne combat pour des passions personnelles, et l'affection naturelle que l'on ressent pour des parents et des amis a, quand on se reconnaît, une puissante influence pour amollir les courages, et faire oublier que le devoir des sujets envers leurs Rois et leurs seigneurs, est de tout exposer, même la vie, à leur service, pour la défense de leurs États et la conservation de leurs biens. On comprendra mieux tout le mal que font ces relations avec les armées rebelles, par ce qu'ont écrit divers auteurs et notamment Lucain, dans son liv. jv.[1], où il raconte combien Afranius et Pétréius souffrirent en Espagne de semblables communications avec leur armée ; car beaucoup de leurs soldats passèrent sous les drapeaux de César, ainsi que ce capitaine nous l'apprend dans ses Commentaires[2],

[1] Liv. IV de la *Pharsale*.

[2] *Guerres civiles*, liv. I, §§ 74 et suivants.

alors qu'Afranius et Pétréius suivaient le parti du sénat et de Pompée. Ces soldats, César les caressait, leur distribuait des grades, pendant que Pétréius, tenait nécessairement une conduite opposée; il dit à ses soldats qu'il trouva dans son camp en relation avec ceux de César, que, si le courage leur manquait pour revenir à Rome vainqueurs, ils avaient au moins la puissance tant que leur vie durait, de n'être pas vaincus, défendant une cause juste; que d'ailleurs ce n'était pas une chose tellement honorable de se soumettre à un rebelle, pour qu'ils voulussent aussi dans leurs arrangements demander la grâce de leurs chefs[1].

Ces paroles, et le reste du discours que rapporte Lucain méritaient bien une semblable occasion d'être répétées par un capitaine plus heureux que Pétréius.

Revenons à l'ordre que je suis dans mon récit : le duc avait choisi ce campement pour se rapprocher de l'ennemi et lui enlever la liberté de faire une pointe sur Liége, et de s'en emparer, sans que lui pût y mettre obstacle[2]. Comme c'était une entreprise

[1] Les soldats d'Afranius et de Petréius, près à se laisser séduire par les promesses de César, avaient sollicité la vie de leurs généraux, afin qu'on ne les accusât pas de les avoir trahis.

[2] On lit dans la *Relation de l'expédition du prince d'Orange de Courteville* que le duc « oires que l'on ne sceust pour où le « prince avoit desseing d'envahir les Pays-Bas, toutesfois, se « doubta incontinent que ce seroit pour Lyège et Brabant; et, « sur toutte aventure, comme ceste comarque estoit au milieu « de la frontière qui confine vers Alemaigne, il luy sembla que « le meilleur serait de s'opposer, avec toutte son armée, du « costel de Maestricht, ville principale sur la rivière de Meuze, « pourvoyant les aultres villes frontières selon la nécessité de

de grande importance et qui aurait eu, pour les rebelles, des résultats très-avantageux. Le duc y mettait tout le soin et toute la vigilance nécessaires. L'occupation de Liége aurait rendu les ennemis maîtres de prolonger la guerre pendant de longues années, parce que la ville est grande et riche, munie de plusieurs ponts sur la Meuse; qu'elle est en position de recevoir une grande armée et de pourvoir à tous ses besoins; qu'elle permet de dominer un grand nombre de places, d'enraciner la guerre dans le pays et de permettre beaucoup de pilleries à cause de la proximité de l'Allemagne, d'où les ennemis pouvaient recevoir les troupes qui leur manquaient, augmenter continuellement le nombre de leurs soldats et disposer ainsi leur jeu de façon à pouvoir compter sur le succès.

CHAPITRE IV.

Les rebelles demandent passage à l'évêque de Liége. — Ils traversent la Meuse. — Le duc marche avec l'avant-garde.

De ce campement partaient tous les jours, comme je l'ai dit, des cavaliers chargés de reconnaître les mouvements des rebelles. Le duc forcé par la fièvre à garder le lit, envoya aussi Ciappin Vitelli et d'autres chefs reconnaître exactement dans le pays d'ou-

« chascune, puisque de là il seroit à la main pour tous aultre. « costelz. » (*Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, p. 320.)

tre Meuse s'il y avait une position voisine du camp des ennemis où il pût asseoir le sien; son intention était de s'attacher à eux, et de leur enlever ainsi les moyens d'entrer dans les États de Sa Majesté, qu'il voulait préserver de la guerre. Leur défendre le passage de la rivière était chose impossible, car bien que la Meuse soit très-large et très-renommée, en été elle a bon nombre de gués, et l'été de cette année ayant été fort sec, la rivière — au dire des habitants, — n'avait jamais été aussi basse. En aucun point le passage n'offrait donc de difficultés sérieuses. Mais le duc n'eut pas le temps de passer sur l'autre bord, ni de dresser aux ennemis aucune des embuscades qu'il avait en vue, et cela par suite de la levée du camp de Witthem. Pendant le peu de jours qu'ils l'avaient occupé, les rebelles avaient envoyé demander passage à l'évêque de Liége, qui se trouvait dans sa capitale; on leur soupçonna l'intention de s'emparer de la place en passant, conquête qui avait pour eux l'importance que j'ai dit. Mais l'évêque Gérard de Groesbecq et les magistrats, rassurés par le voisinage du duc, qui leur avait promis secours partout où il serait requis, et s'était engagé à les défendre avec le même soin et la même diligence que les États de Sa Majesté, refusèrent le passage[1]. Sur cette réponse, les

[1] Le prince d'Orange comptait dans la principauté de Liége de nombreux adhérents qui lui avaient donné l'espoir d'obtenir le passage par Liége et des vivres pour son armée : il en écrivit aux seigneurs de Waroux et de Heers, qui avaient une grande influence dans la cité, mais ils ne voulurent pas accepter ses lettres; le prince s'adressa alors au magistrat et aux métiers qui répondirent par une fin de non recevoir. Il demanda aux bourgmestres de pouvoir au moins lever à Liége et dans les environs

rebelles, après avoir brûlé deux ou trois églises des environs, résolurent de franchir la Meuse au-dessus de Maestricht, au château de Stockem, ville de l'évêché de Liége. Le duc avait offert aux membres du chapitre de l'évêque de mettre garnison dans cette ville ainsi que dans toutes les places qu'ils voudraient. Mais alors le chapitre refusa pour le château de Stockem ainsi que pour toute autre ville, et l'évêque, malgré ses représentations sur les dangers de leur refus[1], ne put vaincre leur répugnance non plus que celle de ses sujets.

Les rebelles ayant donc levé leur camp le 7 octobre, une heure avant le soir[2], marchèrent toute la nuit à la clarté de la lune, qui leur fut fort utile: le matin, ils se trouvaient au gué de Stockem[3], par où toute la cavalerie passa en escadron sans empêchement. L'infanterie traversa à l'aide de ponts établis sur des chariots, ce qui suffit pour faire comprendre le peu d'eau que roulait la rivière. Aussitôt que le duc fut informé de ce mouvement, il partit le 8[4] avec toute son armée dans la direction de l'en-

les pionniers dont il avait besoin ; les bourgmestres s'excusèrent comme la première fois, sur ce que la chose n'*était* pas de leur compétence.

Le prince s'adressa alors à l'évêque et le menaça, *mais de ce* côté encore ses efforts échouèrent. (*Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, préface.)

[1] *Voy.* la *Relation de l'expédition du prince d'Orange de Courteville*, où tous ces détails sont confirmés.

[2] Il y a ici une erreur ; ce fut dans la nuit du 5 au 6 *octobre* que le prince passa la Meuse ; le lendemain il occupa Stockem, de là il se dirigea vers Tongres.

[3] Stockem, petite ville sur la rive gauche de la Meuse, à peu près à mi-chemin de Maestricht à Maseyck.

[4] C'est encore une erreur, suite de celle que nous avons si-

emi; et, marchant dans l'ordre accoutumé, il vint e loger devant Maestricht, près d'une ferme nomée Cranenburg, couvrant toujours Liége, sauf que e jour et les suivants, le duc marchait avec la preière compagnie d'avant-garde, menant avec lui les ionniers : position nouvelle pour eux et pour les généraux, dont la place est d'ordinaire comme de raison, dans la bataille avec le gros de l'armée[1], et les pionniers avec l'artillerie. Mais le duc adopta cette mesure parce qu'il était bien pénétré de l'importance de modifier ici les règles ordinaires de la guerre; il voulait suivre l'ennemi pas à pas pour lui couper les subsistances, et ne lui permettre d'entrer dans aucune des places de Tirlemont, Louvain, Bruxelles et autres des Flandres, qu'il avait grand intérêt à garder. Avec un jour d'avance et une armée aussi considérable, les rebelles auraient pu aisément braver la faiblesse de ces places où l'établissement de fortes garnisons était chose impossible; car pour cela il aurait fallu que le duc démembrât son armée[2]; or, avec toutes ses troupes réunies il avait encore une cavalerie de beaucoup inférieure à celle

gnalée à la note précédente : le duc partit le 7 octobre et, d'après la relation du secrétaire Courtewille, « s'avancha d'une grande « lieue vers eulx (les ennemis), en certaine cense à demye lieue « de Maestricht. » (*Relation de l'expédition*, etc.)

[1] On admettait à cette époque pour les armées trois subdivisions principales; l'avant-garde, la bataille et l'arrière-garde. La bataille est ce qu'aujourd'hui on appelle le corps de bataille.

[2] On voit que le duc d'Albe comprenait, comme l'ont compris les bons généraux de tous les temps, que les places fortes, quand elles sont trop nombreuses, deviennent un grand embarras et qu'au lieu d'ajouter à l'efficacité de la défense, elles sont pour les forces vives une cause d'affaiblissement très-pernicieuse pour la sécurité de l'État.

des ennemis[1]. Obligé par conséquent de s'attacher à leurs pas, il ne pouvait refuser le combat si on le lui offrait; dans cette hypothèse, il ne voulait pas, en restant avec le gros de l'armée, s'exposer à perdre du temps à aller reconnaître un bon champ de bataille, au moment précisément où il recevrait la nouvelle que les ennemis venaient à sa rencontre. Il évitait ce danger en marchant à l'avant-garde : au premier avis de l'approche des ennemis, il aurait déjà reconnu le champ de bataille; il le ferait immédiatement retrancher, de façon que l'armée, en arrivant, n'aurait plus qu'à se mettre en ligne, sans perdre un instant, et conserverait toujours la supériorité du nombre et l'avantage de la position, ainsi qu'on le verra dans les événements qui vont suivre[2].

[1] On a vu qu'en effet le duc d'Albe n'avait guère que 5,500 chevaux, tandis que le prince d'Orange en avait au moins 9,000.

[2] Au sujet du plan de campagne qu'adopta le duc d'Albe, on trouve des détails très-intéressants dans la *Relation de l'expédition du prince d'Orange par Courteville* : « Son Excellence, y lit-« on, se résolvit à non mettre en hazard de bataille sinon avec « son avantaige, mais bien leur estre continuellement à la main « (comme il a toujours esté, depuis le commenchement jusques « à la fin), pour les combattre par la faim, et les faire serrer, et « leur empescher des emprinses qu'ilz pouriont avoir sur villes, « et, s'offrant quelque conjuncture, leur donner une bonne « main. »

Ce plan de campagne avait été de la part du duc d'Albe, l'objet de longues méditations : « Oires que, beaucoup de temps « auparavant, il eust jà en son concept ce que sur tout évène-« ment il auroit à faire, toutes fois lui sembla nécessaire de dis-« courir derechef, selon les choses d'allors, quelle plus apparente « fin pourroit tenir le prince et quelle Son Excellence debvroit « avoir au contraire, et les moyens qu'il y avoit pour des-« tourber celle du prince de venir à la sienne, afin que, selon « cela, il peust encheminer et guyder ses affaires : en quoy

Cette guerre diffère essentiellement des autres guerres de notre temps, comme l'apprécieront ceux qui liront avec attention mes Commentaires; je suis donc forcé de tenir note de tous les campements, bien que

« se offrirent beaucoup de considérations fort différentes de « celles qui s'estiont offertes du passé. »

Courtewille analyse avec beaucoup de sagacité toutes les considérations qui engagèrent le duc à adopter un plan de conduite essentiellement différent de celui qu'il avait suivi lorsqu'il avait eu à combattre Louis de Nassau : « Du passé, dit-il, il luy avoit « esté nécessaire de se déterminer incontinent et rompre les as- « semblées, avant qu'elles passassent plus avant, et devant que « le prince vînt avec touttes ses forces au mitant du pays, « comme se disoit qu'il feroit : qui fut esté grand empesche- « ment, en cas que celles de Groeninghe et d'Artois fussent de- « meurées en pied, et ainsi toutte delation fût esté de grand « préjudice; et, de ceste sorte, estant Son Excellence alors acteur, « lui convenoit assaillir : ce qu'il fit. — Il se consideroit que les « quartiers de Groeninghe et d'Artois demeuriont asseurez, et « que le prince estoit jà près de luy, avec touttes ses forces « jointes : par où cessoit la consideration de les rompre, avant « qu'elles fussent en pied, et que ledict prince devroit mainte- « nant estre l'acteur, et Son Excellence le défenseur... Quelque « peu que les affaires succédassent bien au prince, il eust fort « encouragé les fauteurs qu'il avoit dedans le pays, où il ne « cessoit de faire mauvais office, rebeller et lever les villes. — « Au contraire, quelque peu de mauvais succès que eust eu Son « Excellence, les bons du pays et principalement les doubteux « et qui estiont escoutans quelles fins ces choses prendriont, « eussent perdu le cœur et se fussent estonnez. Enfin, Son Ex- « cellence entendoit fort bien que, en aventurant, elle met- « troit en hazard non-seulement ses gens et les Pays-Bas mais « aussi tous les aultres pays de Sa Majesté avec le royaulme de « France, pour ce qu'en dependoit, et, que pis est (ce que Son « Excellence estoit obligé de considérer avant toutes choses), la « religion catholique. Par où, estant icy les considerations et « respectz tant differents des passez, Son Excellence se resolvit « aussi de tenir chemins differentz, comme celluy qui debvoit « estre le deffenseur, et non l'agresseur. » (*Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, p. 323 et suivantes.)

dans beaucoup d'entre eux, il n'y ait pas eu d'actions importantes, mais on était tellement rapproché de l'ennemi, qu'à chaque étape on pouvait s'attendre à en venir aux mains.

CHAPITRE V.

Le duc range son armée en bataille. — Machine inventée par B. Campi. — Un escadron des Allemands est garni d'arquebusiers à la manière espagnole. — Un autre est garni de Wallons.

Le jour suivant[1], notre armée était disposée en ordre de marche, prête à suivre l'ennemi, d'après les mouvements qu'il ferait, quand les cavaliers que le Prieur avait envoyés en reconnaissance rapportèrent que toute l'armée ennemie se dirigeait de notre côté. Le duc jugea nécessaire alors de mettre l'armée en bataille, dans l'ordre suivant :

De toute l'infanterie on fit quatre escadrons. Le premier, le plus rapproché de l'ennemi[2], était formé de trois tercios Espagnols complets. Devant les arquebusiers et les mousquetaires dont leurs flancs

Le résultat de cet examen, auquel le duc se livra, fut l'adoption du plan indiqué en tête de cette note et dont le général de Philippe II ne s'écarta pas une seule fois pendant toute sa campagne contre le prince d'Orange.

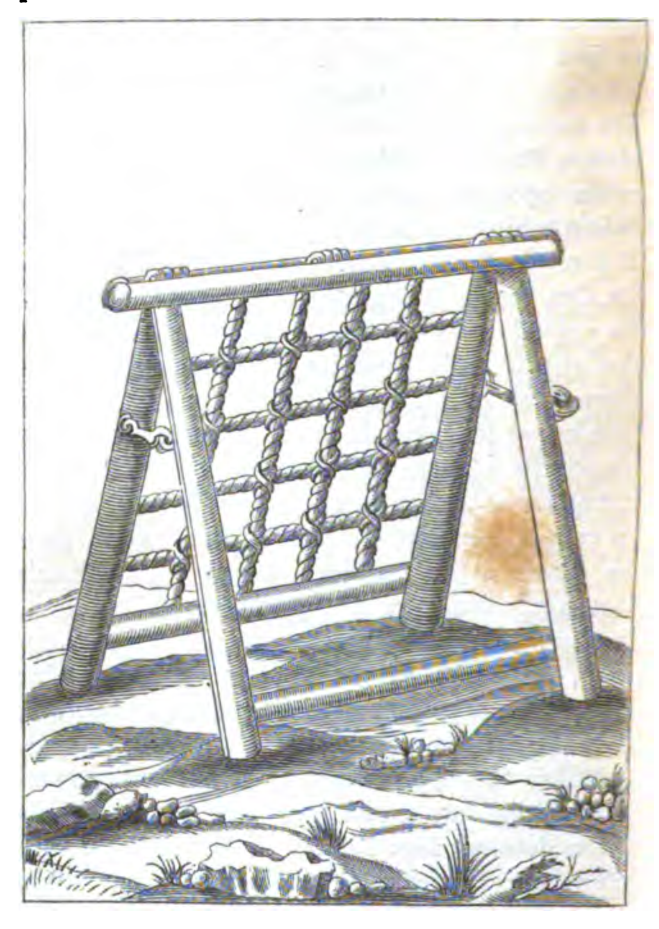
[1] Le 8 octobre.

[2] Eu égard à la position respective des deux armées, il semble que c'était l'aile gauche du duc d'Albe qui était la plus rapprochée de l'ennemi. L'escadron des espagnols formait donc l'aile gauche de l'armée du duc, supposition qui s'accorde d'ailleurs assez bien avec les détails que l'auteur va donner sur la position de chaque corps.

étaient garnis, étaient plantés certains engins inventés par le capitaine ingénieur Bartholoméo Campi[1]. Ces machines étaient composées de deux cadres de bois, de la hauteur de trois pieds géométriques ou un peu plus, arrivant ainsi à ceinture d'homme, unis comme un compas, pour qu'on pût les ouvrir. Les traverses étaient de la grosseur de trois doigts, et dans l'un des cadres se trouvait un réseau de cordes grosses comme le petit doigt. Les cadres étaient maintenus ouverts par des crochets, et alors ils pouvaient rester debout, comme des étais de table. Ces engins étaient établis à huit pieds en avant des arquebusiers des flancs; ils étaient reliés entre eux sur une file aussi longue que l'escadron, le réseau de cordes à l'extérieur, afin que, si la cavalerie ennemie chargeait de ce côté, elle donnât sur ces engins, où nécessairement les chevaux devaient trébucher et tomber au moment où ils toucheraient les cadres, leurs pieds de devant s'embarrassant dans les cordes et les madriers. C'était pour prévenir toute confusion entre les arquebusiers et l'escadron, lorsque des chevaux tomberaient dans leur voisinage, que ces cadres étaient plantés à une certaine distance en avant; on empêchait ainsi le désordre, et on laissait aux arquebusiers le moyen de frapper, en toute sécurité, les cavaliers et leurs montures renversés grâce aux engins qui, si la bataille s'engageait, devaient faire l'office des tranchées qui sont utiles contre la cavalerie. Ces engins peuvent rendre

[1] Bartholoméo Campi de Pesara était, au dire de Strada, un ingénieur renommé de son temps.

des services à la guerre, parce qu'ils sont d'un transport facile. On en comprendra bien la forme par le dessin ci-dessous[1].



[1] Cet engin était une espèce particulière de cheval de frise, comme les armées en avaient employés dès l'antiquité pour se

Cet escadron[1] était je pense, le plus magnifique et le plus brillant—à cause de la multitude des corselets, — que l'on ait jamais vu de cette nation; il était rangé en si bel ordre que, même à la vue, on n'aurait su trouver un endroit pour l'aborder ni l'enfoncer. A sa droite était l'escadron des Allemands du comte Albéric Lodron, en partie flanqué d'arquebuserie et de mousqueterie espagnole. C'était une pratique que, depuis qu'il avait commandé dans les guerres d'Allemagne, le duc avait toujours continuée; il soutenait les piques allemandes, qui sont si solides avec notre arquebuserie, dont les régiments allemands sont ordinairement dépourvus. Venait ensuite un escadron de Hauts Allemands du régiment du comte d'Eberstein, en partie flanqué d'arquebuserie wallone, pour les motifs indiqués ci-dessus. La plupart des hommes de ces deux régiments d'Allemands étaient de vieux soldats, de même taille et bien armés, comme sont d'ordinaire ceux de cette nation. Contigu à ce corps venait le dernier escadron, celui des wallons, très-belle bande, tous vieux soldats, dont les colonels, comme les capitaines, étaient des personnages de grande valeur et d'une expérience consommée. A la gauche des Espagnols,

protéger contre les attaques de la cavalerie. Cet expédient, qui aujourd'hui nous paraît assez étrange, a été en usage dans les armées modernes jusqu'au commencement de ce siècle; l'infanterie française en a encore fait usage pendant l'expédition d'Egypte et notamment pendant l'incursion en Syrie. (*Bardin.*)

[1] Nous avons expliqué dans une note précédente que l'infanterie, à cette époque, se formait sur le champ de bataille en immenses carrés pleins que l'on nommait escadrons. Celui dont l'auteur parle ici, et qui se composait de trois tercios espagnols, n'avait pas moins de 4 à 5 mille hommes.

se trouvait le Prieur avec la cavalerie légère distribuée en six escadrons : gentille cavalerie, dont les capitaines, qui avaient levé eux-mêmes leurs compagnies, appartenaient à la noblesse du pays, et servirent Sa Majesté, dans cette occasion, avec beaucoup de bonne volonté et sans épargner la dépense. Les trois escadrons de la cavalerie légère[1] se liaient à gauche à une cornette de reîtres, qui formait une sorte d'aile. A la droite de l'escadron des Wallons, les hommes d'armes en trois escadrons, très-bien en ordre et bien à cheval, offraient un très-beau spectacle, et à la gauche[2] de chaque escadron se trouvait une cornette de reîtres, disposée comme sur le flanc extérieur de la cavalerie légère. Devant les escadrons était l'artillerie. C'était pour elle la situation la plus convenable. Tous ces corps se trouvaient dans une plaine.

CHAPITRE VI.

Le duc fait occuper une colline par de l'infanterie. — Diligence du duc à mettre son armée en bataille dans une position avantageuse. — Forces des rebelles en cavalerie et en infanterie.

Ce jour là, d'après les dispositions que montraient les ennemis dans leur marche, on croyait qu'ils pré-

[1] Pour bien comprendre cette disposition, il faut remarquer que les six escadrons du Prieur étaient sur deux rangs; il y avait donc trois escadrons dans chaque ligne et c'est sur la gauche de cette double ligne de trois escadrons que se trouvaient les reîtres.

[2] Il semble qu'il y ait ici erreur et qu'il faut lire *à la droite*,

senteraient la bataille. Mais, arrivés à une petite lieue de notre camp, ils firent halte, et occupèrent un coteau près du village d'Eigenbilsen[1], sans rien tenter, sauf que plusieurs de leurs cavaliers tiraillèrent avec quelques-uns des nôtres, qui étaient allés en reconnaissance[2]. Après avoir donné l'ordre à don Fadrique et à Ciappin Vitelli de former les escadrons de l'infanterie et de ranger la troupe en bataille, le duc s'avança à la rencontre de l'ennemi avec quatre ou cinq cavaliers, et, reconnaissant qu'ils ne faisaient pas mine de combattre et avaient pris position, comme je l'ai dit, il revint à ses escadrons, adressa la parole à plusieurs, tenant le langage que beaucoup d'autres fois, ce capitaine avait tenu, et qu'on doit tenir à des soldats en pareille occasion. Ensuite, ayant examiné, avec Ciappin Vitelli, la campagne et les positions que les ennemis pouvaient prendre pour combattre, comme on s'y attendait, il commanda à don Fadrique d'envoyer quelque infanterie espagnole occuper une colline ou éminence, en face de Maestricht, à un demi mille de notre

c'est-à-dire à l'extrémité de la ligne de bataille. En effet, l'infanterie wallone était à la droite de la ligne de bataille; sur son flanc droit se trouvait la cavalerie d'ordonnance et sur le flanc droit de celle-ci, se trouvaient naturellement les reîtres destinés à agir en enfants perdus ou tirailleurs.

[1] Eygenbilsen, petit village près de Bilsen.

[2] « Or, aiant Son Excellence, dit Courtewille, le viii[e] du mois, « envoyé ses avant-coureurs, pour prendre langue, elle sceut in- « continent que les ennemis estiont en pied, et traversiont le « pays, vers la ville de Tongres qui est aussi de l'évesque de « Liége, à trois lieues de Maestricht, et, la mesme nuict, ilz cam- « parent à demye-lieue de Son Excellence, laquelle demeura en « la mesme cense, pour ce jour-là. » (*Relation de l'expédition du prince d'Orange*, p. 326.)

camp. Il voulait y prévenir les ennemis; car cette position eût eu pour eux une grande importance pendant l'action, puisqu'ils auraient pu, de cette hauteur, battre la place d'armes que nous occupions. Il ordonna aussi d'y faire une tranchée pendant la nuit, afin qu'avant le jour, l'armée pût s'établir dans cette position, qui était la plus favorable, s'il fallait en venir aux mains. Les ennemis gardant leur position, don Fadrique fit venir le capitaine Jean Osorio de Uloa, avec quatre cents arquebusiers, pour occuper la colline; il ordonna d'y faire aller, le soir même, deux compagnies d'infanterie du tercio de Naples, — celles des capitaines Laurenço Perea et Rodrigue Perez, — pour creuser les tranchées. Pendant cette nuit, les ennemis se tinrent cois dans leur campement, sans rien faire que battre la campagne avec quelques chevaux, lesquels sonnèrent l'alarme lorsqu'ils vinrent la nuit reconnaître la butte où se creusaient les tranchées, et un village contigu, que don Fadrique fit occuper aussitôt par de l'infanterie, ordonnant au capitaine don Marcus de Tolède d'y entrer avec sa compagnie : mesure habile et prudente pour s'assurer de cette position qui était avantageuse. Après avoir donné l'ordre d'occuper la colline, le duc revint au camp où il fit reposer la troupe qui était restée en ordre de combat. Malgré la persistance de la fièvre, dont il avait déjà souffert précédemment, et bien qu'il eut deux accès par jour, avec flux de ventre, il vint au matin[1] avec toute l'armée à cette éminence, et s'y mit en bataille dans le même ordre que la veille, sauf que la cava-

[1] Le 9 octobre.

erie resta à l'arrière-garde, couverte par l'infanterie ; lle était hors de vue de l'ennemi et pouvait déboucher entre les intervalles des escadrons par les tranchées, pour combattre s'il était nécessaire. Les rebelles, une heure après le lever du soleil, plièrent leur camp, marchant en très-bon ordre, et occupèrent une forte position sur une colline en face de la butte où était assis notre camp, à la vue duquel ils passèrent, nous présentant la gauche de tous leurs escadrons. Un corps de huit cents reîtres vint échanger quelques coups de feu avec une compagnie de lances qu'on avait placée en observation près du chemin qu'ils suivaient. De notre côté, on fit feu de quelques canons, — on apprit depuis que c'était sans ordre du duc ni du commandant de l'artillerie, — et un boulet donnant au milieu de ce détachement, tua deux ou trois chevaux. Sans en attendre davantage, les reîtres se replièrent sur le gros de leur cavalerie, qui était tout entière à l'arrière-garde, sauf cinq cents chevaux à l'avant-garde, et autant au centre[1]. Ce jour là, on put mieux calculer la force

[1] Il est bon de comparer cette relation de ce qui se passa dans la journée du 9 octobre, avec le récit du secrétaire d'État de Courtewille : « Et ce samedy, ixe du mois, choisit l'assiète qui « luy sembla plus convenable, sur aventure que l'on luy voulsist « donner la bataille, comme s'entendoit par la fame publicque : « mais les ennemys ne firent aultre demonstration, que de passer « à ung quart de lieue de là, à veue du camp de Son Excellence, « d'où l'on leur tira quelques coups d'artillerye, et ainsi passèrent leur chemin vers Tongres, avec leur bagaige, au costel « plus seur. Si Son Excellence eust voulu lâcher la bride à ses « gens, qui ne desiriont que combattre, l'affaire fust bientost « esté demeslé, et je croit que la fin fut esté à son avantaige. « Mais pour les considerations jà dictes cy-devant, Son Excel- « lence ne le voulut consentir et du mesme advis furent les per-

des rebelles, quoiqu'il y eut divers avis et opinions parmi ceux qui avaient fait des reconnaissances; les uns disaient qu'il y avait plus de douze mille chevaux, d'autres indiquaient dix mille, d'autres enfin neuf mille, chiffre qui s'approchait davantage de la vérité, autant que l'on pût en juger par les affaires et les escarmouches qui suivirent; leur cavalerie était fort bonne, aussi leur rendit-elle de bons services. En infanterie, on s'assura plus tard qu'ils avaient plus de trente enseignes d'Allemands en deux régiments, dont l'un avait pour colonel un capitaine allemand, qui avait assisté à l'assemblée de Hooghstraeten, où les rebelles concertèrent, comme je l'ai dit, de faire venir des troupes d'Allemagne à leur aide, pour effectuer la première rébellion. Ils avaient de plus environ huit mille fantassins, gascons, wallons et lorrains, avec quatre canons de siége, six bâtardes et autres petites pièces de campagne.

CHAPITRE VII.

Le prince donne sur l'arrière-garde des rebelles. — Les rebelles escarmouchent avec l'infanterie espagnole.

Avec cette troupe, les rebelles défilèrent le 9 d'octobre, de la façon qui vient d'être indiquée, conduisant leurs bagages sur la droite. Ils allèrent camper

« sonnaiges principaulx qui estiont près de luy et de tant « moins pour ce qu'en les allant combattre, il laissoit son assiette « et alloit à celle des ennemis, beaucoup plus avantageuse pour « eulx. » (*Relation*, etc.)

à Vryheeren, près de Tongres[1], ville de l'évêque de Liége; on y reçut tous ceux qui voulurent entrer, et on les pourvut de vivres.

Le même jour qu'eut lieu cette escarmouche sans importance, le duc suivit les rebelles jusqu'à Cestel[2], village où nous campâmes, à peu près à une demi-lieue des ennemis, laissant Liége derrière nous, comme pays neutre, pour les priver de vivres. Car ils ne pouvaient en tirer d'ailleurs, l'ordre étant donné dans les États de Sa Majesté de les rentrer dans les villes closes. Le lendemain, l'ennemi s'arrêta et le duc s'avança jusqu'à Nederroy[3], à deux lieues de l'ennemi, où il s'arrêta également le 11, à cause de violentes pluies. Le matin suivant, les rebelles passèrent à Looz, et notre armée alla le même jour s'établir à leur suite à Hienne, deux lieues plus loin, en traversant Looz, d'où les ennemis avaient décampé. Le Prieur don Ferdinand — qui, avec la cavalerie légère et cinq cents arquebusiers du tercio de don Sanche de Londono, formait l'avant-garde,— tomba sur une masse de traînards, sur l'arrière-garde chargée de les ramasser, et sur une grande partie du bagage. On prit plus de deux cents chariots, qui furent pillés, et on tua plus de six cents

[1] Vryheeren est à une lieue au nord de Tongres.

[2] Ketzingen, à une lieue à l'est de Vryheeren.

[3] D'après la relation de Courtewille, le duc alla le 10 à Bilsen « et pourveut incontinent, de là, à Louvayn, où il envoya le « sieur de Capres, avec le capitaine Mondragon, qui menoit « quatre cents harquebouziers de pied, et le bastard de Bugni- « court, qui avoit aussi aultres deux cens, tous Wallons. »
Il paraît douteux que le duc soit allé à Bilsen; il semble ne pas s'être écarté de Tongres, et il est probable que le Nederroy indiqué par l'auteur est Nederheim, village près de Tongres.

hommes, parce que nos cavaliers ne cessèrent de harceler l'arrière-garde, bien qu'elle fût renforcée de toute la cavalerie, sauf cinq cents chevaux qui se trouvaient à l'avant-garde et autant au centre[1]. Les rebelles voyant le mal que leur faisaient les charges continuelles de notre cavalerie, la chargèrent avec toute la leur. Ils tuèrent dix des nôtres occupés au pillage des chariots, et firent prisonnier Antoine de Aguayo, alfère de don Juan Velez de Guevara. Le duc, aussitôt qu'il avait appris que l'ennemi prenait la direction de Tongres, avait ordonné à don Fadrique d'envoyer le mestre de camp Julian Romero, avec plusieurs compagnies d'arquebusiers espagnols de son tercio, pour protéger cette ville. Les bourgeois, qui craignaient d'être châtiés pour avoir accueilli les rebelles et leur avoir donné des vivres, fermèrent les portes, voulant gagner du temps jusqu'à ce qu'ils se fussent disculpés près du duc. Celui-ci, dès qu'il connut leur résolution, leur envoya commandement exprès de recevoir son infanterie, sinon, il les punirait comme ils le méritaient pour leur double faute. Ils obéirent à l'instant, ouvrirent les portes à nos troupes qui trouvèrent dans la place quantité de munitions et de marchandises, sur les chariots qui suivaient le camp des rebelles, et s'en emparèrent. Notre armée se

[1] D'après Courteville, « le mardy, XII[e] du mois, du matin se « partit aussi d'où il estoit vers Tongres et si à la queue des en- « nemis, que l'on tua, entre soldartz et aultres (demeurés dé- « bandés), environ six cens hommes qui n'estiont encores « arrivez à leur camp, et leur saccagea-t'on plus de cent cha- « riotz de bagaige, beaucoup d'iceux chargés de calices et orne- « mens d'église, lesquelz ils alliont dérobant et saccaigeant de « toutes partz. » (*Relation*, etc.)

logea cette nuit à Hienne, où l'on fit halte le jour suivant, que les ennemis ne bougèrent point, ni le lendemain que le duc s'avança jusqu'à Coninxheim, à une lieue de leur camp, leur resserrant les vivres. Les ennemis délogèrent de Looz où ils avaient séjourné deux jours, et s'arrêtèrent à Halmael près de Saint-Trond, ville de l'évêché de Liége, à trois lieues de Tongres, où l'on fêta les chefs; le duc vint asseoir son camp à Heure[1], village ouvert, à moins d'une lieue de l'ennemi, dont jusque-là l'on ne connaissait pas la position. Aussi le duc envoya-t-il aussitôt des volontaires et des chevau-légers les reconnaître. Ils rapportèrent que près de leur campement, de notre côté, il y avait une colline d'où notre armée pouvait aisément déloger l'ennemi, en lui causant des pertes sensibles. Sur ce rapport, et d'autres reçus par le duc, il manda au mestre de camp Julian Romero d'aller cette nuit même avec cinq cents arquebusiers de son tercio, disperser plusieurs cornettes de reîtres, qui logeaient dans un village éloigné de leur camp; il devait, l'opération terminée, occuper un bois près de la colline, pour que les ennemis ne pussent nous empêcher d'y prendre position, si nous le tentions. On leur enlevait aussi, en prenant ce poste, l'avantage de devenir maîtres du bois, et d'occuper quelques maisons voisines, situées entre les deux camps, et d'où ils

[1] J'ignore quelle est cette localité; ce ne peut être Heure-le-Tixle, à trois quarts de lieue de Tongres, sur la chaussée de Liége, puisque le duc se posta à une lieue de l'ennemi, qui était près de Saint-Trond. D'ailleurs ce n'eut pas été poursuivre l'ennemi que de se rendre de Coninxheim à Heure-le-Tixle, mais lui tourner le dos.

auraient pu nous inquiéter à tout propos. Julian Romero emmena pour cette camisade[1], ces cinq cents arquebusiers, avec les capitaines Jean Osorio de Ulloa, don Pierre Gonzalez de Mendoça et don Marcos de Tolède; mais ayant appris, avant d'arriver au village, qu'il n'y avait personne, il se dirigea vers le bois, ainsi qu'il en avait l'ordre, et ses arquebusiers l'occupèrent. Le lendemain matin, ces troupes escarmouchèrent avec quelques rebelles établis sur la colline, pendant que le duc venait reconnaître la position, où, de l'avis de plusieurs, notre armée pourrait s'établir, et obliger l'ennemi à décamper. Le duc fit une reconnaissance attentive, pendant que l'on tiraillait, et comme il jugea que le lieu n'était pas favorable, il s'en revint et ordonna de mettre quelques arquebusiers dans une église et dans des maisons situées en arrière du bois, le long du chemin vers notre campement. Julian Romero envoya dans l'église et les maisons, le capitaine Jean Osorio avec deux cents arquebusiers, et en fit venir autant de son tercio. En même temps le duc mandait à Julian Romero, de se retirer le lendemain matin avec toute cette arquebuserie, sauf à en laisser une partie dans une grande maison sur la droite de nos positions, au milieu des deux camps.

[1] Camisade, surprise de guerre, surprise nocturne. Quelquefois les troupes qui donnaient une camisade se revêtaient de chemises pardessus l'armure afin de se reconnaître pendant le combat.

CHAPITRE VIII.

arcus de Tolède et ses arquebusiers défendent le bois. — Action extraordinaire d'un reître qui tue deux soldats espagnols.

L'escarmouche soutenue en grande partie par des olontaires, cessa au coucher du soleil. Alors les nnemis se décidèrent à faire reconnaître, cette nuit nême, la troupe que nous avions dans le bois, et ıpprenant qu'il n'y avait là qu'un petit nombre d'arquebusiers, une heure après le lever du soleil, alors que Julian Romero abandonnait le bois pour aller occuper la maison qui lui avait été désignée, ils se découvrirent sur la colline au nombre de trois à quatre mille arquebusiers, soutenus de six cents chévaux. Julian Romero les voyant descendre la colline, rentra dans le bois, estimant qu'il était de beaucoup plus sûr de le garder que de continuer son chemin, ayant à sa poursuite une troupe aussi nombreuse. Par suite de cette détermination, il plaça ses soldats sur la lisière du bois, à un endroit où auparavant ils gardaient une tranchée assez profonde; les ennemis commencèrent l'attaque avec résolution et vigueur, surtout à une pointe du bois que gardait don Marcus de Tolède, et firent, pour l'emporter, les efforts les plus sérieux. Mais ce capitaine et ses arquebusiers soutinrent la lutte quoique entourés de toutes parts et malgré les efforts de la cavalerie ennemie qui chargeât par un chemin — où étaient quelques hallebardiers, — pour empêcher la jonction de

nos gens; ils continuèrent pendant plus de deux heures la défense du bois et de la tranchée, jusqu'à l'apparition de don Fadrique avec mille arquebusiers du tercio d'Alonso de Uloa et de cinq cents Wallons. Julian Romero, aussitôt qu'il avait apperçu l'ennemi, avait fait demander des renforts au duc; don Fadrique arriva juste au moment que l'ennemi ordonnait la retraite après avoir essuyé d'assez grandes pertes, nous avoir tué une vingtaine de soldats, et blessé Julian Romero au bras. Il survint ce jour-là un cas bien étrange : un reître blessé aux cuisses eut son cheval tué sous lui. Deux de nos soldats le voyant par terre accoururent pour l'achever; mais le reître, devinant leur intention, malgré sa blessure et le poids du cheval, prit les pistolets pendus aux arçons, en déchargea un sur le premier soldat qui s'avançait le tenant déjà pour un homme perdu, et le tua; l'autre soldat s'approcha également, croyant n'avoir plus rien à craindre, mais le reître l'abattit de son second pistolet; il fut ensuite, ramassé par ses camarades. C'est une leçon. On ne doit jamais mépriser son ennemi, et en faire fi avant le combat. Oubliant ce précepte, nos deux soldats se crurent déjà maîtres du reître gisant à terre, ne mirent pas à l'attaquer toute la prudence qu'il faut contre un ennemi et il leur en coûta la vie. Les rebelles délogèrent de Haelmael le lendemain de l'escarmouche, le 18, et firent étape à Landen.

CHAPITRE IX.

Les rebelles entrent dans Saint-Trond. — Détresse des rebelles. — Mesures prises par le duc pour mettre la ville à l'abri d'un coup de main.

Le même jour, le duc quitta Heure et s'arrêta à Corswaren, à deux lieues de l'ennemi. Pendant ces deux jours de halte, les rebelles avaient envoyé un gros corps de cavalerie à Saint-Trond; les bourgeois ouvrirent les portes de la ville, et les rebelles y firent beaucoup de dégâts et de pilleries, chez les ecclésiastiques particulièrement; ils tirèrent grand profit surtout des vivres que la ville leur fournit, et qui pourvurent à leur entretien pendant plusieurs jours. Car, d'après les lettres qu'ils adressaient en Allemagne et ailleurs — et qui tombèrent aux mains du duc, — ils se plaignaient du manque de vivres, et affirmaient que, depuis le passage de la Meuse, la marche si rapprochée de notre armée les faisaient mourir de faim : ils n'osaient pas lancer de gros détachements pour fourrager ou faire des courses, s'attendant toujours à une bataille, à cause du voisinage des deux armées. On apprit aussi, par les nombreux prisonniers qui tombaient entre nos mains, qu'ils étaient affamés et accablés de souffrances; jour et nuit, nos chevaux étaient sur leurs talons, les tenaient en alarme, les inquiétaient, tuaient leurs fourrageurs et tous les soldats qui s'écartaient un peu du gros de l'armée. Par les rapports

de nos éclaireurs et les aveux des prisonniers, on sut que la plus grande partie de leur camp subsistait de pommes et de navets, fort abondants cette année ; l'infanterie ne pouvait parvenir à trouver du pain[1]. L'ennemi partit de Landen le lendemain[2]. Plusieurs étaient d'avis que sa marche indiquait l'intention de passer la Jauche et d'entrer dans le Brabant, par Tirlemont, Louvain et Bruxelles. Le duc ayant ordonné à don Fadrique de garnir ces places, M. de Hierges se rendit à Tirlemont[3] avec son régiment et fut suivi, le lendemain, de M. de Beauvoir avec six cents arquebusiers de sa colonélie, et du capitaine Montero avec sa compagnie[4]. Le colonel Christophe Mondragon avec son enseigne[5] fut envoyé à Louvain[6], et le régiment du comte de Roeulx à Bruxelles, où était Philippe de Croy, duc d'Arschot[7], veillant, avec les membres du conseil

[1] La longue inaction du prince d'Orange dans les environs de Tongres et de Saint-Trond était motivée par l'espoir que le seigneur de Genlis entrerait dans les Pays-Bas et viendrait au-devant de l'armée des confédérés. Ce fut lorsqu'il apprit qu'enfin Genlis avait passé la Meuse qu'il se décida à aller le joindre.

[2] Le 19.

[3] M. de Hierges avait été envoyé à Tirlemont avec ses dix enseignes de Wallons dès le 9 octobre (*De Courteville*). Le 14, Philippe de Lannoy, seigneur de Beauvoir, fut chargé d'aller le renforcer avec 700 arquebusiers (*Idem*).

[4] Montero commandait cinq cents arquebusiers à cheval.

[5] Cette enseigne était de 400 arquebusiers wallons à pied. Le duc envoya également à Louvain Oudart de Bournonville, seigneur de Capres et le bâtard de Bugnicourt qui commandait 200 arquebusiers wallons. (*Idem*.)

[6] Ce régiment était de dix enseignes de Wallons.

[7] Philippe de Croy, marquis de Renty, connu du vivant de son père sous le nom de prince de Chimay, 3e duc d'Arschot, chevalier de la Toison d'or (1556), capitaine de la com-

d'État, au gouvernement des provinces, pendant que le duc tenait la campagne. Ces garnisons étaient

pagnie de 50 hommes d'armes que son frère Charles de Croy avait commandé, fils puîné de Philippe de Croy, 1er duc d'Arschot.

Ce personnage joua un assez grand rôle dans les événements de l'époque des troubles; bien que dévoué à Philippe II en tant que ce souverain était alors le défenseur de la foi catholique, il fit, en maintes circonstances, de l'opposition aux actes de son gouvernement. Sa grande ambition, son excessif désir de popularité et en même temps la faiblesse de son caractère lui firent tenir une conduite parfois équivoque et le jettèrent tantôt dans un camp, tantôt dans un autre.

En 1557 il avait été chargé d'une mission secrète auprès du roi des Romains; en 1562, il assista à la diète de Francfort en qualité d'ambassadeur de Philippe II; en 1564 il reçut une nouvelle mission auprès de l'empereur.

Lorsque le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Hornes et plusieurs autres des principaux seigneurs de la noblesse des Pays-Bas posèrent les premiers actes d'opposition à l'administration de Granvelle, le duc d'Arschot refusa catégoriquement d'entrer dans ce complot qu'il attribuait à des ressentiments personnels, à des espérances déçues à des projets ambitieux. Philippe II récompensa sa fidélité en le nommant conseiller d'État (17 octobre 1565) et le considéra, dès cet instant, comme un des plus zélés champions de sa cause. Aussi les grâces et les faveurs lui furent-elles prodiguées; il reçut une rente perpétuelle considérable sur les biens confisqués aux victimes du conseil des troubles (1570), et fut investi, comme le dit l'auteur, de la direction des affaires du gouvernement pendant que le duc d'Albe réprimait l'insurrection de la Hollande.

Lorsque les États généraux s'assemblèrent en 1576, le duc d'Arschot, qui aspirait alors à la faveur populaire et voyait son crédit diminuer à la cour de Madrid, où il avait été signalé comme fomentant les divisions, se dévoua entièrement à cette assemblée et reçut d'elle le gouvernement d'Anvers ainsi que la dignité de chef et capitaine-général de son armée, avec des honneurs presque princiers.

Dès que les États généraux eurent traité avec don Juan d'Autriche, le duc d'Arschot alla recevoir le prince à Namur, l'accompagna jusqu'à Bruxelles et peu après (1577) fut chargé, con-

suffisantes[1]. Car si les villes n'étaient point attaquées, il ne fallait pas plus de monde pour imposer aux ennemis, ou pour leur couper les vivres; si elles étaient menacées et attaquées, elles avaient des forces suffisantes pour attendre les secours du duc, que l'ennemi ne pouvait entraver ni arrêter, notre armée le serrant toujours de près.

jointement avec le seigneur d'Hierges et plusieurs autres membres des États généraux, d'une négociation auprès du prince d'Orange et les États de Hollande et de Zélande pour les engager à rentrer dans la foi catholique. Il échoua dans cette mission, revint auprès de don Juan qu'il accompagna d'abord à Namur, mais, lorsqu'il eut découvert ses projets, il le quitta furtivement.

Les États généraux le nommèrent alors gouverneur et capitaine-général de la Flandre (1577) en remplacement du comte de Rœulx qui avait embrassé le parti de don Juan, mais les Gantois l'arrêtèrent et ne lui rendirent la liberté qu'à condition de renoncer à son gouvernement de Flandre.

A quelque temps de là, il fut désigné pour faire partie d'une ambassade envoyée à Cologne par les États généraux pour négocier la pacification des Pays-Bas. Il profita de cette occasion pour faire sa soumission à Philippe II qui la ratifia par lettre du 4 mars 1580 et permit que Philippe de Croy fût réinstallé dans ses fonctions de conseiller d'État.

Après avoir été pendant quelque temps gouverneur de Bruges le duc d'Arschot termina sa carrière politique par la mission qu'il remplit en 1587 auprès de l'empereur Rodolphe II pour relever les provinces, villes et districts des Pays-Bas qui étaient tenus en fiefs de l'empire. — Il mourut à Venise le 11 décembre 1595.

[1] Le duc avait également envoyé une garnison à Malines, sous Eustache de Croy, seigneur de Crecque; elle se composait de deux enseignes allemandes du régiment du comte de Lodron qu'on tira d'Anvers, et d'une compagnie de Wallons, commandée par Ferry de Carondelet, seigneur de Potelles. (*Relation de l'expédition, etc.*).

CHAPITRE X.

On découvre l'avant-garde des rebelles. — Escarmouches avec l'ennemi. — Disposition de l'armée espagnole pour livrer combat.

Les rebelles quittèrent cette étape, en faisant la démonstration que j'ai dit. Plusieurs opinaient qu'il fallait suivre leurs traces, mais le duc ne se rangea point à cette opinion; il jugea qu'ils avaient autre chose en vue que de gagner Tirlemont — et cela se vérifia : — c'était d'opérer leur jonction avec le secours que leur amenait de France M. de Genlis [1]. C'est dans cette intention qu'ils levèrent leur camp, et prirent le chemin de Linsmeau [2]. Le duc manœuvra sur la gauche, comme je l'ai dit, se dirigeant en même temps sur Louvain, pour devancer leur avant-garde, aussitôt qu'ils seraient entrés en Brabant. Les deux armées, en suivant leur route, vinrent se croiser, de sorte que la nôtre découvrit par le flanc gauche le camp des rebelles. Le duc aussitôt fit faire halte à nos escadrons dans une position qu'il avait reconnue avec Ciappin Vitelli et ordonna en même temps à don Fadrique de faire avancer un bon corps d'arquebusiers wallons et espagnols pour occuper deux bois voisins du chemin que l'ennemi devait suivre et de l'éminence où nos escadrons avaient planté leurs drapeaux. Les ennemis s'avan-

[1] François de Hangest, seigneur de Genlis.
[2] Village sur la rive droite de la Petite-Gette.

cèrent avec leurs escadrons sur une autre éminence en face de nous; disposèrent leur artillerie et tirèrent quelques boulets. Notre camp leur répondit, et tout se borna-là, sauf l'échange de quelques coups de feu avec notre arquebuserie, quand elle prit possession du bois. Les capitaines Salvi[1] et Montesdocq, qui conduisaient cinq cents arquebusiers wallons, leur tuèrent quelques soldats en emportant une maison et un jardin, situés à l'extrémité du coteau, et défendus par des arquebusiers; mais cette troupe lâcha pied devant les nôtres et regagna son corps. On dit, plus tard, que le comte de Hooghstraeten et beaucoup d'autres chefs avaient supplié le prince d'Orange d'engager la bataille ce jour-là, mais que le prince s'excusa en disant que le temps manquait, et que l'occasion serait plus favorable après la jonction de M. de Genlis que l'on savait très proche. En ce qui concerne le défaut de temps, le prince d'Orange avait raison puisque, quand les deux armées firent halte, il n'y avait plus guères qu'une heure de jour; il avait raison aussi de ne pas en venir aux mains ce jour-là; car si ses troupes étaient descendues de leurs hauteurs pour venir tout droit heurter nos escadrons, il leur eut fallu passer entre les deux bois que nous avions fortifiés, et notre arquebuserie les aurait écrasés avant qu'elles ne pussent sortir de ce défilé. S'ils avaient essayé de gagner le coteau qui dominait légèrement notre gauche, et de nous attaquer par là avec plus d'avantages, ils auraient rencontré d'autres obstacles, car le duc pouvait aisé-

[1] Ce capitaine, qui commandait 200 arquebusiers wallons, est appelé Saloe par Courtewille, dans sa *Relation*.

ment les prévenir; c'est ce qui l'avait décidé dans le le choix du terrain. De sorte que le jour leur eût failli, avant d'achever aucune de ces deux opérations. De quelque côté qu'ils eussent tenté l'attaque, notre arquebuserie retranchée dans les bois, leur aurait causé des pertes sérieuses, principalement à l'aile gauche. Les ennemis s'établirent cette nuit à Linsmeau, de l'autre côté de la hauteur où ils avaient rangé leurs escadrons, faisant défiler tous leurs bagages après minuit pour traverser une petite rivière ou plutôt un ruisseau nommé Jauche, en flamand Gette, profondément encaissé, et qu'on ne peut franchir que sur un pont. Ils étaient ainsi libres et débarrassés pour franchir le ruisseau avec leurs escadrons dès le matin. Le duc demeura cette nuit dans la position où nous avions été en bataille, près du village de Houtain[1], à une demi-lieue des rebelles; s'attendant à une affaire pour le matin, il se rendit, avant le jour, aux tranchées que l'on avait creusées pendant la nuit, parce que le soir précédent, quand on les commençait, il avait fait arrêter les travaux, dans la pensée que, si les ennemis se mettaient immédiatement en mouvement pour combattre, on n'aurait pas le temps d'ouvrir ces tranchées, et que s'ils différaient l'engagement, la nuit donnerait le loisir de tout terminer. Les bagages étaient alors chargés, prêts à partir dès l'aube, comme tous les jours; on n'attendait que le départ des ennemis pour se mettre en route, sans savoir jusque-là quel chemin on suivrait, ni où l'on s'arrêterait. Le duc ordonna aussitôt à don Fadrique de garnir d'infanterie les deux bois, comme le jour précédent, et il

[1] Houtain-l'Évêque, près de Landen.

attendit les nouvelles des ennemis que devaient lui apporter les cavaliers que le prince tenait au guet. Ils vinrent dire, deux heures après le lever du soleil, que l'ennemi était en marche, mais leurs rapports n'étaient pas unanimes. À quelques-uns il semblait marcher dans la direction de Tirlemont; à plusieurs, il semblait laisser cette ville à droite; d'autres enfin prétendaient qu'il allait occuper la hauteur qui, comme je l'ai dit, dominait nos positions. Le duc s'avança dans la direction des ennemis avec Ciappin Vitelli, pour reconnaître avec certitude quel chemin ils prenaient, et il vit que toute l'armée marchait en bon ordre. Jugeant à la disposition du terrain qu'ils parcouraient—la campagne étant assez resserrée,—qu'il avait là l'occasion de leur causer quelques pertes, il revint aux tranchées, et ordonna à don Fadrique d'emmener promptement toute l'infanterie et de faire marcher derrière la cavalerie légère, l'arquebuserie qui garnissait les bois; au Prieur, il prescrivit d'avancer avec toute la cavalerie; et à François d'Ybarra, d'aller porter à Lopez de Acuna, lieutenant du Prieur, qui était à l'avant-garde, l'ordre d'entamer vivement le combat, avec une partie de la cavalerie légère, afin d'occuper l'ennemi dans cette position, jusqu'à l'arrivée de notre armée, qui s'avançait dans l'ordre suivant : la cavalerie légère à l'avant-garde suivie de don Fadrique avec six cents arquebusiers du tercio de Lombardie et les capitaines don Rodrigue Çapata, don Diègue de Caravajal, François de Valdès, capitaine et sergent-major de ce tercio, et André de Mira; quatre cents du tercio de Sicile aux ordres des capitaines don Ferdinand de Tolède, don

Lopez de Figueroa, don Marcus de Tolède, don Pierre Gonzalez de Mendoça, et Jean Osorio de Uloa; M. de Billy avec quatre cents Wallons de son régiment, et le capitaine Ganteau et l'alfère Monceau; à la suite de ces arquebusiers les six cornettes de reîtres, puis les hommes d'armes avec six pièces de campagne, tous les escadrons d'infanterie, et finalement le reste de l'armée et de l'artillerie.

CHAPITRE XI.

Le duc arrive au lieu de l'escarmouche; ses réflexions. — Dépit du baron de Chevrault; réponse du duc. — Réflexions de l'auteur sur les combats. — Charge des troupes du duc. — Motifs qu'a le duc de faire assaillir l'infanterie. — Déroute des rebelles. — Nombre des morts et des blessés.

Cet ordre donné, le duc s'avança à l'avant-garde où la cavalerie légère escarmouchait et avait pris un étendard. Arrivé sur la hauteur, il découvrit toute l'armée ennemie en marche, ayant pour arrière-garde un escadron de quatre cornettes de reîtres, protégés, dans cette espèce de ravin fort étroit, par une masse d'arquebusiers dispersés dans des jardins. Ils tiraillaient avec une partie de notre cavalerie légère, l'autre partie n'ayant pas encore rejoint. A l'arrivée du duc sur le terrain, plusieurs officiers lui dirent qu'il serait bon de charger cet escadron, et don Lopez de Acuna appuya cet avis. Le duc répondit qu'il n'y voyait pas de motif; que tous les autres escadrons de l'ennemi se reliaient pour se soutenir et se donner la main; que si l'on chargeait cet

escadron-ci on serait entraîné à une bataille; que cela ne convenait pas, parce que notre arquebuserie n'était pas encore arrivée; qu'enfin l'arquebuserie ennemie postée dans les jardins abattrait notre cavalerie, qui se trouverait entre deux feux et était trop peu considérable. En entendant cette réponse, le baron de Chevraulx[1], capitaine d'arquebusiers à cheval — comme je l'ai dit, — qui avait ce jour là engagé l'escarmouche vigoureusement et la soutenait de même, jeta son pistolet à terre disant tout dépité : le duc d'Albe ne veut point se battre. A cette parole, le duc se prit à rire, et dit aux officiers qui l'entouraient qu'il n'était pas fâché de cette démonstration; que c'était une preuve du courage de ses soldats et de leur envie d'en venir aux mains; que cela était dans leur rôle; mais que le rôle des généraux était de vaincre. Parole judicieuse dans la bouche d'un si sage guerrier, car le soldat veut se battre pour son intérêt, pour l'honneur, pour faire preuve de vaillance; mais le devoir du général est de vaincre, si possible, sans perdre un soldat; il doit refuser le combat quand l'avantage de la position ou la contenance de l'ennemi ne l'y convie pas, ou qu'il n'y est pas obligé pour secourir une place, conquérir un passage, une position, assurer ses subsistances ou couper les vivres à l'ennemi, ou bien lorsque le besoin de sa conservation le contraint à chercher l'ennemi et à le mettre en déroute. Aussi

[1] Henri de Vienne, baron de Chevraulx. Il avait commandé une des compagnies de chevau-légers qui accompagnèrent le comte d'Arenberg lors de son expédition en France. (*Mémoires de Ferry de Guyon*, p. 156.)

faut-il aux généraux de la fermeté et du courage pour ne pas prêter l'oreille aux propos des soldats, si la raison ne le commande point. Pour s'être laissé entraîner par l'opinion, beaucoup ont perdu leur armée. Tout capitaine qui, oubliant les considérations que je viens d'exposer, a cédé à ses troupes, a aussi cédé à l'ennemi. On en trouve des exemples dans l'histoire de tous les temps, ce qui excuse à mes yeux cette digression. Aux observations du duc, ses officiers répliquèrent que cet escadron des quatre cornettes d'arrière-garde ne pouvait être secouru, parce que entre lui et les autres troupes — à ce qu'affirmait un paysan qui se trouvait là, — coulait un ruisseau (la Jauche, comme j'ai dit, en flamand Gette), qu'on ne pouvait traverser que sur le pont de pierre du village de Jauchelette. Le duc n'ayant jamais été dans cette contrée, ignorait l'existence de ce ruisseau; il n'en avait jamais entendu parler jusqu'alors, et du lieu où nous étions, on ne pouvait l'apercevoir. Il se fit amener le paysan qui parlait bien espagnol, ayant suivi autrefois la cour et l'empereur Charles-Quint, et il lui demanda s'il était vrai que cette troupe fût séparée des autres par le ruisseau; il voulait une réponse sûre; s'il disait la vérité, et que le ruisseau existât effectivement, il lui donnerait deux cents écus; sinon, il le ferait pendre. Le paysan répondit qu'il n'en était pas complétement sûr, et qu'il irait vérifier. Pendant son absence, l'escadron de reîtres laissé à l'arrière-garde, s'éloigna avec rapidité, en voyant toute notre cavalerie descendre dans la plaine; il rallia tous ses chevaux, aiguillonnés par la charge de nos arquebu-

siers à cheval et des chevau-légers, et frappés par le feu de nos arquebusiers à pied qui commençaient à débusquer des deux bois et les serraient vigoureusement. Nos arquebusiers se partagèrent en deux corps : Sancho d'Avila prit à droite avec quatre cents d'entre eux et leurs capitaines, le mestre de camp don Gonçalo de Bracamonte prit à gauche avec six cents arquebusiers du tercio de Lombardie et ses capitaines; Gaspar de Robles le suivit avec ses arquebusiers Wallons. La troupe ainsi partagée, eut ordre d'aborder les rebelles qui défendaient le passage et les jardins. L'attaque eut lieu par les deux côtés avec vivacité, et, en peu de temps, les nôtres emportèrent le fort, car on peut nommer ainsi et à bon droit un lieu ceint de bastions, de haies, de clôtures de jardins, ayant au centre le village, auquel on ne pouvait arriver que par deux chemins fort étroits, par où quelques cavaliers et volontaires chargèrent hardiment, malgré les feux d'une nombreuse arquebuserie. Cette position encaissée était encore fortifiée par l'église, située au centre, sur une élévation, et ceinte d'un mur, espèce de barbacane ou fausse-braie, qui faisait l'office de cavalier ou plate-forme, pour protéger l'entrée des deux chemins. A cette entrée, qui était dans la forme que j'ai dit, et plus forte que je ne le pourrais écrire, les rebelles, débarrassés de leurs bagages qu'ils avaient fait filer la nuit précédente, avaient posté dans les jardins et le village, quatre à cinq mille fantassins, les meilleurs arquebusiers de leur armée, Gascons, Wallons, Lorrains et quelques Allemands, qui se conduisirent en braves soldats. D'après cela, on pourrait croire

qu'il y avait quelque témérité dans l'ordre donné par le duc de charger avec si peu d'arquebusiers—nous étions moins de deux mille, — contre une troupe de cinq mille hommes, dans une position très-forte. Mais quand on saura les motifs du duc on reconnaîtra que ce serait une erreur; car on verra, que loin d'agir avec témérité, il y mit beaucoup de prudence, d'habileté et de réflexion, ne voulant pas perdre l'occasion, objet principal de la vigilance des capitaines; en effet, le paysan était revenu en affirmant l'existence du ruisseau, et, du reste, l'on vit clairement, par l'empressement qu'avait mis dans sa retraite l'escadron d'arrière-garde, que l'infanterie ennemie ne pouvait recevoir le secours des escadrons qui avaient traversé le pont. En apercevant donc toute notre armée, qui, suivant les ordres du duc, descendait les hauteurs avec rapidité, les ennemis durent calculer qu'ils auraient affaire, non-seulement à toute cette arquebuserie de tirailleurs, mais à toute l'armée; certains de ne pouvoir être soutenus, ils devaient perdre courage. Dans cette position ils perdirent en effet toute confiance, bien qu'ils eussent pu prolonger longtemps la défense du passage, s'ils n'avaient eu en face d'eux des soldats tels que les Espagnols et les Wallons, dont on connaît l'énergie et la vaillance dans les entreprises les plus chanceuses et qui entamèrent celle-ci, avec un entrain et une hardiesse incroyables : en un peu moins d'une heure, ils chassèrent les ennemis de leur position, en tuèrent un grand nombre, et poursuivirent le reste jusqu'à l'autre bord, où nos balles atteignaient déjà leurs escadrons rangés en bataille,

Plusieurs de ces arquebusiers, en descendant une pente, reçurent, à mi-côte, la charge d'un escadron des rebelles; ils se rallièrent, bien qu'ils fussent en rase campagne et la reçurent avec une salve si drue qu'ils ouvrirent une large trouée dans l'escadron, et le forçèrent à tourner bride. Une deuxième charge, exécutée par deux autres cornettes de reîtres beaucoup plus nombreuses fut accueillie à son tour par des feux si nourris et lancés si à propos, qu'ils durent se retirer en désordre, et regagnèrent le ruisseau où ils se rallièrent. Action mémorable, et digne de l'arquebuserie espagnole[1]. Les pertes du côté des

[1] En comparant cette relation à celle du secrétaire Courtewille on constate combien l'auteur était bien informé et combien son récit est exact. Voici la relation de Courtewille : « Le xxe, « qui estoit merquedy, le prince se partit de là, cheminant vers « Judoigne, ou jà il avoit conclud de s'assembler avec les Fran« çois : mais, saichant Son Excellence qu'il avoit à passer ung « ruisseau qui s'appelle la Jaulche, petit mais difficil, ne voulut « perdre l'occasion de donner une main à l'arrière-guarde, s'il « estoit possible. Et, à ce propos, après avoir passé une partie « des gens du prince, fit dresser une escarmouche fort verde, et « peu à peu occupa la montaigne où le camp du prince s'estoit « monstré le jour de devant, et, après, une aultre plus avant, « guaires loing dudict ruisseau, où l'escarmouche s'alloit « eschauffant de plus en plus, de manière que du camp du « prince se tirarent trois ou quatre coups d'artillerye, qui avoit « jà passé le ruisseau. Que voiant Son Excellence fit incontinent « amener quelques pièces d'artillerie siennes, desquelles l'on « tira environ xxv coups : par où, et par la bonne diligence des « harquebuziers espagnolz et wallons, qu'il avoit fait s'ache« miner devant, et quelques chevaulx alemans, italiens, bour« goignons et aultres dismandez qui se joindirent, ce qui restoit « de l'arrière-guarde des ennemis fut du tout deffait et mis à « vauderoute, où moururent, de diverses nations, tant de pied « que de cheval, plus de trois mil hommes... » (*Relation de l'expédition du prince d'Orange.*)

ebelles furent de deux colonels et de trois mille ıommes qui demeurèrent sur le champ de bataille, ıu dire des paysans qui les avaient enterrés et qui ıssurèrent en avoir compté deux mille huit cents, sans ceux qui furent brûlés dans les maisons du village, ou noyés dans le ruisseau[1].

CHAPITRE XII.

Altercation entre les comtes Louis de Nassau et de Hooghstraeten. — Le connétable de Navarre vient au camp du duc. — Genlis et les Huguenots se joignent aux rebelles. — La ville de Léau donne des vivres aux rebelles. — Le chapitre de Liége consent de recevoir les troupes du duc dans les villes de l'évêché.

On prit dans cette déroute le seigneur de Louverval[2], colonel de Wallons, vassal de Sa Majesté; on lui trancha la tête quelques jours après. Le comte de Hooghstraeten fut blessé d'une balle au pied; il mourut de sa blessure avant de rentrer en Allemagne. Des prisonniers affirmèrent que ce fut en dirigeant la charge des cornettes de reîtres sur nos arquebusiers qui les suivaient par les hauteurs, qu'il fut blessé. Ils ajoutèrent que le comte Louis de Nassau, aussitôt qu'il vit le comte de Hooghstraeten blessé, lui rappella les paroles qu'il avait proférées à Saint-Trond, au banquet auquel assistaient les chefs de l'armée et plusieurs bourgeois. Le comte de

[1] Parmi les morts se trouvait Bernard de Malbergh, gentilhomme du Luxembourg, l'un des signataires du compromis, qui commandait un corps de Gascons.

[2] Philippe de Marbais.

Hooghstraeten, plaisantant le comte Louis au sujet de la défaite de Gemmingen et de sa fuite au-delà de l'Ems, lui dit qu'il n'apercevait pas chez les Espagnols autant de bravoure et de vaillance qu'il le proclamait, puisque, depuis le passage de la Meuse, ils n'avaient montré que le dos. Le comte Louis répliqua que, si tard qu'il soit quand le duc d'Albe les lâcherait, il était certain que le comte de Hooghstraeten trouverait qu'il est de bonne heure, et se souviendrait longtemps de sa figure[1]. De notre côté nous eûmes vingt-cinq soldats tués et quarante blessés. Chose rare depuis longtemps, la plupart des blessures, dans les deux armées, étaient à l'arme blanche; l'attaque des nôtres fut si vive que la mêlée suivit immédiatement; le manque d'espace, la grande quantité d'arbres et de haies rendirent l'arquebuserie inutile, et obligea de mettre l'épée à la main; pendant cette mêlée, les deux armées avaient placé leur artillerie

[1] Cette anecdote est racontée de la manière suivante par l'historien du duc d'Albe : « Les généraux des rebelles faisant un « jour la débauche dans ce camp (à Tongres), l'on vint à parler « des Espagnols avec tout le mépris que peuvent avoir des gens « échauffés de vin, qui dans cette occasion battent tout. Le « comte Louis de Nassau, qui fut raillé de sa défaite de Gemmingen, dit, ou pour s'excuser, ou peut-être pour exprimer « les véritables sentiments de son cœur, que leurs ennemis « avaient des regards et des armes de lion et que le duc d'Albe « était l'un des premiers capitaines du monde. Hoogstraeten demanda au comte d'une manière piquante où est donc cette « habileté de général? où sont ces regards et ces armes de « lion, etc. Louis, à qui le vin n'avait pas encore troublé la « raison, répondit froidement : Cette froideur et cette patience « de nos ennemis nous perdra; ils sont comme enchaînés et « éprouvent leurs forces dans leur camp; mais au moment que « le duc d'Albe les lâchera, vous sentirez, comte, qu'ils ont des « regards et des armes de lion. »

sur les hauteurs qui forment le vallon du village, et des deux côtés on fit jouer le canon, sans grand dommage pour les nôtres[1]. Mais, sans parler des pertes qu'essuya la cavalerie de l'arrière-garde des ennemis, leurs escadrons souffrirent beaucoup; on peut en juger à leur empressement à se mettre à l'abri, et par les rapports des prisonniers. On trouva sur les morts des sachets de farine : faute de pain, ils étaient réduits à manger cette farine délayée dans de l'eau.

Après cette action, qui avait eu lieu au coucher du soleil, les rebelles se dirigèrent sur Marilles en Brabant, à peu près à une demi-lieüe au delà du ruisseau. Le duc, suivant son dessein de déborder leur avant-garde[2], pour qu'ils ne pussent se rendre maîtres d'aucune des places que j'ai nommées, laissa le Prieur avec toute la cavalerie d'arrière-garde sur sa droite, et s'établit cette nuit à une lieue et demie des rebelles, entr'eux et Tirlemont, au village de Laer. Le jour suivant, il passa la Jauche et vint à Wissenacken[3], où arriva son fils don Diègue de

[1] Le rôle de l'artillerie fut d'ailleurs extrêmement restreint, car, d'après la relation de Courtewille, les troupes du duc d'Albe ne tirèrent qu'environ 25 coups de canon et leurs adversaires trois à quatre coups seulement.

[2] C'était un changement de tactique de la part du duc d'Albe, motivé par l'arrivée des troupes de Genlis à Wavre et aussi parce que son plan, qui consistait à couper les vivres au prince d'Orange, n'avait pas réussi : « Il lui sembla, dit le secrétaire « Courtewille, estre besoing de prendre ung aultre pied, et au « lieu de les suyvre à la queue, comme il avait fait jusques-là, « aller devant et se mettre près de Louvayn, puisque de là il « povoit couvrir les principales villes du Brabant. » — (*Relation de l'expédition du prince d'Orange.*)

[3] Wissenacken-Saint-Pierre sur la route de Tirlemont à Louvain.

Tolède et Beaumont[1], connétable de Navarre, qui venait d'Espagne, pour servir, en cette expédition, son père et Sa Majesté, ayant entendu dire que les rebelles se préparaient à une seconde invasion. Le jour que l'on arriva à ce campement, les ennemis séjournèrent dans leurs positions, et même on sut qu'ils étaient restés en bataille toute la journée, tellement affaiblis par les pertes en morts et en blessés qu'ils avaient essuyées la veille, que, au rapport de plusieurs de leurs officiers, ils ne trouvaient plus d'arquebuserie pour flanquer leurs escadrons, et ils étaient résolus à se retirer en Allemagne. Mais, la quantité de monde qui leur manquait, et le découragement du reste, leur firent penser qu'ils ne pouvaient tenter cette retraite avec sécurité. Ils résolurent donc de marcher à Saint-Jean Geest, dans la direction des secours qu'ils attendaient de France; là, ils opérèrent leur jonction avec François de Hangest, seigneur de Genlis, qui leur amenait dix-huit cents chevaux et quatre mille fantassins. Il était venu par le pays des Ardennes, et avait traversé la Meuse près de l'abbaye de Hastière, à une lieue et demie de Dinant et de Charlemont[2]. La nuit que ce secours leur arriva, ils manifestèrent leur contentement par une grande salve de toute leur artillerie. Cette salve mit sur pied notre cavalerie. On lui avait donné ordre de prendre ses quartiers dans un village à une demi-lieue de l'infanterie, et, au signal de

[1] Diègue de Tolède, second fils du duc d'Albe, avait épousé, en 1565, Bréande de Beaumont, fille et héritière de Louis comte de Leren, connétable de Navarre. Il mourut le 11 juillet 1583.

[2] Genlis et ses troupes étaient à Wavre pendant le combat du 20.

deux coups de canon, de venir à la place d'alarme. En entendant la décharge des rebelles, qui, à cause du voisinage, paraissait venir de notre camp, elle crut que c'était le signal convenu, et elle était déjà en marche, quand l'avis lui arriva de ne pas bouger, que c'étaient les canons de l'ennemi, et qu'il n'était pas nécessaire de passer une mauvaise nuit; que, si elle s'était mise en mouvement elle devait rentrer au quartier et envoyer un nouveau mot d'ordre puisqu'on avait pris les armes et retiré les sentinelles de la cavalerie. Notre armée s'arrêta un jour au campement que j'ai dit; le lendemain[1] que les rebelles marchèrent à Saint-Jean Geest, le duc conduisit ses tronpes à Beauvechain[2], à une lieue des ennemis, ne les perdant jamais de vue, et leur fermant la route de Louvain. A Beauvechain, on apprit quel avait été le motif de la canonnade des rebelles. Sur cet avis, craignant qu'avec ces nouvelles forces, ils n'eussent la hardiesse de faire une tentative sur Bruxelles, le duc leva son camp, laissant pour arrière-garde le Prieur avec toute la cavalerie, et don Alonzo de Uloa avec deux mille arquebusiers de son tercio, mesure nécessaire à cause des bois qu'il fallait traverser. Ce jour-là notre armée vint se poster sous les murs de Louvain, à l'abbaye du Parc, à trois lieues des rebelles. Cette position avait le double avantage de protéger Louvain et de couvrir Bruxelles. Mais les rebelles avaient bien d'autres pensées; ils étaient très loin

[1] Le 23 octobre.
[2] Beauvechain ou Bevecom, près de la grand'route de Louvain à Namur.

de vouloir tenter une entreprise, quelle que fût la faiblesse de la résistance qu'ils attendissent, tant ils avaient perdu de monde. En proie à la famine, sans moyen de se procurer des subsistances, ils voyaient aussi s'évanouir les espérances qu'on leur avait données de trouver aide ou faveur dans le peuple des villes et des campagnes; tous les habitants, en cette circonstance, servirent Sa Majesté comme de fidèles vassaux, exceptés ceux de Léau, — ville de Brabant, — qui accueillirent les ennemis, et leur livrèrent les vivres que l'on avait préparés pour notre armée. Pour ces diverses causes, les rebelles abandonnèrent Saint-Jean Geest, avec la résolution de sortir du pays, et ils l'auraient fait, si les fortes pluies du commencement de l'hiver n'avaient pas fait grossir les eaux de la Meuse et rendu le passage impossible. Dans cette intention les rebelles vinrent de Saint-Jean Geest à Heylissem[1] près de Tirlemont, où était M. de Hierges[2], que don Fadrique, par commandement du duc, y avait envoyé aussitôt qu'on était arrivé à Louvain, et de plus Mondragon avec son régiment[3]. Le Prieur, de son côté, y avait envoyé Octavien Curciano, commissaire de la cavalerie légère, avec les quatre compagnies de chevaux du comte de San Segundo, du comte de Novelara, de Jean-Baptiste del Monte et de George Machura, et la

[1] Il y a sur la Petite-Gette deux villages de ce nom : Heer Heylissem et Op Heylissem.

[2] D'après la relation de Courtewille, c'est Gaspar de Robles seigneur de Billy qui fut envoyé de Louvain à Tirlemont avec son régiment wallon de cinq enseignes.

[3] Montdragon n'avait que quatre cents arquebusiers. » — (*Relation de l'expédition du prince d'Orange.*)

compagnie d'arquebusiers à cheval de Montero. Ces capitaines, le jour que l'ennemi arriva à Heylissem, et le lendemain qu'il en délogea, sortirent de Tirlemont avec une partie de l'infanterie et lui tuèrent plus de cinq cents hommes, au départ et dans sa marche sur Houtain. Aussitôt que le duc eut avis du mouvement des rebelles, il quitta Louvain[1], d'où don Fadrique avait envoyé le colonel Largilla avec de l'infanterie à Diest, ville qui avait appartenu au prince d'Orange. Les habitants ne voulurent pas recevoir cette troupe, disant qu'ils ne reconnaissaient pas d'autre seigneur que le prince d'Orange. Mais plus tard, le châtiment qu'on leur infligea leur prouva, je crois, qu'ils avaient un autre maître. Le jour que le duc partit de Louvain, il vint à Bauvechain, à une lieue et demie de Houtain[2], où il fit halte le lendemain et ordonna à don Fadrique d'envoyer quelque infanterie au Château de Huy[3], ville de l'État de Liége, sur la Meuse, pour le garder et empêcher le passage des rebelles par cette place qui possède un pont de pierre. Cette mesure avait été prise à la suite d'une lettre de l'évêque[4], portant que le chapitre consentait à recevoir, dans toutes les villes et châteaux du diocèse, les secours et les troupes que le duc voudrait leur envoyer pour nuire aux rebelles, et leur fermer les passages.

[1] Le 29 octobre.

[2] De Bevecom à Houtain la distance est de trois à quatre lieues.

[3] On y envoya trois compagnies sous les ordres de Mondragon. (*Relation de l'expédition du prince d'Orange.*)

[4] Cette lettre de l'évêque de Liége est du 25 octobre et se trouve dans la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III.

Don Fadrique chargea Mondragon de se rendre à Huy. Le lendemain[1], le duc vint à Esemael[2], et l'ennemi à Lamine, à une lieue et demie d'Esemael[3], et delà marcha sur Liége[4]. Le duc se logea à Asselbroeck, à deux lieues et demie de Ans, et ordonna à don Fadrique d'introduire de la troupe dans Liége. Don Fadrique écrivit au colonel Mondragon de quitter Huy immédiatement, et à M. de Hierges d'aller aussi à Liége, en passant la Meuse à Huy.

CHAPITRE XIII.

Les rebelles somment l'évêque de Liége de leur livrer passage. — Ils se retirent. — Le duc espère une bataille. — Chaussée de Brunehaut et erreur du vulgaire. — Les Huguenots brûlent les églises. — Les rebelles assiégent Cateau-Cambrésis. — Belle défense du seigneur de Molain. — Les rebelles entrent en France. — Ils se retirent en Allemagne.

Les rebelles s'approchèrent de Liége, le lendemain[5], et se logèrent en grande partie à portée du canon de la ville; le duc les suivait et s'arrêta à

[1] Le 31 octobre.

[2] Esemael à une lieue de Tirlemont, sur la Getto.

[3] La distance entre Lamine et Esemael doit être de quatre lieues au moins.

[4] Le duc partit d'Esemael le 2 novembre. L'itinéraire donné par Courtewille diffère un peu de celui qu'indique l'auteur; selon lui, le duc arriva à Saint-Joris le 2 et y resta le 3; le 4, il alla à Pousset, et le 5 à Lamine. D'un autre côté on trouve dans la *Correspondance de Philippe II* une lettre du duc d'Albe du 4 novembre, écrite du camp près de Tongres.

[5] Les troupes du prince d'Orange se trouvèrent sous les murs de Liége le 3.

Pousset[1], à trois lieues de Liége. Aussitôt arrivé à cette étape, Ciappin Vitelli lui dit qu'à un petit mille de là il avait reconnu une excellente position, pour le cas que les ennemis rebrousseraient chemin. C'était au croisement des deux routes qu'ils devaient prendre forcément, s'ils ne passaient pas la Meuse, et revenaient sur Lamine. Le duc séjourna à Pousset, parce que les mauvais temps et les averses avaient épuisé l'armée, et il poussa en avant pour examiner cette position qui lui parut si avantageuse, si forte et si rapprochée, qu'il résolut de l'occuper à la première nouvelle qu'il aurait des ennemis.

Les rebelles, établis à portée de canon de Liége, envoyèrent demander instamment à l'évêque libre passage par la ville même, offrant des sûretés pour leur bonne conduite. Mais l'évêque, qui savait que le duc était à portée de le secourir, refusa. Alors ils tâchèrent de forcer l'entrée[2], et envoyèrent quelques bordées sur la ville; mais les habitants, aidés d'une partie des auxiliaires que le duc leur avait envoyés, se défendirent et soutinrent quelques escarmouches où les rebelles perdirent du monde[3], principalement le jour où, désabusés de leurs espérances, ils levèrent le camp pour prendre la route de France, leur dernière planche de salut.

Sur l'avis que les rebelles venaient dans la direction de notre camp, le duc occupa, avec toute son armée, la position de Lamine qu'il avait reconnue,

[1] Pousset, hameau entre Waremme et la route de Liége à Saint-Trond.

[2] Dans la nuit du 4 au 5. (Lettre de l'évêque au duc d'Albe.)

[3] D'après la relation de Courtewille, ils perdirent à Liége plus de quatre cents hommes et plus de cent chariots.

et qu'il fit aussitôt retrancher. Les ennemis se montrèrent vers les trois heures du soir; une très-forte avant-garde, composée de toute la cavalerie qui fit halte, lança un des escadrons de son infanterie au bas d'une côte, droit sur nos escadrons, ce *qui fit* croire à plusieurs de nous qu'ils voulaient *décidément* engager la bataille. Mais ils n'exécutaient cette manœuvre, à ce que l'on apprit depuis, que dans la supposition que la troupe qu'ils apercevaient était un détachement envoyé au secours de Liége, et composé uniquement d'infanterie. Ils pensèrent en avoir raison fort aisément, parce qu'ils ne découvraient pas notre cavalerie, postée pour lors en arrière, et ne croyaient pas que toute notre armée suivait. Mais aussitôt qu'ils la virent rangée en bataille et dans une position favorable à la défense; après que les huguenots français venus à leur secours eurent échangé quelques coups de feu avec nos cavaliers, ils firent un changement de direction à gauche, laissant la Meuse du même côté, et nous présentèrent le flanc droit de leurs escadrons. Ils passèrent ainsi à un mille italien de notre armée, qui resta en bataille, en attendant qu'ils eussent démasqué leurs desseins. Ce jour-là[1], il n'y eut d'autre événement que l'escarmouche. Les rebelles s'arrêtèrent cette nuit à Lonchamp[2], à une lieue et demie de nous; ils prirent le

[1] C'était le 5.

[2] Il y a en Belgique deux villages qui se nomment Longchamps; un dans le Luxembourg, l'autre dans la province de Namur, à 2 1/2 lieues de Namur et à 4 lieues de DHuy. Il paraît impossible que le Lonchamps, mentionné par l'auteur soit aucune de ces localités. Quoi qu'il en soit, les troupes des confédérés en quittant les environs de Liége se dirigèrent directement

chemin de Serrey le lendemain ; ce jour-là le duc fit halte et envoya en grande diligence dans les comtés de Hainaut et d'Artois, rompre les moulins et rentrer toutes les subsistances dans les villes fermées. En même temps il avertit le roi de France de l'intention que manifestaient les rebelles de se retirer dans son royaume et pria Sa Majesté très-chrétienne de tenir prêts, aux frontières, les deux mille chevaux qu'elle avait offerts, pour se réunir à lui qui suivrait les rebelles jusqu'à leur déconfiture complète ; sans cette cavalerie, il n'y parviendrait pas, la sienne étant épuisée de fatigue, et celle des ennemis encore fraîche. Malgré les pertes quotidiennes qu'elle éprouvait, leur cavalerie était si nombreuse qu'on avait de la peine à en finir avec elle. Il manda aussi à don Fadrique de garnir, de quelques compagnies d'infanterie wallone, les villes sur la route des ennemis. Don Fadrique envoya Gaspar de Robles avec son régiment à Tirlemont, Bruxelles et Nivelles ; il écrivit à Mondragon d'aller de Liége à Binche, ville du Hainaut. De Lamine, le duc se rendit le lendemain à Houtain, pendant que les ennemis gagnaient Boneffe et prenaient la chaussée, parce qu'elle offrait un chemin plus sec. C'est une des sept chaussées[1] qui débouchent des

sur Gembloux, tandis que le duc d'Albe faisait un mouvement parallèle, de Lamine où il s'était tenu pendant la démonstration du prince d'Orange contre Liége, à Jauche, où il se trouva le jour que les confédérés firent étape à Gembloux.

[1] D'après quelques auteurs les chaussées qui partaient de Bavay étaient au nombre de huit :

La première allait par Tongres à Cologne.

La seconde, par les Ardennes, à Trèves.

La troisième, à Rheins.

sept courtines de Bavay, ville du comté de Hainaut, et se nomment les chaussées de Brunehault. Le vulgaire, joignant cette erreur à beaucoup d'autres, dit qu'elles ont été faites par le diable en une nuit, et que le nom leur en est demeuré. D'autres les attribuent à un Brunehault, roi des Belges. Cette chaussée et une autre qu'ils nomment *lapidea* (empierrée; pavée) qui va de Péronne à Trèves, est, dit-on, l'œuvre de Brunehault, reine des Francs[1]; mais les histoires de ces pays, depuis la conquête des Romains, n'en rapportent la création à personne, ni à aucune nation, tout en disant que Bavay fut une colonie des Romains, qui ne s'appelait point *Belvacum*, comme le pensent plusieurs, mais Babacum (Bagacum), tandis que *Belvacum* est actuellement en France, et se nomme Beauvais en Beauvoisis, évêché-comté, une des douze pairies de ce royaume. En même temps que les ennemis arrivaient à Gembloux, le duc entrait à Jauchelette; de là, il chargea le Prieur d'envoyer en avant quelque cavalerie légère, tant pour rassurer les villes par où l'ennemi passait que pour saisir toutes les occasions qui se présenteraient de l'entamer à l'avant-garde ou au centre, et

La quatrième, à Saint-Quentin.

La cinquième, par Cambray, où elle se partage en deux branches, dont celle de gauche va à Bapaume et à Amiens; celle de droite à Arras, Terouannes et Boulogne.

La sixième, à Werwick, à Cassel et à Mardyk.

La septième, à Gand.

La huitième, par Enghien et Assche, à Utrecht.

[1] Brunehault, reine d'Austrasie, femme de Sigebert, fit réparer les chemins de la Bourgogne. La tradition qui rappelle les événements, mais qui souvent les altère, lui attribue à tort d'avoir construit les routes romaines.

pour le contraindre à marcher massé sans s'étendre dans le pays. Le Prieur chargea de cette mission don Lopez de Acuna, son lieutenant, avec six compagnies de chevau-légers : la sienne, celles de don Lopez Çapata, de don Jean Velez de Guevara, et d'Aurèle Palerme; deux compagnies d'arquebusiers à cheval du baron de Chevraulx, Hauts-Bourguignons, et de Montero, Espagnols. Ces troupes ne se signalèrent par aucune action d'éclat, mais elles obtinrent pourtant le but désiré, d'empêcher l'ennemi de s'éparpiller; on tua tous les soldats d'infanterie qui s'écartaient, malgré le soin qu'avaient les rebelles de se couvrir de leur cavalerie, qu'ils maintenaient en corps. Le duc, qui venait en arrière, en fit autant; il refoula et tua les chevaux de leur arrière-garde, où se trouvait le gros de la cavalerie, et marcha sans cesse sur les traces des rebelles, partout marquées par l'incendie des églises et des villages. Ce fut leur tactique depuis leur départ de Liége jusqu'à leur jonction avec les huguenots de France. De Gembloux, où ils furent remplacés par le duc, ils allèrent à Gosselies. Ce sont de fortes étapes pour une armée, mais la célérité leur était imposée, puisqu'ils fuyaient et mouraient de faim. De Gosselies ils allèrent aux environs de Binche; le duc entra dans Gosselies, et se remit en route au matin, harcelant, comme toujours, leur arrière-garde. Nos chevaux chargèrent une partie de leur infanterie arriérée, et la taillèrent en pièces à l'entrée d'un village; mais ce ne fut pas sans peine pour le capitaine Sancho d'Avila, qui reçut à la cuisse un coup de hallebarde. Le duc passa à Binche la nuit que les rebelles arrivèrent à des vil-

lages, aux environs de Bavay, où don Fadrique avait chargé M. de Hierges de faire entrer deux cents arquebusiers de son régiment. Cet officier trouva la ville abandonnée de tous les habitants. Il jugea qu'il n'était pas en état de la défendre avec si peu d'infanterie, et passa outre. Aussi les rebelles y mirent-ils le feu et la plus grande partie de la ville fut brûlée.

Ce n'était pas une nouveauté pour l'endroit : il l'avait été deux fois déjà dans la guerre contre la France. Ce jour-là, don Ruy Lopez d'Avalos, capitaine de chevau-légers, fut tué pendant qu'il ralliait plusieurs de nos chevaux qui étaient allés tirailler contre l'arrière-garde ennemie, et dans cette escarmouche don François de Tolède, frère du comte d'Orgaz, trouva également la mort. Le duc fit étape à Tainière[1]; les ennemis arrivèrent aux environs du Quesnoy, d'où ils partirent le lendemain, tandis que le duc s'arrêta à Bermeraing[2]; ils allèrent mettre le siége devant Cateau-Cambrésis, ville de l'archevêché de Cambrai, sur les frontières de la France et des Pays-Bas. Le châtelain, Jean de Wort, n'avait que trente soldats et peu de bourgeois en état de prendre les armes; la place était chétive, il fut donc obligé d'ordonner à un grand nombre de femmes de prendre des piques et de se montrer sur les murailles pour faire accroire aux ennemis qu'il avait plus de monde

[1] Tainier sur Hon.

[2] Bermeraing ou Bermerain se trouve sur la route directe de Valenciennes à Cateau-Cambrésis, c'est-à-dire de l'autre côté du Quesnoy. Il ne paraît pas probable que le duc ait choisi cet emplacement, d'ailleurs l'auteur dit un peu plus loin que le duc alla de Tainière au Quesnoy.

qu'il n'en avait en réalité. Les rebelles mirent en batterie vingt-une pièces d'artillerie — six canons de siége et quinze pièces de campagne — et ouvrirent le feu. Les batteries jouaient quand arriva M. de Molain[1], capitaine du régiment de M. de Hierges, qui lui avait ordonné de pénétrer dans la ville à tout prix, avec deux cents arquebusiers wallons. Bien que l'ennemi eut une nombreuse cavalerie, Molain et ses soldats exécutèrent cet ordre avec le plus grand courage et s'exposèrent résolument. A la pointe du jour ils forcèrent une garde que les rebelles avaient mise à l'entrée d'une poterne, à une portée de mousquet de la ville; Molain s'approcha de la porte au moment où le châtelain Jean de Wort se trouvait à une autre, pour écouter un paysan qui venait lui annoncer l'approche d'un secours. M. de Molain se fit connaître aux sentinelles, et dit que le duc l'envoyait avec cette troupe pour entrer dans la ville et la défendre. Ceux de l'intérieur répondirent qu'ils n'avaient reçu du duc l'ordre de recevoir personne; ils craignaient que ce ne fussent des ennemis essayant de prendre la ville par ruse. M. de Molain, sur cette réponse, dit que par ce qu'il ferait lui et ses soldats ils verraient qui ils étaient. Cela dit, ils pénétrèrent

[1] Robert de Harchies, sieur de Molain. Le fait d'armes que rapporte l'auteur, valut à cet officier intrépide une pension viagère de 300 florins. (Lettre du roi au duc d'Albe, du 4 juillet 1570.) Le sieur de Molain commanda plus tard un régiment wallon qui, après sa mort, fut donné à F. Verdugo. (Patentes du 1er juillet 1573, *Archives de l'Audience*, n° 1116.) Il est à remarquer que d'après l'historien du duc d'Albe, c'est sous les murs du Quesnoy et non sous ceux de Cateau Cambrésis que le capitaine de Molain fit cette prouesse.

dans le faubourg et les quartiers des ennemis — c'étaient ceux des Français et de la cavalerie de M. de Genlis; — ils les surprirent hors de leurs gardes, en tuèrent un grand nombre, et leur enlevèrent même quelques chevaux. M. de Molain et ses soldats combattirent bravement, et essuyèrent peu de pertes. Cette expédition terminée, il revint à la ville, où les assiégés, bien guéris du soupçon qu'avaient eu les sentinelles l'accueillirent avec beaucoup de joie. L'entrée de ce secours fut le salut de la ville; sans lui, elle eut été obligée de se rendre sous peu. Les rebelles, connaissant l'arrivée du duc, brûlèrent plusieurs maisons des faubourgs, sortirent du pays, entrèrent en France, et se répandirent dans les villages autour de Saint-Quentin.

Le duc les suivit de Tainière au Quesnoy et à Verchin, et logea le lendemain à Noyelles; de là il vint à Cateau-Cambrésis[1], où il fit halte, ayant appris que les deux mille chevaux du roi de France n'étaient pas rassemblés. Il ordonna de distribuer toute l'armée dans les villages des environs et le bois de Mormal, et s'arrêta pendant plusieurs jours. En donnant immédiatement avis de sa présence au roi de France, il lui manda que si Sa Majesté très-chrétienne voulait qu'il entrât dans son royaume à la poursuite des rebelles, elle lui envoyât les deux mille chevaux qui avaient été offerts, parce que les siens — comme il l'avait écrit — étaient hors de service. Une nuit il voulut aller donner une alerte aux rebelles; il fit demander au gouverneur de

[1] Ce fut le 27 novembre que le duc arriva à Cateau-Cambrésis.

Guise s'il ouvrirait ses portes aux troupes qui seraient chargées de cette expédition, car sans cette garantie, il ne la risquerait pas, la retraite jusqu'à la frontière étant fort longue. Le gouverneur lui répondit qu'il n'avait pas ordre d'accueillir des troupes; qu'il en ferait part au roi son maître, et communiquerait la réponse. Le duc attendait cette réponse, lorsqu'il apprit que les rebelles avaient levé tout leur camp, et marchaient, à grandes journées, vers l'Allemagne.

CHAPITRE XIV.

Pertes essuyées par les rebelles. — Le duc envoie le comte de Mansfeld au secours du roi de France. — Bataille de Moncontour. — Le pape envoie des présents au duc.

Alors il répartit ses troupes dans leurs quartiers : le tercio d'Alonzo de Uloa à Maestricht, Bois-le-Duc Weert et Grave; celui de Julian Romero à Bruxelles et Malines; celui de don Sanche de Londono à Utrecht, Bommel et Gorcum; les enseignes de M. de Billy à Groningue; celles du colonel Mondragon à Deventer; celles des Hauts-Allemands du comte Albéric à Valenciennes et Anvers; il licencia une partie des reîtres et des régiments wallons et allemands. Cela réglé, il vint à Bruxelles[1] où les États le reçurent avec la satisfaction et l'allégresse naturelles après une pareille victoire, dont ils rendirent

[1] Le duc d'Albe fit son entrée triomphale à Bruxelles le 20 décembre.

grâces à Dieu[1]; ils le remercièrent d'avoir tué aux rebelles plus de cinq mille hommes, déjoué leurs trames et conjurations, dissipé leurs forces, qui, comme on a pu voir, étaient si grandes que, battus à Dahlem, à Groningue et à Jemmingen, trois affaires où ils perdirent, comme ils l'ont avoué eux-mêmes, plus de douze mille hommes, ils eurent encore le moyen de rassembler une troisième armée de seize mille fantassins et neuf mille chevaux, pour rentrer dans les Pays-Bas. Il fallut toute l'habile tactique du duc, sa vigilance dans l'entretien des villes, la hardiesse et l'énergie de ses soldats, pour empêcher les rebelles de prendre pied dans le pays; il fallut enfin son intelligence dans le choix de ses positions et sa diligence à s'y retrancher, pour n'être pas forcé d'accepter la bataille, sauf avec beaucoup d'avantages; ajoutez à cela la famine, le dénuement, les pertes qu'il infligeait aux rebelles et qui les obligèrent à sortir du pays comme des fuyards, sans avoir osé aventurer une seule bataille.

Le duc se trouvait à Bruxelles après cette campagne, lorsque le roi très-chrétien supplia le roi notre seigneur de lui envoyer un secours de troupes, se prévalant des renforts que le duc de Deux-Ponts[2] amenait aux huguenots de son royaume, qui avaient relevé leurs drapeaux. Sa Majesté manda au duc

[1] Le magistrat fit complimenter le duc par le bourgmestre Charles Van den Tympel, seigneur de Bigard, l'échevin Pepenpoy, seigneur de Mechelen, et le secrétaire Melin. (*Histoire de Bruxelles*, de Henne et Wauters.)

[2] Wolfgang de Bavière. Le prince d'Orange réunit ses troupes aux siennes et ils allèrent rejoindre l'armée de Coligny.

d'accéder au vœu du roi de France; en conséquence le duc envoya en France quatre cornettes de reîtres, au nombre de quinze cents chevaux et quatorze enseignes d'infanterie wallone, sous le commandement du comte Pierre Ernest de Mansfeld[1], gouverneur

[1] Pierre Ernest, comte et prince de Mansfeld (au cercle de la Basse-Saxe, en Thuringe), né le 15 juillet 1517, fils puîné du comte Ernest de Mansfeld-Heldrungen et de Dorothée, comtesse de Solms sa seconde femme, était chevalier de la Toison d'or depuis 1545, capitaine d'une des bandes d'ordonnance, gouverneur et capitaine-général de la ville et province du Luxembourg.

D'abord page de Ferdinand d'Autriche, roi de Hongrie, il passa dans la même qualité à la cour de l'empereur Charles V, et fit avec lui la campagne de Tunis. Il fut nommé capitaine de cavalerie en 1543 et assista, la même année, au siége de Landrecies. L'année suivante il obtint le grade de lieutenant-colonel dans le régiment du comte de Bréderode et fut nommé gouverneur des villes et provinces de Luxembourg et de Namur. En 1552, il soutint dans Yvoi un siége mémorable contre l'armée française; fait prisonnier avec sa garnison il fut transporté en France et y resta détenu pendant cinq ans. Il prit part à la bataille de Saint-Quentin et y fit merveille à la tête d'un régiment de 1,000 Wallons. En 1558, il soutint dans le Luxembourg un siége contre la France. B. de Mendoça constate la grande part qu'il eut, avec ses Flamands, à la victoire de Moncontour. En 1572, appelé à Bruxelles, il fut nommé conseiller d'État et général de bataille chargé du commandement général des troupes pendant le gouvernement de Requessens. En 1574, il leva, à ses frais, un régiment de 2,000 hommes de cavalerie avec lequel il combattit en Gueldre. En 1576, il fut fait prisonnier à Bruxelles avec les autres membres du conseil d'État. Après la paix il reçut la mission de conduire hors de la Belgique les soldats espagnols, italiens et bourguignons dont le nombre s'élevait à 30,000. En 1579, il prit Maestricht, le Quesnoy, Commines et quelques autres places fortes. L'année suivante il prit encore Bouchain, Nivelles, Audenarde, Tournay, etc., et fit, pendant plusieurs années, d'autres conquêtes importantes. Il fut chargé du gouvernement général des Pays-Bas, en 1588, pendant l'absence du duc de Parme et prit la petite ville de Wachtendonck. L'insubordination de ses

et général du Luxembourg, qui servit dans toute cette expédition, et eut une part active — comme on l'apprit — à la victoire qu'il plut à Dieu d'accorder, près de Moncontour, le 3 d'octobre de l'an 1569, à l'armée du roi très-chrétien commandée par son frère Henri duc d'Anjou. Le comte de Mansfeld y *perdit* le bras droit d'un coup de pistolet. Pour cette expédition, le souverain pontife Pie V avait aussi envoyé au roi de France un puissant secours, en infanterie et en cavalerie, et au duc d'Albe, à la fin de la guerre, il envoya l'estoc et le chapeau que l'on bénit la nuit de Noël[1]. Cérémonie qui semble devoir son origine à la vision que Judas Macchabée raconta à ses soldats (dernier chapitre du livre II) et dans laquelle le prophète Jérémie lui remit une épée,

troupes souvent révoltées parce qu'elles ne recevaient pas leur solde, lui fit éprouver plusieurs échecs. A la mort du duc de Parme il fut une seconde fois chargé du gouvernement général qu'il conserva jusqu'à l'arrivée de l'archiduc Ernest, en 1594. La même année il fut nommé prince de l'Empire par l'empereur Rodolphe et se retira dans son gouvernement du Luxembourg, où il passa le reste de ses jours. Il n'avait eu qu'un fils légitime, Charles, prince et comte de Mansfeld qui mourut en 1595 devant Grau, en Hongrie, où il commandait un corps de troupes auxiliaires espagnoles. Il laissa un fils naturel, Ernest de Mansfeld; ce fils, né à Malines en 1585, avait été légitimé et élevé dans la religion catholique, d'après le désir de son parrain l'archiduc Ernest, gouverneur général des Pays-Bas; mais il se vit refuser la succession des biens de son père, qui avait légué au roi d'Espagne ses meubles, et à l'infante Isabelle ses magnifiques collections d'antiquités et jusqu'à son hôtel à Luxembourg. Cette injustice révolta le bâtard de Mansfeld qui jura haine à la Maison d'Espagne et devint un des héros de la guerre de Trente ans.

[1] L'épée et la toque que le pape envoya au duc, par son chambellan Charles d'Eboli, furent remises le 6 mai 1569, dans l'église de Sainte-Gudule.

disant : *Accipe sanctum gladium, munus a Deo, in quo dejicies adversarios populi mei Israël.*

Les souverains pontifes ont coutume d'envoyer l'estoc et le chapeau aux rois et aux princes, en leur qualité de défenseurs des peuples et de l'église de Dieu ; mais dans cette occasion Sa Sainteté l'envoya au duc, comme à son défenseur, et lui adressa en même temps des paroles aussi reconnaissantes que le méritait le service qu'il avait rendu à la république chrétienne et à l'église de Dieu.

CHAPITRE XV.

Réflexions de l'auteur au sujet des opérations de cette campagne.

Les événements de cette expédition méritent certainement d'être racontés par des historiens d'un talent supérieur au mien, et avec plus de détails que ces commentaires n'en contiennent. Car un sujet si riche leur permettra de montrer leur génie et de développer leur talent d'écrivain, quelque grand et élevé qu'il soit. Tandis que moi, avec la rudesse de mon style, je me suis borné à rapporter les faits fidèlement et le plus brièvement qu'il m'a été possible, sans les développer et sans m'étendre à discourir sur certains détails réservés à ceux qui écriront une plus grande histoire. J'ai fait ce travail en prenant sur le repos de mes nuits, dans le désir de conserver le souvenir des événements de chaque jour. J'en avais le loisir sous un aussi grand capitaine que le duc d'Albe, qui établissait toujours son

armée dans une position tellement forte que dans le voisinage de l'ennemi — comme je l'ai écrit — et même en face de lui quand il le fallait, ses choix furent toujours si intelligents que la tempête y était le seul danger à craindre. L'art d'établir son armée est un des premiers talents d'un capitaine — au dire de tous les soldats, et d'après le témoignage des historiens militaires. — Au général qui a su donner à cette guerre l'issue qu'on a vue, il a fallu, outre le génie, qu'il ne manquât aucune des qualités qui constituent les grands capitaines. En effet, quand je jette un coup d'œil général sur ces événements, et que j'y vois, dans l'espace de neuf mois, dix batailles, deux déroutes et une rencontre, et que je ne sais les approfondir, surtout cette dernière guerre, j'y découvre beaucoup de choses qu'on n'a jamais vues, si l'on en croit les assertions de militaires de grande expérience ou les récits des anciens auteurs : une guerre extrêmement animée, deux armées très grandes marchant si près l'une de l'autre, vingt-neuf campements sur vingt-trois jours, des escarmouches continuelles, deux canonnades en dix jours, et beaucoup d'autres faits. Plus on les analysera plus on y trouvera de motifs de s'émerveiller. L'art d'enchaîner la victoire, d'atteindre le but de la guerre, de diriger les opérations, ne laisse pas d'avoir ses difficultés, surtout avec une armée inférieure en nombre ; or, l'armée du duc était très-faible en cavalerie pour agir dans un pays extrêmement découvert et en rase campagne où cette arme produit de si beaux résultats.

Pour prendre une résolution, il y avait à peser

tant de considérations différentes et opposées, qu'il semblera aux uns que le duc d'Albe a opéré avec beaucoup de prudence, et aux autres qu'il a eu trop de témérité. Le prince d'Orange et les rebelles ne pouvaient obtenir aucun secours d'Allemagne; les secours qui auraient pu leur venir de France étaient sans importance et n'ajoutaient rien à leurs forces; ils manquaient d'argent pour entretenir l'armée; la saison était fort avancée; on avait la facilité de les affamer, si on savait s'y prendre. C'étaient là des motifs pour patienter et traîner la guerre en longueur. Aux gens de l'opinion contraire il semblera qu'il fallait profiter du temps, risquer une bataille, parce qu'on était sur la défensive avec une armée inférieure, dans un pays de plaines, avec des places faibles où l'ennemi pouvait se refaire, hiverner et prolonger la guerre dans le pays, où il puiserait les moyens d'entretenir son armée. Entre ces deux opinions qui ont leur valeur chacune, le duc adopta un parti intermédiaire : il résolut de ne combattre qu'avec un grand avantage de position, afin de suppléer aux chances que lui faisait courir l'infériorité du nombre, et de ne jamais engager de combats tels qu'il fût forcé d'accepter une bataille. Aussi réussit-il dans toutes les affaires, et ne dut-il pas pousser la longanimité jusqu'à l'excès. Ceux qui ne se contentent pas d'avoir obtenu la victoire en temporisant, infèrent, de cet heureux succès, que l'on pouvait, que l'on devait livrer bataille, et tailler en pièces les fuyards, puisque l'on eut toujours l'avantage des positions. On pourrait leur répondre que s'il avait été possible de livrer ba-

taille avec suffisamment de chances de succès, le duc, ni aucun général, n'auraient laissé échapper l'occasion; mais du reste on n'y eut pas trouvé plus de profit; car, le peu de soldats qu'auraient conservés les rebelles ne seraient pas restés à leur service, puisqu'ils n'avaient pas d'argent pour les payer et, supposé qu'ils fussent tous demeurés sur le carreau, ils en auraient trouvé d'autres, autant qu'ils en pouvaient payer. Des rebelles ne sont pas sur le même pied que les rois et les princes, qui ont de vieux soldats et des armées permanentes. Si ces troupes viennent à leur manquer avant d'être remplacées, ils sont exposés à de nombreux inconvénients. Ceux qui étaient d'opinion que la victoire devait être conquise par la modération et la prudence, sans exposer aux chances du hasard ce que l'on ne pouvait gagner par la défaite complète des ennemis, en risquant enfin, une si grande perte pour Sa Majesté sans autre avantage que celui qu'on obtint, comprenaient que de la défaite de notre armée dépendait le bien de la religion dans toute la chrétienté, et que non seulement les Pays-Bas, mais la majeure partie des États qui appartenaient à Sa Majesté hors d'Espagne, couraient grand danger. A ceux là, il semblera, s'ils ont lu ces mémoires avec attention, que le duc eut tort de talonner les ennemis, car, depuis le moment où ils franchirent la Meuse jusqu'à ce qu'ils sortirent des Pays-Bas, la distance la plus longue qui nous sépara d'eux fut de trois lieues à trois lieues et demie. La plupart du temps nous fûmes à la distance d'une lieue, parfois d'une demie; or, dans des positions si rapprochées, on ne pouvait échapper à l'éventualité

l'une bataille, et il importait beaucoup aux rebelles l'en livrer une : ils auraient été vaincus qu'ils n'auraient pas fait de plus grandes pertes; nous aurions été vainqueurs, que nous n'y aurions pas gagné plus d'avantages que nous n'en avions obtenus quand l'ennemi fut à Cateau Cambresis. Ils ont raison jusqu'à un certain point de dire que nous étions téméraires, mais pour couper les vivres à l'ennemi, pour défendre les places de Tirlemont, Louvain, Malines, Bruxelles, Namur, Binche et les villes du pays de Liége, qui sont ouvertes, comme on sait, et qu'aucune garnison, quelque forte qu'elle eût été, n'eût suffi à défendre, tandis que l'occupation d'une seule de ces places eut produit les fâcheux effets que j'ai signalés plus haut, il devint nécessaire de les serrer de très près. Car il n'y a point de places qui, s'ils avaient précédé tant soit peu le duc, eut pû leur échapper ou leur résister.

Si le duc au contraire avait éloigné son armée, il n'aurait pu empêcher que leur cavalerie ne se dispersât pour chercher des subsistances, piller et rançonner les villes. En se voyant suivis de si près, les rebelles pouvaient chaque jour espérer une bataille et ils n'osaient lâcher un détachement de cavalerie assez fort pour obtenir ces résultats; en se tenant à distance, on ne pouvait leur tuer autant de monde; en se rapprochant sans cesse, le duc tachait toujours d'avoir l'avantage de la position — comme je l'ai dit, — bien qu'un résultat si difficile ne puisse être obtenu sans grande fatigue pour le général et pour toute l'armée. Car on ne savait jamais, en se levant le matin, quelle route on prendrait; tous les jours à

l'aube, l'armée rangée sous les armes devait attendre la direction que prendraient les rebelles. Ce renseignement obtenu, le duc réglait la conduite de son armée et, sans connaître le pays, faisait explorer les meilleures positions, différant tout engagement quand il le fallait; ne s'exposant jamais volontairement; se préparant au combat dès que cela était nécessaire, pour empêcher les ennemis d'occuper une place importante. Il les contraignit ainsi de marcher en colonnes serrées, leur enleva la facilité des subsistances, et leur infligea les échecs qu'ils ont subis. C'est là une tactique, tout le monde le reconnaîtra, qui n'est pas seulement difficile; elle serait impraticable, si Celui à qui rien n'est impossible n'eut daigné guider le duc, et le prendre pour instrument de ses desseins. Dieu donna à Sa Majesté une si belle victoire, en épargnant le sang des soldats; or, les princes attachent le plus grand prix à ce genre de victoires qui leur sont profitables à beaucoup de titres; ce sont aussi les seules qui puissent être attribuées à la prudence des généraux, et les couvrir de gloire. Car, dans la science de la guerre, il n'est pas de plus belle gloire que de rompre les desseins et les forces ennemies, par la prudence et le talent; de diriger les affaires avec la maturité de la réflexion, sans exposer, à moins de nécessité absolue, les soldats aux dangers des batailles, dont l'issue ne dépend que du Tout-Puissant et s'écarte le plus souvent des prévisions de notre jugement.

LIVRE V.

CHAPITRE PREMIER.

Assemblée générale des États. — Différend entre Sa Majesté et la reine d'Angleterre.

Cette guerre finie et les rebelles rejetés hors du pays, le duc, dès son arrivée à Bruxelles, déposa les armes, et consacra ses soins au gouvernement et à l'administration. Il ordonna la convocation des États-généraux, et leur demanda une aide pour Sa Majesté, vu les excessives dépenses qu'elle avait dû supporter pour la défense de notre sainte foi catholique, le maintien de la paix et de la tranquillité. Les États se montrèrent fort généreux. Outre l'aide votée en faveur de Sa Majesté, ils offrirent au duc d'Albe, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à Sa Majesté, au bénéfice de toutes les provinces, un don de cent vingt mille ducats. Mais le duc ne voulut pas accepter ce don[1].

[1] Les États des provinces furent réunis à Bruxelles le 20 mars 1569. Le duc d'Albe leur communiqua le plan financier qu'il avait conçu, c'est-à-dire l'impôt du centième denier sur tous les biens mobiliers et immobiliers; l'impôt du vingtième denier sur toute transmission d'immeubles; enfin l'impôt du dixième denier sur toutes les ventes de denrées, marchandises, etc. Ces mesures soulevèrent la plus vive opposition tant dans le sein des États que dans la population. Le duc d'Albe se

A cette époque surgirent des différends avec l'Angleterre. Élisabeth Tudor, reine de ce pays, avait fait saisir, dans un port de son royaume, quatre cent mille ducats, importés d'Espagne par des marchands et des particuliers, en exécution de contrats conclus avec Sa Majesté, pour payer les Espagnols et les troupes qu'elle entretenait dans les Pays-Bas. Cet embargo et les discussions qui en furent la suite, envenimèrent bientôt les affaires; de sorte que —par la faute des ministres qui les traitèrent,—il y eut des deux côtés un embargo général, et qu'on arrêta, dans les États de Sa Majesté aussi bien que dans le royaume d'Angleterre, non seulement les biens mais les personnes. C'était une sorte de guerre sans combats qui donna naissance à beaucoup d'incidents dont je ne dis rien, par ce qu'ils ne servent point à l'intelligence de la guerre, sujet spécial de mon récit[1]. Ces différends ne laissèrent point d'exer-

faisait à ce sujet des illusions qu'il chercha à faire partager par Philippe II, auquel il ne cessait d'écrire que ces impôts n'avaient rencontré aucune opposition. La province d'Utrecht offrit pour se racheter de ces impôts une somme de 200,000 fl. C'est peut-être là ce que Mendoça considère comme un don offert au duc d'Albe.

[1] Quelques navires venant d'Espagne, chargés de secours pécuniaires pour les troupes du duc d'Albe, avaient dû se réfugier en Angleterre pour éviter les corsaires. La reine d'Angleterre s'empara de ces fonds sous prétexte qu'ils appartenaient à des marchands génois auxquels elle les avait empruntés pour quelque temps. Le duc d'Albe, par représailles, fit arrêter tous les Anglais qui se trouvaient aux Pays-Bas et saisir leurs biens; la reine d'Angleterre agit de même à l'égard des Belges qui se trouvaient en Angleterre. Toutes les relations commerciales entre les deux pays furent naturellement interrompues, ce qui porta un préjudice sensible à la prospérité de nos provinces. Le

cer de l'influence sur la situation des Pays-Bas, puisqu'ils rompirent en quelque sorte les traités et les conventions qui lient la couronne d'Angleterre à notre Roi comme héritier de la maison de Bourgogne; pour ce motif, et pour d'autres dont je parlerai plus tard, les sujets rebelles de Sa Majesté furent ouvertement accueillis et aidés de troupes anglaises et de munitions, pendant toute la durée de la guerre.

CHAPITRE II.

Le duc demande à Sa Majesté de lui permettre de retourner en Espagne, et de pardonner aux rebelles. — Le pardon accordé par le pape et par Sa Majesté est publié le 16 *juin* 1570.

Les choses étant dans cette situation de paix et de calme — car les démêlés avec l'Angleterre avaient été réduits à une question d'argent qui touchait aux intérêts de beaucoup de particuliers, — on devait en venir à un accommodement, ainsi que cela eut lieu. En présence de la tranquillité qui régnait dans le pays, le duc demanda à Sa Majesté d'avoir la bonté de lui accorder l'autorisation d'aller en Espagne se reposer dans ses domaines, car son âge et sa santé exigeaient le repos[1]; il supplia en même temps

différend et les négociations pour l'aplanir, ne reçurent une solution qu'au mois d'avril 1573.

[1] Le duc d'Albe était effectivement très-mal portant à cette époque et désirait retourner en Espagne; plusieurs lettres du secrétaire Albornoz au secrétaire Çayas le prouvent, mais le roi

Sa Majesté, puisqu'il y avait si longtemps qu'était écoulé le temps de la justice, jours de rigueurs et de châtiments, de songer à annoncer aux Pays-Bas le jour de la miséricorde si naturelle à Sa Majesté, et de déployer sa clémence accoutumée, en pardonnant à cette foule d'hommes qui, pour l'avoir desservie, avaient dû quitter leurs foyers, et erraient en différents pays. Sa Majesté n'accorda pas le congé; quant au pardon sollicité, elle envoya un très ample bref du souverain pontife Pie V, autorisant la réconciliation de tous ceux qui s'étaient séparés de la vraie religion que professe et maintient l'église catholique, apostolique et romaine; ce bref était accompagné d'une bonne et large amnistie que Sa Majesté accordait à tous ceux qui s'étaient rendus coupables de rébellion dans les troubles précédents. Elle contenait quelques rares exceptions, comme il convenait que cela fût, pour empêcher que le retour des coupables n'amenât une nouvelle rébellion. Cette amnistie fut publiée à Anvers, au grand contentement des États; une multitude de gens en profitèrent, tant parmi les coupables, que parmi ceux que la crainte avait jetés dans l'émigration, contrairement aux lois du pays[1].

se trouvait très-embarrassé de lui donner un successeur. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 82.) Cependant le 30 juin 1570, le roi annonça qu'il avait fait son choix. (*Ibid.*, p. 134.)

[1] Il semble résulter de la *Correspondance de Philippe II* que le roi insista plusieurs fois pour que le pardon général fût accordé, mais que le duc d'Albe chercha tout au moins à temporiser. (*Voy.* les lettres du 19 mars 1569, t. II, p. 74.) — La bulle du pape arriva aux Pays-Bas vers la fin de septembre 1569; le procès de Montigny en fit ajourner la publication, qui n'eut lieu

CHAPITRE III.

Mariage de Sa Majesté avec la reine Anne. — Le duc de Medina Celi est désigné pour succéder au duc d'Albe.

En ce temps là, fut décidé le mariage de Sa Majesté avec Madame Anne, fille aînée de l'empereur Maximilien II[1]. Bien qu'il eût été convenu que Sa Majesté la Reine, pour se rendre en Espagne, irait, par l'Italie, s'embarquer sur des galères génoises, comme la route par les Pays-Bas était très courte, vu le lieu où Sa Majesté résidait avec ses parents, comme elle était moins fatiguante puisque la plus grande partie du voyage devait se faire par mer, la Reine notre dame prit la route des Pays-Bas, et vint, par le Rhin, de Cologne jusqu'à Nimègue, première place des domaines de Sa Majesté, où le duc alla la recevoir avec les États[2]. Là, le grand-maître de Prusse et l'archevêque de Munster firent la remise de la reine, après avoir assisté aux fêtes que le duc fit donner à sa souveraine, par les troupes, tant à pied qu'à cheval. Après un repos de quatre jours, Sa Majesté partit de Nimègue pour Berg-op-Zoom et delà pour

à Anvers que le 14 juillet 1570. L'amnistie fut loin d'être aussi large que semble le croire l'auteur; le nombre des exceptions était au contraire tellement grand, qu'en définitive la clémence royale ne s'étendait guère qu'aux innocents seuls.

[1] Ce mariage avait été décidé lors de l'ambassade en Espagne de l'archiduc Charles, au commencement de 1569. Elisabeth de France, seconde femme de Philippe II, était morte en couches depuis quelques mois seulement (3 octobre 1568).

[2] La reine Anne arriva à Nimègue le 14 août 1570.

l'île de Walcheren, afin de s'embarquer à Flessingue. Le duc profita du passage de la Reine notre dame, pour supplier de nouveau Sa Majesté d'avoir la bonté de lui donner son congé; l'occasion était bonne pour la servir dans le voyage. Sa Majesté refusa *pour le moment*[1], mais elle chargea le fils du duc, *don Ferdinand* de Tolède, prince de Castille, d'accompagner la Reine notre dame sur la flotte, dont Maximilien de Boussu, comte de Boussu[2] était amiral et où le duc ordonna au colonel Mondragon[3] de s'embarquer avec

[1] Le roi avait décidé que la flotte qui conduisait la reine en Espagne, ramènerait aux Pays-Bas le successeur du duc d'Albe.

[2] Maximilien de Hennin Lietard d'Alsace, seigneur de Bevry, fils puîné de Jean de Hennin, dit le Grand, premier comte de Boussu, et d'Anne de Bourgogne. Il devint comte de Boussu après la mort de son frère Charles; amiral de la mer, chef et capitaine de la compagnie d'ordonnance que son père laissa vacante en 1562. Maximilien de Hennin avait assisté, en 1567, au siége de Valenciennes et avait contribué, plus que personne, à la réduction de cette place; peu de temps après, il avait été investi du gouvernement d'Amsterdam et, par commission du 17 juin de la même année, la duchesse de Parme l'avait chargé du gouvernement provisoire de Hollande et Zélande. On le verra dans la suite des *Commentaires* de Mendoça, prendre part à la guerre de Hollande, où il se couvrit de gloire par son héroïque défense contre les *gueux de mer*. Il fut fait prisonnier, puis échangé avec Philippe de Marnix, et renonça à la cause du roi d'Espagne. En 1578, il assista à la bataille de Gembloux; il était alors dans les rangs de l'armée des États; quelques mois plus tard, il battit les Espagnols à Reminente. Ce valeureux homme de guerre, pour lequel le duc d'Albe avait la plus haute estime, mourut le 21 décembre 1578, empoisonné, soupçonna-t-on, par les ordres du prince d'Orange qui craignait peut-être que ce capitaine expérimenté n'allât se joindre au prince de Parme.

C'est à tort que l'auteur dit que le comte de Boussu accompagna en Espagne la reine Anne.

[3] Christophe de Mondragon était un de ces valeureux soldats

les enseignes de son régiment[1], qui à cet effet sortit de Deventer. La Reine notre dame fit voile de Flessingue, le 22 octobre 1569[2], et débarqua à Santander le 30. Entretemps Sa Majesté avait nommé successeur du duc d'Albe au gouvernement des Pays-Bas, don Juan de La Cerda, duc de Medina Celi[3], de son conseil d'état, et vice-roi de Navarre, qui, par l'élévation de son rang, la grandeur de sa maison, son expérience, par les charges et les gouvernements qu'il avait exercés, était un personnage convenable pour servir Sa Majesté dans les Pays-Bas. Sa Majesté lui commanda de se tenir prêt à partir avec la flotte qui allait amener la Reine notre souveraine, et devait retourner immédiatement, comme elle le fit, mais sans le nouveau gouverneur général, parce que Sa Majesté lui donna ensuite d'autres ordres; de sorte que le duc de Medina Celi resta encore plus de deux ans en Espagne, après avoir été nommé successeur du duc d'Albe aux Pays-Bas, retard qui ne fut point sans fâcheuse influence sur le gouvernement et l'administration de ces provinces. Il faut croire que Sa Majesté en décida ainsi après mûre réflexion, pour éviter d'autres inconvénients plus fâcheux, ou pour des affaires importantes que Sa Majesté se

qui s'étaient couverts de gloire pendant les campagnes du règne précédent; à Muhlberg surtout il avait déployé une rare intrépidité. Il était gouverneur de Dampvilliers.

[1] C'était huit enseignes de Wallons de 200 hommes chacune. (*Corresp. de Philippe II*, t. II, p. 152.)

[2] C'est une erreur; la flotte qui portait la reine partit de Flessingue le 25 septembre 1570. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 152.)

[3] Juan de la Cerda était le cinquième duc de Médina Celi. Il appartenait à l'une des plus illustres maisons d'Espagne.

réservait, mais que nous ne pouvons apprécier, nous qui ne comprenons que ce que nous touchons du doigt.

CHAPITRE IV.

L'auteur lève une compagnie de cavalerie. — Nouvelle rébellion dans les Pays-Bas. — Prétextes des rebelles pour se soulever. — L'hérésie et sa répression sont les causes principales de la rébellion.

A cette époque, les Pays-Bas, sachant que Sa Majesté leur avait donné pour gouverneur le duc de Medina Celi, demandèrent au duc, avec de vives instances, de renvoyer en Lombardie la cavalerie légère qu'il avait amenée avec lui, puisque la paix était rétablie. Le duc soumit la requête des États à Sa Majesté qui envoya l'ordre de consentir à cette demande, mais de laisser dans les Pays-Bas, les cinq cents chevaux ordinaires c'est-à-dire, ceux que Sa Majesté y avait entretenus lors des guerres précédentes avec la France. Le duc obéit; il renvoya en Lombardie dix compagnies de chevau-légers, et conserva au pays une compagnie d'arquebusiers espagnols, trois des vieilles lances, et deux qu'il fit lever par don Antoine de Tolède, frère du seigneur de l'Orcajada, et par don Bernardino de Mendoça, frère du comte de Corugna. Toutes ces compagnies étaient de soixante-dix soldats, sauf les arquebusiers qui étaient de quatre-vingts; on compléta le chiffre de cinq cents chevaux, en y comprenant une autre compagnie d'arquebusiers à cheval, dont la formation fut différée ensuite pour différents motifs. Quelques villes de-

mandèrent aussi au duc le retrait de leurs garnisons; mais c'était là une mesure trop importante qu'il refusa de prendre, jusqu'à ce qu'on eût fourni l'argent nécessaire à la construction des citadelles. Le subside se fit attendre, et pour cette raison, on ne put construire que la citadelle de Valenciennes, mettre en état de défense celle de Groningue, où était M. de Billy, comme je l'ai écrit, avec six enseignes de son régiment, et celle de Flessingue, dont les travaux étaient en train, quand les habitants se révoltèrent, après avoir, sans permission du duc, fait sortir la garnison, qu'ils ne pouvaient payer et qui dut chercher sa subsistance dans les villages voisins.

Pendant que le duc veillait à ces mesures et prenait d'autres dispositions utiles au bon gouvernement et à la police des Pays-Bas; pendant qu'il s'occupait, conformément aux placcards, du châtiment des hérétiques relaps, qui avaient laissé passer tous les délais de l'amnistie, qu'on avait prorogés plusieurs mois après la publication; les rebelles réfugiés en Angleterre, en France, en Allemagne et dans d'autres États ne négligeaient rien pour encourager le pays à de nouvelles révoltes. C'est en effet chose toute naturelle chez des rebelles de chercher à inquiéter, à irriter leurs princes, et à rentrer dans le pays pour dissimuler leur faute; mais les rebelles des Pays-Bas étaient encore instamment provoqués au maintien de la religion nouvelle—comme ils l'appellent — et d'abominables et perverses hérésies, tant par ceux de leurs concitoyens qui les professaient que par des princes étrangers qui s'irritaient

de la grandeur et de la puissance de Sa Majesté, et voyaient avec dépit qu'elle eût pacifié une révolte si redoutable, comprimé le soulèvement des Mores de Grenade, et formé, avec le pape Pie V et les Vénitiens, une ligue contre les infidèles. Outre que cette ligue avait pour but une guerre très-juste, on ne pouvait en espérer que d'heureux succès, tant à cause de la puissance des alliés, que parce que Sa Majesté allait agir contre les infidèles avec toutes les ressources de ses forces, qui étaient immenses, puisqu'elles n'étaient plus détournées par des guerres intestines. Pour ces motifs et d'autres qui inspiraient des craintes aux personnes que j'ai désignées, les rebelles étaient encouragés à une troisième entreprise contre les Pays-Bas, et à une nouvelle rébellion. En effet, les princes jaloux, avec beaucoup de raison, de la grandeur de Sa Majesté, estimèrent que rien ne saurait mieux empêcher ses entreprises dans le Levant que de fomenter la guerre aux Pays-Bas par les manœuvres des rebelles; ils espéraient que Sa Majesté serait obligée d'accourir avec toutes ses forces pour éteindre l'incendie dans ses propres domaines.

Pour atteindre ce but, les hommes envieux de la grandeur de Sa Majesté, trouvèrent les dispositions des habitants si favorables, qu'ils étendirent leurs intrigues et leurs intelligences, et conclurent des traités avec nombre de villes et des plus importantes. De sorte que le soulèvement de ces villes suffit pour faire courir aux Pays-Bas de grands dangers, et pour y assurer la domination des rebelles, même sans l'assistance de forces étrangères.

On a pensé que les rebelles n'avaient rencontré

une complicité si facile dans les esprits, qu'à cause de l'établissement du dixième denier imposé par le duc dans diverses provinces, sur la vente de certains objets; impôt consenti par plusieurs provinces, alors qu'elles supplièrent Sa Majesté de déployer sa clémence accoutumée et de leur envoyer l'amnistie qu'elles sollicitaient[1]. D'autres en ont attribué la cause aux garnisons, aux logements militaires, aux mauvais traitements des soldats étrangers. C'est le prétexte que saisirent les rebelles pour détacher les cœurs des peuples du service de Sa Majesté. Ils leur demandaient comment ils pouvaient se résigner à avoir continuellement chez eux des soldats étrangers, à solder de nouveaux impôts pour les payer, à supporter un joug qui ne cesserait de les écraser, si, dès le principe, ils ne le secouaient pas. Ils leur disaient qu'ils n'étaient plus maîtres chez eux, puisque les soldats occupaient leur maison; qu'ils n'étaient pas maîtres de leurs biens, ni des fruits de leurs sueurs, ni de leurs fils, ni de leurs femmes, ni de leurs âmes, puisqu'ils étaient contraints et châtiés, dès qu'ils ne vivaient point catholiquement. Ils ne voulaient pas du reste, ajoutaient-ils, qu'ils se révoltassent contre Sa Majesté, qui leur avait été

[1] Plusieurs provinces avaient accordé, en effet, la contribution proposée, mais les unes avaient dû céder à la menace, à la violence; d'autres y avaient mis des conditions que le duc d'Albe ne respecta pas. Il est certain que l'établissement de l'impôt en question exerça une influence décisive sur la nouvelle révolte contre l'autorité de Philippe II. Aussi le duc d'Albe écrivait-il à son maître, le 19 octobre, « que ni les têtes qu'il avait fait tomber, ni les priviléges qu'il avait abolis n'avaient excité autant de répugnance. » (*Correspondance de Philippe II.*)

toujours un si bon roi, un seigneur si bénin et si clément; mais il fallait s'affranchir de la tyrannie du duc d'Albe et des Espagnols qu'il gardait avec lui, et par qui il s'était emparé des Pays-Bas sans ordre de Sa Majesté, avec le seul consentement *du pape* et des inquisiteurs. Tel était, dans le *principe*, *le* langage des rebelles; et pour le corroborer, leurs soldats portaient des écharpes rouges et les mêmes croix au drapeau que les troupes de Sa Majesté; enfin ils élurent de nouveau pour chef Guillaume de Nassau, prince d'Orange, qui se qualifiait de gouverneur et général des États de Hollande et de Zélande pour Sa Majesté[1]. L'influence de ces propos était du reste encore fortifiée par la facilité des habitants à croire tout ce qu'on leur contait. On peut donc assurer que souvent ils se sont montrés plus certains, plus convaincus de ce qu'on leur a dit, que de ce qu'ils ont vu de leurs yeux, ou appris par leur propre expérience, et aussi amis des nouveautés que l'écrit Jules César dans ses commentaires, et après lui beaucoup d'historiens. D'autres étaient d'opinion différente. Ils disaient qu'on pouvait à la vérité trouver dans ces griefs la cause de la rébellion — comme je l'ai écrit et l'on sait qu'en beaucoup de provinces et de royaumes les mêmes causes ont provoqué des soulèvements; — mais que la principale avait été la répression des hérétiques, après les délais de l'am-

[1] Les confédérés, et surtout leur chef Guillaume d'Orange mirent un soin extrême à faire croire que ce n'était pas contre le roi, leur souverain légitime, qu'ils s'insurgeaient, mais uniquement contre l'autorité du duc d'Albe, qu'ils affectèrent de considérer comme agissant à l'insu ou contre les intentions formelles de Philippe II.

nistie — que l'on avait plusieurs fois prorogés, conformément aux placcards; — châtiment nécessaire cependant, vu le peu de profit que l'on retirait de la clémence. Ce qui leur donnait cette pensée, c'est que, dans le principe des troubles, les rebelles mettaient la plus grande animosité à la destruction des églises, des temples et des monastères; poursuivaient les prêtres et les religieux, les dépouillaient de leurs biens, et infligeaient de cruels traitements à tous ceux qui tombaient entre leurs mains, quand même c'étaient leurs compatriotes. L'exécution des placcards avait été un des principaux motifs de la prise d'armes, lors des premiers troubles, à une époque où Sa Majesté ne demandait point de nouveaux services d'argent, et envoyait au contraire tous les ans des fonds d'Espagne pour l'entretien des États; il n'y avait pas alors de soldats dont ils pussent accuser la conduite licencieuse; d'ailleurs, le monde entier a applaudi à la bonne discipline observée par les milices espagnoles que Sa Majesté, ce puissant monarque, a disséminées sur tous les points de la terre. Il n'y avait aucune autre cause de troubles; mais quoi qu'il en soit, les États se sont révoltés, les rebelles se sont emparés de la plupart des provinces, et de beaucoup de villes très-importantes, sauf dans le Limbourg, Namur et l'Artois, et ils ont allumé une sanglante guerre intestine. J'en raconterai exactement quelques opérations, quelques combats, où je me suis trouvé et j'exposerai les autres événements avec la même brièveté que les causes de la première guerre, car, à mon sens, il est nécessaire de les connaître pour comprendre les événements

postérieurs et les incidents de la guerre que je raconte dans la suite de mes mémoires.

CHAPITRE V.

Événements qui se passèrent depuis la première guerre. — Mutinerie des troupes allemandes. — Punition infligée aux mutins. — Les rebelles s'emparent du château de Lœwenstein. — Le capitaine Perea va reprendre ce château. — Action désespérée de Ruyter.

Il n'était survenu, depuis la dernière guerre, aucun fait d'armes digne de souvenir, sauf les deux que je vais rapporter. Voici le premier : La guerre de 1567 terminée, le duc d'Albe avait fait loger quatre compagnies de Hauts-Allemands, du régiment du comte Albéric Lodron, à Valenciennes. Elles se mutinèrent[1] à cause des paies qu'on leur devait, et se

[1] La mutinerie se produisait très-souvent à cette époque parmi les troupes espagnoles et allemandes. Les soldats mutinés ne connaissaient plus la voix de leurs chefs; ils se formaient en *escadrons des mécontents* et choisissaient un *élu* qui, assisté de quelques soldats comme conseillers, exerçait l'autorité. Il avait sous lui deux officiers principaux, un sergent-major pour l'infanterie et un gouverneur pour la cavalerie. Tous ces emplois étaient conférés par suffrage; toutes les résolutions appartenaient également à la multitude. L'*escadron des mécontents* s'emparait habituellement d'une forteresse; de là les mutins se jetaient sur le pays voisin et levaient des contributions. Il était presque toujours impossible de les soumettre par la force et il n'y avait d'autre moyen que de traiter avec eux; ils exigeaient des ôtages qu'ils gardaient jusqu'à ce qu'ils fussent entièrement satisfaits. On peut consulter, au sujet des mutineries des troupes au XVI[e] siècle : *Bentivoglio,* liv. VIII; les *Mémoires guerriers d'Alexandre de Croy*, et surtout la remarquable notice que M. de Robaulx de Soumoy a mise en tête des *Mémoires du S[r] de Champagney*.

permirent beaucoup d'insolences. Pour les satisfaire le duc envoya à Valenciennes le colonel avec un commissaire allemand, mais les mutins se saisirent de leurs personnes, et les tinrent en prison pendant plusieurs jours. Le colonel fut moins indigné de cet affront que des négociations du chef et du conseil de la mutinerie, dans le but hautement avoué, de livrer la ville aux huguenots de France, si on ne les payait pas. Ce manque de foi chez des Allemands est une tache si honteuse, il est tellement hors de leurs mœurs de rendre une place à un autre prince que celui qui la leur a confiée, et pour lequel ils ont juré de la garder, que le colonel en tira un châtiment exemplaire, et digne du crime; il fit pendre le chef des mutins et bon nombre de coupables, et pour les prendre sans plus de dommage et sans grande effusion de sang, il eut recours au moyen suivant : les quatre compagnies payées, les chefs de la mutinerie firent comprendre aux soldats que, pour leur sécurité à tous, ils devaient prendre leur congé, rentrer en Allemagne sans continuer le service sous leur colonel, demeurer unis, et marcher avec les mêmes précautions que s'ils se fussent trouvés en pays ennemi. Ils adoptèrent cet avis à l'unanimité. Dans ce but, on leur donna des commissaires, qui leur assignèrent pour étape un village[1] non loin d'Anvers. Le colonel choisit dans les environs une position où il pût les cerner le lendemain avec quelques cavaliers. A cet effet, on fit sortir d'Anvers quelques arquebusiers espagnols de la garde du duc, et on appela de Berg-op-Zoom la

[1] Ce village est Borgerhout.

cavalerie légère. Les quatre compagnies, à leur arrivée à cet endroit, ayant découvert quelques officiers et des soldats du régiment, se formèrent en escadron, et baissèrent les piques pour charger. Mais les Espagnols, avec lesquels était don Fadrique, se montrant pour qu'il n'y eut pas de désordre, les mutins posèrent les armes à terre, et consentirent à livrer les soldats que demanderait le colonel. Il donna leurs noms, les fit emmener à Anvers, où il les fit pendre[1], satisfaisant ainsi à l'obligation qu'il avait contractée en Allemagne, de répondre de sa personne, si les soldats de son régiment osaient se porter à un pareil excès. Le duc fut satisfait, et pour la réputation du comte de Lodron, et à cause de l'importance qu'il y avait de ne pas laisser impunis des soldats — fussent-ils mutinés — qui complotent de livrer des places à un autre que celui que commande le prince pour qui ils ont juré de la tenir, surtout à une époque où les Allemands formaient la garnison des places importantes, et où on leur devait plusieurs paies.

L'autre événement est celui-ci : L'an 1571, le 11 de janvier[2], un capitaine des rebelles, nommé Herman Ruyter[3], natif de Bois-le-Duc, et qui y avait servi le prince d'Orange, arriva à la tombée de la nuit,

[1] D'après la relation de Le Petit (*Grande chronique*), Lodron aurait fait entourer les mutins par des corps de cavalerie qui se ruèrent sur eux et en tuèrent un grand nombre.

[2] La surprise du château de Lœwenstein eut lieu vers la fin du mois de décembre 1570; la lettre par laquelle le duc d'Albe rend compte au roi de cet événement est du 29 décembre. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 165.)

[3] Herman Ruyter était bouvier de son état, mais très-dévoué au prince d'Orange.

avec trois soldats à la porte du château de Lœwenstein[1]. Bien que situé dans les États de Sa Majesté, ce château appartient au duc de Clèves. Un valet du châtelain leur demanda ce qu'ils voulaient. Ils répondirent qu'ils étaient quatre frères de saint François, que pour l'amour de Dieu, on leur donnât l'hospitalité, parce qu'ils n'avaient pas de gîte. Le châtelain[2] plus pieux qu'attentif à ce qui pouvait arriver, leur fit ouvrir la porte, et quand les quatre frères vinrent le saluer, auprès du foyer où il était avec sa femme, Herman Ruyter et ses compagnons, tirant de dessous leur froc des pistolets, les appuyèrent sur la poitrine du châtelain, lui montrant une patente du prince d'Orange, et lui commandant d'obéir.

Le châtelain répondit qu'il ne connaissait d'autre roi que le roi d'Espagne et d'autre maître que le duc de Clèves; et comme il se débattait, Herman Ruyter lui traversa la poitrine d'un coup de pistolet, et le tua sans qu'aucun des domestiques du châtelain bougeât. Alors ses complices s'emparèrent des clefs, introduisirent une quarantaine d'hommes apostés dans le voisinage, et se rendirent maîtres du château. La nouvelle de cet événement étant venue à Bois-le-Duc où se trouvait don Rodrigue de Tolède, frère du seigneur de Villorias[3], qui commandait huit ensei-

[1] Le château de Lœwenstein était situé sur la rive occidentale de l'île de Bommel; il commandait les deux villes de Gorcum et de Dorcum et toute la navigation des eaux environnantes.

[2] Ce châtelain était beau-frère du président Tisnacq.

[3] Rodrigue de Tolède, frère de Ferdinand de Tolède, seigneur de Villorias et de Doncos, commandeur de Sagra de l'Ordre de Saint-Jacques. Ils appartenaient à une branche cadette de la famille du duc d'Albe.

gnes d'infanterie espagnole, formant la garnison de la ville, envoya le capitaine Laurenço Perea avec deux cents arquebusiers et dix piques reconnaître les ennemis et la position du château; il avait ordre, d'y pénétrer, s'il en trouvait l'*occasion*. Le capitaine avec son monde s'y rendit sur *deux gabarres*. Aussitôt qu'il fut arrivé — c'était à l'entrée de la nuit — il monta dans une barquette et fit une reconnaissance autour du château; voyant que la garnison était tellement négligente qu'il n'y avait sur les murailles ni sentinelle ni ronde, il envoya à Worconsillo petite ville à une demie lieue[1], chercher des échelles — nonobstant qu'il y eut beaucoup d'eau dans les fossés — parce que le château était entouré d'un côté par des murs, et de l'autre par le Wahal, bras du Rhin, et qu'il avait, à l'intérieur, trois réduits, avec deux fossés pleins d'eau et des ponts-levis, sans compter trente pieds de terre-plein aux murailles du premier, et quinze à celles du second. Le capitaine Perea approcha les échelles avec tant de célérité qu'avant que ceux de l'intérieur pussent s'en apercevoir, dejà nos soldats étaient en haut de la muraille. A cette vue les ennemis firent retraite, et les nôtres chargèrent de façon à leur enlever les deux réduits, et à les enfermer dans le donjon, dont ils fermèrent la porte, la nuit même. Le lendemain, le capitaine Perea ayant fait venir de Bommel une petite pièce de campagne, canonna un machicoulis d'où les ennemis faisaient feu; et le canon ayant ouvert une trouée à passer un homme, un

[1] C'est sans doute Gorcum, sur la Meuse, que l'auteur entend désigner.

caporal[1], s'approcha de la porte avec quelques soldats qui engagèrent une assez longue lutte pique contre pique. Dans l'intervalle un mousquetaire abattait la sentinelle placée sur une tour, et sans laisser aux ennemis le temps de s'en apercevoir, il dressait une échelle, grimpait avec douze soldats, et sonnait l'alarme sur les derrières des ennemis. Cette surprise amollit leur résistance à la porte; nos soldats la forcèrent, précédés des sergents Balcazar et Vasurto; ce dernier fut blessé de deux coups de fauconneau, et mourut bientôt, pendant que Balcazar passait au fil de l'épée le gros des ennemis. Le capitaine Herman Ruyter se retira dans une salle qu'il avait semée de poudre, tenant d'une main deux mêches allumées, et de l'autre un espadon dont il se défendít, jusqu'à ce qu'il reçut dans la lutte une blessure dangereuse. Alors il jeta les mêches sur la poudre qui éclata; les soldats qui le tuèrent sortirent de la salle tout défigurés, et la châtelaine vint à leur rencontre, toute joyeuse, quoique blessée au bras d'une balle que les nôtres lui avaient envoyée, dans une embrasure où ils l'avaient prise pour une sentinelle. La tête de Herman Ruyter fut exposée sur la place de Bois-le-Duc, sa ville natale, et les soldats prisonniers furent écartelés à Anvers.

[1] *Un cabo de esquadra,* dit l'auteur, cap d'escadre d'où provient le mot caporal, suivant quelques auteurs.

CHAPITRE VI.

Le Sr de Lumay surprend La Brille.—Le comte de Boussu est trahi par le bailli de Vlaardingen. — Les rebelles brûlent les navires des Espagnols. — Pont jeté sur la Meuse.

Cependant les rebelles avaient noué des intelligences dans quelques villes, où ils projetaient de faire éclater la révolte, le jour même qu'ils deviendraient maîtres de beaucoup d'autres par négociation; car leurs intelligences ne s'étendaient pas au-delà d'un petit nombre de places importantes. Leur projet était de commencer l'exécution de leur plan, après l'arrivée du duc de Medina Celi et le départ du duc d'Albe, qui, croyait-on, opérerait son retour sur la même flotte qui amènerait le duc de Medina Celi. Cette flotte devait être en mesure d'appareiller — si elle avait un temps favorable, — à la fin de septembre 1571; mais la saison ayant été mauvaise durant tout le mois d'octobre, elle quitta, au commencement de novembre, le port de Lorédo, portant le duc de Medina Celi. Une tempête l'obligea de rentrer bientôt dans le même port, après avoir perdu quelques navires, de sorte que, la saison étant trop avancée, force fut de remettre le voyage au printemps.

Guillaume de Lumay — qui s'intitulait comte de La Marck, — un des principaux rebelles, afin de ne pas perdre de temps, lui ni les autres, dans l'exécution de leurs desseins qu'ils voyaient si bien préparés; voulant d'ailleurs, quand viendrait la flotte

d'Espagne, ne pas lui donner le temps de trouver un port sans beaucoup de risques et de dangers — ce qui arriva; — dès qu'il apprit la rentrée de la flotte de Medina Celi, prit la résolution d'attaquer les Pays-Bas. Dans ce but, il réunit quelques navires appartenant à des rebelles qui, depuis la paix, exerçaient le métier de pirates et de corsaires en Angleterre, où lui aussi avait été[1]. Ces navires[2], au nombre de vingt-six, portant onze cents hommes, soldats et marins, se présentèrent le 2 avril 1572, devant La Brille[3], La Marck s'empara du port, un des plus importants des États et une des entrées principales de la Hollande; il pénétra dans la ville, en mettant le feu à une porte, sans que les bourgeois,

[1] Dès l'année 1568, le prince d'Orange ou ses frères avaient délivré des lettres de marque à quelques-uns de leurs partisans qui furent les premiers *gueux de mer*. Ces hardis corsaires devinrent redoutables à l'Espagne. Leur premier chef fut Adrien de Berghes; leur but avoué était de faire la guerre au duc d'Albe, mais ils se livrèrent trop souvent à des actes de piraterie. Guillaume de la Marck, qui était à leur tête à l'époque où nous a conduit le récit de l'auteur, s'était retiré avec sa flotte sur la côte d'Angleterre; mais il en fut chassé par la mise hors la loi que prononça la reine Élisabeth pour prix de sa réconciliation avec la cour d'Espagne, et il se trouva contraint, par la nécessité, d'aller avec ses compagnons demander à la piraterie des moyens d'existence. Leur but était de faire quelque exploit de ce genre dans la Nord-Hollande, lorsque les vents contraires les poussèrent vers la Zélande, où, les circonstances aidant, ils s'emparèrent de La Brille.

[2] Ces navires étaient commandés par Guillaume de Blois, seigneur de Treslong, Adam Van Haren, Brand et autres marins distingués; ils partirent de Douvres dans les derniers jours du mois de mars.

[3] La Brille, petite ville située dans l'île de Voorn, formée par la Meuse.

grâce aux intelligences qu'il avait à l'intérieur, lui opposassent aucune résistance. Son premier soin fut de saccager les églises et les monastères, de briser toutes les saintes images, et de travailler à réparer les fortifications de la ville.

Maximilien de Boussu, comte de Boussu, gouverneur de Hollande, ayant reçu avis que les rebelles s'étaient approchés de la côte avec leurs navires, en prévint le duc d'Albe et don Ferdinand de Tolède, frère du comte d'Albe de Liste, mestre de camp du tercio de Lombardie[1], à qui il ordonna de lui envoyer les deux compagnies d'arquebusiers de son tercio à La Haye, où le comte se tenait, pour empêcher les rebelles de ravager quelques villages du littoral. Le lendemain il l'informa que M. de Lumey, avec l'infanterie des rebelles qu'il conduisait, était descendu dans l'île de la Brille[2], et s'était rendu maître de la ville. Il convenait donc de se rendre incontinent à Rotterdam, avec les enseignes de son tercio et de prendre le plus court chemin possible, pour arriver promptement. A cet effet, le lendemain 3 avril, le mestre de camp don Ferdinand de Tolède, embarqua sa troupe pour lui épargner la fatigue de la marche et parceque c'était la voie la plus prompte. Le même jour, il toucha à Viane, où il transborda ses gens sur de plus grands navires, et arriva le 4 aux portes de Rotterdam. Deux heures après son arrivée, il reçut du comte de Boussu l'ordre de partir, avec le nombre

[1] Le tercio de Lombardie était celui que commandait précédemment Sanche de Londono. Il avait, paraît-il, changé de chef

[2] Il est plus exact de dire l'île de Voorn, dans laquelle se trouve La Brille.

de soldats qu'il jugerait convenable, pour Vlaardingen, ville ouverte et de laisser le reste de son monde, dans la petite ville de Schiedam, qui n'est pas forte quoique ceinte de murailles, et se trouve à une lieue de Vlaardingen. La troupe dut prendre ses logements par force, dans cette ville dont les habitants ne voulaient pas la recevoir. Arrivé à Vlaardingen, don Ferdinand de Tolède y trouva le comte de Boussu; dans un conseil qu'ils tinrent avec les capitaines et l'écoutète du lieu, ils avisèrent à la conduite à tenir. L'écoutète, qui connaissait le pays, affirma qu'à la marée basse on pouvait débarquer de l'infanterie dans l'île de La Brille, au village de Geervliet; que de là, ses troupes suivraient le chemin de terre et laisseraient les barques à sec, dans un lieu où elles n'auraient rien à craindre des ennemis, qui n'étaient pas en état de remonter la rivière. Le conseil fut trouvé bon. Le comte de Boussu et don Ferdinand de Tolède embarquèrent leurs soldats à six heures du matin. L'avant-garde était formée de la compagnie de don Rodrigue de Çapata, aux ordres de Diègue Felizes, son alfère, à qui l'on donna cent arquebusiers, outre ceux de sa compagnie. L'ordre était qu'aussitôt débarqué on marcherait sur les faubourgs, à deux lieues du village où le comte avait débarqué. L'alfère obéit; il força, sur sa route, trois corps de garde, dont les soldats firent retraite dans la ville. Il était suivi du comte de Boussu et de don Ferdinand de Tolède, avec le reste des enseignes; quant aux bateaux ils furent laissés sans protection aucune, tant on avait confiance dans la parole de l'écoutète. Mais bientôt on vit les ennemis remonter

la rivière ; on se hâta alors d'envoyer une garde aux embarcations, mais elle ne put arriver à temps, et les ennemis, ne rencontrant pas d'obstacle, s'emparèrent des barques et y mirent le feu. C'était là le but de l'écoutète. Car au moment où le comte de Boussu quittait Vlaardingen, il fut trouver les rebelles à La Brille, et communiqua à M. de Lumay le conseil qu'il avait donné, assurant que l'on pourrait incendier les barques qui avaient servi au transport de nos troupes, parce que, sur l'assurance donnée par lui au comte, on les laissait sans protection. L'avant-garde suivait toujours le chemin de la ville, et, en compagnie des enseignes, elle gagna le faubourg en soutenant contre les rebelles une vive escarmouche. Mais, voyant que sans artillerie on ne pouvait leur faire grand mal, ils vinrent reprendre leurs logements au village de Geervliet, où ils avaient débarqué. Là, ils mirent en délibération s'il convenait de demander au duc de leur envoyer de l'artillerie et des munitions pour canonner la ville, ou de faire retraite avant que les ennemis ne leur eussent fermé les passages. La délibération continuait, quand l'écoutète et d'autres personnes qui connaissaient les localités, les engagèrent à battre en retraite immédiatement : s'ils laissaient passer le lendemain, jour de marée basse, la retraite, disait-on, deviendrait impossible à cause de la crue des eaux, puisque pour sortir de l'île sans bateaux, force était de passer la vieille Meuse, sur laquelle il fallait jeter un pont, puis traverser, à gué, un lac de mer morte d'une demi-lieue de longueur. On ordonna donc à Lorenço de Artajona, alfère du capi-

taine Gomez Perez, de partir la nuit même, et de construire un pont avec toutes les barques et les arbres qu'il trouverait. Cet officier acheva cette besogne promptement, parceque la Meuse de ce côté est moins large; le lendemain les enseignes, aussitôt après leur arrivée, passèrent la rivière, et on embarqua sur une gabarre les blessés et quelque bagage, avec la garde nécessaire, aux ordres d'Antonio de Alderete, vaguemestre[1] du tercio. Cette gabarre devait faire le tour de l'île[2], toucher à Dordrecht, et delà à Rotterdam, où elle arriva sans encombre.

CHAPITRE VII.

Valeur déployée par le comte de Boussu. — Le comte de Boussu s'empare adroitement de Rotterdam.

Arrivé au lac et à la mer morte, le comte de Boussu fut le premier à quitter ses vêtements; il ouvrit la route, fut suivi de tout son monde, et ne perdit pas un homme. Cette nuit-là ils s'arrêtèrent à un hameau; le lendemain, ils traversèrent en bateau une autre rivière, et se logèrent dans quelques auberges vis-à-vis de Dordrecht. Leur arrivée troubla les bourgeois de cette ville, qui craignaient de devoir héberger la troupe; mais le comte de Boussu les rassura, et obtint, par de bonnes paroles, le passage de sa troupe sur la digue de Rotterdam. Le comte gagna les devants avec plusieurs de ses gentils-

[1] *Capitan de campagna*, dit le texte espagnol.
[2] Il s'agit de l'île d'Ysselmonde, formée par les deux bras de la Meuse.

hommes, sur l'avis qu'il reçut que les bourgeois de Rotterdam montraient de l'émotion, malgré la présencé des capitaines don Rodrigue Çapata et François Valdès, sergent-major du tercio de Lombardie, qui venaient de Bruxelles rejoindre leurs compagnies. Ces officiers encouragèrent les fidèles vassaux de Sa Majesté à ne pas céder à la faction des méchants et des rebelles, qui déjà se déclaraient. Sur ces entrefaites le comte arriva dans la ville, et à cause de la sédition, il négocia avec les habitants l'usage de quelques barques pour transporter, par les fossés de la place, les soldats qui allaient former la garnison de La Haye, mettre cette ville à l'abri des pillages des ennemis, et assurer la liberté du conseil de Hollande. Les bourgeois consentirent, et le comte en profita pour envoyer la compagnie de don Rodrigue Çapata loger cette même nuit sur la digue de Rotterdam; le comte obtint aussi des bourgeois, pour le lendemain, le passage de la troupe à travers la ville, par groupes de vingt-cinq soldats à la fois, sans avoir la mèche allumée. Pour veiller à cette opération, un maréchal-ferrant, qui était capitaine des rebelles et des séditieux de la ville, alla avec beaucoup de bourgeois armés, ouvrir la porte où était l'infanterie; le comte de Boussu l'accompagnait.

Les Espagnols avaient caché dans leurs chausses les mèches allumées. Le maréchal, qui gardait la porte, croyant remarquer qu'il entrait plus de vingt-cinq soldats, essaya de la fermer; mais le comte de Boussu tirant son épée la lui passa au travers du corps, et le tua du coup, facilitant ainsi aux soldats la conquête de la porte. Ils entrèrent en ville et tuè-

rent quelques personnes, mais le comte et don Ferdinand de Tolède les arrêtèrent, et empêchèrent le sac d'une ville dans laquelle les troupes devaient loger.

CHAPITRE VIII.

Les Espagnols prennent Delfshaven. — Le duc d'Albe ajourne sa demande de congé à cause de la guerre. — Flessingue refuse de laisser entrer les Espagnols.

Les rebelles qui se trouvaient à La Brille avaient remonté la rivière, et s'étaient emparés de Delfshaven[1]. Ils s'y retranchèrent. C'était une position et un passage de grande importance; le comte de Boussu et don Ferdinand de Tolède résolurent, deux jours après, d'aller les y forcer, et donnèrent ordre à la compagnie de don Rodrigue Çapata, qui était à La Haye, de marcher toute la nuit pour rejoindre leur troupe au matin, et l'entreprise s'exécuta avec tant de hardiesse, nonobstant la résistance qu'opposèrent les ennemis, que le fort fut emporté, et tous ses défenseurs massacrés, sauf un petit nombre qui s'échappèrent sur une barque. De notre côté les pertes se réduisirent à un soldat tué, deux blessés et un tambour.

La garde du fort fut remise au capitaine don Gaspar de Gurrea, les autres enseignes revinrent à Rotterdam et celle de don Rodrigue Çapata à La Haye. Deux autres compagnies du même tercio de don

[1] Port sur la Meuse, à une demi lieue de Rotterdam.

Ferdinand, celles du capitaine Garcia Xuarez et de don Géronimo de Reynoso, vinrent par ordre du duc de Weert en Brabant rejoindre les enseignes que don Ferdinand de Tolède fit établir à Vlaardingen. Il assurait ainsi tous le cours de la Meuse.

Le duc, qui était à Bruxelles, lorsqu'il *apprit la* prise de La Brille et le retour du comte de Boussu, revint sur sa demande de congé, quand même le duc de Medina Céli arriverait aux Pays-Bas[1]. A son avis, puisque les rebelles se retranchaient dans cette place, c'était un signe évident qu'ils préparaient une nouvelle rébellion, et voulaient porter la guerre dans les provinces maritimes. Il ordonna en conséquence à Osorio de Angulo, capitaine d'infanterie, d'aller avec trois enseignes de son tercio de Sicile, alors en garnison à Bréda, s'établir dans Flessingue, un des trois ports principaux des Pays-Bas, et où, pour ce motif, il faisait construire une citadelle à quatre bastions avec une tenaille qui commandait le cours du canal. Mais ces travaux n'étaient pas encore en état de défense.

Il ordonna aussi au comte de Boussu d'armer en Hollande les navires qu'il jugerait nécessaires pour avoir la supériorité sur les rebelles et les pirates; et

[1] Cela ne paraît pas bien exact. Lorsque le duc d'Albe rendit compte au roi de la prise de La Brille, le 26 avril, il émit l'avis qu'il convenait que le roi hâtât l'arrivée aux Pays-Bas du duc de Médina-Celi, son successeur. Il se plaignait d'être mal secondé à cause de la haine qu'on lui portait et espérait que son successeur rencontrerait plus de sympathies. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 246.) Lorsqu'il apprit que le duc de Médina était en route, il s'empressa d'en remercier Sa Majesté. (*Ibid.*, p. 249.)

de lever trois régiments de Wallons, de six enseignes chacun, sous le commandement d'Édouard de Bournonville, seigneur de Capres[1], de Philippe de Lannoy, seigneur de Beauvoir, et de M. de Licques[2].

Osorio de Angulo partit de Bréda, suivant l'ordre donné. Il s'embarqua à Berg-op-Zoom pour passer à Flessingue; mais, quand arrivèrent les trois enseignes, les bourgeois de cette ville ne voulurent pas les recevoir, et tirèrent même quinze ou seize boulets contre les gabarres qui les transportaient, disant qu'ils prendraient les armes pour s'opposer à l'entrée des soldats; qu'ils ne voulaient pas de garnison d'Espagnols ni d'autre nation; qu'ils se garderaient eux-mêmes. Le prétexte de ce refus était que le fourrier avait demandé des logements pour les trois compagnies, à raison de quinze cents bouches avec les officiers et les valets, et qu'il avait donné un soufflet dans une contestation relative à ce nombre de

[1] Édouard ou Oudard de Bournonville, fils de Guidon de Bournonville, seigneur de Capres, de Haurec, de Montigni, etc., gouverneur du comté de Ponthieu, avait été élevé par son grand-père maternel, Pierre de Ranchicourt, dont il hérita de plusieurs domaines en Flandre. Il devint conseiller privé d'État, président de la chambre des finances et gouverneur de l'Artois.

[2] Philippe de Recourt, baron de Licques, seigneur de Bouninghe, grand louvetier d'Artois. Il fut gouverneur de Harlem en 1573, puis de Cambray et du Cambrésis en 1576, et ensuite de Tournay et du Tournaisis en 1581. Il mourut à Bruxelles le vendredi saint de l'année 1588.

Dans une lettre du 26 avril 1572, le duc d'Albe informa le roi qu'il avait résolu de lever deux nouveaux régiments wallons de dix compagnies chacun, dont il donnait le commandement à Montdragon et au seigneur de Capres; « je tâcherai, ajoutait-il, « de placer dix autres compagnies sous les ordres de quelqu'un « de confiance. » (*Corresp. de Ph. II.* t. II, p. 246.)

bouches. Mais ce ne fut pas tant cela qui souleva le peuple que les provocations des hérétiques qui criaient qu'on venait pour les saccager et les contraindre au payement du dixième denier. Sur quoi le peuple prit les armes, parce que la garnison wallone avait quitté la ville — comme je l'ai écrit — pour vivre dans les villages, sous le prétexte qu'on ne leur donnait pas d'argent. Les bourgeois se saisirent du capitaine Pacheco, qui y était venu par ordre du duc, et lui tranchèrent la tête, qu'ils plantèrent sur les murailles[1]. Immédiatement après ils donnèrent avis de leur soulèvement au prince d'Orange, qui était alors en Allemagne, au comte Louis qui se trouvait en France, et à la reine d'Angleterre; ils demandaient du secours à tous les trois.

Osorio de Angulo, voyant leur obstination, suivit l'avis de M. de Wacken[2], gouverneur de l'île, et revint avec son monde à Berg-op-Zoom, dont il fut obligé de forcer l'entrée, les habitants ne voulant pas le recevoir; il trouva un utile secours dans l'assistance que lui prêta M. de Serooskerke, gouverneur de la ville.

[1] Alvarez Pacheco était parent du duc d'Albe. C'est lui, dit-on, qui construisit la citadelle d'Anvers, dont un bastion porte encore aujourd'hui son nom (Pacioto). Il fut mis à mort par ordre de Guillaume de Treslon qui voulut, dit Strada, venger la mort de son frère à qui le duc d'Albe avait fait trancher la tête. Cet infortuné fut pendu et non décapité comme le dit l'auteur. Moreri prétend qu'Alvarez Pacheco et Pacioto, qui construisit la citadelle d'Anvers, étaient deux personnages différents. (*Dictionnaire* verbo *Pachéco*). Nonobstant l'assertion contraire de Math. Dogen (*Arch. mil.*), je pense que Moréri a raison. (V. la note de la page 75.)

[2] Antoine de Bourgogne, seigneur de Wacken, était gouverneur de l'île de Walcheren.

CHAPITRE IX.

Vigilance du duc d'Albe pour maintenir la tranquillité dans les villes. — Les Anglais s'emparent de dix-sept pièces d'artillerie. — Manque de foi de la reine d'Angleterre envers la reine d'Écosse.

Le duc ayant appris la résistance que les habitants de Flessingue avaient opposée à l'entrée des trois enseignes espagnoles, et la canonnade dont ils les avaient saluées, envoya quelques personnages du pays dans les villes importantes de Hollande et de Zélande, pour venir en aide aux magistrats et aux gouverneurs, et pour maintenir le peuple dans l'obéissance à Sa Majesté. Dans quelques villes on ne les admit point; dans les autres, on lès reçut, mais pour les livrer à la justice. Le duc donna aussi l'ordre d'armer des vaisseaux à Dunkerque, et dans ce but d'y transporter dix-sept pièces d'artillerie. Ces canons, envoyés de Bruges à Dunkerque, furent pris en route par les Anglais, à qui les rebelles avaient donné avis de la faiblesse de l'escorte. Ils débarquèrent des troupes le long du rivage; l'escorte fut battue, et l'artillerie enlevée. Le duc ordonna aussi à M. de Beauvoir, à qui l'on avait commandé de former un régiment, d'en mettre deux cents hommes dans l'île de Zuyd-Beveland, nommée communément Ter-Goes, du nom de la capitale. — C'est une des grandes îles de la Zélande, et des plus riches; elle est à deux lieues de Walcheren, dans l'Escaut. —

Il lui prescrivit en outre d'aller en personne, avec les deux cents autres, à Middelbourg, pour s'assurer de cette ville. Car, bien que ceux de Flessingue fussent en pourparlers, ils ne cherchaient qu'à gagner du temps, en attendant les secours espérés. Le duc essaya d'envoyer des soldats déguisés, portant *le nom* et des drapeaux du pays, afin de se rendre maîtres de la ville ; il eut aussi recours à d'autres ruses, mais ses tentatives furent infructueuses, parce que, pour les exécuter, il fallait employer des soldats et des marins du pays, et que parmi eux il se trouvait toujours quelques hérétiques, qui les dénonçaient à ceux de Flessingue ; ceux-ci eurent bientôt cinq cents arquebusiers français, envoyés successivement par le comte Louis et les Huguenots de ce royaume, sur des navires marchands.

La reine d'Angleterre aussi les assista d'un grand nombre d'Anglais et d'Écossais, grâce à l'autorité et à l'influence qu'elle exerçait dans le royaume d'Écosse, depuis que les hérétiques, aidés des armes, de l'argent et des secours de la reine d'Angleterre, avaient forcé Marie Stuart, leur reine et souveraine légitime, qui avait aussi été reine de France, à quitter son royaume et à se retirer en Angleterre, où elle était retenue prisonnière, nonobstant la promesse et la parole qu'Élisabeth lui avait données, en lui envoyant pour gage de sa foi un anneau, qu'elle pourrait entrer librement en Angleterre et en sortir. Par suite, la reine d'Angleterre disposa du gouvernement de l'Écosse à sa guise, Jacques, fils de la reine, n'ayant pas encore atteint l'âge de deux ans. Elle fit gouverner le royaume par des

régents, tout dévoués au parti anglais, et qui, par le conseil et l'ordre de la reine d'Angleterre proclamèrent roi Jacques Stuart, bien que la succession ne fût pas ouverte du vivant de sa mère. Le but d'Élisabeth était d'affermir l'hérésie et de rendre plus difficile, par l'avénement du fils, le retour de la mère, qui était reine légitime, et princesse catholique. C'est ainsi que la reine d'Angleterre avait la faculté de faire en Écosse toutes les levées qu'elle voulait.

CHAPITRE X.

Révolte de Flessingue. — Les rebelles assiègent Middelbourg. — Ordre du duc pour secourir Middelbourg. — D'Avila commande l'armée de secours.

Les rebelles de Flessingue, assistés ainsi de trois côtés, eurent bientôt près de trois mille soldats à leur disposition et alors ils se révoltèrent ouvertement, prohibèrent l'exercice de notre foi catholique, et détruisirent les églises et les choses sacrées. Leur exemple fut suivi par les villes d'Armuyden et de la Veere. Cette dernière place était le magasin et l'arsenal des flottes de Sa Majesté, et renfermait une masse d'artillerie, de cuivre et de fer, des boulets, et une grande quantité de poudre, ce qui fut d'un grand avantage pour les rebelles. Maîtres de ces munitions et de ces soldats, ayant reçu M. T'Seraerts[1], que le prince d'Orange leur avait envoyé pour gouverneur,

[1] Jerôme Van T'Seraerts.

ils résolurent d'assiéger par terre et par mer la ville de Middelbourg, où se trouvait M. de Beauvoir avec les deux cents soldats wallons que j'ai dit. C'était avec le château de Rammekens, qui défendait l'entrée et le canal de Middelbourg et Armuyden la seule ville de l'île de Walcheren qui tînt le parti du roi. Les rebelles pressaient si étroitement le siége de Middelbourg, dont la garnison était très-faible, qu'il devint nécessaire, urgent même, de la secourir, sinon sa perte était inévitable. Il en était de même de Rammekens, petite forteresse que, du reste, on croyait déjà perdue. Ces places enlevées, il ne resterait pas dans l'île un pouce de terrain où l'on pût mettre pied à terre pour la reconquérir, sauf avec une puissante flotte; pour cela il fallait beaucoup de temps, et si dans l'intervalle, les hérétiques et les rebelles réussissaient dans leur entreprise, ils devenaient maîtres de Walcheren, et, en peu de jours, sans aucune résistance, de toute la Zélande, de nombreux navires, de quantités de marchandises, dont ils sauraient faire de l'argent, qui est le nerf de la guerre. Outre la valeur de ces considérations, la conservation de la place avait aussi beaucoup d'importance. Car, si on la conservait, on s'assurait un port pour la flotte du duc de Medina Céli, et pour les flottes qui viendraient d'Espagne, passeraient par Flessingue, et entreraient dans le canal d'Armuyden, qui est très-bon et très-sûr. Il y avait dans ce port plus de quatre cents navires, la plupart hourques, qu'il était fort utile de voir en la puissance de Sa Majesté, la plus grande partie appartenant à des habitants

d'Enckhuisen et d'autres villes du Waterland et de la Hollande, provinces où se manifestait, à cette époque, une grande agitation. Ainsi leur intérêt personnel serait, en quelque sorte, une nouvelle garantie de leur soumission et de leur obéissance. Pour cela aussi, comme pour les motifs que j'ai énumérés, et dont chacun en lui-même avait sa valeur dans l'imminent danger où se trouvait la ville, le duc ne voulut pas perdre une minute pour la secourir, ni pour reconquérir, avec la plus grande célérité, toutes les autres places. En conséquence, il ordonna aux dix enseignes du tercio de Sicile, que le capitaine Jean de Salaçar Sarmiento tenait à Dixmude, de venir à Berg-op-Zoom ; au mestre de camp don Gonçalo de Bracamonte, avec les huit de son tercio de Flandres, qui étaient à Ypres, de se rendre à Bois-le-duc, et à don Rodrigue de Tolède, frère du seigneur de Villorias, mestre de camp du tercio de Naples, de remettre la ville à don Gonçalo de Bracamonte aussitôt qu'il arriverait, et de partir pour Berg-op-Zoom avec les huit enseignes qui formaient la garnison. Il fit aussi venir à Berg-op-Zoom, lieu désigné pour le départ de l'expédition, deux autres enseignes d'arquebusiers du même tercio, et quelques wallons des garnisons ordinaires que l'on retira des frontières. Le duc appela encore à Berg don Fadrique pour présider au départ de l'expédition, et, avec lui, M. de Noircarmes, parce qu'il n'y pouvait présider en personne, sa présence étant nécessaire à Bruxelles, pour veiller à beaucoup d'autres mesures indispensables telles que, porter à dix enseignes les trois régiments de Wallons que l'on recru-

tait; charger Christophe de Mondragon, gouverneur de Damvillers, d'en lever un autre de dix enseignes[1]; armer des navires à Anvers, et augmenter le nombre de ceux qu'on armait en Hollande; enfin, mettre en ordre l'artillerie de siége.

Ces mesures présentaient ce grand inconvénient, qu'elles exigaient beaucoup de temps, tandis que l'ennemi ne laissait pas de répit, et serrait la ville plus étroitement chaque jour. Mais don Fadrique mit dans les préparatifs une si grande diligence que les troupes, aussitôt après leur arrivée, purent s'embarquer sans perdre une heure. Le duc plaça l'expédition sous les ordres de Sancho d'Avila, châtelain d'Anvers. Elle se composait de cinq cents arquebusiers de toutes les compagnies réunies à Berg-op-Zoom; ces arquebusiers furent placés sous le commandement des capitaines Osorio de Angulo, Gonçalo de Ovalle, don Ferdinand de Anasco, Ignace de Medinilla et don Juan del Aguila alfère de don Pedro Gonçalez de Mendoça; on y joignit six cents wallons commandés par M. de Bryas, châtelain et gouverneur de Mariembourg, M. de Licques, M. de Glymes et le capitaine Torres[2].

[1] On a vu (p. 164) qu'en 1568. Mondragon avait déjà levé un régiment wallon de six enseignes.

[2] D'après le rapport du duc d'Albe, le corps placé sous le commandement de D'Avila se composait de 410 arquebusiers, 50 mousquetaires, 50 piqueurs, 50 hallebardiers espagnols et 700 Wallons. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 256.)

CHAPITRE XI.

La flotte part de Berg. — Description des dunes. — Middelbourg est secouru. — D'Avila s'empare de la ville de Rammekens et la fortifie.

Toutes ces troupes, et un grand nombre de gentilshommes et de volontaires, qui voulurent être de cette expédition—car elle promettait des dangers,— s'embarquèrent sur trente gabarres, dont six de guerre, sous le commandement de Sancho d'Avila. L'entreprise était chanceuse; d'abord il fallait débarquer dans l'île où les rebelles avaient beaucoup de navires de guerre, ensuite, le débarquement achevé, il fallait délivrer Middelbourg, s'il n'était pas trop tard, et l'on n'était pas trop rassuré à cet égard; le duc fit donc remettre à M. de Bryas une patente de commandant, pour le cas où Sancho d'Avila viendrait à manquer, et il en fit donner une autre à M. de Licques, pour remplacer les deux premiers si cela devenait nécessaire; il ordonna de débarquer la troupe au Polder, en s'assurant un port dans l'île où l'on pût débarquer; et, si Middelbourg était perdu, il prescrivit d'aller aussitôt avec l'armée reconquérir Flessingue et les autres places.

Sancho d'Avila partit de Berg avec ses trente navires à la fin d'avril[1]. Avant d'arriver au lieu où ses

[1] L'embarquement eut lieu le 6 mai à minuit. Il y avait de plus dans la flottille un brigantin. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 251.)

instructions lui enjoignaient de débarquer, il découvrit les navires des rebelles, qui avaient construit un fort au Polder, l'avaient garni d'artillerie pour empêcher le débarquement, et y avaient posté deux enseignes. Ils avaient pris cette position pour protéger leur fort, et parce que la marée étant basse, il leur semblait que nous ne pouvions aborder ailleurs. Sancho d'Avila, après avoir reconnu la situation, décida de mettre pied à terre aux dunes, où des pilotes lui dirent que la chose était faisable, bien que fort difficile et dangereuse pour la troupe.

Les dunes sont des monticules de sable sur les rivages. Le vent les amoncelle et les disperse de façon qu'ils viennent ruiner les prairies. Dans beaucoup d'endroits, pour y obvier, on plante une sorte de genêt ou de jonc, afin que le sable, retenu par les racines, ne puisse être soulevé aussi facilement par le vent.

Sancho d'Avila vint donc aux dunes, et y débarqua tout son monde, une demi heure avant la nuit [1]; les soldats en sautant des gabarres avaient de l'eau jusqu'à la ceinture. Aussitôt qu'ils eurent reformé leurs rangs, sans s'inquiéter si Middelbourg tenait encore ou non, d'Avila prit le chemin de la ville, accompagné de M. de Licques qui formait l'avant-garde avec deux cents arquebusiers wallons. Ils arrivèrent à l'aube. Les rebelles avaient investi la ville, mais non du côté par où nous arrivions, parce

[1] Le débarquement s'opéra le 7 mai, à 8 heures du soir. A dix heures toutes les troupes étaient à terre; elles arrivèrent le lendemain, à la pointe du jour, aux portes de Middelbourg. (*Correspondance de Philippe II.*)

qu'il leur semblait impossible que l'expédition prît cette route, alors qu'ils étaient maîtres d'Armuyden et des autres places et ports de l'île.

Sancho d'Avila ordonna à M. de Licques de s'arrêter dans la ville avec les deux cents arquebusiers wallons, et il alla aussitôt à la recherche des ennemis, avec le capitaine Ignace de Medinilla, qui commandait cent cinquante espagnols, et le capitaine Torres deux cents wallons. Suivait le reste de l'armée, et M. de Beauvoir qui fit une sortie avec quelques soldats. Nos gens donnèrent sur les tranchées et sur une batterie ennemie de six pièces défendues par six cents hommes, qui les abandonnèrent au début de l'attaque et s'enfuirent jusqu'à la tête de Middelbourg, position où se tenait le gros de leur armée. Mais les forts où ils étaient retranchés furent enlevés par nos soldats. Les rebelles, en grande partie, furent détruits; beaucoup, qui cherchaient à se sauver en se jetant à la mer, se noyèrent, les autres coururent du côté des salines, où ils avaient construit des tranchées, défendues par quatre pièces d'artillerie et deux cents hommes. Les salines à leur tour furent emportées, et leurs défenseurs se réfugièrent du côté d'Armuyden et de Flessingue. Nos soldats, comme toujours, se mirent à leur poursuite, bien que tous les ponts fussent rompus, et que les rebelles eussent placé des troupes pour défendre plusieurs passages; mais ces troupes ne firent rien que se retirer sur Armuyden. Là, Sancho d'Avila renouvella l'attaque contre les rebelles; il donna l'assaut à la ville, qu'ils avaient fortifiée au moyen de nombreux retranchements, la plupart armés d'ar-

tillerie. On leur tua quatre cents hommes, et le reste s'enfuit à la Veere[1]. Nos soldats, qui cependant avaient fait, pendant la nuit précédente, une marche de quatre longues lieues, et encore une petite lieue jusqu'à Armuyden; qui avaient exécuté tant d'opérations, et surtout avaient délivré Middelbourg, résultat important dont beaucoup se seraient contentés, nos soldats, dis-je, qui avaient fait tout cela avec une incroyable rapidité, une audace merveilleuse, sans négliger aucune des chances favorables que leur offrait l'expédition qu'ils avaient entreprise avec entrain et bravoure, poursuivirent encore les rebelles jusqu'aux portes de la Veere.

Sancho d'Avila s'établit avec l'armée à Armuyden[2] tant pour s'emparer des navires en grand nombre qui étaient dans le canal—comme je l'ai *écrit*—que pour s'assurer la possession de la ville[3].

[1] Voici la relation du duc d'Albe : « Les rebelles, s'imaginant « qu'ils n'avaient eu affaire qu'à la garnison de Middelbourg, « firent sortir d'Arneminden huit enseignes qui recueillirent les « fuyards; et, faisant feu de toute l'artillerie de leurs ouvrages « ils forcèrent les Wallons de l'avant-garde à *reculer jusqu'à* « l'arrivée de l'infanterie espagnole. Celle-ci les chargea avec « une telle impétuosité, qu'elle les rompit, gagna leur artillerie « avec cinq drapeaux et entra à leur suite dans Arneminden où « un grand nombre d'entre eux furent mis à mort. D'autres se « sauvèrent à la nage, d'autres encore se noyèrent *en cherchant* « à regagner leurs vaisseaux. Ceux qui échappèrent furent pour« suivis jusqu'aux portes de Veere, où ils trouvèrent un *refuge.* » (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 257.)

[2] Les Espagnols demeurèrent à Armuyden et les Wallons occupèrent Middelbourg.

[3] En rendant compte de cette expédition, le duc d'Albe demanda au roi une récompense pour le seigneur de Bryas qui s'était fort distingué à la tête des Wallons. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 257.)

CHAPITRE XII.

Préparatifs pour reprendre La Brille. — D'Avila fortifie Armuyden. — Combats avec les rebelles sur mer et sur terre.

Par cette opération si heureusement terminée à la stupéfaction des rebelles, qui la jugeaient, et avec beaucoup de raison, chose très-difficile, d'Avila eut la gloire d'avoir délivré Middelbourg[1], repris Armuyden, que l'on fit fortifier, taillé en pièces un grand nombre de rebelles, et d'avoir ainsi assuré au duc la possession non-seulement d'un, mais de deux ports dans l'île, également favorables à un débarquement pour reconquérir les autres; par cette expédition il avait en outre donné au duc le temps de faire les apprêts de l'entreprise projetée contre La Brille et Flessingue. On mit à ces préparatifs la plus grande diligence possible, pour que les rebelles n'eussent le temps de fortifier aucune de ces deux places ni d'augmenter leurs forces maritimes; par ces considérations, le duc envoya quelques personnages aux colonels de l'infanterie wallone pour leur faire hâter les nouvelles levées

[1] A l'occasion de cette expédition le duc écrivit au roi que dans tous ses États il n'avait pas un meilleur soldat que Sancho d'Avila et fort peu d'aussi bons; qu'il joignait à une bravoure peu commune, un grand bonheur. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 257.)

de gens de guerre, et pour mettre en ordre l'artillerie de siége et les munitions[1].

Après avoir délivré Middelbourg, et repris Armuyden, Sancho d'Avila songea à fortifier cette dernière ville; il équipa des gabarres et d'autres navires de même rang pour combattre ceux que les rebelles avaient armés et avec lesquels on avait des rencontres journalières sur mer, tandis que sur terre se livraient continuellement de sanglantes escarmouches où ils souffraient beaucoup. Parfois nous éprouvions aussi des pertes. Ainsi, un jour quelques navires chargés d'infanterie espagnole allèrent à la recherche de l'ennemi; l'un portait don Félix de Guzman, fils du comte d'Olivarès, capitaine d'infanterie espagnole. Bien qu'il eût sa compagnie en garnison à Deventer, cet officier était venu chercher les combats en Zélande. Il sauta avec une rare intrépidité sur un navire ennemi, l'accrocha au sien, mais le feu ayant pris au bâtiment, il périt en combattant, lui et tous ceux qui l'accompagnaient. Autant en arriva à d'autres, par exemple à Grégoire Coronel, lieutenant de chevau-légers.

Cependant Sancho d'Avila reçut ordre du duc de revenir à Anvers; il arma dix bâtiments, et s'embarqua. Quoique les ennemis l'attendissent dans une passe avec dix grands vaisseaux bien armés, il les

[1] Les événements graves qui se produisirent à cette époque dans les parties des Pays-Bas limitrophes de la France, c'est-à-dire la surprise de Valenciennes et celle de Mons qui révélèrent une fois de plus la duplicité de la cour de France, obligèrent le duc à négliger provisoirement les affaires de Hollande jusqu'à ce qu'il eut recouvré Mons et à réunir autour de cette place la presque totalité de ses forces.

assaillit avec tant de résolution qu'il rompit leur ligne, s'ouvrit un passage et arriva à Anvers sans avoir essuyé aucune perte.

CHAPITRE XIII.

Nouvelles fâcheuses qui arrivent à la fois au duc. — Le château de Valenciennes est secouru. — Mons en Hainaut est surpris par les rebelles. — Façon dont on perdit Mons.

Pendant que le duc veillait aux préparatifs réclamés par les entreprises que j'ai indiquées — et que tout était à peu près terminé — il reçut, le 24 mai au matin, la nouvelle que la ville d'Enckhuisen, un des trois principaux ports des États, s'était révoltée, ainsi que tout le Waterland où les rebelles s'étaient emparé des bâtiments de guerre qui se trouvaient dans les ports de Sa Majesté. Deux heures plus tard lui arriva la nouvelle que Valenciennes s'était révoltée la nuit précédente, à l'arrivée du seigneur de Famars, un des principaux rebelles à l'autorité de Sa Majesté, qui avait introduit dans la ville quatre cents Français[1]. Déjà même on faisait, avec des sacs de laine, des travaux d'approche pour s'emparer du château qui était peu susceptible de défense. A cette nouvelle, le duc expédia aussitôt à Tournai, où se trouvaient trois compagnies de chevaux, deux de lances, et une d'arquebusiers à cheval, l'ordre d'en-

[1] Charles de Liéven, seigneur de Famars; il fut secondé dans son entreprise par François La Noue, gentilhomme breton, un des chefs les plus illustres des réformés français.

voyer quelques troupes au secours du château, où il n'y avait que la garnison ordinaire, composée de quatre-vingts hommes. Leur commandant, le capitaine Garcia de Valdès envoya Alonzo de Lumbrales, lieutenant de don Antoine de Tolède, avec vingt-cinq soldats de chaque compagnie; le lendemain il suivit avec le reste de sa compagnie d'arquebusiers à cheval. Aussitôt qu'ils furent entrés dans le château, le lieutenant Lumbrales fit une sortie avec eux sur les ouvrages des ennemis, tua quelques Français, et s'empara d'une enseigne qu'il emporta au château. Le duc venait de prendre ces mesures, et d'ordonner à la cavalerie légère de se rendre à Condé pour hâter la délivrance de Valenciennes[1], quand, deux heures après, il reçut un troisième message: Mons en Hainaut était perdu; cent cavaliers français y étaient entrés[2], et avec eux le comte Louis de Nassau, M. de la Noue, et Jean de Hangest, seigneur de Genlis, chef des Huguenots de France; ils s'étaient emparés de la ville, malgré son étendue et sa force, malgré la confiance qu'elle avait toujours inspirée, comme étant une des places les plus loyales et les plus fortes des États. Il me semble qu'il ne sera pas hors de propos de raconter, d'après le récit des habitants, comment la ville fut surprise; car on pourrait difficilement décider si ce fut par complot, ou par force, ou par les deux

[1] Indépendamment de la cavalerie légère que le duc avait fait réunir à Condé sous le commandement de don Juan de Mendoça, il avait envoyé le seigneur de Capres prendre position à Bouchain avec son régiment. (*Corresp. de Ph. II*, t. II, p. 258.)

[2] La prise de Mons avait eu lieu le 24 mai, jour de la Pentecôte, à 4 heures du matin.

moyens ensemble, ou enfin par l'effet d'un concours fort rare de circonstances fortuites.

Un certain Antoine Pintor[1], roi d'armes de Sa Majesté, natif du pays, s'en fut en France. A son départ, il offrit au duc d'Albe, pour qui il avait dressé quelques cartes qu'il faisait avec talent, de le mettre au courant des pratiques des rebelles français. Il y avait de la duplicité dans cette offre, à ce qu'il parut depuis. Cet Antoine se lia — disant que c'était pour surprendre leurs secrets,—avec Gaspar de Coligny, amiral du royaume, principal chef dès huguenots, et avec le comte Louis, qui était à cette époque à la cour de France, enfin avec la plupart des rebelles; il leur offrit de nouer des intelligences à Mons, où il avait des parents et des amis, et de faire en sorte, paraît-il, que le jour où Louis entrerait dans la ville avec quelques Français, huit cents hommes prendraient les armes et appuieraient le soulèvement de la population. Il fut convenu que ce serait pour le 24 mai, jour fixé pour la révolte dans d'autres villes. Antoine arriva le 23 et introduisit, à ce que l'on dit, trois chariots chargés de tonneaux qui paraissaient contenir des marchandises françaises, mais qui étaient pleins d'arquebuses et d'armes. Les jours précédents quelques Français étaient déjà entrés, disant qu'ils venaient s'engager dans les compagnies wallones, que l'on recrutait

[1] Antoine Olivier; c'était un peintre qui s'était mis au service du duc d'Albe, en apparence pour épier et dénoncer les projets des huguenots et des patriotes, mais qui en secret employait le crédit dont il jouissait auprès du duc d'Albe pour renseigner le comte Louis de Nassau sur tout ce qui se tramait parmi les Espagnols.

alors. Le lendemain 24, le comte Louis arriva de grand matin à la porte de Bertamont, où il avait donné rendez-vous à ceux qui devaient lui amener du monde. Le comte Louis s'y trouva à l'heure indiquée avec soixante arquebusiers et quatre-vingts chevaux[1]; Antoine et ses complices s'étaient entendus avec les portiers pour avoir la porte ouverte de meilleure heure, disant qu'ils désiraient partir de bon matin, ayant à faire une longue journée; ainsi le comte Louis trouva les portes ouvertes; il entra avec son escorte, les chevaux tellement harassés de leur longue marche de la nuit et de la veille, que deux ou trois tombèrent morts en arrivant sur la place où les rebelles débouchèrent criant : *liberté au peuple, ville gagnée, ville gagnée.* On affirme même que plusieurs ont crié : *vive la France.* Le comte Louis demanda à plusieurs bourgeois accourus au bruit, quelle heure il était; ils répondirent qu'il était cinq heures. Il leur dit qu'à cette heure le prince d'Orange, son frère, aurait fait prisonnier le duc d'Albe, et massacré tous les Espagnols; il tint encore beaucoup d'autres propos de ce genre, qui n'eurent alors aucune influence pour faire éclater la révolte[2]. Le comte Louis, voyant que malgré sa présence et celle des soldats, nul ne prenait les armes, eut peur

[1] D'après la *Grande Chronique de Hollande*, Louis de Nassau n'avait d'abord avec lui que quarante chevaux. (Le Petit.)

[2] Le comte Louis avait, paraît-il, compté que la noblesse et surtout la bourgeoisie seconderaient ses projets; mais il n'en fut rien : la bourgeoisie, comme il arrive très-souvent dans les circonstances semblables, laissa faire et ce fut le *menu peuple*, disent les écrivains contemporains, qui fit réussir l'audacieuse entreprise des émissaires français.

d'être victime d'une double trahison, et craignit qu'on ne l'eût trompé pour se saisir de sa personne, s'il s'arrêtait plus longtemps dans la ville. N'espérant aucun bon résultat de sa tentative, il prit donc la résolution de sortir après midi avec sa troupe, et d'aller se réfugier dans Valenciennes qu'il savait au pouvoir des rebelles. Arrivé hors des portes de la ville, il rencontra M. de Genlis[1] qui accourait à marche forcée avec de l'infanterie et de la cavalerie[2]. A la vue de ce renfort, le comte Louis envoya des soldats reconnaître si la porte de Bertamont était encore ouverte, afin de s'en emparer, ce qui fût exécuté. Deux circonstances avaient empêché de fermer la porte : la foule qui était sortie pour voir le comte Louis et ses gens; puis la querelle du portier avec un Français, qui lui avait pris une arquebuse. Ce fut ainsi que tous entrèrent dans la ville; on fit fermer les portes, que personne n'avait songé à fermer lors de la première entrée de Louis; personne maintenant n'y mit obstacle, en le voyant lui et tous ceux qui l'accompagnaient, revêtus d'écharpes blanches, ce qui était une grande nouveauté[3]; personne non plus n'avait pensé à faire battre l'alarme; enfin la garnison du château, que Sa Majesté tient en

[1] Jean de Hangest; c'était le frère de François de Hangest mort récemment. Après être entré à Mons le 24 avec Louis de Nassau et La Noue, il en partit immédiatement pour aller recruter des troupes.

[2] Ces troupes, au nombre de 500 cavaliers qui portaient chacun un arquebusier en croupe, s'étaient égarées dans un bois. (Le Petit. *Grande Chronique de Hollande.*)

[3] On sait que jusqu'alors les confédérés avaient toujours affecté de porter les couleurs du roi d'Espagne.

cette ville, n'opposa aucune défense. De façon que les bourgeois, soit qu'ils fussent contents d'être au pouvoir des rebelles, soit par peur, demeurèrent cois. Dans l'intervalle de trois ou quatre jours il arriva jusqu'à quatre cents Huguenots; ils venaient successivement pour entrer dans Mons, au cas qu'on eût réussi à s'en emparer[1].

[1] On peut consulter, au sujet de la surprise de Mons par Louis de Nassau, l'intéressant travail de M. Altmeyer intitulé : *Une succursale du Tribunal de sang.*

LIVRE VI.

CHAPITRE PREMIER.

Embarras et anxiété du duc. — Le duc se décide à lever une puissante armée.

Dans la situation où se trouvaient alors les Pays-Bas, l'avis de la surprise de Mons et les autres nouvelles de même genre qui arrivèrent à la fois, suffisaient chacune pour ébranler le courage du plus illustre capitaine, qui eut été chargé du gouvernement, et se fût trouvé sans argent comme était le duc à cette époque. Il n'en fallait pas davantage pour lui enlever tout espoir de faire face d'aucun côté, et à plus forte raison de parer à tant d'événements. Au milieu de ces embarras, le duc, au premier avis qu'il reçut, décida de renoncer à toute entreprise en Hollande et en Zélande, et de s'occuper exclusivement de la délivrance de Mons et de Valenciennes. Car le voisinage de la France et des Huguenots rendait l'occupation de ces places plus dangereuse, s'ils y prenaient pied, que toute autre révolte des sujets de Sa Majesté, et le mal qui devait en résulter était beaucoup plus à redouter[1]. Pour reconquérir rapidement ces deux

[1] Ce n'était pas sans motifs que le duc redoutait les intrigues du roi de France; lorsqu'on reprit Valenciennes on trouva la preuve des projets que les Huguenots de ce pays avaient conçus, pour envahir les Pays-Bas, avec la connivence de Charles IX. (*Correspondance de Philippe II*, t. II., p. 262.)

places, il résolut de lever une armée assez nombreuse pour que, fut-elle même partagée elle pût tenir tête à tous ses ennemis, livrer bataille, entreprendre des siéges, ou combattre tous les secours que l'Allemagne enverrait aux rebelles, sans toutefois abandonner la campagne, ni laisser sans garnison les places, que l'on ne voulait pas abandonner à l'ennemi. Le même jour où il prit cette détermination, il donna ordre de lever quatorze mille chevaux en Allemagne, savoir : 2,000 chevaux, sous le comte Salentin d'Isembourg, archevêque de Cologne [1]; 3,000 sous le duc Eric de Brunswick[2], qui devait les commander en personne; 2,000 sous le duc Adolphe de Holstein, qui les commanda en personne aussi; 1,200 sous le duc François de Saxe; 1,500 sous le comte Pierre Ernest de Mansfeld, gouverneur de Luxembourg; 1,000 sous le comte Otton de Schauwenburg; 1,000 sous le comte Albéric de Lowen-

[1] Salentin comte d'Isenbourg avait été élu archevêque et électeur de Cologne en 1567. Comme il était le dernier mâle de sa maison, il se démit de sa dignité en 1577, se fit Luthérien et épousa Antoinette Wilhelmine, comtesse d'Arenberg de laquelle il eut deux fils, Ernest et Salentin. Celui-ci fut tué en 1618 dans la guerre de Bohême; l'aîné devint général des troupes espagnoles.

[2] Eric II, duc de Brunswick et de Lunebourg; ce prince aussi variable dans ses convictions religieuses que dans sa conduite politique, fut alternativement catholique ou protestant, et servit Charles V, Philippe II, le conseil d'État, etc. Voici à quelles conditions il consentàit à servir Philippe II : il demandait la Toison d'or; 4,000 florins de rente perpétuelle; la légitimation de ses enfants naturels; la même récompense que les vassaux du roi, en temps de guerre avec la France; enfin 3,000 écus de pension viagère. Tout cela lui fut accordé. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 280 et 289.)

stein; 1,000 sous Antoine de Helk; 400 sous Christophe Schenck, baron de Tautembourg; 400 sous François Walhau; 300 sous le seigneur d'Amstenraedt[1].

Il ordonna aussi de former trois régiments de Hauts-Allemands, que recrutèrent Nicolas de Polweiler, baron de Polweiler[2], Otton d'Eberstein, comte d'Eberstein[3], et George Frunsberg, baron de

[1] Le rassemblement de cette cavalerie se fit avec beaucoup de peine et même plusieurs contingents ne furent pas fournis. Le duc d'Albe écrivait à ce sujet au roi, sous la date du 21 août, qu'il n'avait encore pu réunir que 500 chevaux devant Mons. Les uns, disait-il, n'ont pu, les autres n'ont voulu venir. D'autres se laissent intimider, parce que les rebelles ont commencé de brûler les maisons de ceux qui viennent servir le roi. Il a appris que le duc de Holstein, avec 2,600 chevaux et 2,000 arquebusiers et le comte Otton de Schauwemburg, avec 1,600 chevaux, étaient à peu de distance de Liége..... du duc François de Saxe et du comte de Lowenstein, il n'avait aucune nouvelle. Les gens du comte de Mansfeld ne pourront arriver avant le mois d'octobre... L'archevêque de Cologne qui craignait le prince d'Orange, ne laissait pas partir les siens... ceux de Trèves ne donnaient pas de leurs nouvelles... (*Corresp. de Ph. II*, t. II, p. 272.)

[2] Nicolas, baron de Polweiler, grand bailli et gouverneur de Haguenau. Dans les guerres de Charles-Quint il avait rendu d'utiles services « aucune entreprise, dit don Prosper Levêque dans *ses mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle*, ne lui semblait au-dessus de ses forces; aussi intriguant que brave, il avait dans le cœur et dans l'esprit tout ce qu'il fallait pour réussir. (Note de M. Gachard, dans la *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. 226.)

Le duc d'Albe écrivait au roi, au sujet du régiment de Hauts-Allemands de ce seigneur, que ses soldats étaient mal armés, parce que la ville d'Augsbourg, sachant qu'ils venaient servir le roi, avait retenu leurs armes, et qu'il n'avait pas été possible d'y suppléer entièrement, au moyen des arsenaux de Namur et d'Anvers. (*Corresp. de Philippe II*, t. II, p. 268.)

[3] L'électeur palatin ne se contenta pas d'imiter ceux d'Augsbourg, mais il retint prisonnier pendant quelque temps le comte

Frunsberg, colonels de Sa Majesté; et trois régiments de Bas-Allemands, que levèrent Gilles de Berlaimont, gouverneur du duché de Gueldre, baron de Hierges, Maximilien de Boussu, comte de Boussu, et Lancelot de Berlaimont, comte de Meghen[1].

CHAPITRE II.

Don Juan de Mendoça envoie un secours au château de Valenciennes. — L'auteur entre à Maubeuge avec deux compagnies de cavalerie. — Les Huguenots s'enfuient de Valenciennes.

La délivrance de Valenciennes ne permettait aucun retard, tant à cause du peu de résistance que pouvait opposer le château, qu'à cause de la perte de Mons. Le duc expédia à Tournai don Juan de Mendoça, frère du seigneur de Salvatierra, gentilhomme de la bouche du roi notre seigneur, que Sa Majesté, peu de jours auparavant, avait envoyé aux Pays-Bas en qualité de gouverneur et chef de la cavalerie légère; il lui ordonna de prendre, avec les compagnies de chevaux en garnison dans cette

d'Eberstein, lorsqu'il amena son régiment (*Ibid.*). Otton d'Eberstein était le frère de Philippe, qui avait également levé un régiment de Hauts-Allemands. (*Voir* p. 36.)

[1] Lancelot de Berlaimont, seigneur de Beauraing, était frère de Gilles de Berlaimont, baron de Hierges (*voir* p. 36), il devint comte de Meghen par son mariage avec la veuve de Charles de Brimeu lequel venait de mourir tout récemment. (8 janv. 1572.) Il commandait une bande d'ordonnance. Il se distingua au siége de Sichem en 1578 et mourut à Namur, peu de temps après.

ville, les deux compagnies qui logeaient à Audenarde, et les autres soldats qu'il pourrait réunir des enseignes que recrutait dans ces parages M. de Capres, et d'aller secourir le château de Valenciennes, de façon à tenir jusqu'à ce qu'il eût rassemblé assez de monde pour recouvrer la ville, tout en se mettant hors de l'atteinte des ennemis et de leurs alliés de France. La paix conclue par le roi très-chrétien avec les Huguenots de son royaume[1] avait fait licencier un grand nombre de soldats des deux partis, surtout des Huguenots qui se tenaient sur les frontières de Picardie, et il était à craindre que la plus grande partie de ces soldats ne s'introduisissent insensiblement dans les deux places, si on n'y mettait ordre, car on pouvait venir de France à Valenciennes, en quelques heures, à travers des bois. Il fit venir immédiatement à Bruxelles les deux compagnies de chevaux qui étaient à Termonde, et une autre de Tirlemont; elles arrivèrent le lendemain. Le jour suivant, le duc commanda à don Bernardino de Mendoça d'aller avec sa compagnie et celle de Pierre de Taxis, à Maubeuge, ville du comté de Hainaut, et là, de parcourir avec quelques chevaux les chemins et les passages de France pour observer la frontière et intercepter la route de Mons.

Aussitôt que don Juan de Mendoça arriva à Tournai, il eut avis que dans le voisinage les capitaines Sr de Foguera et Palma formaient des compagnies pour le régiment de M. de Capres. Quoiqu'elles

[1] La paix de Saint-Germain conclue le 8 août 1570 avait été infiniment favorable aux Huguenots qui avaient consenti à désarmer.

n'eussent pas complété leurs cadres et reçu leur armement, don Juan de Mendoça, pour ne pas perdre de temps, prit au château de Tournai les armes qu'il leur fallait, et le même jour, il marcha avec les quatre compagnies sur Valenciennes. Avant d'y arriver, il forma un petit escadron des valets[1] des chevau-légers, et leur enjoignit de battre les tambours à l'espagnole, pour paraître avoir plus de monde et faire accroire aux habitants que le secours se composait de soldats espagnols. Arrivé à un monticule voisin du château et qui dominait la ville, il ordonna à son corps d'étendre la largeur du front, de façon à faire supposer des forces supérieures à celles qu'il avait réellement.

Les Français et les habitants, aussitôt qu'ils virent nos soldats, abandonnèrent la ville et prirent la fuite; mais ils ne surent si bien faire qu'il n'en périt beaucoup. Don Juan de Mendoça s'empressa d'introduire dans le château les deux enseignes de Wallons, laissant sur la hauteur la cavalerie et le détachement de valets; aussitôt entrés, nos soldats, voyant le désarroi des ennemis, firent une sortie; don Antoine de Tolède, capitaine de cavalerie qui était entré avec

[1] Valets ou goujats : Lorsque les armes à feu étaient encore fort pesantes, les soldats espagnols faisaient porter leur arme sur un bidet dont la conduite et l'entretien regardait un goujat ou jeune garçon. Le poids des armes ayant diminué, on supprima le bidet et alors le goujat porta lui-même les armes du soldat. Les Allemands le nommaient *pacht knecht*. Les lansquenets, avant de se séparer des reîtres n'étaient également que des domestiques. Vers la fin du XVI[e] siècle le nombre des goujats diminua sensiblement dans les armées; on n'en toléra plus qu'un pour trois soldats. (Bardin, *Passim.*)

lon Juan de Mendoça, se précipita des murailles à a poursuite, de même que les autres capitaines et soldats; ils tuèrent quelque monde et prirent neuf bannières abandonnées par les Français. La cavalerie entra dans la ville par le château, et comme ils s'amusèrent à piller, fort peu de soldats poursuivirent les ennemis, qui ce jour-là ne firent pas grande diligence. Mais le lendemain, des patrouilles sorties de Maubeuge leur coupèrent les chemins de France et en tuèrent un certain nombre sur la route de Mons[1].

CHAPITRE III.

Embuscade dressée contre les rebelles. — Les rebelles se renforcent de secours venus d'Angleterre.—Les rebelles débarquent en Flandre. — Ils quittent Ter-Goes. — Une garnison espagnole est envoyée à Ter-Goes.

Entretemps, M. de Beauvoir continuait toujours, en Zélande, à escarmoucher avec les ennemis, pour reconnaître le chiffre des renforts qu'ils recevaient de l'étranger. A cet effet, il dressa une embuscade à quelques rebelles qui occupaient un château près de Flessingue. La garnison était de deux cents soldats. Ils sortirent, de leur propre mouvement, pour escar-

[1] Ce fut le 29 mai qu'eut lieu la prise de Valenciennes par les Espagnols.

Ces troupes, dit le duc d'Albe dans son rapport au roi, entrèrent par le château resté au pouvoir du roi, et de là assaillirent la ville et tuèrent presque tous ceux qui s'y trouvaient. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 260.)

moucher avec les nôtres, qui les chargèrent, les obligèrent à faire demi-tour et entrèrent avec eux dans les tranchées creusées autour du château. Après quelques coups de canon, les rebelles capitulèrent, et s'excusèrent près des défenseurs de Flessingue, en prétextant le manque de poudre. Il sortit de Flessingue et de la Veere un grand nombre de soldats pour reprendre la place; mais ils n'y gagnèrent que des blessés, et furent forcés de battre en retraite. Ils crurent qu'avec l'aide des étrangers, ils pourraient cerner le château et affamer ses défenseurs, en leur enlevant certaine maison, mais les nôtres, qui l'avaient fortifiée, la défendirent, et forcèrent les ennemis à se retirer désabusés de leurs prétentions.

Les rebelles voulurent ensuite essayer l'efficacité de l'artillerie qu'ils amenèrent de la Veere; mais les nôtres quittèrent la place, ne voyant aucun avantage à la garder, puisqu'on devait bientôt assiéger Flessingue, où affluaient les auxiliaires étrangers.

En ce temps, les rebelles continuaient à grossir leurs forces avec l'aide et l'assistance de l'Angleterre, ce qui leur offrait de grands avantages, car non-seulement les secours pouvaient leur arriver en quelques jours, mais pour la reine d'Angleterre les levées d'hommes étaient extrêmement faciles et peu coûteuses; il suffisait de deux jours de subsistances pour passer d'Angleterre chez les rebelles, qui se chargeaient ensuite de l'entretien. La reine d'Angleterre y aidait de fort bon cœur; elle et ses conseillers étaient persuadés qu'en favorisant l'hérésie et les sectaires dans les pays voisins, ils assuraient la conservation de leurs propres États. Ajoutez à cela

qu'après la mort de la reine d'Angleterre Marie, notre souveraine[1], qui avait ramené le royaume à l'obéissance envers la sainte église catholique romaine, dont le roi Henri VIII, son père, et Édouard VI, son frère, s'étaient séparés, la succession de la couronne échut à Élisabeth Tudor, qui actuellement la possède, et qui a ramené l'hérésie professée par les rois Henri, son père, et Édouard, son frère, et a banni entièrement l'exercice de notre sainte foi catholique romaine. Depuis lors il n'y a plus personne en Angleterre, quelle que soit d'ailleurs sa condition, qui vive dans l'état de continence ou de religion. Ainsi tout le monde s'y marie, et la population a pris de grands accroissements; comme on ne peut lui donner de l'emploi hors du royaume, sauf pour les garnisons ordinaires de l'Irlande, qui ne s'élèvent pas à mille soldats, ou dans le métier de pirate et de corsaire, espèce d'hommes que le conseil d'Angleterre regarde comme un mal nécessaire, comme s'il pouvait y avoir, en matière de bon gouvernement, des choses contraires au droit divin, au droit naturel, au droit des gens, que respectent et observent les barbares, bien qu'ils n'aient aucune forme de gouvernement ni de police. La reine d'Angleterre et ses conseillers — pour ces motifs — jugeant que le royaume avait un excès de population, estimèrent qu'il serait fort avantageux de faciliter les levées en faveur des rebelles, de purger ainsi le pays, et de prévenir les troubles qu'occasionnent l'excès de population et l'oisiveté.

Les rebelles se voyant, grâce à l'assistance de l'An-

[1] Seconde femme de Philippe II, morte en 1558.

gleterre, à la tête de plus de quatre mille hommes, tant soldats nationaux qu'étrangers, essayèrent de passer en Flandre suivant le conseil de plusieurs de leurs affidés dans cette province. Ceux-ci leur affirmaient que, aussitôt que les villes principales leur verraient un si grand nombre d'enseignes et d'auxiliaires, elles se hâteraient de se ranger au parti des rebelles et d'ouvrir leurs portes. La tentative offrait de grands avantages; au moyen des villes qui se rendraient, les rebelles pourraient parcourir, sans aucun danger, toute la province de Flandre, se rapprocher, avec leurs forces, de la province du Hainaut, et donner la main aux rebelles et aux Huguenots français qui alors occupaient Mons. Aussi, après avoir laissé garnison à Flessingue, T'Seraerts remonta le fleuve, entra dans la Flandre avec plus de trois mille hommes; prit les villages d'Oostbourg, Eecloo, et ensuite Ardembourg, puis s'approcha de Bruges[1]. Là, quelques hérétiques qui se retiraient à l'étranger, l'assurèrent que l'influence de leurs adhérents amènerait promptement la soumission de la ville. Il s'arrêta donc, mais voyant que cette soumission se faisait attendre, il marcha sur Gand, comptant sur les intelligences qu'il y pourrait rencontrer. Les habitants de cette ville firent sortir des troupes pour escarmoucher avec l'ennemi et lui couper les vivres. Aussi, craignant, si l'on concentrait

[1] Il résulte d'une lettre du duc d'Albe au roi Philippe II, que ce fut vers le 20 juillet que des troupes de Flessingue, aidées des Anglais, débarquèrent à Ardembourg 2500 hommes qui vinrent devant Bruges d'où ils furent repoussés par le comte de Rœulx. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 270.)

les troupes des villes et du pays, qu'on ne leur fermât la retraite, les rebelles revinrent sur leurs pas et se rembarquèrent en grande hâte, sans avoir rien gagné que le désenchantement et la perte de leurs espérances. Au retour, T'Seraerts tenta une entreprise dans l'île de Zuyd-Beveland, ou Ter-Goes, comptant sur les partisans qu'il y trouverait. Il débarqua sa troupe, prit un village, et de là marcha sur Goes, où s'était retiré le poste du village. T'Seraerts fit approcher quelques petites pièces de campagne pour canonner une porte, et avança ses gens jusqu'au fossé, comptant sur l'assistance de quelques bourgeois; mais il n'y gagna rien que de nombreux blessés et se retira, avec ses pièces et son monde, dans un village. Peu de jours après il s'embarqua pour Flessingue, en apprenant que don Fadrique, d'après les ordres du duc, envoyait une expédition dans l'île, tant pour secourir les places, que pour protéger Ter-Goes, dont il appréciait l'importance pour la défense de l'île : la tentative des ennemis prouvait l'importance de cette position et la nécessité de renforcer la garnison.

Don Fadrique y envoya le capitaine Isidore Pacheco avec sa compagnie d'espagnols, qui sortait d'Armentières; il ordonna en outre que les deux cents wallons reprissent leurs positions dans les villages qu'ils occupaient auparavant.

Les habitants de Flessingue ne voulurent point recevoir T'Seraerts ni les rebelles qui l'accompagnaient, et fermèrent les portes. Les Français se logèrent alors à Soutland, gros village de l'île; ils le fortifièrent, parce qu'il n'est pas loin de Middelbourg

et d'Armuyden; mais les garnisons de ces deux places vinrent les débusquer, et tuèrent un grand nombre de Français, dont un capitaine. Cela fait, ils vinrent reprendre leurs postes, n'ayant perdu que six soldats qui s'étaient oubliés dans une maison et furent brûlés par les rebelles.

CHAPITRE IV.

Valenciennes est repris par les Espagnols. — Le Sr de la Motte occupe cette ville.

Valenciennes reconquis — entreprise qui préparait bien celle de Mons, — le duc avait l'assurance que de ce côté des troupes françaises ne pourraient s'introduire dans Mons. Quoiqu'il leur eût aussi fermé les autres avenues, grâce à la surveillance de la cavalerie que commandait don Bernardino de Mendoça à Maubeuge, cependant le nombre restreint de cette cavalerie ne lui permettait pas de supporter longtemps un service aussi fatiguant : elle battait l'estrade jour et nuit, et tua quelques Français qui essayaient de pénétrer isolément. Aussi, pour mieux garder les passages, ce qui était un point très important, le duc commanda à don Juan de Mendoça, aussitôt qu'arriverait à Valenciennes Valentin de Pardieu, sieur de la Motte[1], lieutenant de M. de Câpres, avec un plus grand nombre des

[1] Valentin de Pardieu, seigneur de la Motte en Artois et d'Ekelsbeke en Flandre, était français; il fut nommé lieutenant de l'artillerie au mois de novembre.

enseignes de ce régiment, de lui remettre la place, et avec trois des compagnies de chevaux qui s'y trouvaient, de venir à Maubeuge, en laissant les autres compagnies à Bavay. C'étaient les deux positions les plus convenables pour garder les avenues de France; objet de la plus sévère vigilance de la part du duc, car il s'agissait d'empêcher que le comte Louis, qui n'avait à Mons que peu de troupes, ne parvînt à les renforcer par des soldats étrangers.

CHAPITRE V.

Le duc de Medina part d'Espagne avec sa flotte. — Il arrive à Bruxelles et visite le duc. — Levée de gens de guerre en Allemagne sous le comte Van den Berg. — Conseil donné au duc d'Albe de se retirer à Anvers. — Il est d'un avis différent. — Mesures prises pour empêcher l'entrée des Huguenots à Mons.

A la même époque arriva le duc de Medina Celi avec la flotte qu'il amenait d'Espagne. Elle était de cinquante-quatre navires, grands et petits, et portait six enseignes d'infanterie espagnole, c'est-à-dire seize cents hommes aux ordres du mestre de camp Julian Romero. Le duc jeta l'ancre, le 11 de juin, sur la plage de Flandre, en face d'Ostende, et y attendit des nouvelles de Flessingue. Apprenant que la rébellion faisait des progrès dans cette ville, il monta sur un brigantin[1], se fit suivre de tous les

[1] Le texte espagnol emploie le mot *gabra* qui est une sorte de brigantin ou de frégate alors en usage en Espagne.

petits bâtiments, et vint débarquer à l'Écluse. Les autres grands vaisseaux, au nombre de onze, devaient passer à Middelbourg, leur tonnage et leur tirant d'eau leur interdisant l'entrée du canal. Le duc de Medina Celi arrivé à l'Écluse y débarqua, ainsi que Julian Romero avec deux cents espagnols, qui demeurèrent dans la ville avec le capitaine Sanche Beltran de la Pena. Trois des vaisseaux qui escortaient le duc de Medina Celi échouèrent, et furent brûlés par les rebelles de Flessingue[1].

De l'Écluse le duc de Medina Celi se rendit à Bruges, ensuite à Bruxelles[2] où était le duc, *qui*, comme je l'ai dit, avait renoncé à son congé depuis le renouvellement de la guerre[3]. Le duc de Medina Celi ne prit donc pas le gouvernement et dit au duc d'Albe qu'il était heureux d'être venu à *temps pour* servir sous lui, puisqu'on était condamné à la guerre. Le duc d'Albe lui répondit qu'il *mettrait volontiers* à son service l'expérience militaire qu'il pouvait avoir acquise pendant sa longue carrière. Jean Osorio de Uloa était resté deux jours, avec les vaisseaux de guerre, à l'endroit où l'on avait mouillé, mais les mauvais temps l'obligèrent à lever l'ancre et à abandonner cette plage dangereuse. A la même

[1] La flotte qui amena le duc de Medina Celi désigné pour succéder au duc d'Albe, arriva à l'Écluse le 11 juin. Les corsaires de Flessingue s'emparèrent de deux petits navires qu'il avait fallu échouer et en brûlèrent deux autres. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 262.)

[2] Il arriva à Bruxelles le 19 juin. Une députation du magistrat était allé le complimenter à Gand, le 16.

[3] Le 29 avril, le roi lui avait défendu de laisser le gouvernement des Pays-Bas sans un ordre spécial.

époque on découvrit une flotte de vingt-trois hourques flamandes, venues de Portugal chargées de marchandises; elles côtoyèrent nos vaisseaux très-rapidement, ayant le vent et la marée favorables, et furent jeter l'ancre au-dessous de Flessingue. Les rebelles s'en emparèrent avec tant de prestesse, qu'ils purent en décharger toute l'artillerie sur les nôtres au passage; de la tête même on lâcha quelques bordées, qui ne firent aucun mal. Osorio débarqua son monde à Middelbourg. La flotte de Portugal aurait pu échapper de même et éviter de tomber volontairement dans les mains des rebelles, comme il arriva. Mais plusieurs pensent qu'elle fut surprise; elle ignorait la révolte de Flessingue, parce qu'elle avait été longtemps retenue en mer par des vents contraires; elle était du reste partie de Lisbonne avant l'arrivée des courriers qui lui apportaient l'avis de ne pas mettre à la voile.

Les rebelles tirèrent de grosses sommes de la vente de ces prises et, au début de la guerre, c'était pour eux un point très-important, pour être à même de poursuivre l'entier accomplissement de leurs projets. Car, nonobstant le succès que nous avions obtenu à Valenciennes, le comte Van den Berghe avait rassemblé cinq cents reîtres, et cinq ou six mille fantassins, avec lesquels il marchait du côté de la Gueldre; le prince d'Orange formait une armée à Ruremonde[1], et les Huguenots de France ame-

[1] Dès qu'il apprit la révolte d'un grand nombre de villes de la Hollande et la prise de La Brille, le prince d'Orange fit appel au patriotisme de tous ceux qui supportaient avec impatience le joug espagnol; le 29 juin il partit de Dillenbourg suivi de 1,000 chevaux, passa le Rhin le 8 juillet avec les troupes

naient déjà une grande quantité de troupes sur cette frontière. Les forces des ennemis croissaient donc sur mer et sur terre; ils devenaient tellement puissants des deux côtés que l'opinion générale était que, dans de telles conjonctures, le duc avait tort de ne pas se retirer à Anvers, vu la faiblesse de ses troupes. Là, disait-on, il pourrait rassembler son armée ce qui exigeait un temps assez long, et il ne laisserait pas aux rebelles la chance de venir l'assiéger dans Bruxelles, où il n'avait que cinq enseignes d'Espagnols. Au premier avis de la marche de l'armée des rebelles dans cette direction, il se trouverait dans la nécessité de leur abandonner la capitale; ce serait un échec pour sa réputation, et il en résulterait de graves inconvénients, tandis que ceux qui professaient cette opinion ne voyaient aucun danger à quitter la capitale dans les circonstances actuelles, et trouvaient au contraire, que beaucoup de motifs en faisaient une obligation. Mais le duc ne voulut jamais céder à ces avis. Il avait de son côté beaucoup de bonnes raisons à faire valoir : il lui semblait que dans la situation actuelle des provinces rien n'était plus important que d'éviter absolument toute espèce de démonstration qui pût faire supposer aux rebelles qu'il était hors d'état de leur opposer aucune résistance, ni qu'il désespérât d'aller à leur rencontre, toutes les fois qu'il le voudrait, et qu'une occasion favorable de combattre se pré-

qu'il avait pu rassembler et pénétra en Gueldre; le 17 il fit sommer Ruremonde; après quelques heures de combat cette ville tomba en son pouvoir le 23. Il s'établit à Aldenhoven en attendant les troupes qui devaient venir d'Allemagne, et surtout l'arrivée de l'argent dont il avait un impérieux besoin.

senterait. Car si le bruit se répandait de l'une ou l'autre alternative, on grandirait la réputation des rebelles, ce qui le plus souvent — dans l'opinion des hommes, — facilite le succès de la guerre. Comme on était au début, c'était chose fort grave et qui méritait mûre réflexion. En outre, dans l'un comme dans l'autre cas, les forces de l'ennemi augmenteraient tandis que le duc amoindrirait celles de Sa Majesté, surtout s'il prenait une mesure aussi significative pour les peuples des Pays-Bas, que de se réfugier dans Anvers, et d'abandonner les autres villes, Bruxelles surtout, où l'on penchait pour le parti des troubles et de la rébellion. En suivant au contraire son plan, le duc non seulement ne montrait pas aux rebelles qu'il ne pouvait entraver leurs entreprises et leurs projets — et en réalité à cette époque il n'en avait guère le pouvoir, — mais il leur faisait face de toutes parts, avec le peu de forces qu'il avait à sa disposition. Il les intimidait en leur montrant la possibilité d'un échec[1]. Pendant que le

[1] On voit que le principe d'une défense concentrique, avec Anvers pour pivot, était déjà discuté en Belgique il y a plus de trois siècles par les hommes de guerre. Le duc d'Albe trouva dans les circonstances particulières de sa situation, des motifs graves qui le déterminèrent à ne pas adopter ce plan de défense contre les confédérés : en effet, la concentration à Anvers de toutes les forces de la défense aurait laissé le champ libre à la rébellion des provinces; les envahisseurs, devenus plus confiants par la retraite des Espagnols et les hésitations de leur chef jusqu'alors si redouté, auraient trouvé de puissants auxiliaires dans la population désaffectionnée au gouvernement; en outre, ils auraient été en position de recevoir continuellement des renforts de l'Allemagne et surtout de la France, tandis que l'armée espagnole, confinée sous Anvers, n'avait aucun espoir de se voir secondée par des auxiliaires.

duc examinait la question de savoir s'il quitterait Bruxelles, avant d'avoir complété ses armements, des avis incessants annonçaient que le nombre des soldats rassemblés à la frontière de France, allait toujours croissant. Avec ces troupes les Huguenots comptaient venir renforcer les défenseurs de Mons, ville sur laquelle — comme je l'ai dit — le duc tenait les yeux fixés. Avant toutes choses, dans les circonstances actuelles, la conservation du pays exigeait que l'on entravât l'arrivée des secours et que l'on reconquît la ville de Mons ; reconnaissant donc que la cavalerie qui surveillait les routes n'était pas en état d'empêcher l'entrée des auxiliaires, fort nombreux du côté de la France, il envoya dans la direction de Mons, les dix enseignes d'Espagnols que le mestre de camp don Rodrigue de Tolède, avait conduites de Berg à Anvers, le jour même que l'on reçut la nouvelle de la surprise de Mons, afin de protéger la citadelle et par elle la ville même, qui était fort agitée. C'était là une mesure pour laquelle le duc n'avait pas cru pouvoir se donner le moindre délai, à cause de l'importance de la conservation d'Anvers; aussi, quand les Espagnols en sortirent, ils furent remplacés par les dix enseignes de Wallons qu'avait recrutées le colonel Mondragon. Le duc dirigea encore sur Mons onze enseignes de Wallons, huit du régiment de M. de Capres, et trois de M. de Molain, qu'avait levées Louis de Berlaimont, archevêque de Cambrai et qu'en cette occasion il envoyait au service de Sa Majesté[1]; trois du

[1] Le duc d'Albe avait demandé à l'archevêque de Cambray, Louis de Berlaimont, de lui prêter, pour peu de jours, quelques

comte de Rœulx[1], et trois des compagnies de cavalerie réunies de Maubeuge, savoir : celle de don Ferdinand de Tolède, frère du marquis de Velada, gentilhomme de la bouche de Sa Majesté; celle de don Antoine de Tolède, et celle de don Bernardino de Mendoça; les autres continuèrent à battre l'estrade[2]. Il manda à don Fadrique de venir avec ses troupes prendre, dans le voisinage de Mons, la position qui lui semblerait le plus convenable pour empêcher l'entrée des Huguenots, dont les forces réunies à quelque cavalerie, ne dépassaient guères l'effectif de ces compagnies; naturellement ils n'oseraient hasarder aucune entreprise en voyant la position prise par don Fadrique, et ils ne risqueraient quelque mouvement qu'après avoir augmenté leurs forces. Dans tous les cas ils ne pourraient y mettre tellement de célérité que don Fadrique ne pût aussi recevoir des renforts, et le duc gagnerait le temps nécessaire pour former son armée de siége.

unes des compagnies levées pour la garde de cette ville. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 263.) Louis de Berlaimont était le quatrième fils du comte Charles de Berlaimont et par conséquent le frère des autres Berlaimont dont il est souvent parlé dans cette relation.

[1] D'après la lettre du duc d'Albe du 24 juin 1572, il n'y avait que deux compagnies du régiment du comte de Rœulx. (*Correspondance de Philippe II*.)

[2] C'est-à-dire, parcourir les routes pour reconnaître les positions de l'ennemi.

CHAPITRE VI.

Le duc fait ravitailler les villes de Hollande restées fidèles au Roi. — Combats audacieux de quelques Espagnols contre les rebelles. — Don Rodrigue Çapata attaque résolument les rebelles à Sparendam et les bat.

Pendant que le duc veillait à ces préparatifs, il y avait longtemps déjà que le Waterland — comme je l'ai écrit, — et toute la Hollande s'était révoltés[1]. Les seules villes qui tinssent pour Sa Majesté étaient Amsterdam, Schoonhoven et les places occupées par les enseignes du tercio de don Ferdinand de Tolède, lesquelles souffraient de l'absence de vivres et de munitions. Les passes des canaux et des rivières étaient fermées par les rebelles, qui envoyèrent, de La Brille, huit navires de guerre, pour saccager Rhynsburg, situé à une demi-lieue du rivage, à trois lieues de La Haye, petite ville qui possède un monastère de dames nobles. Le capitaine don Rodrigue Çapata alla les reconnaître avec quatre chevaux, et quarante soldats que, pour plus de diligence, il fit transporter sur des chariots, et en une heure il donna sur les ennemis. Plus de quatre cents d'entre eux avaient débarqué; à leur tête se trouvait Roobol, un

[1] La ville de Dordrecht avait proclamé le prince d'Orange le 25 juin; Gorcum, attaquée par la flotte du capitaine Marinus Brandt, s'était rendue le 26 juin; Van den Berghe s'était emparé d'Alkmaer, de Hornes et de Medenblick, à la même époque; Enkhuizen s'était déclarée contre les Espagnols dès le 10 juin, Harlem, Gouda suivirent le même exemple.

célèbre corsaire, fort redouté en Hollande. Ayant fait mettre pied à terre à ses gens, Çapata attaqua l'ennemi, le chargea, lui tua une soixantaine d'hommes, et en prit trente, parmi lesquels se trouvait un capitaine qui fit d'importantes révélations. Les autres regagnèrent leurs barques ayant de l'eau jusqu'au menton ; beaucoup furent blessés. De notre côté nous n'eûmes aucune perte.

Le défaut d'approvisionnements, surtout en froment et en poudre, allant toujours en augmentant, don Ferdinand de Tolède chargea le capitaine don Rodrigue Çapata de sortir de La Haye, où il fut remplacé par deux autres enseignes, et d'aller à Amsterdam pour se ravitailler et chercher des munitions. Çapata se mit en route avec trois cents soldats : soixante corselets avec pique et hallebarde, et le reste composé d'arquebusiers, qui furent transportés sur soixante-deux chariots. Arrivé à mi-chemin d'Amsterdam, sans avoir rencontré le moindre obstacle, Çapata fit arrêter Juan de Cepeda, alfère de don François de Vargas, avec cent soldats pour veiller à la garde d'un pont, dont la possession était indispensable pour assurer le retour. Poursuivant lui-même son chemin, il découvrit, à une demi-lieue du pont, trente soldats ennemis qu'il envoya reconnaître par dix des siens. Ceux-ci les attaquèrent, et en tuèrent beaucoup. Don Rodrigue ayant rallié ses soldats, fut attaqué à son tour par un détachement ennemi, et obligé d'appeler du renfort, qui lui permît de soutenir le combat. Sur ces entrefaites, il découvrit une compagnie de quatre cents soldats, et une masse de paysans qui se dirigeaient vers le pont dont il avait

laissé la garde à l'alfère Juan de Cepeda. Réfléchissant que le pont n'était pas retranché, que l'alfère était au milieu d'un pays ennemi, et à cinq lieues au moins de tout secours, il résolut d'aller le relever; il se fit suivre d'une centaine de soldats, laissa le reste de son détachement avec l'alfère *Diègue* Felices, et conduisit à bonne fin cette opération, échangeant toujours des coups de feu avec l'ennemi. Il lui tua quelques hommes, et le força à la retraite; ses pertes à lui se bornèrent à quatre blessés. Cela terminé, il fit, le même jour, dix lieues avec son monde, vint se loger à une lieue d'Amsterdam, et de là donna avis de sa venue aux habitants, les priant de faire promptement droit à ses réquisitions en lui ouvrant le passage par la ville; tout au moins de lui donner des guides qui le conduisissent à Sparendam, attendu qu'il ne pouvait reprendre la route qu'il avait parcourue, car elle était coupée par plus de soixante ponts, que naturellement les ennemis auraient rompus, sinon tous, au moins le plus grand nombre : ce qui, autant que la disette de vivres dont il avait souffert en venant, l'obligeait à retourner par Sparendam, en suivant le chemin du littoral, bien que ce fut le plus long. Les habitants d'Amsterdam, comme de fidèles vassaux de Sa Majesté offrirent de lui donner immédiatement du froment, de la poudre et les autres provisions qu'il voudrait, ainsi que des guides vers Sparendam, sans qu'il fût nécessaire de traverser la ville. Quoiqu'il eût avis que les ennemis avaient pris position à Sparendam pour lui fermer le passage, il poursuivit sa route, et lorsqu'il fut arrivé à portée de canon, les rebelles

sortirent tambour battant et enseignes déployées. Don Rodrigue disposa son monde dans l'ordre suivant : à l'avant-garde trente mousquetaires rangés sur dix de front, la digue n'ayant pas plus de largeur; derrière eux, les hommes armés de piques et de hallebardes ; sur les berges, les deux alfères avec quatre-vingts soldats chacun ; le reste de la troupe, avec un sergent, à l'arrière-garde, près des chariots. Il avait ainsi disposé sa troupe, quand les ennemis commencèrent à tirailler avec vivacité et envoyèrent, par le Zuydmeer[1], une barque armée de six pièces de fonte et de vingt arquebusiers pour prendre nos soldats à revers, du côté où nos pertes devaient être le plus faciles. Mais la barque, dès qu'on l'aperçut, fut accueillie par un feu si vif qu'elle dût virer de bord, et nos soldats chargèrent sur la digue avec tant d'impétuosité qu'ils repoussèrent l'ennemi dans la place, et arrivèrent jusqu'aux premières maisons. Grâce à ce succès, don Rodrigue put reconnaître l'entrée de la ville, et bien qu'elle fût difficile, à cause de son peu de largeur qui ne permettait de passer que sur deux ou trois hommes de front en combattant, comme il comptait sur le dévouement de ses soldats, il résolut d'attaquer. Ses troupes agirent avec vigueur, forcèrent l'entrée, taillèrent en pièces deux cents hommes et prirent deux enseignes, l'artillerie de la barque et Roobol lui-même, sans éprouver d'autre perte qu'un soldat mort et un blessé. Roobol annonça que les rebelles de Harlem, après avoir

[1] Le Zuydmeer est probablement le Zuyderzée dont le golfe nommé Y se trouvait sur le flanc droit des Espagnols marchant sur Sparendam.

occupé le passage de Sparendam, avaient résolu de le fortifier, par terre et par mer, à cause de son importance, puisque c'est le confluent de la Spaarn et de l'Y, et la passe du Waterland dans la Hollande méridionale, sans faire entrer les vaisseaux dans la mer. L'ennemi empêchait ainsi la sortie des dix enseignes d'infanterie qui étaient en Hollande, et s'y trouvaient bloquées. Cette considération détermina don Rodrigue à brûler la place, afin d'empêcher les ennemis de s'y fortifier de longtemps. Ceux-ci sortirent de Harlem par le lac, avec vingt chaloupes et une galiote, pour gêner nos opérations; don Rodrigue échangea des coups de feu avec ces barquettes, et ne quitta la place que lorsque tout fut brûlé; il reprit ensuite le chemin du littoral, sans s'attendre à rencontrer d'ennemis.

Arrivé au village de Sandvoort[1], sur la plage, où force lui était de loger pour reposer les hommes et les chevaux, il envoya en avant quatre cavaliers pour rassurer les habitants, et leur dire que ceux qui ne prenaient point les armes contre Sa Majesté n'avaient rien à craindre et ne recevraient au contraire que de bons traitements. Les ennemis laissèrent approcher les quatre soldats très-près du village qu'ils occupaient avec six cents hommes; ils y avaient construit un fort armé de douze canons et ils firent feu dès qu'ils aperçurent nos hommes, croyant avoir affaire à plus de monde. A ce signal, don Rodrigue fit retirer le bagage derrière des dunes, et, arrivé en vue de l'ennemi, il envoya son alfère avec vingt soldats reconnaître

[1] C'est probablement le village de Sandpoort situé au débouché de la digue de *Slaper* sur le littoral.

l'entrée du village et le fort; trouvant le passage libre d'un côté qui n'était pas retranché, les nôtres chargèrent l'ennemi, qui n'opposa qu'une faible résistance. Don Rodrigue, qui suivait avec le reste du détachement, fit désarmer le village et le fort, tua quatre-vingts hommes, et prit une enseigne. On ne trouva dans la place âme vivante, ni la moindre subsistance. Çapata reposa là le reste de la nuit, mit le feu au village le lendemain en partant, et reprit son chemin vers La Haye, en se faisant précéder de quelques soldats chargés de reconnaître s'il y avait des ennemis à Katwyck, village à une lieue de Leyde. On ne rencontra personne en route, mais, arrivé près de ce village on découvrit quelques hommes à cheval armés et retranchés derrière des chariots, dans les intervalles desquels ils pointaient leurs canons. Don Rodrigue fit retirer ses voitures et les munitions au sommet d'une dune sous la protection de trente soldats et un officier; mais voyant arriver, par les autres dunes, treize cents hommes des campagnes environnantes qui allaient attaquer l'arrière-garde, il y laissa un autre officier avec soixante soldats, et fit former les valets en carré pour se donner une apparence plus imposante. En même temps il ordonna que, si les paysans approchaient, il ne sortît d'aucun de ces détachements plus de quatre ou six soldats pour escarmoucher, ceux de l'arrière-garde soutenant ceux qui étaient sur la dune, et ceux-ci soutenant l'arrière-garde, pendant qu'avec le reste de son monde il combattrait les ennemis du fort; s'il réussissait, l'arrière-garde avec les chariots et les autres soldats devaient venir aussitôt s'y établir. Il divisa en

trois parties la troupe qui lui restait, et ouvrit le feu contre les ennemis du fort; ceux-ci en firent autant et envoyèrent de nombreuses décharges de leur artillerie. Entretemps, les treize cents paysans qui menaçaient l'arrière-garde s'étaient avancés. Don Rodrigue redoubla d'efforts, et ordonna à ses soldats de faire la prière. Bien que les ennemis fussent bien quinze cents, la plupart arquebusiers, couverts par leurs chariots, comme je l'ai dit, et qu'ils eussent vingt bouches à feu, nos soldats mirent tant de vigueur dans l'attaque qu'ils les obligèrent à fuir, leur tuèrent plus de cent hommes sur place, et ne perdirent que le cheval de don Rodrigue qui fut tué d'une arquebusade, pendant la charge. Çapata ne voulut pas que ses soldats poursuivissent l'ennemi; il les envoya au secours de notre arrière-garde et des valets qui étaient exposés à l'attaque furieuse des paysans. Mais ceux-ci, voyant la perte du fort et l'arrivée des nôtres, battirent en retraite. Après ce succès, don Rodrigue se reposa deux heures dans le fort sans trouver de quoi boire ni manger. Au départ, il mit le feu au village, et fit jeter à la mer l'artillerie qu'il n'avait pas le moyen d'emmener. De là, il gagna La Haye, et ensuite Rotterdam avec les munitions. Deux jours après, on reçut la nouvelle que les rebelles avaient construit un fort à une demi-lieue de Rotterdam, sur la digue de Delftshaven, et l'avaient armé de deux pièces d'artillerie et de deux cents hommes. Le mestre de camp don Ferdinand de Tolède ordonna au même don Rodrigue Çapata d'aller de ce côté avec deux cents soldats. Il partit, emmenant, sur des chariots, cinquante soldats avec lesquels

il attaqua les ennemis qui jouèrent si bien de leur artillerie et de leur arquebuserie, qu'il jugea plus sûr de s'approcher que de tirailler de loin. Il les serra de façon qu'il les obligea bientôt à tourner le dos; ils purent cependant se sauver, grâce au large fossé du fort où ils cherchèrent un refuge; mais don Rodrigue les harcela tellement qu'ils durent s'embarquer. Beaucoup se noyèrent par la précipitation qu'ils mirent à gagner leurs barques; dans l'action nous ne souffrîmes aucune perte, sauf quelques blessés.

CHAPITRE VII.

Don Fadrique s'établit devant les remparts de Mons. — Les rebelles de Mons pressent Genlis de les secourir avec les Huguenots de France.

Don Fadrique était arrivé le 23 juin devant Mons en Hainaut, avec les troupes que j'ai énumérées. M. de Noircarmes[1], général et gouverneur du comté, et Ciappin Vitelli, qui faisait l'office de mestre de

[1] Philippe de Sainte-Aldegonde, seigneur de Noircarmes, burgrave de Wisque et d'Aquin, appartenait à une famille comtale de l'Artois; il avait été gentilhomme de la chambre de l'empereur Charles V et avait reçu la charge de lieutenant capitaine général et grand bailli du Hainaut en 1566; il était de plus gouverneur des villes de Valenciennes, Cambray, Saint-Omer et Tournay; chef des finances, commandeur d'Alcantara, etc. Il obtint en 1570 la compagnie d'ordonnance de 40 hommes d'armes qu'avait possédée Jean de Berghes. Il a été question de ses exploits déjà très-souvent dans le cours de ces mémoires. Il continua de servir le Roi d'Espagne, mais, ayant été blessé dangereusement au siége de Harlem en 1573, il mourut à Utrecht l'année suivante.

camp général, comme dans la première guerre, l'accompagnaient. Ils s'établirent à l'abbaye de Béliau, à portée de canon de la place, sur la route de Maubeuge, dans une position qui, forte par elle-même, était la plus convenable pour arrêter les Huguenots, quel que fût le point de la frontière qu'ils choisissent, car elle était située entre la France et Mons. On y gagnait encore ce résultat que les rebelles de Mons ne pouvaient plus jetter du monde sur la route de France, et qu'on cernait une grande partie de la place, où le comte Louis avait fait battre le tambour, et levé mille fantassins, dont une partie fut tirée des habitants qui avaient pris les armes en sa faveur, et lui avaient prêté serment, et une partie dans les autres localités; beaucoup enfin furent tirés des *frères des bois*, espèce de bandits qui, à cette époque, rôdaient sur les frontières, et exploitaient les grands chemins et les bois, leur refuge ordinaire. Bien que Louis eût mille fantassins et cinq cents Français, lui et les autres chefs désiraient—et en vérité ils avaient raison, —garnir la ville de soldats étrangers, au moyen du secours qu'ils attendaient de France. Et comme ce secours tardait, tandis que le duc rassemblait des forces pour s'opposer à son arrivée, ils résolurent d'envoyer M. de Genlis pour conduire l'expédition et hâter sa venue autant que possible. Ils le chargèrent de faire connaitre en France le grand nombre de villes qui étaient occupées par les rebelles, le progrès de leurs intelligences dans toutes les provinces, les levées du prince d'Orange, l'invasion du comte Van den Berg. Il y avait là de quoi encourager l'envoi de secours, faire naitre des espérances

de succès, et donner l'assurance fondée de prendre pied dans les Pays-Bas. Muni de ces instructions, M. de Genlis sortit de Mons avec quelques cavaliers. Pour traverser la frontière avec plus de sécurité, lui et les siens avaient pris dans la ville les casaques et les tonnelets[1] des hommes d'armes du duc d'Arschot : ce stratagème empêcha qu'ils ne fussent arrêtés dans plusieurs villages qu'ils traversèrent et où on les prit pour des hommes d'armes de cette compagnie.

CHAPITRE VIII.

Grande escarmouche avec les rebelles de Mons. — L'auteur charge l'ennemi avec sa compagnie. — Vitelli et don Rodrigue sont blessés. — Châtiment que les Espagnols infligent aux femmes qui servent d'espions. — Diligence de Genlis à rassembler des renforts.

Le lendemain de son arrivée, don Fadrique fortifia une maison située à un demi mille de Mons, sur la route de Maubeuge; on y mit en garnison une enseigne d'Espagnols. Le seigneur de Capres en envoya une autre à Saint-Ghislain, petite ville à deux lieues de Mons, sur la Haine, et répartit deux autres enseignes du même régiment pour la garde de quelques passages et du château de Boussu.

Presque chaque jour, depuis qu'on occupait ces quartiers, on avait, de cette position fortifiée, des es-

[1] On appelait *Tonnelet* une braconnière ou un jupon d'armure et par analogie le même nom se donnait à un pourpoint dont les formes évasées avaient figure d'un haut jupon. (Bardin.)

carmouches avec les rebelles de la ville, qui restaient toujours sous la protection de l'artillerie des remparts. Néanmoins ils souffrirent beaucoup sans nous faire grand mal, surtout le 11 juin que l'attaque fut plus vive et plus disputée. Il était sorti de la ville six cents arquebusiers et soixante chevaux, avec un grand nombre de paysans pour faucher les froments qui avaient été semés dans la belle plaine qui s'étend de la maison fortifiée dont j'ai parlé, à la ville.

Don Fadrique averti de cette sortie, fit venir le mestre de camp don Rodrigue de Tolède, avec quatre cents arquebusiers de son tercio, et six cents arquebusiers wallons des régiments de M. de Capres, et de M. de Licques, qui était arrivé avec cinq de ses enseignes, et leur ordonna de se porter, avec cette arquebuserie, du côté des moulins de Hyon, pour charger l'ennemi, s'il s'avançait dans cette direction. Le matin, aussitôt que les payans sortirent, escortés de six cents arquebusiers, ils se mirent à faucher les froments en commençant près de la ville, et en s'approchant toujours de la maison fortifiée. Plusieurs de nos arquebusiers sortirent pour tirailler avec eux, et empêcher la moisson. Mais, jusqu'à l'arrivée de don Rodrigue de Tolède avec les arquebusiers, ils étaient trop peu nombreux pour empêcher l'ennemi de poursuivre son travail et de gagner du terrain en avant. Il était alors un peu plus de midi; l'attaque reprit de la vivacité de notre côté; quant aux ennemis, qui étaient toujours appuyés par l'artillerie de la place, comme les jours précédents, ils chargèrent les nôtres avec résolution.

Don Fadrique ordonna à don Bernardino de Men-

doça — qui, ce jour-là, était de garde avec sa compagnie de chevaux, et qui n'avait cessé d'entretenir l'escarmouche — de charger l'infanterie et la cavalerie ennemies. Il le fit suivre de deux cents arquebusiers de Naples, aux ordres du capitaine Balthasar Franco. Les ennemis ne résistèrent point à la première charge; ils prirent la fuite, tant fantassins que cavaliers, abandonnant les chemins creux qu'ils avaient garnis d'arquebusiers; les nôtres en tuèrent et blessèrent la majeure partie, chassèrent les autres jusqu'aux fossés et aux barrières de la place, et je vis de nos soldats qui tuaient des fuyards, très-près des remparts, bien que les murailles fussent garnies de mousquetaires et d'arquebusiers qui lançaient une grêle de balles. Cette escarmouche fut assez meurtrière pour les ennemis. De notre côté, Ciappin Vitelli fut blessé d'une arquebusade à la jambe, et le mestre de camp don Rodrigue de Tolède, qui marcha sans cesse à la tête de ses arquebusiers, fut atteint de neuf blessures. Nous eûmes, en outre, cinq chevau-légers et autant de fantassins blessés. Le même jour quelques femmes étaient sorties de Mons pour espionner nos quartiers. Don Fadrique leur fit couper les jupes jusqu'au dessus du genou, et les renvoya dans cet accoutrement. C'est le châtiment que la nation espagnole inflige aux femmes, quand elles se mêlent de faire ce métier.

Sur ces entrefaites il était arrivé au camp cinq[1]

[1] Le texte espagnol dit six, mais c'est, je crois, une erreur: l'auteur dit plus loin (chap. 3 du liv. VII) que dix compagnies d'hommes d'armes arrivèrent avec le duc d'Albe et que ce nombre, réuni aux compagnies qui déjà étaient au camp de Mons, formait un

compagnies d'hommes d'armes : celles du duc d'Arschot, du comte Maximilien de Boussu, de M. de Berlaimont, de Noircarmes et du comte de Mansfeld [1]; George de Ligne, baron d'Estambruges [2], lieutenant du comte de Rœulx, y était aussi arrivé avec sept enseignes du régiment de ce dernier [3]. On attendait chaque jour cinq enseignes d'Espagnols, du tercio de Naples, qui étaient à Maestricht, et le régiment du baron de Polweiler, dont on avait hâté la marche par des messages, parce que l'on apprenait de France que les rebelles avaient rassemblé beaucoup de monde pour leur expédition. Depuis son départ de Mons, M. de Genlis faisait grande diligence, afin de prévenir l'arrivée de ces troupes et de toutes celles que don Fadrique avait mandées. Car, outre la confiance que lui donnait la multitude qu'il avait réunie en peu de jours, il lui semblait que rien n'é-

total de 15. D'ailleurs George de Ligne ne commandait pas une bande d'ordonnance et n'était pas non plus lieutenant de la bande du comte de Rœulx comme on pourrait le croire par le passage assez obscur de l'auteur. Le lieutenant de la bande du comte de Rœulx était le frère puîné de ce seigneur, Eustache de Croy, Seigneur de Crecque, qui, plus tard, devint comte de Meghen. George de Ligne était lieutenant du comte de Rœulx dans son régiment wallon, c'est je pense ainsi qu'il faut entendre ce passage de l'auteur.

[1] Les bandes d'Arschot, de Berlaimont et de Mansfeld, étaient de 50 hommes d'armes; celles de Noircarmes et de Boussu, de 40 hommes.

[2] George de Ligne, seigneur d'Estambruges, de Montreuil. Comte de Fauquembergue. Il devint gentilhomme de la bouche et capitaine des gardes de don Juan d'Autriche, colonel de dragons, etc. C'était le quatrième fils de Jacques, comte de Ligne, et de Fauquembergue, prince de Mortagne, etc.

[3] Le comte de Rœulx avait levé un régiment d'infanterie wallone.

tait plus important pour délivrer Mons que d'agir avec promptitude, de ne pas laisser au duc le temps de renforcer don Fadrique, et, puisque les rebelles avaient maintenant une supériorité si marquée, de ne pas livrer le sort du pays aux chances d'une bataille. Tant pour ce motif que pour d'autres considérations, et parce qu'il avait assez de monde non seulement pour secourir Mons, mais pour tenter de nouvelles entreprises et entretenir les intelligences qu'il avait établies avec beaucoup de villes du pays, il prit le chemin des Pays-Bas[1].

CHAPITRE IX.

L'ambassadeur d'Espagne fait au Roi de France des représentations. — Considérations de l'auteur sur la politique des États.

Don Diègo de Zuniga, ambassadeur du Roi notre maître près du Roi Très-Chrétien, fit à Charles IX des représentations très vives et très énergiques,

[1] La résolution que prit Genlis fut une faute grave dont les conséquences devaient être terribles pour lui-même et pour son parti. On lui avait conseillé, Coligny notamment, de rejoindre l'armée du prince d'Orange avant de s'exposer aux coups du duc d'Albe et d'attendre la jonction de toutes leurs forces pour chercher à délivrer Mons. Mais Genlis, soit qu'il se laissât entraîner par une excessive présomption, comme quelques historiens le lui reprochent, soit qu'il agit conformément à des instructions secrètes que le roi Charles IX lui avait données avant son départ, et on sait que ce roi fourbe et sanguinaire ne reculait devant aucun moyen pour assurer le succès de ses combinaisons, Genlis, disons-nous, voulut réserver pour lui seul la gloire de débloquer Mons et il compromit ainsi toute la campagne.

pour que les rebelles ne trouvassent aucune assistance dans son royaume, ainsi que l'exigeaient la paix et les alliances qui unissaient les deux couronnes; il rappela l'appui et les secours que Philippe II avait donnés au souverain de la France, lorsque le Roi actuel Charles IX était encore enfant et que les Huguenots ne manquaient pas de forces pour usurper la couronne; qu'à cette occasion, Sa Majesté Catholique envoya deux mille Espagnols, dont l'arrivée détermina les Huguenots à abandonner le siége de Paris, en 1562; que de là ces troupes allèrent avec l'armée du Roi Très-Chrétien, commandée par François de Lorraine, duc de Guise, à la journée de Dreux, et qu'elles contribuèrent puissamment, comme le rapportent les chroniques mêmes de France, au gain de la victoire. Enfin, il cita les deux expéditions que le duc envoya de Flandre et dont j'ai parlé. Toutes ces observations et ces remontrances, non plus que celles que le duc d'Albe fit faire par divers personnages au Roi Très-Chrétien dans le même but, n'eurent aucun résultat et les actes ne répondirent point aux belles paroles, et au bon vouloir que manifestait le Roi Très-Chrétien de maintenir la paix[1]. On peut croire

[1] Rien n'est plus machiavélique, plus odieux, que la conduite que le gouvernement de la France tint à cette époque : tandis que les ambassadeurs de Charles IX protestaient à Vienne, à Rome comme à Madrid qu'il voulait conserver la paix; (*Lettre de Philippe II, au duc d'Albe, Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 267), tandis que l'agent de ce monarque à Bruxelles, donnait les mêmes assurances au duc d'Albe et le félicitait même de la victoire qu'il venait de remporter sur les Huguenots français, le roi faisait à Louis de Nassau les plus belles promesses et se disait décidé à tirer les Pays-Bas de l'oppression sous laquelle ils

qu'en cela le roi n'était pas obéi, par suite du crédit et de l'autorité que les Huguenots avaient à sa cour, depuis la paix qu'il avait conclue avec eux[1]; que plusieurs conseillers du Roi Très-Chrétien les favorisaient, les événements et les circonstances ayant montré qu'ils étaient eux-mêmes hérétiques, et désiraient venir en aide à leurs coréligionnaires des Pays-Bas. Il semblait à d'autres conseillers que la politique commandait de nourrir la guerre dans les Pays-Bas pour en garantir la France. Bien que cette maxime, de nourrir la guerre chez le voisin pour ne pas l'avoir chez soi, paraisse à quelques hommes d'une saine politique, quand on veut y faire bien attention, on ne lui trouve aucun fondement. Car, outre que aider les hérétiques, favoriser d'injustes guerres, des prétentions illégitimes, est une conduite qui provoque le châtiment, parce que c'est une grave offence contre Notre Seigneur et une cause de péchés, rarement on a vu qu'un royaume ait entretenu le feu de la guerre dans les États ou provinces frontières, sans que, tôt ou tard, les étincelles ne l'atteignissent et n'y allumassent le même incendie.

Le Roi Très-Chrétien envoya un gentilhomme au duc d'Albe, qui se trouvait à Bruxelles; et comme notre camp était sur sa route, il dit à don Fadrique que, par ordre du Roi, il avait commandé aux rebelles de se disperser, ou de sortir du royaume en-

gémissaient. (*Correspondance citée*, p. 269 et 270.) Du reste, ni Philippe II ni le duc d'Albe n'étaient dupes de cette politique à double face, mais ils s'attachaient, avec soin, à éviter tout ce qui pouvait offrir l'occasion d'une rupture. (*Correspondance citée*, p. 267.)

[1] La paix de Saint-Germain conclue le 8 août 1570.

déans les deux jours, sous peine de mort; et qu'il avait pour mission d'en informer le duc[1]. On supposa que, si l'on fixait aux Huguenots un délai aussi court pour se disperser, ou sortir de France, c'est qu'ils étaient prêts, et que bientôt nous les verrions faire invasion; c'est ce qui arriva : le 14 juillet, huit cents arquebusiers et quatre cents chevaux vinrent reconnaître Cateau-Cambrésis et la route qu'ils avaient l'intention de suivre pour se rendre de cette ville à Landrecies.

CHAPITRE X.

Don Rodrigue se décide à combattre. — L'auteur envoie son alfère reconnaître les rebelles. — Disposition donnée à l'armée.

Le même jour, don Fadrique fut informé de l'approche des Huguenots, au nombre de dix mille fantassins et deux mille chevaux; sur ce point tous les avis étaient unanimes. Il résolut de lever le camp et d'aller à leur rencontre, quoiqu'il n'eût pas plus de trente-deux enseignes, pouvant former quatre

[1] Dans une lettre du 14 juillet, le duc d'Albe rendit compte au roi que le cardinal de Lorraine lui avait envoyé Fray Garcia de Ribera pour l'informer de se tenir sur ses gardes; qu'il entrevoyait des troubles en France et qu'il croyait l'armée de mer destinée contre les Pays-Bas. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 267.) C'est sans doute à cet émissaire que l'auteur fait allusion. On a supposé que le roi Charles IX, tout en favorisant l'expédition de Genlis, avait fait parvenir au duc d'Albe l'avis secret de la marche des Huguenots. La fourberie à laquelle ce souverain eut si souvent recours, le massacre de la Saint-Barthélemy qui eut lieu peu après la tentative de Genlis, n'autorisent que trop cette supposition. (Voir les *Mémoires de Tavannes*.)

mille fantassins, et un peu plus de mille chevaux, en joignant, à ceux qui étaient au camp, les cinq compagnies de chevau-légers qui se trouvaient avec don Juan de Mendoça à Maubeuge et à Bavay. Bien qu'il eût beaucoup de motifs très sérieux de refuser la bataille et de différer tout engagement, jusqu'à ce que le duc eut rassemblé son armée pour couvrir la route de Bruxelles, point très important, puisque les Huguenots amenaient tant de monde, il parut à don Fadrique que, si en ce moment on ne leur présentait pas la bataille, si on leur donnait le loisir de délivrer la ville, il fallait désespérer non seulement de la recouvrer jamais, mais encore d'empêcher les ennemis de conquérir beaucoup d'autres places; ils accroîtraient par là leurs forces et leur armée; de sorte que, quand le duc aurait rassemblé son armée, les rebelles seraient maîtres de la plus grande partie des provinces, et auraient, après l'arrivée du prince d'Orange, des forces assez considérables pour défendre les places conquises; alors, si l'on voulait se mesurer contre eux, il ne s'agirait plus du sort du pays dont la plus grande partie serait perdue; il ne resterait plus que l'armée. Après avoir fait ces réflexions, espérant que Dieu daignerait lui donner des forces à lui et à ses soldats, pour défendre une cause si juste, il fit conduire les bagages à Binche et lever le camp.

Vers l'heure du coucher du soleil, on reçut un deuxième avis annonçant que les Huguenots étaient repassés en France. Alors, don Fadrique fit rentrer ses troupes dans leurs quartiers, et l'on attendit jusqu'au 17. Dans la matinée de ce jour, les cavaliers

que l'on avait envoyés, la nuit précédente, en reconnaissance du côté de la frontière, annoncèrent que les ennemis étaient à quatre lieues. Don Fadrique se mit en route immédiatement avec les troupes qui étaient en ordre de marche depuis la veille au soir, et commanda à don Bernardino de Mendoça, qui était de garde avec sa compagnie, d'en détacher vingt cavaliers avec un officier — ce fut Antoine de Figueroa, son alfère, — vers le camp des rebelles, et de l'informer, à tout instant, de la route qu'ils prendraient.

Notre armée marchait dans cet ordre : de toute l'infanterie, qui n'avait que trente enseignes, on formà un seul escadron, où l'on confondit les piques des deux nations, tant parce que les Wallons étaient des soldats de nouvelle levée, que parce que les Espagnols étaient peu nombreux; à leur tête marchaient Julian Romero, qui aussitôt arrivé à Bruxelles, avait pris la poste pour venir au camp, et les colonels de Capres et de Licques. En avant de cet escadron, des pionniers portaient Ciappin Vitelli, couché sur un matelas dans une litière; sa blessure le faisait beaucoup souffrir et mettait encore ses jours en danger, mais elle ne l'empêcha point d'exposer ce qui lui restait de vie dans une circonstance aussi dangereuse, comme il l'avait souvent fait pour le service de Sa Majesté. Sur la droite de cet escadron marchaient les hommes d'armes, partagés en trois bandes; la cavalerie légère, aussi divisée en trois corps, était à l'arrière-garde; enfin, à la queue, venaient quatre cents arquebusiers espagnols et la compagnie de don Bernardino de Men-

oça, pour faire face aux sorties éventuelles de la garnison de Mons.

CHAPITRE XI.

Les rebelles jettent un pont sur la Haine. — Hernandez d'Avila engage le combat avec les rebelles. — Romero le soutient.

On chemina dans cet ordre jusqu'à une demi-lieue de la ville; alors, on ordonna de faire rentrer dans les rangs les quatre cents arquebusiers et la compagnie de chevaux, et de faire passer à l'avant-garde la cavalerie légère, suivie des hommes d'armes. Après une heure de marche, l'alfère Antoine de Figueroa annonça que les ennemis mettaient grande diligence à construire un pont sur la Haine, pour laisser notre armée sur l'autre bord, et prendre la route de Mons. Sur cet avis, on poussa l'infanterie en avant, et bientôt on fut informé que les ennemis avaient terminé leur pont, et y avaient fait passer la plus grande partie de leur armée. Cette nouvelle parvint à don Fadrique au moment où il se trouvait dans le voisinage de Saint-Ghislain; elle le détermina à franchir la Haine dans cette ville[1], pour arrêter l'avant-garde des ennemis, et la combattre avant qu'elle n'entrât dans Mons.

Dès que l'armée eut traversé Saint-Ghislain, on reçut un avis tout différent : les paysans assurèrent que l'ennemi n'avait point traversé la Haine, bien qu'il y eût établi un pont. L'armée fit halte; la ca-

[1] C'est-à-dire à passer sur la rive gauche.

valerie, que l'on avait laissée à l'arrière-garde, d'après la disposition du terrain, reçut ordre de repasser sur l'autre rive, et l'infanterie garda ses positions jusqu'à ce qu'on eut obtenu des *nouvelles* de la marche des ennemis, par l'alfère Antoine de Figueroa, ou par François Hernandez de Avila, capitaine de la garde de don Fadrique et châtelain de Groningue, que l'on avait envoyés, avec la compagnie d'arquebusiers à cheval de Garcia de Valdès, reconnaître s'il était vrai que les ennemis eussent franchi la rivière. Ce dernier les rencontra près du village de Hautrage, à une lieue environ de Saint-Ghislain[1]; il engagea une escarmouche avec eux, et prit de sa main un Français, ce qui eut une grande influence sur l'heureux succès de la journée, parce qu'on apprit de lui ce que les ennemis faisaient. Ce Français dit que M. de Genlis avait jeté un pont à l'endroit où avait été rompu un des anciens ponts, nommé Pont-Haine, qu'il y avait fait passer son armée, et marchait sur Mons.

Aussitôt qu'il eut ce renseignement, don Fadrique fit revenir la cavalerie qui, comme je l'ai dit, était sur l'autre rive, et ordonna à l'infanterie de marcher en avant. Il chargea Julian Romero de prendre l'avant-garde. Celui-ci, dès qu'il rencontra l'ennemi, prescrivit au capitaine Jean de Salaçar Sarmiento de se jeter, avec soixante mousquetaires, dans des vergers, et d'engager l'escarmouche avec les Huguenots qui se rallièrent dans la direction du village, où, comme je l'ai dit plus haut, l'avant-garde s'était retranchée pour attendre le reste de la troupe. Mais ayant re-

[1] Sur la rive droite de la Haine.

connu la faiblesse de Julian Romero, les ennemis pressèrent l'escarmouche, et chargèrent avec cinq cents arquebusiers, de sorte qu'on fut obligé de faire avancer précipitamment deux cents Wallons du régiment de M. de Capres, placés à l'avant-garde. Le colonel lui-même et le capitaine Del Val étaient avec eux, et leur présence arrêta un peu les ennemis. Mais bientôt l'arquebuserie, faisant une nouvelle sortie du village, chargea encore les nôtres avec vigueur. Julian Romero fit avancer deux cents autres arquebusiers wallons, du régiment de M. de Licques; ils suivirent M. de Capres, sous la conduite des capitaines de la Motte en Vergy et de Fremenant. A ce moment on découvrait déjà notre cavalerie légère, les hommes d'armes, et les deux cents arquebusiers espagnols des capitaines don François de Bobadilla, fils du comte de Punonrostro, don Diègue de Caravajal et don Ferdinand de Anasco; après eux venait don Fadrique avec le reste de l'arquebuserie. L'escarmouche prit donc une allure beaucoup plus vive, tant du côté des Huguenots que du nôtre. Il y avait un échange continuel de feux; ce fut une des escarmouches les plus chaudes qu'on ait vues, tellement les balles tombaient dru.

CHAPITRE XII.

Description du champ de bataille. — Les Huguenots [illegible] les Espagnols. — [illegible] — Figueroa charge les Huguenots [illegible] — [illegible] des Espagnols. — [illegible] d'un soldat français.

Le champ de la bataille était une plaine entourée de bouquets d'arbres qui étaient rangés presque en [illegible] son diamètre pouvait être d'une portée de canon. Le village et ses jardins occupaient, d'un côté, une grande partie de la circonférence, et servaient d'appui aux Huguenots, qui avaient à leur gauche une des deux entrées de la plaine, entre celle du village [illegible] était le chemin qui conduisait à Mons.

La seconde entrée était vis-à-vis du front des ennemis. C'est par là qu'arrivaient nos gens, marchant au pas redoublé et en bon ordre : les deux compagnies d'arquebusiers espagnols de Garcia [illegible] et de Garcia de Valdès marchaient avec l'avant [illegible] ; derrière les arquebusiers, la cavalerie légère en trois escadrons déployés sur une même ligne [illegible] au grand trot, suivie des hommes d'armes, également formés en trois escadrons ; enfin venait l'infanterie, moins les nombreux détachements occupés à tirailler.

Les ennemis avaient à leur droite, vis-à-vis de la cavalerie légère, environ cent chevaux et un petit

[1] [illegible] des arquebusiers à cheval.

escadron posté sur le chemin qui conduit à Mons; ils avaient déjà engagé dans l'escarmouche toute l'arquebuserie de leur avant-garde, la rafraîchissant sans cesse avec celle de la bataille, qui était arrivée, et avec une partie de l'arrière-garde. Ils continuèrent d'envoyer en avant des troupes fraîches qui étaient animées d'une telle ardeur que, après avoir escarmouché environ deux heures, comme il ne restait pas une heure de jour, ils se décidèrent à charger nos arquebusiers avec plus de quatre mille des leurs afin de décider la journée. On comprit plus tard qu'ils ne prirent cette résolution que parce que le jour étant gris et obscur, ils ne virent pas l'escadron de nos piquiers, lesquels marchaient dans un chemin fort étroit masqué par des arbres. Ils sortirent donc du village en très-bon ordre, enseignes déployées, criant : *France, Victoire;* ils montraient une résolution qui faisait présager le succès, car il n'y avait pas moyen d'arrêter leur élan, malgré les décharges de notre arquebuserie, sur laquelle les ennemis donnèrent avec la furie française; nous perdions du terrain et eux avançaient dans la plaine, loin du village et des jardins. A ce moment, on ordonna à notre cavalerie de charger avec tous ses escadrons. Don Lopez Çapata, qui était en avant, se précipita le premier avec la résolution d'un brave; il fut suivi d'abord par quelques chevaux de sa compagnie, puis par le reste; vinrent ensuite la compagnie de don Ferdinand de Tolède, qui formait un escadron, celles de don Bernardino de Mendoça, et de don Antoine de Tolède, qui en formaient un autre, et qui toutes chargèrent en même temps du côté où étaient les

cent chevaux des Huguenots. Ceux-ci tournèrent bride, aussitôt qu'ils furent atteints par les chevau-légers, que suivaient les hommes d'armes et l'infanterie, et on commença à poursuivre la victoire au travers le village, les jardins et le bois. Don Juan de Mendoça garda intact, dans la plaine, le troisième escadron de la cavalerie légère, formé de deux autres compagnies : comme l'ennemi n'avait montré d'autre cavalerie que les cent chevaux qui étaient à sa droite, on craignait que le reste ne fût embusqué, pour tomber sur la nôtre, après notre charge sur l'infanterie huguenote.

Pendant qu'on poussait ainsi l'ennemi devant soi, l'alfère Antoine de Figueroa avait passé la rivière au même endroit que les Huguenots, bien qu'ils eussent rompu le pont après leur passage. Mais l'alfère Figueroa, le fit rétablir par les paysans qui venaient, à la queue des rebelles, armés de fourches, de pieux et d'autres armes. Ayant rassemblé, au débouché du pont, environ six cents villageois, il donna avec eux sur l'arrière-garde des Huguenots, et leur tua plus de quatre cents hommes. De façon que de ce côté la route de France leur fut fermée, et bien peu parvinrent à trouver d'autres chemins : car lorsqu'ils virent leur arrière-garde entamée, ils craignirent de tomber dans les mains des nôtres, et se dispersèrent dans la direction de Tournai, de Condé, d'Ath et de Valenciennes. Le jour nous manqua pour la poursuite, car, ainsi que je l'ai dit, il était fort tard quand les ennemis sortirent du village avec leurs escadrons, et pendant la nuit ils purent rejoindre leurs corps, mais laissèrent dans les jar-

lins, dans le village et dans les bois, beaucoup de morts, sans compter ceux qui restèrent sur le champ de bataille, et dont le nombre, autant que l'on put l'évaluer le matin, s'élevait à quatre cents, la plupart percés de coups de lance ou de sabre, les autres atteints de balles d'arquebuse. Parmi eux il y en avait beaucoup qui annonçaient une position plus élevée que celle des soldats ordinaires[1]; et l'on peut croire qu'on leur avait recommandé l'avant-garde, où ils moururent en combattant comme de braves soldats, sans perdre un pouce du terrain qu'ils avaient gagné; si les gens qui les suivaient s'étaient conduits de même, la victoire eût coûté cher, car l'avant-garde donna l'exemple d'un grand courage; c'est ainsi que j'ai vu un Français percé d'une lance et abattu, se relever, prendre la lance d'un chevau-léger qui était à sa portée, la planter en terre, et attendre bravement un autre chevau-léger qui s'avançait contre lui.

CHAPITRE XIII.

Genlis est prisonnier. — Valeur déployée par les Wallons. — Chiffre exact de la perte des Huguenots. — Pertes des Espagnols.

Don Fadrique, après avoir rallié ses gens, pendant une grande partie de la nuit qui était fort orageuse, vint loger à Saint-Ghislain. Ce fut dans l'abbaye de ce nom que l'on rendit grâces à Notre

[1] Nous pensons que c'est là le sens de la phrase de l'auteur qui dit : *Entre los quales avia muchos hombres que parecian ser de mas arte que los otros.*

Seigneur du beau succès qu'on venait de remporter. Le corps de Sainte-Léocadie, patronne de la ville de Tolède, repose dans cette abbaye; les soldats, aussi bien que don Fadrique, invoquèrent l'intercession de cette sainte, pour obtenir de Notre Seigneur la force de défendre sa cause contre les Huguenots. Au matin, les paysans amenèrent plus de quatre cents prisonniers, tous en chemise[1]. Ils annoncèrent qu'un homme d'armes de la compagnie de M. de Noircarmes avait pris M. de Genlis, leur général, qui était resté à l'arrière garde avec le Rhingrave et Genissac[2]; en voyant Antoine de Figueroa déboucher avec

[1] Rien n'est plus horrible que le traitement que les Espagnols et les paysans infligèrent aux malheureux soldats de Genlis, auxquels on reproche, du reste, de s'être conduits fort mal à l'égard des populations de l'Artois. Quoiqu'il en soit, voici les tristes détails qu'on lit dans la *Grande Chronique de Hollande* : « Les fuyarts pensans bien estre eschappez de la tuerie de leurs « ennemis, et d'estre sauvés, tombèrent la plus part entre les « mains des paysans, gens sans pitié ny mercy, qui les des- « pouillèrent premier, puis les massacrèrent misérablement, « dont ils en firent mourir plus de douze cents... Les seigneurs « de Genlis et de Janis, avec environ six cents hommes, entre « lesquels y en avoit soixante gentilshommes, furent prison- « niers : mais la plus part depuis massacréz de sang froid, après « les avoir premier despouillez nuds sans chemise, de peur de « gaster ou souiller les accoustrements, et ainsi les chassoit-on « comme bestes, tant que finalement on les tuait sans nulle « mercy : ils y eurent, quelque deux ou trois cents rottis et fri- « cassez en une grange, où on les avoit mis ainsi nuds, d'où se « pensans sauver et éviter le feu, les soldats espagnols estant « dehors, les arquebusoyent. Il y eut des puits tous remplis de « François, qu'on y ruoit tout en vie, les entassans les uns sur « les autres : bref la cruauté qui s'exerça sur ces povres vaincus « fut fort grande. »

[2] Le seigneur de Genissac commandait la cavalerie du corps de Genlis.

les chevau-légers et les paysans, ils avaient cru qu'on allait les attaquer de ce côté. Les paysans dirent aussi qu'ils avaient vu, à la tombée de la nuit, dix enseignes de Huguenots se réfugier dans un bois avec un corps de troupes; don Fadrique ordonna à M. de Capres d'aller, avec les enseignes de son régiment, les disperser; lui-même le suivrait avec le reste de l'armée, car c'était la route de Mons, bien que différente du chemin qu'il avait pris la veille; elle était de l'autre côté de la Haine, et les bois qu'on avait à traverser étaient favorables à la défaite des Huguenots qui y avaient cherché un refuge. Avant d'arriver au lieu où la veille s'était livrée la bataille, l'homme d'armes amena M. de Genlis. Don Fadrique ordonna à Julian Romero de le conduire dans l'escadron de l'infanterie espagnole, et de le remettre au capitaine Tordesillas, qui, avec sa compagnie, le tint sous sa garde, et peu, de jours après, le conduisit à Anvers, où il mourut[1].

On apprit aussi que les Huguenots étaient en déroute complète; pas une enseigne n'était demeurée entière; on en avait pris trente-deux, et dans les villages et les châteaux des environs, à Tournai, à Condé,

[1] Le bruit se répandit qu'il y fut étranglé avec les rideaux de son lit. Ce qu'il y a de certain c'est qu'il fut mis à mort à l'instigation du roi de France qui l'avait encouragé à marcher au secours de Louis de Nassau. Genlis, connu du vivant de son frère François, sous le nom de seigneur d'Yvoi, appartenait à une ancienne famille de Picardie. Son père, Adrien de Hangest, avait été conseiller et chambellan du roi de France, bailli et capitaine d'Evreux et du château du Louvre, enfin, grand échanson de France. Jean, son troisième fils, dont il est question ici, avait déjà rendu beaucoup de services aux Huguenots, notamment en défendant pendant vingt jours, en 1562, la ville de Bourges.

à Ath, à Valenciennes et dans d'autres villes, on avait fait une grande quantité de prisonniers. Plus tard, on constata par les contrôles, qu'il y avait eu plus de quatre mille morts; les Huguenots eux-mêmes, et quelques-uns avec leurs armes, se rendirent volontairement aux gens du pays. La population de l'Artois et du Hainaut donna, dans cette circonstance, une preuve évidente de l'ardeur de son zèle pour la vraie religion catholique et pour le service de Sa Majesté; car les Huguenots n'eurent pas plutôt franchi la frontière, que les villageois prirent les armes, nous donnèrent continuellement des renseignements sur leur marche, et les poursuivirent jusqu'à ce qu'ils fussent dispersés et taillés en pièces. Dieu, à qui rien n'est impossible eut la bonté de faciliter ce résultat et fit éclater sa toute-puissance dans la manière dont il vint à bout de la guerre. Car dans cette circonstance il voulut que les Huguenots fussent vaincus à une heure où le jour allait manquer pour les poursuivre, et en livrant, comme je l'ai dit, les ennemis aux gens du pays, qui firent un si grand nombre de prisonniers, dont plusieurs furent mis à mort, et les autres à rançon, il voulut que les orages de la nuit servissent à leur défaite plus que nos épées, plus que les bras de nos soldats, quel qu'en fût le nombre. On rendit la liberté à quelques prisonniers, aussitôt que la fureur des combats fut calmée. M. de Genlis assura qu'il n'avait amené que de six à sept mille fantassins[1]; jusqu'alors on avait toujours supposé

[1] Les historiens ne sont pas d'accord relativement au nombre des troupes de Genlis; de Thou dit 4,400; Grotius 5,000, d'autres 7,000, Mendoça 12,000. L'historien du duc d'Albe va même jusqu'à 15,000 hommes d'infanterie et 2,000 chevaux.

qu'ils n'étaient pas moins de dix mille arquebusiers, et huit cents chevaux, outre les volontaires, parmi lesquels on comptait plus de trois cents hommes, qui avaient eu un grade dans les armées de France, et qui espèraient un emploi dans l'armée des Pays-Bas[1]. Le baron de Renty, qui commandait l'avant-garde, et le Rhingrave, furent parmi les morts; et de tous les hommes qui prirent part à l'expédition, fort peu rentrèrent en France. A Mons, il a pu entrer une trentaine de chevaux, deux cents hommes, dévalisés et sans armes, et quelques blessés. De notre côté don Lopez Çapata fut blessé d'une arquebusade; le capitaine Alonzo de Lumbrales, et Antoine Ceron, lieutenant de la compagnie d'arquebusiers à cheval de Garcia de Valdès furent tués. Dans la cavalerie, nous eûmes quinze morts, un peu plus de blessés, et autant dans l'infanterie.

CHAPITRE XIV.

François Bobadilla va annoncer au Roi le succès de la bataille. — Troupes qui viennent prendre part au siége de Mons. — Van den Berghe entre dans la Gueldre et le prince d'Orange à Ruremonde.

M. de Genlis affirma, et d'autres prisonniers aussi, que Gaspar de Coligny, amiral de France, chef et conseil des Huguenots, leur avait recommandé, entre autres avis, d'entrer dans Mons, et

[1] Les historiens ne sont pas mieux d'accord sur la date de la défaite de Genlis que sur le nombre des combattants qui prirent part à cette affaire : Sismondi la fixe au 11 juillet ; M. Altmeyer au 13 ; selon Mendoça ce fut le 17.

d'éviter la bataille[1]. Il prévoyait que par cette conduite ils se donneraient beau jeu ; et qu'en risquant une bataille, ils perdaient Mons. Mais M. de Genlis pouvait difficilement l'éviter ; car, aussitôt qu'il eût mis le pied sur les terres de Sa Majesté, don Fadrique

[1] Il paraît que Coligny avait conseillé au contraire à Genlis de ne pas chercher à entrer dans Mons, mais d'aller se joindre au prince d'Orange, de marcher ensuite avec lui, à la délivrance du comte de Nassau, puis, toutes les ressources, dont les réformés disposaient étant rassemblées, d'attaquer le duc d'Albe. Ce serait une grande erreur de croire que le désir de venir en aide à leurs coréligionnaires des Pays-Bas fut l'unique mobile qui fit agir alors les chefs des Huguenots en France et surtout l'amiral de Coligny. A cette époque déjà, comme cela est arrivé dans des temps plus récents, la France dissimulait ses projets d'agrandissement territorial en cherchant à faire croire qu'elle n'intervenait dans les querelles de ses voisins, que pour le triomphe d'un principe, pour la réalisation d'une idée généreuse ; à cette époque aussi on rêvait d'autres limites au Nord, et on considérait ces tentatives dissimulées d'agrandissement comme un excellent moyen d'occuper les esprits turbulents et de maintenir l'ordre dans l'intérieur du royaume. Brantôme nous dit à ce sujet : « je sais bien ce qu'il m'en a dit à la Rochelle, voyant bien « le caractère de ses Hugenots, que, s'il ne les occupoit et amu- « soit au dehors, pour le sûr ils recommenceroient à brouiller « au dedans, tant il les connoissoit brouillons, remuants, fretil- « lants et amateurs de picorée. » (*Vie de Châtillon*.) En ce qui concerne les pensées d'agrandissement qui préoccupaient certains esprits en France, voici comment les résume un historien contemporain : « Rien de plus grand que les desseins conçus par « l'amiral afin de prévenir le retour des maux de la France, en « employant, à relever son ascendant et sa puissance, tout ces « bras qui, depuis dix ans, déchiraient ses entrailles, tous ces « hommes turbulents et intrépides pour lesquels le repos était « devenu un supplice et la guerre un besoin. *Les frontières de la « France portées jusqu'à l'embouchure de l'Escaut*, son patronage « jusqu'à l'embouchure de l'Ems ; les provinces wallones et fla- « mandes réunies à la couronne ; . . . . . tels étaient les tableaux « que déroulait Coligny aux yeux de Charles IX. » (*Histoire de France*, par Henri Martin, t. IX, p. 285).

marcha à sa rencontre; et si Genlis se fût arrêté dans un village, ou dans une position quelconque, le dévouement du pays pour Sa Majesté, aurait fait qu'en deux jours les vivres lui eussent manqué, et qu'il eut été contraint de rentrer en France, où la plus grande partie de sa troupe se serait débandée, en voyant qu'il n'avait pu achever l'expédition. D'ailleurs, don Fadrique était bien déterminé à le combattre partout où il l'eût rencontré, et sans perdre une heure.

Don Fadrique envoya don François de Bobadilla, capitaine d'infanterie espagnole, rendre compte à Sa Majesté de la victoire; au duc, il envoya François Hernandez d'Avila capitaine de sa garde; il fit halte un jour, pour reposer ses troupes, et le jour suivant, qui fût le 20, il vint reprendre ses quartiers de Bélian. Le 21, le baron de Polweiler arriva avec les treize enseignes de son régiment, qui pouvait avoir quinze cents fantassins; les cinq enseignes Espagnoles qui étaient à Maestricht, où elles furent remplacées par quatre compagnies du comte d'Eberstein, arrivèrent le même jour avec la compagnie de chevau-légers Italiens de Aurèle Palerme. C'était une des trois nouvelles compagnies italiennes que le duc avait fait lever; elle fut recrutée aux Pays-Bas; les deux autres furent formées en Italie par les capitaines Nicolas Basta, et George Machuca. Ces compagnies se logèrent dans un bois à la porte d'Havré, pour commencer l'investissement de Mons. Quelques jours après, don Fadrique partit pour Bruxelles avec trois compagnies de chevaux, et M. de Noircarmes, laissant au camp le comte de Lalaing; le duc l'avait

appelé, pour convenir de quelques résolutions importantes dans la situation actuelle du pays : le comte Van den Berghe avait fait invasion dans le duché de Gueldres, d'autres rebelles parcouraient la Frise, enfin le prince d'Orange formait une armée à Ruremonde, avec les gens qu'il avait levés en Allemagne.

A cette époque aussi la ville de Malines était presque soulevée ; si elle laissait encore entrer les soldats espagnols de passage, elle ne voulait cependant point loger de troupes, disant qu'elle avait levé quatre compagnies bourgeoises, qui formeraient sa garnison. Or, dans ces compagnies plusieurs officiers étaient mal intentionnés et hérétiques ; depuis, ils livrèrent la ville aux rebelles.

LIVRE VII.

CHAPITRE PREMIER.

Le duc se décide à faire assiéger Mons. — Motifs de cette résolution.

Telle était alors la situation des Pays-Bas. Beaucoup de personnes pensaient qu'après le succès que l'on venait d'obtenir et eu égard à la dispersion des secours que les rebelles attendaient de France, et au petit nombre des défenseurs de Mons, le duc pourrait différer le siége; se contenter d'assurer l'investissement par la construction de quelques forts, opération qui n'exigerait que peu de troupes, et avec le reste de l'armée, dont la plus grande partie serait rassemblée à la fin d'août, aller à la rencontre de l'armée des rebelles, tenir la campagne, et les empêcher de s'emparer de nouvelles places. Mais le duc tenait avant tout à reprendre Mons, place qui tirait une grande importance du voisinage des Huguenots de France; il attachait tant de prix à sa possession, qu'il ne s'inquiétait guères de garder les autres villes ni de tenir la campagne; il était même disposé à abandonner les places de la Hollande que les Espagnols occupaient encore, parce que aucune d'elles n'était un port, et qu'en les occupant on n'y gagnait

que d'être maître des murailles. Ces considérations le décidèrent à ordonner à don Ferdinand de Tolède de marcher sur le Brabant avec les dix compagnies qu'il avait à Rotterdam, Delftshaven et autres garnisons, et à prescrire à don Gonçalo de Bracamonte, de partir avec ses troupes pour Mons, aussitôt que les cinq enseignes du comte d'Eberstein entreraient à Bois-le-Duc. Il envoya l'ordre au régiment du baron de Fronsberg, aux autres enseignes du comte d'Eberstein et à la cavalerie allemande aussitôt qu'elle aurait passé la revue, de s'acheminer sur Mons; enfin, il fit hâter les préparatifs de l'artillerie de siége. Le duc ne voulait pas perdre un instant pour l'établissement des batteries, parce que, outre qu'il était nécessaire de ne point reculer l'entreprise jusqu'après l'été, à cause des étangs et fondrières qui se trouvent dans les environs, il était convaincu que la délivrance de Mons importait aux rebelles plus que toute autre chose et que puisque les Huguenots de France n'y avaient point réussi, le prince d'Orange serait obligé de s'en occuper, aussitôt qu'il aurait formé son armée; d'autant plus qu'il s'agissait de délivrer son propre frère, et les personnages français avec lesquels naturellement il avait des engagements étroits. Si le duc voulait tenir la campagne contre le prince, il pouvait difficilement empêcher la délivrance de la ville, bien que l'investissement fût assuré par des ouvrages de fortification; les garnisons de ces forts seraient impuissantes à arrêter l'ennemi, dans le cas où deux ou trois mille hommes, appuyés d'un parti de cavalerie, voudraient forcer l'entrée; tandis que le duc pourrait y réussir s'il faisait le siége avec une

armée. Quant au danger de perdre, en agissant ainsi, quelques villes du Brabant, il semblait au duc que, suivant les règles de la guerre, l'ennemi, qui n'avait pour lors que six ou sept mille fantassins rassemblés à Ruremonde, n'oserait, en présence des forces considérables du duc, entreprendre le siége d'aucune ville, à moins que cette ville ne voulût ouvrir ses portes, danger qu'on ne pouvait prévenir, qu'après avoir repris Mons : c'était donc là l'entreprise principale; celle qui devait décider de toutes les opérations ultérieures[1].

CHAPITRE II.

Escarmouche pour reconnaître l'abbaye d'Epinlieu. — Ferdinand de Tolède quitte la Hollande avec six enseignes. — Çapata emporte un fort. — Don Rodrigue secourt les Allemands. — Charge mémorable de Çapata. Les Espagnols emportent l'abbaye d'Epinlieu.

Après quelques jours, don Fadrique revint au camp. Don Gonçalo de Bracamonte y arriva le

[1] Après la défaite de Genlis, Ferdinand de Tolède commandant en chef les troupes chargées de l'investissement de Mons, fut appelé, ainsi qu'on l'a vu à la fin du livre précédent, à venir à Bruxelles prendre part aux délibérations d'un conseil de guerre où furent discutées les opérations ultérieures de la campagne. Il combattit le plan de campagne proposé par le duc son père : selon lui, c'était la Hollande qu'il fallait soumettre avant tout. On a attribué la détermination qu'adopta le duc d'Albe, de commencer par reprendre Mons, à une cause assez futile; il crut, dit-on, sa gloire intéressée à ne point paraître reculer devant le prince d'Orange qui s'approchait de Mons. Les considérations que fait valoir Mendoça sont beaucoup plus sérieuses et l'événement prouva que les calculs du duc étaient parfaitement fondés. (*Voir* la note de la page 299.)

18 août, avec les huit enseignes qu'il avait à Bois-le-Duc. Deux jours après son arrivée, il alla avec mille arquebusiers, deux cents du tercio de Flandre, deux cents des enseignes de Naples, et six cents des régiments wallons, et une compagnie de cavaliers, reconnaître l'abbaye d'Epinlieu, qui est hors de la porte du Parc, à portée du canon de la ville[1]. Les ennemis y tenaient d'ordinaire deux cents fantassins; ce jour là ils en avaient un peu plus, qui sortirent avec beaucoup de résolution pour escarmoucher avec les nôtres; ils furent appuyés par environ trois cents arquebusiers de la ville, qui ranimèrent très-sérieusement l'escarmouche, soutenue de notre côté par les deux cents arquebusiers du tercio de Flandre. C'était le premier jour que les soldats de ces enseignes se mesuraient avec l'ennemi; ils souffrirent beaucoup, parce qu'après avoir enlevé aux rebelles les petites tranchées et les fossés où ils avaient été escarmoucher pendant plus d'une heure, ils chargèrent inconsidérément, les repoussèrent dans l'abbaye à l'arme blanche, et en blessèrent plusieurs presque aux portes de leur refuge.

Dans le même temps, ordre avait été donné à François de Salaçar, lieutenant de la compagnie de don Juan de Pacheco, de charger les arquebusiers sortis de la ville; ce que cet officier exécuta de façon qu'ils s'empressèrent de tourner le dos et de se réfugier derrière les remparts. Les nôtres éprouvèrent néanmoins des pertes sensibles; car, outre que l'artillerie tua beaucoup de chevau-légers, les arquebu-

[1] C'est sur l'emplacement de cette abbaye qu'a été construit plus tard le fort La Haine.

siers postés sur les murailles en blessèrent encore six. Notre infanterie eut trente-cinq blessés et huit morts. Les rebelles subirent naturellement des pertes plus considérables, à en juger par le nombre de ceux qui tombèrent dans les deux charges; mais je n'affirme rien, parce que je ne suis pas sûr des chiffres.

Don Ferdinand de Tolède, qui avait reçu l'ordre de venir prendre part au siége de Mons, et d'abandonner les places de la Hollande, obéit et emmena avec lui environ quatre mille personnes, portées sur sept cents chariots; c'était le conseil de Hollande, les ecclésiastiques, les religieux, religieuses, gentilshommes, dames et bourgeois du parti de Sa Majesté, qui, pour vivre catholiquement et remplir leur devoir de fidèles vassaux de Sa Majesté, sacrifiaient l'affection naturelle qu'on a pour sa patrie et ses biens[1]. Ferdinand de Tolède avec cette multitude et ses enseignes, prit le chemin de la plage, et en passant près de Harlem, il envoya reconnaître s'il ne pourrait pas s'emparer de cette place. Pour y parvenir il était nécessaire de prendre un fort construit sur la rivière qui va du lac à la ville. Les rebelles y tenaient une galiotte armée, mais dans la passe de Sparendam le comte de Boussu avait placé quatre compagnies pour protéger le fort. Don Ferdinand de Tolède donna l'ordre au capitaine don Rodrigue Çapata d'aller

[1] Lorsque les compagnies du tercio de Lombardie se retirèrent, lit-on dans la correspondance du duc d'Albe, elles furent suivies de tous les moines, de toutes les religieuses et des conseillers du roi à La Haye. Les rebelles voulurent s'opposer à leur passage, mais ils furent mis en déroute, avec perte de 4 drapeaux et de plus de cinquante chariots de bagages. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 172.)

avec deux cents arquebusiers enlever le fort. Comme il se rendait à sa destination, il rencontra des soldats allemands que le comte de Boussu avait envoyés dans le même but; il se joignit à ces troupes, forma l'avant-garde avec les Espagnols, emporta le fort, et tailla en pièces les défenseurs. Non contents de cette conquête, les Espagnols se jetèrent à la nage, afin d'enlever la galiotte; ils s'en emparèrent, mais ne purent poursuivre les ennemis qui jetèrent leurs armes et se réfugièrent dans la ville. On reconnut alors qu'on ne pouvait enlever cette place en passant, et don Rodrigue se retira ayant un soldat mort et trois blessés. Don Ferdinand poursuivit sa route, précédé par don Rodrigue qui conduisait l'avant-garde composée de vingt chevaux et de cent arquebusiers. Ayant reçu avis qu'un grand nombre de rebelles attaquaient les Allemands qui se trouvaient à Sparendam, et que la place courait grand danger, il chargea don Rodrigue Çapata de hâter le pas de son avant-garde, tandis que lui suivrait avec ses enseignes, bien qu'elles fussent encore en arrière. En exécution de cet ordre, don Rodrigue s'avança en reconnaissance avec les vingt chevaux. Comme les ennemis avaient engagé une action avec les nôtres, il entendit de grandes décharges d'arquebuserie à portée de mousquet; il fit descendre de cheval six arquebusiers, ordonna au reste de suivre, et s'avança dans la direction des rebelles, lesquels, en découvrant les vingt chevaux, se retirèrent dans un hameau qu'ils avaient armé de quatre canons de fonte. En outre, ils garnirent de soldats un moulin et un autre réduit, laissant des

tirailleurs pour escarmoucher avec don Rodrigue. Celui-ci reconnut le moulin et le réduit, aussitôt qu'arrivèrent les cent arquebusiers — parmi lesquels il y avait treize mousquetaires — et chargea avec tant de résolution qu'il enleva les deux positions. Il avait pensé s'arrêter là jusqu'à l'arrivée des enseignes; mais voyant la mollesse de l'ennemi à reprendre ses positions et à renouveler le combat, il chargea de nouveau, le força d'abandonner le village, et tailla en pièces plus de huit cents hommes durant la poursuite qu'il continua pendant près de deux lieues; il y eut en outre nombre de blessés, et des huit enseignes qu'avaient les rebelles, il leur en prit deux. On sut que ces gens avaient été levés dans le pays de Brême, qu'ils étaient au nombre de deux mille, et appuyés par une multitude de paysans.

Cette opération terminée, le mestre de camp don Ferdinand de Tolède vint à Utrecht avec ses enseignes, et arriva devant Mons le 23[1], ayant laissé à Valenciennes dix canons de siége qu'il avait pris à Bruxelles[2]. Sept enseignes du comte d'Eberstein arrivèrent en même temps au camp; elles se logèrent dans la maison que nous avions fortifiée; les dix enseignes d'Espagnols logèrent au faubourg de Bertaimont. Comme par l'escarmouche du 26[3] dont j'ai parlé, on avait reconnu l'abbaye d'Epinlieu, on

[1] Le 23 août.

[2] Il semblerait d'après ce passage, que Ferdinand de Tolède en se rendant de Bruxelles à Mons, avait passé par Valenciennes, ce qui est peu probable.

[3] Il paraît résulter du récit de l'auteur, au commencement de ce chapitre, que la reconnaissance de l'abbaye d'Epinlieu se fit le 22 et non le 26.

envoya, pour s'en rendre maître, une partie de ses enseignes, jointes à d'autres qui appartenaient au tercio de Naples et aux régiments wallons; il voulait compléter par là l'investissement de la ville, car, tant qu'il n'était pas maître de cette abbaye, la garnison de la ville avait la liberté d'entrer et de sortir, par les prairies au milieu desquelles s'élevait cette construction. On la canonna depuis huit heures du matin jusqu'à trois heures après-midi, alors on commanda l'assaut; la conduite de l'avant-garde fut donnée aux capitaines don Rodrigue Çapata et don Alonso de Sotomayor. Les ennemis n'attendirent pas l'assaut après avoir tué trois ou quatre soldats des nôtres, pendant la première défense. Ils avaient reçu du comte Louis l'ordre de quitter l'abbaye, aussitôt qu'ils seraient menacés de l'assaut; n'ayant qu'un petit nombre de troupes, le comte ne voulait pas, pendant qu'il était cerné, s'exposer à en perdre, en défendant une position qu'il était impossible de conserver. Les défenseurs de l'abbaye rentrèrent donc dans la place, ce qu'ils pouvaient toujours faire sans danger.

CHAPITRE III.

Les ducs d'Albe et de Médina Céli se rendent au siège. — Massacre des Huguenots à Paris. — Salve tirée en l'honneur des nouvelles de France. — Un capitaine des rebelles s'empare de Malines.

Don Fadrique établit dans l'abbaye quatre enseignes de Wallons du régiment de M. de Capres, commandées par M. de Molain, un de leurs capitaines; il



fit rentrer le reste de la troupe dans le camp, où venait d'arriver le baron de Fronsberg avec treize enseignes de son régiment, qui furent logées près des quartiers du comte d'Eberstein. Le lendemain arrivèrent les ducs d'Albe et de Médina Celi[1], et en même temps dix compagnies d'hommes d'armes, qui complétaient le nombre de quinze; elles n'avaient que quinze cents chevaux, le défaut de paie ne permettant pas de les porter à leur effectif[2]. Il arriva encore cinq cornettes de reîtres de l'archevêque de Cologne, donnant un total de quinze cents chevaux; six cents de l'archevêque de Trèves, et la cornette de Hans Roda, de trois cents. Le duc fit aussi chercher les dix pièces d'artillerie, que le tercio de Lombardie avait laissées à Valenciennes, et le reste de l'artillerie qu'il fallut amener d'Avesnes et d'ailleurs, pour établir les batteries. Enfin, le duc ordonna à don Fadrique d'envoyer M. de Capres, avec les enseignes de son régiment et le comte de Rœulx, au faubourg de Nimy; toutes les issues de la place se trouvèrent ainsi fermées.

Après son arrivée au camp le duc reçut la nouvelle, par M. de Gomicourt, gentilhomme de la

[1] Les deux ducs partirent de Bruxelles le 26; ils y laissèrent cinq compagnies d'Espagnols qui devaient être remplacées, quelques jours après, par trois compagnies d'Allemands de Polweiler. (*Correspondance de Philippe II.*)

[2] De ces dix compagnies trois étaient de 50 chevaux : celles des comtes de Rœulx, d'Arenberg et de Meghen; deux étaient de 40 hommes d'armes : celles du Sieur de Morbecque et du comte de Lalaing. Les cinq autres n'étaient que de 30 hommes d'armes; leurs chefs étaient le vicomte de Gand, la Cressonnière, Chantonnay, le seigneur d'Evre et le seigneur de Beauvoir. (*Voir* la note de la page 313.)

maison de Sa Majesté, envoyé par le duc vers le roi de France pour traiter de quelques affaires[1], que, le 24 août, le roi très-chrétien avait fait exécuter à Paris, où il était avec sa cour, l'amiral de France[2] qui, peu de jours auparavant et dans la même ville, avait été atteint d'une arquebusade. Retenu au lit par cette blessure, c'est là que Coligny fut assassiné, puis son corps jeté par la fenêtre ; on tua de même tous les autres rebelles et Huguenots, sans qu'aucun échappât, sauf M. de Montgommery, un de leurs principaux chefs, qui parvint à se sauver. Ce fut un juste châtiment et une action bien digne du roi qui porte le nom de très-chrétien, et qui l'exécuta de ses propres mains, action bien digne aussi d'un peuple aussi catholique et aussi loyal que le peuple de Paris[3].

Cette nouvelle donna au duc un contentement excessif, de même qu'à tout le camp. Pour l'apprendre

[1] Dans les premiers jours du mois d'août 1572, on eut avis à Bruxelles qu'une troupe de gens de guerre se rassemblait du côté de Verdun, sous le commandement de Villepau et du seigneur de Gombervaulx avec des intentions hostiles contre les Pays-Bas. Le duc d'Albe envoya à Paris le seigneur de Gomicourt pour s'en plaindre et demander que le roi empêchât une agression qui aurait constitué une violation flagrante des traités existants. (*Voir particularités inédites sur la Saint Barthélemy*, notice de M. Gachard. (*Bulletin de l'Académie royale* t. XVI, 1re partie, p. 235.)

[2] Gaspar de Coligny, l'illustre chef des Huguenots en France.

[3] On ne peut que regretter de voir l'auteur approuver un acte aussi exécrable que la Saint-Barthélemy. — On a prétendu qu'il était faux que Charles IX eut tiré sur les Hugenots; *on a cherché* à démontrer l'impossibilité matérielle de cet acte odieux, en se fondant sur la disposition des lieux. Quoi qu'il en soit, *il est* curieux de constater, que Mendoça, un écrivain catholique qui devait être bien informé, vient confirmer la tradition qui accuse l'auteur de la Saint-Barthélemy.

aux rebelles de Mons, s'ils ne la connaissaient pas déjà par une autre voie, on plaça, cette nuit, quatre pièces d'artillerie sous le faubourg de Bertaimont, où l'on devait élever la batterie, et avec ces canons et une masse d'arquebuserie on fit une grande salve; un boulet lancé de la ville blessa les capitaines François de Valdès, sergent-major du tercio de Lombardie, Christophe de Corcuera et Alonzo de Mesa. La nuit suivante, le 30[1], la batterie fut dressée, et l'on ouvrit le feu avec trente-sept pièces, dont six éclatèrent les premiers jours. Pendant que le duc était occupé à l'établissement des batteries, des bourgeois de Malines le voyant éloigné de Bruxelles, et tellement engagé dans l'entreprise de Mons, qu'il n'y pouvait renoncer, trouvèrent bon de ne pas perdre cette occasion favorable de livrer leur ville aux rebelles. Ils firent appeler le prince d'Orange.

CHAPITRE IV.

Prise de la ville de Weert; siége du château. — Résolution courageuse du capitaine Çayas; sortie de la garnison de Weert. — Trahison de quelques défenseurs du château. — Les femmes combattent avec les soldats. — Nombre des morts à ce siége.

Le prince se trouvait alors avec l'armée des rebelles à Ruremonde[2]. Avec le gros de cette armée, il

[1] Ce ne fut que le 31 qu'on mit en batterie quelques pièces et qu'on commença la construction des retranchements. Le 3 septembre on établit une batterie contre le ravelin de la porte de Bertaimont. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 275.)

[2] Dès que le prince d'Orange avait été instruit du départ du

avait pris la ville de Weert en Brabant. Cette ville, qui avait été confisquée sur le comte de Hornes, n'opposa aucune résistance et on mit le siége devant le château, qui flanquait un côté de la ville et n'en était séparé que par un fossé plein d'eau. Ce château, faiblement bastionné et percé de beaucoup de fenêtres, ressemblait plutôt à une maison; un simple fossé formait toute sa défense. Il se composait de deux bâtiments, l'un nommé la Basse-Cour, était séparé du bâtiment principal par un fossé. La défense de cette position était confiée au capitaine Jean Montiel de Çayas, qui en était châtelain et qui était aussi gouverneur de la ville. La garnison ordinaire se composait d'un petit nombre de soldats wallons; mais, sur les bruits de guerre, le duc les avait renforcés de trente soldats allemands, avec un alfère, et de douze arquebusiers à cheval Espagnols, de la compagnie du capitaine Montero, commandés par le lieutenant François de Mendoça. Les rebelles envoyèrent un trompette pour demander la reddition du château; on répondit par une arquebusade qui blessa le trompette. Les ennemis voyant la détermination des défenseurs, arrivèrent la nuit sans bruit avec des échelles, des crochets et d'autres engins pour forcer le pont, qu'ils abaissèrent. Jean Montiel de Çayas avait résolu de retirer de la Basse-Cour, qui était la partie faible du château, les vivres qu'il aurait le loisir d'enlever, et de mettre ensuite le feu au bâtiment. Ses soldats étaient précisément occupés à cette besogne, lorsqu'ils entendirent que

duc d'Albe, de Bruxelles,il avait levé son camp le 27, avait passé la Meuse et s'était dirigé vers Diest et Tirlemont.

les ennemis avaient abaissé le pont; ils accoururent à leur rencontre, mirent le feu au pont et à cette partie du château. Cette action confirma les rebelles dans la pensée que les nôtres voulaient défendre résolument la partie du château qu'ils avaient ménagée, et où ils s'étaient retirés. Aussi, ils entourèrent tout le château de tranchées et le battirent avec quatorze pièces d'artillerie, dont une des principales creva le premier jour. Nonobstant cela, jugeant la brèche praticable, ils saignèrent le fossé, donnèrent l'assaut, et s'obstinèrent longtemps à la franchir; mais ils furent repoussés par la vaillance du capitaine Çayas, et obligés à la retraite, avec des pertes considérables. Après cet assaut, les défenseurs du château sortirent, se jetèrent sur les tranchées et firent un grand carnage de la garde qu'ils y trouvèrent. Ils ramassèrent dans les tranchées un crucifix tout mutilé que les rebelles avaient enlevé du couvent des capucins, et planté en terre pour que les tireurs de la garnison, le prenant pour une sculpture en fissent le but de leurs balles. Cependant les rebelles, ayant reçu des renforts frais, recommencèrent l'attaque et tentèrent l'assaut de différents côtés, mais la défense continua avec la même vigueur. Le capitaine Jean Montiel de Çayas se trouvait dans cette situation et n'avait guère d'espoir d'être secouru, lorsqu'un soldat l'informa que quatre Wallons, postés dans une tour élevée, étaient convenus de jetter un billet aux ennemis pour les prévenir de diriger l'attaque du lendemain par la porte du jardin, qu'ils promettaient de leur ouvrir. Ayant été convaincus de trahison, ces soldats furent arrêtés et le principal

auteur du complot fut étranglé à l'instant. Les rebelles canonnèrent pendant quelques jours encore avec douze pièces d'artillerie, le sommet d'une tour, d'où on leur blessait beaucoup de monde, et d'où l'on jetait des artifices, pour incendier les maisons de paille de la ville; ils abattirent le faîte et une partie de la tour. En même temps ils essayèrent de brûler les portes au moyen de fascines et de goudron. Voyant le peu de fruit qu'ils en retiraient ainsi que de leurs assauts, ils creusèrent des mines qui furent éventées par les contremineurs du capitaine Çayas. Celui-ci s'attendait à manquer bientôt de vivres, aussi les ménageait-il; il donna avis de sa détresse au colonel des Allemands qui se trouvaient à Maestricht, ville la plus voisine qui tînt le parti de Sa Majesté. Ce colonel envoya à son secours une compagnie d'infanterie sans munitions ni vivres, ce qui était cependant ce dont Çayas avait le plus besoin, car la poudre lui manquait absolument; ce secours ne lui fut donc d'aucun avantage. Les soldats retournèrent à Maestricht, pour ne pas augmenter la disette de la place, contre laquelle les rebelles continuaient leurs attaques; ils donnèrent un nouvel assaut, auquel prirent part les femmes des soldats du château avec la même hardiesse que leurs maris. Le colonel allemand qui commandait l'assaut ayant été blessé d'une pique à la poitrine, se retira avec ses soldats, laissant beaucoup de morts et de blessés. Cet échec, la fermeté et la bravoure que déployèrent Jean Montiel de Çayas et ses soldats dans la défense du château furent cause que l'ennemi renonça à un nouvel assaut, et leva le siége, après y avoir perdu plus de

quarante jours[1] et huit cents hommes; il se retira au moment où il ne restait plus au capitaine Çayas que six livres de poudre, ce qui l'avait obligé, la plupart du temps, à repousser l'assaut à coups de pierre; les vivres lui manquaient au point qu'on avait mangé les huit chevaux qu'on avait. La défense ne coûta la vie qu'à huit soldats. Le duc loua fort haut une résistance aussi longue dans une place très-faible, avec si peu de monde, de munitions et de vivres; il en rendit compte à Sa Majesté, avec les éloges qu'elle méritait[2].

CHAPITRE V.

Mesures prises par le duc pour empêcher l'arrivée des secours dans la ville de Mons. — Description de la position de Mons. — Considérations de l'auteur relativement aux secours.

Le prince d'Orange leva le siége du château de Weert, tant parce que dans l'intervalle on lui avait livré la ville de Diest que par suite de l'offre que lui avaient faite les habitants de Malines. Il leur donna, pour s'assurer de la ville six enseignes d'infanterie et cinq cents chevaux[3], qui entrèrent nuitamment,

[1] Il semble y avoir là de l'exagération : les confédérés ne restèrent devant Weert qu'une quinzaine de jours.

[2] Presque tout ce chapitre a été omis dans la traduction de Crespet.

[3] D'après des offres qui lui avaient été faites par les habitants de Malines, le prince d'Orange avait envoyé 4 compagnies d'infanterie et 500 chevaux sous les ordres de Bernard de Mérode, seigneur de Waroux, de Gérard Van der Aa et du capitaine

introduits par Meeus Van den Dorp, capitaine d'une des compagnies levées par la ville, et qui, cette nuit, formait la garde avec ses soldats. De là, une partie de cette troupe passa à Termonde[1] et Audenarde, villes du comté de Flandre. Les bourgeois y appelèrent les rebelles. A Audenarde, Sa Majesté avait une maison, plus en forme de réduit que de château, avec porte sur la campagne, ayant pour châtelain Josse de Courteville[2]. Les bourgeois et les rebelles forcèrent la porte[3], et pénétrant à l'intérieur, lui demandèrent le serment de garder la place pour les rebelles. Il refusa, comme féal sujet, disant qu'il aimerait mieux recevoir la mort de ses propres valets que d'être traître à son roi. Sur ce propos, les rebelles le tuèrent et s'emparèrent de la maison. Le prince d'Orange, avec l'armée des rebelles, suivait

Meeus Van den Dorp. Ces troupes entrèrent dans Malines le 30 aout.

[1] Le prince d'Orange, qui était entré à Malines le 1er septembre, écrivit, le même jour, à ceux de Termonde pour les engager à imiter les habitants de Malines et à accepter la garnison qu'il leur envoyait. (*Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, p. 69.) Cette garnison entra dans Termonde le 6 septembre. (*Correspondance de Philippe II.*)

[2] Josse, seigneur de Courteville et de Borst, haut bailli, capitaine et châtelain d'Audenarde et de Petegem. Il avait été pourvu de cet emploi par l'empereur Charles-Quint, en 1555. (*Mandement de Charles-Quint au secrétaire d'État*, Josse Bave, du 22 octobre; apud Gachard, *Retraite et mort de Charles-Quint*, appendice, La E.)

[3] La ville d'Audenarde fut surprise le 7 septembre par Jacob Blommaert. (*Correspondance de Guillaume le Taciturne.*) « A laquelle surprise, lit-on dans la *Grande Chronique de Hollande*, « l'escoutette s'estant retiré avec quelques autres au chasteau « poursuivy, ne se voulant rendre, fut arquebusé, et par la fe- « nestre jetté en la rivière. »

la troupe qu'il avait envoyée à Malines; après avoir pris Diest, Tirlemont et Louvain[1], il marcha au secours de Mons, ville contre laquelle le duc avait ouvert un feu terrible du côté de la porte de Bertaimont : il battait tout à la fois un ravelin, la grosse tour de Saint-André, et la courtine qui reliait cette tour à la porte de Bertaimont.

Le duc ayant appris la révolte des trois villes et l'approche de l'armée des rebelles, qui suivait le chemin de Nivelles, avait fait couper, par des fossés et des abattis d'arbres, les routes des bois, pour empêcher le passage. Sachant que les ennemis étaient très-près de Nivelles, il ordonna à M. de Capres d'avancer dans cette direction avec les enseignes qu'il avait dans le bourg de Nimy, et il prescrivit à sept cents arquebusiers espagnols de s'embusquer, pour une camisade, dans le bois voisin de Saint Symphorien, dans le quartier occupé par Polweiler. Il prit ces dispositions parce que c'étaient les deux chemins par où les rebelles tenteraient probablement d'introduire des secours dans Mons. Il ordonna aussi d'envoyer des cavaliers reconnaître la route que prendraient les rebelles; quant à lui, il resta près de la batterie qui continua son feu avec la même activité. Jordan de Valdès, que Sa Majesté venait d'envoyer comme inspecteur général de l'armée et le capitaine Salvé, un des lieutenants de l'artillerie furent tués. Les cavaliers que l'on avait envoyés en reconnais-

[1] Le prince d'Orange s'était emparé de Louvain le 4 ou le 5 septembre. (*Correspondance de Philippe II.*) Les bourgeois, intimidés par les premières démonstrations d'attaque, livrèrent la ville. (Le Petit. *Grande Chronique de Hollande.*)

sance rapportèrent que les rebelles avaient dépassé Nivelles, et allaient se loger cette nuit au village de Péronnes[1], à cinq lieues de Mons[2]. A cette nouvelle, le duc rappela dans leurs quartiers les sept cents arquebusiers espagnols, et les enseignes de M. de Capres, parce que le campement des rebelles dans une localité aussi rapprochée que Péronnes, manifestait évidemment leur intention de secourir la ville par Jemmapes, en franchissant la Trouille qui entre dans Mons par le village où l'on avait, à l'approche des ennemis, établi la cavalerie légère et les hommes d'armes[3].

Les dernières maisons du village de Jemmapes touchent à celles de Cuesmes, et les dernières de Cuesmes à celles de Bertaimont, faubourg de Mons. De manière que les deux villages n'en forment qu'un, et se réunissent à Bertaimont. Jemmapes a ses maisons fort éparpillées, parce qu'elles sont isolées, et s'étendent vers la rivière, et dans les fonds. Pour aller de ce village dans la campagne, dans la direction d'une autre petite localité nommée Siply, on monte une légère côte, ou pour mieux dire une haute berge, qui est si longue que de ce côté la campagne, semblable à une colline, domine une grande étendue de terrain. On l'aperçoit quand, laissant à gauche la Trouille, on prend, à travers champs, la direction du faubourg de Bertaimont, jusqu'à la route de Maubeuge, en traversant une assez large plaine. A l'ex-

[1] Petit village entre Binche et Marimont. — Le prince d'Orange y logea le 7 septembre.

[2] Péronnes n'est qu'à 3 1/2 lieues de Mons.

[3] Probablement le village d'Hyon.

trémité de cette plaine, il y a une autre éminence, qui répond au faubourg de Bertaimont, comme l'autre domine Jemmapes. De façon que les deux éminences forment cette plaine ou bassin, assez uni et long d'un peu plus d'une demi portée de canon. C'était la position que le duc devait garder pour empêcher les rebelles de secourir la ville de ce côté, puisque c'était par là qu'ils avaient fait mine d'entrer, en venant se loger à Péronnes, d'où ils pouvaient librement s'acheminer sur Jemmapes et tenter de faire lever le siége; car en ne passant pas la Trouille par Jemmapes, en traversant ensuite les prairies entre la rivière et l'abbaye d'Epinlieu, pour entrer par la porte du Rivage, ils auraient pú difficilement secourir la ville, quand même ils auraient franchi au-dessous de Jemmapes du côté de Saint-Ghislain, la rivière qui se nomme déjà la Haine, puisque nos gens occupaient l'abbaye. Comme ils étaient ensuite forcés, pour secourir la ville, de passer la Haine avant qu'elle ne reçoive la Trouille,, c'était rendre leur entreprise difficile, et la leur faciliter par Jemmapes. Quoiqu'il puisse paraître, d'après ce que j'ai écrit, qu'en gardant, à Jemmapes, le passage de la rivière, il n'y avait pas beaucoup de difficultés à empêcher, de ce côté, l'arrivée de l'armée de secours, il n'était pas moins très-difficile, à cause des accidents du terrain, de coordonner les dispositions de la défense; il n'y avait qu'un capitaine aussi expérimenté que le duc qui fût capable de surmonter les difficultés qu'offrait l'exécution de ce plan. D'abord, il fallait que les hauteurs, du côté de Bertaimont, fussent occupées par le gros de l'armée, pour couvrir la batterie qui

ne discontinuait pas de tirer, et garder les tranchées. Sinon, l'ennemi pouvait venir s'y établir, et, une fois maître de cette position, il l'était de l'artillerie, danger aussi grave que de laisser entrer le secours dans la place. L'autre éminence aussi devait être occupée, pour empêcher que le secours n'entrât de ce côté. C'était une nécessité aussi impérieuse que de couvrir la batterie. De façon que, suivant les règles de la guerre, pour combattre l'ennemi, pour déjouer son entreprise, pour reprendre la ville, le point capital c'était d'être maître des deux collines, et d'en interdire l'accès à l'ennemi. Car, s'il en occupait une, le moindre résultat qu'il en obtenait, c'était la libre entrée dans la ville. On pouvait échapper à ces inconvénients en renforçant les tranchées, en partageant l'armée en deux corps, en occupant enfin les deux collines. Mais on s'exposait alors à d'autres dangers. D'abord, les rebelles pouvaient diriger le secours par la vallée; car la largeur de ce bassin était telle que nos troupes, des hauteurs où elles se trouvaient, ne pouvaient s'y opposer, à moins de descendre dans la vallée, à leur grand désavantage, et de combattre l'ennemi. Ensuite, comme il fallait absolument garder le faubourg de Nimy, laisser le colonel Polweiler avec son régiment à la porte d'Havré, et M. de Licques avec ses enseignes aux moulins de Hyon et à la Porte de la Guérite[1], si l'on voulait fermer à l'armée de secours chacune de ces entrées, on était dans l'obligation de les occuper avec beaucoup de monde, et de diviser l'armée en deux corps, pour conserver les deux hauteurs; ainsi cha-

[1] C'est la porte par laquelle la Trouille entre dans Mons.

que poste eût été de beaucoup inférieur en nombre à l'ennemi, qui pouvait déployer et étendre ses troupes de cavalerie et d'infanterie dans une campagne unie et découverte; s'en appuyer pour ouvrir les feux de son artillerie contre l'une ou l'autre des deux hauteurs, où nos troupes auraient dû combattre isolément, sans pouvoir s'aider et se secourir mutuellement.

CHAPITRE VI.

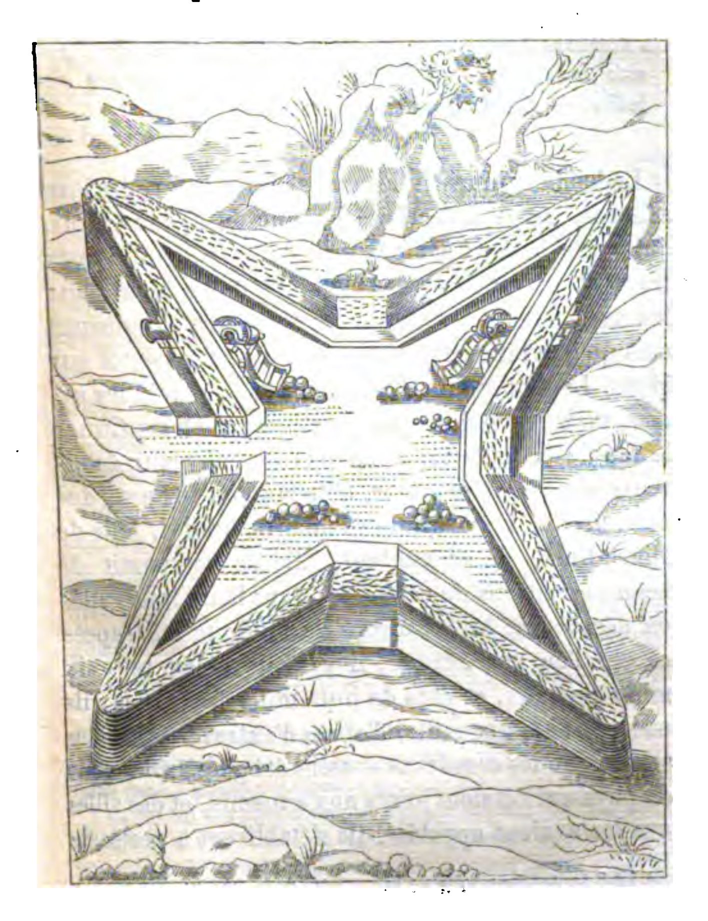
Disposition que le duc donne à ses troupes pour arrêter l'armée de secours. — L'archevêque de Cologne vient au siége. — Diligence que mettent les ducs d'Albe et de Médina Celi à faire ouvrir les tranchées et élever un fort.

Dans cet état de choses, et comme il ne fallait pas s'exposer à de si grands risques, pour échapper aux inconvénients que j'ai signalés, et à d'autres que j'omets pour abréger, mais que les militaires reconnaîtront sans peine, le duc, pour bien investir la ville, résolut de distribuer ses troupes dans les positions suivantes : après avoir renforcé la garde des tranchées, il maintint M. de Licques dans ses quartiers avec ses enseignes, et le baron de Polweiler dans les siens avec son régiment; il ordonna à M. de Capres de couvrir, par des tranchées, le faubourg de Nimy; d'y laisser deux de ses enseignes avec cent arquebusiers espagnols qu'on lui envoya de renfort, et, avec les autres enseignes, de venir à Jemmapes. Sur la hauteur de Bertaimont, où il convenait de laisser le

gros de l'armée, pour protéger les batteries, il posta le régiment du baron de Fronsberg et les enseignes du comte d'Eberstein, ayant à leur gauche la cavalerie allemande qui resta en colonne, parce qu'il n'était pas nécessaire de la déployer en bataille. Avec cette cavalerie se trouvait l'archevêque de Cologne[1], qui voulut assister en personne à la bataille. La cavalerie légère en deux escadrons, suivie des hommes d'armes en trois escadrons, et escortée par une partie de l'infanterie espagnole, se trouvait dans la plaine. Sur les hauteurs de Jemmapes, on fit construire un fort, armé de deux pièces d'artillerie, à la garde duquel on plaça deux enseignes d'Allemands, Julian Romero devant tenir deux cents arquebusiers espagnols prêts à les appuyer, s'il était nécessaire. Le fort interdisait à l'ennemi la possession de cette hauteur, l'entrée de la ville, et la possibilité de diriger de l'artillerie contre notre place d'armes et nos escadrons. Par cette distribution de l'armée, on échappait à tous les inconvénients, on sauvait toutes les difficultés de la situation. En même temps le duc prescrivit à don Fadrique d'avoir une réserve de six cents arquebusiers, prêts à se porter partout où cela serait jugé utile. Il commanda de faire le plan du retranchement qui devait couvrir le front de tous nos escadrons, et il se chargea de le faire creuser la nuit même. Le duc de Medina Celi présida à la construction du fort, dont le capitaine

[1] L'archevêque de Cologne était à la tête de trois cornettes de cavalerie, 1200 chevaux. Lui-même se trouva continuellement aux côtés du duc avec cuirasse et pistolets comme le dernier des Reîtres. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 278.)

Bartholomeo Campi dressa le plan, en forme d'étoile à quatre rais, dont chacune flanquait l'autre, comme on le verra par le dessin ci-dessous.



CHAPITRE VII.

On découvre l'armée des rebelles. — Disposition de l'armée de secours. — Sanglante escarmouche avec les rebelles. — Les ducs assistent au combat.

Le lendemain matin les tranchées et le fort étaient achevés, grâce à l'activité du duc de Médina Celi, qui toute la nuit avait assisté de sa personne aux travaux. On attendait des nouvelles de l'ennemi; sur les neuf heures du matin, les éclaireurs donnèrent avis qu'il avait quitté Péronnes et marchait droit sur Mons. Le duc ordonna que toute l'armée prît les armes, mais restât dans ses quartiers; il fit continuer le feu de la batterie, et envoya de nouveaux éclaireurs chargés d'apporter, d'instant en instant, des nouvelles. L'avant-garde se montra à midi, jour de Notre-Dame de septembre[1]. Elle se composait de beaux escadrons de cavalerie; dans leurs intervalles on découvrait les escadrons de l'infanterie. D'après ce que l'on put estimer, il y avait à peu près six mille chevaux, et plus de huit mille fantassins; ils passaient les dix mille, d'après d'autres avis, fondés sur ce que les escadrons avaient été grossis des gens du pays qui s'étaient joints aux ennemis, et des villes qui les avaient appelés[2]. Ils s'établirent à portée de

[1] Le 8 septembre, jour de la nativité de la Vierge.

[2] L'armée du prince d'Orange, dit le duc d'Albe dans son rapport au roi, était très-forte en cavalerie; on comptait 5 à 6 mille chevaux. Son infanterie était peu nombreuse. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 278.) Lorsqu'il franchit le Rhin, le prince

canon des nôtres qui se trouvaient dans les positions que j'ai décrites. Là, les rebelles firent halte dans une plaine unie d'où l'on découvrait Mons. Ils lancèrent quelques boulets sur nos escadrons; la ville ouvrit également le feu de l'artillerie qu'elle avait sur les murailles, depuis la grosse tour de Saint-André jusqu'à la porte du Rivage et ce tir, bien qu'exécuté à longue portée, nous causa des pertes beaucoup plus sensibles, que l'artillerie de l'armée du prince d'Orange, surtout dans les escadrons d'hommes d'armes, où elle tua beaucoup d'hommes et de chevaux, sans parvenir néanmoins à obliger personne à quitter les rangs. De notre côté, on lâcha quelques bordées de l'artillerie que nous avions dans les escadrons, tout en continuant, contre la ville, un feu bien nourri, et aussi vif que pouvait le permettre le voisinage d'une armée de secours aussi considérable que celle que les rebelles amenaient[1]. Pendant ce jeu de l'artillerie, des tirailleurs des deux armées échangeaient des coups de feu, parce que les ennemis n'approchaient pas assez pour que l'on pût engager une escarmouche avec eux[2]. La journée finit de la façon que je l'écris, sans autre action; seule-

d'Orange avait 14 mille fantassins, 7 mille cavaliers enrolés en Allemagne et 3 mille wallons. (*Bor*. VI, 398.) Mais il s'était affaibli par les garnisons laissées dans les villes conquises.

[1] Ce fut un des plus beaux spectacles que l'on eut jamais vu, dit le duc d'Albe dans son rapport à Philippe II : En même temps qu'on battait la ville, on escarmouchait contre les ennemis et eux, ainsi que la ville, ne cessaient de faire jouer leur artillerie. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 277.)

[2] Le duc d'Albe ne voulut pas livrer bataille à cause de son infériorité en cavalerie, le duc de Holstein ni le neveu de l'archevêque de Trèves n'étant arrivés. (*Ibid.*)

ment les rebelles se montrèrent aux défenseurs de la ville. Ils furent se loger dans les villages et les positions que don Fadrique avait occupés quand il vint commencer l'investissement de Mons. Le duc fit rentrer les troupes : la cavalerie et les hommes d'armes dans les quartiers de l'infanterie espagnole, et l'infanterie espagnole dans ceux de la cavalerie, pour la mettre à couvert; il voulut que tous les soldats gardassent leurs armes, et que chacun se tint prêt à reprendre son poste, s'il en était besoin. Le lendemain matin[1], les éclaireurs annoncèrent que les rebelles étaient en mouvement. Nos gens se mirent en bataille, dans le même ordre que la veille, et le duc manda à don Fadrique de se porter, avec les six cents arquebusiers hors rangs, à Jemmapes où étaient les enseignes de M. de Capres ; c'était sur ce point que se dirigeait l'armée des rebelles composée, autant qu'on en pouvait juger, de l'avant-garde où l'on comptait deux mille cinq cents chevaux en trois escadrons, ayant derrière eux un autre escadron de trois cents chevaux, que suivait tout le reste de leur infanterie et de leur cavalerie. Ils firent halte à portée de canon du fort[2], sauf les deux mille cinq cents chevaux d'avant-garde qui continuèrent leur mouvement entre la hauteur où s'élevait le fort bien garni de feux et un bois, à deux portées de canon ; sur la gauche ils dirigèrent neuf enseignes d'infanterie, en deux colonnes composées en partie de Français, et en partie des soldats les meilleurs et les plus dispos de toute

[1] Le 9 septembre.

[2] Celui que le duc de Médina Celi avait fait élever la nuit précédente.

leur armée. La première colonne était de trois enseignes, l'autre, qui la suivait, était de six. On aperçut cette infanterie dès que les escadrons de cavalerie firent halte; on la vit lorsqu'elle marchait avec la même ardeur que la cavalerie, non loin du bois, se dirigeant droit sur Jemmapes, par où les ennemis espéraient pouvoir secourir la ville. Dans cette conjoncture, arriva à Jemmapes Sancho d'Avila, qui était venu avec le duc au camp, et que le duc avait envoyé s'assurer si le village était bien retranché. On y commençait à battre aux armes, parce que les ennemis avaient dépassé le bois, et que leur infanterie arrivait très-près de Jemmapes. Cela obligea une partie de nos arquebusiers à se jetter dans la campagne. Sancho d'Avila sortit avec cent arquebusiers, et les capitaines don Rodrigue de Çapata, don François de Tolède, frère du comte d'Orgaz, don Marcus de Tolède, et Juan de Ayala, suivis du mestre de camp don Ferdinand de Tolède avec une arquebuserie plus nombreuse, et le capitaine Texeda. Sancho d'Avila entama immédiatement le combat avec les ennemis. A l'apparition de nos gens, ils avaient fait halte, aussi bien que la cavalerie de leur avant-garde. Mais comme ils virent nos arquebusiers en rase campagne et sans cavalerie, ils s'avancèrent vers eux, petit à petit, avec leurs escadrons; c'était précisément le moment où Julian Romero, accompagné du capitaine Jean Sarmiento de Salaçar, sortait avec les deux cents arquebusiers destinés à la protection du fort. En même temps arrivait don Pierre de Taxis avec soixante lances, partie de sa compagnie, partie de soldats hors rangs; enfin la compagnie d'hommes

d'armes du comte de Rœulx, qui avait été de garde la nuit, et dont l'alarme avait interrompu le repos, sortait également de ses quartiers. De façon que, par l'arrivée de tout ce monde, le combat prit de plus grandes proportions et fut bien disputé. Nos arquebusiers, quoi que peu nombreux, pressaient les ennemis, leur faisaient perdre du terrain, et, non contents de ce succès, après avoir continué le combat pendant quelque temps, ils chargèrent tout à coup avec tant d'impétuosité, qu'ils obligèrent les rebelles à déserter la campagne, et à gagner le bois, eux et leurs enseignes; mais nos arquebusiers n'osèrent les y suivre pour compléter leur déroute; ils craignirent d'être chargés par leur cavalerie en rase campagne, avant d'avoir atteint le bois, qui était très éloigné. C'est pourquoi Sancho d'Avila, qui avait attaqué avec les arquebusiers, leur fit faire halte dans un ravin où ils se retranchèrent; la cavalerie des ennemis, deux des escadrons de leur avant-garde, dont l'un pouvait avoir cinq cents chevaux, et l'autre huit cents, voyant la déroute de l'infanterie qu'ils avaient eu l'ordre d'établir dans Jemmapes, et qu'ils avaient promis, sous serment, de ne point abandonner, chargèrent résolument au grand trot sur les soixante lances de don Pierre de Taxis et sur la compagnie d'hommes d'armes qui était, comme je l'ai dit, à la droite des chevau-légers. Ces deux troupes tournèrent chacune sur leur droite, pour passer un chemin et améliorer leur position, afin de revenir charger le premier escadron, celui de cinq cents chevaux, dès qu'il aurait lâché sa bordée. Les cavaliers ennemis, tuèrent dans cette charge trente de nos

fantassins, et blessèrent l'alfère des hommes d'armes, à qui ils enlevèrent l'étendart, après l'avoir renversé par trois coups d'arquebuse, et cela parce que lès hommes d'armes n'avaient pas été aussi prestes à la volte que les chevau-légers. Les ennemis passèrent avec leur demi-lune — disposition qu'ils prennent pour combattre, — et firent volte très-près de notre arquebuserie qui tint ferme néanmoins, et tira sur eux si heureusement que d'une seule décharge elle jeta sur le carreau au moins une centaine d'hommes. Nos cavaliers alors les chargèrent et les ramenèrent jusqu'à leurs anciennes positions où ils firent halte de nouveau. Pendant cette charge de la cavalerie ennemie, don Fadrique était avec nos arquebusiers, et c'était avec lui qu'ils avaient attaqué. Les ducs d'Albe et de Médina s'étaient joints aussi à cette attaque, et ils s'exposèrent tellement qu'on aurait pu les prendre, avec raison, pour des soldats très-aventureux, plutôt que pour des généraux. Le duc d'Albe n'avait point d'armes à l'épreuve de l'arquebuse; il ne portait qu'un balandran[1] de drap bleu; le duc de Médina Celi avait des armes noires à clous dorés, et, pardessus, une casaque de velours noir avec des passements d'or.

[1] Espèce de manteau de cérémonie, fendu sur les côtés pour passer les bras et boutonné par devant.

CHAPITRE VIII.

Suite du combat. — Les rebelles sont repoussés. — M. de La Noue rend justice aux sages dispositions du duc. — Les rebelles changent de position.

Les deux escadrons ennemis revenus à leur position, se trouvaient sous le feu des deux canons du fort; indépendamment des pertes que ces canons leur avaient causées pendant leur charge, ils tiraient maintenant directement sur eux, de même qu'une partie de notre arquebuserie. Ils supportèrent longtemps ce feu et restèrent résolument dans les rangs sans bouger, afin de raffermir leur infanterie, qui sortit du bois en bon ordre, reprit, avec ses escadrons, la direction de Jemmapes et renouvella le combat. Mais les ennemis y perdirent le courage de lutter plus longtemps; nos arquebusiers, pour la seconde fois, les mirent en complet désarroi; ils tournèrent le dos, et plusieurs de nos soldats les poursuivirent jusque dans le bois. Alors, leur cavalerie voyant les pertes que lui causait notre arquebuserie, se retira près des autres escadrons. C'était au moment où notre cavalerie légère et les hommes d'armes revenaient; malgré l'affirmation contraire de celui qui les mit en mouvement, le duc n'avait point donné l'ordre de les faire sortir, et surtout de les mener dans le fort, car pour lors le duc ne voulait qu'empêcher l'entrée du secours dans la ville, contre laquelle l'artillerie continuait ses feux comme la

veille ; d'ailleurs le fort qui était achevé, n'avait pas besoin, pour se défendre, de voir grossir sa garnison ni les troupes qui étaient à Jemmapes. Pour ce motif, le duc ne voulait pas que, de ce côté, on pût engager un combat de nature à amener une action générale, ce qui aurait pu arriver, si la cavalerie avait été là, d'autant plus que l'escarmouche était aussi vivement disputée : c'était s'exposer à des risques, après s'en être garanti par la construction du fort. Aussi, dit-on, que M. de la Noue, vaillant soldat, et capitaine très-estimé en France, lui rendit justice : aussitôt que du haut des murailles, il vit le fort construit sur la hauteur de Jemmapes, il dit que les défenseurs de Mons ne seraient point secourus, puisque cette position était occupée, et qu'il serait difficile de tromper un capitaine tel que le duc d'Albe.

Les ennemis, aussitôt qu'ils eurent été rejoints par les autres escadrons de cavalerie qu'ils avaient envoyés à l'arrière-garde, formèrent de nouveau neuf escadrons qu'ils mirent au repos, jusqu'à ce qu'ils eussent rallié toute leur infanterie, qui sortait à la file du bois, pour rejoindre le reste de son arme ; ils formèrent trois escadrons de toutes leurs enseignes, et les rangèrent à la gauche de leur cavalerie. Ils allèrent, dans cet ordre, loger à une lieue de notre camp au village de Frameries, où le prince d'Orange, dit-on, avait été lui-même reconnaître les positions, prenant ce prétexte pour ne pas assister, avec son armée, à l'action dans laquelle les ennemis ont bien perdu trois cents cavaliers, que l'on vit étendus dans la campagne, sans compter les bles-

sés, et la perte en chevaux qui fut considérable, car il en demeura un grand nombre sur le terrain[1].

CHAPITRE IX.

L'auteur va à Saint-Symphorien avec trois compagnies de cavalerie. — L'auteur escarmouche avec les rebelles. — Il informe le duc de la position des ennemis. — Manière dont fut donnée une camisade. — Défaite des ennemis; grandes pertes qu'ils subissent. — Pertes des Espagnols. — Stratagème employé par l'auteur.

Le lendemain, les rebelles restèrent dans leur position de Frameries à délibérer sur les moyens de

[1] Voici la relation sommaire de la journée du 9, que le duc d'Albe adressa au roi : « Le 9, le prince d'Orange prit avec son « armée la direction de Jemmapes, village situé à un quart de « lieue du camp, dans l'intention de l'occuper et d'y passer la « rivière pour jeter du secours dans la ville. L'importance de « défendre cette position détermina don Fadrique à s'y porter « avec une partie des arquebusiers espagnols. La nuit précé- « dente, le duc de Médina Celi avait fait ériger un fort sur une « éminence qui dominait le village et en avait confié la garde à « deux compagnies d'Allemands avec quatre pièces d'artillerie. « A son arrivée à Jemmapes, don Fadrique en trouva l'entrée « occupée par quatre compagnies d'infanterie des ennemis que « soutenait la cavalerie de leur avant-garde. Une action s'en- « gagea entre les arquebusiers et trois grands escadrons de ca- « valerie ennemie; elle dura trois heures et fut à l'avantage des « troupes royales; bon nombre des ennemis y périt. » (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 278.) Dans une lettre du 13 septembre, adressée à Frédéric Perrenot, seigneur de Champagny, gouverneur d'Arras, le duc d'Albe s'exprimait ainsi au sujet des circonstances de la journée du 9 : « Lendemain matin, grande « partie de la cavalerie de l'ennemi vint se monstrer et tenir au « mesme hault du jour précédent et entretant que se faisoyent « les escarmouches, l'on s'apperceust que leur bagaige et aultre

faire une seconde tentative par Saint Symphorien[1]. Dans ce but ils quittèrent ce village le jour suivant de grand matin[2], suivirent le même chemin que l'avant-veille, mais se tinrent à plus longue distance de notre armée. Le duc chargea don Bernardino de Mendoça, qui était de garde avec sa compagnie, de prendre encore deux autres compagnies de cavalerie, une d'arquebusiers et une de lances, et d'aller du côté de Saint Symphorien, où se trouvait le régiment du baron de Polweiler; il ordonna à don Fadrique d'envoyer dans la même direction les cinq compagnies d'espagnols, qui avaient toujours eu leurs quartiers de ce côté, et de faire aussi avancer, vers la même position, les six cents arquebusiers espagnols hors rangs, pour garder le bois. Les enne-

« partie de leur cavallerie, commé aussi l'infanterie caloyent à « leur gauche main, à intention de gaigner le villaige de Ge- « mappe, et passage y estant, pour jecter dedans Mons les gens « à ce destinez; mais l'on y avoit si bien pourveu, et se pourveut « à l'instant davantaige, par harcquebouserie espagnole et wa- « lone, ordonnée à la garde et défence dudit passage que for- « cians les ennemiz à quicter l'entrée de desjà ilz avoyent « commencé faire dudict villaige; s'attacharent en la campaigne « si vivement et furieusement à eulx, secondez de quelque bien « peu de cavallerie, qu'en furent tuez sur la place bon nombre « d'hommes et entre iceulx quelques principaux et beaucoup de « chevaulx et plusieurs blessez, tant par ladicte harcquebouserie « et cavallerie nostre que l'artillerie qui estoit en une tranchée « faicte en cest endroict-là, desquelz (à ce que s'est entendu par « prisonniers prins depuis) beaucoup sont morts, retournez en « leur camp. » (*Archives de la maison d'Orange,* par Groen Van Prinsterer, t. III, p. 501.)

[1] Le lendemain, ils cherchèrent encore le moyen de pénétrer dans la ville; mais on les en empêcha. (*Correspondance de Philippe II.*)

[2] Le 11 septembre.

mis rangèrent une grande partie de leur cavalerie sur quelques hauteurs situées à un mille environ en face de Saint Symphorien, village que don *Fadrique* garnit d'arquebuserie de même que le bois; il commanda au capitaine don Marcus de Tolède et à don Rodrigue Çapata de s'y porter avec leurs enseignes, et à don Bernardino de Mendoça avec sa compagnie, et d'entamer une escarmouche avec les ennemis; ceux-ci tinrent ferme à leur poste; pas un cheval ne sortit des rangs. Le but de l'ennemi en assignant cette position à sa cavalerie, était d'assurer les logements qu'il comptait prendre au village de Harmignies, situé dans un fond sur le versant d'une colline. Pour contenir nos chevaux, qui les provoquaient au combat, ils amenèrent deux pièces de campagne et lancèrent quelques boulets, manifestant par là leur intention de dresser leurs tentes à Harmignies. Le duc devina leur projet, et sachant que don Bernardino, avec sa compagnie et trois autres, avaient la veille occupé ce village, il lui demanda des renseignements sur sa situation. D'après le rapport qu'il reçut, il jugea que le lieu était favorable pour donner une alerte aux rebelles, ainsi que le faisait observer don Bernardino lui-même; il lui commanda d'avancer avec la cavalerie sous ses ordres, jusqu'à ce qu'il fut en vue du village, et d'étudier plus complétement sa position. Il partit donc, et avec lui le duc de Médina Celi qui arrivait en ce moment, et don Fadrique et M. de Noircarmes et Julian Romero, et le duc d'Albe lui-même. La disposition du village étant conforme à la description de don Bernardino de Mendoça, et telle que l'on y

pouvait donner aux rebelles une camisade, le duc revint au camp avec le duc de Medina Celi, et chargea don Fadrique de l'exécution. Celui-ci donna l'ordre à mille arquebusiers espagnols de marcher sur Saint Symphorien; M. de Capres avec sept de ses enseignes, et M. de Licques avec deux cents arquebusiers wallons, devaient occuper un village voisin d'Harmignies, où les rebelles avaient logé le gros de leur armée et où l'on devait leur donner la camisade; au moyen de cette disposition, si les ennemis étaient avertis par un espion, et qu'ils voulussent attaquer avec leurs escadrons la troupe chargée de l'expédition, ces enseignes occupant l'autre village, seraient à portée pour la protéger.

Vers minuit, don Fadrique partit de Saint Symphorien avec la troupe; les Espagnols formaient l'avant-garde; arrivé au lieu où devaient rester les Wallons, il fit halte avec eux et M. de Noircarmes. Après avoir donné le mot d'ordre et fait les exhortations qu'en pareille occasion peuvent faire les capitaines, il ordonna à Julian Romero d'entrer dans les quartiers des rebelles avec quatre cents arquebusiers et de laisser les autres dans les positions qui lui sembleraient le mieux convenir pour l'appuyer et se prêter un mutuel secours; à don Ferdinand de Tolède il prescrivit de rester avec la première troupe d'arquebusiers, à quatre cents pas du village où s'établirent cent cinquante arquebusiers sous le capitaine Garcia Xuarez. A quatre cents pas plus loin encore, Julian Romero laissa le capitaine don Gaspar de Gurrea et don Christophe de Quesada avec cent cinquante autres arquebusiers; enfin, près du camp

des rebelles, il laissa les capitaines don François de Tolède et Martin de Erasso avec deux cents arquebusiers, et un peu plus avant, le capitaine Rodrigue Perez, avec cinquante hallebardes, qui devaient entrer dans les quartiers, derrière les autres arquebusiers qu'il commandait; avec lui marchaient les capitaines Jean de Salaçar Sarmiento, don Antoine de Muxica, don Marcus de Tolède et don Rodrigue Çapata. Ces deux derniers capitaines furent ceux qui entrèrent les premiers avec l'avant-garde; suivait Julian Romero, qui tua les sentinelles et les postes de garde. Les arquebusiers traversèrent les quartiers dans toute leur longueur, faisant main-basse sur quantité de monde, sans compter ceux qui périrent dans l'incendie qui consuma leurs huttes et leurs barraques; ils éventrèrent une foule de chevaux, et jetèrent dans le camp une telle confusion, qu'ils y demeurèrent près d'une heure sans laisser aux rebelles la possibilité de se rallier, ni de former aucun rassemblement. Au signal de la retraite, donné par une batterie de tambours à l'espagnole, nos soldats abandonnèrent le camp des ennemis après en avoir tué plus de trois cents, non compris les blessés et ceux qui, en fuyant, se noyèrent dans le ruisseau qui traverse le village. De notre côté nous perdîmes dans l'action soixante Espagnols, entr'autres le capitaine don Antoine de Muxica; mais la plus grande partie périt, ou pour n'avoir pas exécuté leur retraite, suivant l'ordre donné, par le même côté qu'ils étaient entrés, ou pour s'être acharnés contre les ennemis; éblouis par le feu, ils montèrent, suivant le rapport de quelques soldats, une pente débouchant sur

la campagne; là, se tenaient les gardes de la cavalerie des rebelles, qui les chargèrent et les tuèrent tous à la clarté de l'incendie : ce qu'ils n'avaient osé faire plus tôt, parce que don Fadrique avait ordonné à don Bernardino de Mendoça de se tenir de ce côté, au-dessus de leur camp, avec quelques chevau-légers et nombre de trompettes, qu'il fit sonner au moment que nos soldats entraient dans les quartiers, pour faire croire que toute notre cavalerie était là, et soutenait les soldats chargés d'exécuter la camisade[1].

[1] Voici la relation du duc d'Albe au roi : « Voyant cela, jeudi « avant le jour, ils reprirent le chemin qu'ils avaient prudem- « ment suivi devant le camp du roi. Don Fadrique, avec 2,000 « arquebusiers, 1,000 Espagnols et 1,000 Wallons, alla occuper « alors Saint-Florian, village entouré de bois, près de la porte « d'Havré; les rebelles prirent position à Hermigny, village situé « à une demi-lieue de Saint-Florian. Leur résolution était de « faire entrer le secours dans Mons cette nuit même. Don Fa- « drique, instruit de ce projet par ses espions, se détermina, « après en avoir conféré avec Noircarmes (qui a eu une grande « part à tout ce qui s'est fait), à leur donner une camisade. « Julian Romero, à la tête de 600 arquebusiers, marchait à « l'avant-garde et il attaqua d'une manière si vive qu'il pénétra « dans les quartiers des ennemis où, durant une heure, il fit un « grand carnage de leur infanterie et de leur cavalerie; il se « retira ensuite, après avoir mis le feu à leurs logements. Dans « cette affaire, les troupes royales ont eu 16 morts, entre autres « le capitaine don Antonio de Muxica et une trentaine de bles- « sés. Le nombre des ennemis qui ont péri par le fer et par le « feu a été considérable. » (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 279.) Dans la lettre du duc d'Albe au gouverneur d'Anvers, il est dit que l'action commença à une heure du matin et dura jusqu'à trois. — Le duc d'Albe envoya la même relation au duc d'Arschot. (Le texte a été donné par M. Gachard dans sa notice sur les *Archives du duc de Caraman*, p. 127.)

CHAPITRE X.

Les rebelles demandent à capituler. — Articles de la capitulation.

Don Fadrique avec toute la troupe se retira à Saint Symphorien. Les rebelles furent en armes jusqu'au lendemain matin; ils délogèrent alors si précipitamment qu'ils laissèrent leur tentes dressées, et abandonnèrent leurs chariots et une partie du bagage. On ne voyait sur leur route que des hommes morts de leurs blessures, d'autres à demi-brûlés, beaucoup de chevaux abattus, et un grand nombre d'armes dispersées sur le sol et brûlées : signe évident que les rebelles étaient en pleine déroute; ils l'étaient en réalité par suite des pertes considérables qu'ils avaient faites, tant dans la journée du 9 que dans la camisade[1].

Informés de cet événement le comte Louis, M. de La Noue et les autres Français enfermés dans la ville — que l'on canonnait vivement tous les jours pour hâter l'assaut — résolurent, le 23 septembre[2], de se rendre; le duc accepta leur soumission aux conditions suivantes :

Premièrement, que ladite ville de Mons se rendra et se remettra entre les mains de Sa Majesté ou du

[1] Le prince d'Orange se dirigea sur Péronnes, près de Binche, puis marcha dans la direction de Nivelles.

[2] La convention pour la reddition de Mons fut signée le 19 septembre par La Noue pour la garnison et par Noircarmes pour le duc d'Albe, ainsi qu'on le voit plus loin.

duc d'Alve, son lieutenant et capitaine général en ses Pays-Bas;

Que toutes les compagnies, tant de gentilshommes françois comme soldats, soit à pied ou à cheval, et leurs valets ou goujarts, sortiront de la ville avec leurs armes, chevaux et biens, tant meubles comme non meubles;

Que le comte Ludovic et tous ceux de sa suite, tant serviteurs comme alliés de sa maison, bien qu'ils soient vassaux de Sa Majesté Catholique, pourront sortir ensemble avec lesdites compagnies françoises et aux mêmes conditions;

Que les gentilhommes, sujets et vassaux de Sa Majesté Catholique, ou autres, quels qu'ils soient, pourront pareillement sortir, c'est à sçavoir avec leurs armes et chevaux, vestements et autres équipages;

Que tous les soldats wallons et flamands et autres quels qu'ils soient, vassaux et sujets de Sa Majesté, pourront sortir en la mesme manière, pourvu que ce ne soit avec autres armes que l'espée et la dague, sans autres habillements que ceux qu'ils auront sur eux ou en leurs chevaux, hormis leurs capitaines qui emporteront toutes leurs armes;

Que tous les manans de ladite ville qui ont porté les armes tandis que le comte Ludovic a esté en icelle, soit durant le temps du siége ou devant, sortant sans armes, pourront sortir d'icelle, tenant tous leurs biens meubles et habillements, ainsy que les soldats, comme il a esté déclaré au chapitre précédent;

Que les autres habitants et menu peuple pourront, si bon leur semble, demeurer en la ville sans qu'ils

soient recherchés ny molestés en leurs personnes, ny que leurs biens leur soient ostés, excepté les officiers de Sa Majesté et tous ceux qui, en quelque manière que ce soit, auroient sçu ou aidé à la prise de *ladite* ville, ou qui prenant volontairement les armes auront fait quelque service à l'ennemy;

Que tous ceux qui seront d'autre profession que la catholique, qui est celle de Sa Majesté et *observée* en tous ses Estats, sortiront de la ville avec les mesmes conditions que ceux que nous avons dit cy-dessus, sans qu'ils puissent demeurer en icelle;

Que tous ceux qui sortiront de ladite ville, de quelque qualité qu'ils soient, ne pourront estre pour le présent retenus pour chose qu'ils ayent faite depuis la prise de ladite ville; ains jouyront amplement des conditions de ce traité; à condition toutefois qu'après qu'ils seront mis en liberté et lieu de seureté, suyvant le présent accord, si puis après ils retombent entre les mains de Sa Majesté ou de ses officiers, on les pourra rechercher des choses qu'ils auroient malfaites;

Que tous ceux qui sortiront de ladite ville en faveur du présent traité, soit gentilshommes, *soldats* ou habitants d'icelle ou autres, prometteront et jureront de ne porter les armes contre les Majestés du Roy catholique et du Roy très-chrétien, si ce n'estoit pour la Majesté catholique, excepté le comte Ludovic et les Allemands ou Anglois qui ne seront obligés à aucun de ces serments.

Tous ces points, articles et capitulations susdites entre les personnes qui ont convenu d'une part et d'autre en la forme susdite, furent promis et jurés

sur la foy et honneur pour les garder inviolablement sans contrevenir directement. Et en outre fut accordé que tous ceux qui sortiront de ladite ville, de quelque qualité et condition qu'ils fussent, ne recevront aucun dommage et que rien ne leur seroit pris et osté de tout ce qui leur avoit esté accordé pour emporter par ladite capitulation.

Et pour plus grande asseurance que le contenu d'icelle capitulation seroit gardé et observé par le duc d'Alve, ledit seigneur duc leur devoit donner suffisante escorte de gens de guerre et quatre gentilshommes, à sçavoir : le seigneur de Vertaing, le baron d'Aubigny, le seigneur de Bettencourt et le seigneur de Potelles, qui marcheront en la puissance et discrétion des gentilshommes et autres qui sortiroient de la ville, se logeant avec eux, jusques à les mettre en lieu de seureté, à sçavoir : le comte de Ludovic et tous ceux qui l'auront suyvi, dans la ville de Ruremonde, et les gentilshommes et autres soldats françois et wallons qui voudroient retourner en France, à l'Arbre de Guyse ou autres endroits de France les plus près de la ville d'Avesnes. Et pour seureté desdits quatre gentilshommes et escorte de gens de guerre qui les conduiroient, demeureroient en la puissance du seigneur de Noircharmes au lieu qu'ils voudroient choisir en son gouvernement de Haynaut, cinq gentilshommes, à sçavoir : le seigneur de Soyecourt, de la Noue, de Hecourt, de Courmont et le seigneur de Mons, jusques à ce que les quatre gentilshommes et l'escorte susdite fust retourné en lieu de seureté; et lors seroit loysible aux cinq susdits gentilshommes françois de s'en pou-

voir aller la part qu'il leur plairoit, où ils seroient conduits en toute seureté, et que s'ils ne se contentoient de l'escorte qu'on leur donneroit, de crainte d'estre offensés par icelle, ils pourroient aller où bon leur sembleroit.

En témoignage et confirmation de laquelle capitulation de tout ce qui a esté accordé cy-dessus de part et d'autre, ledit traité a esté signé par le seigneur de Noircharmes, qui promit de le faire ratifier par les ducs d'Alve et Medina-Celi, et par le seigneur dom Frédéric de Tolledo, colonel de l'infanterie, et par le seigneur de Berlaymont, intendant des finances.

Fait et accordé au siége de Mons, le 19 septembre 1572[1].

[1] Le duc d'Albe chargea Ferdinand de Tolède, comme le dit plus loin l'auteur, d'aller en Espagne annoncer au roi, la reddition de Mons et exposer les motifs qui l'avaient déterminé à accepter la capitulation : dès le 18, les Français renfermés dans la ville avaient fait dire au colonel de Licques, qui était posté avec son régiment à la porte d'Havré, que, si le duc y consentait, quatre d'entre eux sortiraient pour conférer sur les conditions auxquelles ils rendraient la ville ; le duc d'Albe donna ce consentement, puis assembla le conseil pour délibérer sur les conditions proposées par les Français. D'une part on envisagea la réputation que les armes du roi acquerraient en prenant la ville par force et, dans ses murs, Louis de Nassau, les rebelles du roi et ceux du roi très-chrétien. Outre ce qu'y gagnerait le service de Dieu et de Sa Majesté, le duc, pour la haine particulière qu'il portait au comte Louis eut passé volontiers par bien des choses pour pouvoir s'emparer de cet homme, mais, d'autre part, on considéra combien il importait de gagner du temps; ce qu'il restait encore à faire; les maladies qui déjà régnaient dans l'armée surtout parmi les Allemands; les grandes incommodités dont on commençait à souffrir depuis que les communications avec le Brabant étaient interceptées. L'impossibilité où était le duc de Holstein de venir joindre le camp, le prince

CHAPITRE XI.

Manière dont on entra dans Mons. — Ferdinand de Tolède est envoyé au Roi pour annoncer la capitulation.— Remarques de l'auteur sur le siége. — Circonstances rares à la guerre.

La remise de la ville eut lieu de la manière suivante: ce jour-là[1], de grand matin, notre armée se rangea en bataille, et les cinq enseignes de M. de Licques entrèrent dans Mons par la brèche. Le comte Louis et les Français sortirent, conformément à la capitulation; ils passèrent par un chemin où se tenait don Fadrique, Julian Romero, avec deux cents arquebusiers, et Jean Morbecque, seigneur de Morbecque[2], avec quatre compagnies d'hommes d'armes, désignées pour servir d'escorte aux Huguenots, jusqu'à leur sortie des États, et qui les accompagnèrent jus-

d'Orange étant entre eux deux; les avis reçus que ce prince s'occupait de se renforcer, en appelant à lui l'infanterie qu'il avait en Hollande, en Zélande en Gueldre et sur ses navires, infanterie qui était nombreuse et bonne parce qu'on y comptait beaucoup de Français; enfin la difficulté qu'on éprouverait, après qu'il aurait rassemblé ces renforts, à l'empêcher de secourir la ville. On considéra, en outre, qu'alors même qu'on s'emparât de celle-ci, le comte Louis aurait plus d'un moyen de s'échapper. Par tous ces motifs, les deux ducs (d'Albe et de Médina Celi) et le Conseil furent unanimement d'avis d'accorder la capitulation demandée. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 281.)

[1] Le 21 septembre.

[2] Jean de Saint-Omer, gouverneur de l'Artois; il avait succédé en 1570 au comte de Meghen dans le commandement de sa bande d'ordonnance; il obtint plus tard une bande de 50 hommes d'armes et mourut le 27 avril 1580.

qu'à Ruremonde. Ce jour-là, le duc dépêcha don Ferdinand de Tolède, frère du marquis de Velada, gentilhomme de la bouche de Sa Majesté et capitaine de cavalerie, porter au Roi la nouvelle de la capitulation; le 24, il fit son entrée dans la ville, devant laquelle il avait été arrêté trois mois. Le siége pourtant n'avait commencé qu'à l'arrivée du duc, et à partir de ce moment, il ne fallut que vingt-trois jours pour en venir à bout. On vit à ce siége, depuis l'arrivée de don Fadrique, toutes les opérations qu'un soldat peut voir à la guerre, sauf une bataille navale, action impossible à cause de la situation de la ville : prise de positions par un détachement pour commencer l'investissement et empêcher l'arrivée des secours; nombreuses et chaudes escarmouches avec les assiégés; abandon des positions pour aller à la rencontre des ennemis accourant au secours de la place, et leur offrir la bataille, où notre Seigneur daigna nous donner la victoire; retour de don Fadrique dans ses positions, et, à mesure qu'arrivaient les renforts, achèvement de l'investissement; attaque et assaut de l'abbaye; vigoureuse canonnade contre la ville, puisqu'on lança 14,986 boulets, et cela pendant qu'arrivait, pour la délivrer, une puissante armée, qui renouvella plusieurs fois ses tentatives, alors que la levée d'un siége est une entreprise qu'il n'est pas d'usage de tenter plusieurs fois; rencontre le 9, canonnade le 11, embuscades et escarmouches pour faire des reconnaissances, etc.; enfin il y eut une autre opération que de l'avis de beaucoup l'on n'a plus vue : pendant qu'une armée considérable était près de la ville pour la délivrer, l'as-

siégeant, inférieur en cavalerie, continuait à battre en brèche et à offrir la bataille; et pendant que, les rebelles canonnaient les troupes du duc, avec l'artillerie qui garnissait les remparts de la ville, que leurs cavaliers et leurs batteries en faisaient autant, le duc canonnait à la fois la ville et les troupes de l'armée libératrice. De sorte que la ville était frappée par l'artillerie du duc, les assiégeants par celle de la ville, l'armée espagnole subissait les feux de l'armée des rebelles, laquelle aussi essuyait le feu des troupes espagnoles, et tout cela en même temps. C'est une complication qui embarrasse le narrateur, mais qui embarrassa bien plus encore ceux qui eurent à conduire des opérations aussi difficiles. Il est donc permis de croire qu'on ne verra plus une seconde fois le même spectacle, à moins que l'on n'assiége de nouveau Mons, ou une autre ville dans les mêmes conditions, et dans des circonstances identiques, chose bien difficile à réaliser[1].

[1] L'inaction de la garnison de Mons, pendant que le prince d'Orange faisait des démonstrations autour de la place, fut certes une des causes qui contribuèrent à faire échouer l'entreprise des Huguenots; mais on ne doit pas oublier que cette garnison était dans l'état le plus piteux. Louis de Nassau, dévoré par la fièvre, était sur son lit; ses troupes étaient en proie au désespoir et à l'indiscipline, surtout depuis que la Saint-Barthélemy leur avait fait perdre l'espoir qu'elles mettaient dans les secours du roi de France. L'armée du prince d'Orange n'inspirait du reste que fort peu de confiance à son illustre chef : engagée pour trois mois seulement, elle était toujours, du moins en quelques unes de ses parties, en révolte ouverte, aussi le prince d'Orange ne put-il jamais disposer que de colonnes insuffisantes, pour ses attaques.

CHAPITRE XII.

Audenarde et Termonde se rendent. — Le prince d'Orange fait l'éloge du duc d'Albe.

Le duc donna l'ordre de laisser à Mons quatre compagnies de Wallons sous le commandement de Maximilien de Longueval, seigneur de Vaux, qu'il nomma aussi gouverneur de la ville; il lui fit remettre quelques-unes des pièces qui avaient servi aux batteries; commanda au comte de Rœulx, de marcher, avec les enseignes de son régiment[1], sur Audenarde, et au colonel Mondragon, avec les siennes, sur Termonde[2], places qui se rendirent bientôt. Ces ordres donnés, le duc s'achemina avec le reste de l'armée vers Malines[3] où se trouvait le prince d'Orange, qui, apprenant l'approche du duc, laissa dans la ville quatre compagnies d'infanterie et quatre cents chevaux, et

[1] Le comte de Rœulx entra à Audenarde avec 1,000 hommes d'infanterie et 200 chevaux. La ville avait été abandonnée par les troupes du prince d'Orange, qui furent poursuivies et fort maltraitées. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 286.)

[2] Termonde, comme Audenarde, avait été abandonnée par les troupes huguenottes; les habitants craignant d'éprouver le même sort que ceux de Malines, s'empressèrent de venir implorer la miséricorde du duc qui nomma gouverneur de la ville Jean de Bonnières, dit Sonastre, seigneur de Vicht. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 286.)

[3] Le duc d'Albe partit de Mons le 23 septembre; le mauvais temps le contraignit de s'arrêter à Trivières, à une demi lieue de Binche, et à y rester deux jours; le 26 il se remit en route. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 282.) Le 29, il campa à Dieghem et le 1er octobre il vint se loger à une lieue de Malines.

partit pour Ruremonde avec le reste de ses troupes qu'il avait logées dans les environs[1].

A Malines, on dit au prince d'Orange qu'on était surpris qu'à la tête d'une si grande armée il n'eût pas délivré Mons, le duc ayant ses troupes dispersées en divers postes, pour assurer l'investissement et battre la ville. D'Orange répondit qu'aucun général ne pouvait le disputer au duc d'Albe dans le choix d'un camp et d'un champ de bataille; que c'était un grand capitaine; qu'il le connaissait depuis le temps de l'empereur Charles-Quint, et savait qu'il était considéré comme tel par toutes les nations[2].

[1] Le prince d'Orange avait quitté Malines le 23 ou le 24 septembre, y laissant pour commandant Bernard de Mérode. Il se retira, par Louvain et Tirlemont, vers le Rhin qu'il traversa à Orsoy; il licencia alors son armée et se retira presque seul en Hollande. (*Hooft*, VII, 264.)

[2] Le prince d'Orange aurait pu ajouter, avec raison, que son insuccès devait être attribué en grande partie à l'indifférence avec laquelle il fut accueilli par les villes de la Belgique qui ne lui donnèrent ni un soldat, ni un sol, pas un morceau de pain. Après l'échec subi devant Mons, échec dû principalement à l'indiscipline des troupes que le prince n'avait pas le moyen de payer, aucun secours ne fut offert par les villes; toutes abandonnèrent la cause de leur libérateur avec autant de facilité, d'empressement même, qu'elles lui avaient ouvert leurs portes. La Belgique, qu'un long despotisme avait humiliée et écrasée, n'avait plus alors, il faut le reconnaître, la conscience de la force qu'elle aurait pu opposer à ses oppresseurs; bien déchue de ce qu'elle avait été deux siècles auparavant lorsqu'elle luttait pour ses franchises, elle ne sut proférer que des plaintes stériles; le prince d'Orange et ses héroïques frères n'eurent guère d'autres troupes, pour combattre les soldats de Philippe II, que des mercenaires étrangers; la surprise de Mons fut un mouvement exclusivement français....

CHAPITRE XIII.

La ville de Malines est prise et saccagée.

Le duc ayant recouvré les villes de Tirlemont et de Louvain[1], se porta vers Malines avec ses troupes; il passa par Bruxelles, d'où il fit partir pour l'armée les quatre enseignes d'Espagnols du tercio de Sicile. Ce jour là[2] don Fréderic poussa en avant avec l'arquebuserie espagnole pour reconnaître la ville, et emporter, si cela était possible, les faubourgs, afin d'établir immédiatement les batteries[3]. Les rebelles firent une sortie; mais nos gens l'emportèrent; bon nombre des ennemis furent tués, les autres se retirèrent dans l'intérieur de la ville, d'où ils blessèrent quelques-uns de nos soldats, entr'autre le capitaine don François de Tolède. Toute les troupes que le prince d'Orange y avait laissées abandonnèrent la ville pendant la nuit. Aussi, dès le matin[4] les bourgeois vinrent-ils sur les murailles, par où montèrent nos soldats sans rencontrer la moindre résistance; ils pénétrèrent dans la place, et la saccagèrent comme ville révoltée. Cela fut cause que, malgré l'innocence

[1] Le jour que le duc arriva à Dieghem, ceux de Louvain se rendirent auprès de lui, avouant leur faute et s'efforçant de s'en disculper; ils avaient du reste demandé une garnison espagnole pour se défendre contre le prince d'Orange, mais le duc n'avait pu la leur donner. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 284.)

[2] Le 30 septembre.

[3] La Cressonnières rétablit les ponts que ceux de la ville avaient détruits.

[4] Le 2 octobre.

du plus grand nombre des habitants, comme quelques-uns d'entre eux avaient été en personne appeler les rebelles et leur avaient ensuite livré la ville, les chefs ne purent empêcher le pillage ; de nombreuses payes étaient dues aux soldats et leur misère était tellement grande qu'aucun prince, aucun général ne leur aurait imposé, en cette occasion, et n'aurait pu se faire obéir, s'il avait prétendu défendre le sac, comme on l'avait fait en mainte autre occasion, lorsque le soldat n'avait pas d'aussi grands besoins. C'est, la plupart du temps, la misère qui conduit les soldats à répudier toute honte et à ne plus obéir à la voix de leurs chefs[1].

CHAPITRE XIV.

Don Juan de Mendoça poursuit avec la cavalerie les rebelles qui se retirent de Malines.

Le duc avait ordonné aux reîtres d'aller prendre leurs quartiers à Louvain, et à don Juan de Mendoça de se rendre à Lierre avec la cavalerie légère, pen-

[1] Il ne semble pas, d'après le rapport que le duc adressa au roi le 2 octobre, que les chefs aient fait beaucoup d'efforts pour empêcher les affreux désordres de leurs soldats : le duc déclare au contraire que ce fut un châtiment très-mérité et un exemple nécessaire pour toutes les autres villes. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 283.) Durant trois jours cette malheureuse ville fut livrée à toutes les horreurs du meurtre, du viol et de la rapine. Le duc d'Albe, bien qu'il eut félicité son maître de ces infamies, crut devoir se justifier devant le public : il prétendit que cette punition avait été méritée et par le refus de recevoir une garnison espagnole et par les coups de feu tirés sur ses troupes comme elles approchaient de la ville. (*Bor*. VI, p. 410.)

dant que lui se chargeait de l'entreprise sur Malines, où il n'avait pas besoin de cavalerie, à cause des nombreux fossés et rivières que l'on trouve dans les environs. En arrivant à Aerschot avec la cavalerie, don Juan de Mendoça apprit, sur les neuf heures du matin, que les rebelles, dans leur fuite, étaient passés dans le voisinage, vers les deux heures du matin. Il les suivit, avec toute la diligence possible, et, à midi, il arriva à Diest, à quatre grandes lieues de là. Ayant dépassé cette ville, il rencontra une partie de l'arrière-garde ennemie, qu'il tailla en pièces, à l'entrée d'un bois qu'elle traversait; il atteignit aussi deux enseignes d'infanterie, qui formaient la garnison de Diest; elles prirent la fuite aussitôt qu'elles aperçurent notre cavalerie. L'on reconquit ainsi la ville, et don Juan de Mendoça s'y logea pour cette nuit, ne pouvant plus, à cause des bois, entamer les rebelles avec sa cavalerie.

FIN DU PREMIER VOLUME.

ERRATA.

Page 36, 3e note. Otto d'Eberstein; *lisez :* Philippe d'Eberstein.
» 79, 24e ligne. Andri de Misa; *lisez :* André de Mira.
» 210, 2e » Gemmingen; *lisez :* Jemmingen.
» 276, 14e » Guzman; *lisez :* Gusman.
» 302, 1re note. Medenblick; *lisez :* Medemblick.
» 304, 7e ligne. Diègue Felices; *lisez :* Diègue Felizes.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER.

(1565-1566.)

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

LIVRE II.

(1567-1568.)

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

LIVRE III.

(1568.)

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

LIVRE IV.

(1568.)

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

LIVRE V.

(1569-1572.)

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

LIVRE VI.

(1572.)

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

LIVRE VII.

(1572.)

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

IMPRIMÉ A BRUXELLES

CHEZ M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI

AUX FRAIS ET PAR LES SOINS

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE BELGIQUE

JUIN MDCCCLX

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE BELGIQUE.

N° 1. Mémoires de Fery de Guyon, publiés par M. de Robaulx de Soumoy.

2. Mémoires de Viglius et d'Hopperus, publiés par M. Alph. Wauters.

3 et 7. Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas, tomes I et II, publiés par M. J.-B. Blaes.

4. Mémoires de Pasquier de le Barre et de Nicolas Soldoyer, tome Ier, publiés par M. Alex. Pinchart.

5. Mémoires de Jacques de Wesenbeke, publiés par M. Ch. Rahlenbeck.

6. Mémoires de Frédéric Perrenot, sieur de Champagney, publiés par M. De Robaulx de Soumoy.

8. Les commentaires mémorables de don Bernardino de Mendoça, l'un des lieutenants du duc d'Albe, avec une notice historique et des notes du [illegible] colonel Guillaume, auteur de l'*Histoire* [illegible] *Wallonnes*, etc.

SOUS PRESSE.

Mémoires de Philippe [illegible] de [illegible] [illegible] en [illegible], publiés par A.-G. Chotin.

Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas, tome III, publiés par M. J.-B. Blaes.

EN PRÉPARATION.

Mémoires de Pasquier de le Barre et de Nicolas Soldoyer, publiés par Alex. Pinchart, tome II et dernier.

Mémoires de Pontus Payen, avocat d'Arras, [illegible] *Pays-Bas*, etc.), publiés par M. Alex. Henne, l'un des auteurs de l'*Histoire de la ville de Bruxelles*.

Mémoires de Francisco de Enzinas (Dryander), publiés par M. Ch.-Al. Campan.

On trouve au siège de la Société de l'Histoire de Belgique, [illegible] du [illegible], chez Muquardt, libraire, rue du [illegible] libraire, Place [illegible], les publications de la Société des *Bibliophiles de Belgique*.

1° Correspondance de Marguerite de Parme [illegible]

2° Lettres de Van Male sur la vie intérieure de Charles-Quint.

3° Mémoires du [illegible] Charles [illegible]

Les trois ouvrages [illegible]


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06557 2599